

LA
SAINTE BIBLE

L'ECCLÉSIASTIQUE

IMPRIMATUR

† J. Hipp. Card. Guibert, archiepiscopus Parisiensis.

Parisiis, die 16 julii 1880.

Pour donner une idée de l'esprit dans lequel notre travail a été conçu et exécuté, nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que d'emprunter à saint Bernard (Ép. clxxiv, n. 9) la protestation suivante :

« Romanæ præsertim Ecclesiæ auctoritati atque examini, totum hoc, sicut et cætera quæ ejusmodi sunt, universa reservo, ipsius, si quid aliter sapio, paratus judicio emendare. »

PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR

LA
SAINTE BIBLE

TEXTE DE LA VULGATE, TRADUCTION FRANÇAISE EN REGARD

AVEC COMMENTAIRES

THÉOLOGIQUES, MORAUX, PHILOGIQUES, HISTORIQUES, ETC., RÉDIGÉS D'APRÈS LES MEILLEURS
TRAVAUX ANCIENS ET CONTEMPORAINS.

ET ATLAS GÉOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

L'ECCLÉSIASTIQUE

INTRODUCTION CRITIQUE

TRADUCTION FRANÇAISE ET COMMENTAIRES

Par M. l'abbé H. LESÊTRE

Prêtre du diocèse de Paris

Ignoratio Scripturarum, ignoratio Christi est.
S. Jérôme.

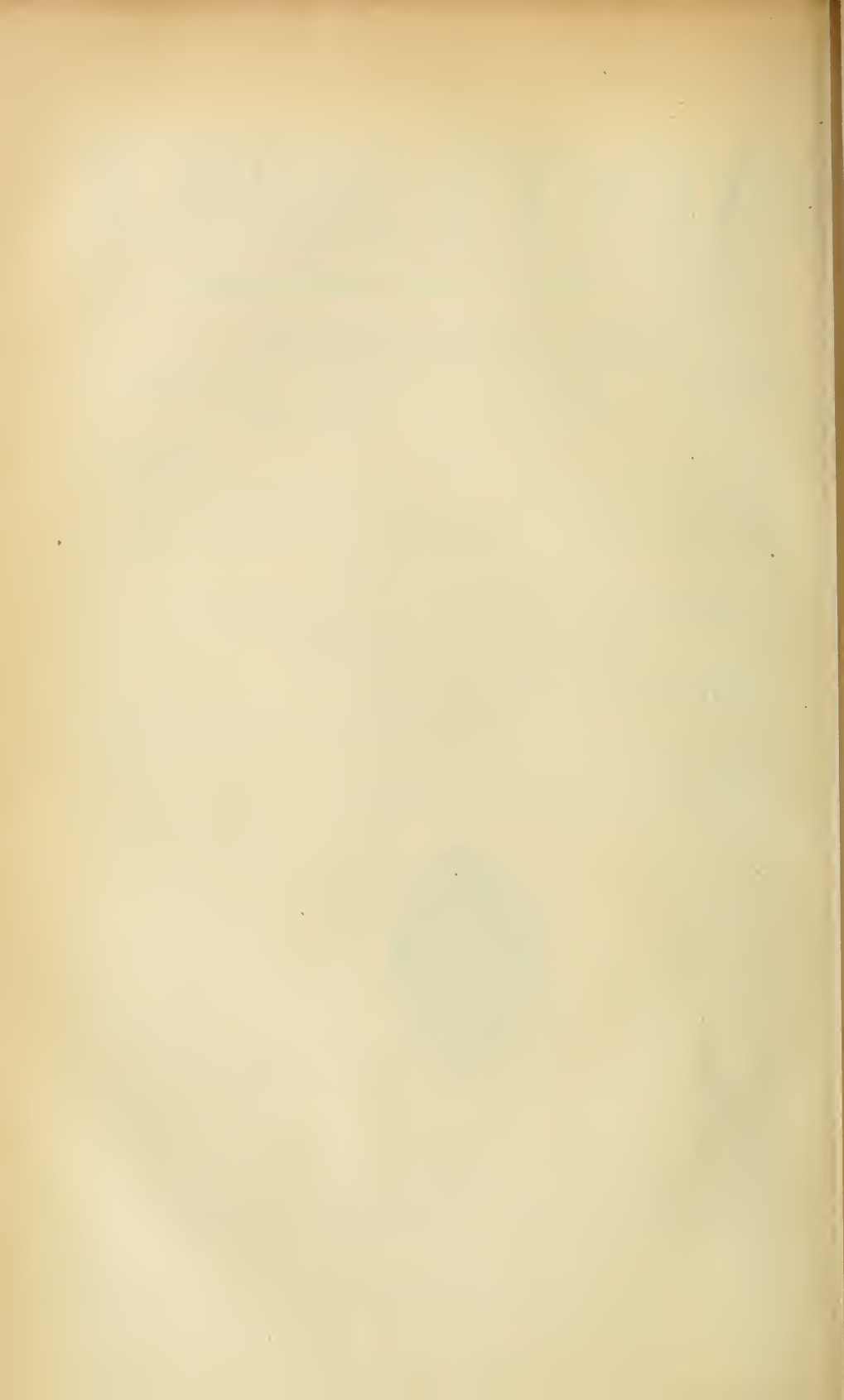


PARIS

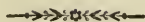
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, rue Cassette, 10

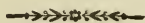
—
1896
(Tous droits réservés)



L'ECCLÉSIASTIQUE



PRÉFACE



I

TITRE DU LIVRE

Le livre qui, dans la Vulgate, vient après celui de la Sagesse, porte le nom d'*Ecclésiastique*. Ce titre, assez semblable à celui d'Ecclésiaste donné à l'un des ouvrages de Salomon, indique l'usage auquel fut primitivement consacré ce recueil d'instructions morales : c'était un livre de lecture. « Sapientia, quæ dicitur filii Sirach... apud Latinos hoc ipso generali vocabulo *Eccllesiasticus* appellatur, quo vocabulo non auctor libelli, sed scripturæ qualitas cognominata est ». Rufin, qui nous fournit ce renseignement (1), atteste aussi qu'en dehors des livres appelés *canoniques*, il y avait « alii libri, qui non sunt canonici, *eccllesiastici* a majoribus appellati. » Ainsi, le nom générique qui servait à désigner toute une classe de livres, devint en latin le nom propre de l'un deux. L'Ecclésiastique servait donc dans les assemblées des fidèles « ad ædificationem plebis (2) », et comme nous le verrons plus loin, il était éminemment propre à cet usage. « *Eccllesiasticus* unicuique justo prædicatori potest absolute congruere, qui Ecclesiam Domini sanctissimis solet monitis congregare (3) ».

En grec, le livre est intitulé Σοφία Ἰησοῦ υἱοῦ Σειράχ. Il est cité parfois avec un titre plus abrégé, σοφία Σειράχ, ou même simplement ἡ σοφία (4). Ailleurs, il est appelé ἡ πανάρετος σοφία (5), « id est, propter excellentiam virtutum suarum... virtutum omnium capax (6) ». Nous avons vu que, pour la même raison, cette épithète avait été appliquée aussi aux Proverbes, application d'autant plus concevable que les canons des premiers siècles joignaient ordinairement ensemble les trois livres de Salomon, la Sagesse

(1) *Comment. in Symbol.* 33.

(2) S. Hier., *Prol. gal.*

(3) Cassiodor. *Divin. Lect.* I, 5.

(4) Clem. Alex., *Pædag.*, I, 8, 69; Orig., *in Matt.* XIII, 4; S. Hier. : « liber Sapientiæ », *cont. Pel.* I, 33.

(5) Euseb., *Demonst.* VIII, 2, 7.

(6) S. Hier., *in II Salom.*

et l'Ecclésiastique sous cette dénomination : « Salomonis libri V (1). » Aussi le nom de *Sagesse* est-il parfois attribué indistinctement à ces cinq livres (2), et c'est l'usage que l'Eglise a retenu dans sa liturgie. Pour un motif analogue, beaucoup de Pères citent l'Ecclésiastique sous le nom de Salomon, comme fait S. Cyprien (3) : « Apud Salomonem in Ecclesiastico ». S. Jérôme rapporte que l'Ecclésiastique portait aussi quelquefois le même nom que les *Mishle* de Salomon : « Fertur et panaretos Jesu filii Sirach liber... quorum priorem hebraicum reperi, non Ecclesiasticum, ut apud Latinos, sed *Parabolas* prænотatum, cui juncti erant Ecclesiastes et Canticum canticorum, ut similitudinem Salomonis non solum librorum numero, sed etiam materiarum genere coequaret (4) ». Ce nom était parfaitement applicable à un livre qui, par le fond comme par la forme, pouvait si justement être comparé aux Proverbes du sage roi.

II

L'AUTEUR DU LIVRE. — LE TRADUCTEUR. — ÉPOQUE OU ILS ONT VÉCU

I. L'auteur se nomme à la fin du livre : c'est Jésus, fils de Sirach, de Jérusalem ; L. 29. Ce nom de Jésus, Ἰησοῦς, que les Septante donnent aussi à Josué et au fils de Josédéch, attire l'attention sur le fils de Sirach, au point de vue messianique. « Josue, dux populi Israelitici, expressit typum Jesu Christi fideles suos in terram promissam, id est, in regnum cœleste deducunt. Jesus, filius Josedech, tanquam pontifex, repræsentavit sacerdotium et pontificatum Christi. Denique Jesus, Ecclesiastici auctor, præfiguravit Christum tanquam magistrum et doctorem universi (5) ». Jésus est fils de Sirach, (Σιρᾶχ, Σειράχ, parfois Σηράχ) sur lequel l'histoire ne nous fournit aucun renseignement. Quelques manuscrits, il est vrai, donnent Sirach comme fils d'Eléazar ; cet Eléazar pourrait être le grand-prêtre, frère et successeur de Simon le Juste, par qui les Septante furent envoyés à Ptolémée Philadelphie. Malheureusement, les principaux manuscrits grecs n'ont pas tous cette indication.

S. Isidore de Séville dit (6) que Jésus, fils de Sirach est « nepos Jesu sacerdotis, de quo meminit Zacharias, III, 1. » Mais il n'est rapporté nulle part que le fils de Sirach ait eu un oncle du nom de Jésus, et ce Jésus dont fait mention Zacharie est le fils de Josédéch, qui vivait 536 ans avant Jésus-Christ, date qui ne peut s'accorder avec aucune de celles qu'on assigne à la composition de l'Ecclésiastique.

Quelques-uns veulent reconnaître l'auteur de notre livre dans un Jésus mentionné par Aristée au nombre des soixante-douze interprètes envoyés à Ptolémée Philadelphie pour traduire le Pentateuque. Il serait possible

(1) Concil. Carthag. III, c. 47 ; Innoc. I, Ep. vi.

(2) S. Augustin cite les Proverbes sous ce nom. Ep. 440.

(3) *Testim.*, III, 35, 93.

(4) *Præf. in II Salom.*

(5) Veith, *Script. sacr. contr. Incred. propugn. De Ecclesiast.* p. 4

(6) *De Eccles. Offic.* I, 12.

qu'il en fût ainsi, mais les détails que contient la lettre attribuée à Aristée ont trop peu d'authenticité pour qu'on puisse y ajouter foi. Si d'ailleurs le fils de Sirach eût été parmi les Septante, son petit-fils en ferait sûrement mention dans son prologue.

Dans sa chronique, Georges le Syncelle (1) nous a laissé une indication plus inacceptable encore. Le douzième grand-prêtre (après l'exil) fut Simon, et ensuite Ἰουδαίων γ' ἀρχιεράτευσεν Ἰησοῦς ὁ τοῦ Σιράχ, ὁ τὴν σοφίαν γράψας τὴν καλουμένην πανάρετον, ἐν ᾗ μέμνηται καὶ Ὀνείου τοῦ πρὸ αὐτοῦ. Les deux premiers grands-prêtres du nom d'Onias ont eu pour successeurs Simon I et Simon II; le Jésus, fils de Sirach, successeur d'Onias, ne serait autre que le successeur d'Onias III, Jason, dont le nom grécisé est le même que celui de Jésus. Or, il est de toute impossibilité de concilier ce que nous connaissons positivement du caractère de Jason, II Mach., iv, 7-10, avec l'idée que nous devons nous faire d'un auteur sacré, sans parler des autres raisons qui démontrent que le chroniqueur a fait une confusion de noms.

La version syriaque appelle notre auteur, au commencement du livre, fils de Siméon Asiro. Ce nom de Siméon ou de Simon, porté par deux grands-prêtres, n'a pu être ajouté que sur la foi de traditions erronées. Le nom d'Asiro, qui signifie « captif », n'est autre chose que le nom de Sirach, défiguré par le traducteur.

Ce qui est certain, c'est que Jésus était de Jérusalem, comme il le dit dans la suscription du livre, L, 29, et comme le donne à penser la manière dont il parle de la ville sainte, notamment xxiv, 13. Il traite avec le plus grand respect la tribu sacerdotale, mais rien dans son livre ne fait supposer qu'il lui appartînt, et, quand il décrit les pompes religieuses où le grand-prêtre apparaissait escorté des lévites, il parle moins en ministre du culte qu'en spectateur respectueux des magnifiques cérémonies du temple; L, 13, 14. Du chapitre xxxviii, 1-15, d'autres infèrent qu'il était médecin, et Grotius trouve même dans ce qui est dit, LI, 35, la preuve que le fils de Sirach, enrichi par l'exercice de son art, s'était acquis « multam requiem », c'est-à-dire « vitam non inopem ». On pourrait conclure presque aussi logiquement de xxxviii, 29-31, que notre sage était forgeron. Le texte du livre nous donne à penser seulement que Jésus était un de ces sages qui cherchaient dans l'étude des Saintes Lettres et dans les voyages, xxxiv, 12, particulièrement en Egypte, où la situation des Juifs était alors si florissante, les éléments d'une solide instruction. Pourtant, la plus grande partie de sa vie dut se passer à Jérusalem, près de ce temple qu'il aimait à contempler tout rayonnant aux mille feux du soleil, L, 7, et dont il suivait avec tant d'amour les mystérieuses cérémonies. Après avoir eu à gémir de l'oppression plus ou moins déguisée qui pesait sur son peuple, xxxvi, 1-19, il finit par être lui-même victime de dénonciations calomnieuses auprès du roi, et n'échappa qu'à grand-peine à la mort, LI, 5-10.

On sait donc peu de chose sur la vie du fils de Sirach; quant à l'époque où il a vécu, il serait assez facile de la déterminer, sans une coïncidence tout à fait extraordinaire de noms identiques. Le tableau suivant aidera à

(1) Cité par Fritzsche, *Einleit.* p. 44.

comprendre la discussion que nous allons entamer pour éclairer la question.

DATES	ROIS D'ÉGYPTE.	GRANDS PRÊTRES.	ROIS DE SYRIE.
323	Ptolémée I, Soter.		
321		Onias I.	
310 (?)		Simon I, le Juste.	
290 (?)		Eléazar.	
285	Ptolémée II, Philadelphie		
		Manasseh.	
247	Ptolémée III, Evergète.		
241 (?)		Onias II.	
226 (?)		Simon II.	
223			Antiochus le Grand.
222	Ptolémée IV, Philopator.		
217	<i>Tentative de Ptolémée pour entrer dans le Saint des Saints.</i>		<i>Bataille de Raphia, à la suite de laquelle Antiochus s'empare de la Judée.</i>
205	Ptolémée V, Epiphane.		
199 (?)		Onias III.	
187			Séleucus Philopator.
181	Ptolémée VI, Philométor.		
175		Jason.	Antiochus Epiphane.
172		Menelaus.	
170	Ptolémée VII, Physcon. (Evergète II) pendant la captivité de son frère.		
164			Antiochus Eupator.
163		Aleimus.	
162			Démétrius Soter.
160		Jonathan.	
150			Alexandre Bala.
146	Ptolémée VII, (seul).		
117	Ptolémée VIII, Soter II.		

L'Ecclésiastique nous fournit des données historiques qui peuvent servir de base à nos recherches. Dans son prologue, le traducteur nous dit qu'il est venu en Egypte sous le règne de Ptolémée Evergète, et dans le cinquantième chapitre du livre, l'auteur fait l'éloge du grand-prêtre Simon, fils d'Onias. Or, l'histoire nous parle de deux Ptolémées qui ont porté le nom d'Evergète, Ptolémée III (247-222), et Ptolémée VII (170-117), et les annales juives comptent aussi deux grands-prêtres du nom de Simon, tous deux fils d'Onias, Simon I, fils d'Onias I (310-290), et Simon II, fils d'Onias II (226-199), à peu près aussi distants l'un de l'autre que les deux Ptolémées. On ne saurait imaginer une coïncidence plus singulière. De là, quatre opinions sur l'époque où a dû vivre le fils de Sirach.

1° D'après les partisans d'une première opinion, Delitzsch, Fritzche, Rohrbacher, Bossuet, etc., c'est sous Ptolémée VII que le traducteur est venu en Egypte; il y arriva en effet « la trente-huitième année sous le roi Evergète »; et qu'entendre par cette trente-huitième année, sinon celle du règne? On sait que dans l'antiquité la chronologie reposait sur les années du règne, et c'était ainsi que comptaient les Juifs en particulier; du reste, si on faisait commencer ces trente-huit ans à une autre époque, à la naissance du traducteur, par exemple, il est de toute évidence que cette indication n'aurait plus aucun intérêt. Or, le premier Ptolémée Evergète n'a régné que 25 ans; c'est donc du second qu'il est ici question.

Ptolémée V Epiphane avait laissé deux enfants en bas âge ; l'ainé, Ptolémée Philométor, commença son règne à l'âge de cinq ans, sous la régence de sa mère Cléopâtre, qui sut maintenir la paix jusqu'à sa mort (173). Trois ans après, à la suite d'une guerre malheureuse, le jeune prince fut emmené en captivité par le roi de Syrie, Antiochus Epiphane, et son frère Ptolémée VII gouverna en son absence pendant quatre ans. A son retour, Philométor régna conjointement avec son frère, jusqu'à ce que, sur l'ordre du sénat romain intimé par Popilius, il fut obligé de lui céder à titre de royaume particulier la Lybie, la Cyrénaïque et l'île de Chypre (164). En 146, Philométor périt dans une guerre contre le prétendant de Syrie, Alexandre Bala, et toutes les provinces qui relevaient de la couronne d'Égypte passèrent sous le sceptre d'Evergète. Il semblerait que ce dernier n'aurait dû compter ses années de règne qu'à dater de la mort de son frère, mais un document positif nous apprend qu'il les faisait remonter jusqu'à son premier avènement, en 170. Voici comment s'en exprime Porphyre, dont Eusèbe nous a conservé les paroles dans sa chronique : « Rappelé de Cyrène, et proclamé roi, Evergète enregistre (*ἀναγράφει*) ses années du moment où il fut nommé roi pour la première fois, de sorte qu'à la mort de son frère, il sembla qu'il avait déjà régné 25 ans, et en tout 54 ; car c'est la trente-neuvième année de Philométor qu'il fut proclamé roi, mais il ordonna de compter cette année pour la vingt-cinquième de son règne ; et ainsi tous les deux régnèrent en tout 64 ans. Philométor 35, et Evergète le reste : c'est cette subdivision qui parfois est cause qu'on s'est trompé. » Ainsi, point de doute possible ; si Evergète a régné 29 ans en réalité, il en a régné 53 d'après la supputation officielle qu'il imposait lui-même ; la trente-huitième année de son règne est donc l'an 132. Si le traducteur du livre vivait en 132, l'auteur, son grand-père, florissait sous Ptolémée IV, pendant les dernières années du pontificat de Simon II, et ensuite sous Onias III ; et comme, de l'aveu presque général, il parle du grand-prêtre Simon en témoin oculaire dans l'éloge qu'il fait de lui, il reste à conclure que cet éloge est celui de Simon II. L'Ecclésiastique fait allusion à une époque troublée, ce qui convient parfaitement au pontificat de Simon II, qui « curavit gentem suam et liberavit eam a perditione », L. IV, en particulier à l'occasion de la tentative sacrilège de Philopator, racontée au troisième livre des Machabées (1). Sans doute, Simon II n'est guère connu dans l'histoire que par cet épisode, mais nous n'en savons pas beaucoup plus sur Simon I, et le surnom de Juste qui lui est attribué, tout en donnant une haute idée de sa piété, n'est pas suffisant pour prouver qu'il ait été un personnage important, digne du grand éloge que le fils de Sirach fait de lui. L'auteur ne prend pas soin, il est vrai, de distinguer son héros d'avec Simon I, mais les contemporains ne s'y trompaient pas, et pour eux, Simon était le dernier grand-prêtre de ce nom qu'ils eussent connu. D'après ces données, l'Ecclésiastique aurait été terminé après la mort de Simon II, vers l'an 180, et traduit vers l'an 130.

2° Les trois autres opinions ont ceci de commun qu'elles reconnaissent Simon I dans le personnage que l'auteur loue si magnifiquement. Les par-

(1) Cf. Comment. de L, 4.

tisans de la première opinion déprécient par trop les mérites de ce grand-prêtre, à qui fut décerné le surnom de Juste, à cause de sa piété envers Dieu et de son dévouement envers ses frères : ὁ δίκαιος ἐπικληθεὶς διὰ τὸ πρὸς τὸν θεὸν εὐσεβὴς καὶ τὸ πρὸς τοὺς ὁμοσφύλους εὖνοον, dit Josèphe (1), qui reconnaît ainsi à Simon le Juste les mérites que le fils de Sirach salue dans son héros. L'histoire ne nous parle guère de Simon le Juste, mais nous savons qu'il eut un rôle important dans les temps qui suivirent la captivité. Il passe pour avoir été le dernier chef de la grande synagogue (2), instituée par Esdras pour la conservation et l'interprétation des Livres sacrés. On lui attribue même parfois l'honneur d'avoir clos le canon de l'Ancien Testament (3). En présence d'une personnalité si illustre et si populaire, l'auteur ne pouvait faire l'éloge de Simon II sans le distinguer formellement de son prédécesseur, et, à son défaut, le traducteur devait prendre ce soin : « scilicet Simonem II ut ipse Siracides Oniæ filium simpliciter appellare potuerit, tamen nepos debebat, populi gratia, accuratius significare, cum et prior ille Simon Oniam quemdam patrem habuisset (4). » Ni l'un ni l'autre n'ont fait cette distinction, c'est donc que pour un Juif il n'était pas plus facile de se tromper quand on lui parlait du grand pontife Simon, qu'il n'est possible à un chrétien d'être embarrassé quand on célèbre la gloire d'un Grégoire, d'un Léon et d'un Innocent.

Ce premier point établi, on se sépare dès qu'il est question de fixer l'époque où vivait le fils de Sirach. J. Horowitz (5) admet deux points comme incontestables : l'auteur a bien vécu du temps de Simon I dont il fait l'éloge ; le traducteur est venu en Egypte sous Ptolémée VII, le seul des deux Evergètes qui ait eu trente-huit ans de règne. Mais de la mort de Simon I à la trente-huitième année du roi d'Egypte, il s'est écoulé 168 ans ; il n'est donc pas possible que le traducteur soit le petit-fils de l'auteur. Toute la difficulté, dans cette hypothèse, vient du nom de πάππος, que l'auteur du prologue donne au fils de Sirach ; voici comment Horowitz cherche à la résoudre. Le traducteur ne paraît pas avoir connu personnellement celui qu'il appelle son grand-père, car la mention qu'il en fait dans son prologue est des plus brèves : « Mon grand-père Jésus, après s'être appliqué à lire attentivement la loi, les prophètes et les autres livres qui nous ont été légués par nos pères, voulut aussi écrire quelque chose qui eût trait à l'instruction et à la sagesse. » On est donc en droit de ne pas prendre à la lettre les mots ὁ πάππος μου, ils ne désignent ici, comme dans plusieurs endroits de la littérature classique, que l'ancêtre en général. Le livre serait donc de l'an 280 environ, et sa traduction de l'an 130.

3^o Winer (6), de Wette, vers le sentiment desquels penche Wetscott (7),

(1) *Antiq.* II, 2, 5.

(2) « On croit qu'elle existait du temps d'Esdras ou fut fondée par lui. Elle compta cent-vingt membres et fut gardienne de la doctrine et de la loi. On cite comme un de ses derniers chefs Simon le Juste, grand-prêtre, et un des docteurs les plus distingués sous les premiers Ptolémées. Plus tard la triple dignité de Pontife, de Docteur ou *Rabbi* et de *Nasi* ou prince de la Synagogue, ne fut plus réunie dans une seule personne. » Dollinger, *Pagan. et Jud.* x, 43.

(3) *Dict. of the Bibl. High-Priest*, p. 841.

(4) Winer, *de Utriusque Sirac.* ætat. 46.

(5) *Das Buch. J. Sirach. Monatsschr. des Judenth.* Breslau, Mars-Mai 1863.

(6) *Op. cit.*

(7) *Dict. of the Bibl. Ecclesiast.*

admettent l'éloge de Simon le Juste, et le séjour du traducteur en Egypte sous Ptolémée VII; seulement ils prennent à la lettre le mot de πάππος. Le traducteur a vécu en l'an 130, donc son grand-père écrivait vers l'an 180. On veut qu'il ait été contemporain de Simon I, mais on n'a pour confirmer cette idée que la manière dont il décrit la magnificence du culte auquel présidait le grand-prêtre; or, c'est là une base assez fragile, car, en voyant officier Onias II ou Simon II, le fils de Sirach pouvait facilement se représenter ce qu'étaient les augustes cérémonies sous Simon le Juste. Les allusions à l'oppression d'Israël, xxxvi, li, que contient le livre, conviennent très bien aux premières années du second siècle; c'était le moment où la Palestine venait de passer de la domination des rois d'Egypte à celle du roi de Syrie, et la transition n'avait pas laissé que d'être pénible. On peut donc placer la composition du livre vers cette année 180, et sa traduction cinquante ans plus tard.

4° La quatrième opinion, qui est la plus probable (1) et fait vivre le traducteur sous Ptolémée II Evergète, est soutenue par les protestants Hug, Keil, et les catholiques Welte, Danko (2), Corneille Lapierre, Haneberg, etc. Les auteurs qui font vivre le traducteur sous Ptolémée VII sont amenés à cette conclusion, en grande partie, par le désir de reculer la traduction des Septante jusqu'à la fin du second siècle avant Jésus-Christ. Notons d'abord que ce retard n'est nullement nécessaire. Ce fut sous Ptolémée Philadelphie (285-247) que les Septante furent envoyés à Alexandrie pour traduire le Pentateuque; ce travail n'a pas demandé de longues années, et l'on put s'occuper très rapidement de la traduction des Prophètes et des Hagiographes, impatiemment réclamée par la communauté des Juifs hellénistes. Pour exécuter cette grande entreprise, à laquelle bon nombre d'hommes habiles ont pu mettre la main, a-t-il fallu un siècle et demi (270-130)? C'est infiniment peu probable: la traduction a dû se terminer bien plus tôt, et être fort avancée dès le règne de Ptolémée III Evergète. Le traducteur de l'Ecclésiastique a donc très bien pu vivre sous le règne de ce prince, et trouver dès cette époque traduits en grec la Loi, les Prophètes, et une partie des Hagiographes, car les mots τὰ λοιπὰ τῶν βιβλίων, remarque fort à propos H. Reusch (3), n'impliquent pas que les Hagiographes fussent déjà complètement traduits.

La mention que fait le prologue de la traduction grecque des Saintes Ecritures ne nous fait donc pas nécessairement descendre jusqu'à l'année 130.

Voyons maintenant sur quelles raisons on peut se fonder pour faire vivre le petit-fils de Jésus sous le règne du premier Evergète. Tout d'abord, si Ptolémée VII prenait le nom d'Evergète, il ne faut pas oublier que ce titre honorifique était loin d'obtenir la ratification de ses sujets : ὁ αὐτὸν μὲν Εὐεργέτην ἀνακηρυττῶν, ὑπὸ δὲ Ἀλεξανδρείων Κκακεργέτης ὀνομαζόμενος (4). Si les Alexandrins se gênaient si peu pour donner à leur prince le nom de Kakergète, qu'il méritait à coup sûr, pour quelle raison l'auteur de notre prologue eût-il tenu à lui conserver un surnom immérité? C'eût été une basse flatterie, indigne d'un homme grave et indépendant. Porphyre, dans

(1) Cf. M. Vigouroux, *Man. bibl.* II, *Ecclesiast.*

(2) Cf. H. Reusch, *Einleit. in das Alt. Testam.* p. 149.

(3) *Op. cit.* p. 496.

(4) *Athen.* XII, 73.

le texte cité plus haut, maintient à Ptolémée VII l'appellation d'Evergète, il est vrai; mais il faut remarquer que cet écrivain nous fait surtout connaître l'idée que le prince se faisait de lui-même, de son caractère et de la durée de son règne. Ajoutons que les monuments du temps ne donnent le surnom d'Evergète qu'à Ptolémée III (1). Ptolémée VII est beaucoup plus connu sous le nom railleur de Physcon, le Ventru, que lui ont donné les contemporains, et que l'histoire lui a conservé. « Erat et vultu deformis et statura brevis et sagina ventris non homini, sed belluæ similis (2) ». Enfin le texte grec du prologue ne s'explique pas nécessairement de la trente-huitième année d'Evergète. Voici, en effet, ce que nous y lisons : ἐν γὰρ τῷ ὀγδοῷ καὶ τριακοστῷ ἔτει ἐπὶ τοῦ Ἑβεργέτου βασιλείως, κ. τ. λ. Il est très vrai que des tournures identiques marquent la date d'un règne dans Aggée et Zacharie (3); dans tout le reste de la Bible grecque, on trouve la formule bien plus régulière : ἐν ἔτει... avec le génitif, pour donner une indication chronologique de cette nature (4). Le traducteur de l'Ecclésiastique qui maniait habilement la langue grecque, comme son travail en fait foi, n'aurait pas employé une expression si peu correcte s'il avait voulu marquer la trente-huitième année du règne fictif de Ptolémée VII. En tous cas, nous sommes parfaitement en droit de traduire, comme Haneberg (5) : « dans sa trente-huitième année, sous le règne de Ptolémée Evergète. »

Drusius et Linde (6) font aussi dater ces trente-huit ans de la naissance de l'auteur. Nous trouvons dans Ezéchiel, I, 1; VIII, 1, des indications chronologiques qui n'ont pour base ni le début d'un règne, ni la naissance de l'écrivain, mais des événements marquants; il se pourrait donc que les trente-huit ans en question eussent un autre point de départ, que le manque de documents empêche malheureusement de préciser.

Si le traducteur est venu en Egypte sous Ptolémée III, c'est au plus tard vers l'an 223. Son grand-père, le fils de Sirach, avait donc connu Simon le Juste, mort en 290; et s'il n'est pas permis de le conclure absolument du texte, on peut du moins le conjecturer de la manière la plus plausible. « Simonis... pietatem, egregia facta et decus sacerdotale vividissimis coloribus prolixius depinxit, ita ut vix dubitandum quin ipse illum cognoverit, ipseque, quæ narravit, viderit (7). » C'est par l'éloge de ce grand pontife qu'il termine son ouvrage; mais il en parle comme de quelqu'un qui n'est plus, L, 1, d'où nous concluons que la fin tout au moins de l'Ecclésiastique est postérieure à son pontificat.

Eusèbe (8) nous fournit un autre renseignement assez précis sur le fils de Sirach : « Après la mort d'Alexandre le Macédonien, et après le pon-

(1) H. Rosellini, *Monum. d'Égypt. et de Nubie*, I, 2.

(2) Justin, XXXVIII, 8.

(3) Agg., I, 1 : ἐν τῷ δευτέρῳ ἔτει, ἐπὶ Δαρείου του βασιλείως. Zach., I, 1; I Mach., XIV, 27. C'est par des considérations extrinsèques, et non en vertu du texte, qu'on traduit ici : sous la seconde année de Darius.

(4) Cf. III Reg. XIV, 25; XV, 9; IV Reg., VIII, 16; IX, 29; Judit., I, 1; Jer., I, 3; Dan. IX, 1 : ἐν τῷ πρώτῳ ἔτει Δαρείου...; Luc, III, 1, etc.

(5) *Rèvel. bibl.* VI, 4, 36.

(6) Cf. Van Gilse, *Comment. ad quæst.* Amsterd. 1830, p. 40.

(7) Bretschneider, *Lib. Jes. Sirac. Prol.* p. 6.

(8) *Demonst. evang.* VIII, 2.

tife que nous avons nommé (Jaddus), Onias fut investi du souverain pontificat, et mis à la tête de la nation... Après Onias, le pouvoir juif passa aux mains d'Eléazar, sous lequel les Septante traduisirent les divines Ecritures, en faveur des bibliothèques d'Alexandrie. Après lui, vint un autre Onias, auquel succéda Simon. C'est de son temps que vécut le célèbre Jésus, fils de Sirach qui composa la Sagesse qui porte le titre *panaretos*. » S. Jérôme (1) reproduit le même document, avec une légère modification : « ... Simon, quo regente populum, Jesus, filius Sirach, *scripsit* librum qui græce *πανάρητος* appellatur. » D'après toutes ces indications, le fils de Sirach, après avoir été contemporain quelques années de Simon le Juste, aurait encore vécu et écrit sous son quatrième successeur, Simon II, ce qui est fort possible. D'après le tableau que nous avons donné au commencement de ce paragraphe, le fils de Sirach, en lui supposant dix ans à la mort de Simon le Juste, en aurait eu quatre-vingt-quatorze à l'avènement de Simon II. Mais hâtons-nous de dire que rien n'est plus incertain que la chronologie des grands-prêtres. R. S. Poole (2) fait mourir Onias II, fils de Simon le Juste, et lui donne pour successeur Simon II, son fils, en 226; Haneberg (3), place, dubitativement, il est vrai, le pontificat de Simon II de 254 à 222, ce qui nous donne une toute autre facilité pour faire vivre notre auteur sous l'un et l'autre Simon.

Le dernier document dont on cherche à tirer parti pour fixer l'époque de la composition du livre, ce sont les allusions à l'état politique de la nation, que renferme l'Ecclésiastique. Ces allusions, à vrai dire, se bornent à des généralités. Le chapitre xxxix implore la miséricorde divine en faveur d'Israël; l'auteur y demande que son peuple soit délivré de ses ennemis, et que les tribus soient rassemblées de nouveau dans le sein de la patrie. Pour comprendre cette prière, il suffit de se rappeler qu'à la suite de ses expéditions en Judée, Ptolémée I Soter avait emmené une foule de Juifs en Egypte; qu'après le retour de la captivité, beaucoup d'autres étaient demeurés parmi les nations, et que pendant le règne de Ptolémée Philadelphie, la Palestine eut à souffrir de la lutte engagée entre l'Egypte et la Syrie, à raison de sa position qui en faisait le champ de bataille ordinaire de toutes les guerres entre l'Afrique et l'Asie. Simon le Juste est loué pour avoir délivré son peuple de la perdition, L. 4; mais « verba ista de quovis Pontifice, quacumque etiam occasione bene de populo merito dici queunt, imprimis de tali Pontifice, qualem Simonem I ex historia cognovimus (4). » Quant à la persécution dont parle le dernier chapitre, elle est purement personnelle à l'auteur, et rien dans le texte n'autorise à l'étendre à d'autres.

En résumé, il est difficile de donner raison de la date contenue dans le prologue; mais on peut regarder comme certain que le fils de Sirach fait l'éloge de Simon le Juste, et comme très probable qu'il a vécu du temps de ce pontife, et que son petit-fils est venu en Egypte sous Ptolémée III Evergète. En conséquence, l'Ecclésiastique aurait été écrit vers l'an 280 et

(1) In ix Daniel.

(2) *Dict. of the Bibl. Onias*.

(3) *Op. cit.* vi, 4, 7.

(4) Van Gilse, *Op. cit.* p. 9.

traduit vers 230, c'est-à-dire un siècle plus tôt que ne le prétendent la plupart des auteurs protestants et rationalistes.

II. Le traducteur du livre ne nous est pas plus connu que l'auteur. Nous trouvons cependant sur lui quelques renseignements dans un autre prologue dont l'authenticité n'est pas établie, mais qui est attribué à S. Athanase (1). En voici la teneur : « Ce Jésus fut fils de Sirach, et petit-fils (ἑγγονος) de son homonyme Jésus. Il vécut dans les temps qui suivirent la captivité et le retour, et ainsi, après presque tous les prophètes. Or, son aïeul Jésus, comme il le témoigne lui-même, fut parmi les Hébreux un homme habile et très sage, qui non-seulement recueillit les bonnes maximes des autres hommes instruits qui l'avaient précédé, mais formula de son côté beaucoup de sentences pleines de science et de sagesse. Lorsque, laissant ce livre, qui est comme une sorte de recueil, le premier Jésus quitta la vie, Sirach le recueillit après lui et le laissa à son fils Jésus. Celui-ci l'ayant eu enfin entre les mains, rédigea avec soin le tout en un seul volume, et lui donna pour titre la Sagesse, avec son nom et celui de son père, par conséquent, le nom de son grand-père, afin d'engager le disciple, par ce titre de Sagesse, à parcourir le livre avec plus de zèle et d'attention. Il contient donc des maximes de sagesse, des énigmes, des paraboles, et quelques histoires particulières, aussi anciennes que pieuses, d'hommes aimés de Dieu; de plus, des prières et des hymnes du même auteur, et enfin l'énumération des bienfaits que Dieu a accordés à son peuple, et des maux dont il a accablé ses ennemis. Ce Jésus fut certainement un disciple de Salomon, non moins digne que lui de porter le nom de sage et de savant, et qui en eut en effet et la réalité et le nom. » Ce document, qui doit être du IV^e siècle après Jésus-Christ, renferme quelques indications auxquelles le nom de S. Athanase donne de la valeur : le traducteur se serait appelé Jésus, fils de Sirach, comme son grand-père; c'est aussi lui qui aurait réuni en collection les écrits laissés par son aïeul, et peut-être agencé par groupes certaines sentences autrefois détachées. Quant à ce qui est dit à la fin de cette pièce, que la Sagesse de Sirach renferme, après les histoires particulières, l'énumération des bienfaits accordées à Israël, et des châtimens qui ont accablé les ennemis du peuple de Dieu, nous n'en trouvons point la justification dans le contenu de l'ouvrage. Nous avons lieu de croire que l'auteur de ce prologue a eu entre les mains un manuscrit où le livre de la Sagesse était transcrit à la suite de l'Ecclésiastique, ce qui expliquerait pleinement la mention qui termine sa courte notice. Ce second prologue n'est pas inséré dans les éditions authentiques du texte sacré.

III

LE TEXTE ORIGINAL. — LES TRADUCTIONS.

I. — A l'époque où écrivait le fils de Sirach, le syro-chaldaïque ou araméen était la langue usuelle du peuple. Plusieurs auteurs, J. Van Gilse entre autres, en concluent que l'Ecclésiastique a été primitivement com-

(1) *Sinops & Script.*

posé dans cette langue. Ceci ne peut se soutenir, surtout depuis que Delitzsch a savamment démontré (1) que si, au second siècle avant Jésus-Christ, l'araméen était parlé par le peuple, l'hébreu n'avait pas cessé d'être la langue écrite et officielle. Ce n'est donc pas par amour-propre national ni pour pallier la décadence littéraire et politique de sa patrie que le traducteur nous dit que son aïeul a écrit *ܐܠܗܝܐ* : cette expression doit se prendre à la lettre. S. Jérôme, dont nous avons cité le témoignage au début, a vu le manuscrit hébreu. On a contesté sa parole. Van Gilse imagine qu'il n'a eu sous les yeux qu'une version araméenne écrite en lettres hébraïques ; Fritzsche (2) s'étonne de voir réunis ensemble dans le manuscrit dont parle le savant Docteur, l'Ecclésiaste, le Cantique et l'Ecclésiastique ; ce dernier n'aurait-il pas été confondu avec les Proverbes ? La compétence du Saint en pareille matière, et le soin minutieux qu'il apportait au contrôle de tout ce qui avait rapport à ses études bibliques, ne permettent pas de penser qu'il ait pu se tromper au point qu'on l'insinue. Au reste, l'examen du texte lui-même confirme l'existence d'un original hébreu. Le traducteur a fait quelques fautes qui consistent à prendre, parmi plusieurs sens du mot qu'il doit rendre, celui qui convient le moins ; en reconstituant l'original selon les exigences du contexte, on arrive parfois à un mot hébreu à double sens, tandis que le terme chaldéen correspondant est dépourvu de toute ambiguïté. En voici un exemple. Au chapitre xxv, 22, le traducteur nous dit qu'il n'y a point de « tête pire que la tête du serpent. » Le mot hébreu correspondant est *rosh*, qui veut dire *tête* et *venin*. Les commentateurs sont d'accord qu'il fallait traduire ici : « pas de venin pire que le venin du serpent » ; or en chaldéen, le mot *rosh* veut bien dire *tête*, mais non *venin* ; en cette langue, la faute de traduction n'aurait donc pas été possible. Les remarques de ce genre pourraient être multipliées. Le Talmud contient, sous le nom de Ben-Sira, plus de quarante citations, plus ou moins textuelles, empruntées à l'Ecclésiastique ; or presque toutes sont en hébreu, et quelques-unes seulement en chaldéen. Notre livre a donc été écrit primitivement en hébreu (3), et Scaliger (4) s'est lourdement mépris en prétendant que le livre a été « ab ipso Jesu græce editum. »

II. — Le petit-fils de l'auteur a traduit le livre en grec. Sa traduction prouve qu'il était également versé dans les lettres hébraïques et dans les lettres grecques. Il se trompe quelquefois, mais assez rarement, et encore beaucoup des erreurs qu'on lui reproche sont-elles discutables. Sa traduction mérite à coup sûr plus d'éloges que la plupart de celles que nous devons aux continuateurs des Septante. Son grec est assez élégant, et les passages où il laisse quelque peu à désirer sous ce rapport sont visiblement calqués sur l'hébreu, ce qui est pour nous une garantie de plus en faveur de la fidélité de son travail. Linde (5) observe que « nepos in versione sua... perspicue ostendit, se familiaritatem cum hac (Alexandrina) versione contraxisse ». Il s'inspire en effet, autant que possible, de la tra-

(1) *Gesch. der jud. Poes.* p. 203.

(2) *Einleit.* p. 20.

(3) Ainsi pensent Lowth, *Poës. sacr. des Hébr.*, Eichhorn, etc.

(4) *Ep.* 291.

(5) *Sent. Jes. Sirach., Introd.*, 16.

duction des Septante. Ainsi le mot ἐπαγωγῆς, II, 2, est emprunté à Deut., XXXII, 36; ὁδὸν ἀποτροφῆς ὁρθολογῶς σοφῶν, XX, 31, vient de Deut., XVI, 19. Dans les chapitres XLIV et XLV, beaucoup d'expressions sont empruntées aux passages correspondants du Pentateuque; une des plus caractéristiques est celle-ci : Ἐνδὺ μετετέθη. C'est aussi d'après les Septante que le traducteur transcrit le nom de Josué : Ἰησοῦς Ναυῆ, XLVI, 1. Grâce à cette fidélité de traduction, la perte de l'original est moins sensible pour nous, et nous sommes assurés qu'il y aurait peu à gagner à la découverte de l'hébreu primitif. Le texte alexandrin a quelques membres de phrase qui ne sont pas dans le manuscrit du Vatican : nous les avons signalés en les mettant entre parenthèses dans la traduction française.

La version latine que nous possédons et qui a été insérée dans la Vulgate est antérieure à S. Jérôme; le S. Docteur ne l'a point retouchée (1). Cette version a été faite par une main assez malhabile. On y trouve des mots qu'on ne rencontre nulle part ailleurs dans la Vulgate, comme par exemple, « defunctio », I, 13, « religiositas », I, 17, 18, 26, « compartior », I, 24, « inhonoratio », I, 38, « obductio », II, 2, V, 1, 10, « receptibilis », II, 5, etc., et des formes de basse latinité, comme « peries, periet », VIII, 18, XXIII, 7, etc. En outre, la version latine est surchargée d'un grand nombre d'additions qui ne sont pas dans le grec, doubles traductions, répétitions, gloses introduites dans le texte, qui alourdissent singulièrement la pensée et dénaturent la forme poétique et parallélisme du livre. Nous avons signalé toutes ces modifications, et nous donnons en italiques dans la traduction française les passages de la Vulgate qui ne sont pas dans le grec. Toutefois, il est rare que le sens soit notablement changé par ces variantes et ces additions qui sont « utilia pleraque et bonæ frugis plena (2). »

Corneille Lapierre, Sabatier, Bertholdt croient que le traducteur latin avait l'hébreu sous les yeux; il est bien plus probable qu'il a travaillé sur un texte grec; autrement on ne trouverait pas dans sa traduction des mots comme « acharis », XX, 21, « eucharis », V, 5, etc. Il est à peu près certain, d'autre part, qu'avant S. Jérôme aucun livre de l'Ancien Testament n'avait été traduit directement de l'hébreu en latin.

La version syriaque, du premier ou du second siècle après Jésus-Christ, est également faite sur le grec (3). mais elle est incomparablement plus infidèle que la version latine. Elle tourne souvent à la paraphrase (4), et partant n'est que d'un médiocre secours pour l'intelligence du grec. La version arabe suit pas à pas la précédente.

(1) Cf. *Sagesse, Préf.* p. 3.

(2) Huet, *Demonst. evang.* 4.

(3) Sur l'hébreu, d'après Horowitz.

(4) En voici un exemple cité par Fritzsche : οὕτως ὀλίγα (ou χίλια) ἔτη ἐν ἡμέρᾳ αἰῶνος, XVIII, 9, est ainsi rendu en syriaque : mille ans dans le siècle présent ne sont pas comparables à un seul jour dans le siècle des justes.

IV

LA FORME ET LES DIVISIONS DU LIVRE.

I. — Le fils de Sirach a la connaissance parfaite de la Sainte Ecriture, à l'intelligence de laquelle il a fait servir ses études et ses voyages. Il s'inspire des pensées et des doctrines de ses prédécesseurs; pour composer son œuvre, il a glané « comme celui qui cueille les raisins derrière les vendangeurs », xxxiii, 16, dans le vaste domaine de la tradition. Non content de recueillir les sages maximes de ceux qui avaient enseigné avant lui, il ajoute à sa collection, à la manière de Salomon dans les Proverbes, de nombreuses et instructives sentences tirées de son propre fonds. Il est de toute évidence que son livre n'a pas été composé d'un seul jet; ce serait même, s'il faut en croire le prologue de S. Athanase, le petit-fils de l'auteur qui aurait « rédigé avec soin le tout en un seul volume. » Ce qui est certain, c'est que le fils de Sirach est véritablement un disciple de Salomon; non-seulement il est fidèle à sa doctrine, comme nous le constaterons plus loin, mais de plus il adopte et sa méthode et ses procédés d'exposition.

L'Ecclésiastique a d'un bout à l'autre la forme rythmique caractérisée par le parallélisme, que nous a déjà présentée le livre des Proverbes. Le style, qui se tient habituellement dans les régions voisines de la prose, comme il convient à un ouvrage didactique, s'élève parfois à la hauteur du plus pur lyrisme, comme au chapitre xxiv.

Tous les genres de parallélisme y sont représentés. On y trouve des distiques *synonymiques*, où le second membre répète le premier en l'accentuant d'une manière plus ou moins sensible :

Omnis sapientia a Domino Deo est,
Et cum illo fuit semper, et est ante ævum. i, 1.
Noli facere mala, et non te apprehendent,
Discede ab iniquo, et deficiet mala abs te. vii, 4

D'autres fois, l'*antithèse* est le nœud de la pensée :

Non sit porrecta marus tua ad accipiendum,
Et ad dandum collecta. iv, 36.
Qui quærit legem, replebitur ab ea,
Et qui insidiosa agit, scandalizabitur in ea. xxxii, 49.

Les maximes antithétiques sont beaucoup plus rares dans le livre du fils de Sirach que dans les Proverbes.

Les sentences *synthétiques*, où la pensée se développe à travers les deux hémistiches, sont assez communes :

Benefac justo, et invenies retributionem magnam,
Et si non ab ipso. c. arte a Domino. xii, 2.
Qui effundit sanguinem
Et qui fraudem facit mercenario, fratres sunt. xxxiv, 27

Le chapitre XL, 19-28, nous offre toute une série de distiques où l'idée du second vers est en *progression* sur l'idée du premier :

Vinum et musica lætificant cor,
Et super utraque dilectio sapientiæ. XL, 20.

Les distiques *paraboliques* sont fréquents, et d'allure très vive et très expressive dans l'Ecclésiastique :

Ignem ardentem extinguit aqua,
Et eleemosyna resistit peccatis. III, 33.
Vinum novum, amicus novus,
Veterascet, et cum suavitate bibes illud. IX, 45.
Qui tetigerit picem inquinabitur ab ea,
Et qui communicaverit superbo, induet superbiam. XIII, 4.

La forme des distiques est régulière dans tout l'ouvrage, à l'exception de deux ou trois sentences où l'on reconnaît une lacune dans le grec. Il est facile de se rendre compte de cette régularité en lisant le grec, ou en supprimant dans le latin les nombreuses additions qui défigurent le parallélisme de l'hébreu.

Toutefois, le fils de Sirach ne s'attache pas servilement à la forme consacrée par Salomon, et à ce point de vue, on peut dire des deux auteurs :

... Facies non omnibus una,
Neq̄ diversa tamen, qualis decet esse sororum.

Le parallélisme, qui est « la mesure la plus simple des divers membres des poèmes », qui répète harmonieusement la pensée, de telle sorte que « à peine la première vague s'est-elle doucement écoulée, ou superbement brisée contre un rocher, qu'une vague nouvelle lui succède », le parallélisme est un guide indispensable à l'intelligence de la poésie hébraïque, car « comment pourrions-nous sans lui saisir le sens de certains passages tellement obscurs que nous ne pouvons parvenir à les deviner qu'à l'aide » de cet artifice de langage (1)? Il est surtout sensible dans la langue primitive des Hébreux, qui ignore totalement le nombre oratoire de la période grecque ou latine. Mais avec le temps, cette forme poétique perd peu à peu la place privilégiée qu'elle occupait d'abord; dans les écrits gnomiques, elle cesse d'être employée d'une manière exclusive, et le fils de Sirach, en particulier, lui est assez fréquemment infidèle. Un certain nombre de sentences de l'Ecclésiastique ont les simples allures de la prose, I, 8; II, 1, 11; III, 24, 25; IV, 6, 18-20, 29; V, 3, etc.

Salomon procède habituellement par maximes brèves; ses proverbes comprennent rarement plus d'un distique, et ils sont jetés dans le livre pêle-mêle, sans ordre ni liaison. Dans l'Ecclésiastique, les proverbes détachés sont l'exception; la pensée se développe ordinairement à travers plusieurs versets, et on saisit dans celui qui a composé ou agencé le livre l'intention manifeste de grouper ensemble un certain nombre de sen-

(1) Herder, *Hist. de la Poés. des Hébr.*, 4 Dial.

tences analogues pour le fond ou dans la forme. Salomon était comme le représentant officiel et authentique de la Sagesse, il lui suffisait d'affirmer pour être cru; aussi est-il sentencieux, et parle-t-il comme quelqu'un qui ne redoute ni l'objection ni l'incrédulité. Le fils de Sirach, dont la personnalité est moins imposante, vit à une époque où la raison humaine, éveillée par les théories moins certaines que brillantes de la philosophie païenne, est déjà plus jalouse de ses droits : elle admet le précepte, mais elle aime à savoir pourquoi elle obéit. Aussi « *simplicia illa effata, nullis firmata rationibus, non amplius satisfaciebant desiderio hominum qui Sirachidis vivebant ætate. In hos si effectum habitura essent præcepta, omnibus, quas possidebat auctor, circumdata esse debebant rationibus atque argumentis, atque munita contra objectiones, quæ priscis ac parum excultis (et aussi de foi plus vive) Salomonis temporibus, nullius hominis menti oboriebantur (1)* ». Ainsi, par exemple, l'auteur veut-il exhorter son disciple à honorer le médecin, il ne se contente pas d'écrire, comme eût fait Salomon :

*Disciplina medici exaltabit caput illius,
Et in conspectu magnatorum collaudabitur,*

mais il donne les raisons qui rendent le respect nécessaire : c'est Dieu qui a créé le médecin, qui lui a donné la science, et qui veut par son intermédiaire procurer l'allègement des maux corporels; c'est Dieu qui a fait les remèdes, et qui commande la confiance envers celui qui nous les indique de sa part; personne n'a donc droit de traiter le médecin avec mépris, et de lui refuser une confiance raisonnable, quand on est dans le cas d'avoir besoin de lui, xxxviii, 1-15. Voilà un conseil étayé de bonnes raisons, et entouré de tout ce qui est capable de le faire accepter. Les exemples de pareils développements sont nombreux dans le livre.

Il y a donc, dans l'Ecclésiastique, des ressemblances assez marquées avec les Proverbes, pour justifier la parole du prologue de S. Athanase, que le fils de Sirach est le disciple de Salomon, ce que confirmera bien plus amplement l'étude de la doctrine du livre; quant aux différences entre les deux œuvres, différences de pure forme, elles s'expliquent très bien par les changements survenus avec le temps dans les habitudes intellectuelles du peuple juif, auquel s'adresse l'auteur.

II. — Il est impossible de discerner dans l'Ecclésiastique une ordonnance générale présidant à l'agencement des sujets que traite l'auteur; il ne faut donc pas compter sur une division logique du livre.

Ewald a pourtant des idées très arrêtées sur la question. D'après lui, l'ouvrage se divise en trois parties : la première i-xvi, 22, existait au quatrième siècle avant Jésus-Christ; la seconde, xvi, 23-xxxvi, 19, est l'œuvre du troisième siècle; la troisième seule serait due au fils de Sirach. On pourrait justifier la division, jusqu'à un certain point, mais il faut renoncer à connaître les raisons péremptoires sur lesquelles s'appuie Ewald pour fixer la date de chaque partie du livre.

(1) Van Gilse, p. 97.

Tetens (1) a cru remarquer que les sentences étaient groupées selon l'ordre des préceptes du décalogue, mais il est seul à faire cette remarque.

Sonntag (2) croit que l'Ecclésiastique renferme les matériaux d'un livre qui n'a pu être achevé ni mis en ordre. Pourtant ce livre n'a pas un autre aspect que les ouvrages gnomiques des anciens, les Proverbes, par exemple, et que les livres modernes qui paraissent avec le titre de Pensées ou de Maximes.

Bossuet, Corneille Lapiere, Eichhorn (3), divisent le livre en trois parties, I-XXIII; XXIV-XLII. 14; XLII, 13-L.

Bretschneider marque la fin de ses trois divisions à XXIV, 32; XXXIII, 16; L, 27. Fritzsche garde les divisions fondamentales de Corneille Lapiere, mais les subdivise en se basant sur des formules qui paraissent commencer de nouvelles instructions.

Le texte grec renferme bien un certain nombre de titres qui pourraient nous guider : XVIII, 30 : gouvernement de l'âme; xx, 29 : discours de paraboles; xxiii, 7 : enseignement de la bouche; xxiv, 1 : éloge de la sagesse; xxx, 1 : des enfants; xxx, 14 : de la santé; xxxii, 1 : des présidents; xxxiii, 25 : des esclaves; mais ces titres ne commandent que de courts morceaux, manquent dans la plupart des manuscrits, et sont l'œuvre assez arbitraire des éditeurs.

Pour donner l'idée du contenu du livre, nous reproduisons à peu près la division de Fritzsche, qui est purement accidentelle et se base sur des passages qui semblent bien indiquer le commencement et la fin de recueils différents, sans pourtant que ces sections, sauf les deux dernières, aient un caractère nettement tranché. Fritzsche subdivise en deux la troisième, ce qu'il ne nous est pas possible de faire, parce que, dans la Vulgate et dans quelques éditions grecques, les deux morceaux xxx, 27-xxxiii, 16 et xxxiii, 16-xxxvi, 19, ont été interposés. Nous indiquons, sous chaque titre principal, les sujets les plus importants traités par l'auteur.

DIVISION DU LIVRE.

PROLOGUE DU TRADUCTEUR

I. — Origine de la Sagesse. Devoirs qu'elle nous impose dans nos relations avec Dieu, avec la famille et la société, et dans notre conduite par rapport aux vices et aux vertus. I-XVI, 23.

Origine de la Sagesse, I, 1-27; ses bienfaits, IV, 12-22; exhortation à l'acquiescer, VI, 18-37; avantages de sa possession, XV, 1-10.

Devoirs envers Dieu, II, 1-23. envers les parents, III, 1-18. envers les pauvres, IV, 1-11, envers les amis, VI, 6-17. Rapports avec les femmes, IX, 1-13.

Les princes et les nations, X

Les riches et les pauvres. XIII. Usage des biens de la vie. XIV.

Dieu et la liberté de l'homme, XV, 11-22; la liberté de l'homme et la justice divine, XVI, 1-23.

(1) *Disquisit. in Sap. Jes. Sir.* 1779.

(2) *Comment. de J. S. Ecclesiast. non libro, sed libri farragine*, 1792.

(3) *Eiuleit in die Apocryph. Schrift. des A. T.* 1793.

- II. — Dieu Créateur et Providence. De la manière dont l'homme doit se conduire pour lui plaire dans les différentes circonstances de la vie, xvi, 24-xxiii, 38.
 Bonté et sagesse de Dieu dans l'exercice de sa puissance créatrice et de sa Providence, xvi, 24-xviii, 14.
 L'amitié, xxii, 24-32.
 Prière et instruction sur l'impureté et les péchés de la langue, xxiii.
- III. — Eloge de la Sagesse. Recommandations pour se bien conduire dans la société, et s'acquitter de ses devoirs extérieurs envers Dieu. xxiv-xxxvi, 19.
 Eloge de la Sagesse, xxiv.
 La femme vertueuse et la femme méchante, xxvi. Péchés de la langue, xxviii.
 Les créances et les cautions, xxix. Conduite à tenir dans les festins, xxxi, 26. xxxii, 17.
 Des sacrifices et de la prière, xxxv. Prière en faveur d'Israël, xxxvi, 1-19.
- IV. — Différentes règles à suivre dans les relations sociales. Portrait du vrai sage. xxxvi, 20-xxxix, 15.
 Les conseillers, xxxvii, 1-16. Les savants, 21-29. Les médecins, xxxviii, 1-15.
 Le deuil, 16-24. Conditions nécessaires pour pouvoir acquérir la science, 26-39.
 Portrait du sage, xxxix, 1-15.
- V. — De la création et du rôle particulier assigné à l'homme, xxxix, 16-xlii, 14.
 Les œuvres de Dieu, xxxix, 16-41.
 Misères de la vie humaine, xl, 1-11.
 Pensée de la mort, xli, 1-7.
- VI. — Louange du Seigneur par les merveilles de la nature et les hauts faits des grands hommes, xlii, 15-L, 23.
 Les merveilles de la nature, xlii, 15-xliii, 37.
 Eloge des hommes illustres, xliiv-L, 23.
 Conclusion du livre, L, 23-31.
 Dernière prière et dernière instruction de l'auteur, LI.

Quelques-uns ont douté de l'authenticité de ce dernier chapitre, et l'ont attribué au traducteur; mais bien qu'il ait été ajouté après coup, il n'en est pas moins du fils de Sirach, comme tout le reste du livre : il n'y a aucune raison sérieuse pour penser autrement.

V

CANONICITÉ ET INSPIRATION DU LIVRE

Les Juifs n'avaient pas inscrit l'Ecclésiastique dans leur canon, qui probablement était clos à cette époque, et qui n'admettait que des livres écrits en hébreu; or ce fut surtout dans sa traduction grecque que l'Ecclésiastique se répandit, et le succès même qu'il obtint parmi les Juifs hellénistes n'était pas de nature à le faire accueillir en Palestine comme livre sacré. D'autre part, remarque Ewald (1), il pouvait sembler inutile à plusieurs de placer une nouvelle collection de sentences à côté des Proverbes de Salomon. Les Pharisiens proscrivaient le livre parce qu'il ne mettait pas assez en saillie quelques-unes des doctrines qui leur tenaient le plus

(1) Ap. Fritzsche, *Einleit.* p. 36.

au cœur, comme, par exemple, le dogme de la résurrection; d'autres, parce qu'en un temps où le souverain pontificat était devenu le prix de l'intrigue et le jouet de l'ambition, il leur déplaisait d'entendre rappeler que cette dignité avait été assignée à perpétuité par Dieu à la famille d'Aaron, XLV, 30. Une glose du rabbin Salomon Yarhi, insérée dans la Gémara, avoue que ce livre a été rejeté parce qu'on y reconnaît la pluralité des personnes divines, et sur ces paroles du Talmud : « nul Israélite n'aura part au siècle futur s'il lit les livres étrangers », le même recueil ajoute : « tels que le livre de Ben-Sira », en parlant de l'Ecclésiastique. Peut-être les oppositions qui faillirent amener la mort de l'auteur poursuivirent-elles son œuvre, et empêchèrent-elles qu'après sa mort elle ne fût accueillie comme elle méritait de l'être.

A Alexandrie, les hellénistes mettaient ce livre dans leur canon, comme tous ceux de la Bible grecque; au quatrième siècle, il y avait des rabbins qui le regardaient comme canonique, et qui saluaient dans le fils de Sirach un héritier de la sagesse de Salomon. Une partie de ses sentences passait même dans le Talmud sous le nom de Ben-Sira; on trouve en effet dans cette compilation rabbinique bon nombre de maximes de notre livre, reproduites plus ou moins littéralement, quelques-unes en chaldéen, presque toutes en hébreu, sous le titre d'Alphabet ou Livre de Ben-Sira. On s'est demandé si Ben-Sira était le même personnage que le fils de Sirach; quelques-uns n'en doutent pas (1), et reconnaissent l'identité des deux noms סירה et סירא. Horowitz (2) est au contraire pour la négative, et observe que les rabbins ayant toujours aimé à prendre le nom des anciens sages, ou ne doit pas être étonné de trouver dans la suite des temps un ou plusieurs moralistes portant le nom de Ben-Sira, en l'honneur du fils de Sirach. La question a peu d'importance, mais en eût-elle beaucoup, il serait difficile de la résoudre à l'aide des données talmudiques, ordinairement si sujettes à caution.

L'Ecclésiastique, à raison même de l'exclusion dont l'avaient frappé les Juifs de Palestine, ne fut reçu qu'avec hésitation par les premiers chrétiens, comme tous les autres livres deutéro-canoniques (3). Il y a des interprètes qui vont jusqu'à douter que les écrivains du Nouveau Testament aient connu ce livre. Stier (4) cite quelques passages comme empruntés par les Apôtres et les Evangélistes au fils de Sirach; on peut comparer à ce sujet IV, 29 et V, 11 avec Jacob. I, 19; II, 18 avec Joan., XIV, 23; XI, 10 avec I Tim., VI, 9; XI, 18, 19 avec Luc., XII, 19. Il faut avouer qu'on peut voir là aussi bien des allusions générales que des citations formelles, et même on soutiendrait avec quelque droit que ces rapprochements sont purement fortuits; mais c'est tout ce qu'on peut conclure logiquement, et le silence des écrivains sacrés, fût-il encore bien plus complet à l'endroit de l'Ecclésiastique, ne pourrait fournir la preuve qu'ils ont ignoré totalement ce livre, ou l'ont tenu pour profane. Ils citent clairement d'autres livres deutéro-canoniques, et en général tout ce que renferme la Bible grecque, et il serait inconcevable qu'ils eussent ignoré ou méprisé celui

(1) Huet, *Demonst. evang.* 4; Bertholdt, *Einleit.* 4.

(2) *Loc. cit.* p. 191.

(3) Cf. *Sagesse*, Préf. p. 10.

(4) *Die Apocryph.* p. 14.

qui avait eu un si grand retentissement parmi les hellénistes, et qui était traduit et mis en circulation depuis près de deux cents ans, d'après les supputations les moins favorables. Le silence des apôtres peut venir simplement de ce qu'ils n'ont pas eu occasion de citer ce recueil de sentences morales, et si l'on ne peut pas prouver qu'ils l'ont cité catégoriquement, il est encore plus impossible de démontrer qu'ils ne l'ont pas connu.

Les premières citations formelles sont dans Clément d'Alexandrie, mieux placé que tout autre pour connaître et apprécier l'ouvrage; aussi le traite-t-il toujours comme Ecriture sainte (1). Origène le cite avec la formule caractéristique : γέγραπται (2). S. Athanase transcrit xv, 9, comme τὰ ὑπὸ τοῦ πνεύματος εἰς αὐτὸν εἰρημμένα (3). S. Epiphane (4), S. Jean Chrysostôme (5), accordent la même autorité et reconnaissent la même inspiration aux passages de l'Ecclésiastique dont ils font usage. En Occident, les Pères finissent par lui assigner la même valeur qu'aux proto-canoniques. S. Cyprien écrit, par exemple : « Loquitur in Scripturis divinis Spiritus sanctus et dicit... Item denuo dicit : Sicut aqua... » Eccli., iii, 38 (6). S. Ambroise (7), S. Optat (8), S. Augustin (9), partagent le même sentiment. Ce dernier père ne craint pas d'employer le livre contre les hérétiques (10), et il affirme au sujet des deutéro-canoniques que « eos in auctoritatem maxime occidentalis antiquitus recipit Ecclesia (11). » S. Jérôme enfin, malgré ses doutes sur la canonicité de l'ouvrage, ne laisse pas de l'employer comme écrit inspiré (12). Sans doute, ce père ne croit pas qu'on puisse l'apporter en témoignage dans la controverse; d'autres, comme S. Jean Damascène (13), ne sont pas assurés de son inspiration et les canons de l'Eglise d'Abyssinie l'admettent seulement « pour l'instruction des enfants; » mais le grand courant de la tradition finit par emporter tous ces doutes, et le décret du pape Gélase, en 374, plus tard les canons du concile de Trente, ne laissent plus lieu de discuter ni sur la canonicité ni sur l'inspiration du livre.

Les premiers protestants le traitent avec respect, et y signalent un enseignement capable de former des hommes craignant Dieu. Quand les catholiques, au concile de Trente, établirent définitivement sa canonicité, il se produisit chez les hétérodoxes une réaction en sens contraire, et l'on chercha mille prétextes pour battre en brèche et l'inspiration, et même la valeur doctrinale du livre (14). Depuis lors, l'esprit d'antagonisme s'est

(1) *Pædag.*, I, 8, 62; II, 2, 34; 5. 46; 8, 69, etc.

(2) *In Joan.*, xxxii, 14; *in Matth.*, xvi, 8.

(3) *Contr. Arian.*, 1, etc.

(4) *Hæres.*, xxiv, 6, etc.

(5) *De Lazar.* II, 4.

(6) *De Op. et Eleemosyn.*, II. *De Mortal.* 9, etc.

(7) *De Bon. mort.*, 8.

(8) *De Schism. Donat.* III, 3.

(9) *Serm.*, lxxxvii, 11; xxxix, 4.

(10) *De Grat. et lib. Arbit.*, II, 3.

(11) *De Civ. Dei*, xvii, 20.

(12) *Ep.* xxxiv, ad Julian.

(13) *De Fid. orthodox.*, IV, 17.

(14) C'est ainsi que J. Raynold, cité par Fritzche, *Einleit.* p. 39, signale dans l'ouvrage trois erreurs capitales : « primus, e cap. xxiv de Sapientia, favet hæresi arianorum; secundus e cap. xlvi de Samuele, impuræ necromantiæ; tertius e cap. xlviii de Elia, execrabili errori Judæorum. » On voit que le critique ne ménage pas les épithètes.

apaisé, et si les protestants d'aujourd'hui conservent l'Ecclésiastique au rang des apocryphes, ils rendent du moins justice à son mérite. J. Van Gilse conclut son étude en ces termes : « Si mea quærat sententia, tantam libri præstantiam mihi videri libenter præ me fero, ut quum ea vivamus tempora, quibus non amplius nefas habetur libro nostro debitum tribuere honorem, quia scilicet non sit liber canonicus, verum apocryphus; profecto eum esse librum Sirachidis dicam, cui inter libros Veteris codicis summo jure locus adsignaretur, eodem saltem, quo alii nonnulli in eo locum obtinent. Jam inter nostrates indignum tenet locum. » Aveu dont la franchise confirme une fois de plus cette vérité que quand l'Eglise catholique prend une décision, elle peut avoir contre elle l'ignorance, le préjugé ou la mauvaise foi, mais jamais la science véritable et sincère.

La nature des sujets traités dans l'Ecclésiastique ne demande pas évidemment une inspiration aussi étendue que celle des prophètes; dans tout le livre, l'impulsion divine et l'assistance ont suffi, sans qu'il y ait eu besoin de révélation proprement dite. La simplicité des enseignements de l'auteur ne saurait porter atteinte à sa qualité d'écrivain sacré, car pour être tel, il n'est pas nécessaire d'avoir une doctrine sublime et de ne traiter que des mystères les plus relevés; autrement, la plupart des hagiographes ne mériteraient pas le nom d'auteurs sacrés : les conseils les plus simples sont du ressort de l'enseignement divin, aussi bien que les communications les plus surnaturelles.

Il n'est pas nécessaire d'étendre la canonicité et l'inspiration au prologue du traducteur (1). Personne ne soutient qu'il ait été assisté surnaturellement de Dieu pour faire passer de l'hébreu en grec l'œuvre de son grand-père, et comme le prologue ne contient aucune vérité dogmatique qui rende l'inspiration indispensable, il ne faut pas la supposer gratuitement et sans motif suffisant.

VI

DOCTRINE DU LIVRE

Luther dit (2), en parlant de l'Ecclésiastique : « Ecclesiasticus verus est legista et jurista : nihil scit de Christo. Quid est Jesus Sirach (quamvis liber sit optimus) ad Christi et Apostolorum verba? Tantum est legalis liber. Est sicut Talmud ex variis libris collectus; loquitur de jure et æconomia. Hoc miratur mundus et verba Christi excellentissima negliguntur. » Il est assez curieux de voir le réformateur reprocher au fils de Sirach d'être au-dessous du fils de Dieu, et à sa doctrine de n'avoir pas la sublimité de l'Evangile. Il y a une différence sans mesure entre le serviteur et le Maître, entre le sage et le Verbe divin; mais on ne peut exiger de notre écrivain plus que ne comportaient et le but qu'il se proposait, et les circonstances où il se trouvait, et les besoins des lecteurs auxquels il

(1) Sic Veith, *Script. contra Incredul. propug.* vi, 14, contra Bonfrère, *Prælog. in Script. sacr.* iv, 14.

(2) *Colloq. de Libr. Vet. Testam.*

s'adressait, et surtout la volonté de l'Esprit de qui il recevait ses inspirations. Et pourquoi, au moment de faire briller la vive splendeur de l'Evangile, Dieu n'aurait-il pas voulu qu'un représentant de la Loi qui allait disparaître réunit comme en un faisceau toutes les clartés de la révélation mosaïque, afin qu'ensuite le peuple chrétien fit une comparaison reconnaissante entre la lueur mêlée d'obscurités qui perçait à travers les ténèbres de l'ancien monde, et la lumière éclatante qui allait bientôt éblouir les yeux des hommes assis à l'ombre de la mort? Au-dessous du Messie et de ses Apôtres, au-dessous même des Prophètes, la place est encore belle et honorable pour le fils de Sirach. Il aura même, par la clarté et la simplicité de sa doctrine, la gloire de préluder à l'enseignement messianique des humbles et des petits, et il pourra inscrire en tête de son œuvre, comme signe de sa mission divine, le « *pauperes evangelizantur* » que le Verbe divin se réservera de réaliser dans toute sa plénitude.

Autre remarque importante commandée par la logique la moins exigeante : le silence d'un auteur au sujet de certains points doctrinaux ne donne droit de conclure à son ignorance ou à son incrédulité qu'autant que ce silence est affecté, et inexplicable par toute autre raison. Or, dans un livre de maximes détachées, mille sujets peuvent être traités, et chaque sujet en particulier peut être omis, sans qu'on ait droit de s'en étonner. En conséquence, et sans tenir compte des conclusions contraires de quelques auteurs protestants, nous croirons que, quand le fils de Sirach laisse de côté certains points dogmatiques, ce n'est pas qu'il les nie ou les ignore, mais c'est qu'il ne juge pas à propos de les traiter. Bien plus, quand on est en face d'un écrivain si visiblement et si étroitement attaché aux traditions nationales et religieuses de ses devanciers, il faut être convaincu, sauf déclaration formelle de sa part, qu'il admet toutes leurs croyances. Aussi, alors même que notre auteur ne nous dirait mot du Messie, des anges et des démons, de la chute originelle, etc., jamais de son silence on ne pourrait tirer un argument, même spécieux, contre sa foi. Et que resterait-il des croyances de S. Pierre, par exemple, si on posait en principe qu'il nie toutes celles dont il ne fait pas mention dans ses épîtres?

Comme dans les Proverbes, nous parcourrons rapidement dans cette étude ce qui se rapporte à la dogmatique et à la morale de l'Ecclésiastique.

Dogmatique de l'Ecclésiastique.

I. L'idée de *Dieu*, telle que l'entend le fils de Sirach, est exclusivement inspirée par le Pentateuque. Dieu, qu'il nomme de préférence le Très-Haut, *hillai*, le Tout-Puissant, *schaddai*, le Souverain Seigneur, *adonai* (1), est le Dieu unique, en dehors duquel il n'en est point d'autre, xxxvi, 5. Il demeure éternellement, xviii, 1, et bien qu'on ne puisse comprendre ni sa grandeur ni sa miséricorde, xvi, 18-22, xviii, 4, c'est par ses attributs qu'il se manifeste à l'homme. Les théories de la philosophie grecque, grâce aux relations qui s'étaient multipliées entre la Palestine et les autres pays du monde, avaient dû avoir quelque écho jusqu'aux pays de

(1) Les traditions juives disent qu'à partir de la mort de Simon le Juste, le nom de Jéhova a été remplacé par celui d'Adonai. Dollinger, *Pag. et Jud.* x, 459.

la révélation; le fils de Sirach, qui avait voyagé pour s'instruire, ignorait moins que tout autre les idées des maîtres les plus renommés sur l'éternité du monde : il les réfute en affirmant de nouveau la doctrine révélée touchant la *création*, xviii, 1, xxiv, 12. Tout est l'œuvre de Dieu, tout doit l'existence à sa parole : de ses mains sont sortis le soleil et tous les astres, la terre et tout ce qui la recouvre, xlii, 15-xliii; et encore la plus grande partie des œuvres divines nous demeure-t-elle inconnue, xliii, 36. Dans la création, non-seulement tout est grand, mais aussi tout est bon, même les êtres dont l'homme n'a pas encore découvert l'utilité, même ceux qui depuis le péché sont devenus les exécuteurs de la justice divine, xvi, 26-31, xxxix, 25-41. Parmi toutes ses créatures, Dieu a concentré ses soins sur l'homme, le roi de la création, xvii, 1-4, appelé à dominer tous les autres êtres par la connaissance qu'il a de son créateur, xvii, 5-8, par la liberté qui lui est donnée en apanage, xv, 14-22, par la responsabilité qui en est la conséquence et l'attention avec laquelle Dieu suivra sa conduite, xvii, 9-16. L'homme a donc la *liberté* morale, et quoique, pour des raisons d'ordre supérieur, Dieu laisse subsister le mal, l'homme ne peut le commettre que par un abus de sa liberté, et contre le gré de Dieu, qui n'a pas créé le mal, qui le déteste, et n'a fait aucun être obligé par nature à y tomber, xv, 11-22. En formulant cette doctrine, le fils de Sirach voulait combattre à la fois et les Esséniens, qui détruisaient la liberté de l'homme en exagérant l'action de la Providence divine, et les Sadducéens, qui niaient toute intervention divine dans les affaires humaines, double erreur contre laquelle luttèrent aussi les Pharisiens (1).

La liberté de l'homme fournit à Dieu l'occasion de manifester deux autres de ses attributs, sa *miséricorde* et sa *justice*, xvi, 12-17, xi, 11-17. « Comme est grande sa miséricorde et sa compassion pour ceux qui reviennent à lui! » xvii, 28; mais il n'en faut pas abuser, ni retarder son retour au Dieu qu'on a offensé, car alors « sa colère se déchaîne tout d'un coup, et il châtie au jour de la vengeance. » v, 7-9.

Parmi toutes les nations, Dieu a choisi Israël pour son héritage; c'est là qu'il veut faire habiter sa divine Sagesse, xxiv, 12-16. Le fils de Sirach ne fait que rappeler à Dieu les promesses faites aux patriarches, quand il le prie pour le salut de son peuple et lui demande de se souvenir de ceux qui « depuis l'origine sont ses créatures. » xxxvi, 1-19.

II. — La pluralité des *personnes divines* est au moins supposée très nettement dans l'Ecclésiastique. Le texte si formel du chapitre i, 9, n'est que dans la Vulgate, il est vrai; mais au chapitre xxiv, les Pères ont reconnu la Sagesse personnelle, proclamant elle-même sa divine génération. « Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, produite avant toute créature... J'ai été faite dès l'origine et avant tous les siècles, et je subsisterai jusqu'au siècle futur. » 5, 14. C'est cette même Sagesse que nous avons déjà saluée au livre des Proverbes (2); et quand, au dernier chapitre, li, 14, l'auteur écrira : « J'ai invoqué le Seigneur, père de mon Seigneur, » qui reconnaitrons-nous dans ce Seigneur qui a un père, sinon le Fils même de Dieu, qui doit bientôt venir en qualité de Messie pour délivrer Israël?

(1) Cf. Dollinger, *Pag. et Jud.* x, 29.

(2) Prov., Préf. p. 34.

Dans notre livre, il n'est pas question formellement du *Messie*, et malgré le voisinage des temps où les promesses allaient s'accomplir, ce silence est commun à tous les livres écrits depuis Malachie, le dernier des prophètes. Les espérances messianiques étaient-elles donc tombées dans l'oubli? Non certes, mais les écrivains inspirés n'avaient plus rien à ajouter aux traits du Messie futur dont la divine figure était suffisamment éclairée par les prophéties antérieures. Chaque jour, depuis les temps d'Esdras, l'Israélite fidèle récitait cette prière que nous a conservée la Mishna (1) : « Envoie bientôt le rejeton de David, ton serviteur; que sa puissance s'éleve, car nous avons toujours espéré en la rédemption. Sois loué, ô Seigneur, qui fais germer la tige du salut! » Le fils de Sirach avait ces vœux dans le cœur plus encore que sur les lèvres; quand il attend de Dieu des merveilles nouvelles en faveur de son peuple, xxxvi, 1-19, quand il appelle la délivrance, quand il réclame l'accomplissement des prophéties et la glorification de sa nation, s'il ne nomme point le Messie, il pense certainement à lui, comme pense au ciel le chrétien qui demande à son Dieu la délivrance des maux de cette vie. Son silence n'est point celui de l'oubli ni de la négation; c'est le silence de la foi et de l'espérance, le silence du captif qui a entendu et qui médite le conseil du prophète : « Bonum est præstolari cum silentio salutare Dei. » Thren., III, 26.

III. — L'Ecclésiastique touche en passant aux questions qui se rapportent à la *destinée humaine*. Il fait allusion directe au récit de la chute quand il nous dit que le péché a commencé par la femme, et que si nous mourons, c'est à cause d'elle, xxv, 33. C'est de la déchéance originelle que viennent « ce grave souci qui s'impose à tous les hommes, ce joug qui pèse sur tous les fils d'Adam », et ces passions vivaces qui agitent le séminal de tout être vivant, « depuis celui qui est vêtu de pourpre et porte une couronne, jusqu'à celui qui est couvert de toile grossière. » xl, 1-11. Cet état malheureux n'est point naturel à l'homme, aussi Dieu a-t-il pitié de lui, xviii, 9-11, comme d'une créature faible vaincue par un plus fort, et d'un être ignorant trompé par un plus rusé.

L'eschatologie du fils de Sirach est loin de pouvoir se comparer à celle de l'auteur inconnu de la Sagesse. Ce dernier, il est vrai, vivait à Alexandrie, où ses affirmations solennelles sur les réalités de l'autre vie étaient appelées par les défaillances de la philosophie païenne. Notre auteur écrivait à Jérusalem, un siècle plus tôt, en face de Sadducéens dont l'influence restreinte devait s'affaiblir encore au contact du grand mouvement patriotique et religieux soulevé par les Asmonéens. Gardant au fond du cœur leur scepticisme, ces sectaires restaient extérieurement fidèles aux croyances et aux pratiques nationales, et se contentaient, pour lors, de repousser les innovations et les prescriptions multipliées dont les Phari-siens surchargeaient la Thora. Surveillés d'ailleurs et combattus par ces derniers, ils ne donnèrent en Palestine de grand retentissement à leurs doctrines que sous le gouvernement des Hérodes. Les réalités de l'autre vie ne couraient donc péril ni d'oubli, ni de négation, parmi les contemporains du fils de Sirach. Il se contente de les rappeler comme un moyen de lutter avantageusement contre le péché, viii, 40, et contre les exemples

(1) *Berachoth*, iv, 5, ap Haneberg, *Révél. bibl.* vi, 2, 7.

pernicieux des impies dont la gloire sera éphémère et se terminera au châtement, ix, 16, 17. C'est ce qui fait que la mort, désirée par le faible et l'opprimé comme l'heure du repos et de la justice, est si redoutée de l'impie qui vit heureux. xLi, 1-7. Ce n'est donc pas aux seuls biens et aux seuls maux terrestres que se borne la sanction morale : « Il est bien aisé à Dieu, au jour de la mort, de rendre à chacun selon sa conduite. » xi, 28.

Il est une idée, assez fréquente dans les Psaumes, et qu'on retrouve aussi dans l'Ecclésiastique : « Non mortui laudabunt te, Domine, neque omnes qui descendunt in infernum. » Ps., cxiii, 17. Cette idée trahit la croyance à l'état relativement peu heureux des âmes justes après la mort. Elles attendent encore le vrai bonheur, impossible avant la rédemption, et sont incapables d'ajouter quoi que ce soit à leurs mérites ; les hommages qu'elles rendent à Dieu n'étant plus libres, sont par là même inférieurs en quelque chose à ceux qu'elles lui adressaient pendant la vie. Le fils de Sirach tire de cette situation une conclusion pratique très importante : « Avant de mourir, pratique la justice... car toute œuvre de corruption périra à la fin, et son auteur avec elle, et toute œuvre de vertu sera récompensée, et son auteur en sera honoré. » xiv, 17-21. Et c'est pendant qu'on est vivant, en force et en santé, qu'il faut pratiquer la vertu et rendre gloire à Dieu, si l'on veut un jour avoir part à ses miséricordes. xvii, 25-27.

Morale de l'Ecclésiastique.

La plus grande partie du livre est consacrée à la morale, morale strictement mosaïque, fondée sur la Loi, et n'inclinant jamais vers le rigorisme étroit des Pharisiens. A ce point de vue, le livre répond très bien aux besoins d'une époque comme celle qui suivait la captivité. Les Juifs, éprouvés par de terribles malheurs, se décident à obéir fidèlement à leur Dieu ; la ligne de conduite à suivre a été nettement tracée par Moïse, par les Prophètes et les Sages : l'Ecclésiastique la leur remet sous les yeux. Ce n'est pas à dire « que dans son enseignement moral, le fils de Sirach ne s'en tienne qu'à ce qui a déjà été énoncé dans l'Ancien Testament, ou ne formule pas ses préceptes d'une manière légèrement différente. Il ne faut pas s'attendre à une telle conformité dans un recueil si considérable de recommandations variées. Il y a beaucoup de maximes que l'auteur a empruntées d'ailleurs, des proverbes qu'il a intercalés, ou des sentences qu'il a tirées de son propre fonds. Il ne faut pas croire non plus qu'on trouvera dans l'Ancien Testament des règles sur tous les points auxquels touche notre auteur ; ses habitudes, le temps où il vivait et bien d'autres circonstances lui ont fait acquérir des idées qui lui sont personnelles. Mais ce que nous prétendons, c'est que tous les préceptes qu'a écrits le fils de Sirach s'inspirent de l'esprit qui domine dans l'Ancien Testament, et ne s'écartent pas de la nuance, pour ainsi parler, des autres écrits sacrés. Aussi peut-on dire que l'Ancien Testament est l'unique source de la doctrine morale du fils de Sirach (1). »

(1) J. Van Gilse, *Op. cit.* p. 57.

I. — Ici, comme dans les livres de Salomon, la perfection morale à laquelle l'homme doit tendre, avec le secours de Dieu, s'appelle la *sagesse*. L'auteur inspiré en raconte tout d'abord l'origine, c'est sa première parole : « toute sagesse vient du Seigneur Dieu. » Cette sagesse que Dieu possède éternellement, et dont il a mis l'empreinte dans tous ses ouvrages, doit devenir l'apanage de l'homme; le Seigneur la lui communique, I, 1-10, mais à condition qu'il vivra dans la pureté et la crainte de Dieu, sans lesquelles les dons divins ne pourraient descendre jusqu'à lui. I, 11-28, XIX, 18-22.

L'homme aura donc, de son côté, des *efforts* à faire pour l'acquérir. Il sera d'abord mis à l'épreuve, IV, 18-22, il aura à travailler comme le laboureur et le semeur, VI, 18-23, il sera attentif aux enseignements de ceux qui possèdent ce don divin, VI, 34-37, VIII, 9-12, XXV, 5-8, il fera de la sagesse le but de tous ses désirs, « cherchant ses voies dans son cœur, découvrant ses cachettes, la poursuivant comme un chasseur, s'embusquant sur son chemin, regardant par sa fenêtre, écoutant à sa porte, s'asseyant près de sa demeure et dressant sa tente côte à côte avec la sienne. » XIV, 22-27. Quand il l'aura acquise, il ne devra pas en jouir en égoïste, mais il appellera les autres à partager son trésor, car « la sagesse cachée et le trésor enfoui, à quoi servent-ils l'un et l'autre? » XX, 32, 33. Le fils de Sirach a suivi le premier les conseils qu'il donne; il a prié, il a multiplié ses efforts, il a travaillé à communiquer la sagesse aux autres, IV, 28, 29, LI, 18-36, réalisant ainsi le portrait qu'il trace du sage, XXXIX, 1-15, et que l'Eglise applique à ses Docteurs.

Il nous avertit que la peine qu'on prend pour acquérir la sagesse est peu de chose, si on la compare au résultat obtenu : « In opere enim illius exiguum laborabis, et cito edes de generationibus illius, » VI, 20. Les *fruits* de la sagesse sont en effet inestimables, et les auteurs sacrés qui les ont déjà décrits n'ont point su épuiser le sujet. C'est elle qui relève de l'abjection, XI, 1, qui est pour l'homme une mère, une tendre épouse, source de joie et d'allégresse, XV, 1-6, qui le comble de tous les biens, XXIV, 24-31, qui est pour lui le principe de la vie, IV, 12-17, et qui lui ménage au dernier jour le repos et la consolation éternelle, VI, 24-32.

La sagesse ne doit pas rester purement théorique, mais comme déjà l'ont enseigné Job, XXVIII, 28, le Psalmiste, CX, 10 et Salomon, Prov., I, 7 : ἀρχὴ σοφίας φοβέσθαι τὸν θεόν, I, 16. Tel est l'axiôme fondamental de toute la morale hébraïque : point de sagesse, point de vie morale sans la *crainte de Dieu*, c'est-à-dire sans le service affectif et effectif du Seigneur. Cette crainte entraînera à sa suite toutes les autres vertus, la foi, l'espérance, l'amour, II, 7-10, la soumission de l'esprit et l'obéissance à tous les commandements, II, 18-23, X, 23-27, XXXII, 18-20. Elle fera le bonheur de l'homme, XXXIV, 14-20, XL, 26-28, et aussi sa gloire, car « rien de meilleur que la crainte de Dieu, rien de plus doux que la docilité à ses préceptes : c'est une grande gloire que d'obéir au Seigneur. » XXIII, 37, 38, XXXIII, 1-3.

La crainte doit conduire à l'*amour*, XIII, 18, XXV, 16, de ce Dieu qui « non colitur nisi amando », qui réclame notre confiance, XI, 22, et qui n'abandonne jamais ceux qui le servent dans la sincérité de leur cœur, II, 11-13. Ce n'est pas, du reste, que la fidélité à Dieu soit chose facile; le disciple de la sagesse est averti dès l'abord qu'il aura à affronter la *tentation*. Il triomphera de l'épreuve en attendant avec patience le secours

divin, II, 1-6, et en sachant dans l'occasion « mettre sa vie en péril pour la justice et combattre pour elle jusqu'à la mort. » IV, 33.

Le *culte extérieur*, pour le juif comme pour le chrétien, fait partie essentielle du service de Dieu; le sage devra donc être en ce point fidèle observateur de la loi. S'il craint Dieu, il sera fidèle à remettre aux mains de ses ministres les offrandes destinées aux *sacrifices*, VII, 31-35. L'influence pharisaïque tendait depuis longtemps à faire dégénérer en pur formalisme le culte extérieur. Le fils de Sirach cherche à prescrire énergiquement contre cet abus; pour lui, interprète fidèle de l'esprit et du texte de la Thora, « observer la loi, c'est faire de riches offrandes, le sacrifice le plus utile, c'est d'obéir aux commandements et de fuir l'iniquité... ce qui plaît au Seigneur, c'est de s'éloigner du mal, et le vrai sacrifice propitiatoire, c'est de rompre avec l'injustice. » XXXV, 1-5. Les Pharisiens, sous prétexte de mettre « une haie à la loi », finirent par lui substituer des pratiques minutieuses, souvent absurdes, parfois impies, que Notre-Seigneur leur reprochera sévèrement. Matth., xv, 3-11. Pour notre auteur, il entend encore l'écho du dernier oracle prophétique, l'« onus verbi Domini ad Israel » de Malachie, I, 1-14, et il répète bien haut à ses compatriotes : « Ne dis pas : la multitude de mes présents attirera les regards de Dieu, et quand j'offrirai un sacrifice au Très-Haut, il recevra mes dons. » VII, 11. Il en est de même pour la *prière*. Le Pharisien prie solennellement à la vue de tout le peuple, et fait ses dévotions sur les places publiques; mais seule, « la prière de celui qui s'humilie traverse les nues. » XXXVI, 1-26. C'est cette loi que le Sauveur remettra sous les yeux de ses contemporains dans la parabole significative du Pharisien et du Publicain. Ce précepte d'humilité, le fils de Sirach, comme plus tard le divin Maître, ne le sépare pas du précepte de la douceur : « Mon fils, fais toutes tes œuvres avec mansuétude..., plus tu es grand, plus il te faut t'humilier en toutes choses. » II, 19-21.

II. — Les conseils qui ont trait à la fuite des *vices* ont bonne place dans l'Ecclesiastique; l'auteur en les multipliant nous laisse deviner le besoin qu'on en pouvait avoir autour de lui. Nous rattachons cette énumération à la série des péchés capitaux.

L'*orgueil* détruit la santé de l'âme, III, 30, même quand il reste confiné dans les replis du cœur, VI, 2-4, à plus forte raison donc quand il se manifeste par des démarches ambitieuses, VIII, 4-6, XXI, 5. L'auteur fait une longue instruction pour rappeler les maux qu'entraîne ce vice, et il termine par cette vérité qui devait mal sonner à certaines oreilles : « personne n'est plus grand que celui qui craint Dieu. » X, 14-30. De l'orgueil procèdent directement la *présomption*, qui croit se suffire à elle-même et n'avoir rien à redouter de la justice divine, V, 2-7, XI, 25-29, et la *curiosité* téméraire qui veut chercher à savoir ce qui est hors de sa portée, III, 22-26. Que l'orgueilleux l'apprenne donc, s'il ne le sait : « il y a telle confusion qui produit la gloire et la grâce, » IV, 25, 31, et qu'il se rappelle que quand on pratique la vertu, il importe peu qu'on s'attire l'estime ou le mépris des hommes, XLII, 2-7.

L'*avarice* se présente avec une main « porrecta ad accipiendum et ad dandum collecta », IV, 36, et pourtant, on ne peut point compter sur les richesses qui sont périssables, V, 1, XI, 18-21, et qu'on devrait employer à faire le bien, XIV, 11-16. L'avarice est une iniquité, X, 9, 10, dont on

subit le châtement dès cette vie, xiv, 3-10, châtement qui devient éternel si l'on cherche à s'enrichir par l'injustice, v, 10, xx, 14-16, xxxi, 5-7, xli, 24, 26.

L'*envie* dessèche le cœur et engendre une mélancolie funeste à l'âme aussi bien qu'au corps, xxx, 22-27, xxxvi, 22.

L'*impureté* qui a pour causes ordinaires l'intempérance et les fréquentations dangereuses, ix, 1-13, est une pourriture qui ronge le cœur, xix, 1-3. Le moyen de s'en corriger, c'est de prier, xxiii, 5, 6, et de se rappeler la présence de Dieu et les tristes conséquences du crime, 22-38.

La *colère* est la mère de grands maux : elle fait naître les querelles, xxviii, 10-14, et inspire la vengeance, qui est un empiètement sur les droits de Dieu, xxviii, 1-9. Il faut donc remplacer la colère par la mansuétude, 1, 28, 35, et ne pas se souvenir de l'injure reçue, x, 6.

L'*intempérance* est un vice qui a un contre-coup fatal aussi bien sur le physique que sur le moral, xxxvii, 30-34.

La *paresse* ne doit être ni dans le cœur ni dans la main, vii, 9, 16, car rien ne soulève plus le dégoût que le paresseux, xxii, 1, 2.

Outre les péchés capitaux, il y a un vice sur lequel les moralistes sacrés reviennent avec une insistance étonnante, et que le fils de Sirach n'a garde d'oublier. La *mauvaise langue* ne devrait-elle pas être regardée comme un huitième vice capital, plus tristement fécond que tous les autres, si elle n'était l'expression vivante de tout ce qu'il y a de plus défectueux et de plus dépravé dans le cœur ? Notre auteur ne la ménage pas, et ce qu'il proscriit, ce n'est pas seulement le mensonge, iv, 30, vii, 13, 14, ni le jugement téméraire, xi, 2, 3, mais c'est surtout cette langue double dont l'hypocrite se sert, i, 36-40, ii, 14-17, iii, 27-29, pour propager la médisance et la calomnie, v, 16, 17, xxviii, 15-27 ; « car le joug d'une telle langue est un joug de fer, sa chaîne est une chaîne d'airain, la mort qu'elle cause est la mort la plus terrible, et l'enfer vaut encore mieux qu'elle. » xxviii, 24, 25. Ceux qui ont senti ses atteintes se consoleront en voyant avec quelle sévérité le S. Esprit la traite, quand il va jusqu'à la mettre au même niveau que l'impureté, xxiii. Puis donc que la mauvaise langue est si nuisible et si odieuse, ix, 25, xxi, 8, 31, il faut prier pour en être délivré, xxiii, 1-3, et faire la plus grande attention à ce qu'on dit et à ce qu'on écoute, xxiii, 7-20, xxviii, 28-30, bien qu'il ne soit pas facile de tenir sa langue, xxii, 33. Comme le silence est un signe de sagesse, xx, 5-8, et que c'est à la parole qu'on connaît un homme, xxvii, 5-8, le sage saura écouter et parler à propos, v, 13-15, xi, 7, 8, éviter le bavardage, surtout en présence des vieillards, vii, 15, et se concilier par de douces paroles l'affection et l'estime du prochain, vi, 5, xviii, 15-18, xx, 13. Par contre, il fuira le sot qui parle à tort et à travers, xix, 11, 12, et est aussi prompt à discourir que lent à agir, iv, 34 ; se commettre avec le bavard, ce serait « mettre du bois dans son foyer. » viii, 4.

Tous ces *penchans* sont la malheureuse conséquence du péché originel ; il faut donc leur résister énergiquement : « Post concupiscentias tuas non eas », xviii, 30, 31, nous dit l'Esprit-Saint, renversant ainsi la dégradante théorie de ceux qui prétendent qu'on peut se laisser entraîner à tout vent, v, 11, 12, et suivre les instincts de sa nature. Bien loin de là, il faut s'éloigner du vice, vii, 1-3, dont l'atteinte est plus à craindre que la morsure du serpent ou de la bête féroce, xxi, 1-4.

Il faut aussi fuir la compagnie du *méchant*, xi, 31-36, xxii, 14-18; car le méchant est un insensé, xx, 17-22, xxi, 9-23, qui, pour mieux tromper, cache hypocritement sa malice, xii, 10-19, xix, 23-28, xxv, 23, 26. Mais il sera terriblement puni, et dans sa personne, vii, 17-19, et dans sa postérité, héritière et imitatrice de ses vices, xvi, 1-11, xli, 8-14.

III. — L'Ecclésiastique touche encore à une foule de points qui se rapportent aux relations domestiques et sociales, et c'est ce qui fait le charme et l'intérêt particulier de ce livre.

Sur la *famille*, sa doctrine est tout à fait celle des Proverbes. Le sage doit avant tout se choisir une *épouse* vertueuse, xxxvi, 23-26, xl, 19-23, car autant est précieuse la femme selon Dieu, autant est désastreuse celle qui penche du côté du vice, xxvi, 1-24; une telle femme est la plus grande calamité qui puisse fondre sur le sage, xxv, 17-36. Le père de famille doit donc avoir grand souci que sa *fille* devienne une femme vertueuse; il n'est point de peine qu'il ne doive s'imposer dans ce but, xlii, 9-14, et en général, il doit veiller à tout ce qui est autour de lui, depuis ses troupeaux jusqu'à ses *enfants*, vii, 24-30. Ces derniers, mal élevés, deviendraient la honte de leurs parents, xxii, 3-5; qu'on ne leur ménage donc pas la correction, xxx, 1-13, et plus tard ils s'efforceront de mériter les bénédictions divines par les pieux égards dont ils entoureront leurs parents, iii, 1-18.

Les *esclaves* doivent être traités avec fermeté, et avec une bienveillance toute fraternelle, s'ils sont fidèles, xxxiii, 23-33.

Le fils de Sirach a connu tous les charmes de l'*amitié*; la manière dont il en parle le donne assez à comprendre. Il veut qu'on choisisse avec soin ses amis, et qu'on ne les admette dans son affection qu'après les avoir bien éprouvés, vi, 6-13. L'ami est alors un trésor incomparable, mais un trésor dont la crainte de Dieu peut seule assurer la découverte et la possession; c'est un « *medicamentum vitæ et immortalitatis* », vi, 14-17, dont le temps fera de mieux en mieux apprécier la valeur, ix, 14, 15; les épreuves de la vie ne serviront qu'à faire éclater son dévouement, xii, 8, 9, et il aura le cœur assez large pour comprendre et pardonner les courtes défaillances auxquelles sont sujettes les meilleures affections, xxii, 23-32. Par contre, quoi de plus détestable que l'ami qui se change en ennemi, vi, 1, qui trahit les secrets du cœur qui s'est ouvert à lui, xxvii, 17-24, qui sacrifie l'amitié à une moquerie, xxxiii, 6, à une question de vil intérêt, vii, 20, et ne reste fidèle qu'au temps de la prospérité, xxxvii, 1-6?

Qui peut se passer d'un bon *conseiller*? « Fili », nous dit le Sage, « *sine consilio nihil facias* ». L'ami fidèle et prudent sera le meilleur conseiller, xxxii, 21-24; c'est lui, et non l'impie, qui sera un guide sûr dans les difficultés de la vie, viii, 20-22, xxxvii, 7-16. Celui qui a reçu de bons avis paiera son ami de retour en lui disant la vérité sincèrement et courageusement, ne craignant point de le reprendre, xix, 13-17, pour le remettre dans la bonne voie, xx, 1, 4.

Des rapports quotidiens que les hommes ont entre eux résultent des *devoirs sociaux* de grande importance. Le fils de Sirach ne parle pas des droits de l'homme, il juge et plus utile et plus urgent de l'entretenir de ses devoirs. Aujourd'hui, il est souvent question d'*égalité*; s'il est juste de l'établir en regard des lois humaines, il serait aussi inique qu'impossible de passer le niveau sur les intelligences, sur les volontés, sur les facultés

de l'âme, sur les aptitudes diverses qui constituent la personnalité de chacun; ici, comme toujours, le sens commun est dans le plus complet accord avec les institutions divines. Les hommes sortent tous du même père, il est vrai, mais parmi eux, il en est que Dieu a élevés, d'autres qu'il a mis dans une situation plus humble, xxxiii, 7-15. Nous trouverons donc dans toute société humaine des grands et des petits, des riches et des pauvres, des savants qui ont la sagesse en partage, xxxvii, 21-29, et qui l'ont acquise, grâce aux loisirs que leur fait leur condition sociale, xxxviii, 25, et des artisans appliqués à toutes sortes de métiers manuels, xxxviii, 26-39. Ces deux classes doivent-elles vivre dans un antagonisme irréconciliable? Oui, certes, si aux grands on ne dit rien de leurs devoirs, et si aux petits on ne parle que de leurs droits. Mais l'enseignement qui se fait l'auxiliaire des passions égoïstes du riche et des appétits jaloux du pauvre ne vient pas de Dieu : ceux qui parlent en son nom, comme le fils de Sirach, tiennent un tout autre langage. Ce langage, le voici :

Que le *prince* soit sage, qu'il se rappelle qu'il est sous la main de Dieu, et qu'il gouverne en conséquence, x, 1-13, se montrant bon justicier en faveur des petits aussi bien que des grands, v, 18.

Que le *riche* vienne en aide à l'homme de bien, xii, 1-7; qu'il connaisse la compatissance et la générosité à l'égard du pauvre, iv, 1-11; l'aumône est pour lui le moyen de racheter ses fautes, iii, 33, 34, vii, 10, 36. Qu'il console l'affligé et visite le malade, vii, 38, 39, malgré le penchant naturel qui porte à consoler l'affliction du riche, et à délaisser le pauvre dans son malheur, xiii, 35-29. Un cœur dur n'appartient guère à un homme de sens, xxxiv, 25-29.

De son côté, que le *petit* soit prudent; il doit se mettre en garde contre le puissant qui ne craint pas Dieu, et à qui la richesse donne tant de facilités dès qu'il veut satisfaire ses convoitises. Pas de discussion avec plus grand que soi, viii, 1-13, surtout quand il a pouvoir de vie et de mort, ix, 18-21; le vieil apologue du pot de fer et du pot de terre vient à propos sous la plume de notre moraliste pour inculquer ce conseil, xiii, 1-8. Se rappeler cette vérité : le riche impie a horreur du pauvre, xiii, 24.

Qui que l'on soit, d'ailleurs, il faut se conduire en homme de bonne éducation, et éviter certains travers qui choquent à bon droit, xxi, 25-27. Il faut être prudent et prévoyant, tant dans les affaires de la vie que dans le service de Dieu, xviii, 19-25.

Voici enfin quelques points spéciaux sur lesquels notre auteur donne de précieux conseils. Il trace les règles à suivre dans les *repas*, où le souci de la tempérance n'est pas un obstacle à la joie du cœur, xxxi, 12-42; il rappelle les devoirs de celui qui a été élu *roi du festin*, et qui doit pourvoir aux besoins des autres avant de songer aux siens; du vieillard à qui il convient de parler, mais qui doit savoir se taire pour laisser entendre la musique (1); du jeune homme qui doit garder un silence attentif, et se retirer au moment voulu, xxxii, 1-17.

Il en est qui aiment à vivre à la table d'autrui; cette existence est fertile

(1) Le fils de Sirach peut être compté au nombre des meilleurs amis de la musique dans l'antiquité; il en parle toujours avec une prédilection marquée. XL, 20, XLVII, 44, XLIX, 2, L, 20.

en ennuis de toute nature, xxix, 28-35; mieux vaut la mort que la vie du *parasite*, xl, 29-32.

La *santé* est un bien précieux, xxx, 14-17; est-elle compromise, qu'on appelle avec confiance le *médecin* aux mains duquel le Seigneur lui-même a mis la guérison, xxxviii, 1-15.

Il ne faut pas attacher d'importance aux *songes*, à moins qu'ils ne viennent de Dieu, xxxiv, 1-8.

Le *marchand* est très exposé à pécher dans son commerce, xxvi, 28, xxvii, 1-4; le préservatif est pour lui dans la crainte de Dieu.

Il faut se garder de prêter au mauvais payeur, et de répondre pour une somme au-dessus de ses moyens, viii, 15, 16; on ne doit pas cependant refuser de rendre service à celui qui se trouve dans le besoin, se souvenant que « le trésor que l'on place selon les préceptes du Très-Haut est plus utile que tout l'or » du monde. xxix, 1-27.

Enfin, il faut penser aux *morts*, vii, 37, et leur rendre sans parcimonie ni exagération les devoirs que commandent l'affection et les convenances, xxxviii, 16-24.

Le fils de Sirach termine son livre en faisant, d'après l'histoire, l'éloge des grands hommes de sa nation. Eichhorn et Linde soutiennent que l'auteur s'efforce d'expliquer par des causes naturelles les faits merveilleux contenus dans ce résumé. On se convaincra facilement du contraire à la simple lecture des derniers chapitres du livre. En parlant d'Enoch, xliv, 16, de Samuel, xlii, 23, d'Elie, xlviii, 9, 10, d'Elisée, 14, l'auteur reproduit non-seulement les faits merveilleux, mais les expressions mêmes dont les historiens se sont servis avant lui.*

VII

COMMENTATEURS

L'Ecclésiastique a été assez peu commenté. Raban Maur est le premier qui l'ait étudié, plutôt au point de vue moral qu'au point de vue littéral.

Robert Holkot, Corn. Jansenius, Corneille Lapiere, Bossuet, en ont donné des commentaires assez connus.

Les protestants n'ont pas non plus de nombreux travaux sur ce livre qu'ils tiennent pour apocryphe. Leurs principaux commentateurs sont Joach. Camerarius, *Sententiæ J. S... cum necessariis notationibus*, Leipz. 1570. Drusius, 1596, Linde, C. G. Bretschneider. *Liber J. S...* Ratisb. 1806, et O. F. Fritzsche, *Die Weisheit J. S.* Leipz. 1860, dans le *Kurzgef. exeget. Handbuch zu den Apocr. des A. T.* Ce dernier travail a une valeur réelle au point de vue du texte littéral.

J. Van Gilse, « theologiæ in seminario teleiobaptistarum amstælodamensi studiosus, » a écrit une thèse sur le livre en réponse à une question posée par l'Académie de Groningue, 1830, et le juif J. Horowitz a donné dans la Revue historique et scientifique du Judaïsme, de Breslau, Mars-Mai 1865, une série d'articles sur l'auteur et le traducteur du livre.

L'ECCLÉSIASTIQUE

NOTA. — Dans la traduction française, nous mettons en italiques les additions de la Vulgate, et entre parenthèses les compléments ajoutés au texte grec du Vatican, d'après l'Alexandrin et les Bibles polyglottes, dans l'édition que Valent. Loch a donnée des Septante. Ratisb. 1866.

PROLOGUS

Multorum nobis, et magnorum, per legem et prophetas, aliosque qui secuti sunt illos, sapientia demonstrata est; in quibus oportet laudare Israel doctrinæ et sapientiæ causa; quia non solum ipsos loquentes necesse est esse peritos, sed etiam extraneos posse et dicentes et scribentes doctissimos fieri. Avus meus Jesus, postquam se amplius dedit ad diligentiam lectionis legis, et prophetarum, et aliorum librorum qui nobis a parentibus nostris traditi sunt; voluit et ipse scribere aliquid horum, quæ ad doctrinam et sapientiam pertinent; ut desiderantes discere, et illorum periti facti, magis magisque attendant animo, et confirmentur ad legitimam vitam. Hortor itaque venire vos cum benevolentia, et attentiori studio lectio-

PROLOGUE

Nous avons de nombreuses et grandes preuves de sagesse dans la loi, les prophètes et les autres écrivains qui les ont suivis; aussi doit-on louer Israël à raison de sa doctrine et de sa sagesse, puisque ce ne sont pas seulement ceux qui ont parlé qui ont dû nécessairement être habiles, mais que les étrangers eux-mêmes ont pu devenir très doctes dans leurs discours et leurs écrits. Jésus, mon aïeul, après s'être appliqué avec le plus grand soin à la lecture de la loi, des prophètes, et des autres livres qui nous ont été transmis par nos pères, voulut, lui aussi, écrire quelque chose qui eût trait à la doctrine et à la sagesse, afin que ceux qui ont le désir d'apprendre, instruits par cet ouvrage, s'appliquent de plus en plus et s'affermis-

PROLOGUE

A L'ECCLÉSIASTIQUE DE JÉSUS, FILS DE SIRACH

Per legem. — L'auteur du prologue fait allusion à la division des Livres saints en trois classes, la *Thora*, ou loi, comprenant le Pentateuque, les *Nebiim* ou prophètes, et enfin ceux qui suivent les prophètes, les *Ketoubim* ou hagiographes. Cette indication suppose formellement l'existence d'un canon des Ecritures au temps de l'écrivain. Notre-Seigneur reproduit la même classification. Luc, xxiv, 44, mais en ne désignant les hagiographes que par leur partie principale, les psaumes. — *Doctrinæ et sapientiæ, παιδείας*, la formation morale, l'éducation, aboutissant à la possession de la sagesse, σοφίας. — *Ex-*

traneos, τοῖς ἐκτός, ceux du dehors, les Gentils, à qui la traduction des Septante ouvrait les sources de la vraie science, mais surtout les Juifs hellénistes, qui pouvaient entendre les divines Ecritures dans leur texte original. — *Amplius, ἐπὶ πλέον*, magis ac magis. — *Diligentiam*. Gr. : « s'étant adonné à la lecture de la loi, des prophètes et des autres livres de nos pères, et ayant apporté à ces choses une application convenable. » — *Voluit, προήχθη*, fut amené à écrire, terme qui convient parfaitement aux auteurs inspirés, puisque c'est l'impulsion divine qui les porte à écrire. — *Magis ac magis*. Gr. simplement : « s'appliquant bien davantage à une manière de vie conforme à la loi, ἐν νόμῳ. » Ce dernier mot indique que l'auteur a voulu écrire sur-

sent dans une vie conforme à la loi. Je vous engage donc à vous approcher avec bienveillance, à faire cette lecture avec le soin le plus attentif, et à vous montrer indulgents dans les endroits où, tout en nous attachant à reproduire l'image de la sagesse, nous aurons laissé à désirer dans l'agencement des mots. Car les termes de l'hébreu perdent leur force quand on les fait passer dans une autre langue. Ce défaut n'apparaît pas seulement ici, mais la loi elle-même, les prophètes et le reste des livres présentent de notables différences, quand on compare la version à l'original. La trente-huitième année, au temps du roi Ptolémée Evergète, lorsque j'arrivai en Egypte et que j'y eus séjourné longtemps, j'y trouvai des livres qui étaient restés, et dont la doctrine n'était ni médiocre ni méprisable. Aussi je crus bon et utile de consacrer quelque chose de mes soins et de mes peines à la traduction de cet ouvrage, et à force de veilles, durant cet espace de temps, j'ai mis en œuvre tout mon savoir, pour arriver à bonne fin, et offrir ce livre à ceux qui veulent s'y appliquer, et apprendre comment il faut régler ses mœurs, quand on se propose de mener une vie conforme à la loi du Seigneur.

nem facere, et veniam habere in illis in quibus videmur, sequentes imaginem sapientiæ, deficere in verborum compositione. Nam deficient verba hebraica, quando fuerint translata ad alteram linguam. Non autem solum hæc, sed et ipsa lex, et prophetæ, cæteraque aliorum librorum, non parvam habent differentiam, quando inter se dicuntur. Nam in octavo et trigesimo anno temporibus Ptolemæi Evergetis regis, postquam perveni in Ægyptum, et cum multum temporis ibi fuissem, inveni ibi libros relictos, non parvæ neque contemnendæ doctrinæ. Itaque bonum et necessarium putavi et ipse aliquam addere diligentiam et laborem interpretandi librum istum; et multa vigilia attuli doctrinam in spatio temporis, ad illa quæ ad finem ducunt, librum istum dare, et illis qui volunt animum intendere, et discere quemadmodum oporteat instituire mores, qui secundum legem Domini proposuerint vitam agere.

tout pour les Juifs. — *Veniam habere*. Gr. : « et avoir indulgence quand, dans l'interprétation de passages travaillés avec soin, *περιλοπονημένων*, nous paraîtrons être restés au-dessous de certains termes. » Les mots *sequentes imaginem sapientiæ* ne rendent que très imparfaitement le verbe grec. Il faut bien remarquer que, si l'interprète réclame l'indulgence, c'est uniquement pour sa traduction : il va indiquer lui-même la raison de cet appel à la bienveillance du lecteur. — *Deficient*, Gr. : « n'ont pas la même force. » — *Inter se*, entre eux, tels qu'ils sont dans l'original et dans la version. Les Septante eux-mêmes n'ont pu faire une traduction parfaite, c'est une excuse pour notre traducteur.

— *Inveni libros*, εὑρον οὐ μὴν παλαιὰς ἀρχαίους, ce que Vatable, la Sixtine, et la plupart des interprètes traduisent : « inveni exemplar non parvæ doctrinæ ». Or, ἀρχαίους ne signifie pas exemplaire; ce mot marque bien plutôt la différence, et le passage signifie, d'après Fritzsche, que le traducteur trouva, parmi les Juifs qui résidaient en Egypte, « une différence d'éducation non petite », en les comparant avec leurs compatriotes de Palestine, et qu'il entreprit son travail pour maintenir, entre eux et leurs frères, l'identité de pensées et de sentiments. Les leçons ἀπορμήν et ἐπὶ δόξιν, qu'on lit dans d'autres manuscrits, ne paraissent point authentiques. — *Bonum et necessarium*, en grec seu-

CHAPITRE I

Origine divine et insondable de la sagesse (xv. 1-10). — Heureux fruits de la crainte du Seigneur, commencement et plénitude de la sagesse (xv. 11-27). — La colère et la patience (xv. 28-35). — Châtiment de la duplicité (xv. 36-40).

1. Omnis sapientia a Domino Deo est, et cum illo fuit semper, et est ante ævum.

III Reg. 3, 9 et 4, 29.

2. Arenam maris, et pluviam guttas, et dies sæculi quis dinumeravit? Altitudinem cœli, et latitudinem terræ, et profundum abyssi quis dimensus est?

3. Sapientiam Dei præcedentem omnia quis investigavit?

4. Prior omnium creata est sapientia, et intellectus prudentiæ ab ævo.

5. Fons sapientiæ verbum Dei in excelsis, et ingressus illius mandata æterna.

1. Toute sagesse vient du Seigneur Dieu, *elle a toujours été avec lui*, elle y est avant tous les siècles.

2. Qui a compté le sable de la mer, les gouttes de la pluie et les jours du temps? *Qui a mesuré* la hauteur du ciel, la largeur de la terre et *la profondeur* de l'abîme?

3. Qui a pénétré la sagesse de Dieu *antérieure à toutes choses*?

4. La sagesse a été créée avant tout le reste, et la lumière de la prudence existe dès l'origine.

5. (La parole de Dieu est au plus haut des cieux la source de la sagesse, et ses voies sont les préceptes éternels.)

lement : ἀναγκασίαν. — *Multa vigilia* : « et j'ai apporté de grandes veilles et une grande étude dans cet espace de temps, pour mener à terme la livraison de ce livre, en faveur de ceux qui, dans leur séjour à l'étranger, ἐν τῇ παροίᾳ, veulent avoir le goût de l'étude, et se disposent à vivre avec des mœurs conformes à la loi ».

I. — Origine de la Sagesse. Devoirs qu'elle nous impose dans nos relations avec Dieu, avec la famille, avec la société, et dans notre conduite par rapport aux vertus et aux vices. I-xvi, 23.

CHAP. I. — 1. — *Sapientia*, la *choemah* des Proverbes, désignant tantôt la sagesse possédée par l'homme, tantôt la sagesse personnifiée, tantôt la sagesse incréée, soit comme attribut impersonnel, soit comme seconde personne de la sainte Trinité. Ce premier verset indique l'origine de la sagesse. Prov., viii, 22, 23.

2. — Toutes ces images sont usitées dans la Bible pour marquer des choses inacces-

sibles à l'intelligence humaine. Is., xl, 12; Jér., xxxiii, 22. — *Dies sæculi*, de l'avenir, ou de la totalité du temps : car l'homme peut connaître les années du passé.

3. — Gr : « la hauteur du ciel, l'épaisseur de la terre, l'abîme et la sagesse, qui les scrutera ? »

4. — *Prior, προτέρα πάντων ἔκτισται*, même expression que Prov., viii, 22. Aussi « generationem ejus quis enarrabit ? » Is., liii, 8. — *Intellectus prudentiæ*, locution synonyme de sagesse. — *Ab ævo, meholam*, de toute éternité, en Dieu dont elle est l'attribut.

5. — *Fons sapientiæ*. La source de la sagesse est la parole de Dieu, c'est-à-dire sa toute-puissance, qui accorde ce don comme il lui plaît. Prov., ii, 6; Sap., ix, 4; Ps., xxxv, 10. C'est aussi par excellence le Verbe de Dieu, source de vie et de grâce. Joan., iv, 44. vii, 37, 38. — *In excelsis*, résidence de la sagesse. — *Ingressus illius, αἱ πορεύσεις αὐτοῦ*, les voies qu'elle suit et qu'elle apprend à suivre. La sagesse serait une pure et inutile théorie, si elle ne se traduisait par la pratique du bien. I Joan., iii, 24. La sagesse et les œuvres sont inséparables.

6. A qui a été découverte la racine de la sagesse, et qui a connu ses habiletés?

7. (A qui la science de la sagesse a-t-elle été révélée et manifestée; et qui a compris la multitude de ses voies?)

8. Il n'y a que le *Très-Haut*, le *Créateur tout-puissant*, le Roi fort et souverainement terrible, assis sur son trône, le Seigneur *Dieu*.

9. C'est lui qui l'a créée, dans le *Saint Esprit*; il l'a vue, il l'a comprise, il l'a mesurée.

10. Il l'a répandue sur toutes ses œuvres, et sur toute chair dans la mesure de ses dons, et il l'a livrée à ceux qu'il aime.

11. La crainte du Seigneur est une gloire, une illustration, une joie et une couronne d'allégresse.

12. La crainte du Seigneur réjouit le cœur, elle procure la joie, le bonheur et la longueur des jours.

13. Celui qui craint le Seigneur

6. Radix sapientiæ cui revelata est, et astutias illius quis agnovit?

7. Disciplina sapientiæ cui revelata est, et manifestata? et multiplicationem ingressus illius quis intellexit?

8. Unus est altissimus Creator Omnipotens, et Rex potens, et metuendus nimis, sedens super thronum illius et dominans Deus.

9. Ipse creavit illam in Spiritu Sancto, et vidit, et dinumeravit, et mensus est.

10. Et effudit illam super omnia opera sua, et super omnem carnem secundum datum suum, et præbuit illam diligentibus se.

11. Timor Domini gloria, et gloriatio, et lætitia, et corona exultationis.

12. Timor Domini delectabit cor, et dabit lætitiā, et gaudium, et longitudinem dierum.

13. Timenti Dominum bene erit

6. — *Radix*. Dieu seul la connaît parfaitement, parce que cette racine est en lui; l'homme ne peut en savoir quelque chose que par révélation : *τίνι ἀπεκαλύφθη*; — *Astutias*, pris dans le bon sens, comme *חֵרְמָה*, *hormah*, Prov., 1, 4.

7. — *Multiplicationem ingressus*, *πολυπειρίαν*, la science expérimentale, comme Sap., viii, 8.

8. — *Unus est*. Gr. : « Il n'y a qu'un sage, grandement redoutable, assis sur son trône, le Seigneur ».

9. — *Creavit*, *ἐκτίσεν*, il la produisit éternellement et nécessairement en lui-même, comme attribut et comme personne divine, et il en créa l'expression extérieure, de la manière qu'indique le verset suivant. — *In Spiritu sancto* n'est pas dans le grec. La sagesse est un don de l'Esprit-Saint, et c'est par lui que Dieu la transmet aux hommes. Ces mots n'indiqueraient en Dieu que la spiritualité impersonnelle, si par la sagesse on entendait ici la seconde personne de la Sainte Trinité. — *Dinumeravit*, expression de la connaissance multiple de Dieu. Job, xxxviii, 27.

10. — *Effudit*. C'est un don abondant. — *Super omnia opera*. « Dominus sapientia fundavit terram. » Prov., iii, 49. Même les créa-

tures inanimées portent l'empreinte de la sagesse divine, et servent par là à faire reconnaître le Créateur. Sap., xiii, 5. — *Super omnem*. Gr. : « et avec toute chair, selon son don. » Dieu donne la sagesse conformément aux desseins qu'il a sur chaque âme. — *Præbuit*, *ἐχορήγησεν*, il la conduisit en qualité de chorège, il l'accorda joyeusement, sans restriction. Trois degrés dans le don de la sagesse : 1^o effusion générale sur toutes les créatures; 2^o don plus abondant aux créatures raisonnables, selon leur prédestination; 3^o don très libéral aux serviteurs de Dieu qui ont fait bon usage de la mesure commune.

11. — *Timor Domini*. Ici, comme dans les autres livres sapientiaux, la crainte, c'est-à-dire en général, le service de Dieu, est le fondement de la sagesse.

12. — *Longitudinem dierum*. Bienfait attribué également à la sagesse. Prov., iii, 2, 46; x, 27.

13. — *In extremis*, *ἐν ἑσχάτων*, à la mort, et aux instants qui suivront. « Non timeo, mori, disait S. Ambroise au lit de mort, quia Dominum bonum habemus ». Paulin. Vit. S. Amb., x, Cfr. Possid. Vit. S. Aug., xxvii. Cette joie de la dernière heure illumine parfois la vie entière : « Il y a un empressement doux et tranquille qui nous fait attendre la

in extremis, et in die defunctionis suæ benedicetur.

14. Dilectio Dei honorabilis sapientia.

15. Quibus autem apparuerit in visu, diligunt eam in visione, et in agnitione magnalium suorum.

16. Initium sapientiæ, timor Domini, et cum fidelibus in vulva concreatus est, cum electis feminis graditur, et cum justis et fidelibus agnoscitur.

Ps. 110, 10; Prov. 1, 7 et 9, 10.

17. Timor Domini, scientiæ religiositas.

18. Religiositas custodiet et justificabit cor, jucunditatem atque gaudium dabit.

19. Timenti Dominum bene erit, et in diebus consummationis illius benedicetur.

20. Plenitudo sapientiæ est timere Deum, et plenitudo a fructibus illius.

21. Omnem domum illius implebit a generationibus, et receptacula a thesauris illius.

s'en trouvera bien à la fin, et au jour de sa mort il sera béni.

14. (Aimer Dieu, c'est être glorieusement sage.

15. Ceux à qui se montre la sagesse, la chérissent dès qu'ils la voient et qu'ils reconnaissent ses grandeurs.)

16. Le commencement de la sagesse, c'est la crainte du Seigneur, qui naît avec les fidèles dès le sein de leur mère, qui accompagne les femmes d'élite, et se montre avec les justes et les fidèles.

17. *La crainte du Seigneur est la science de la religion.*

18. *Cette religion garde et sanctifie le cœur, elle donne la joie et l'allégresse.*

19. *Celui qui craint le Seigneur s'en trouvera bien, et au jour de sa fin il sera béni.*

20. La crainte de Dieu est la plénitude de la sagesse, et cette plénitude se montre par ses fruits.

21. Elle remplit toute la maison du sage de ses produits, et tous ses greniers de trésors.

mort avec un extrême bonheur, et qui rend notre vie plus diligente ». Faber. Conf. spir. Mort, iv. — *Benedicetur*. Gr. : « il trouvera grâce ». Un proverbe grec dit : βίον δικαίου γίγνεται τέλος καλόν.

44. — *Honorabilis*. Sap., vii, 11. Quoi de plus glorieux que de servir Dieu, « cui appropinquare clarescere est, quem timere gaudere est, cui servire regnare est ». De Humil. ad Demetr. iv.

45. — Gr. : « ceux à qui elle se montre, elle leur en fait part par sa vue », c'est-à-dire, elle donne en se montrant l'amour de Dieu. Dans le latin, l'amour porte sur la sagesse elle-même, qui n'a qu'à se montrer pour le faire naître.

46. — *Initium sapientiæ*. Maxime fondamentale dans la doctrine de la sagesse. Prov., i, 7; Ps., cx, 40. — *Concreatus est*, dans le grec, se rapporte plutôt à la sagesse. La crainte de Dieu et la sagesse sont des dons divins reçus à l'état de vertus infuses, au moment de la délivrance du péché originel. — *Cum electis feminis*, μετὰ ἀνθρώπων θεμελίον αἰώνος ἐνόσσευσεν, « cum hominibus fundamen-

tum æternum nidificavit », touchante expression pour faire comprendre la tendresse et la constance de la sagesse dans son union avec l'homme. Prov., viii, 31. — *Et cum justis*. Gr. : « elle se confiera, ἐμπιστευθήσεται, dans leur race », elle y demeurera fidèlement.

47. — *Scientiæ religiositas*, le caractère religieux de la science, la science de la religion elle-même. Cette expression un peu vague est une addition du texte latin.

48. — *Justificabit*, non pas *ex opere operato*, mais parce qu'elle porte à l'accomplissement des bonnes œuvres.

49. — *Timenti*. Répétition du v. 13. Ces trois versets ne sont d'ailleurs qu'une variante ou une seconde traduction des vv. 11-13.

20. — *Plenitudo*. La sagesse ne consiste qu'à servir Dieu : commencer à craindre Dieu, c'est donc commencer à être sage, et le servir parfaitement, c'est être pleinement sage. — *Et plenitudo*. Gr. : « et elle les enivre de ses fruits. »

21. — *Generationibus*, « des choses désirées. » — *Thesauris*, « de ses fruits » pour cette vie et pour l'autre.

22. La couronne de la sagesse, c'est la crainte du Seigneur, qui fait abonder la paix et les fruits de salut;

23. Elle voit la sagesse et la comprend; (toutes deux sont des dons de Dieu.)

24. La sagesse répand la science et la lumière de la prudence, et elle exalte la gloire de ceux qui la possèdent.

25. La racine de la sagesse, c'est la crainte du Seigneur, et ses rameaux sont de longue durée.

26. *La sagesse a dans ses trésors l'intelligence et la science religieuse, mais elle est en exécration aux pécheurs.*

27. (La crainte du Seigneur bannit le péché,

28. Mais celui qui est sans crainte ne pourra devenir juste;) car l'emportement de sa colère causera sa ruine.

29. L'homme patient attendra jusqu'au temps marqué, et alors la joie lui sera rendue.

30. *L'homme de bon sens cachera ses paroles pour un temps, et les lèvres d'un grand nombre publieront sa sagesse.*

31. Dans les trésors de la sagesse sont les maximes de la science.

32. Le culte de Dieu est en horreur au pécheur.

22. Corona sapientiæ, timor Domini, replens pacem, et salutis fructum.

23. Et vidit, et dinumeravit eam; utraque autem sunt dona Dei.

24. Scientiam, et intellectum prudentiæ sapientia compartietur; et gloriam tenentium se, exaltat.

25. Radix sapientiæ est timere Dominum, et rami illius longævi.

26. In thesauris sapientiæ intellectus, et scientiæ religiositas; execratio autem peccatoribus sapientia.

27. Timor Domini expellit peccatum;

28. Nam qui sine timore est, non poterit justificari; iracundia enim animositatis illius, subversio illius est.

29. Usque in tempus sustinebit patiens, et postea redditio jucunditatis.

30. Bonus sensus usque in tempus abscondet verba illius, et labia multorum enarrabunt sensum illius.

31. In thesauris sapientiæ significatio disciplinæ.

32. Execratio autem peccatori, cultura Dei.

22. — *Replens*, « faisant pleuvoir. »

23. — *Utraque*, la sagesse et la crainte de Dieu.

24. — *Compartietur*, ἐκώφερον, a fait pleuvoir, sans sujet dans le grec, et pouvant se rapporter soit à Dieu soit à la sagesse.

25. — *Longævi*. Gr. : « et ses rameaux sont la longueur des jours. »

26. — *Execratio*. « Qui male agit, odit lucem. » Joan., III, 20.

27. — *Expellit peccata*. VII, 40. « Rarissime accidit, imo vero nunquam, ut quisquam veniat volens fieri christianus, qui non sit aliquo Dei timore perculsus. » S. Aug., de Cat. Rud. V.

28. — *Qui sine timore*, Gr. : « l'homme injuste. » — *Iracundia*. Gr. : « l'homme in-

juste ne pourra pas être justifié, car l'impétuosité de son esprit est une ruine pour lui. »

29. — *Usque in tempus*, le temps marqué par le Seigneur, la fin de l'épreuve, la mort. — *Sustinebit*, résistera patiemment à la tentation, attendra en souffrant avec résignation. — *Redditio*, « plus tard le bonheur lui rendra, » lui reviendra.

30. — *Bonus sensus*. Gr. : « il cachera jusqu'au temps ses paroles, et les lèvres des fidèles publieront sa sagesse. » Silentium illius in tempore compensabitur multorum de ipso sermonibus. Grotius.

31. — *Significatio*. παραβολή, la maxime de la science.

32. — *Cultura Dei*, synonyme de la sagesse du 1. 26.

33. Fili concupiscens sapientiam, conserva justitiam, et Deus præbebit illam tibi.

34. Sapientia enim et disciplina timor Domini; et quod beneplacitum est illi,

35. Fides, et mansuetudo; et adimplebit thesauros illius.

36. Ne sis incredibilis timori Domini; et ne accesseris ad illum duplici corde.

37. Ne fueris hypocrita in conspectu hominum, et non scandalizeris in labiis tuis.

38. Attende in illis, ne forte cadas, et adducas animæ tuæ inhonorationem,

39. Et revelet Deus absconsa tua, et in medio synagogæ elidat te;

40. Quoniam accessisti maligne ad Dominum, et cor tuum plenum est dolo et fallacia.

33. *Mon fils*, si tu désires la sagesse, pratique la justice, et Dieu te l'accordera.

34. Car la sagesse et la science, c'est la crainte du Seigneur, et ce qui lui est agréable,

35. C'est la foi et la mansuétude, et il comblera les trésors de celui qui les possède.

36. Ne te dépouille point de la crainte du Seigneur, et ne viens pas à lui avec un cœur double.

37. Ne sois pas hypocrite aux yeux des hommes, et que tes lèvres ne te soient point une occasion de chute.

38. Veilles-y, de peur de tomber et de déshonorer ton âme.

39. Car Dieu révélerait ce que tu caches, et te briserait au milieu de l'assemblée,

40. Pour t'être approché de lui malicieusement, et avoir eu le cœur plein de fraude et de tromperie.

CHAPITRE II

Conduite à tenir vis-à-vis de la tentation (vv. 4-6). — Crainte de Dieu et vertus théologales (vv. 7-10). — Confiance en Dieu (vv. 11-13). — Duplicité et incrédulité des méchants (vv. 14-17). — Vertus de ceux qui craignent Dieu (vv. 18-23).

1. Fili, accedens ad servitutem Dei, sta in justitia, et timore, et præ-

1. Mon fils, si tu te disposes au service de Dieu, demeure ferme

33. — *Conserva justitiam*. Gr. : « garde les commandements ». « Qui facit veritatem, venit ad lucem. » Joan., III, 21.

34. — *Beneplacitum*, ἡ εὐδοκία, sa complaisance.

36. — *Ne sis incredibilis*, μή ἀπειθήσῃς, ne manque pas de confiance dans la crainte du Seigneur, ne crois pas pouvoir t'en dispenser.

37. — *Ne scandalizeris*. Gr. : « fais attention à tes lèvres. »

38. — *Attende*. Gr. : « ne t'élève pas toi-même. » Matt., XIII, 12.

39. — *Et revelet*. Ce sera le châtimement de l'orgueilleux et de l'hypocrite au jour du jugement. I Cor., IV, 5.

40. — *Maligne*. Gr. : « parce que tu n'as pas approché du Seigneur avec crainte. » Sap. I, 4-5.

CHAP. II. — 1. — *Sta*, dans l'attitude de la fermeté. — *Præpara*. « Quia quasi ad quemdam agonem sancti operis introimus, ad pugnam temptationum animas præparemus... Nulla sunt enim, dilectissimi, sine temptationum experimentis opera virtutis, nulla

dans la justice et dans la crainte, et prépare ton âme à la tentation.

2. Humilie ton cœur et sois patient; prête l'oreille pour recueillir les paroles de la sagesse, et ne te hâte pas au temps de l'épreuve.

3. Souffre les délais que Dieu t'impose, demeure-lui attaché, et attends, afin que ta vie s'accroisse pour le dernier jour.

4. Reçois tout ce qui te sera imposé, sois calme dans ton affliction, et dans ton humiliation conserve la patience.

5. Car si l'or et l'argent s'éprouvent au feu, les hommes que Dieu aime s'éprouvent au creuset de l'humiliation.

para animam tuam ad tentationem.

Matth. 4, 1; II Tim. 3, 12.

2. Deprime cor tuum, et sustine; inclina aurem tuam, et suscipe verba intellectus; et ne festines in tempore obductionis.

3. Sustine sustentationes Dei; conjungere Deo, et sustine, ut crescat in novissimo vita tua.

4. Omne quod tibi applicitum fuerit, accipe; et in dolore sustine, et in humilitate tua patientiam habe;

5. Quoniam in igne probatur aurum et argentum, homines vero receptiles in camino humiliationis.

Sap. 3, 6.

sine probationibus fides, nullum sine hoste certamen, nulla sine congregatione victoria... Et ideo sapientissimus Salomon : Fili, inquit, accedes, etc. Vir enim sapientia Dei plenus, sciens studium religionis laborem habere certaminis, cum prævideret pugnæ periculum, ante admonuit pugnaturum : ne forte, si ad ignorantem tentator accederet, imparatum citius vulneraret. » S. Leo, Serm. 1 in Quadrag. 3. « Il n'y a donc point d'illusion à se faire. Qui que nous soyons, où que nous allions, quoi que nous fassions, la tentation nous suit un peu plus que notre ombre. Elle sort de nos adversités, elle fond sur nous d'en haut... elle est dans l'air que nous respirons... elle est dans ce qu'il y a de plus sacré comme dans ce qu'il y a de plus profane... elle est en nous, et jaillit de notre fond comme d'une source intarissable, et il en ira ainsi jusqu'à notre dernier soupir. » Mgr Gay, Vie chrét. 1, p. 468. Heureusement pour nous, « fortior est qui in nobis est, quam qui adversum nos est, et per ipsum validi sumus in cuius virtute confidimus. » S. Leo, loc. cit. Dans tout ce passage, il faut comprendre sous le nom de tentation toutes les épreuves que Dieu peut permettre ou envoyer.

2. — *Deprime*, εὐθυνομ, rends droit ton cœur, par conséquent, sous la main de Dieu, humilie-le. — *Sustine*, non avec l'orgueil du stoïcien, mais avec l'humble résignation du serviteur de Dieu. — *Inclina aurem*, à la voix de Dieu qui parle surtout par les Saints Livres, et par les conseillers de la conscience. — *Ne festines*. Point de hâte, d'impatience.

Il n'y a rien qui empire plus le mal et qui

éloigne plus le bien, que l'inquiétude et empressément. Les oiseaux demeurent pris dans les filets et les lacs, parce que, s'y trouvant engagés, ils se débattent et remuent déréglément pour en sortir, ce que faisant, ils s'enveloppent toujours tant plus. » S. Fr. de Sales, Introd., iv, 44. — *Obductionis*, ἐπαγωγῆς, de l'invasion, de la tentation, des ténèbres. Il est dit dans un vieux proverbe français : « Quand Dieu aurait retiré son soleil des cieux, si laudrait-il avoir patience. »

3. — *Sustine sustentationes*. Puisque Dieu combat en nous et pour nous, c'est bien à lui de marquer l'heure de la victoire. I Cor., x, 43. — *Conjungere Deo*. « Dieu qui gouverne toutes choses autour de nous est personnellement présent en nous, au fond de notre âme, au centre de notre être... il y est en somme comme il n'est nulle part excepté en lui-même... et nous envoie à propos toutes les grâces actuelles nécessaires pour nous faire résister aux suggestions mauvaises. » Mgr. Gay, Vie et Vert. chrét. 1, p. 515-517. — *Ut crescat*. Car la tentation est une source de mérites. Ps. xc, 45, 46.

4. — *Accipe*. Dieu le veut : « fiat voluntas tua ! » Job, ii, 40. — *In humilitate*. Gr. : « dans les vicissitudes de ton humiliation, sois patient. » « Ipse enim nos hortatur ut pugnemus, adjuvat ut vincamus : certantes in bello spectat, deficientes sublevat, vincentes coronat ». S. Bern., de Anima, xiv.

5. — *Receptibiles*, δεκτοί, agréables à Dieu. Tob. xii, 43. La pensée exprimée dans ce verset revient souvent dans la Sainte Ecriture. Prov., xvii, 3; xxvii, 24; Sap., iii, 6; Zach., xiii, 9; Mal., iii, 3; I Pet., i, 7.

6. Crede Deo, et recuperabit te; et dirige viam tuam, et spera in illum. Serva timorem illius, et in illo veterasce.

7. Metuentes Dominum sustinete misericordiam ejus; et non defleat ab illo ne cadatis.

8. Qui timetis Dominum, credite illi; et non evacuabitur merces vestra.

9. Qui timetis Dominum, sperate in illum; et in oblationem veniet vobis misericordia.

10. Qui timetis Dominum, diligite illum, et illuminabuntur corda vestra.

11. Respicite, filii, nationes hominum; et scitote quia nullus speravit in Domino, et confusus est.

12. Quis enim enim permansit in mandatis ejus, et derelictus est? aut quis invocavit eum, et despexit illum?

Ps. 30, 2.

13. Quoniam pius et misericors est Deus, et remittet in die tribulationis peccata; et protector est omnibus exquirentibus se in veritate.

14. Væ duplici corde, et labiis scelestis, et manibus malefacienti-

6. Aie foi en Dieu, et il te rétablira; suis la voie droite, et espère en lui. *Garde la crainte de Dieu, et vieillis avec elle.*

7. Vous qui craignez le Seigneur, attendez sa miséricorde, et ne vous détourniez pas de lui, de peur de tomber.

8. Vous qui craignez le Seigneur, ayez foi en lui, et votre récompense ne sera pas perdue.

9. Vous qui craignez le Seigneur, espérez en lui, et sa miséricorde fera votre bonheur.

10. *Vous qui craignez le Seigneur, aimez-le, et vos cœurs seront remplis de clarté.*

11. Mes enfants, considérez les générations humaines, et sachez qu'aucun de ceux qui ont espéré au Seigneur n'a été confondu.

12. Qui donc est resté fidèle à ses préceptes, et a été abandonné? Qui donc l'a invoqué, et n'a reçu que du mépris?

13. Car Dieu est bon et miséricordieux, et il pardonne les péchés, au jour de l'affliction, et il est le protecteur de tous ceux qui le cherchent avec sincérité.

14. Malheur au cœur double, aux lèvres criminelles, aux mains mal-

6. — *Crede*, aie confiance. — *Recuperabit*. Gr. : il te relèvera.

7. — *Sustinete*, attendez sa miséricorde, comptez sur elle. — *Cadatis*, d'une chute morale.

8. — *Credite*, avec foi en la miséricorde de Dieu. — *Evacuabitur*. Gr. : ne se heurtera point aux obstacles, ne périra pas. Ἀνὸρὸς θεοῦ καὶ οὐκ ἀπόλλυται, dit une maxime grecque.

9. — *Sperate*. Gr. : « espérez les biens et la joie de l'éternité et de la miséricorde. »

10. — *Diligite*. Dans le grec, les deux versets précédents ont principalement trait à la confiance en Dieu, rémunérateur de la vertu; celui-ci, absent dans le texte primitif, a été ajouté en latin pour compléter le cycle des vertus théologales. — *Illuminabuntur*. L'amour de Dieu est une lumière pour la direc-

tion de la vie; c'est ce qui faisait dire à S. Augustin : « Ama, et fac quod vis. »

11. — *Nationes hominum*. Gr. : « les antiques générations ». « Le Seigneur lui-même daigne se vanter solennellement de sa fidélité. Il appelle sans cesse l'attention de ses créatures sur ce point, de peur qu'elles ne l'apprécient pas à sa juste valeur. Son extrême compassion pour nous fait qu'il insiste sur celle de ses perfections qui invite le plus notre confiance ». Faber, Conf. spir. Confiance.

12. — *Derelictus est*. « Fidelis enim socius est, nec deserit sperantes in se, nisi ipse prior deseratur ». S. Bern. de Anima, vii.

13. — *Pius*, Gr. : clément. — *Malefacientibus*, Gr. : remissis. — *Inredienti*. Gr. : « marchant dans deux voies ». Qui servire se posse putat duobus dominis. Estius.

faisantes, et au pécheur qui s'avance sur terre par deux chemins.

15. Malheur aux cœurs lâches et sans confiance en Dieu : ils n'auront point sa protection.

16. Malheur à ceux qui ont perdu la patience, et qui ont abandonné les voies droites, pour s'écarter dans des chemins pervers.

17. Que feront-ils donc quand le Seigneur viendra juger ?

18. Ceux qui craignent le Seigneur ne seront pas incrédules à sa parole, et ceux qui l'aiment suivront fidèlement ses voies.

19. Ceux qui craignent le Seigneur chercheront ce qui lui plaît, et ceux qui l'aiment seront tout pénétrés de sa loi.

20. Ceux qui craignent le Seigneur prépareront leurs cœurs, et ils sanctifieront leurs âmes à ses yeux.

21. Ceux qui craignent le Seigneur gardent ses commandements, et ils auront patience jusqu'au jour de sa visite,

22. En disant : Si nous ne faisons pénitence, c'est aux mains du Seigneur et non aux mains des hommes que nous tomberons.

23. Car autant il a de grandeur, autant il a de miséricorde.

bus, et peccatori terram ingredienti duabus viis.

III Reg. 18, 21.

15. Væ dissolutis corde qui non credunt Deo; et ideo non protegentur ab eo.

16. Væ his qui perdiderunt sustinentiam, et qui dereliquerunt vias rectas, et diverterunt in vias pravas.

17. Et quid facient, cum inspicere cœperit Dominus ?

18. Qui timent Dominum, non erunt incredibiles verbo illius; et qui diligunt illum conservabunt viam illius.

Joan. 14, 23.

19. Qui timent Dominum, inquirent quæ beneplacita sunt ei; et qui diligunt eum, replebuntur lege ipsius.

20. Qui timent Dominum, præparabunt corda sua, et in conspectu illius sanctificabunt animas suas.

21. Qui timent Dominum, custodiunt mandata illius, et patientiam habebunt usque ad inspectionem illius,

22. Dicentes : Si pœnitentiam non egerimus, incidemus in manus Domini, et non in manus hominum.

23. Secundum enim magnitudinem ipsius, sic et misericordia illius cum ipso est.

45. — Non protegentur. Gr. : « ne sera pas couvert ». Ps., xvi, 8. Ce verset est la contre-partie des vv. 8 et 9.

46. — Sustinentiam, ὑπομονήν, la patience. Ce verset regarde ceux qui n'ont pas tenu compte des conseils donnés vv. 2-4.

47. — Inspicere, visiter, juger. « Venient in cogitatione peccatorum suorum timidi ». Sap., iv, 20.

20. — Præparabunt corda, par la pratique des vertus recommandées plus haut. —

Sanctificabunt. Gr. : « ils humilieront leurs âmes ».

22. — Incidemus. Dans le grec, le verset ne commence qu'à ce mot ; il est un acte de foi en la providence divine. II Reg., xxiv, 14. Le sens du latin présente la même idée que Heb., x, 31.

23. — Secundum magnitudinem. Le livre de la Sagesse établit le rapport qui existe entre la grandeur de Dieu et sa miséricorde, xi, 24.

CHAPITRE III

Devoirs des enfants envers leurs parents, et bénédictions attachées à la pratique de ces devoirs (xx. 4-18). — Douceur (x. 49). — Humilité (xx. 20-21). — Point de curiosité téméraire (xx. 22-26). — Dureté et duplicité du cœur (xx. 27-29). — Orgueil (x. 30). — Le cœur du sage (xx. 31-32). — L'aumône (xx. 33-34).

1. Filii sapientiae, ecclesia iustorum; et natio iilorum, obedientia et dilectio.

2. Judicium patris audite, filii, et sic facite ut salvi sitis.

3. Deus enim honoravit patrem in filiis; et iudicium matris exquirens, firmavit in filiis.

4. Qui diligit Deum, exorabit pro peccatis, et continebit se ab illis, et in oratione dierum exaudietur.

5. Et sicut qui thesaurizat, ita et qui honorificat matrem suam.

6. Qui honorat patrem suum, iucundabitur in filiis, et in die orationis suae exaudietur.

7. Qui honorat patrem suum, vita vivet longiore; et qui obedit patri, refrigerabit matrem.

8. Qui timet Dominum, honorat parentes, et quasi dominis serviet his qui se genuerunt.

9. In opere et sermone, et omni patientia honora patrem tuum.

Exod. 20, 12; Deut. 5, 16; Matth. 15, 4; Marc. 7, 10; Ephes. 6, 2.

CHAP. III. — 4. — *Obedientia et dilectio*, deux vertus corrélatives : « Si quis diligit me, sermones meos servabit », Joan., xiv, 23.

3. — *Honoravit*, a rendu digne d'honneur pour les enfants, ἐπὶ τέχνῳ. — *Exquirens* n'est pas dans le grec, et ne fait qu'embarasser en latin.

4. — *Deum*. Gr. : « celui qui honore son père expie ses péchés. » Ce qui est plus en harmonie avec le contexte.

5. — *Thesaurizat*. Donc double avantage

1. *Les enfants de la sagesse composent la société des justes, et toute leur race est obéissance et amour.*

2. Mes enfants, écoutez le précepte de votre père, et faites en sorte d'assurer votre salut.

3. Car Dieu a rendu le père honorable pour ses enfants, et il s'est appliqué à établir sur les fils l'autorité de la mère.

4. Celui qui aime Dieu implorera pardon pour ses péchés, il s'en abstiendra, et il sera exaucé dans sa prière de chaque jour.

5. C'est amasser un trésor qu'honorer sa mère.

6. Celui qui révère son père trouvera sa joie dans ses enfants, et sera exaucé au jour de sa prière.

7. Celui qui honore son père vivra longtemps, et en lui obéissant, il assistera sa mère.

8. (Celui qui craint le Seigneur honore ses parents), et sert comme ses maîtres ceux qui lui ont donné la vie.

9. Dans tes actes et dans tes paroles, en toute patience, respecte ton père.

spirituel à honorer ses parents : expiation du péché, acquisition de mérites.

6. — *Iucundabitur in filiis*. Vérité d'expérience quotidienne, les parents sont traités par leurs enfants comme ils ont traité eux-mêmes leurs parents. Marc, iv, 24.

7. — *Vita longiore*. C'est la promesse formelle du quatrième précepte. — *Patri*. En grec, plus justement : « au Seigneur ».

8. — *Dominū*, à cause de l'autorité divine qu'ils représentent.

10. Afin que sa bénédiction descende sur toi, *et que cette bénédiction te demeure jusqu'à la fin.*

11. La bénédiction du père affermit la maison des enfants, et la malediction de la mère la détruit de fond en comble.

12. Ne tire point gloire de l'opprobre de ton père, car sa honte ne fait pas ton honneur.

13. C'est l'honneur du père qui fait la gloire du fils, et un père méprisé est la honte de son enfant.

14. Mon fils, soutiens la vieillesse de ton père, et ne le contriste pas tant qu'il vit.

15. Son esprit s'affaiblit-il, supporte-le, et parce que tu es fort, ne le méprise pas. La charité exercée vis-à-vis d'un père ne sera pas oubliée.

16. *Tu seras récompensé de ce que tu auras supporté de ta mère.*

17. Tu seras établi dans la justice, au jour de la tribulation on se souviendra de toi, et tes péchés disparaîtront comme la glace aux rayons du soleil.

18. Qu'il est infâme celui qui abandonne son père, et comme Dieu maudit celui qui irrite sa mère!

19. Mon fils, accomplis tes œuvres avec douceur, et tu auras parmi les hommes plus d'amour encore que de gloire.

10. Ut superveniat tibi benedictio ab eo, et benedictio illius in novissimo maneatur.

11. Benedictio patris firmat domos filiorum; maledictio autem matris eradicat fundamenta.

Gen. 27, 27 et 49, 2.

12. Ne glorieris in contumelia patris tui; non enim est tibi gloria, ejus confusio;

13. Gloria enim hominis ex honore patris sui, et dedecus filii patris sine honore.

14. Fili, suscipe senectam patris tui et non contristes eum in vita illius;

15. Et si defecerit sensu, veniam da, et ne spernas eum in virtute tua; eleemosyna enim patris non erit in oblivione.

16. Nam pro peccato matris restituetur tibi bonum.

17. Et in justitia ædificabitur tibi, et in die tribulationis commemorabitur tui; et sicut in sereno glacies, solventur peccata tua.

18. Quam malæ famæ est, qui derelinquit patrem; et est maledictus a Deo, qui exasperat matrem.

19. Fili, in mansuetudine opera tua perface, et super hominum gloriam diligaris.

9. — *In opere.* Jac., II, 15, 16.

11. — *Benedictio.* Allusion à la bénédiction et à la malediction de Noé. — *Maledictio matris.* Cfr. S. August., de Civ. Dei, XXII, 8, in fin.

12. — *Ne glorieris.* Gen., IX, 22.

13. — *Pater.* Gr. : « la mère ».

14. — *Suscipe senectam.* « O fili, quantum tibi sumis judicium, si non pascas parentem! illi debes quod habes, qui debes quod es ». S. Ambr., in Luc, VIII, 75.

15. — *In virtute,* ἐν τοῦτι. Souvent, si les facultés du père s'affaiblissent avec l'âge, les travaux multipliés qu'il s'est imposés pour ses enfants en sont la cause. — *Eleemosyna.* Ici, la piété filiale.

16. — *Pro peccato,* au lieu du péché de votre mère dont vous avez souffert, au lieu de ses défauts. Ce n'est donc pas à cause des vertus de ses parents que l'enfant doit les honorer, c'est à cause de leur qualité de père et de mère, qualité qu'aucune faute ne peut effacer. En grec : « et au lieu des péchés, il sera bâti pour toi », expression hébraïque qui marque la prospérité. C'est ce membre de phrase que le latin traduit une seconde fois au commencement du verset suivant.

17. — *Solventur.* Il n'en restera donc plus trace.

19. — *In mansuetudine.* Cfr. S. Franc. de Sales, *Introduct.* III, 8. — *Super hominum gloriam.* Gr. : « tu seras aimé par l'homme ».

20. Quanto magnus es, humilia te in omnibus, et coram Deo invenies gratiam;

Philip. 2, 3.

21. Quoniam magna potentia Dei solius, et ab humilibus honoratur.

22. Altiora te ne quæsieris, et fortiora te ne scrutatus fueris; sed quæ præcepit tibi Deus, illa cogita semper et in pluribus operibus ejus ne fueris curiosus.

Prov. 25, 27.

23. Non est enim tibi necessarium ea quæ abscondita sunt, videre oculis tuis.

24. In supervacuis rebus noli scrutari multipliciter et in pluribus operibus ejus non eris curiosus.

25. Plurima enim super sensum hominum ostensa sunt tibi.

26. Multos quoque supplantavit

20. Montre en tout d'autant plus d'humilité que tu es plus grand, et tu trouveras grâce devant Dieu.

21. Car Dieu seul a la toute-puissance, et c'est par les humbles qu'il est glorifié.

22. Ne cherche pas ce qui est au-dessus de toi, et ne scrute pas ce qui dépasse tes forces; mais songe toujours aux prescriptions de Dieu, et n'étends pas ta curiosité à toutes ses œuvres.

23. Car tu n'as que faire (de voir de tes yeux) les choses cachées.

24. Point de recherches multipliées sur des choses superflues, et point de curiosité sur les œuvres de Dieu.

25. Il t'a été révélé, en effet, bien des choses qui dépassent l'entendement humain.

26. Il en est beaucoup qu'ont éga-

acceptable », l'homme de bien. « Popularis enim et grata est omnibus bonitas, nihilque quod tam facile illabatur humanis sensibus... Ea si mansuetudine morum ac facilitate... adjuvetur gratia, incredibile quantum procedit ad cumulum dilectionis. » S. Ambr., de Offic. II, 8, 29.

20. — *Quanto magnus es.* « Non magnum est humilem esse in abiectione; magna prorsus et rara virtus, humilitas honorata. » S. Bern. sup. Missus, S. IV. — *Gratiam*, Jac., IV, 6. Le verset suivant donne la raison de cette prescription. Toute grandeur vient de Dieu, et l'humilité consistant tout d'abord à faire hommage à Dieu de ce qu'on a reçu de lui, plus on est grand, plus cet hommage doit être étendu, et l'humilité profonde.

22. — *Altiora te.* Gr. : « ne cherche pas ce qui est trop difficile pour toi. » Prov., XXV, 27; Rom., XIII, 3.

Quant aux volontés souveraines
De Celui qui fait tout, et rien qu'avec dessein,
Qui les sait, que lui seul? Comment lire en son sein?
Aurait-il imprimé sur le front des étoiles,
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles?

La Font., II, 43. — *Ne fueris curiosus.* C'est la condamnation de l'étude téméraire et purement curieuse des secrets divins, comme des mystères de la Providence, de la prédestination, etc., dont Dieu s'est réservé l'intelligence.

23. — *Non necessarium.* C'est inutile, et même impossible, à cause des bornes de l'intelligence créée. « Quo enim intellectu Deum capit homo, qui ipsum intellectum suum, quo eum vult capere, nondum capit? » S. Aug. de Trin., V, 4.

24. — *In supervacuis, περισσoίς*, les choses supérieures, transcendantes pour l'homme.

25. — *Super sensum.* Gr. : « car il t'a été découvert plus de choses que l'intelligence des hommes » n'en peut trouver et comprendre. Les mystères que Dieu a bien voulu nous révéler ne sont-ils pas déjà un honneur pour notre raison? « Melius est vel modicum quid de Deo scire, quam cœlestium vel terrestrium notitiam habere? » S. Bonav., L, III, d. 23, I, 4. Et d'ailleurs, même sur la révélation divine, l'intelligence humaine n'a-t-elle pas lieu d'exercer légitimement ses forces, d'abord parce que « divinæ revelationis factum diligenter inquirat oportet, ut certo sibi constet. » Pius IX, Encycl. 9 nov. 1846. De plus, parce que « qui vera ratione jam quod tantummodo credebatur intelligit, profecto præponendus est ei qui cupit adhuc intelligere quod credit : si autem non cupit, et ea quæ intelligenda sunt credenda tantummodo existimat, cui rei fides proposit ignorat ». S. Aug., Ep. ad Consent. cxx, 3.

26. — *Supplantavit suspicio, ἐπλάνησεν ἡ ὑπόληψις*, la conjecture a égaré. — *Detinuit*,

rés leurs opinions, et que leurs manières de voir ont enchaînés à la vanité.

27. Le cœur dur sera malheureux au dernier jour, et qui aime le péril y périra.

28. *Le cœur qui s'engage dans deux voies ne réussira pas, et l'âme corrompue y trouvera sa perte.*

29. Le cœur méchant sera accablé de douleurs, et le pécheur entassera faute sur faute.

30. Il n'y a point de remède pour la race des orgueilleux, car le rejeton du péché s'enracine en eux, *sans qu'ils s'en aperçoivent.*

31. Le cœur du sage se reconnaît à sa sagesse, et l'oreille vertueuse met toute son ardeur à écouter la sagesse.

32. *Le cœur sage et intelligent s'abstiendra de pécher, et il prospérera en œuvres de justice.*

33. L'eau éteint le feu ardent, et l'aumône combat le péché.

suspicio illorum, et in vanitate detinuit sensus illorum.

27. Cor durum habebit male in novissimo; et qui amat periculum, in illo peribit.

28. Cor ingrediens duas vias, non habebit successus, et pravus corde in illis scandalizabitur.

29. Cor nequam gravabitur in doloribus, et peccator adjiciet ad peccandum.

30. Synagogæ superbiorum non erit sanitas; frutex enim peccati radicabitur in illis, et non intelligetur.

31. Cor sapientis intelligitur in sapientia, et auris bona audiet cum omni concupiscentia sapientiam.

32. Sapiens cor et intelligibile abstinebit se a peccatis, et in operibus justitiæ successus habebit.

33. Ignem ardentem extinguit aqua et eleemosyna resistit peccatis.

Dan. 4, 24.

ὠλισθησε, pris dans le sens actif : a fait glisser : « et il en est beaucoup que la conjecture a égarés, et les pensées mauvaises ont fait errer leur intelligence. » Quelle confirmation de ce verset dans l'histoire de tous ceux qui cherchent en dehors de la révélation la solution des grands problèmes de la destinée humaine ! Aussi aujourd'hui, « ce qu'il faut rappeler, mettre en lumière et venger, c'est le bon sens, non-seulement dans ses rapports avec les vérités spéculatives, mais dans ses rapports avec les réalités de la vie les plus inévitables et les plus saisissantes, avec les intérêts matériels, moraux et religieux de l'individu, de la famille et de la société ». Mgr Darboy. Lettre pour l'Avent, 1865.

27. — *Cor durum*, le cœur, c'est-à-dire l'intelligence insensible aux enseignements de la sagesse, « ipsum est quod nec Deum timet, nec hominem veretur ». S. Bern., de Consid. 4. Prov., xxviii, 44. — *In illo peribit*, non pas fatalement, mais parce que la grâce de Dieu n'étant pas avec le présomptueux, celui-ci finit par succomber.

28. — *Nequam*, Gr. : « dur ». — *Adjiciet*. Gr. : « ajoutera péché à péché ». עברה עברה, la transgression attire la transgression,

disait Ben-Sira. Avec l'accoutumance, le premier péché une fois commis, le méchant boit l'iniquité comme l'eau. Job, xv, 46.

30. — *Synagogæ*, ἐκπαγωγή, « pour le malheur de l'orgueilleux, pas de guérison, car la tige du péché s'est enracinée en lui. » Tant qu'il reste orgueilleux, Dieu lui résiste, et la source de la conversion est tarie pour lui.

31. — Gr. : « le cœur de l'intelligent méditera la parabole, et l'oreille de l'attentif est le désir du sage ». Le sage désire cette oreille pour lui-même, ou bien encore : « sapiens cupit habere dociles auditores ». Boss.

33. — *Eleemosyna*. L'aumône a une triple efficacité à l'endroit du péché : 1^o elle efface les péchés légers que commettent les justes eux-mêmes ; 2^o elle expie les restes du péché déjà pardonné ; 3^o elle obtient la contrition des péchés graves, et peut leur servir de satisfaction sacramentelle. « Hic quoque ostenditur et probatur, quia sicut lavacro aquæ salutaris gehennæ ignis extinguatur, ita et eleemosynis atque operationibus justis delictorum flamma sopitur ». S. Cyr., de Op. et Eleemos. 2. « Si tamen, ajoute S. Gaudensius de Brescia, post conversionem non iterum renovatis criminibus (ignis) inardescit ».

34. Et Deus prospector est ejus qui reddit gratiam; meminit ejus in posterum, et in tempore casus sui inveniet firmamentum.

34. Dieu regarde celui qui fait miséricorde, il s'en souvient plus tard, et au jour du malheur, celui-là trouvera un appui.

CHAPITRE IV

Devoirs de charité et de justice à remplir envers les pauvres (vv. 4-44). — Bienfaits que procure la sagesse (vv. 42-47). — Epreuves qu'elle fait subir à son disciple (vv. 48-52). — Contre le respect humain (vv. 23-27, 34). — Le bon conseil (vv. 28-29). — Mensonge (v. 30). — Réistance inutile (v. 32). — Combat pour la justice (v. 33). — Parler et agir (v. 34). — Avarice (v. 35).

1. Fili, eleemosynam pauperis ne defraudes, et oculos tuos ne transvertas a paupere.

1. Mon fils, ne prive pas le pauvre de son aumône, et ne détourne point tes yeux du malheureux.

Tob. 4, 7.

2. Animam esurientem ne despexeris; et non exasperes pauperem in inopia sua.

2. Ne méprise pas celui qui a faim, et n'aigris pas l'indigent dans sa détresse.

3. Cor inopis ne affligeris, et non protrahas datum angustianti.

3. N'afflige pas le cœur du pauvre, et ne diffère point de donner au nécessaire.

4. Rogationem contribulati ne abjicias; et non avertas faciem tuam ab egeno.

4. Ne rejette pas la prière de celui qui souffre, et ne détourne pas ton visage du pauvre.

5. Ab inope ne avertas oculos tuos propter iram, et non relinquoas querentibus tibi retro maledicere;

5. Ne retire point tes regards du malheureux *de peur qu'il ne s'irrite*, et ne donne point lieu à ceux qui te supplient de te maudire par derrière.

cat. Is enim qui eleemosynis remedium peccatorum poenitens querit, debet jam non agere poenitenda, ne quod uno latere extinguitur, alio succendatur ». Serm. xiii. L'aumône compte aux nombre des sacramentaux. — *Resistit, ἐξιδάσεται*, expie.

34. — *Et Deus* Gr. : « et celui qui récompense les bienfaits s'en souvient ensuite ». — *Firmamentum*. « Præclara et divina res, fratres carissimi, salutaris operatio, solatium grande credentium, securitatis nostræ salubre præsidium, munimentum spei, tutela fidei, medela peccati... verum Dei munus et maximum... quo christianus adjutus perfert gratiam spiritualem, promeretur Christum judicem, Deum computat debitorem ». S. Cyp., Op. cit. in fin.

CHAP. IV. — 4. — *Eleemosynam*, τὴν ζωήν,

la vie, ce qui est nécessaire à la vie. — *Ne defraudes*. Gr. : « ne prive pas ». Refuser au pauvre ce dont il a besoin, c'est léser les droits de Dieu. — *Ne transvertas*, μὴ ἀπελκύσης, « ne fais pas attendre les yeux de l'indigent », qui par son regard adresse une prière muette, mais si touchante.

2. — *Non exasperes*, par l'indifférence ou la lenteur qu'on met à le secourir, ce qui peut le porter à des excès, car la faim est mauvaise conseillère.

3. — *Non protrahas*. Prov., iii, 28; xiii, 42. « Nihil æque amarum est, quam diu pendere; æquiore quidem animo ferunt præcindi spem suam, quam trahi ». Senec., de Benef. ii, 5.

Bienfait sur bienfait il esemble,
Qui tost l'accorde et tost le fait.

XVI^e s.

6. Car si quelqu'un te maudit dans l'amertume de son âme, son imprécation sera exaucée, *exaucée* par celui qui l'a créé.

7. Rends-toi agréable à la société *des pauvres, humilie ton âme devant un ancien*, et devant un grand abaisse ton front.

8. Prête l'oreille au pauvre (sans chagrin), *paie ta dette*, et réponds-lui amicalement avec douceur.

9. Arrache celui qui souffre l'injustice à la main de l'orgueilleux, et ne tolère pas cela méchamment en ton âme.

10. Dans tes jugements, aie pour les orphelins *la compassion* d'un père, et sois comme un mari pour leur mère.

11. Tu seras alors comme le fils *obéissant* du Très-Haut, et il aura pour toi plus de tendresse qu'une mère.

12. La sagesse inspire la vie à ses enfants, elle accueille ceux qui la cherchent, *pour les précéder dans la voie de la justice*.

6. Maledicentis enim tibi in amaritudine animæ, exaudietur deprecatio illius; exaudiet autem eum qui fecit illum.

7. Congregationi pauperum affabilem te facito, et presbytero humilia animam tuam, et magnato humilia caput tuum.

8. Declina pauperi sine tristitia aurem tuam, et redde debitum tuum, et responde illi pacifica, in mansuetudine.

9. Libera eum qui injuriam patitur de manu superbi; et non acide feras in anima tua.

10. In judicando esto pupillis misericors ut pater, et pro viro matri illorum;

11. Et eris tu velut filius Altissimi obediens, et miserebitur tui magis quam mater.

12. Sapientia filiis suis vitam inspirat, et suscipit inquirentes se, et præbit in via justitiæ.

6. — *Exaudietur*. Dieu qui récompense l'aumône, III, 34, se souvient aussi de la dureté impitoyable du cœur. Le pauvre peut avoir tort de maudire, mais le riche est encore plus coupable en refusant l'aumône nécessaire.

7. — *Pauperum* n'est pas dans le grec. Il s'agit ici des rapports sociaux en général. — *Presbytero*, *magnato*, *μεγιστάν*, le supérieur, ordinairement le vieillard. La pensée est traduite deux fois en latin.

8. — *Declina*, pour « inclina ». — *Sine tristitia*, II Cor., IX, 7. — *Debitum*, ce qui est dû au pauvre en justice, s'il nous a rendu quelque service, ou en charité. — *In mansuetudine*. « On est excusable de n'être pas toujours gai, car on n'est pas maître d'avoir de la gaieté quand on veut. Mais on n'est pas excusable de n'être pas toujours doux, maniable et condescendant, car cela est au pouvoir de notre volonté; il ne faut pour cela que se résoudre à surmonter l'humeur et l'inclination contraire ». S. François de Sales, Am., de Dieu, XI, 24.

9. — *Libera eum*, Prov., XXIV, 11. — *Non acide feras*, ne souffre pas méchamment et avec indifférence que le puissant opprime le pauvre. Gr. : « ne sois pas sans courage pour juger » et défendre l'opprimé.

10. — *In judicando*, dans le grec, appartient au verset précédent. Job, XXIX, 44; Jac., I, 27.

11. — *Filius Altissimi*. « Deo quanto similior, tanto fit quisque propinquior ». S. Aug., De Civ., Dei, IX, 17. « Nihil adeo divinum habet homo, quam benefacere. Fac calamitoso sis Deus, Dei misericordiam imitando ». S. Greg., Naz., Or. 16 de Pauper. Quoi de plus touchant que les prescriptions de ces onze premiers versets, et comme y éclate la prédilection et la tendresse de Dieu pour le pauvre !

12. — *Vitam inspirat*. Gr. : « exalte ». Clément d'Alexandrie lit, comme a traduit le latin : *ἐνεπνεύσας*, a soufflé, a inspiré. Strom. VII, 16. La sagesse inspire la vie morale et surnaturelle, devant se transformer un jour en vie immortelle. — *Præbit*, comme lumière et guide de la vie.

13. Et qui illam diligit, diligit vitam : et qui vigilaverint ad illam, complectentur placorem ejus.

14. Qui tenuerint illam, vitam hæreditabunt; et quo introibit, benedicet Deus.

15. Qui serviunt ei, obsequentes erunt sancto : et eos, qui diligunt illam, diligit Deus.

16. Qui audit illam, judicabit gentes : et qui intuetur illam, permanebit confidens.

17. Si crediderit ei, hæreditabit illam, et erunt in confirmatione creaturæ illius.

18. Quoniam in tentatione ambulat cum eo, et in primis elegit eum.

19. Timorem et metum, et probationem inducet super illum; et cruciabit illum in tribulatione doctrinæ suæ, donec tentet eum in cogitationibus suis, et credat animæ illius.

20. Et firmabit illum, et iter adducet directum ad illum, et lætificabit illum.

21. Et denudabit absconsa sua illi, et thesaurizabit super illum scientiam et intellectum justitiæ.

22. Si autem aberraverit, derelin-

13. Celui qui l'aime, aime la vie, et ceux qui veillent près d'elle sentiront toute sa douceur.

14. Ceux qui s'attacheront à elle hériteront de la vie, et là où elle entrera, Dieu enverra sa bénédiction.

15. Ceux qui la servent obéiront au Saint, et ceux qui l'aiment sont aimés de Dieu.

16. Celui qui l'écoute, jugera les nations, et celui qui la contemple demeurera en sécurité.

17. Celui qui a confiance en elle, la possèdera, et sa postérité s'y affermira.

18. Car la sagesse s'avance avec lui dans l'épreuve, et commence par faire choix de lui.

19. Elle amène sur lui la crainte, la frayeur et l'épreuve, elle le tourmente par les exercices pénibles de sa discipline, jusqu'à ce qu'elle le sonde par ses enseignements et qu'elle se confie à son âme.

20. Alors elle le fortifie, elle vient droit à lui, le comble de joie,

21. Lui révèle ses mystères et lui prodigue des trésors de science et d'intelligence de la justice.

22. Mais s'il s'égare, elle l'aban-

43. — *Qui vigilaverint*, οἱ ἐγρηγόντες, Prov., viii, 47.

44. — *Vitam, δόξαν*. — *Quo introibit*. Sap., vii, 44. On peut aussi donner au verbe pour sujet le possesseur de la sagesse.

45. — Les serviteurs λατρεύοντες de la sagesse sont les ministres λειτουργήσουσιν du Saint, de Dieu lui-même, parce que la Sagesse est inséparable de Dieu, considérée soit comme attribut, soit comme personne divine. — *Diligit*, Prov., viii, 47.

46. — *Judicabit*. Expression marquant seulement la puissance, la supériorité. Sap., iii, 8. — *Qui intuetur*. Gr. : « celui qui vient à elle habitera en sécurité ». Prov., i, 33.

47. — *Si crediderit*, s'il a confiance, et se laisse guider par elle. — *Creaturæ ejus*, Gr. : « ses descendants seront en possession ». Les bienfaits de la sagesse s'étendront à toute la race du sage.

48. — *In tentatione*. Gr. : « parce que

dans le commencement elle s'avance avec lui difficilement ». La sagesse, comme Dieu lui-même, ii, 4, commence par éprouver son disciple, en le menant par des sentiers difficiles.

49. — *Timorem*. C'est la suite de l'épreuve : l'initié doit surmonter le découragement et la crainte que lui causent les travaux et les périls à venir. — *Cruciabit*. Gr. : « elle le tourmente par sa discipline, jusqu'à ce qu'elle se fie à son âme, et qu'elle l'ait éprouvé par ses enseignements ». Il faut, en effet, au disciple de la sagesse un caractère fortement trempé pour rester sage ensuite en dépit de toutes les tentations.

20. — Quand le résultat de l'épreuve a été heureux, la sagesse, que l'effort humain ne peut acquérir tout entière, se donne alors surnaturellement à l'homme.

22. — *Aberraverint*, par un égarement volontaire. — *Inimici*, Gr. : « de sa chute »

donne et le livre aux mains de son ennemi.

23. *Mon fils*, observe le temps et fuis le mal.

24. Pour le bien de ton âme ne rougis pas de dire la vérité.

24. Il y a une honte qui cause le péché, et une honte qui attire la gloire et la grâce.

26. N'aie égard à personne à ton préjudice, et ne mens point au dépens de ton âme.

27. *Point de respect pour le prochain dans sa chute.*

28. Ne retiens point la parole au moment où elle peut sauver, (et ne cache point une sagesse qui t'honore).

29. Car c'est au langage qu'on connaît la sagesse ; l'intelligence, la

quet eum, et tradet eum in manus inimici sui.

23. Fili, conserva tempus, et devita a malo.

24. Pro anima tua ne confundaris dicere verum.

25. Est enim confusio adducens peccatum, et est confusio adducens gloriam et gratiam.

26. Ne accipias faciem adversus faciem tuam, nec adversus animam tuam mendacium.

27. Ne reverearis proximum tuum in casu suo;

28. Nec retineas verbum in tempore salutis. Non abscondas sapientiam tuam in decore suo.

29. In lingua enim sapientia dignoscitur; et sensus, et scientia, et

Ces versets, 18-22, nous révèlent la marche ordinaire que Dieu suit, quand il veut attirer une créature plus particulièrement à son service. Les débuts sont arides, Hébr., XII, 11. « Interdum a Deo relinqueris, interdum a proximo exercitaberis, et quod amplius est, sæpè libimetipsi gravis eris ». Mais bientôt arrive la force surnaturelle, « si in Domino confidis, dabitur tibi fortitudo de cælo », et enfin la douceur et la consolation : « si liberaberis crucem portas, portabit te, et ducet ad desideratum finem ». De Imit. Christ., II, 12.

23. — *Conserva tempus*, garde le temps, ne le perds pas par le péché, ou bien, dans l'autre sens du grec *συντήρησον*, observe le temps, fais attention à tous les instants, car « omnia tempus habent ». Ecclé., III, 4-8.

24. — Gr. : « ne rougis pas au sujet de ton âme », ne la souille pas par le péché, et ne te mets pas dans le cas d'en avoir honte. Le latin fait de ce verset un conseil en faveur de la sincérité.

25. — *Confusio adducens peccatum*. C'est la fausse honte du respect humain, « cum erubescit quisque pravam mutare sententiam, ne aut inconstans putetur, aut diu errasse, seipso iudice, teneatur ». La honte devient au contraire glorieuse et profitable « cum erubescit quisque de propria iniquitate, et poenitendo in melius commutatur », S. Aug., Ep., 93 ad Vincent. in fin. La première honte est aussi pour S. Bernard celle qu'on a à avouer ses fautes. Ad Milit. Templ. 12. C'est cette honte que le verset précédent exhorte à éviter.

26. — Gr. : « ne prends pas un visage contre ton âme ». c'est-à-dire ne prends pas en face de ta conscience un autre visage que le tien, ne mens pas à ta conscience, c'est la pire illusion. D'autres traduisent : « ne prends point parti contre ton âme ». Il est préférable pourtant de prendre la locution grecque dans le sens biblique qu'elle a le plus souvent : *μηδέως προσωπον*, « n'aie égard à personne contre ton âme », ne te laisse entraîner par personne contre les intérêts de ton âme, fuis le respect humain. Ce sens est confirmé par la suite du verset. — *Nec adversus*. Gr. : « n'aie point de honte pour ta chute », qui tourne à ta chute. Il faut avoir le courage de faire autrement que les méchants, et par conséquent de leur déplaire, comme S. Paul, Gal., I, 40. « Nihil est quod admirere, si in hoc vitæ salo, circumstantibus agutemur procellis, quibus hoc maxime propositum est, pessimis displicere ». Boèce, Cons., phil., I, Pros. 3.

27. — *Ne reveraris*. Seconde traduction du verset précédent. « Ne te falsa reverentia prohibeat quominus proximum tuum errantem et cæcum candidis monitis a certa perniciæ deterreas ». Boss. Ou encore : point de fausse pitié qui soit une approbation du mal commis, point de respect qui entraîne à l'imitation.

28. — *Ne retineas*. Que de maux épargnés par un conseil donné à propos ! — *In decore suo*. La charité est comme la splendeur de la sagesse : la sagesse égoïste cesse d'être une vertu.

doctrina in verbo sensati, et firmitas in operibus iustitiarum.

30. Non contradicas verbo veritatis ullo modo, et de mendacio inruditionis tuæ confundere.

31. Non confundaris confiteri peccata tua, et ne subjicias te omni homini pro peccato

Inf. 6, 6.

32. Noli resistere contra faciem potentis, nec coneris contra ictum fluvii.

33. Pro iustitia, agonizare pro anima tua, et usque ad mortem certa pro iustitia, et Deus expugnet pro te inimicos tuos.

34. Noli citatus esse in lingua tua; et inutilis, et remissus in operibus tuis.

35. Noli esse sicut leo in domo

science et la doctrine sont dans les paroles de l'homme sensé, et il se confirme par les œuvres de la justice.

30. Ne t'oppose en aucune manière à la parole de vérité, mais aie honte (du mensonge qui vient) de ton ignorance.

31. Ne rougis point de confesser tes péchés, et ne te fais l'esclave d'aucun homme pour pécher.

32. Ne résiste point en face au puissant, et ne fais point d'efforts contre le courant du fleuve.

33. Pour le bien de ton âme combats pour la justice, combats pour la justice jusqu'à la mort, et le Seigneur combattra pour toi contre tes ennemis.

34. Ne sois ni prompt à parler, ni lent et paresseux à agir.

35. Ne sois pas comme un lion

30. — *De mendacio.* Avoir honte d'être tombé dans le mensonge par ignorance, a fortiori ne pas contredire volontairement la vérité.

31. — *Confiteri peccata.* Cfr. Prov., xxviii, 43. « An melius est damnatum latere quam palam absolvi? » Tert., de Pœn. 10. « Nihil est quod pudori esse debeat, nisi non fateri, cum omnes simul peccatores ». S. Amb., de Pœn., II, 40. « Rogo ergo vos, fratres, etiam pro periculo meo, per illum Dominum quem occulta non fallunt, desinite vulnera tam legere conscientiam ». S. Pacian., Pat. ad Pœnit. 8. — *Ne subjicias te,* « ne te soumettes pas à un homme qui te ferait pécher », sens réclamé par le grec : « ne te soumettes pas à un homme fou ».

32. — *Noli resistere,* sauf pourtant la restriction indiquée au verset précédent. Résister au puissant, c'est vouloir remonter le courant, se donner une peine inutile. Dans le grec, ces deux versets sont ainsi disposés : « n'aie pas honte d'avouer tes fautes, et ne force pas le courant du fleuve. Ne te soumettes point à l'homme insensé, et ne fais pas acception du puissant ».

33. — *Pro iustitia agonizare.* C'est le témoignage que S. Grégoire VII se rendait en mourant : « Dilexi iustitiam et odivi iniquitatem, propterea morior in exilio ». Ce combat pour la justice a été soutenu dans

tous les siècles par les enfants de l'Eglise militante, mais surtout par les martyrs. « Crevit pugna, écrivait S. Cyprien à ses frères persécutés, crevit et pugnantium gloria... Ex quibus quosdam jam comperi coronatos, quosdam vero ad coronam victoriæ jam jamque proximos, universos autem quos agmine glorioso carcer inclusit pari ac simili calore virtutis ad gerendum certamen animatos, sicut esse oportet in divinis castris milites Christi ». Ep. viii, ad Martyr. — *Deus expugnavit.* « Certamini suo adfuit, præliatores atque assertores sui nominis erexit, corroboravit, animavit. Et qui pro nobis mortem semel vicit, semper vincit in nobis. » S. Cyp., Ibid.

34. — Ce verset signale deux travers qui vont souvent de compagnie. « De grans vanteurs petits faiseurs », mais au contraire : « A peu parler bien besogner ». Prov. du xv^e s.

35. — *Evertens domesticos,* εὐτρεπίζοντες ἐν τοῖς οἰκέταις, fantasque, capricieux, insupportable pour ceux de la maison, semblable à ceux dont parle S. François de Sales, et qui « en la rue semblent des anges, et en la maison des diables ». Introd. III, 8. « Ce qu'on appelle humeur est une chose trop négligée parmi les hommes; ils devraient comprendre qu'il ne leur suffit pas d'être bons, mais qu'ils doivent encore paraître tels, du moins s'ils

dans ta maison, bouleversant ceux de ta famille, *et tyrannisant ceux qui te sont soumis.*

36. Que ta main ne soit pas tendue pour recevoir, et fermée pour donner.

tua, evertens domesticos tuos, et opprimens subjectos tibi.

36. Non sit porrecta manus tua ad accipiendum et ad dandum collecta.

CHAPITRE V

Vaine confiance dans les richesses (vv. 1, 40). — Présomption (vv. 2-7). — Délai de la conversion (vv. 8-9). — Inconstance et fermeté (vv. 11-12). — Comment il faut écouter et parler (vv. 13-15). — Médisance (vv. 16-17). — Impartialité (v. 18).

1. Ne t'attache pas aux richesses *injustes*, et ne dis pas : j'ai suffisamment (pour vivre), *car cela ne servira de rien au jour de la vengeance et de la mort.*

2. Ne consacre pas ta force à poursuivre les désirs de ton cœur.

3. Et ne dis pas : *comme je suis puissant!* et qui pourra me contraindre (au sujet de mes actes?) car Dieu vengeur te jugera.

4. Ne dis point : j'ai péché, et que m'est-il arrivé (de fâcheux?) car le Très-Haut est lent à punir.

1. Noli attendere ad possessiones iniquas, et ne dixeris : Est mihi sufficiens vita; nihil enim proderit in tempore vindictæ et obductionis.

2. Ne sequaris in fortitudine tua concupiscentiam cordis tui;

3. Et ne dixeris : Quomodo potui? aut quis me subjiciet propter facta mea? Deus enim vindicans vindicabit.

4. Ne dixeris : Peccavi, et quid mihi accidit triste? Altissimus enim est patiens redditor.

tendent à être sociables, capables d'union et de commerce, c'est-à-dire à être des hommes... L'on désirerait de ceux qui ont un bon cœur, qu'ils fussent toujours pliants, faciles, complaisants, et qu'il fût moins vrai quelquefois que ce sont les méchants qui nuisent, et les bons qui font souffrir ». La Bruyère, de l'Homme.

36. — Act., xx, 35. Ce verset est cité par S. Barnabé, Ep. xix et Constit. Apost., vii, 44.

CHAP. V. — 1. — *Noli attendere.* Le latin vise le bien mal acquis. En grec : « ne t'appuie pas sur tes richesses, et ne dis pas : c'est tout ce qu'il me faut pour vivre ». Luc, xii, 49. — *Nihil proderit.* Job, xxvii, 19. C'est la même pensée qui doit régler le chrétien dans l'usage des richesses. « Facile contemnunt omnia, qui se semper cogitat esse morituro » S. Hier., Ep. liii, ad Paulin. in fin.

2. — Gr. : « Ne suis point ton âme et ta force, pour marcher dans les désirs de ton cœur », n'abuse pas des dons de Dieu pour faire le mal.

3. — *Quomodo potui.* Cri de l'orgueil satisfait de lui-même. — *Deus vindicabit.* « Videsne qualis superbis retributio debeatur, qui si quo modo ad cognitionem veritatis accesserint, suæ hoc sapientiæ tribuunt ». De Humil. lib. ad Demet. vii.

4. — *Quid mihi accidit.* Le pécheur blasphème la patiente bonté de Dieu, qui pourtant ne se lasse pas d'exercer sa miséricorde. « cumque habeat in potestate vindictam, mavult diu tenere patientiam, sustinens scilicet clementer et differens, ut si fieri potest, multum malitia protracta aliquando mutetur ». Mais si le pécheur se laisse prévenir par la mort, « tunc repræsentatur pœna impio et peccatori, quando jam non potest pœnitentia prædesse peccati ». S. Cyr. de Bon. pa-

5. De propitiato peccato noli esse sine metu, neque adjicias peccatum super peccatum.

6. Et ne dicas : Miseratio Domini magna est, multitudinis peccatorum meorum miseribitur.

7. Misericordia enim et ira ab illo cito proximant, et in peccatores respicit ira illius.

Prov. 10, 6.

8. Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem.

9. Subito enim veniet ira illius, et in tempore vindictæ disperdet te.

5. Ne sois pas sans crainte au sujet de l'offense pardonnée, et n'entasse pas péché sur péché.

6. Ne dis pas : la miséricorde du Seigneur est grande, il pardonnera la multitude de mes péchés.

7. Car en lui la miséricorde et la colère *se suivent de près*, et son indignation tombe sur les pécheurs.

8. Ne tarde point à te convertir au Seigneur, et ne diffère point de jour en jour.

9. Car sa colère fondra inopinément, et au jour de la vengeance, il te fera périr.

tient. iv. Ce qui rend coupable la réflexion du pécheur, c'est qu'il trouve un encouragement au mal dans ce qui n'est, de la part de Dieu, qu'une invitation à la conversion. « An patientia illius ignorantia est? Absit, inquires. Videt ergo quæ facimus, sed utique exspectat et patitur, et pœnitentiæ tempus indulget, et Christo suo præstat ut differat, ne cito peccant quos redemit. Bene, tu peccator, intellige; spectaris a Domino, potes illum placare, si velis ». S. Pacian., Paræn. ad pœnit. 6.

5. — *De propitiato peccato*, περί ἐξίλασμοῦ, « à l'égard de l'expiation ne sois pas sans crainte, de telle sorte que tu ajoutes péché sur péché ». Le grec pourrait s'entendre du présomptueux qui pèche en comptant sur la facilité de l'expiation, mais il vaut mieux rapporter l'avertissement au passé, comme dans la Vulgate. Il nous est impossible de connaître avec certitude l'état de notre âme au point de vue de la possession de la grâce. « Quilibet, dum seipsum, suamque propriam infirmitatem et indispositionem respicit, de sua gratia formidare et timere potest; cum nullus scire valeat certitudinem fidei, cui non potest subesse falsum, se gratiam Dei esse consecutum ». Conc. Trid., s. vi. 9. Inf. ix 4. Il se peut donc que le péché que nous croyons pardonné ne le soit pas en effet, à cause de l'insuffisance de nos dispositions, ou encore qu'il y ait beaucoup à expier, même après le pardon du péché. Aussi les saints disaient-ils que « satis est semel peccasse ad fletus æternos ». On ne saurait donc trop prendre de précautions. « Pigeat sane peccare, sed pœnitere non pigeat ». S. Pacian. Ep. ad Symphron. 1, 5. Cfr. Tert. de Pœn. 7. Pourtant, ce que l'Esprit-Saint veut inspirer ici, ce ne sont pas les scrupules, mais seulement la crainte salutaire. « Aliquod securitatis

genus et permittit sapiens, et imperat religio; christianum enim de Dei gratia misericordiarum, constitutisque in Ecclesia salutis nostræ adminiculis, non confidere nefas. At nimiam fiduciam damnat, vetatque ne in audaciam degeneret ». D. Calmet.

6. — *Ne dicas*. La pensée est juste et légitime, mais seulement quand elle conclut à la pénitence. « Absit ut aliquis ita interprete-tur, quasi eo sibi etiam nunc pateat ad delinquendum, quia patet ad pœnitendum, et redundantia clementiæ cœlestis libidinem faciat humanæ temeritatis! Nemo idcirco deterior sit, quia Deus melior est, totiens delinquendo quotiens ignoscitur ». Tert., de Pœn. 7.

7. — *Cito proximant*. Gr. : « car la miséricorde et la colère en lui, et son courroux persiste sur les coupables ». La justice est en Dieu un attribut que la bonté peut tempérer, mais non supprimer dans son exercice.

8. — *Non tardes*.

Nam qui peccatum moriens dimittere, et ipsa

In serum tempus differt admissa fateri,

Non tam dimittit, quam dimitatur ab illis.

S. Avit, de Trans. Mar. rubr.

9. — *Disperdet te*. Gr. « tu périras ». Ces deux versets indiquent que la patience de Dieu doit avoir un terme pour le pécheur. Dieu permet que parfois l'heure de la mort devance celle de la pénitence, « ita potestatem suam timeri volens, ut hic terror omnibus prosit, et quod quibusdam tepidis aut negligentibus accidit, nemo non metuat ». S. Leo., Ep. cxiij, ad Theod. foroj. 3. « Qui pœnitenti veniam spondit, peccanti diem crastinum non promisit. » S. Greg., Hom. xii, in Evang. En conséquence, « ne converti ad Deum de die in die differat, nec satisfactionis sibi tempus in

10. Ne t'embarrasse pas de richesses injustes, car elles ne serviront de rien au jour du malheur *et de la vengeance*.

11. Ne flotte pas à tout vent, et ne vas point par toutes les routes; c'est à cela *qu'on reconnaît* le pécheur à la langue double.

12. Sois ferme *dans la voie du Seigneur, dans la sincérité de tes sentiments et dans la science*, et que la parole de *paix et de justice* te suive toujours.

13. Sois patient à entendre la parole, *afin de comprendre*, et fais avec sagesse une réponse *sincère*.

14. Si tu as de l'intelligence, réponds à ton prochain, sinon mets la main sur ta bouche *de peur de t'embarrasser dans une parole indiscrete, et de te courrir de honte*.

15. L'honneur et la gloire suivent les discours de l'homme *sensé*, mais la langue de l'imprudent cause sa ruine.

16. Ne t'attire point le nom de médisant, de peur que ta langue ne te soit un sujet de chute et de confusion.

10. Noli anxius esse in divitiis injustis, non enim proderunt tibi in die obductionis et vindictæ.

Prov. 11, 4, 28.

11. Non ventiles te in omnem ventum, et non eas in omnem viam; sic enim omnis peccator probatur in duplici lingua.

12. Esto firmus in via Domini, et in veritate sensus tui et scientia, et prosequatur te verbum pacis et justitiæ.

13. Esto mansuetus ad audiendum verbum, ut intelligas; et cum sapientia proferas responsum verum.

14. Si est tibi intellectus, responde proximo; sin autem, sit manus tua super os tuum, ne capiaris in verbo indisciplinato, et confundaris.

15. Honor et gloria in sermone sensati, lingua vero imprudentis subversio est ipsius.

16. Non appelleris susurro, et lingua tua ne capiaris, et confundaris.

fine vitæ suæ constituat : quia periculose hac se conditione fragilitas et ignorantia humana concludit, ut ad paucorum horarum se reservet incertum; et cum possit plenior satisfactione indulgentiam promereri, illius temporis angustias eligat, quo vix inveniat spatium vel confessio pœnitentis, vel reconciliatio sacerdotis ». S. Leo, loc. cit. 3.

40. — *Anxius*. Gr. : « ne t'appuie pas sur des richesses mal acquises ». Cfr. 1, 4; Prov., 11, 2.

41. — *Non ventiles*. Eph., iv, 14. — *Sic enim*. Gr. : « ainsi le pécheur qui a double langue ». Il parle, en effet, selon le vent qui souffle, il n'a pas de conviction arrêtée. « Inconstantia ex levitate generatur... Nisi ergo mentis levitas caveatur, cogitationum inconstantia minime vincitur ». S. Greg., Past., III, 48.

42. — Ce verset est la contre-partie du précédent. En grec : « sois ferme dans ta pensée, et que ta parole soit une ». Une fois la pensée passée à l'état de conviction, il faut

s'y tenir fermement et n'avoir plus qu'une parole.

43. — *Mansuetus*, ταχὺς, prompt. — *Cum sapientia*, ἐν μακροθυρίᾳ, avec patience. S. Jacques a emprunté cette sentence, 1, 19. Nos pères disaient :

La langue ne doit jamais parler
Sans congé au cœur demander.

44. — *Manus super os*, symbole du silence. H¹ λέγε τι σιγῆς κρείττον, ἢ σιγῆν ἔχει, dit un proverbe grec.

45. — *Gloria*. C'est le contraire en grec : ἀτιμία. La pensée vient de Prov., XVIII, 21. — *Sensati* n'est qu'en latin, et serait d'ailleurs incompatible avec le sens du grec.

46. — *Susurro*, ψίθυρος, que S. Isidore de Séville explique ainsi : « Susurro de sono locutionis appellatus, quia non in facie alicujus, sed in aure loquitur de altero detrahendo ». Cfr. Prov., XXVI, 20. — *Ne capiaris*. Gr. : « et avec ta langue ne trame pas des embûches ».

17. Super furem enim est confusio et poenitentia, et denotatio pessima super bilinguem; susurratori autem odium, et inimicitia, et contumelia.

18. Justifica pusillum, et magnum similiter.

17. La honte et le regret tombent sur le voleur, et la note la plus infâme sur la langue double : *au médisant la haine, l'inimitié et l'infamie.*

18. Fais également justice au petit et au grand.

CHAPITRE VI

L'inimitié (x. 4). — Châtiment de l'orgueil (xx. 2-4). — Bonté en paroles (x. 5). — L'amitié et ses avantages : distinction entre les faux et les vrais amis (xx. 6-17). — Exhortation à la sagesse : efforts nécessaires pour l'acquérir (xx. 18-23). — Avantages qu'elle procure (xx. 24-33). — Compagnies dans lesquelles on peut la trouver (xx. 34-37).

1. Nolit fieri pro amico inimicus proximo; improprium enim et contumeliam malus hæreditabit, et omnis peccator invidus et bilinguis.

2. Non te extollas in cogitatione animæ tuæ velut taurus; ne forte elidatur virtus tua per stultitiam.

Rom. 12, 16; Philip. 2, 3.

3. Et folia tua comedat, et fructus tuos perdat, et relinquareis velut lignum aridum in eremo.

4. Anima enim nequam disperdet qui se habet et in gaudium inimicis

1. D'ami ne deviens pas l'ennemi *de ton prochain*; car le méchant aura en partage la honte et l'opprobre, ainsi que le pécheur *envieux* et à langue double.

2. Ne t'élève pas dans les pensées de ton âme comme un taureau, de peur que ta force ne soit brisée *par la folie*.

3. Qui dévorerait tes feuilles, perdrait tes fruits et te laisserait comme un bois aride *dans le désert*.

4. L'âme perverse sera la ruine de son possesseur, elle fera de lui la

17. — Denotatio, κατήγωσις, la condamnation. L'homme à mauvaise langue est souvent plus coupable que le voleur : l'un ne s'attaque qu'aux biens matériels, mais l'autre touche à des biens d'un ordre plus élevé, et dont la perte est plus difficilement réparable.

18. — Gr. : « dans le grand et le petit, ne sois pas ignorant », ne te trompe ni sur ce qui est grand, ni sur ce qui est petit, apporte un égal soin à juger les grands et les petits, les grandes et les petites choses.

CHAP. VI. — 1. — Noli fieri. Cette première partie du verset n'est que le second membre du verset précédent. — Improprium. Gr. : « le nom mauvais héritera de la honte et de l'opprobre : tel est le pécheur qui a double langue ». C'est précisément celui-là qui est disposé à changer l'amitié en haine.

2. — Velut taurus. Dans le grec, ce terme de comparaison est relégué au second membre du verset : « ne t'emporte pas dans la pensée de ton âme, afin que ton âme ne soit pas déchirée comme un taureau ». Il faudrait plutôt « par un taureau »; ou bien il faut revenir à la leçon de la Vulgate : le taureau peut très bien être considéré comme un type d'orgueil. Le verset suivant, qui semble se relier à celui-ci, emprunte sa comparaison au règne végétal. Au lieu de כֶּשֶׁר, keshor, ut bos, Bendtsen soupçonne que l'original hébreu devait porter כֶּשֶׁרֶק, kescorek, ut vitis. Alii aliter. Aucune modification du texte n'est nécessaire, si le taureau est considéré comme dévastateur de la plantation, dont il détruit les feuilles et les fruits.

4. — Inimicis, aux démons surtout, qui se moquent de leurs victimes une fois tombées.

risée de ses ennemis, *et le réduira au sort des impies.*

5. La parole douce fait de nombreux amis *et adoucit les ennemis*, et dans l'homme de bien la langue est riche en amabilité.

6. Aie de bons rapports avec beaucoup, mais prends conseil d'un seul sur mille.

7. Pour posséder un ami, il faut l'acquérir en l'éprouvant, et ne pas se fier à lui à la légère.

8. Car tel est ami à ses heures, qui ne le restera pas au jour du malheur.

9. Tel est ami, qui se change en ennemi, et tel est ami qui dévoilera la haine, les disputes *et les reproches.*

10. Tel ami n'est que compagnon de table, et ne restera pas au jour de la nécessité.

11. Si l'ami demeure fidèle, il te sera comme un autre toi-même, et il traitera familièrement les gens de ta maison.

dat illum, et deducet in sortem impiorum.

5. Verbum dulce multiplicat amicos, et mitigat inimicos; et lingua eucharis in bono homine abundat.

6. Multi pacifici sint tibi, et consiliarius sit tibi unus de mille.

7. Si possides amicum, in tentatione posside eum, et ne facile credas ei.

8. Est enim amicus secundum tempus suum, et non permanebit in die tribulationis.

9. Et est amicus qui convertitur ad inimicitiam; et est amicus qui odium et rixam, et convicia denudabit.

10. Est autem amicus socius mensæ, et non permanebit in die necessitatis.

11. Amicus si permanserit fixus, erit tibi quasi coæqualis, et in domesticis tuis fiducialiter aget :

5. — *Lingua eucharis.* Gr. : « la langue bien parlante multiplie εὐπροσγγορα, les choses affables ». Prov., xv, 4.

6. — *Unus de mille.* Ben-Sira dit aussi dans une des sentences : dévoile ton secret à un sur mille, même si beaucoup recherchent ton amitié. S. François de Sales applique cette pensée au choix du directeur de la conscience. *Introduct.*, 1, 4. « Quidam quæ tantum amicis committenda sunt, obviis narrant, et in quaslibet aures, quidquid illos urit, exonerant; quidam rursus etiam carissimorum conscientiam reformidant, et si possent, ne sibi quidem credituri. interius premunt omne secretum. Neutrum faciendum est : utrumque enim vitium est, et omnibus credere, et nulli ». Senec., ad Lucil. Ep. III.

7. — *In tentatione*, par le moyen de l'épreuve, après l'avoir éprouvé. « Sunt firmi et stabiles et constantes eligendi (amici); cujus generis est magna penuria, et judicare difficile est sane, nisi expertum. Experiendum est autem in ipsa amicitia... Est igitur prudentis sustinere, ut currum. sic impetum benevolentia, quo utamur. quasi equis tentatis, sic amicitias, aliqua parte periclitatis moribus amicorum ». Cic., de Amicit. XVII. — *Ne facile credas.* Mich., vii, 5.

8. — *In die tribulationis.* Prov., xvii, 47. « Au besoin voit-on son ami », dit un vieux proverbe.

9. — *Qui convertitur*, sans motif, par caprice et inconstance; dans de telles conditions, « amicitia quæ desinere potest, vera nunquam fuit ». S. Hier., Ep. 41 ad Ruf. — *Convicia denudabit.* « On doit faire choix d'amis si sûrs et d'une si exacte probité, que venant à cesser de l'être, ils ne veuillent pas abuser de notre confiance, ni se faire craindre comme ennemis ». La Bruyère, du Cœur.

10. — *Socius mensæ.* C'est de tels amis que se plaint prophétiquement le psalmiste, au nom du Sauveur : « Tu vero homo unanimis... qui simul mecum dulces capiebas cibos » 1 Ps., liv, 44, 45. Les proverbes abondent sur ce sujet; en voici un des plus anciens, cité par Fritzsche :

Πολλοί τοι πόσιος καὶ βρώσιος εἰσιν ἑταῖροι,
Ἐν δὲ σπουδαίῳ πρήγματι παντοτεροί. Theognis.

44 et 42. — Gr. : « Dans la prospérité, il sera comme toi, et il agira familièrement avec les gens de ta maison; si tu es abaissé, il sera contre toi, et se cachera de ta présence ». Ce n'est point là de l'amitié « Non enim vectigalis amicitia est, sed plena decoris, plena gra-

12. Si humiliaverit se contra te, et a facie tua absconderit se, unanimem habebis amicitiam bonam.

13. Ab inimicis tuis separare, et ab amicis tuis attende.

14. Amicus fidelis, protectio fortis; qui autem invenit illum, invenit thesaurum.

15. Amico fideli nulla est comparatio, et non est digna ponderatio auri et argenti contra bonitatem fidei illius.

16. Amicus fidelis, medicamentum vitæ et immortalitatis; et qui metuunt Dominum, invenient illum.

17. Qui timet Deum, æque habebit amicitiam bonam, quoniam secundum illum erit amicus illius.

18. Fili, a juventute tua excipe doctrinam, et usque ad canos invenies sapientiam.

12. S'il s'abaisse devant toi et s'il se dérobe à tes regards, *tu auras là une excellente amitié réciproque.*

13. Eloigne-toi de tes ennemis, et sois sur tes gardes avec tes amis.

14. L'ami fidèle est une puissante sauvegarde, celui qui le trouve a trouvé un trésor.

15. Rien ne vaut un fidèle ami, et il n'y a pas de poids d'or et d'argent comparable au prix de sa fidélité.

16. L'ami fidèle est une panacée de vie et d'immortalité; ceux qui craignent le Seigneur le trouveront.

17. Celui qui craint Dieu aura par là même une excellente amitié, car son ami lui sera semblable.

18. Mon fils, dès ta jeunesse reçois l'instruction, et jusqu'à tes vieux jours tu possèderas la sagesse.

tiæ. Virtus est enim amicitia, non quæstus, quia non pecuniaparitur sed gratia, nec licitatione pretiorum sed concertatione benevolentia. Denique meliores amicitia sunt inopum plerumque quam divitum, et frequenter divites sine amicis sunt, quibus abundant pauperes. Non est enim vera amicitia, ubi est fallax adulatio ». S. Ambr. de Offic., III, 134, 135. Le sens de la Vulgate est tout différent; le v. 11 est pris en bonne part, et le v. 12 donne comme marque de la vraie affection la facilité avec laquelle l'ami s'humilie et s'éclipse devant son ami, c'est-à-dire lui cède le pas, s'incline devant ses desirs, se sacrifie à ses goûts, et disparaît tout à fait quand sa présence peut devenir importune.

13. — *Ab amicis*, de la foule des amis suspects dont il est parlé précédemment.

14. — *Protectio fortis*. « Quumque plurimas et maximas commoditates amicitia contineat, tum illa præstat omnibus, quod bonam spem præluet in posterum, nec debilitari animos aut cadere patitur ». Cic., de Amic., VII.

15. — Gr. : « Il n'y a rien d'équivalent à un ami fidèle, et il n'y a point de poids pour sa beauté. » « Qua nihil a diis immortalibus melius habemus, nihil jucundius... Vos autem hortor ut ita virtutem locetis, sine qua amicitia esse non potest, ut ea excepta, nihil amicitia præstabilius putetis ». Cic., ibid., XIII, XXVII.

17. — *Medicamentum vitæ*. « Solatium quippe

vitæ hujus est, ut habeas, cui pectus aperias tuum... ut colloques tibi fidelem virum, qui in prosperis gratuletur tibi, in tristibus compatiatur, in persecutionibus adhortetur... Quid amicitia pretiosius, quæ angelis communis et hominibus est ? » S. Ambr., de Offic., III, 132, 136. — *Qui metuunt Dominum*. Un bien aussi précieux qu'un ami fidèle ne peut venir que de Dieu; c'est donc à lui qu'il faut le demander. « Si nos multum justeque delectant, a quibus vicissim sancte casteque diligimur. Isti cum habentur, ut teneantur, cum autem non habentur, ut habeantur, orandum est ». S. Aug., Ep., cxxx, ad Prob. 13. 14.

17. — *Habebit amicitiam bonam*, εὖ βίβηται φίλων, rectam facit amicitiam. « Difficile est amicitiam manere, si a virtute defeceris ». Cic., de Amic., XI. — *Secundum illum*. C'est sur la sympathie, c'est-à-dire sur la conformité des goûts, des desirs, des idées, que se fonde l'amitié. « Qui se ressemblent, s'assemblent ».

18. — Ce verset commence une exhortation à la sagesse, qui s'étend jusqu'à la fin du chapitre. Cette exhortation se compose de trois courtes instructions, qui débütent chacune par l'appellation τέκνον, v. 18, 24, 33. — *Excipe*, Gr. : choisis. — *Usque ad canos*. Prov., XXII, 6. « Difficulus eraditur, quod rudes animi præbiterunt. Lanarum conchyliis quis in pristinum candorem revocet? Recens testa diu et sapore retinet et odorem, quo primum imbuta est ». S. Hier., Ep. CVII, ad Læt., 4. Il faut donc à la jeunesse des mai-

19. Approche d'elle comme un laboureur et un semeur, et compte sur ses bons fruits.

20. Car si pour la cultiver tu travailles quelque peu, tu ne tarderas pas à manger de ses fruits.

21. Que la sagesse paraît amère aux ignorants! L'insensé ne pourra lui rester attaché.

22. Elle leur servira d'épreuve, comme une pierre pesante, et ils ne tarderont pas à la rejeter.

23. *La doctrine de la sagesse justifie son nom, et ne se découvre pas au grand nombre; mais elle reste en ceux qui la connaissent jusqu'à ce qu'ils voient Dieu.*

19. Quasi is qui arat, et seminat, accede ad eam, et sustine bonos fructus illius;

20. In opere enim ipsius exiguum laborabis, et cito edes de generationibus illius;

21. Quam aspera est nimium sapientia indoctis hominibus, et non permanebit in illa excors.

22. Quasi lapidis virtus probatio erit in illis, et non demorabuntur projicere illam.

23. Sapientia enim doctrinæ secundum nomen est ejus, et non est multis manifesta; quibus autem cognita est, permanet usque ad conspectum Dei.

tres recommandables de tous points, car, ajoute le saint Docteur, en rappelant l'exemple d'Alexandre, qui hérita des vices de son précepteur Léonide, « proclivis est malorum æmulation : et quorum virtutes assequi nequeas, cito imitaris vitia ».

19. — *Sustine*, attends. Sur la métaphore employée par le fils de Sirach, Cfr. Jac., v, 7; 1 Cor., iii, 9.

20. — *Exiguum*. Inf. LI, 35.

21. — *Quam aspera*. Prov., xxiv, 7. « Unum est quod multos a profectu et ferventi emendatione retrahit, horror difficultatis, seu labor certaminis ». Imit. Christ. I, xxv, 3.

22. — Gr. : « Elle leur sera lourde ἡ βαρὺς, comme une pierre d'épreuve, λίθος δοκιμασίας ». Cfr. Is., xxviii, 16; Zach., xiii, 3 : « ponam Jerusalem lapidem oneris, אבן כיעוסה, *eben mahemasah*, cunctis populis ». S. Jérôme explique ce qu'est cette pierre d'épreuve : « Mos est in urbibus Palestinæ et usque hodie per omnem Judæam vetus consuetudo servatur, ut in viculis, oppidis et castellis, rotundi ponantur lapides gravissimi ponderis, ad quos juvenes se exercere soleant, et eos pro varietate virum sublevare, alii ad umbilicum, alii ad humeros et caput, nonnulli super verticem erectis junctisque manibus magnitudinem virum demonstrantes pondus extolant ». In loc. Zach.

23. — *Secundum nomen*. On a cherché dans l'étymologie du mot sagesse l'explication de ce verset. Mais tout d'abord, il faut écarter le grec, puisque l'auteur écrivait en hébreu. Drusius explique ainsi : הכביה quasi אכביה, nigrum, obscurum; aut in a. מ. מ. habuit nomen sapientiæ arabicum ארעלם. Ce dernier mot se rattache bien à la racine

hébraïque עָלַם, *halam*, occultare, mais en hébreu, il n'y a pas de trace d'un nom analogue désignant la sagesse. Le nom d'Elymas, qui signifie le mage, le sage, Act., xiii, 8, et que J. Van Gilse, p. 89, met en avant pour justifier cette interprétation, est un nom purement arabe donné au juif Barjésus, et identique au mot *ulema*, le savant des Turcs actuels. On ne peut pas non plus faire venir grammaticalement הכביה, *chocmah*, sagesse, du verbe כָּבַשׁ, *camas*, abscondere, proposé par quelques-uns. Force est donc de conclure avec Fritzsche que l'auteur a du avoir en vue une étymologie que nous ne pouvons plus reconnaître, en supposant toutefois que le fils de Sirach a voulu dire que la sagesse est cachée, comme l'insinue son nom. Mais il a bien pu vouloir dire aussi que la sagesse a telle ou telle autre qualité, indiquée par son nom, et indépendante du sens qu'apporte la suite du verset : la sagesse est comme son nom, c'est une affaire d'habileté (הַכֵּס, *chacam*, peritus esse), il n'y a que les habiles qui peuvent l'atteindre, et elle est cachée au plus grand nombre, car « stultorum infinitus est numerus ». Ecclé., i, 15. J. Horowitz pour arriver à ce sens, suppose simplement que l'original hébreu portait, *ki hachocmah rag* כִּשְׁמָהּ, *bis-hemoh hi lo*, « parce que la sagesse seulement de nom, elle pour lui ». L'insensé, dont il est question dans tout le passage, ne peut posséder la sagesse que de nom. Au lieu de כִּשְׁמָהּ, le traducteur grec aurait lu כִּשְׁמָהּ, *kis-hemoh*. Monatsschr. Breslau, Mai 1861, p. 497. Bossuet réunit les deux explications possibles : « secundum famam suam est : talis est qualis esse memoratoris, n. mpe abscondita, impervestigabilis : Sapientia enim ubi invenitur? Job. xxvii, 5. שֵׁם, *shem*, que le traduc-

24. Audi, fili, et accipe consilium intellectus, et ne abjicias consilium meum.

25. Injice pedem tuum in compe-des illius, et in torques illius collum tuum;

26. Subjice humerum tuum, et porta illam, et ne acedieris vinculis ejus.

27. In omni animo tuo accede ad illam, et in omni virtute tua conserva vias ejus.

28. Investiga illam, et manifesta-bitur tibi, et continens factus ne derelinquas eam.

29. In novissimis enim invenies requiem in ea, et convertetur tibi in oblectationem.

30. Et erunt tibi compedes ejus in protectionem fortitudinis, et bases virtutis, et torques illius in stolam gloriæ.

31. Decor enim vitæ est in illa, et vincula illius alligatura salutaris.

32. Stolam gloriæ indues eam, et coronam gratulationis superpones tibi.

33. Fili, si attenderis mihi, disces; et si accommodaveris animum tuum, sapiens eris.

34. Si inclinaveris aurem tuam, excipies doctrinam; et si dilexeris audire, sapiens eris.

24. Ecoute, mon fils, reçois l'avis *de la prudence* et ne rejette pas mon conseil.

25. Engage ton pied dans ses en-traves, et ton cou dans son collier.

26. Courbe ton épaule pour la por-ter, et ne prends pas ses liens en dégoût.

27. Viens à elle de tout ton cœur, et garde ses voies de toutes tes forces.

28. Recherche-la, et elle se décou-vrira à toi, et quand tu la possède-ras, ne l'abandonne pas.

29. Car à la fin, tu y trouveras le repos, et elle se changera pour toi en sujet de joie.

30. Ses entraves deviendront pour toi une puissante protection *et un ferme appui*, et son collier un vête-ment de gloire.

31. En elle est l'honneur de la vie, et ses liens sont des chaînes salu-taires.

32. Tu t'en revêtiras comme d'une tunique de gloire, et tu la mettras sur ta tête comme une couronne de joie.

33. Mon fils, si tu me prêtes atten-tion, tu t'instruiras, et si tu ap-pliques ton esprit, tu deviendras sage.

34. Si tu prêtes l'oreille, tu re-cueilleras (l'instruction), et si tu aimes à écouter, tu deviendras sage.

teur grec a rendu par *ὄνομα*, veut à la fois dire « nomen » et « fama ».

25. — *Torques, κλοιόν*, le collier de l'as-sujettissement.

26. — *Subjice humerum*. « Tollite jugum ». Matth. xi, 29. — *Porta illam*, comme la pierre d'épreuve du *†* 22.

28. — Gr. : « Suis sa trace, cherche-la, et elle se fera connaître à toi ». *Continens*, *ἐγκρατής*. Cfr. Sap., viii, 21.

29. — *In oblectationem*. « Initia quidem sapientiæ difficilia atque aspera cupiditatibus edomandis : at jam edomitis ac sub jugum mi-sis, omnia libertati et honori vertunt ». Boss.

30. — *Compedes*. La vraie force n'est pas dans l'indépendance ab-solue, mais dans la soumission à la loi divine : l'homme vertueux est esclave du devoir.

31. — Gr. : « Un ornement d'or est sur elle, et ses liens sont des fils d'hyacinthe », c'est-à-dire, de couleur hyacinthe, jaune tirant sur le rouge. C'était la couleur des bandelettes que les Juifs devaient porter à leurs manteaux pour se rappeler les préceptes du Seigneur. Num., xv, 38.

33. — *Si attenderis*. Gr. : « si tu veux. »

35. — *Presbyterorum*. « Omnes pene vir-tutes corporis mutantur in sensibus, et cres-cente sola sapientia, decrescunt cætera... »

35. Tiens-toi dans la compagnie des vieillards prudents, et attache-toi de tout cœur à leur sagesse, afin que tu puisses écouter tout ce qu'ils diront de Dieu, et que leurs louables maximes ne t'échappent point.

36. Si tu vois un homme de sens, sois près de lui dès le réveil, et que ton pied use le seuil de sa porte.

37. Fixe ta pensée sur les préceptes du Seigneur, et préoccupe-toi surtout de ses commandements; et lui-même te donnera du cœur, et ton désir de la sagesse sera exaucé.

35. In multitudine presbyterorum prudentium sta, et sapientiæ illorum ex corde conjungere, ut omnem narrationem Dei possis audire, et proverbia laudis non effugiant a te.

Infr. 8, 9.

36. Et si videris sensatum, evigila ad eum, et gradus ostiorum illius exerat pes tuus.

37. Cogitatum tuum habe in præceptis Dei, et in mandatis illius maxime assiduus esto; et ipse dabit cor, et concupiscentia sapientiæ dabitur tibi.

Ps. 1, 2.

CHAPITRE VII

Eviter le mal pour n'en pas subir le châtement (xx. 4-3, 47-49). — Contre l'ambition et l'orgueil (xx. 4-6). — Conduite vis-à-vis du peuple (x. 7). — Contre la présomption (xx. 8, 14). — Indolence et paresse (xx. 9, 16). — Moquerie coupable (x. 12). — Mensonge (xx. 13-14). — Abus de paroles (x. 15). — Avarice (x. 20). — Devoirs de la vie domestique : les troupeaux (x. 24). — Les serviteurs (xx. 22-23). — Les enfants (xx. 25-27). — L'épouse (xx. 24, 28). — Les parents (xx. 29-30). — Devoirs envers Dieu et ses ministres (xx. 31-35). — Charité envers les pauvres (xx. 40, 36). — Les morts (x. 37). — Les affligés (x. 38). — Les malades (x. 39). — Pensée des fins dernières (x. 40).

1. Ne fais point de mal, et il ne t'en arrivera pas.

2. Eloigne-toi de ce qui est injuste, et les maux ne t'atteindront pas.

3. Mon fils, ne sème point de maux dans les sillons de l'iniquité, et tu n'en récolteras pas sept fois autant.

1. Noli facere mala, et non te apprehendent.

2. Discede ab iniquo, et deficient mala abs te.

3. Fili, non semines mala in sulcis injustitiæ et non metes ea in septulum.

Audi... patrem senio, qui te ab incunabulis fidei usque ad perfectam ducat ætatem, et per singulos gradus vivendi præcepta constituens, in te cæteros erudiat ». S. Hier., Ep., lII, ad Nepot. 3, 4. — *Et sapientiæ*. Gr. : « et si quelqu'un est sage, attache-toi à lui ». « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es ». — *Narrationem*. Exod., x, 2; xIII, 8. — *Laudis*, συνέσεως.

37. — *Ipsè dabit*. Gr. : « Lui-même fortifiera ton cœur, et ton désir de la sagesse toi sera donné », c'est-à-dire la sagesse que tu

désires te sera accordée. Toutes les idées de cette exhortation, parfois les termes mêmes, sont empruntés aux premiers chapitres des Proverbes.

CHAP. VII. — 1. — *Non te apprehendent*. Gr. : « et le mal ne te saisira pas ». Κακὰ, malum culpæ, κακόν, malum pœnæ. « Si non essent peccata, dit un proverbe, non essent flagella ».

2. — *Ab iniquo*, au neutre. La pensée est la même dans ces trois premiers versets.

3. — *Non semines*. Métaphore qu'on re-

4. Noli quærere a domino ducatum, neque a rege cathedram honoris.

5. Non te justifies ante Deum, quoniam agnitor cordis ipse est; et penes regem noli velle videri sapiens.

Job. 9, 2, 20; Ps. 142, 2; Eccles. 7, 17; Luc. 18, 11.

6. Noli quærere fieri judex, nisi valeas virtute irrumpere iniquitates; ne forte extimescas faciem potentis, et ponas scandalum in æquitate tua.

7. Non pecces in multitudinem civitatis, nec te immittas in populum.

8. Neque alliges duplicia peccata; nec enim in uno eris immunis.

Inf. 12, 7.

4. Ne demande pas au Seigneur un gouvernement, ni au roi un siège d'honneur.

5. Ne fais pas le juste devant Dieu, car il connaît bien les cœurs, et ne cherche pas à paraître sage aux yeux du roi.

6. Ne brigue pas la fonction de juge, si tu n'as assez de force pour briser l'iniquité, de peur qu'intimidé à la vue du puissant tu ne fasses courir des dangers à ton équité.

7. Ne te rends pas coupable envers les habitants de la ville, et ne te jette point dans la foule.

8. N'unis point deux fautes successives, car la première même ne te laissera pas impuni.

trouve Prov., xxii, 8; Os., x, 12; Gal., vi, 8. — *Septuplum*, pris pour un nombre indéterminé, comme Gen., iv, 24; Ps. lxxviii, 12.

4. — *A Domino*, παρὰ κυρίου, Dieu lui-même qui fait les rois. — *Ducatum*, ἡγεμονίαν, une charge de gouverneur, une satrapie, comme celle de Zorobabel au retour de la captivité. — *Cathedram honoris*, une fonction de ministre, de grand dignitaire. Alors comme aujourd'hui, l'aptitude aux charges publiques était ce qu'il y avait de moins rare! « Habet ambitio domesticum periculum; ut enim dominetur aliis, prius servit, et curvatur obsequio ut honore donetur, et dum vult esse sublimior, fit remissior ». S. Ambr., in Luc. iv. L'ambitieux procède toujours de même sorte : « Du même fond d'orgueil dont on s'élève fièrement au-dessus de ses inférieurs, l'on rampe vilement devant ceux qui sont au-dessus de soi : c'est le propre de ce vice, qui n'est fondé ni sur le mérite personnel ni sur la vertu, mais sur les richesses, les postes... » La Bruyère, Des Biens de Fort.

Fugiens periculosam
Sortem sedis amaranæ,
Humili domum memento
Certus figere saxo...
Duces serenæ ævum
Ridens ætheris iras.

Boëce, Cons. phil. II, met. 4.

5. — *Non te justifies*, comme le Pharisien de l'Evangile, Luc, xviii, 11. — *Videri sapiens*. On court risque ou de ne pouvoir donner des preuves de la sagesse dont on se tar-

gue, ou de s'attirer parfois la jalousie des puissants, car il n'est pas toujours prudent d'avoir raison contre son maître.

6. — *Nisi valeas*. Dans le grec : ne valeas. « Quorundam parum idonea est verecundia rebus civilibus, quæ firmam frontem desiderant ». Sen., de Tranquill. 4. Le juge qui ne remplit pas son devoir encourt la responsabilité des abus qui se perpétuent sous le couvert de sa nonchalance, « quia inferiorum culpæ ad nullos magis referendæ sunt quam ad desides negligentesque rectores... At luctu amarissimo dignum quid secutum est. Quid hoc? Impunitas incuriæ soboles, insolentiæ mater, radix impudentiæ, transgressionum nutrix ». S. Bern. de Consid. III. 5. — *Ne forte extimescas*. Alors les services sont rendus à la place des arrêts. La Bruyère dit finement : « Il n'est pas absolument impossible qu'une personne qui se trouve dans une grande faveur perde un procès ». De qq. usages.

7. — *In multitudinem*. Le prince, le juge ne doit rien faire qui soit contraire à l'intérêt public. — *Nec te immittas*. Ne te jette pas dans la foule, pour partager sa vie vulgaire, pour soulever ses passions, t'y livrer à des disputes déplacées, et en général, pour y commettre le mal.

8. — *Duplicia peccata*. Gr. : « ne lie pas deux fois le péché », c'est-à-dire ne fais pas une seconde fois la faute déjà commise, sous prétexte que le châtimement n'a pas suivi, v. 4. Le péché est un mal que le méchant lie à son âme. Is., v, 18.

9. Ne sois pas indolent *de caractère*.

10. Ne néglige point de prier et de faire l'aumône.

11. Ne dis pas : Dieu regardera à la multitude de mes offrandes, et quand je ferai un sacrifice au Très-Haut, il agréera *mes présents*.

12. Ne te moque pas de l'homme dont l'âme est en proie à l'affliction, car celui qui abaisse et qui élève *est le Dieu qui voit tout*.

I Reg. 2, 7.

13. Ne trame point de mensonge contre ton frère, ne le fais pas non plus contre ton ami.

14. Garde-toi de commettre aucun mensonge; ce n'est point une habitude qui soit bonne.

15. Ne sois point grand parleur en la compagnie des vieillards, et ne répète point tes paroles en priant.

16. N'aie point de haine pour les labeurs pénibles, ni pour le travail des champs institué par le Très-Haut.

16. Ne te mets point au nombre des rebelles.

18. Rappelle-toi que la vengeance ne tardera pas.

9. Noli esse pusillanimitas in animo tuo :

10. Exorare, et facere eleemosynam ne despicias.

11. Ne dicas : In multitudine munerum meorum respiciet Deus, et offerente me Deo altissimo, munera mea suscipiet.

12. Non irrideas hominem in amaritudine animæ; est enim qui humiliat et exaltat, circumspector Deus.

13. Noli arare mendacium adversus fratrem tuum; neque in amicum similiter facias.

14. Noli velle mentiri omne mendacium; assiduitas enim illius non est bona.

15. Noli verbosus esse in multitudine presbyterorum, et non iteres verbum in oratione tua.

16. Non oderis laboriosa opera, et rusticationem creatam ab Altissimo.

17. Non te reputes in multitudine indisciplinatorum.

18. Memento iræ, quoniam non tardabit.

9. — *In animo tuo.* Gr. « ne te décourage pas dans la prière ». La confiance et la persévérance sont nécessaires pour être exaucé. Dans le latin, c'est le découragement et la pusillanimité qui sont ici dénoncés.

10. — *Exorare*, qui n'est pas dans le grec, représente l'idée ἐν τῇ προσευχῇ du verset précédent.

11. — *In multitudine.* Les présents du cœur impie et présomptueux sont abominables au Seigneur, Prov., xv, 8, et les sacrifices que n'accompagnent point la contrition et la volonté de s'éloigner du mal, ne peuvent obtenir la rémission du péché; Dieu préfère même aux plus pompeux sacrifices la miséricorde et la justice, Prov., xxi, 3, par conséquent, la prière et l'aumône.

12. — L'adversité n'est pas toujours une punition, elle est parfois une épreuve. La moquerie peut donc léser à la fois la justice et la charité.

13. — *Noli arare.* Gr. « ne fabrique pas ». Le verbe hébreu correspondant חָרַשׁ, *charash*,

a d'ailleurs les deux sens, Prov., iii, 29. — *Neque in amicum.* On doit moins à un ami qu'à un frère, mais le mensonge n'est pas plus permis contre l'un que contre l'autre.

15. — *Noli verbosus esse*, μή ἀδολέσχει, ne bavarde pas. Le rôle du jeune homme au milieu des vieillards, c'est d'écouter, vi, 35. — *Non iteres.* Matt., vi, 7, et vii, 21 : « Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine... »

16. — *Rusticationem.* C'est un travail salutaire à la santé de l'âme autant qu'à celle du corps. Virgile constate qu'au milieu de la corruption romaine, le laboureur était resté relativement vertueux :

Extrema per illos

Iustitia excedens terribis vestigia fecit.

Georg. ii, 472.

Creatam ab Altissimo Dieu, en effet, établit le premier homme dans le paradis « ut operaretur ». Gen., ii, 15.

17. — *Ne te reputes*, προσλογίζου, ne te mets pas au rang des pécheurs par ta conduite. Le verset qui suit dit pourquoi.

19. Humilia valde spiritum tuum; quoniam vindicta carnis impii, ignis et vermis.

20. Noli prævicari in amicum pecuniam differentem, neque fratrem charissimum auro spreveris.

21. Noli discedere a muliere sensata et bona quam sortitus es in timore Domini; gratia enim verecundiæ illius super aurum.

22. Non lædas servum in veritate operantem, neque mercenarium dantem animam suam.

Levit., 19, 43.

23. Servus sensatus sit tibi dilec-

19. Humilie profondément ton esprit, car il y aura pour punir *la chair* de l'impie, le feu et le ver.

20. Ne te rends pas coupable contre l'ami qui te fait attendre de l'argent, et pour un peu d'or ne méprise pas ton frère bien-aimé.

21. Ne te sépare pas de l'épouse intelligente et vertueuse *qui t'est échue dans la crainte du Seigneur*, car le charme de sa modestie vaut mieux que l'or.

22. Ne maltraite pas le serviteur qui travaille fidèlement, ni le mercenaire qui te consacre sa vie.

23. Aime comme ton âme le ser-

49. — *Humilia*, de cette humilité qui consiste à se soumettre à la loi divine. — *Quoniam*. Gr. : « car le châtimement de l'impie est le feu et le ver ». Le feu et le ver, déjà annoncés par Isaïe, LVI, 24, sont rappelés par Notre-Seigneur, Marc., IX, 45. Le premier terme doit être pris dans son sens propre et véritable. « Qua de re nulla quidem existit Ecclesiæ definitio : temerarium tamen foret a communi recedere sententia, cujus oppositum theologi nonnulli, ut Toletus et Bannez, vocant errorem vel errori proximum ». Hurter, Theol. dogm. Tr., x, th. 263. Ce feu, tout réel et véritable qu'il est, n'est pourtant point nécessairement de même nature que le nôtre : « Qui ignis cujusmodi sit, hominum scire arbitror neminem, nisi forte cui Spiritus divinus ostendit ». S. Aug., de Civ., Dei, XX, 46. La Vulgate ajoute le mot *carnis*, qui désigne ici toute la personne de l'impie; car le feu de l'enfer tourmente l'âme du pécheur avant même la résurrection du corps. Pour obtenir ce résultat, « Deus non eget aliquo medio, sed facile omnem medii effectum et defectum supplere potest ». Lessius, de Perf. div., XII, 30. « Potuit brevius dici : Vindicta impii. Cur ergo dictum est : *carnis impii*, nisi quia utrumque, id est, et ignis et vermis, pœna erit carnis? Aut si vindictam carnis propterea dicere voluit, quia hoc in homine vindicabitur, quod secundum carnem vixerit, eligat quisque quod placet, aut ignem tribuere corpori, animo vermem, hoc proprie, illud tropice; aut utrumque proprie corpori ». S. Aug. de Civ. Dei, XXI, 9. Quant au second terme, « in uno tantum sermone utitur Christus voce *vermis* (Marc., IX, 43, ss.), hinc facillime potest accipi metaphorice ». Hurter, loc. cit. « Hic est vermis qui non moritur,

memoria præteritorum. Semel injectus, vel potius innatus per peccatum, hæsit firmiter, nequaquam deinceps avellendus ». S. Bern., de Consid., v, 12.

20. — *Pecuniam differentem*, soit une dette, soit l'argent qu'on lui demande. En grec, la pensée, tout en demeurant analogue, est légèrement différente : « n'échange pas ton ami pour une chose sans importance, ni ton proche frère pour l'or d'Ophir ». Prov., XII, 26. Sur Ophir, Cfr. Prov., VIII, 49. « Il y a des âmes sales, pétries de boue... capables d'une seule volupté qui est celle d'acquiescer et de ne point perdre... De telles gens ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être hommes : ils ont de l'argent ». La Bruyère, des Biens de Fort.

21. — *Noli discedere*. Prov., XVIII, 22. Le mari pouvait, moyennant la lettre de divorce, renvoyer l'épouse qui avait cessé de lui plaire « propter aliquam fœditatem ». Deut., XXIV, 1. Quand le défaut n'était qu'extérieur, et racheté par de sérieuses qualités morales, ne valait-il pas beaucoup mieux, comme le conseille le fils de Sirach, garder une épouse sensée, vrai présent du Seigneur?

22. — *In veritate*, sincèrement, fidèlement. — *Dantem animam*, se donnant tout entier au service de son maître. La liberté était parfois le prix des mauvais traitements subis par l'esclave. Exod., XXI, 26, 27. Quant au mercenaire, on ne devait même pas lui faire attendre le salaire de son travail. Levit., XIX, 43.

23. — *Dilectus*. Prescription qui établit une différence fondamentale entre le serviteur chez les Juifs et l'esclave des nations païennes. — *Libertate*. L'esclave hébreu avait droit à sa liberté après six ans de servitude,

viteur intelligent, ne lui refuse pas la liberté, *et ne le laisse pas dans l'indigence.*

24. Tu as des troupeaux? Prends-en soin, et s'ils te sont utiles, qu'ils demeurent chez toi.

25. Tu as des fils? Elève-les bien, et plie-les au joug dès leur enfance.

26. Tu as des filles? Garde bien leur corps, et ne leur montre pas un visage gai.

27. Marie ta fille, ce sera une grosse affaire de faite, mais donne-la à un homme de sens.

28. Si tu as une femme selon ton cœur, ne la répudie pas; (mais ne te livre pas à une femme méprisable).

29. Honore ton père de tout ton cœur, et n'oublie pas les douleurs de ta mère.

30. Souviens-toi que sans eux tu ne serais pas né, et rends-leur les soins dont ils t'ont entouré.

31. Crains le Seigneur de toute ton âme, et vénère ses prêtres.

tus quasi anima tua, non defraudes illum libertate, neque inopem derelinquas illum.

24. Pecora tibi sunt? attende illis; et si sunt utilia, perseverent apud te.

25. Filii tibi sunt? erudi illos, et curva illos a pueritia illorum.

26. Filiæ tibi sunt? serva corpus illarum, et non ostendas hilarem faciem tuam ad illas.

27. Trade filiam. et grande opus feceris, et homini sensato da illam.

28. Mulier si est tibi secundum animam tuam, non projicias illam; et odibili non credas te. In toto corde tuo,

29. Honora patrem tuum, et gemitus matris tuæ ne obliviscaris.

Tob. 4, 3.

30. Memento quoniam nisi per illos natus non fuisses; et retribue illis, quomodo et illi tibi.

31. In tota anima tua time Dominum, et sacerdotes illius sanctifica.

Exod., xxi, 2, et toutes les fois qu'arrivait l'année jubilaire, Lévit., xv, 41. Aux derniers temps de l'histoire juive, il n'y avait à peu près plus d'esclaves d'origine hébraïque; il est conseillé ici d'étendre même aux esclaves étrangers le bénéfice d'une bienveillance qui était dans l'esprit de la loi. On remarquera du reste que la liberté n'est réclamée que pour l'esclave qui saura s'en servir, l'esclave de bon sens. — *Neque derelinquas*, quand il est encore à la maison, et même quand il en part : la loi a pourvu à ce dernier cas. Deut., xv, 43, 44.

22. — *Attende illis*. Prov., xii, 40; xxvii, 23. — *Perseverent*. Il ne faut point les vendre. « Hoc contra eos dictum est qui semper nova appetunt ». Grotius.

25. — *Erudi*, παιδεύων, corrige. Prov., Préf., p. 41. — *Curva illos*. Gr. : « courbe leur cou dès leur jeunesse ».

26. — *Serva corpus*, veille à leur chasteté. La peine de mort était pour la jeune fille la conséquence de sa légèreté dans la maison paternelle. Deut., xxii, 20, 21. — *Non ostendas*. Eccl., vii, 4. S. Bernard enseigne la vraie mesure de cette sévérité : « Nec austeritatem tamen suadeo tibi, sed gravitatem. Illa infirmiores fugat, hæc reprimit leviores.

Illam, si adsit, odibilem; hæc si desit, contemptibilem reddit; in omnibus tamen modis melior. Ego nec severius velim; nec dissolutius. Quid hac mediocritate gratius, ut non de severitate sis oneri, nec de familiaritate contemptui?... Ille convenientior habitus, si tu actu quidem severus sis, vultu serenus, verbo serius ». de Consid., iii, 6. Ces avis, adressés au pape Eugène IV, s'appliquent à tous les rapports des supérieurs avec leurs subordonnés.

27. — *Grande opus*. A cause de la double difficulté qu'il y a à garder la jeune fille à la maison paternelle, et à lui trouver un parti honorable.

28. — *Non projicias*. 1. 21. — *Odibili*, par ses défauts, quels que soient les attraits extérieurs.

30. — *Natus non fuisses*, qu'il faut entendre dans le sens du grec : « souviens-toi que par eux tu es né, et que leur rendras-tu selon ce qu'ils t'ont donné? » L'enfant a reçu la vie; quel bien équivalent pourra-t-il rendre à ses parents? Quelque grands que soient son amour et sa reconnaissance, il ne devra donc jamais croire avoir acquitté sa dette.

31. — *Sanctifica*, θωμάζε, respecte. L'honneur et le respect sont dûs au ministre de

32. In omni virtute tua dilige eum qui te fecit; et ministros ejus ne derelinquas.

33. Honora Deum ex tota anima tua, et honorifica sacerdotes, et propurga te cum brachiis.

Deut. 12, 18.

34. Da illis partem, sicut mandatum est tibi, primitiarum et purgationis; et de negligentia tua propurga te cum paucis.

Levit. 2, 3; Num. 18, 15.

35. Datum brachiorum tuorum et sacrificium sanctificationis offeres Domino et initia sanctorum;

36. Et pauperi porrige manum tuam, ut perficiatur propitiatio et benedictio tua.

37. Gratia dati in conspectu omnis viventis, et mortuo non prohibeas gratiam.

38. Non desis plorantibus in consolatione, et cum lugentibus ambula.

Rom. 12, 15.

39. Non te pigeat visitare infir-

32. Aime de toutes tes forces celui qui t'a fait, et n'abandonne pas ses ministres.

33. Honore Dieu de toute ton âme, respecte les prêtres, et acquitte-toi des offrandes d'épaules.

34. Donne-leur, comme il t'est prescrit, la part des prémices et des hosties d'expiation, et purifie-toi de ta négligence avec de légères offrandes.

35. Présente au Seigneur le don des épaules, le sacrifice de sanctification et les prémices des choses saintes.

36. Tends aussi la main au pauvre, afin de compléter l'expiation et la bénédiction.

37. Le présent est le bien-venu pour tout vivant, mais ne prive pas le mort de la générosité.

38. Ne manque point de consoler ceux qui pleurent, et sois aux côtés des affligés.

39. Ne sois pas paresseux à visi-

Dieu à raison de son caractère, et indépendamment de ses qualités personnelles. « Beatus apostolus Paulus, cum ei dictum esset : sic insilis in sacerdotem Dei maledicendo (Act., xxiii, 4), quamvis Domino jam crucifixo sacrilegi et impii et cruenti illi esse cœpissent, nec jam quidquam de sacerdotali honore et auctoritate retinerent, tamen ipsum quamvis inane nomen et umbram quamdam sacerdotis cogitans Paulus : Nesciebam, inquit, fratres, quia pontifex est ». S. Cyr., Ep. lv, ad Corn. 4.

32. — *In omni virtute*. Deut., vi, 5. Dans ces versets, les devoirs envers le prêtre sont rattachés aux devoirs envers le Dieu dont il est le ministre. — *Ne derelinquas*, au point de vue des subsistances que la loi obligeait à lui fournir. I Tim., v, 17, 18. — *Cum brachiis*, purifie-toi, acquitte ta dette pour le péché avec les membres des victimes qui revenaient au sacrificateur. Levit., vii, 33; viii, 25; ix, 21.

33. — *Primitiarum*. Levit., vii, 32; Num., xviii, 19. — *Purgationis*, les sacrifices expiatoires, Exod., xxix, 28. — *Et de negligentia*, seconde traduction du grec περί πημελείας, ce qui regarde le délit, le sacrifice purgationis, les sacrifices non sanglants, Levit., ii, ou

les offrandes de la consécration du nazaren, Num., vi, 20. — *Initia sanctorum*, les prémices des choses saintes, en général, toutes les redevances dues au Seigneur.

36. — *Benedictus*. Deut., xiv, 29; Tob., xii, 9; II Cor., ix, 6.

37. Gr. : « La grâce du présent par devant tout vivant », c'est-à-dire toute libéralité est agréable aux vivants, ils en savent gré; pourtant, il ne faut pas oublier les morts qui ne sont plus là pour remercier. Il faut songer à eux « sepeliendo, famam tutando, propinquos solando », Grot., mais surtout en priant pour la délivrance de leur âme; car « orationibus sanctæ Ecclesiæ et sacrificio salutari et eleemosynis, quæ pro eorum defunctorum spiritibus erogantur, non est dubitandum mortuos adjuvari, ut cum eis misericordius agatur a Domino, quam eorum peccata meruerunt. Hoc enim a patribus traditum universa observat Ecclesia ». S. Aug., Serm., clxxii, 2. Procurer la sépulture et défendre la réputation est un bienfait qui profite moins aux morts qu'à leur famille : la prière pour leurs âmes est le seul bien qui les atteigne personnellement.

38. — *Plorantibus*. Job, xxx, 25.

39. — *Visitare infirmum*. C'est une des

ter les malades, car de la sorte tu te feras aimer *fidèlement*.

40. En toutes tes actions souviens-toi de ta fin, et tu ne pècheras jamais.

mum; ex his enim in dilectione firmaberis.

Math. 25, 36.

40. In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in æternum non peccabis.

CHAPITRE VIII

Des rapports sociaux : Ceux avec qui il faut se tenir sur ses gardes : les puissants et les riches (xx. 4-3), — ceux qui demandent caution (xx. 45, 46), — les sots (x. 20), — les étrangers (xx. 21, 22). — Ceux qu'il faut éviter : le grand parleur (x. 4), — l'ignorant (x. 5), — le méchant (x. 43), — l'insolent (x. 44), — le téméraire (x. 48), — l'emporté (x. 49). — Ceux avec qui il faut être en bons termes : celui qui se convertit (x. 6), — les sages vieillards (xx. 7, 9, 42), — l'ennemi mort (x. 8), — le juge (x. 47).

1. Ne dispute pas avec un homme puissant, de peur de tomber entre ses mains.

2. N'aie point de querelle avec un homme riche, de peur qu'il ne suscite un procès contre toi.

3. Car l'or et l'argent ont perdu beaucoup de gens, et sont même arrivés jusqu'à retourner le cœur des rois.

1. Non litiges cum homine potente, ne forte incidas in manus illius.

2. Non contendas cum viro locuplete, ne forte contra te constituat litem tibi :

Math. 25, 25.

3. Multos enim perdidit aurum et argentum, et usque ad cor regum extendit et convertit.

Infr. 31, 6.

œuvres de miséricorde au sujet desquelles Dieu récompensera ou punira au dernier jugement. Matth., xxv, 36, 43. — *Firmaberis*. Gr. : « c'est par de telles choses que tu seras aimé » de Dieu et des hommes.

40. — *Operibus*, λόγους, dans le sens de l'hébreu דברים, *debarim*, les choses. « Memorare novissima tua et non peccabis. Nimirum quod hæc maxime recordatio faciat timoratum, timor expellat peccatum, negligentiam non admittat. Hinc et Moyses de quibusdam : Utinam, ait, saperent et intelligerent, ac novissima providerent. Deut., xxxii, 29 ». S. Bern., Serm. ii, de SS. Petr. et Paul. « Bonum tamen est, ut si necdum amor a malo te revocat saltem timor gehennalis coercet. Qui vero timorem Dei postponit, diu stare in bono non valebit, sed diaboli laqueos citius incurret ». De Imit. Christ. I, xxiv, 7.

CHAP. VIII. — 1. — *Non litiges*. « Qui de tout se tait, de tout a paix », disait Gerson dans une harangue à Charles VI; et un

vieux proverbe ajoute : « Homme qui plaide avec son maître jamais ne gagne ».

2. — *Litem*, Gr. : « de peur qu'il n'oppose son poids » à ton poids, et qu'étant plus puissant, il ne fasse pencher la balance de son côté.

3. — *Extendit*. Le grec porte seulement : « et il a incliné le cœur des rois ». Les Grecs disaient :

Χρυσὸς δ' ἀνοίγει πάντα, καὶ Ἀιδου πύλας.

La Pythie avait répondu, dit-on, à Philippe de Macédoine :

Ἀργυρέας λόγχοισι μάχου, καὶ πάντα κρατήσεις, et le roi avait mis la leçon à profit : « Philippus omnia castella expugnari posse dicebat, in quæ modo asellus onustus auro posset ascendere ». Cic. Ep. ad Attic. i, xiii.

Aurum per medios ire satellites,
Et perumpere amat saxa, potentius
Ictu fulmineo. Hor., Od. iii, 40.

4. Non litiges cum homine linguato, et non strues in ignem illius ligna.

5. Non communices homini indocto, ne male de progenie tua loquatur.

6. Ne despicias hominem avertentem se a peccato, neque improperes ei; memento quoniam omnes in correptione sumus.

II Cor. 2, 6; Gal. 6, 1.

7. Ne spernas hominem in sua senectute; etenim ex nobis senescunt.

Levit. 19, 32.

8. Noli de mortuo inimico tuo gaudere; sciens quoniam omnes morimur, et in gaudium nolumus venire.

9. Ne despicias narrationem presbyterorum sapientium, et in proverbiiis eorum conversare;

Supr. 6, 35.

10. Ab ipsis enim discas sapientiam, et doctrinam intellectus, et servire magnatis sine querela.

11. Non te prætereant narratio seniorum; ipsi enim didicerunt a patribus suis;

4. Ne dispute pas avec le grand parleur, et n'entasse pas du bois dans son feu.

5. N'aie point de relations avec l'homme mal élevé, de peur qu'il ne parle mal de ta race.

6. Ne méprise pas l'homme qui se détourne du péché, *et ne lui adresse point de reproches*; souviens-toi que tous nous méritons la réprimande.

7. Ne te moque d'aucun homme dans sa vieillesse, car c'est de nos rangs que sortent les vieillards.

8. Ne te réjouis pas de la mort *de ton ennemi*; rappelle-toi que tous nous mourons, *et que nous ne voulons pas devenir un sujet de risée*.

9. Ne néglige pas les discours des sages *vieillards*, mais entretiens-toi de leurs maximes.

10. C'est d'eux que tu apprendras la sagesse, *les enseignements de la science*, et l'art de servir les grands (sans reproche).

11. Fais attention à ce que racontent les vieillards, car c'est de leurs pères qu'eux-mêmes l'ont appris.

Théodulphe d'Orléans recommande aux juges de ne pas se laisser séduire par cet argent que

Janitor omnis amat, non hoc tamen arbitri erit,

Vix de mille unus, qui horreat illud erit...

Magna velut magni cupiunt, sic parvula parvi.

Parœn. ad Judic.

4. — *In ignem*, Prov., xxvi, 20. Πῦρ ἐπεμ-
βάλλοντες πύρὶ καὶ ἑλαίον ἐπιστάζοντες καμίνῳ
χαλεπῇ. S. Chrys. Hom., viii, Ep. ad Rom. iii.

5. — *Non communices*. Gr. : « ne sois pas familier ». — *Ne male*. Gr. : « de peur que tes parents ne soient déshonorés ». Ce serait une honte pour eux si leur fils fréquentait une telle compagnie. Dans le latin, *progenie* doit s'entendre de la race en général, des ascendants aussi bien que des descendants; autrement la sentence aurait une application trop restreinte.

6. — *Ne despicias*. Celui qui se convertit fait preuve de courage, et les anges du ciel se réjouissent de son retour. Luc. xv, 7. — *In correptione*, ἐν ἐπιτιμίᾳ, dans les châti-

ments, à cause de nos fautes quotidiennes. Il ne sied donc à personne de tourner en dérision le coupable repentant. Joan., viii, 7; Gal., vi, 1.

7. — *Ex nobis*. C'est du milieu de nous que sortent les vieillards, ils ont été comme nous, mais nous ne sommes pas assurés de devenir comme eux.

8. — *Inimico*. Prov. xxiv, 17. Dans le grec, la pensée est plus générale, grâce à l'absence de ce mot. — *Omnes morimur*.

Spectamus toto quidquid in orbe perit,
Nec miseros, alio tanquam sub sole manentes,
Mortis non propriæ mors aliena monet.

S. Oriens, Commonit.

10. — *Sine querela*, εὐμαρῶς, aisément. Dans d'autres textes : εὐμαρῶς.

11. — *A patribus*. La Sainte Ecriture ne se lasse pas de recommander la fidélité aux enseignements traditionnels, si précieux pour la prospérité des familles et des sociétés. C'était là du reste l'esprit des peuples de

12. C'est par eux que tu sauras comprendre et répondre quand il sera besoin.

13. N'enflamme point les charbons des méchants *en les reprenant*, de peur d'être consumé par le feu ardent de leurs péchés.

14. Ne tiens point tête à un insolent, de peur qu'il ne se mette à l'affût de tes paroles.

15. Ne prête pas à plus puissant que toi, et ce que tu aurais prêté, tiens-le pour perdu.

16. Ne te porte pas caution au-delà de tes moyens; si tu as répondu, persuade-toi bien qu'il faudra payer.

17. Ne juge point contre le juge, car il rend une sentence conforme à la justice.

18. Ne fais point route avec un téméraire de peur qu'il ne fasse tomber sur toi *ses méfaits*; car il va à sa fantaisie, et tu périras avec lui par sa folie.

12. Quoniam ab ipsis disces intellectum, et in tempore necessitatis dare responsum.

13. Non incendas carbones peccatorum arguens eos, et ne incendaris flamma ignis peccatorum illorum.

14. Ne contra faciem stes contumeliosi, ne sedeat quasi insidiator ori tuo.

15. Noli fœnerari homini fortiori te; quod si fœneraveris, quasi perditum habe.

Infr. 29, 4.

16. Non spondeas super virtutem tuam; quod si sponderis, quasi restituens cogita.

17. Non judices contra judicem; quoniam secundum quod justum est judicat.

18. Cum audace non eas in via, ne forte gravet mala sua in te; ipse enim secundum voluntatem suam vadit, et simul cum stultitia illius peries.

Gen. 4, 8.

l'Orient, et la loi de Moïse l'avait officiellement encouragé. Deut., iv, 9, xi, 49; Ps., lxxvii, 3.

43. — *Carbones peccatorum.* La Vulgate, par ses additions, détermine nettement le sens de ces mots. Les charbons du méchant, ce sont ses instincts de colère toujours prêts à prendre feu à la première remontrance. — *Ne incendaris*, en se laissant emporter à imiter soi-même la colère du méchant, ou en subissant les effets de sa fureur. Il ne faut donc faire des réprimandes qu'à propos. Prov., xxvi, 4. « Jamais je ne me suis permis de répliques piquantes ni de paroles contraires à la douceur que je ne m'en sois repenti; les âmes se gagnent par l'amour plus que par la rigueur, et nous ne devons pas seulement être bons, mais très bons ». S. Fr. de Sales.

44. — *Insidiator*, qui guette toutes les paroles pour les envenimer et les tourner contre leur auteur, comme faisaient les ennemis de Notre-Seigneur.

45. — *Quasi perditum.* Il ne faut pas s'aviser de réclamer contre un plus puissant que soi : trait de mœurs qui n'a pas trop vieilli. « Il est souvent plus utile de quitter les grands que de s'en plaindre ». La Bruyère, des Grands.

46. — *Non spondeas.* Conseil fréquent dans les Proverbes, vi, 4, xi, 15, etc. — *Quasi restituens.* On ne te fera pas grâce, à toi qui n'es pas grand.

47. — Dans le grec, la pensée est analogue aux précédentes : « ne plaide pas avec le juge, car on juge en sa considération », qu'il ait tort ou raison, on décide en sa faveur.

Selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugements de cour vous feront blanc ou noir.

La Font., vii, 4. On connaît le mot du comte de Gramont à Louis XIV : « Sire, c'est vous qui avez tort... Ne voyez-vous pas que, pour peu que la chose eût été seulement douteuse, tous ces messieurs vous auraient donné gain de cause? » Siècl. de L. XIV, c. xxviii. Le latin consacre cette maxime, que la présomption est toujours en faveur du juge et de sa sentence. « Considérez les grâces spéciales que Dieu leur donne pour gouverner, grâces qui sont avant tout des lumières, et qui vous manquent à vous, puisqu'elles sont attachées aux charges. Que de raisons accumulées pour que vos supérieurs aient véritablement raison, et pour vous obliger dès lors, dans le cas d'un dissentiment, à préférer leur jugement au vôtre ». Mgr Gay,

19. Cum iracundo non facies rixam, et cum audace non eas in desertum; quoniam quasi nihil est ante illum sanguis, et ubi non est adjutorium, elidet te.

Prov. 22, 24.

20. Cum fatuis consilium non habes; non enim poterunt diligere nisi quæ eis placent.

21. Coram extraneo ne facias consilium; nescis enim quid pariet.

22. Non omni homini cor tuum manifestes; ne forte inferat tibi gratiam falsam, et convitietur tibi.

19. Ne te prends point de querelle avec un homme emporté, et ne va point dans un lieu désert *avec un audacieux*, car le sang n'est rien pour lui, et loin de tout secours, il te terrassera.

20. Ne délibère pas avec des sots, car ils ne pourront aimer que ce qui leur plaît.

21. Ne tiens point conseil devant un étranger, car tu ne sais pas ce qu'il est capable de faire.

22. Ne découvre pas ton cœur à tout venant, de peur qu'il ne te montre une (fausse) amitié *et ne parle mal de toi*.

CHAPITRE IX

Grande circonspection à apporter dans les rapports avec les femmes (xx. 4-13). — Le vieil ami (xx. 14, 15). — Punition future du méchant (xx. 16, 17). — Se tenir sur ses gardes vis-à-vis des puissants (xx. 18-20). — Vigilance sur les fréquentations, les paroles et les pensées (xx. 21-24). — Le grand parleur (x. 25).

1. Non zeles mulierem sinus tui, ne ostendat super te malitiam doctrinæ nequam.

2. Non des mulieri potestatem animæ tuæ, ne ingrediatur in virtutem tuam, et confundaris.

3. Ne respicias mulierem multivolam; ne forte incidas in laqueos illius.

1. Ne sois pas jaloux de la femme qui t'est unie, de peur qu'elle ne commette contre toi le mal qu'elle aura appris.

2. Ne donne pas à la femme la puissance sur ton âme, de peur qu'elle ne s'empare de ta volonté, *et ne te soit une cause de honte*.

3. Ne considère pas une femme volage, de peur de tomber dans ses filets.

Vie et Vert. chrét. II, p. 243. S. Vincent de Lérins rappelle ce texte aux hérétiques qui s'élèvent contre l'enseignement de l'Eglise. Commonit. 21.

19. — *Elidette*. Allusion au meurtre d'Abel.

20. — *Non enim*. Gr. : « car il ne pourra point taire la parole », le secret sera révélé bientôt.

21. — *Extraneo*, un inconnu, un tiers inutile.

Secret de deux, secret de Dieu,
Secret de trois, secret de tous.

Prov. du xvi. 8.

Quid pariet, τι τέλει, comme l'hébreu יָרַד, *ialad*, produire, mettre au jour. Prov., xxv, 9.

CHAP. IX. — 1. — *Non zeles*. Le soupçon injuste éteint l'affection, ébranle la fidélité et donne l'idée du mal à commettre.

2. — *Potestatem*. C'est ce que firent Samson, Salomon et tant d'autres. — *Ne ingreditur*. Gr. : « de façon qu'elle s'élève par dessus ta force », qu'elle te domine absolument, ce qui est contraire à l'institution divine. Gen., III, 46.

3. — *Ne respicias*. Gr. : « ne va pas au de-

4. Ne fréquente pas la danseuse, *et ne l'écoute pas*, de peur de trouver ta perte dans ses artifices.

5. N'arrête pas les yeux sur la jeune fille, de peur que sa beauté ne cause ta chute.

6. Ne livre jamais ton cœur aux courtisanes ; ce serait tout perdre, *et toi et tes biens*.

7. Ne laisse pas errer tes yeux dans les rues de la ville, et ne t'attarde pas sur les places.

8. Détourne les yeux de la femme élégante, et ne considère pas la beauté de l'étrangère.

9. Car beaucoup ont péri par les charmes de la femme, et la passion s'y allume comme le feu.

10. *Toute femme débauchée est comme une ordure qu'on foule aux pieds dans le chemin.*

11. *Beaucoup, pour avoir admiré la beauté d'une étrangère, sont tombés dans la réprobation ; car sa conversation est un feu qui enflamme.*

12. Ne prends jamais place près de la femme d'un autre, (et ne t'accoude pas à table avec elle).

4. Cum saltatrice ne assiduus sis ; nec audias illam, ne forte pereas in efficacia illius.

5. Virginem ne conspicias, ne forte scandalizeris in decore illius.

Gen. 6, 2.

6. Ne des fornicariis animam tuam in ullo, ne perdas te, et hæreditatem tuam.

Prov. 5, 2.

7. Noli circumspicere in vicis civitatis, nec oberraveris in plateis illius.

8. Averte faciem tuam a muliere compta, et ne circumspicias speciem alienam.

Gen. 34, 2 ; II Reg. 11, 4 et 13, 1 ; Matth. 5, 28.

9. Propter speciem mulieris multi perierunt ; et ex hoc concupiscentia quasi ignis exardescit.

10. Omnis mulier quæ est fornicaria, quasi stercus in via conculcabitur.

11. Speciem mulieris alienæ multi admirati, reprobi facti sunt ; colloquium enim illius quasi ignis exardescit.

12. Cum aliena muliere ne sedeas omnino, nec accumbas cum ea super cubitum.

vant d'une femme courtisane, ἐταίριζομένη ». Prov., vii, 40.

4. — Cum saltatrice, Gr. : « avec une chanteuse ». Les deux vont ensemble, « Cujus cantu tolerabilis est audire basiliscum sibilantem ». S. Cypr., de Sing. cleric. — In efficacia, par ses efforts, ses intrigues.

5. — Virginem. « Quippe animum ipsum ferit ac commovet, non pudicæ tantum, sed etiam pudicæ mulieris oculus ». S. Chrys. de Sacerd. vi, 8. — Ne conspicias. Job, xxxii, 1. Matth., v, 28. — In decore illius. ἐν τοῖς ἐπιτηδείοις αὐτῆς, par ses châtements, la flagellation et l'amende qu'on pouvait encourir à ce sujet, Deut., xxii, 19. Le sens tout différent du latin a donné lieu de supposer dans le texte primitif ψευδοῖς, la ceruse, le fard, les couleurs attrayants, Grot., ἐπιτηδείαι, les choses honorables, dignes d'admiration, Gesner ; et préférablement ἐπιθυμίας, les désirs, les passions, Fritzsche.

6. — Hæreditatem. Les biens du corps et ceux de l'âme. Prov., v, 40 ; vi, 26 ; xxix, 3.

7. — In plateis. Gr. : « dans les lieux solitaires » où l'on sait devoir rencontrer ces sortes de dangers.

8. — Compta, εὐμόρφου. « Nullarum fere pretiosior cultus est, quam quarum pudor vilis est ». S. Cypr., de Habit. Virg. — Alienam, de l'étrangère, en général, de la courtisane. Cfr. Prov., ii, 46.

9. — Multi perierunt. « Vidimus multos et audivimus a patribus nostris (quod sine magno tremore non recolo), ascendisse primum usque ad cælos, et inter sidera nidum suum collocasse, postmodum autem recidisse usque ad abyssos, et animas eorum in malis obstupuisse. Vidimus stellas de cælo cecidisse ab impetu ferientis caudæ draconis ». S. Aug., Solil. 29. — Concupiscentia, φιλία.

12. — Cum aliena, ἐκ ἀλλοτρίου, la femme mariée, la femme d'un autre, Prov., vi, 24. — Ne sedeas. « Ex illis omnibus fœminarum per sonis posse (clericos) una commorantibus vel adventantibus, aut tentationibus humanis perire, aut certe malis hominum suspicionibus

13. Et non alterceris cum illa in vino ne forte declinet cor tuum in illam, et sanguine tuo labaris in perditionem.

14. Ne derelinquas amicum antiquum; novus enim non erit similis illi.

15. Vinum novum, amicus novus; veterascet, et cum suavitate bibes illud.

16. Non zeles gloriam et opes peccatoris; non enim scis quæ futura sit illius subversio.

Judic. 9, 4; II Reg. 15, 10.

17. Non placeat tibi injuria injutorum, sciens quoniam usque ad inferos non placebit impius.

18. Longe abesto ab homine potestatem habente occidendi, et non suspicaberis timorem mortis.

19. Et si accesseris ad illum, noli aliquid committere, ne forte auferat vitam tuam.

20. Quoniam in medio laqueorum ingre-

13. Ne dispute pas avec elle en buvant du vin, de peur que ton cœur ne penche de son côté, et que ta passion ne t'entraîne à la perdition.

14. N'abandonne pas un vieil ami, car un nouveau ne le vaudra pas.

15. Vin nouveau, nouvel ami; qu'il vieillisse, et tu auras plaisir à le boire.

16. N'envie pas la gloire *et l'opulence* du pécheur, tu ne sais pas ce que sera sa ruine.

17. Ne prends point plaisir à l'iniquité des méchants, sachant bien que l'impie ne sera pas impuni jusque dans l'autre monde.

18. Tiens-toi loin de celui qui peut faire mourir, et tu n'auras pas à craindre la mort.

19. Si tu l'approches, garde-toi de toute faute, de peur qu'il ne t'ôte la vie.

20. Sache *que la mort est près de toi*, que tu marches au milieu des

peSSime diffamari; ob hoc ergo dicebat (Augustinus) numquam debere fœminas cum servis Dei, etiam castissimis, una manere domo, ne aliquid scandalum aut offendiculum tali exemplo poneretur infirmioribus ». Possid., Vit. S. Aug. 26. — *Nec accumbas*. Les Hébreux avaient introduit chez eux les coutumes des Grecs et des Romains dans les festins, et pour prendre leur repas, ils se tenaient couchés sur des lits, appuyés sur le coude gauche, de telle façon que la tête d'un convive pouvait s'appuyer sur la poitrine de son voisin; c'est ce que fit S. Jean à la Cène.

43. — *Non alterceris, μή συμβολοχοπήσης*, ne te livre pas à la débauche. — *In vino*, Prov., xx, 1. — *Sanguine tuo, τῷ πνεύματι*. Le sang doit donc désigner ici la passion, la convoitise.

44. — *Amicum*. « Num quando amici novi, digni amicitia, veteribus sint anteponendi, ut equis vetulis teneros antepone solemus. Indigna homine dubitatio! Non enim amicitiarum debent esse, sicut aliarum rerum, satietates. Veterrima quæque, ut ea vina, quæ vetustatem ferunt, esse debent suavisima; verumque illud est quod dicitur, mul-

tos modios salis simul edendos esse, ut amicitiae munus expletum sit ». Cic., De Amicit. 19.

45. — *Cum suavitate*. « Bene quidam dixit de amico suo : Dimidium animæ meæ ». S. Aug., Conf., iv, 5. « Si quis interrogaverit me, quid eorum quæ in vita sunt, pulcherrimum sit, dicerem utique amicos esse ». S. Greg. Naz., Ep. ciii, ad Pallad.

46. — *Gloriam et opes*. En grec simplement : δόξαν. La prospérité temporelle du méchant est le plus terrible indice de la certitude de son malheur éternel.

47. — *Injuria*. Gr. : « ne prends pas plaisir au plaisir des méchants », ne partage pas leurs manières de voir, leurs passions, « souviens-toi qu'ils ne seront pas justifiés jusqu'à l'Adès ». Job, xxiv, 19. Aux portes de la mort, ils se trouveront en face de la justice divine.

48. — *Longe abesto*, surtout dans les temps où l'arbitraire règne en maître. Prov., xvi, 14; xx, 2.

49. — *Si accesseris*. Prov., xxiii, 1, 2.

20. — *Communione*. Non-seulement la mort est proche, mais nous la portons dans

pièges, et que tu foules les armes de ceux qui sont tombés.

21. Autant que possible, sois sur tes gardes avec ton prochain, et aie affaire aux sages *et aux prudents*.

22. Que des hommes justes soient tes commensaux, et mets ta gloire à craindre Dieu.

23. Que la pensée de Dieu soit dans ton esprit, et que tes entretiens aient trait aux préceptes du Très-Haut.

24. Une œuvre tire son prix de la main de l'artiste, le prince du peuple de la sagesse de ses discours, *et la parole des vieillards de sa prudence*.

25. Le grand parleur est le fléau de sa cité, et l'homme à la parole inconsidérée est détestable.

dieris, et super dolentium arma ambulabis.

21. Secundum virtutem tuam cave te a proximo tuo, et cum sapientibus et prudentibus tracta.

22. Viri justi sint tibi convivæ, et in timore Dei sit tibi gloriatio.

23. Et in sensu sit tibi cogitatus Dei, et omnis enarratio tua in præceptis Altissimi.

24. In manu artificum opera laudabuntur, et princeps populi in sapientia sermonis sui, in sensu vero seniorum verbum.

25. Terribilis est in civitate sua homo linguosus; et temerarius in verbo suo odibilis erit.

notre sein. « Ex quo enim quisque in isto corpore morituro esse cœperit, nunquam in eo non agitur ut mors veniat... Ex quo esse incipit in corpore, in morte est », S. Aug., de Civ. Dei, xiii, 40. — *In medio laqueorum*, à cause du grand nombre de circonstances qui peuvent amener une mort inopinée; les deux versets précédents en donnent des exemples. — *Dolentium*. Nous marchons sur les armes de ceux qui souffrent, qui ont été vaincus par la mort. Quelques-uns donnent à *dolentium* le sens actif qu'il a, assez rarement du reste, en latin : sur les armes de ceux qui font souffrir, de ceux qui veulent nous donner la mort. Le premier sens, qui représente la vie comme un champ de bataille jonché d'armes et de blessés, a quelque chose de plus saisissant. En grec : « tu te promènes sur les créneaux de la ville », exposé, par conséquent, à tous les traits de l'ennemi. « Tout nous appelle à la mort. La nature, comme si elle était presque envieuse du bien qu'elle nous a fait, nous déclare souvent et nous fait signifier qu'elle ne peut pas nous laisser longtemps ce peu de matière qu'elle nous prête... Les enfants qui naissent, à mesure qu'ils croissent et qu'ils s'avancent, semblent nous pousser de l'épaule et nous dire : Retirez-vous... » Boss., sur la Mort, 4. P.

21. — *Cave, στόχασαι*, vise, observe, afin

de connaître le caractère de ton prochain, et de te comporter en conséquence.

22. — *Convivæ*. « In ipsa mensa magis lectionem vel disputationem, quam epulationem potationemque diligebat, et contra pestilentiam humanæ consuetudinis in ea ita scriptum habebat :

Quisquis amat dictis absentum rodere vitam
Hanc mensam indignam noverit esse sibi.

Et ideo omnem convivam a superfluis et noxiis fabulis et detractionibus sese abstinere debere admonerat ». Possid., Vit. S. Aug. 22.

23. — *In sensu*. Gr. : « avec les intelligents ». Ces deux versets 22 et 23 sont intervertis dans le grec. — *In præceptis Altissimi*. « Animi recursum ad interiora mentis et superiora faciebat, quo de inveniendis divinis rebus cogitaret, vel de jam inventis aliquid dictaret... Et id agebat in die laborans, et in nocte lucubrans ». Possid., Op. cit. 24.

24. — *Laudabuntur*, les œuvres sont louées, c'est-à-dire reçoivent la perfection qui les rend dignes de louanges. De même dans le prince et dans le vieillard, les discours sont l'expression de la sagesse de l'esprit.

25. — *Terribilis*, parce qu'avec lui, personne, si irréprochable qu'il soit, n'est sûr de sa réputation.

CHAPITRE X

Le prince sage et l'insensé (xx. 1-3). — Les princes sont dans la main de Dieu (xx. 4, 5, 11-13). — Oubli des injures (x. 6). — Orgueil et punition de nations (xx. 7, 8, 16-21). — Avarice (xx. 9-10). — Orgueil des particuliers (xx. 14, 15, 22, 29, 30). — La fidélité à Dieu fait la gloire de l'homme (xx. 23-27, 33, 34). — L'esclave intelligent (x. 28). — Estime de son âme (xx. 31, 32).

1. Judex sapiens judicabit populum suum, et principatus sensati stabilis erit.

2. Secundum judicem populi, sic et ministri ejus; et qualis rector est civitatis, tales et inhabitantes in ea.

Prov. 29, 12.

3. Rex insipiens perdet populum suum; et civitates inhabitabuntur per sensum potentium.

III Reg. 12, 13.

4. In manu Dei potestas terræ; et utilem rectorem suscitabit in tempus super illam.

5. In manu Dei prosperitas hominis, et super faciem scribæ imponet honorem suum.

6. Omnis injuriæ proximi ne memineras, et nihil agas in operibus injuriæ.

1. Le juge sage jugera son peuple, et le gouvernement de l'homme sensé sera stable.

2. Tel le juge du peuple, tels ses ministres, et tel le gouverneur de la cité, tels aussi ses habitants.

3. Un roi insensé perd son peuple, et ce qui fait habiter les cités, c'est l'intelligence des puissants.

4. La domination du pays est aux mains du Seigneur, qui suscitera pour lui en son temps un *gouverneur* convenable.

5. La prospérité de l'homme est aux mains de Dieu, et c'est lui qui imprime sa majesté sur le front du scribe.

6. Ne garde le souvenir d'aucune injustice de ton prochain, et ne fais rien au milieu des actes de violence.

CHAP. X. — 1. — *Judex*, κριτής, le *shophet*, le gouverneur. — *Stabilis*, τεταγμένη. L'ordre est une condition de durée. Ici, comme dans les autres livres sapientiaux, la sagesse consiste pour le prince à se conduire et à commander selon les prescriptions divines. Prov., xx, 8, xxix, 14.

2. — *Sic et ministri*.

Regis ad exemplum totus componitur orbis.

Claudian, de IV Cons. Honor. L'exemple des supérieurs est tout-puissant sur la conduite des subordonnés. S. Paul recommande instamment ce point à ses disciples. I Tim., iv, 12; Tit., ii, 7.

3. — *Inhabitabuntur*, sont peuplées, prospèrent. Prov., xiv, 28; xxix, 4.

4. — *In manu Dei*, Dan., ii, 21. Ceci n'est pas seulement vrai dans un gouvernement

théocratique, mais dans tous les autres, quels qu'ils soient. — *Utilem*. Il permet parfois le règne des méchants et des insensés, mais ordinairement il ménage à chaque nation les princes qui lui conviennent.

5. — *Scribæ*, γραμματεῖς, le *shoter*, le préposé, le dignitaire. — *Suum*, du scribe. C'est aussi le bonheur du scribe que Dieu tient en main, et par le scribe, le bonheur de tous les sujets.

6. — *Ne memineras*. Levit., xix, 18. — *Nihil agas*. Gr. : « ne fais rien dans les œuvres d'outrage », c'est-à-dire quand on te traite outrageusement, tiens-toi en repos. C'est là la traduction la plus grammaticale : le grec en effet ne porte pas : μὴδὲν ὀφρῶς ἐν ἔργοις, mais bien μὴδὲν ἐν ἔργοις ὀφρῶς. C'est ainsi la même pensée qui est exprimée dans les deux membres du verset.

7. L'orgueil est odieux à Dieu et aux hommes, et toute iniquité des peuples est digne d'horreur.

8. La principauté est transférée d'une nation à l'autre à cause des injustices, des iniquités, des outrages et des fraudes de toutes sortes.

9. (Rien de plus scélérat que l'avare). Pourquoi l'orgueil dans ce qui est terre et poussière?

10. *Rien n'est plus impie que celui qui aime l'argent*; (il est prêt à vendre son âme), car tout vivant, il a arraché ses entrailles.

11. *Toute puissance a peu de durée. La maladie qui se prolonge fatigue le médecin.*

12. Le médecin arrête le malaise

7. Odibilis coram Deo est et hominibus superbia; et execrabilis omnis iniquitas gentium.

8. Regnum a gente in gentem transfertur propter injustitias, et injurias, et contumelias, et diversos dolos.

Dan. 4, 14.

9. Avaro autem nihil est scelestius. Quid superbit terra et cinis?

10. Nihil est iniquius quam amare pecuniam; hic enim et animam suam venalem habet, quoniam in vita sua projecit intima sua.

11. Omnis potentatus brevis vita. Languor prolixior gravat medicum.

12. Brevem languorem præcedit

7. — *Execrabilis*. Gr. : « c'est devant l'un et l'autre qu'il commet le mal ». Répétition du premier membre.

8. — *Transfertur*. Voir sur ce sujet la seconde partie de l'admirable sermon de Fénelon pour le jour de l'Épiphanie. — *Propter injustitias*. — Gr. : « à cause des injustices, des injures et des richesses ». « Sociorum atque civium, præterea armorum et equorum major copia nobis quam illis (majoribus nostris) est. Sed alia fuere quæ illos magnos fecere, quæ nobis nulla sunt : domi industria, foris justum imperium, animus in consulendo liber, neque delicto neque libidini obnoxius. Pro his nos habemus luxuriam atque avaritiam, publice egestatem, privatim opulentiam; laudamus divitias, sequimur inertiam; inter bonos et malos discrimen nullum; omnia virtutis præmia ambitio possidet. Neque mirum, ubi vos separatim sibi quisque consilium capitis, ubi domi voluptatibus, hic pecuniæ aut gratiæ servitis, eo fit ut impetus fiat in vacuum rempublicam ». Cato, ap. S. Aug. de Civ. Dei, v, 42; Prov., xiv, 34. A ces signes de décadence nationale, Fénelon ajoute quelques traits propres aux peuples chrétiens : « Des hommes profanes et téméraires ont franchi les bornes, et ont appris à douter de tout... Prodige réservé à nos jours! l'instruction augmente et la foi diminue... Le dérèglement ne se contente pas d'être toléré, il veut être la règle même, et appelle excès tout ce qui s'y oppose... Le jour de la ruine est proche, et les temps se hâtent d'arriver ». Loc. cit. — *Diversos dolos*, χρίματα. « Ingemiscebat vehementer (Ambrosius) cum videret radicem omnium malorum

avaritiam pullulare... maxime in iis, qui in potestatibus erant constituti... Quæ res primo omne malum invexit Italiæ; et exinde omnia verguntur in pejus ». Paulin. Vit. S. Ambros. 9.

9. — *Avaro*. « Vocat sapiens avaritiam rem scelestissimam, scilicet quia est cupiditas maxime inordinata, utpote amor rei abjectissimæ, pecuniæ, quæ est res prorsus terrena, et in infimo ordine rerum creaturarum ». Estius. I Tim., vi, 10. Cfr. S. Th. 2^a 2^e, cxviii, 5. — *Quid superbit*. Pour rattacher cette pensée au contexte, il faut supposer que l'orgueil prend sa source dans la richesse. — *Terra et cinis*. Gen., iii, 19.

10. — *Nihil iniquius*, « si in tantum amor divitiarum crescat quod præferatur charitati, ut scilicet propter amorem divitiarum aliquis non vereatur facere contra amorem Dei et proximi ». S. Th., 2^a 2^e, cxviii, 5. Et le S. Docteur cite S. Basile expliquant la nature de cette iniquité : « Est panis famelici, quem tu tenes; nudi tunicam, quam conservas; indigentis argentum, quod possides; quo circa tot injuriaris, quot exhibere valeres ». — *Venalem*. L'avare vend son âme pour des biens matériels. — *Projecit*. Il a rejeté ses entrailles, il n'a plus de sentiment, le son de l'or touche seul son cœur.

11. — *Brevis vita*. Car la puissance de l'homme ne dure pas au-delà du tombeau. — *Languor*. Dans le grec : « le médecin σκώπτει, raille la maladie longue », c'est-à-dire il se rit de la longue maladie, il se flatte que le mal sera de courte durée.

12. — *Brevem languorem*. Seconde traduction de l'hémistiche précédent, seulement

medicus : sic et rex hodie est, et cras morietur.

13. Cum enim morietur homo, hæreditabit serpentes, et bestias, et vermes.

14. Initium superbiæ hominis, apostatare a Deo;

15. Quoniam ab eo qui fecit illum, recessit cor ejus; quoniam initium omnis peccati est superbia; qui tenuerit illam, adimplebitur maledictis, et subvertet eum in finem.

Prov. 18, 12.

16. Propterea exhonora vit Domi-

qui dure peu; tel est roi aujourd'hui qui mourra demain.

13. Quand l'homme mourra, il aura en partage les reptiles, les bêtes et les vers.

14. Le commencement de l'orgueil de l'homme, c'est de se détourner de Dieu,

15. Quand le cœur se retire de celui qui l'a fait. Le principe de tout péché est l'orgueil; celui qui s'y attache sera accablé de malédictions, et y trouvera sa ruine finale.

16. Voilà pourquoi le Seigneur a

le traducteur latin a lu *μακρόν* au lieu de *μακρόν*, et *κώπται* au lieu de *σκόπτει*. — *Cras morietur*. « Le dernier acte est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste; on jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais ». Pascal.

13. — *Hæreditabit*. La nature réclame « ce peu de matière qu'elle nous prête, qui ne doit pas demeurer dans les mêmes mains, et qui doit être éternellement dans le commerce; elle en a besoin pour d'autres formes. elle la redemande pour d'autres ouvrages ». Boss., sur la Mort, I P.

Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière
Que cette majesté si pompeuse et si fière
Dont l'esclat orgueilleux éblouit l'univers;
Et dans ces grands tombeaux, où leurs âmes hantaines
Font encore les vaines,
Il sont mangés des vers. Malherbe.

Tout ce passage depuis v. 9 est bouleversé dans la traduction latine, ce qui rend à peu près insaisissable la liaison des idées. Voici la période primitive, en élaguant les doubles traductions et le morceau sur l'avare, appelé par le *χρήματα* du v. 8 : « Pourquoi s'enorgueillit la terre et la poussière? Car dès sa vie, je lui ai arraché les entrailles. D'une longue maladie se rit le médecin. et celui qui est roi aujourd'hui, mourra demain, et quand l'homme sera mort, il aura pour héritage les serpents, les bêtes et les vers ». Ce passage est l'expression scississante du pouvoir absolu de vie et de mort que Dieu possède et qu'il exerce en dépit des efforts de l'homme; c'est lui qui arrache les entrailles. c'est-à-dire ôte la vie du cœur même de l'homme.

14. — *Apostatare*, ἀπισταμένου, s'éloignant de Dieu, ne reconnaissant plus sa puissance et sa bonté, prétendant se passer de lui. « Quid autem superbia, nisi perversæ celsi-

tudinis appetitus? Perversa enim celsitudo est, deserto eo, cui debet animus inhærere, principio, sibi quodammodo fieri atque esse principio. Hoc fit, cum sibi nimis placet, sibi vero ita placet, cum ab illo bono incommutabili deficit, quod ei magis placere debuit, quam ipse sibi ». S. Aug., de Civ. Dei, xiv, 13.

15. — *Initium*. Dans le grec : ἀρχὴ ὑπερηφανίας; ἀναρχία. Le péché est bien le principe de l'orgueil, puisque le péché, de quelque nature qu'il soit, porte à la rebellion contre Dieu. La leçon au latin se retrouve dans le texte de Complut. le syriaque, l'arabe. S. Chrys., et tous les Pères latins. La pensée, exprimée de cette sorte, est vraie historiquement : « Initium omnis peccati superbia. Quæ itaque tunc initium sumpsit, cum angelus adversus Deum elatus, et ipsa elatione prostratus, per concupiscentiam (que radix est omnium malorum volens usurpare quod illi datum a Deo non fuit, a Deo discessit ». S. Fulgent., I ad Monim. 47. Elle n'est pas moins vraie, par rapport aux fautes actuelles de chaque homme. « Initium peccati superbia est : quæ congruenter et avaritia nominatur, quia utraque appellatio eum significat appetitum, qui et suam mensuram concupiscit excedere, et non dignetur dives esse, nisi propriis, tanquam habeat hoc simile Deo, ut bonorum sutorum ipse sibi fons, ipse sibi sit copia ». De Humil. ad Demet., ix. — *Qui tenuerit*. « Celui qui le possède fait pleuvoir l'abomination ». L'orgueil est un des péchés capitaux, une des sources du péché. — *Subvertet*. Il est facile d'éviter ce châiment. « Nullius rei, fratres, indigus est Dominus omnium. nec quidquam desiderat, præterquam ei fiat confessio ». S. Clem., Ep. I ad Cor., l. II.

16. — *Exhonora vit*. Gr. : « a rendu incroyables, παροξύνει, les calamités ». Les deux plus effroyables sont la chute des anges,

couvert de honte les assemblées *des méchants*, et les a détruits à jamais.

17. Le Seigneur a renversé les trônes des princes *superbes*, et a fait asseoir les humbles à leur place.

18. Dieu a desséché les racines des peuples (*superbes*), et il a planté les humbles à la place *de ces nations*.

19. Le Seigneur a ravagé les terres des nations, et il les a ruinées de fond en comble.

20. Il en a desséché plusieurs, il a exterminé les habitants, et a effacé leur mémoire de la terre.

21. Dieu a *aboli le souvenir des superbes, et il a laissé la mémoire des humbles de cœur*.

22. L'orgueil n'a pas été créé pour l'homme, ni l'emportement pour la race de la femme.

nus conventus malorum, et destruxit eos usque in finem.

17. Sedes ducum superbiorum destruxit Deus, et sedere fecit mites pro eis.

18. Radices gentium superbarum arefecit Deus, et plantavit humiles ex ipsis gentibus.

19. Terras gentium evertit Dominus, et perdidit eas usque ad fundamentum;

20. Arefecit ex ipsis, et disperdidit eos, et cessare fecit memoriam eorum a terra.

21. Memoriam superbiorum perdidit Deus, et reliquit memoriam humilium sensu.

22. Non est creata hominibus superbia; neque iracundia nationi mulierum.

et la dégradation de l'homme après la faute d'Adam.

17. — *Sedes*. L'histoire est pleine du récit de ces renversements. « Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles ». Luc, I, 52. Ps. cxxxi, 4.

18. — *Radices gentium*. « L'orgueil des Chaldéens (c'était le caractère de la nation et l'esprit de tout cet empire) est abattu sans retour. Le superbe est tombé et ne se relèvera pas, disait Jérémie. I, 31, 32, 40; et Isate devant lui : Babylone la glorieuse dont les Chaldéens s'enorgueillissaient, a été faite comme Sodome et comme Gomorrhe, xiii, 49, à qui Dieu n'a laissé aucune ressource ». Boss. Disc. sur l'Hist. univ. II P. vii. Dieu punit les individus en ce monde ou en l'autre; les nations n'ont pas d'éternité : c'est donc dans le temps que Dieu doit châtier leur orgueil.

19. — *Gentium*, les *goim*, adorateurs des idoles.

20. — *Arefecit*. Continuation de la métaphore du §. 18. — *Cessare fecit*. Il en fut ainsi des Chananéens et de bien d'autres peuples dont l'histoire nous a transmis les noms, mais dont nous ne pouvons pas même connaître sûrement le séjour. I Reg. II, 8; Deut. xxxii, 26. « Cette suite des empires, même à la considérer plus humainement, a de grandes utilités, principalement pour les princes, puisque l'arrogance, compagne ordinaire d'une condition si éminente, est si fortement rabattue par ce spectacle. Car si les hommes apprennent à se modérer en

voyant mourir les rois, combien plus seront-ils frappés en voyant mourir les royaumes mêmes; et où peut-on recevoir une plus belle leçon de la vanité des grandeurs humaines? » Boss., op. cit., III, P. I.

22. — *Non est creata*. L'orgueil n'a pas Dieu pour père, et ce n'est pas lui qui l'a légué à l'homme; c'est un penchant qui provient originairement de l'imperfection de la créature, et qui a été fortement accentué en nous par la chute de notre premier père, mais qui n'est pas irrésistible, qu'on doit combattre et qu'on peut surmonter avec la grâce de Dieu. — *Nationi*, γενήμασι, aux rejetons des femmes, aux enfants des hommes. — *Iracundia*, ὀργή θυμῶν, terme parallèle à orgueil, l'insolence. Dans tout ce passage, §§. 16-22, l'orgueil est flétri dans les nations aussi bien que dans les particuliers. L'humilité doit donc être une vertu nationale, non pas en ce sens qu'un peuple doive rien céder de ses droits ni transiger avec son honneur, mais parce qu'il doit faire profession publique de tout tenir de Dieu et de ne rien pouvoir sans lui. Ce qui est vrai des nations, l'est aussi de toute association humaine. S. Vincent-de-Paul l'avait admirablement compris : « Notre-Seigneur, disait-il, ne fut pas seulement humble en soi, mais il le fut encore en sa petite compagnie... La compagnie, dit-on, et la communauté doit acquérir et conserver de l'estime et de l'honneur dans ce monde. Car, je vous prie, comment se pourra-t-il faire que les particuliers puissent vraiment et sincère-

23. Semen hominum honorabitur hoc, quod timet Deum; semen autem hoc exhonorabitur, quod præterit mandata Domini.

24. In medio fratrum rector illorum in honore; et qui timent Dominum, erunt in oculis illius.

25. Gloria divitum, honoratorum, et pauperum, timor Dei est.

26. Noli despiciere hominem justum pauperem, et noli magnificare virum peccatorem divitem.

27. Magnus, et iudex, et potens est in honore : et non est major illo qui timet Deum.

28. Servo sensato liberi servient; et vir prudens et disciplinatus non murmurabit correptus, et inscius non honorabitur.

Prov. 17, 2; II Reg. 12, 13.

29. Noli extollere te in faciendo opere tuo, et noli cunctari in tempore angustiarum.

23. La race d'hommes qui sera honorée, c'est celle qui craint le Seigneur, et la race qui sera méprisée, c'est celle qui transgresse les commandements du Seigneur.

24. Au milieu de ses frères, l'honneur est à celui qui commande; aux yeux du Seigneur, il est à celui qui le craint.

25. La gloire des riches, des nobles et des pauvres, c'est la crainte du Seigneur.

26. Ne méprise point l'homme juste qui est pauvre, et ne glorifie point le pécheur *qui est riche*.

27. Le grand, le juge, le puissant sont en honneur, mais aucun n'est plus grand que celui qui craint Dieu.

28. Les hommes libres seront les serviteurs de l'esclave intelligent; l'homme prudent *et bien élevé* ne murmure point (si on le reprend), *et l'ignorant ne sera pas en honneur*.

29. Ne t'enorgueillis pas en accomplissant ton œuvre, et ne tombe pas dans l'indolence au temps de l'adversité.

ment aimer et chercher le mépris, et que néanmoins la compagnie, qui ne se compose que de particuliers, doit aimer et rechercher l'honneur? Il faut certainement reconnaître et confesser que ces deux choses sont incompatibles ». Maynard, Vert. de S. Vinc. XII, 2.

23. — Ce verset est ainsi formulé en grec : « Quelle est la race honorée? Ceux qui craignent le Seigneur. Quelle est la race méprisable? Ceux qui transgressent les commandements ».

24. — Le Seigneur juge autrement que les hommes : c'est la consolation de ceux que maudit le monde. Le texte de Complut ajoute ici un verset : « Le commencement de l'élévation, *προσλήψως*, c'est la crainte du Seigneur, et le commencement du bannissement, c'est l'endurcissement de l'orgueil ».

25. — *Timor Dei*. C'est là la vraie et salutaire égalité. Jér., IX, 23.

26. — Jac., II, 2.

27. — Analogue à v. 25. « Cum itaque discipuli veritatis humanam gloriam fugiunt, et a temporalium amore desciscunt, ut quæ Dei

sunt sapient, non quæ hominum, proficiunt sensibus, non deficiunt, neque vigorem cordis amittunt, sed excellentissimæ intelligentiæ lumen accipiunt... Nihil hujusmodi mentibus rectius, nihil invenitur erectius, quæ sacratissimis desideriis universa transcendunt, neque ad ullam creaturam, quamvis potentem atque mirabilem, sed ad ipsius omnium visibilium et invisibilium ambiunt creatorem, cui appropinquare clarescere est, quem timere gaudere est, cui servire regnare est ». De Humil. ad Demet. IV.

28. — *Liberi servient*. C'est ainsi que Joseph esclave devint maître de toute l'Egypte. — *Non murmurabit*. Prov., IX, 8. — *Inscius*. « Qui ignorat, ignorabitur ».

29. — *Noli extollere*. Maxime contre l'orgueil; celle qui suit est contre l'indolence. En grec, c'est le contraire : « Ne raisonne pas, *μη σοφίζου*, quand il faut travailler, et ne te vante pas dans le temps de l'adversité », ne fais pas le fier quand tu manques de tout. Dans le latin, les verbes sont intervertis; le verset suivant montre que la leçon du grec est préférable.

30. Mieux vaut celui qui travaille *et a tout en abondance*, que le glorieux qui manque de pain.

31. Mon fils, garde ton âme dans la douceur, et rends-lui l'honneur qu'elle mérite.

32. Qui justifiera celui qui pêche contre son âme, et qui honorera celui qui la déshonore?

33. Le pauvre cherche sa gloire dans sa science *et sa crainte de Dieu*, tel autre la met dans ses richesses.

34. Celui qui a de la gloire au sein de la pauvreté, combien plus en aurait-il dans l'opulence! Quant à celui qui se glorifie de sa richesse, qu'il prenne garde à la pauvreté.

30. Melior est qui operatur et abundat in omnibus, quam qui gloriatur, et eget pane.

Prov. 12, 9.

31. Fili, in mansuetudine serva animam tuam, et da illi honorem secundum meritum suum.

32. Peccantem in animam suam quis justificabit? et quis honorificabit exhorantem animam suam?

33. Pauper gloriatur per disciplinam et timorem suum; et est homo qui honorificatur propter substantiam suam.

34. Qui autem gloriatur in paupertate, quanto magis in substantia? et qui gloriatur in substantia, paupertatem vereatur.

30. — Tout à l'heure, le glorieux manquant de pain était rapproché du paresseux, ici il est opposé au travailleur. — *Quam qui*, Gr. : « que celui qui se promène, qui s'enorgueillit et manque de pain ». — *Et eget*. Prov., XII, 9.

Pauvre orgueilleux soit hony
Et jeune paresseux, et vieil luxurieux.
Prov. du x^e s.

31. — *Serva*. Gr. : « honore ». La douceur procure au chrétien l'honneur de ressembler au Verbe incarné : « mitis sum ». Matth., XI, 29. — *Secundum meritum suum*. « O anima, érige te, tanti vales! Si vos vobis ex terrena fragilitate viluistis, ex pretio vestro

vos appendite ». S. Aug., Enarr. in Ps. XXXII, 4.

32. — *Peccantem*. A chacun incombe le soin de garder et de rendre juste son âme : c'est là un devoir exclusivement personnel; si nous n'en avons pas souci, qui pourra le remplir pour nous?

33. — *Et est homo*. Gr. : « et le riche est honoré à cause de sa richesse ».

Bona pars hominum, decepta cupidine falsu :
Nil satis est, inquit, quia tanti, quantum habeas, sis.
Hor., I Sat. 1, 61.

34. — *Et qui gloriatur*. Gr. : « et celui qui est sans gloire dans la richesse, combien le serait-il dans la pauvreté? »

CHAPITRE XI

La sagesse ennoblit (v. 1). — Ne juger personne sur les apparences (vv. 2, 3). — La vraie et solide gloire n'est pas dans les vêtements (v. 4), — ni dans la puissance de ce monde (vv. 5, 6). — Ecouter avant de parler (vv. 7, 8). — Ne point s'associer aux pécheurs, à cause du mal qu'ils peuvent nous faire (vv. 9, 31-36). — Activité excessive (v. 40). — La fortune n'est pas au pouvoir de l'homme, c'est Dieu qui donne les biens matériels et les biens spirituels (vv. 41-47). — S'assurer pour la vieillesse, non les richesses, mais la vertu (vv. 48-21). — Confiance en Dieu de qui vient tout bien (vv. 22-24). — Désespoir et présomption; songer à son dernier instant (vv. 25-29). — Ne louer personne avant sa mort (v. 30).

1. Sapiencia humiliati exaltabit caput illius, et in medio magnatorum considere illum faciet.

Gen. 41, 40; Dan. 6, 3; Joan. 7, 48.

2. Non laudes virum in specie sua: neque spernas hominem in visu suo.

3. Brevis in volatilibus est apis, et initium dulcoris habet fructus illius.

4. In vestitu ne glorieris unquam, nec in die honoris tui extollaris; quoniam mirabilia opera Altissimi solius, et gloriosa, et absconsa, et invisibilia opera illius.

Act. 12, 21, 22.

1. La sagesse relèvera la tête de celui qui est humble, et le fera assise au milieu des grands.

2. Ne loue pas un homme pour sa beauté, et ne le méprise pas sur sa mine.

3. L'abeille est un bien petit volatile, et ce qu'elle produit est ce qu'il y a de plus doux.

4. Ne te glorifie jamais de tes habits, et ne t'enorgueillis pas au jour de ton honneur, car le Très-Haut seul fait des œuvres admirables, glorieuses, inconnues et cachées.

CHAP. XI. — 1. — *Humiliati*, ταπεινοί. « Est igitur aliquid humilitatis miro modo quod sursum faciat cor ». S. Aug., de Civ. Dei, xiv, 43.

2. — *In specie*, ἐν κάλλει. — *In visu*, d'après le parallélisme. à sa mauvaise mine. Il ne faut pas juger quelqu'un sur l'extérieur; on se tromperait fréquemment. I Reg., xvi, 47. Pouvait-on juger S. Paul à sa chétive apparence? II Cor., x, 10. Pour avoir oublié cette règle de bon sens, Hérode ne prit-il pas le Sauveur pour un insensé? Luc, xxiii, 44. Un proverbe, d'une application fréquente, dit :

Major in exiguo regnavit corpore virtus,
Nulla in tam vasto corpore mica salis.

3. — *Initium dulcoris*, ἀρχὴ γλυκασμάτων, la tête, ὤψα, rosh, ce qu'il y a de principal parmi les douceurs. L'abeille sert d'exemple à l'appui de la sentence précédente. « Ape quid abjectius, et quid pavone pulchrius?... Pavonem de medio tolle, et nihil detrimenti attuleris; apem

de medio tolle, et ingens utilitas adempta erit ». S. Chrys., in Ps. L. Cfr. Prov., vi, 8. Une touchante application de ce verset : « Brevis in volatilibus apis est Christus infans, qui mellificat in animabus sanctis, et pascitur floribus lilia; vilis in pannis, dulcis in paleis, suavis in præsepio, suavissimus in cælo ». Corn.

4. — *In vestitu*. Gr. : « dans l'amplitude de tes manteaux ». — *Ne glorieris*. « Est-ce pas s'accoutumer insensiblement à un grand mépris de son âme, que d'avoir tant d'attache à parer son corps? » Boss. sur l'Integr. de la Pénit. 3^e P. — *Quoniam*. Gr. : « parce que les œuvres du Seigneur sont étonnantes, et cachées sont ses œuvres parmi les hommes ». Au Seigneur importent peu les marques de puissance et les vêtements de gloire; quand il lui plaît, il frappe le roi au milieu des honneurs. Act., xii, 23. Le solius qu'ajoute le latin accentue la comparaison entre les œuvres de Dieu, et celles dont l'homme tire vanité.

5. Beaucoup de princes se sont assis sur le trône, et celui auquel on ne songeait pas a porté la couronne.

6. Beaucoup de puissants ont été rudement maltraités, et des hommes illustres ont été livrés aux mains des autres.

7. Avant de t'informer, ne blâme personne, et quand tu as interrogé, reprends équitablement.

8. Ne réponds rien avant d'avoir écouté, et ne te mets pas à parler au milieu des discours d'un autre.

9. Ne dispute point sur une chose qui ne te regarde pas, et ne t'assois pas pour juger avec les méchants.

10. Mon fils, ne t'occupe pas d'une multitude de choses; si tu es riche, tu ne seras pas exempt de fautes; si tu poursuis trop, tu n'atteindras pas, et si tu cours en avant, tu n'échapperas pas.

11. Tel *impie* travaille, se hâte et souffre, et en devient d'autant moins riche.

12. Tel est sans vigueur, a besoin de secours, manque de force et est au comble de l'indigence.

13. Mais Dieu le regarde d'un œil favorable, le tire de son humiliation et relève sa tête; beaucoup sont

5. Multi tyranni sederunt in throno, et insuspicabilis portavit diadema.

6. Multi potentes oppressi sunt valide, et gloriosi traditi sunt in manus alterorum.

1 Reg. 15, 28; Esther. 6, 7.

7. Priusquam interrogas, ne vituperes quemquam; et cum interroga-veris, corripe juste.

8. Priusquam audias, ne respondeas verbum; et in medio sermonum ne adicias loqui.

Prov. 18, 13.

9. De ea re quæ te non molestat, ne certeris: et in iudicio peccantium ne consistas.

10. Fili, ne in multis sint actus tui; et si dives fueris, non eris immunis a delicto; si enim secutus fueris, non apprehendes; et non effugies, si præcucurreris.

1 Tim. 6, 9.

11. Est homo laborans, et festinans, et dolens impius, et tanto magis non abundabit.

Eccles. 4, 8.

12. Est homo marcidus, egens recuperatione, plus deficiens virtute, et abundans paupertate:

13. Et oculus Dei respexit illum in bono, et erexit eum ab humilitate ipsius, et exaltavit caput ejus; et

5. — *In throno.* En grec, l'antithèse est bien plus frappante: ἐπὶ ἐδάφους, sur les pavés, à terre. — *Insuspicabilis.* Ps. cxii, 7, 8. C'est l'histoire de David remplaçant Saül, et de bien d'autres révolutions.

7. — *Oppressi sunt.* Gr.: « ont été fortement déshonorés ». Tels Samson, Judic., xvi, 21-30; Aman, Esth., vii, 40, etc.

7. — Précepte d'équité et de bon sens. Act., xxv, 16.

Qui statuit aliquid parte inaudita altera,
Æquum licet statuerit, haud æquus erit.
Senec., in Med.

8. — *In medio.* Gr.: « au milieu des discours, n'interromps pas ».

9. — *Quæ te non molestat.* Gr.: « qui ne te regarde pas ». « Tu non indiges respon-

dere pro aliis, sed pro te ipso rationem reddes. Quid ergo te implicas? » de Imit. Christ. III, xxiv, 4. — *In iudicio.* Ps. i, 4.

10. — *Ne in multis,* « quia videlicet nequam plene in uniuscujusque operis ratione colligitur, dum mens per diversa partitur. » S. Greg., Past. 4, 4. — *Si dives fueris.* Gr.: « si tu abondes » en actions, si tu te mêles de beaucoup de choses. — *Si secutus.* Qui trop embrasse, mal étirent. — *Si præcucurreris,* διαδράς, l'enfuyant pour éviter les affaires, courant en avant pour les laisser derrière.

11. — *Est homo.* La Vulgate en fait un impie. Dans le grec, le proverbe est général. Eccl., ix, 44; Ps. cxxvi, 4, 2.

12. — *Recuperatione.* Gr.: de secours.

13. — *In bono.* Hébraïsme, לטובה, *letobah.* Am., ix, 4.

mirati sunt in illo multi, et honoraverunt Deum.

Job. 42, 10.

14. Bona et mala, vita et mors, paupertas et honestas a Deo sunt.

Job. 2, 10.

15. Sapientia et disciplina, et scientia legis apud Deum. Dilectio, et viæ bonorum apud ipsum.

16. Error et tenebræ peccatoribus concreata sunt; qui autem exultant in malis, consenescent in malo.

17. Datio Dei permanet justis, et profectus illius successus habebit in æternum.

18. Est qui locupletatur parce agendo, et hæc est pars mercedis illius,

19. In eo quod dicit : Inveni requiem mihi, et nunc manducabo de bonis meis solus.

Luc. 12, 19.

20. Et nescit quod tempus præteriet, et mors appropinquet, et relinquat omnia aliis, et morietur.

21. Sta in testamento tuo, et in

dans l'admiration à son sujet *et rendent gloire à Dieu.*

14. Les biens et les maux, la vie et la mort, la pauvreté et la richesse viennent de Dieu.

15. (La sagesse, l'instruction et la science de la loi sont aux mains de Dieu; il est la source de la charité et des bonnes œuvres.

16. L'erreur et les ténèbres sont créées avec les pécheurs, et ceux qui se plaisent dans le mal y vieillissent).

17. Le don de Dieu demeure aux justes, et ses effets progressent éternellement.

18. Tel s'enrichit par sa parcimonie, et voici quelle est sa part de récompense :

19. Il peut dire : je me suis gagné le repos, et à présent je mangerai mon bien *tout seul.*

20. Et il ne pense pas que le temps passe, *que la mort approche*, qu'il laissera tout à d'autres et mourra.

21. Sois fidèle à ton pacte, fais-en

44. — *Bona et mala.* Résumé des trois versets qui précèdent. « Gratias ago ut in lætis rebus, ita etiam in acerbis : quia exploratum habeo nihil rerumstrarum apud summam rationem expers esse rationis ». S. Greg., Naz., Ep. 63.

45. — *Viæ bonorum.* Le verset n'énumère que des vertus; la voie des biens n'est donc pas la voie du bonheur, mais la voie des bonnes œuvres. « Debemus gratiæ quod vocamur, debemus gratiæ quod oculis itineribus, nisi resistamus, sapor nobis vitalis infunditur ». Ennodius ticin. l. II, ep. xix. Cfr. Ps. cxviii, 5.

46. — *Concreata sunt,* c'est-à-dire accompagnent le pécheur dès sa naissance. « Omnes qui ex Adam oriuntur, in iniquitatibus concipiuntur damnatione collapsi proavi sui ». S. Athan., in Ps., 1, 7. Mais, avec l'aide de la grâce, l'homme peut sortir de cet état, et trouver une nouvelle vie par la régénération spirituelle. S'il préfère le mal, s'il y met volontairement son plaisir, l'erreur et les ténèbres de sa naissance l'accompagnent jusqu'à sa vieillesse. Job, xx, 41.

47. — *Permanet.* Les dons de Dieu sont sans repentance. Rom., xi, 29. — *Et profectus.* Gr. : « et sa faveur fera son chemin éternellement ». « Deus enim, nisi ipsi illius gratiæ defuerint, sicut cœpit opus bonum, ita perficiet, operans velle et perficere ». Conc. trid., S. vi, 43.

48. — *Parce agendo.* Gr. : « par ses soins et sa parcimonie », σφιγγίαις, mot qui ne se trouve qu'ici.

20. — *Quod tempus,* τίς καιρός. Eccl., iv, 8; Luc, xii, 49-21. Les biens précaires de ce monde sont opposés aux vrais biens que Dieu donne à ses serviteurs. « An non conturbatur ille vane, qui summo labore coarctat, quod nesciat, cui hæredi relinquat? Sæpe quod avarus summa congesterit sollicitudine, præcipiti effusione dilacerat hæres luxuriosus, et diu quæsitâ turpis helluo, præsentium cæcus, futuri improvidus, quadam absorbet voragine ». S. Ambr., de Offic., 4, xlxi, 244.

21. — *Testamento,* le pacte, l'alliance avec Dieu. — *Colloquere,* ὁμιλεῖ, conversare, vis dans la pensée et dans la pratique de ce pacte. — *Veteraste.* « Cœpisse multorum est, ad

ton entretien, et vieillis dans la pratique *de tes devoirs*.

22. Ne l'arrête point aux affaires des pécheurs; mais aie confiance en Dieu, et reste à ton poste.

23. Car il est facile à Dieu d'enrichir tout d'un coup celui qui est pauvre.

24. La bénédiction de Dieu *se hâte* de récompenser le juste, et en peu de temps sa venue porte des fruits.

25. Ne dis pas : qu'ai-je besoin? quel bien en tirerai-je?

26. Ne dis pas : j'ai ce qu'il me faut; que puis-je encore avoir à souffrir?

27. Au jour du bonheur n'oublie point le malheur, et au jour du malheur n'oublie point le bonheur.

28. Il est facile à Dieu, au jour de la mort, de rendre à chacun selon ses œuvres.

29. Le mal d'un moment fait oublier les grands plaisirs, et à la fin de l'homme, ses actes seront dévoilés.

illo colloquere et in opere mandatorum tuorum veterasce.

22. Ne manseris in operibus peccatorum. Confide autem in Deo, et mane in loco tuo.

23. Facile est enim in oculis Dei subito honestare pauperem.

24. Benedictio Dei in mercedem justi festinat, et in hora veloci processus illius fructificat.

25. Ne dicas : Quid est mihi opus, et quæ erunt mihi ex hoc bona?

26. Ne dicas : Sufficiens mihi sum; et quid ex hoc pessimabor?

27. In die bonorum ne immemoris malorum; et in die malorum ne immemoris bonorum;

Infr. 18, 25.

28. Quoniam facile est coram Deo in die obitus retribuere unicuique secundum vias suas.

29. Malitia horæ oblivionem facit luxuriæ magnæ, et in fine hominis denudatio operum illius.

culmen pervenisse paucorum ». S. Hier., Ep. xxviii ad Lucin. Il faut, pour persévérer, une grâce de Dieu qui n'est donnée qu'à la prière, « cum constet alia Deum danda etiam non orantibus, sicut initium fidei, alia nonnisi orantibus præparasse, sicut usque in finem perseverantiam ». S. Aug., de Don. Persev. xvi. Voir ce beau traité, où le saint explique si nettement la doctrine de la persévérance chrétienne, et qu'il termine en demandant que Dieu soit lui-même le « doctor interior » de ses lecteurs.

22. — *Ne manseris*. Gr. : « ne t'étonne pas des œuvres du pécheur », de ses fautes, que tu pourrais être tenté d'imiter, de sa prospérité éphémère, qui pourrait séduire ton cœur. Ps. xxxvi, 1. — *In loco*, « à ton travail ». Le traducteur latin a lu τόπος pour πόνος.

23. — *Honestare*, πλουτίζειν.

24. — Gr. : « la bénédiction du Seigneur est en récompense à l'homme pieux, et en une heure rapide il fait fleurir sa bénédiction ». Prov. x, 22.

25. — *Quid mihi est opus*, qu'ai-je besoin de quoi que ce soit, à quoi bon? Cri de désespoir suivi du cri de la présomption. Inutile de supposer avec Fritzsche que χρεία, opus,

traduit mal le mot qui devait être en hébreu, comme יתרון, *iteron*, profit, avantage, ou quelqu'autre terme analogue.

27. — *Ne immemoris sis*. Leçon pratique servant de conclusion aux deux versets précédents. Gr. : « au jour des biens on oublie les maux ». Le grec énonce un fait, le latin donne un conseil. « Quisque enim dona percipit, sed donorum tempore nequaquam etiam flagella pertimescit, in elatione per lætitiā corruit. Quisquis autem flagellis atteritur, sed flagellorum tempore nequaquam se in donis, quæ eum contigit accepisse, consolatur, a statu mentis omnimoda desperatione destruitur. Sic ergo utraque jungenda sunt, ut unum semper ex altero fulciatur, quatenus et flagelli pœnam memoria temperet doni, et lætitiā mordeat suspicio ac formido flagelli ». S. Greg., moral., iii, 7.

28. — Ce verset indique la grande pensée qui doit éclairer et diriger la vie entière, la pensée du jugement, où Dieu récompensera les bons de leurs souffrances méritoires et punira les méchants de leurs joies coupables.

29. — *Malitia horæ*, d'une heure quelconque de tourment, principalement de la dernière heure. « Quamvis insana gaudia non

30. Ante mortem ne laudes hominem quemquam, quoniam in filiis suis agnoscitur vir.

31. Non omnem hominem inducas in domum tuam; multæ enim sunt insidiæ dolosi.

32. Sicut enim eructant præcordia foetentium, et sicut perdix inducitur in caveam, et ut caprea in laqueum; sic et cor superborum, et sicut prospector videns casum proximi sui.

33. Bona enim in mala convertens insidiatur, et in electis imponet maculam.

34. A scintilla una augetur ignis, et ab uno doloso augetur sanguis; homo vero peccator sanguini insidiatur.

35. Attende tibi a pestifero, fabricat enim mala; ne forte inducat super te subsannationem in perpetuum.

36. Admitte ad te alienigenam, et subvertet te in turbine, et abalienabit te a tuis propriis.

30. Ne loue personne avant sa mort, car c'est par ses fils qu'on reconnaît un homme.

31. N'introduis pas tout le monde dans ta maison, car les intrigues de l'hypocrite sont nombreuses.

32. *L'estomac malade exhale une haleine fétide*, la perdrix est conduite au piège et le chevreuil au filet : tel est le cœur des orgueilleux, et de celui qui épie pour voir la chute de son prochain.

33. Il change astucieusement le bien en mal, et imprime la souillure à ce qu'il y a de meilleur.

34. Une seule étincelle allume l'incendie, et un seul hypocrite multiplie les meurtres; le pécheur dresse des pièges pour ôter la vie.

35. Garde-toi du corrupteur qui trame le mal, de peur qu'il ne tourne à jamais la moquerie contre toi.

36. Reçois chez toi l'étranger, il y mettra le trouble pour te ruiner, et aliènera même tes proches contre toi.

sint gaudia, tamen qualiacumque sint... auferunt omnia ista una febricula, et adhuc viventibus totam falsam beatitudinem subtrahit ». S. Aug., de Cat. Rud. xvi. Sap., v, 8. — *De nudatio*. « Remanet inanis et saucia conscientia, Deum sensura judicem, quem noluit habere custodem, et inventura asperum Dominum, quem dulcem patrem quærere et amare contempsit ». S. Aug., loc. cit.

30. — *Ante mortem*. C'est par cette pensée que Sophocle termine son Œdipe-roi :

Λόγος μὲν ἐστὶ ἀρχαῖος ἀνθρώπων φανείς,
ὥς οὐκ ὄν αἰῶν' ἐκμάθοις βροτῶν, πρὶν ἂν
θάνοι τις, οὐτ' εἰ χρηστός, οὐτ' εἰ τῷ κακός.

Cfr. Ovid., Met. iii, 435, etc. — *In filiis suis*. Car « filius sapiens doctrina patris ». Prov., xiii, 4. A la conduite des enfants, on verra quelle éducation ils ont reçue, et partant quelle était la sagesse du père.

34. — *Maxime de prudence* dont il ne faut pourtant pas faire une excuse en faveur du défaut de charité. « Non hæc cautio recep-

tori datur, ne, dum hospes eligitur, hospitalitas minuatur ». S. Ambr., in Luc.

32. — Gr. : « Comme la perdrix servant à la chasse est dans la cage, ainsi le cœur de l'orgueilleux, comme l'espion, épie la chute ». Ce verset explique le précédent. L'orgueilleux intrigant entre dans la maison et s'y embusque pour faire tomber dans le mal; il ressemble à la perdrix que le chasseur enferme dans une cage pour attirer les autres oiseaux près du piège. Le latin a surchargé le texte; la perdrix et le chevreuil y apparaissent non plus comme appeaux, mais comme victimes eux-mêmes des pièges du chasseur.

33. — *Le méchant* trouve à redire à tout; il donne au mal les couleurs du bien, afin d'inspirer le désir de le commettre.

34. — *A scintilla*. Jac., iii, 5. Nouvelle image pour peindre le méchant. — *Augetur ignis*. Gr. : « le charbon est rempli de feu » — *Insidiatur*. Prov., i, 44.

35. — *Pestifero*, Gr. : le méchant. — *Subsannationem*, μῶμον, une tache, une flétrissure, l'effet de son contact.

CHAPITRE XII

Bienfaisance envers les bons, non envers les méchants qui peuvent en abuser (xx. 4-7). — Où l'on reconnaît l'ami et l'ennemi (xx. 8, 9). — Méchanceté et hypocrisie (xx. 10-19).

1. Si tu fais du bien, sache à qui tu le fais, et l'on te saura *beaucoup* de gré de tes bienfaits.

2. Fais du bien au juste, et tu recevras une *grande* récompense, sinon de lui, du moins du Seigneur.

3. Il n'y a, en effet, rien de bon pour celui qui persiste dans le mal et qui ne fait point d'aumônes; *car le Très-Haut déteste les pécheurs et fait miséricorde aux repentants.*

4. Donne au miséricordieux et ne soulage pas le pécheur; (et il tirera vengeance des impies et des pécheurs, il les réserve pour le jour de la vengeance).

1. Si benefeceris, scito cui feceris, et erit gratia in bonis tuis multa.

2. Benefac justo, et invenies retributionem magnam; et si non ab ipso, certe a Domino.

3. Non est enim ei bene qui assiduus est in malis, et eleemosynas non danti; quoniam et Altissimus odio habet peccatores, et misertus est pœnitentibus.

4. Da misericordi, et ne suscipias peccatorem, et impiis et peccatoribus reddet vindictam, custodiens eos in diem vindictæ.

Gal., 6, 10.

CHAP. XII. — 4. — *Scito cui feceris.* Matth. VII, 6.

Benefacta male locata malefacta arbitror. Ennius.

« La libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos ». La Bruyère, du Cœur. Notre-Seigneur dit : « Benefacite his qui oderunt vos... Omni autem petenti te tribue ». Luc, vi, 27, 30. Mais dans ces paroles, il faut faire la part du précepte et du conseil. Il est strictement commandé de pardonner à son ennemi, d'avoir pour lui des sentiments de charité, et de l'assister effectivement dans le cas de nécessité extrême, devoir dont Notre-Seigneur met l'obligation en lumière dans la parabole du bon samaritain. Luc, x. 26-37. Dans les circonstances ordinaires de la vie, exercer la bienveillance effective envers un ennemi est un simple conseil de perfection évangélique. « Quilibet homo, saltem privatus, tenetur proximo etiam inimico, communia dilectionis signa et beneficia exhibere ex præcepto, specialia vero ex consilio tantum, nisi aliunde ratio obligationis accedat ». S. Lig., Theol. mor. de præcep. carit. 28. Encore y a-t-il des cas où, comme on le verra, xx. 4, 6, le droit naturel restreint ou supprime l'application du conseil évangélique. Quand donc le fils de Sirach recommande de ne pas faire de bien au mé-

chant et à l'ingrat, il donne un conseil de prudence, qui reste en-deçà du conseil évangélique, mais qui a sa légitimité et sa moralité pour ceux qui veulent s'en tenir au devoir strict.

2. — *Retributionem.* Ps., cxviii, 112; Matth., vi, 4, x, 41; Gal., vi, 40. — *Si non ab ipso.* « Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux misérables ». La Bruyère, du Cœur.

3. — *Non est ei bene.* Il n'a droit ni aux bienfaits des hommes, ni aux récompenses divines. — *Odio habet peccatores,* dans le sens composé, tant qu'ils restent dans le péché.

4. — *Ne suscipias.* S. Augustin entend ici par le pécheur le péché lui-même : « intelligas figurate positum pro peccato peccatorem, ut peccatum ejus non suscipias ». De Doct. christ. III, 46. Cette explication, un peu forcée, ne s'accorde pas avec le contexte, où il n'est question que de bienfaits envers les justes et les méchants. Voici comment S. Thomas entend ce verset : « Peccatori non est subveniendum in quantum est peccator, id est, ut per hoc in peccato foveatur; sed in quantum homo est, id est, ut natura sustentetur ». 2^a 2^e, xxxii, 9 ad 1. Bellarmin, de Bon. Oper. III, 42, croit qu'il n'est pas ici question de l'aumône faite au nécessiteux, mais du simple présent d'amitié qu'il faut

5. Da bono, et non receperis peccatorem.

6. Benefac humili, et non dederis impio; prohibe panes illi dari, ne in ipsis potentior te sit.

7. Nam duplicia mala invenies in omnibus bonis, quæcumque feceris illi; quoniam et Altissimus odio habet peccatores, et impius reddet vindictam.

8. Non agnoscetur in bonis amicus, et non abscondetur in malis inimicus.

9. In bonis viri, inimici illius in tristitia; et in malitia illius, amicus agnitus est.

10. Non credas inimico tuo in æternum; sicut enim ærumentum, æruginat nequitia illius:

11. Et si humiliatus vadat curvus, adjice animum tuum, et custodi te ab illo.

12. Non statuas illum penes te, nec sedeat ad dexteram tuam, ne

5. Donne à l'homme de bien, et n'assiste pas le pécheur.

6. Fais du bien à celui qui est humble, et ne donne pas à l'impie; abstiens-toi de lui donner du pain, au moyen duquel il pourrait devenir plus fort que toi.

7. Car tu recevras double mal pour tous les biens que tu lui auras faits; le Très-Haut déteste les pécheurs, et tirera vengeance des impies.

8. Ce n'est pas dans la prospérité qu'on reconnaît un ami, et pendant l'adversité l'ennemi ne peut se cacher.

9. Quand un homme prospère, ses ennemis sont dans la tristesse; quand il est malheureux, son ami se reconnaît.

10. Ne te fie jamais à ton ennemi; sa malice est comme l'airain qui se couvre de rouille.

11. S'il a un air modeste et la tête basse, fais bien attention, et garde-toi de lui.

12. Ne le place pas à côté de toi, qu'il ne s'asseye pas à ta droite, de

s'abstenir d'offrir au méchant, pour ne point paraître approuver ou encourager sa conduite. Si les termes qu'emploie le texte portent à penser plutôt qu'il s'agit bien d'aumônes envers ceux qui en ont besoin, il est hors de doute que ces aumônes ne sont pas requises par une rigoureuse nécessité : dans ces conditions, il est contraire à toute sagesse de fournir à quelqu'un des biens dont il abusera; « officere enim istud est, non prodesse alteri, si largiaris ei, qui conspirat contra patriam, etc, etc. » S. Ambr., de Offic. I, 30.

6. — *Prohibe panes.* « Utilius esurienti panis tollitur, si de cibo securus justitiam negligat, quam esurienti panis frangitur ut injustitiæ seductus acquiescat ». S. Aug., Ep., xciii. Ce pain qu'il faut refuser n'est pas d'une nécessité absolue, puisque son effet irait à rendre l'impie plus fort que son donateur : si celui-ci est obligé de tirer le méchant de la mort, il fait souvent bien de ne pas le tirer de sa faiblesse.

7. — *Duplicia.* Il paiera double, mais en mal. « Faites bien le vilain, et il vous fera mal. » XIII^e siècle.

8. — *Non agnoscitur,* οὐκ ἐκδικηθήσεται, ne sera pas vengé. Cette leçon paraît fautive; les manuscrits du reste offrent plusieurs variantes, dont quelques-unes s'accordent bien avec le latin : ἐπιγνωσθήσεται, ἐκφανήσεται.

9. — *In malitia, ἐν τοῖς κακοῖς.* — *Agnitus est.* Gr. : se sépare, s'éloigne. Prov., xvii, 17, xix, 4, 7. La leçon du latin, suivie par le syriaque, semble réclamée par le contexte.

10. — *Ærumentum, χαλκός,* le cuivre, l'airain. Le cuivre se ternit facilement, et prend une apparence différente de son état intérieur; de même le méchant couvre sa malice d'un voile hypocrite. Ce verset fait allusion aux miroirs antiques qui étaient faits de métal, et dont l'oxydation ternissait promptement le poli.

11. — *Curvus.* Prov., xxvi, 25. Le grec ajoute : « sois pour lui comme si tu polissais un miroir, et tu connaîtras qu'il n'est pas rouillé jusqu'à la fin ». Sous son apparente humilité, tu trouveras bientôt la malice.

12. — *Ad dexteram,* la place d'honneur. Gr. : « ne le place pas près de toi, de peur que t'ayant renversé il ne se mette à ta

peur qu'il n'envahisse ta place, n'occupe ton siège, et qu'à la fin tu ne reconnais mes avis, et que mes paroles ne te causent des remords.

13. Qui aura pitié de l'enchanteur mordu par le serpent et de tous ceux qui approchent les bêtes ! Il en est de même de celui qui s'associe au méchant, et se plonge dans ses crimes.

14. Il restera bien une heure avec toi, mais si tu t'écarter, il n'y tiendra pas.

15. L'ennemi a la douceur sur les lèvres, et au fond du cœur il songe à te précipiter dans la fosse.

16. L'ennemi a les larmes dans les yeux, mais s'il trouve l'occasion, il sera insatiable de sang.

17. Si les maux t'assaillent, c'est lui que tu trouveras en avant.

18. (L'ennemi a les larmes aux yeux), et sous prétexte de te secourir, il s'efforce de te faire tomber.

19. Il branle la tête, bat des mains, chuchotte beaucoup et change de visage.

forte conversus in locum tuum, inquirat cathedram tuam; et in novissimo agnoscas verba mea et in sermonibus meis stimuleris.

13. Quis miserebitur incantatori a serpente percusso, et omnibus qui appropriant bestiis? et sic qui comitatur cum viro iniquo, et obvolutus est in peccatis ejus.

14. Una hora tecum permanebit; si autem declinaveris, non supportabit.

15. In labiis suis indulcat inimicus; et in corde suo insidiatur ut subvertat te in foveam.

Jerem. 41, 6.

16. In oculis suis lacrymatur inimicus; et si invenerit tempus, non satiabitur sanguine;

17. Et si incurrerint tibi mala, invenies eum illic priorem.

18. In oculis suis lacrymatur inimicus, et quasi adjuvans suffodiet plantas tuas.

19. Caput suum movebit, et plaudet manu, et multa susurrans commutabit vultum suum.

place; ne le fais pas asseoir à ta droite, de peur qu'il ne brigue ton siège ». *Stimuleris*. Gr. : tu n'aies du chagrin, du remords, au souvenir de mes paroles que tu n'as pas écoutées.

13. — *Incantatori*, ἐκασιδόν, un de ces hommes que les Hébreux appelaient כַּנְחָשִׁים, *monachashim*, et qui pratiquaient l'incantation, לַחֲשׁ, *lachash*, dont il est question, Jér., VIII, 17; Ecclé., x, 41. Cfr. Ps. LVII, 5, 6. C'était ordinairement au son de la flûte que les anciens charmaient les serpents. Cfr. Dict. of the Bibl. Serp. charming. Notre verset vous fait comprendre que les charmeurs ne réussissaient pas toujours à soulever dans leurs opérations, et que les dompteurs d'autrefois, comme ceux d'aujourd'hui, étaient parfois victimes de leur audace. On n'a pas

pitié de pareils hommes, parce qu'ils s'exposent eux-mêmes au danger. — *Cum viro iniquo*. Il est plus à craindre que les serpents et les bêtes féroces, car c'est à la vie de l'âme qu'il s'attaque. Inf. XXI, 2; Matth., x, 28.

14. — *Si declinaveris*, εἰς ἐκκλίνας. Presque tous traduisent : si tu tombes dans le malheur. Le verbe grec n'a pas ce sens. De plus, l'adversité n'est pas le seul ni le plus facile moyen de se débarrasser du méchant; la volonté énergique de l'homme de bien doit obtenir ce résultat dans la généralité des cas. Il faut donc traduire : si tu te détournes.

15. — *Indulcat*, γλυκυνεῖ, Prov., v, 3.

19. — *Movebit*. Ces traits sont empruntés au portrait que Salomon trace du pervers. Prov., vi, 12-14.

CHAPITRE XIII

Des rapports entre les grands et les petits; leurs dangers pour ces derniers, circonspection qu'ils doivent y apporter (xx. 4-8, 40-47, 49-24). — Confiance en Dieu (xx. 9, 48). — Prévenance qu'on a pour le riche, mépris pour le pauvre (xx. 25-29). — Valeur morale de la richesse et de la pauvreté (x. 30). — Influence des pensées de l'âme sur l'expression du visage (xx. 31, 32).

1. Qui tetigerit picem, inquinabitur ab ea; et qui communicaverit superbo, induet superbiam.

Sup. 7, 2.

2. Pondus super se tollet, qui honestiori se communicat. Et ditiori te ne socius fueris.

3. Quid communicabit cacabus ad ollam? quando enim se colliserint, confringetur.

4. Dives injuste egit, et fremet; pauper autem læsus tacebit.

5. Si largitus fueris, assumet te; et si non habueris, derelinquet te.

6. Si habes, convivet tecum, et evacuabit te, et ipse non dolebit super te.

7. Si necessarius illi fueris, supplantabit te, et subridens spem dabit, narrans tibi bona, et dicet: Quid opus est tibi?

1. Qui touche à la poix se souille, et qui s'unit à l'orgueilleux contracte son orgueil.

2. C'est s'imposer un fardeau *que se lier* à un plus grand que soi; ainsi ne vous faites pas le compagnon d'un plus riche que vous.

3. Comment le pot de terre peut-il s'associer au chaudron? car quand ils se heurteront, il sera brisé.

4. Le riche commet une injustice et jette les hauts cris; le pauvre est maltraité, et il se tait.

5. Tant que tu pourras lui servir, le riche t'accueillera, et quand tu n'auras plus rien, il t'abandonnera.

6. Si tu possèdes, il vivra avec toi, il te dépouillera, et n'aura aucune compassion *pour toi*.

7. Si tu lui es nécessaire, il te trompera, te donnera en souriant de bonnes espérances, te prodiguera de belles paroles et dira: de quoi as-tu besoin?

CHAP. XIII. — 1. — *Induet*. Gr. : lui deviendra semblable.

2. — Dans le grec tout le verset est impératif : « ne prends pas sur toi un fardeau, et ne t'associe pas à un plus fort et plus riche que toi ».

3 — *Cacabus*, χύτρα, chaudière qu'il faut supposer faite de métal. — *Olla*, λέβης, la marmite de terre. — *Quando*. Gr. : « celle-ci heurtera, et celle-là sera brisée ». La vieille fable du pot de fer et du pot de terre vient ainsi à l'appui de la maxime précédente.

Ne nous associons qu'avecque nos égaux,
Ou bien il nous faudra craindre
Le destin d'un de ces pots. La Font. v, 2.

4. — *Tacebit*. Gr. : « et lui-même supplie », s'excuse. Les rôles sont ainsi renversés. Prov. xviii, 23.

5. — *Largitus fueris*, χρησιμεύσης, « si tu es profitable », au riche, à l'orgueilleux. On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

7. — *Supplantabit*, il te trompera, te jouera. — *Subridens*. Le grand se fait aimable par intérêt. — *Et dicet*. « Il coûte si peu aux grands à ne donner que des paroles, et leur condition les dispense si fort de tenir les belles promesses qu'ils ont faites, que c'est modestie à eux de ne promettre pas encore plus largement ». La Bruyère, des Grands.

8. Il te circonviendra par ses festins, jusqu'à ce qu'il te ruine deux et trois fois; à la fin il se moquera de toi, et ensuite en te regardant, il t'abandonnera et branlera la tête.

9. *Humilie-toi devant Dieu et compte sur son secours.*

10. Prends garde à ne pas être humilié en te laissant entraîner à la sottise.

11. *Ne t'abaisse pas dans ta sagesse, de peur que cet abaissement ne t'entraîne à la sottise.*

12. Si un plus puissant que toi t'appelle, tiens-toi à l'écart, il t'en appellera d'autant plus.

13. Ne sois pas importun, de peur d'être maltraité, et ne demeure pas trop loin de lui, de peur d'être mis en oubli.

14. N'affecte pas de causer avec lui d'égal à égal, et ne te fie pas à tout ce qu'il dit; car avec son flux de paroles il te tentera, et en souriant (t') interrogera *sur tes secrets*.

15. Son cœur impitoyable con-

8. Et confundet te in cibis suis, donec te exinaniat bis, et ter; et in novissimo deridebit te; et postea videns derelinquet te, et caput suum movebit ad te.

9. Humiliare Deo, et expecta manus ejus.

10. Attende ne seductus in stultitiam humiliaris.

11. Noli esse humilis in sapientia tua, ne humiliatus in stultitiam seducaris.

12. Advocatus a potentiore discede; ex hoc enim magis te advocabit.

13. Ne improbus sis, ne impingaris; et ne longe sis ab eo, ne eas in oblivionem.

14. Ne retineas ex æquo loqui cum illo; nec credas multis verbis illius; ex multa enim loquela tentabit te, et subridens interrogabit te de absconditis tuis.

15. Immitis animus illius conser-

8. — *Donec exinaniat.* Il sera prodigue de festins tant qu'il n'aura pas réussi à te dépouiller à plusieurs reprises, donnant peu pour avoir beaucoup. Les versets de ce chapitre sur les rapports du riche et du pauvre sont des traits de mœurs et nullement des maximes de conduite; ils décrivent une situation qui se reproduit dans tous les temps et dans toutes les sociétés. Ici, l'antithèse a un sens plus mordant encore et plus accentué que le fils de Sirach laisse lire entre les lignes. Les puissants, les riches, ce sont les représentants des conquérants étrangers, qui travaillent à rendre de plus en plus complet l'asservissement de la nation, et qui sans oublier leurs intérêts personnels, v. 23, cherchent à gagner le Juif à la cause du maître par la corruption, v. 8, et l'oppression v. 15. Le petit, le pauvre, c'est l'Israélite. Le moraliste inspiré s'applique à détourner celui-ci de toute relation dangereuse avec le puissant du jour; car ce n'est pas seulement son indépendance qui est en jeu, c'est son culte national, sa foi en Jéhova. Ces recommandations pratiques sont l'écho de la grande voix prophétique qui s'est fait sans cesse entendre à Israël pour le tenir éloigné des idolâtres qui l'entouraient.

10. — *In stultitia*, ἐν εὐπροσόνῃ, dans la joie des festins. Le latin suppose ἀπροσόνῃ dans le texte qu'il a traduit. Le sage veut qu'on s'humilie devant Dieu et qu'on mette sa confiance en lui; celui qui s'humilie devant les hommes et met sa confiance en eux, s'expose à tomber encore au-dessous du niveau où il s'est honteusement abaissé.

11. — *Humilis*, d'une humilité qui devient bassesse et abdication de sa propre dignité.

12. — *Prov. xxv. 17.* « Assiduitatem tuam periculosæ regum familiaritati celer exime; quorum consuetudinem spectatissimus quisque flammæ naturæ bene comparat, quæ sicut paululum a se remota illuminant, ita satis admota consumunt ». Sidon. Apollin. Ep. iii, 3, apud Corn.

13. — *Ne improbus sis*, μὴ ἐμπίπτῃς, ne te précipite pas. — *Ne impingaris*. Gr. : « de peur d'être repoussé. » — *Ne longe sis*. Car loin des yeux, loin du cœur. Il faut tenir un juste milieu. « Cognitum est Alexandri responsum, quo monebat ita principes accedendos esse ut ad ignem accedimus : a quo, inquit, si procul abfueris, frigebis, si propius accesseris, te combures ». Drusius.

15. — *Consercabit verba tua*. « Une parole échappe, et elle tombe de l'oreille du prince

vabit verba tua; et non parçet de malitia, et de vinctulis.

16. Cave tibi, et attende diligenter auditui tuo; quoniam cum subversione tua ambulas.

17. Audiens vero illa quasi in somnis vide, et vigilabis.

18. Omni vita tua dilige Deum, et invoca illum in salute tua.

19. Omne animal diligit simile sibi, sic et omnis homo proximum sibi.

20. Omnis caro ad similem sibi conjungetur, et omnis homo simili sui sociabitur.

21. Si communicabit lupus agno aliquando, sic peccator justo.

22. Quæ communicatio sancto ho-

servera tes paroles, et il ne se fera pas faute de te maltraiter et de t'enchaîner.

16. Veille sur toi, et fais la plus grande attention à ce que tu entends, parce que tu marches avec ta ruine.

17. (Mais en écoutant tout cela, fais comme si c'était un songe et tiens-toi éveillé.

18. Toute ta vie aime Dieu, et invoque-le pour ton salut).

19. Tout animal aime son semblable, et tout homme aussi son prochain.

20. Toute chair s'unit à celle qui lui ressemble, et tout homme s'associe à son semblable.

21. Le loup ne peut jamais lier société avec l'agneau, ni le pécheur avec le juste.

22. Quelle union entre l'homme

bien avant dans sa mémoire et quelquefois jusque dans son cœur. Il est impossible de la ravoïr : tous les soins que l'on prend et toutes les adresses dont on use pour l'expliquer ou pour l'affaiblir servent à la graver plus profondément et à l'enfoncer davantage ». La Bruyère, de la Cour. Dans le grec : « sans pitié et ne gardant point les paroles ». Le sens est le même au fond que dans le latin ; le puissant ne garde pas les paroles quand il les répète, et il les garde pour les répéter au besoin. — *Malitia*, κακώσεως, le mauvais traitement.

46. — *Cum subversione tua*, tu marches avec ta ruine, le danger ne peut être plus près de toi.

47. — *Audiens illa*. D'après le latin, ces choses qu'on entend, ce sont les paroles du puissant, au 1. 44 : il n'en faut pas plus tenir compte que des paroles entendues en songe. Les manuscrits grecs qui ont ce verset portent : ἀκούων τὰτα ἐν ὕπνῳ σου γρηγορήσον, en entendant ces choses, ces conseils que je te donne, dans ton sommeil veille, c'est-à-dire réveille-toi de ton sommeil imprudent, secoue toute illusion, ou plutôt, sois vigilant jusque dans ton sommeil, à tout moment sois sur tes gardes, puisque tu marches avec ta ruine.

48. — *Omni vita*, toute la durée de ton existence, et aussi de toute l'intensité de ta vie, de toute ton âme et de toutes tes forces,

49. — *Diligit*. Τὸ ὁμοίῳ τῷ ὁμοίῳ φίλον, dit

aussi Aristote. — *Proximum*, τὸν πλησίον, non pas son semblable dans l'espèce humaine, mais l'homme qui se trouve voisin de lui par l'analogie de situation. Ainsi le pauvre aime le pauvre, mais le riche n'aime pas le pauvre : ce dernier doit donc bien se convaincre que la société du riche et du puissant ne peut que lui être funeste.

20. — *Sociabitur*. « Similitudo proprie loquendo est causa amoris... uno modo, ex hoc quod utrumque habet idem in actu... alio modo ex hoc quod unum habet in potentia et in quadam inclinatione illud quod aliud habet in actu. » S. Th., 1^a 2^e, xxvii, 3.

21. — *Si*, τί. — *Lupus agno*. Matth., vii, 45.

Lupis et agnis quanta sortito obtigit,

Tecum mihi discordia est...

Licet superbus ambules pecunia,

Fortuna non mutat genus. Hor., Epod. 4.

Cette incompatibilité du loup et de l'agneau a servi de thème à des fables bien connues. Le loup et l'agneau, le grand et le petit, ne peuvent faire la paix qu'aux pieds du Sauveur Jésus : « Habitabit lupus cum agno, et pardus cum hædo accubabit ». Is., xi, 6 ; Luc, x, 3.

22. — *Sancto homini*, traduction qui suppose la leçon ὁγιῶν, ou une autre analogue et non moins fautive. Le chien doit alors être considéré comme le symbole de l'impie. Matth., xii, 6. En grec : « quelle paix entre l'hyène, ὕαινη, et le chien ? » L'hyène est un

pieux et le chien? et quel rapport entre le riche et le pauvre?

23. Le lion chasse l'onagre dans le désert; de même les pauvres sont la proie des riches.

24. De même que l'orgueilleux déteste l'humilité, ainsi le riche a le pauvre en horreur.

25. Le riche qui chancelle est soutenu par ses amis, mais quand l'humble tombe, il est repoussé même par ses compagnons.

26. Quand le riche se trompe, beaucoup prennent son parti, il parle insolemment et on l'approuve.

27. L'humble est trompé et *encore* on lui fait des reproches, il parle sagement, et on ne prête pas l'oreille.

28. Le riche parle et tous se taisent, et on exalte son discours jusqu'aux nues.

29. Le pauvre parle et on dit : quel est celui-là? et s'il heurte, on le renverse.

30. La richesse est une bonne chose quand on n'a point le péché *dans la conscience*, et la pauvreté est abominable au dire de l'impie.

mini ad canem? aut quæ pars diviti ad pauperem?

II Cor. 6, 14.

23. Venatio leonis onager in eremo, sic et pascua divitum sunt pauperes.

24. Et sicut abominatio est superbo humilitas; sic et execratio divitis pauper.

25. Dives commotus confirmatur ab amicis suis; humilis autem cum ceciderit, expelletur et a notis.

26. Diviti decepto multi recuperatores; locutus est superba, et iustificaverunt illum;

27. Humilis deceptus est, insuper et arguitur : locutus est sensate, et non est datus ei locus.

28. Dives locutus est, et omnes tacuerunt, et verbum illius usque ad nubes perducent.

29. Pauper locutus est, et dicunt : Quis est hic? et si offenderit, subvertent illum.

30. Bona est substantia, cui non est peccatum in conscientia; et nequissima paupertas in ore impii.

carnassier qui chasse surtout la nuit, et qui par là même a souvent à combattre le chien de garde.

23. — *Onager*, l'âne sauvage qui n'existe plus guère aujourd'hui que dans les déserts de l'Afrique et du centre de l'Asie. — *Pascua divitum*, des riches, des puissants, des gouverneurs étrangers. « Quid enim aliud omnium dignitas sublimium quam proscriptio civitatum? Aut quid aliud quorundam, quos taceo, præfectura, quam præda? Nulla siquidem major pauperum est depopulatio, quam potestas. Ad hoc enim honor a paucis emittit, ut cunctorum vastatione solvatur... Reddunt miseri dignitatum pretia, quas non emunt ». Salvia. de Gub. Dei, iv.

24. — *Execratio*. « Comme nous nous affectionnons de plus en plus aux personnes à qui nous faisons du bien, de même nous haïssons violemment ceux que nous avons beaucoup offensés ». La Bruyère, du Cœur. Pour aimer les pauvres, comme l'ordonne l'Evangile, il faut commencer par leur faire du

bien : la bienfaisance généreuse attire la grâce de la charité surnaturelle.

25. — *Commotus*, σαλευόμενος. Il n'est qu'ébranlé; s'il tombait, tous l'abandonneraient. Prov., xix, 4, 7.

26. — *Decepto*, σαλέντος, chancelant, au physique comme au moral. C'est la seconde acception que réclame ici le contexte. — *Superba*. Gr. : « des choses insensées, qu'on ne dit pas ».

27. — *Non est datus*. Eccl., ix, 16.

28. — *Usque ad nubes*. Act., xii, 22.

Omnis enim res, Virtus, fama, decus, divina humanaque pulchris Divitiis parent : quas qui construxerit, ille Clarus erit, fortis, iustus. Sapiensne? Etiam et rex, Et quidquid volet. Hor., Sat. ii, 3, 94.

29. — *Quis est hic*. C'est ce qu'on disait de Notre-Seigneur. Matth., xiii, 55; Luc, iv, 22. — *Si offenderit*, s'il choque ses auditeurs.

30. — L'auteur n'a pas parlé des riches par envie ou par dépit de n'être pas comme eux; il a attaqué les vices et les abus de la

31. Cor hominis immutat faciem illius sive in bona, sive in mala.

32. Vestigium cordis boni, et faciem bonam difficile invenies, et cum labore.

31. Le cœur de l'homme change sa mine, soit en bien, soit en mal.

32. Pour trouver la trace d'un bon cœur et un bon visage, il y a des difficultés et de la peine.

CHAPITRE XIV

Heureux celui qui n'a point de fautes à se reprocher (xx. 4, 2). — Malice et sottise de l'avare (xx. 3-10). — Il faut user des biens de la vie d'une manière glorieuse à Dieu, utile à soi et au prochain (xx. 14-16). — Car on ne le pourra plus dans l'autre monde, après cette vie qui passe si vite (xx. 17-21). — Il faut poursuivre la sagesse pour arriver à habiter avec elle, et à vivre sous sa protection (xx. 22-27).

1. Beatus vir, qui non est lapsus verbo ex ore suo, et non est stimulat in tristitia delicti.

Infra, 49, 47.

2. Felix, qui non habuit animi sui tristitiam, et non excidit a spe sua.

3. Viro cupido et tenaci sine ratione est substantia : et homini livido ad quid aurum?

4. Qui acervat ex animo suo in-

1. Heureux l'homme qui n'a point péché par les paroles de sa bouche, et qui n'a pas senti l'aiguillon du remords.

2. Heureux qui n'a pas eu de regrets dans l'âme, et qui n'a pas déchu de ses espérances.

3. La richesse est inutile à l'homme *cupide* et avare, et que sert l'or à l'envieux?

4. Celui qui amasse dans un es-

richesse, non la richesse elle-même. Il donne à présent la vraie doctrine sur la richesse et la pauvreté. La richesse est un bien relatif, dangereux pour les méchants, avantageux pour les bons qui savent en user conformément aux règles de la sagesse. Prov. xiv, 24. Quant à la pauvreté, elle n'est pas un mal en soi ; souvent c'est un moyen de salut que Dieu ménage. L'impie seul la trouve abominable et la repousse de toutes ses forces.

31. — *Immutat faciem*. Prov., xv, 43. Le visage est le miroir de l'âme, les pensées et les sentiments s'y reflètent d'ordinaire. Le texte de Complut ajoute : et le cœur épanouit améliore le visage par la joie.

32. — Ce verset est ainsi conçu en grec : « la trace d'un cœur dans le bonheur est un visage gai, et la découverte des maximes, ce sont des réflexions avec de la peine », c'est-à-dire quand on cherche des maximes de sagesse, la réflexion trace son empreinte sur le visage. Le latin est tout différent ; la traduction est même assez malheureuse, car elle semble contredire le verset précédent : d'une

part, l'état de l'âme se lit sur le visage, de l'autre, il faut mille peines pour reconnaître cette trace.

CHAP. XIV. — 1. — *Verbo*. Le péché de parole considéré, ainsi que dans S. Jacques, III, 2, comme le type de tous les autres. — *Stimulatus*. On est heureux de n'avoir point de remords, à la condition que l'on n'ait point fait de mal ; l'absence de remords, à la suite du péché, serait une malédiction, non un bonheur.

2. — *Tristitiam*, celle de la mauvaise conscience. Gr. : « heureux celui que son âme ne condamne pas ». — *Spe*, l'espérance de la récompense, détruite par le péché. Eccl., III, 42 ; I Joan., III, 21, 22.

3. — *Sine ratione*. « Antiquum dictum est : Avaro tam deest quod habet quam quod non habet ». S. Hier., Ep. LIII ad Paulin. 41. Les Grecs appelaient les richesses *χρήματα*, ce qui peut servir.

4. — *Ex animo suo*. Gr. : « de son âme », en faisant tort à son âme, à sa vie. — *Alius congregat*. « Nullum inde emolumentum, nullas opes consequuntur, sed periculo magno

prit d'*iniquité*, recueille pour d'autres, et c'est un étranger qui jouira de ses biens.

5. Celui qui est méchant pour lui-même, pour quel autre sera-t-il bon? Il ne profitera pas de ses propres biens.

6. Il n'y a pas pire que celui qui se porte envie à lui-même, il trouve en cela la punition de sa malice.

7. S'il fait quelque bien, c'est sans le savoir et *bien involontairement*, et il finit par dévoiler sa malignité.

8. Celui qui a un œil d'envie est un méchant, il détourne son visage et méprise sa propre âme.

9. L'œil de l'avare n'est jamais satisfait de sa part d'*iniquité*, il sera *insatiable* tant qu'il n'aura pas desséché et consumé son âme.

10. L'œil mauvais *tend au mal*; il ne se rassasie pas de pain, mais il est affamé et *triste* à sa propre table.

11. Mon fils, si tu possèdes, traite-toi bien toi-même et offre à Dieu de dignes présents.

juste, aliis congregat, et in bonis illius alius luxuriabitur.

5. Qui sibi nequam est, cui alii bonus erit? et non jucundabitur in bonis suis.

6. Qui sibi invidet, nihil est illo nequius, et hæc redditio est malitiæ illius :

7. Et si bene fecerit, ignoranter, et non volens facit; et in novissimo manifestat malitiam suam.

8. Nequam est oculus lividi; et avertens faciem suam, et despiciens animam suam.

9. Insatiabilis oculus cupidi in parte iniquitatis; non satiabitur donec consumat arefaciens animam suam.

10. Oculus malus ad mala; et non satiabitur pane, sed indigens et in tristitia erit super mensam suam.

11. Fili, si habes, benefac tecum, et Deo divites oblationes offer.

attaque detrimento suo aliis laborant, nihil prorsus de sudore, de labore et morte, quam plerumque obeunt, ad fructum suum convertentes ». S. Chrys., Hom. 50 ad Pop. Eccl., VI, 2.

5. — *Nequam*. Il travaille contre ses plus chers intérêts. Matth., XVI, 26. — *Non jucundabitur*. Ses héritiers seuls jouiront; pour lui, il n'aura de récompense ni dans le temps ni dans l'éternité.

6. — *Sibi invidet* Il se refuse le nécessaire, et se reproche le peu qu'il s'accorde. Matth., VI, 49-51. — *Hæc redditio*. « Per quæ peccat quis, per hæc et torquetur ». Sap., XI, 47.

7. — *In novissimo*. Si quelque acte de bienfaisance est échappé à l'avare, c'est toujours sa maudite passion qui a le dernier mot.

8. — *Suam* n'est pas dans le grec. L'avare méprise toute âme, toute vie, la sienne et celle des autres.

9. — *Insatiabilis*.

Quamvis vota libens excipiat Deus

Multi prodigus auri,

Et claris avidos ornet honoribus,

Nil jam parta videntur...

Numquam dives agit qui trepidus, gemen,

Sese credit egenem.

Boèce, Cous. phil. II, Met 2.

Gr. : « l'œil de l'avare n'est pas rempli par sa portion, et la malice perverse dessèche son âme ». « Obsederunt animum tuum sterilitatis tenebræ... Pecuniæ tuæ captivus et servus es, catenis cupiditatis et vinculis alligatus es... Servas pecuniam, quæ te servata non servat. Patrimonium cumulas, quod te pondere suo onerat... Stulte. hac nocte expostulatur anima tua a te. Quæ ergo parasti, ejus erunt? Luc, XII, 20 ». S. Cyr., de Op. et Eleem. XIII.

40. Gr. : « l'œil méchant est envieux sur le pain et affamé à sa propre table ». — *Indigens*, car il se prive de tout; *in tristitia*, car il regrette le peu qu'il prend.

41. — *Si habes*. Gr. : « selon ce que tu as », selon tes moyens. Le sage ne veut pas du tout ici conseiller à son disciple de vivre en épicurien; mais il lui recommande de ne pas imiter la parcimonie coupable de l'avare. Les biens de cette vie nous sont donnés de Dieu pour que nous en usions selon les vus de la divine Providence, et s'il est parfois conseillé de s'en abstenir pour tendre à une vertu plus haute, il n'est jamais défendu de s'en servir, pourvu que la justice, la tempérance et la charité président à cet usage. I Tim., IV, 3, 4.

12. Memor esto quoniam mors non tardat, et testamentum inferorum quia demonstratum est tibi; testamentum enim hujus mundi morte morietur.

13. Ante mortem benefac amico tuo et secundum vires tuas exporrigens da pauperi.

Supr. 4, 1; Tob. 4, 7; Luc. 16, 9.

14. Non defrauderis a die bono, et particula boni doni non te prætereat.

15. Nonne aliis relinques dolores et labores tuos in divisione sortis?

16. Da, et accipe, et justifica animam tuam.

17. Ante obitum tuum operare

12. Rappelle-toi que la mort ne tarde point, et que le pacte des enfers t'a été signifié; car c'est la loi de ce monde : il faut mourir de mort.

13. Avant de mourir, fais du bien à ton ami, et selon tes moyens tends la main au pauvre pour lui donner.

14. Ne te prive pas du jour heureux, et ne laisse échapper aucune parcelle de ce précieux don.

15. Ne laisseras-tu pas à d'autres le fruit de tes peines et de tes travaux, pour qu'ils se le partagent?

16. Donne, reçois, sanctifie ton âme.

17. Avant ta mort pratique la

42. — *Et testamentum.* Gr. : « et le pacte de l'Adès ne t'a pas été révélé ». Ce pacte est celui que par le péché l'homme a fait avec la mort. Is., xxviii, 45. L'homme voudrait bien en connaître toutes les clauses, quand, comment, où mourra-t-il? L'Adès ne révèle que ce seul point : tu mourras. C'est par rapport à ce point indiscutable que la Vulgate traduit en supprimant la négation : « le testament des enfers t'a été signifié ». Cet arrêt connu, la grande affaire de la vie doit être de préparer la mort.

Βίου το κατὰ ἑσθλὸν, ἐχθιστὸν κατ' ἡμέραν. S. Greg. Naz.

Carm. 30, « Potius, fratres dilectissimi, mente integra, fide firma, virtute robusta, parati ad omnem voluntatem Dei simus, pavore mortis excluso immortalitatem quæ sequitur cogitemus ». S. Cyr., de Mortal. xxiv. C'est ainsi, en effet, que le chrétien doit envisager la mort. — *Testamentum enim.* Ce membre de phrase appartient au v. 48, dont il est le second hémistiche en grec.

43. *Ante mortem.* Prov., iii, 28. On ne donne après sa mort que ce qu'on ne peut plus posséder soi-même; il n'y a pas là grand mérite. — *Pauperi* n'est pas dans le grec. Le verset n'y parle que des présents faits par amitié. Ce qu'il faut faire pour l'ami est plus rigoureusement commandé encore pour le pauvre.

44. — *Die bono.* יום טוב, *iom tob*, Esth., ix, 49, le jour de la fête, où l'on se réjouit. — *Boni doni*, ἐπιθυμία; ἀγαθή; du bon désir, de la joie légitime. Le fils de Sirach exhorte son disciple à passer sa vie dans la joie, non pas à la manière du monde qui demande le

bonheur aux plaisirs sensuels, mais à la manière des enfants de Dieu, qui trouvent des éléments de joie dans la paix de la conscience, v. 2, et dans l'accomplissement de toutes leurs obligations vis-à-vis de Dieu et du prochain, v. 41. « Gaudete in Domino », Phil., iii, 4. répète aussi l'apôtre. Il ne faut pas laisser tomber de cette joie la moindre parcelle, c'est-à-dire, il ne faut rien se permettre qui jette dans notre cœur la tristesse dont parle le commencement du chapitre. Cette joie est appelée un don par la Vulgate; les auteurs spirituels entendent, en général, par ce don la grâce de Dieu, dont la présence rend notre vie heureuse et nos actions méritoires.

45. — *Dolores et labores*, c'est-à-dire le fruit qu'ils ont rapporté. Ecclé., v, 44.

46. — *Da et accipe*, par un échange amical de bienveillance. — *Justifica, ἀγίασον*, d'après quelques manuscrits grecs. La plupart pourtant portent ἀπάρτησον, trompe ton âme, d'après Fritzche, dans le sens du verbe hébreu que le grec traduit probablement ici שַׁחַשׁ, *shahashah*, caresser, séduire, tromper par des caresses, et réjouir. Réjouis ton âme, accorde-lui les jouissances légitimes de la vie. Ce n'est pas là une recommandation de mortification évangélique, mais entre l'austérité qui est de conseil, et la parcimonie criminelle de l'avare, il reste une place honorable pour les joies honnêtes et légitimes de la vie. Ce sont elles que recommande ici le sage, et l'avare ferait preuve d'une grande vertu en s'y livrant.

47. — *Cibum, τροφήν*, jouissance : pas de jouissance dans l'Adès. L'Ancien Testament représente toujours le shéol sous de sombres

justice, parce qu'on ne trouve aucun aliment dans les enfers.

18. Toute chair vieillit comme l'herbe, et comme les feuilles qui portent des fruits sur un arbre vert.

19. Les unes poussent, les autres tombent; ainsi en est-il des générations de chair et de sang, l'une meurt, l'autre naît.

20. Toute œuvre corruptible finira par disparaître, et celui qui l'a faite s'en ira avec elle.

21. *Toute œuvre excellente sera approuvée, et celui qui l'a faite y trouvera sa gloire.*

22. Heureux celui qui demeure avec la sagesse, *qui médite sur sa propre justice*, et pense avec intelligence *au regard de Dieu*.

23. Dans son cœur, il réfléchit sur

justitiam; quoniam non est apud inferos invenire cibum.

18. Omnis caro sicut fœnum veterascet, et sicut folium fructificans in arbore viridi.

Isai. 40, 6; Jac. 1, 10; I Petr. 1, 24.

19. Alia generantur, et alia deiciuntur: sic generatio carnis et sanguinis, alia finitur, et alia nascitur.

20. Omne opus corruptibile in fine deficiet; et qui illud operatur, ibit cum illo.

21. Et omne opus electum justificabitur; et qui operatur illud, honorabitur in illo.

22. Beatus vir, qui in sapientia morabitur, et qui in justitia sua meditabitur, et in sensu cogitabit circumspectionem Dei;

Ps. 1, 2.

23. Qui excogitat vias illius in

couleurs. Même pour les justes, c'était un lieu d'exil et une prison. « Ante passionem Domini omnes animæ sanctorum in inferno sub debito prævaricationis Adæ tenebantur, donec auctoritate Domini per indebitam ejus mortem de servili conditione liberarentur ». Gennad. de Eccl. dogmat. 78, 79. « Ipsa anima puniebatur quantum ad carentiam visionis divinæ, pro qua abolenda nondum satisfactum erat ». S. Thom., Expos. symbol. v. Sans doute, ces âmes jouissaient d'un certain bonheur, mais cette jouissance relative frappait assez faiblement l'esprit des Hébreux, plus habitués aux promesses et aux menaces temporelles. D'ailleurs, tout en étant parfaitement fixés sur la question de l'immortalité, ils ne l'étaient guère sur la nature de cette immortalité, et savaient seulement, comme Job, qu'après la mort ils auraient encore besoin d'un rédempteur. Enfin, ce qui empêchait les vivants de se réjouir à la pensée du shéol, c'est que personne ne sait quel sera son sort après la mort, ni s'il tombera dans le séjour du bonheur, dans le lieu de l'expiation temporaire ou dans l'éternelle prison des réprouvés. Dans le latin, la pensée du verset porte sur l'impossibilité qu'il y a de faire des bonnes œuvres dans les enfers. Les bonnes œuvres sont en effet « cibis qui permanent in vitam æternam », Joan., vi, 27. C'est donc sur la terre, pendant qu'on est *in via* qu'il faut faire provision de mérites. Is., xxxviii, 48; Ps., cxiii, 47; Bar., ii, 47.

18. — *Sicut fœnum*. Gr. : « comme un végétal », ce qui s'accorde mieux avec l'idée exprimée par le verbe. Le texte grec contient un second hémistiché que cite S. Augustin, de Civ., Dei, xvi, 27 : « testamentum enim a sæculo : morte morieris ». Gen., ii, 17; Sup., v, 42. — *Fructificans*. Gr. : « verdoyante ». La même image se trouve exprimée déjà dans Homère, Il. vi, 446; xxi, 464. Job, xiii, 25.

19. — *Carnis et sanguinis*, בשר ודם, *basar vedam*, locution hébraïque pour désigner l'homme. Matth., xvi, 17. — *Alia finitur*. Eccl., i, 4.

20. — *Corruptibile*, qui tient de la chair et du sang, toute œuvre qui, n'étant pas conforme à la loi divine, n'est que vanité. Eccl., xii, 43, et à plus forte raison, toute œuvre mauvaise. Gal., vi, 8. — *Ibit cum illo*, non pas au néant, mais à la punition éternelle; « opera enim illorum sequuntur illos ». Apoc., xiv, 13.

21. — *Honorabitur*, dans l'autre vie, puisqu'il s'agit ici de ce qui suit la mort. I Cor., iii, 42.

22. — *Morabitur*, τελευτήσει, mourra. Cependant beaucoup de manuscrits portent μελετήσει, méditera. C'est cette leçon que la Vulgate traduit dans un second membre qu'elle ajoute. — *Circumspectionem Dei*. Addition de la traduction latine; en grec : « et qui parle avec son bon sens ».

23. — *Illius*, de la sagesse. — *Vadens*.

corde suo, et in absconditis suis intelligens, vadens post illam quasi investigator, et in viis illius consistens;

24. Qui respicit per fenestras illius, et in januis illius, audiens;

25. Qui requiescit juxta domum illius, et in parietibus illius figens statuet casulam suam ad manus illius, et requiescent in casula illius bona per ævum;

26. Statuet filios suos sub tegmine illius, et sub ramis ejus morabitur:

27. Protegetur sub tegmine illius a fervore, et in gloria ejus requiescet.

ses voies, il étudie ses secrets, se met à sa poursuite comme un chasseur, et s'embusque sur son chemin.

24. Il regarde par ses fenêtres et écoute à ses portes.

25. Il s'établit près de sa demeure, fixe son pieu dans ses parois, et dresse sa tente à côté d'elle; le bonheur habitera à *jamais* dans sa tente.

26. Il placera ses enfants sous son ombrage et reposera sous ses rameaux.

27. A son ombre, il sera à l'abri de la chaleur, et il se reposera dans sa gloire.

Dans le grec, cette phrase est à l'impératif : « va derrière elle comme un chasseur. et épie dans ses sentiers ». Cette construction est évidemment fautive, et il faut se rallier à celle du latin, qui n'interrompt pas le mouvement du passage.

24. — *Respicit*, παρασπύτων, se baissant et avançant la tête pour regarder. Ce mot est aussi employé par S. Jacques, I, 25. Cfr. Cant. II, 9; Prov., VII, 34.

25. — La sagesse est représentée comme habitant sous la tente dans le désert; le disciple la poursuit comme un chasseur, et s'embusque dans les chemins par où elle peut passer. Les tentes étaient ordinairement dressées sur des pieux disposés comme trois côtés d'un rectangle, le devant restant à peu près libre pour la circulation, et étant muni de toiles qui pouvaient servir d'auvent, ou s'abattre à pic pour fermer la tente. Devant et derrière étaient ménagées des ouvertures, Gen., XVIII, 40, et les pieux de l'intérieur servaient à la fois pour maintenir la couverture à une hauteur suffisante, et pour suspendre les différents ustensiles, Judith, XII, 6.

Les deux petits côtés du rectangle s'appelaient *yed*, c'est-à-dire mains. Cfr. Diction. of the Bibl. Tent. C'est à ces différents détails que fait allusion notre passage. Etablir ses piquets dans les parois de la sagesse, et élever sa tente contre ses mains, c'était donc juxtaposer sa tente à celle de la sagesse, de façon que les deux tentes fussent adjacentes par les petits côtés, par les *mains*, et que les cordages de l'une fussent engagés dans les piquets et les toiles de l'autre. Cette gracieuse métaphore donne bien l'idée de la peine qu'il faut prendre pour vivre en compagnie de la sagesse; mais cette vie, c'est un repos: *requiescit*. — *Et requiescent*. Gr. : « et il habitera dans l'habitation des biens », du bonheur. Prov., III, Sap., VII, VIII.

26. — *Sub ramis*. De la tente du désert le sage passe à une idée connexe, à la fraîche oasis. La sagesse étend son ombre protectrice sur ses disciples et plus tard sur leurs enfants.

27. — *Protegetur*. Is., IV, 6; Cant., II, 3. — *In gloria*. La sagesse est ainsi comme la nuée du désert, procurant à la fois l'ombre et la lumière, suivant le besoin.

CHAPITRE XV

Bienfaits de la sagesse envers son disciple (xx. 4-6). — Différence entre les bons et les méchants, quant à la possession de la sagesse (xx. 7-8) — et à la louange du Seigneur (xx. 9, 40). — Dieu n'est pas l'auteur du mal (xx. 11-13, 21, 22), mais il a laissé la liberté à l'homme (xx. 14-18) et il examine l'usage qu'il en fait (xx. 19, 20).

1. Celui qui craint Dieu fera le bien, et celui qui s'attache à la justice possèdera la sagesse.

2. Elle viendra au-devant de lui comme une mère honorée, et elle l'accueillera comme une épouse vierge.

3. Elle le nourrira du pain de la vie et de l'intelligence, et lui fera boire l'eau de la sagesse salutaire; elle s'établira en lui, et il sera inbranlable.

4. Elle le soutiendra, et il ne sera pas confondu, et elle l'élèvera aux yeux de ses proches.

5. Elle lui ouvrira la bouche au milieu de l'assemblée, le remplira

1. Qui timet Deum, faciet bona; et qui continens est justitiæ, apprehendet illum;

2. Et obviabit illi quasi mater honorificata, et quasi mulier a virginitate suscipiet illum.

3. Cibabit illum pane vitæ et intellectus, et aqua sapientiæ salutaris potabit illum; et firmabitur in illo, et non flectetur :

Joan. 4, 40.

4. Et continebit illum, et non confundetur; et exaltabit illum apud proximos suos.

5. Et in medio Ecclesiæ aperiet os ejus, et adimplebit illum spiritu

CHAP. xv. — 1. — *Bona*, ἀγαθὰ, ce qui vient d'être dit. — *Justitiæ*. Gr. : « la loi ». La justice mène à la sagesse, le bien faire au bien penser; c'est l'ordre constant de la vie surnaturelle. « Qui facit veritatem venit ad lucem ». Joan., III, 21.

2. — *Quasi mater*, Is. LXVI, 13. — *Mulier a virginitate*, γυνὴ παρθένα, la femme vierge qu'on doit épouser. Sap., VIII, 2. Ces titres de mère et d'épouse indiquent l'union étroite que le disciple de la sagesse doit contracter avec elle. Cette doctrine est empruntée à Salomon. Prov., VII, 4. Au sens spirituel, ces paroles, comme beaucoup d'autres du livre s'appliquent parfaitement à Marie, vierge mère de la sagesse incarnée.

3. — La sagesse est une mère qui nourrit ses enfants : elle leur donne le pain de l'intelligence et de la vérité, Joan., VI, 27, et l'eau de la sagesse, ibid., IV, 14, c'est-à-dire que la sagesse se donne elle-même en nourriture à l'âme de l'homme. Ce caractère identifie la sagesse avec Notre-Seigneur qui se fait l'aliment de l'homme, non pas seulement par sa substance dans l'Eucharistie, mais aussi par sa grâce et sa doctrine. « In principio erat verbum... Ecce cibus sempi-

ternus; sed manducant angeli... Quid autem homo posset ad illum cibum? Unde cor tam idoneum illi cibo? Oportebat ergo ut mensa illa lactesceret, et ad parvulos perveniret. Unde autem fit cibus lac, nisi per carnem traheretur? Nam mater hoc facit; quod manducat mater, hoc manducat infans; sed quia minus idoneus est infans qui pane vescatur, ipsum panem mater incarnat, et per humilitatem mamillæ et lactis succum de ipso pane pascit infantem. Quomodo ergo de ipso pane pavit nos sapientia Dei? Quia Verbum caro factum est ». S. Aug., Enarr. in Ps. XXXIII, 6. — *Firmabitur*. Le latin a changé le sujet de plusieurs verbes dans ce passage. Gr. : « il s'appuiera sur elle, et il ne chancelera pas ».

4. — *Continebit*. Gr. : « il se confiera en elle ». — *Exaltabit*. Sap., VIII, 14-15.

5. — *Aperiet*. « Non enim loquetur a semetipso, sed quæcumque audiet loquetur ». Joan., XVI, 13; Matth., X, 19. Par conséquent, que celui qui doit remplir dans l'Eglise le rôle de docteur, a priusquam exeret preferentem linguam, ad Deum levat animam sitientem, uteretur quod biberit, vel quod impleverit fundat ». S. Aug., de Doct., christ.,

sapientiae et intellectus, et stola gloriæ vestiet illum.

6. Jucunditatem et exultationem thesaurisabit super illum, et nomine æterno hæreditabit illum.

7. Homines stulti non apprehendent illam, et homines sensati obviabunt illi, homines stulti non videbunt eam; longe enim abest a superbia et dolo.

8. Viri mendaces non erunt illius memores, et viri veraces invenientur in illa, et successum habebunt usque ad inspectionem Dei.

9. Non est speciosa laus in ore peccatoris;

10. Quoniam a Deo profecta est sapientia; sapientiae enim Dei astabit laus, et in ore fideli abundabit, et dominator dabit eam illi.

11. Non dixeris: Per Deum abest; quæ enim odit ne feceris.

12. Non dicas: Ille me implana-

de l'esprit de sagesse et d'intelligence et le revêtit d'un manteau de gloire.

6. (Elle amassera sur lui) un trésor de joie et d'allégresse, et lui donnera en partage un renom éternel.

7. Les insensés ne l'obtiendront point, et les hommes de bon sens la rencontreront; les insensés ne la verront pas, car elle se tient loin de l'orgueil et de la fraude.

8. Les menteurs ne songeront pas à elle, mais les hommes sincères se trouveront avec elle, et prospéreront jusqu'à la visite de Dieu.

9. La louange n'est point belle dans la bouche du pécheur.

10. Car la sagesse est sortie de Dieu; c'est à la sagesse que se joindra la louange de Dieu, elle remplira la bouche de l'homme fidèle, et c'est le Seigneur qui la lui inspirera.

11. Ne dis pas: Dieu est cause qu'elle me manque, car tu ne dois pas faire ce qu'il déteste.

12. Ne dis pas: c'est lui qui m'a

iv, 15, 30. — *Spiritu sapientiae et intellectus*. Is., xi, 2. — *Stola gloriæ*, i, 24. L'Eglise applique ces paroles à ses docteurs, qui sont les vrais représentants de la sagesse divine.

5. — Gr.: « (Il trouvera) la joie et une couronne d'allégresse, et il héritera d'un nom éternel ». Is., lvi, 5; lxiii, 12; Sap., viii, 13.

7. — *Homines stulti*. Une parole bien vraie de S. Jean Chrysostôme: « Nihil tam stultos homines facit sicut malitia, nihil sapientiores reddit quam virtus ». Hom., 40 in Joan. — *Stulti non videbunt*. Gr.: « les pécheurs ». Prov., viii, 13; Sap., i, 4. — *A superbia*. « Nemo sibi arroget aliquid: qui autem sibi voluerit arrogare sapientiam, stultus est. Sit humilis, ut inveniat sapientiam et illuminet illum ». S. Aug., in Ps. cxxvi.

8. — *Usque ad inspectionem Dei*. La visite de Dieu au jour du jugement comme dans le livre de la Sagesse, iii, 13.

9. — *Laus*, la louange de Dieu, תהלה, *tehillah*, Ps. xxxii, 4; xlix, 4, 6, sens qu'adopte avec raison Fritzsche, contrairement à ceux qui entendent par cette expression la sagesse elle-même, dans le sens de Prov., xxvi, 7, 9. Le grec complète le verset en ces

termes: « parce qu'il n'est pas envoyé par le Seigneur ». La prière et l'adoration ne peuvent être agréables à Dieu qu'autant qu'il les inspire lui-même par sa grâce. « Deus solus docere potuit, ut se vellet orari. Ab ipso igitur ordinata religio orationis, et de spiritu ipsius jam tunc, cum ex ore divino ferretur, animata, suo privilegio ascendit in cælum ». Tert. de Orat. ix.

10. — *Adstabit*. Gr.: « C'est par la sagesse que sera prononcé l'éloge, et le Seigneur le fera réussir », c'est-à-dire l'agréera. Le latin a paraphrasé ces deux versets. — *Dabit*. Car c'est sa grâce seule qui fait la valeur de nos louanges.

11. — *Abest* doit avoir pour sujet la sagesse, ou bien il faut donner à ce verbe un sens impersonnel qu'il n'a pas régulièrement. Gr.: διὰ χρίον ἀπέστην, propter Deum recessi, traduit S. Augustin, de Grat. et lib. arbit. ii. — *Ne feceris*. Gr.: « car ce qu'il hait, tu ne le feras pas ». Dieu défend le mal, il ne peut donc pas lui-même porter l'homme à le commettre et être cause qu'il s'éloigne du devoir.

12. — *Implanavit*, ἐπλάνυσεν, « il m'a séduit », il m'a fait errer. Encore une folle pa-

égaré, car il n'a pas besoin des impies.

13. Le Seigneur hait toute abomination *de l'erreur*, et elle ne doit point plaire à ceux qui le craignent.

14. Au commencement Dieu a créé l'homme, et l'a laissé au pouvoir de sa volonté.

15. *Il lui a donné ses commandements et ses préceptes.*

16. Si tu veux garder mes commandements, *ils te garderont*, et à *jamaïs* tu conserveras la fidélité qui te plaira.

17. Il a mis devant toi l'eau et le feu : étends la main du côté que tu voudras.

vit; non enim necessarii sunt ei homines impii.

13. Omne execramentum erroris odit Dominus, et non erit amabile timentibus eum.

14. Deus ab initio constituit hominem, et reliquit illum in manu consilii sui.

15. Adjecit mandata et præcepta sua;

16. Si volueris mandata servare, conservabunt te, et in perpetuum fidem placitam facere.

Math. 19, 17; Joan. 8, 31, 32.

17. Apposuit tibi aquam et ignem; ad quod volueris, porrigere manum tuam.

role du pécheur. C'est une hérésie de prétendre « non esse in potestate hominis vias suas malas facere, sed in alia opera ita ut bona Deum operari, non permissive solum, sed etiam proprie et per se ». Conc. Trid. S. vi, c. 6. Le sage apporte une raison péremptoire pour faire comprendre que Dieu ne peut être l'auteur du péché : Dieu n'a aucun besoin du pécheur. « Nullam bonum; Deus magis vult quam suam bonitatem... unde malum culpæ, quod privat ordinem ad bonum divinum, Deus nullo modo vult ». S. Thom., I, XIX, 9. Dieu sans doute n'a besoin de personne, ni du juste, ni du méchant, il ne peut donc être ici question que d'une nécessité relative et improprement dite : Dieu tire sa gloire du juste et de ses actes, il ne la tire du méchant, comme explique S. Thomas, que *per accidens*, indépendamment de la volonté de ce dernier; c'est en ce sens que les pécheurs sont appelés inutiles, *x. 22*, et que le péché lui-même est une inutilité. *IN, aven.*

13. — *Execramentum.* « Toute chose abominable », tout péché pour lequel le juste doit partager la haine de Dieu.

14. — *In manu consilii sui.* *ἐν χειρὶ διαβουλου αὐτοῦ.* Dieu a mis l'homme aux mains de sa propre volonté *ἐξ ἀρχῆς*. L'homme était donc libre avant sa transgression première. Rien dans la sentence dont il fut frappé n'abrogea ce don primitif de Dieu; bien plus, Dieu lui-même ne tarda pas à confirmer par sa parole la persistance de la liberté dans l'homme déchu, *Gen., IV, 7*; l'homme est donc resté libre. Cette faculté a été amoindrie et inclinée vers le mal, *Conc. Arausic. II, 13, 25*; *Trid. VI, 4*, et elle n'est plus ce que Dieu l'avait faite au paradis terrestre; cependant son existence est véritable, et non pas seule-

ment nominale, comme prétendaient les protestants. *Trid., VI, can. 1.* Sur l'expression *in manu*, pour signifier « au pouvoir », *Cfr. Job. I, 2; Gen., XVI, 6.* *Διαβούλιον* est la faculté de délibérer, de choisir, de se décider et de vouloir, c'est donc la volonté éclairée par l'intelligence.

15. — *Mandata.* Nouvelle preuve de la liberté. « Neque enim præciperentur tam multa, nisi homo haberet propriam voluntatem, qua divinis præceptis obediret ». S. Aug. de Grat. et lib. arbit., IV.

16. — *Si volueris*, parole qui ne se dit qu'à un être libre. La volonté de Dieu est exprimée par les *mandata*, mais la liberté de l'homme est pleinement sauvegardée par le *si volueris*. — *Et in perpetuum, καὶ πίστιν ποιῆσαι εὐδοκίας.* Il y a deux manières d'expliquer ces quatre mots. On peut d'abord les faire dépendre de *conservabis* : « si tu veux, tu garderas les commandements, et la fidélité à faire les choses du bon plaisir » de Dieu. On ne peut en ce cas traduire : du bon plaisir de toi, ce qui ferait pléonasme avec *si volueris*. D'autres préfèrent rendre ce second hémistichie indépendant, et sous-entendre *ἐστὶν à la fin*, ce qui donne : « et exercer la fidélité, c'est une affaire de bon plaisir » de la part de l'homme. De la sorte, le parallélisme est conservé, et l'explication est bien plus grammaticale. *Sic Fritzsche, et Bossuet*, qui est obligé de rejeter à la fin l'addition de la Vulgate : « Sic ordinandum : si volueris mandata servare, et in perpetuum fidem (tibi) placitam facere (eam toto animo retinere), servabunt te (mandata). »

17. — *Aquam et ignem*, « id est, refrigerium et pœnam, remissionem et supplicium, vitam et mortem. Quis, oro, non refugiat

18. Ante hominem vita et mors, bonum et malum, quod placuerit ei, dabitur illi;

Jerem. 21, 8.

19. Quoniam multa sapientia Dei, et fortis in potentia, videns omnes sine intermissione.

20. Oculi Domini ad timentes eum, et ipse agnoscit omnem operam hominis.

Ps. 33, 46; Hebr. 4, 13.

21. Nemini mandavit impie agere, et nemini dedit spatium peccandi;

22. Non enim concupiscit multitudinem filiorum infidelium et inutilem.

18. En face de l'homme sont la vie et la mort, le bien et le mal, on lui donnera ce qu'il aura choisi.

18. Car la sagesse de Dieu est grande, il est fort dans sa puissance et il voit tous les hommes à chaque instant.

20. Les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent, et il connaît lui-même toutes les œuvres de l'homme.

21. Il n'a commandé à personne de faire le mal; il n'a donné à personne la permission de pécher.

22. Car il ne désire pas une multitude d'enfants infidèles et inutiles.

supplicium, pœnam et mortem, et eligat refrigerium. remissionem ac vitam »? Gaudent. brixian. Serm., xiii. « Nam et nos tamen hujus quam illius potestatem habemus, ut vel in gehennam incidamus, vel regnum consequamur, quoniam Deus ita voluit. Ecce enim, ait, ignis et aqua ». S. Chrys., xiv in 4 ad Cor.

48. — *Quod placuerit.* « Ecce apertissime videmus expressum liberum humanæ voluntatis arbitrium », conclut sur ce texte S. Augustin, de Grat. et lib. arbit. x, en étendant sa valeur au temps qui a suivi la chute comme au temps qui l'a précédée. C'est là, du reste, la pensée du sage, et dans les vv. 47 et 48, il s'adresse à l'homme en général, à l'homme déchu, par conséquent. Cfr. Deut., xxx, 45.

49. — Dieu a la sagesse, la puissance et la science. La sagesse met le bien et le mal en face de l'homme, sa science considère l'usage qui est fait de la liberté, et sa puissance,

après avoir aidé l'homme par la grâce, s'exercera pour le récompenser ou le punir, selon le choix qu'il aura fait.

20. — Pensée empruntée à Ps. xxxii, 48, xxxiii, 46.

21. — *Spatium, ἀνεσιν*, la permission. Dieu permet le mal en ce sens qu'il laisse à l'homme la liberté de le commettre, mais cette permission ne rend aucunement légitime l'acte mauvais; elle n'engage donc pas la coopération divine, car « nullius rei cuius est auctor Deus, ultor est ipse ». S. Fulgent. ad Monim. i, 49.

22. — *Non enim.* Ce verset traduit la maxime qui dans le grec commence le chapitre suivant : « ne désire pas une multitude d'enfants inutiles ». Seulement le traducteur a pris μή ἐπιθυμᾷ à l'indicatif au lieu de l'impératif et il l'a rapporté à Dieu comme sujet. Le parallélisme réclame cet hémistiche au commencement du verset suivant.

CHAPITRE XVI

La postérité impie n'est pas désirable (vv. 1-4). — Elle attire toutes sortes de malheurs, comme l'histoire en fait preuve (vv. 5-14). — Dieu exerce à la fois sa miséricorde et sa justice (vv. 12-15). — Qu'on ne se flatte pas de pouvoir échapper à son regard (vv. 16, 17). — Tout tremble devant lui (vv. 18, 19) et l'homme qui ne comprend rien à ses œuvres sera jugé par lui, qu'il y songe ou non (vv. 20-23). — Prologue d'une nouvelle instruction (vv. 24-25). — Sagesse de Dieu dans la création du monde (v. 26) — des astres (vv. 27-29) — des animaux (vv. 30, 31).

1. Ne mets pas ta joie dans des fils impies, s'ils se multiplient; ne t'en réjouis pas, s'ils n'ont pas la crainte de Dieu.

2. Ne compte pas sur leur vie, et ne fais aucun fond sur leurs travaux.

3. Car un seul (qui craint Dieu) vaut mieux que mille *fils impies*.

4. Et il est préférable de mourir sans enfants, que de laisser des fils méchants.

5. Un seul homme intelligent peuplera un pays, et la race des impies sera abandonnée.

6. J'en ai vu de mes yeux beaucoup d'exemples, et mes oreilles ont entendu des choses plus fortes encore.

7. Le feu s'allumera dans l'assem-

1. Ne jucunderis in filiis impiis, si multiplicentur; nec oblecteris super ipsos, si non est timor Dei in illis.

2. Non credas vitæ illorum, et ne respexeris in labores eorum.

3. Melior est enim unus timens Deum, quam mille filii impii.

4. Et utile est mori sine filiis, quam relinquere filios impios.

5. Ab uno sensato inhabitabitur patria, tribus impiorum deseretur.

6. Multa talia vidit oculus meus, et fortiora horum audivit auris mea.

7. In synagoga peccantium exar-

CHAP. XVI. — 1. — *Ne jucunderis*. Voir le verset précédent. — *Si multiplicentur*. Gr. : « s'ils se multiplient, ne te réjouis pas à leur sujet, si la crainte du Seigneur n'est pas avec eux ». C'est la pensée que nous retrouvons dans le texte grec de la Sagesse, 1. 4. La postérité nombreuse, qui est une bénédiction, devient une malédiction par l'impiété des enfants.

2. — *Vitæ*. La durée de leur vie, qui peut être tranchée subitement. — *In labores*, ἐπὶ τὸν τόπον, à leur lieu, leur situation plus ou moins prospère. La Vulgate a lu τὸν. D'autres manuscrits : τὸ πλῆθος.

3. — *Unus*. C'est l'appréciation même de Dieu.

4. — *Mori sine filiis*. Pour les Juifs, c'était une honte de mourir sans postérité; cette honte valait mieux pourtant que le malheur d'avoir des fils méchants.

5. — *Ab uno sensato*. Tel fut Abraham, le

père des croyants. — *Tribus*, φυλή, la race qui se réduit à rien, opposée au juste qui devient un peuple.

6. — *Fortiora*, des choses plus extraordinaires. L'auteur va faire appel à l'histoire pour justifier son observation. Depuis lors, les faits lui ont constamment donné raison. Bien des empires se sont élevés, grâce à l'habileté et à l'honnêteté de leurs chefs, tandis que d'autres sont tombés en décadence par la corruption des rois et des sujets. Dans les familles, cette loi de l'ordre divin s'est vérifiée plus fréquemment encore. Celles où a régné la crainte du Seigneur ont été nombreuses et prospères, et se sont perpétuées d'âge en âge; elles se sont amoindries et se sont éteintes quand l'égoïsme a présidé à la naissance et à l'éducation des enfants.

7. — *Exardebit*. Dans le grec, le second verbe est au passé, et le premier au futur. En conservant le futur, on a une pensée gé-

debit ignis, et in gente incredibili exardescet ira.

Infr. 21, 40.

8. Non exoraverunt pro peccatis suis antiqui gigantes; qui destructi sunt confidentes suæ virtuti;

Gen. 6, 4.

9. Et non pepercit peregrinationi Loth, et execratus est eos præ superbia verbi illorum.

10. Non misertus est illis, gentem totam perdens, et extollentem se in peccatis suis.

11. Et sicut sexcenta millia peditum, qui congregati sunt in duritia cordis suis; et si unus fuisset cervicatus, mirum, si fuisset immunis;

Num. 14, 23-24 et 26, 51.

12. Misericordia enim et ira est cum illo. Potens exoratio, et effundens iram.

blée des méchants, et la colère s'enflammera contre la race rebelle.

8. Les antiques géants n'ont pas supplié pour leurs péchés, et ils furent détruits pour s'être fiés à leur puissance.

9. Dieu n'a pas épargné les compatriotes de Lot, et il les a maudits à cause de l'insolence de leurs propos.

10. Il n'a pas eu pitié de ceux dont il détruisit toute la nation qui s'enorgueillissait dans ses péchés.

11. De même pour ces six cent mille combattants qui conspirèrent dans la dureté de leur cœur; et s'il fut resté un seul obstiné, c'eût été merveille qu'il demeurât impuni.

12. Car la miséricorde et la colère sont avec lui. La supplication est puissante auprès de lui, mais il déchaîne sa colère.

nérale sur le châtement des impies. Il est bien probable pourtant que *exardebit ignis* représente le *תִּבְעַר אֵשׁ, tibhear esh* de Num., xi, 4, xvi, 35, et de Ps. lxxvii, 21, cv, 48, se rapportant aux murmures des Israélites dans le désert, et à la révolte de Dathan et de ses complices.

8. — *Non exoraverunt.* Gr. : « Il n'a point pardonné aux antiques géants », les habitants de la terre avant le déluge, Gen., vi. Le latin indique la cause pour laquelle ils n'ont pas été pardonnés; c'est qu'ils n'ont point prié, ni fait pénitence, Bar., iii, 26-28. Dieu, pourtant leur en avait bien laissé le temps.

Summa operis cœpti centum differtur in annos,
Ut bona vita sequens vitæ delicia prioris
Einendet, mutetque feros gens impia mores.

Cl. Mar. Victor. de Diluv.

— *Destructi sunt, ἀπέστησαν*, ils s'éloignèrent, se révoltèrent. La traduction latine suppose ἐπιστεύσαν.

9. — *Peregrinationi, παροίτιας*, l'abstrait pour le concret *παροίτιοι*. Gen., xix. — *Superbia*. Jérémie fait aussi de l'orgueil le premier crime de Sodome, xvi, 49. On lit également au troisième livre grec des Machabées, ii, 5 : « Tu superbiam exercentes Sodomitas, celebres malitiis factos, igne et sulfure combusisti, exemplum futuris generationibus illos constituens ». L'orgueil est donc

vraiment le premier de tous les péchés, x, 45.

40. — *Gentem totam*. Que faut-il entendre par cette nation toute entière? On a vu là les contemporains de Noé, les Sodomites, les Egyptiens qui périrent dans la mer Rouge, les Chananéens. Fritzsche croit que ce verset fait allusion aux Israélites dans le désert, comme le suivant auquel il le rattache. Voici du reste la suite du texte : « x. 40, il n'a pas eu pitié de la nation de perdition, de ceux qui s'élevèrent dans leurs péchés, x. 44, et de même des six cent mille guerriers qui se révoltèrent dans la dureté de leurs cœurs ». Les mots *καὶ οὕτως*, qui commencent le x. 44 indiquent une similitude, et non nécessairement une identité; cette nation de perdition est donc bien plus probablement les Egyptiens, frappés par des catastrophes si soudaines. L'auteur cite à l'appui de sa thèse les grands exemples de la colère divine; il a déjà parlé des géants et des Sodomites, il va nommer les Israélites du désert; il serait bien étonnant que les Egyptiens ne figurassent pas dans son énumération. C'est donc à eux que nous appliquons ce verset.

44. — *Sexcenta*. Les révoltés du désert. Num., xi, 21, xiv, 23-30, xxvi, 51. — *Cervicatus, σκληροτάχης*, qui a le cou raide, qui est opiniâtre, rebelle.

42. — *Misericordia et ira*. La seconde partie du livre de la Sagesse est le dévelop-

13. Aussi grande que sa miséricorde est sa vengeance, pour juger l'homme selon ses œuvres.

14. Le pécheur n'échappera pas avec ses rapines, et l'attente de celui qui fait miséricorde ne se prolongera pas.

15. Toute œuvre de miséricorde préparera à chacun une place selon le mérite de ses œuvres, *et selon la sagesse de sa conduite.*

16. Ne dis pas : je me déroberai à Dieu, et de là-haut qui donc se souviendra de moi ?

17. Je ne serai pas reconnu au milieu d'une grande foule, qu'est donc mon âme dans une si immense création ?

18. Voici que le ciel, et les cieux des cieux, l'abîme, toute la terre *et tout ce qu'ils renferment* sont ébranlés à son aspect,

13. Secundum misericordiam suam, sic correptio illius hominem secundum opera sua judicat.

14. Non effugiet in rapina peccator, et non retardabit sufferentia misericordiam facientis.

15. Omnis misericordia faciet locum unicuique secundum meritum operum suorum, et secundum intellectum peregrinationis ipsius.

Rom. 2, 6.

16. Non dicas : A Deo abscondar, et ex summo quis mei memorabitur ?

17. In populo magno non agnoscar; quæ est enim anima mea in tam immensa creatura ?

18. Ecce cælum, et cæli cælorum, abyssus, et universa terra, et quæ in eis sunt, in conspectu illius commovebuntur.

pement de cette pensée. — *Potens exoratio*, *δυναστή; ἐξόρασμός*, le Seigneur est « prince des expiations », des miséricordes.

14. — *Sufferentia*. « Il ne retardera pas l'attente, *ὑπομονήν* de l'homme pieux ». Quelques manuscrits ont le nominatif comme le latin; il faut alors prendre le verbe au sens neutre.

15. — *Παση ἐλεημοσύνη ποιήσει τόπον*. Comme jusqu'ici il n'a été question que de la miséricorde de Dieu, on pourrait traduire : « il donnera carrière à toute sa miséricorde ». La Vulgate consacre un sens différent, parfaitement justifiable au point de vue grammatical, quoique l'expression *ποιεῖν τόπον* y soit prise dans une acception moins commune : « il donnera place à toute miséricorde », il tiendra compte de toute œuvre de miséricorde, même d'un verre d'eau froide, dit Notre-Seigneur. Matth., x, 42. — *Peregrinationis*, le pèlerinage de cette vie. « Quia in hac vita nobis est discretio operum, erit in illa procul dubio discretio dignitatum, ut quo hic alius alium merito superat, eo illic alius alium retributione transcendat ». S. Greg. Mor., iv, 42. Plusieurs manuscrits et les versions syriaque et arabe ajoutent ici deux versets : « Le Seigneur a endurci Pharaon pour qu'il ne le connût point, de sorte que ses actes de puissance furent appris de tout ce qui est sous le ciel; sa miséricorde est mani-

feste à toute la création, et il a séparé sa lumière d'avec les ténèbres par le diamant », c'est-à-dire par une séparation infranchissable.

16. — *A Deo abscondar*. « Quod familiare Epicureis : non vacare Deo, ut inquirat in singulos, neque unum hominicionem resque humanas tanti esse ». Boss. Cfr. Job, xxii, 24. Cette objection a trouvé son expression familière dans la formule : « de minimis non curat prætor ».

17. — *Non agnoscar*. Gr. : « Je serai oublié ». L'Écriture toute entière proteste contre cette supposition, que Dieu ne s'occupe du monde qu'en général. Job, xxii, 13-15; Ps. cxxxviii, 4-8; Is., xxix, 45, 46. « Mens iners ex eo efficitur, seque justo plus dedit otiosæ securitati, quod Deum adesse non credit, qui scrutetur corda et renes... Quis est enim altior potestati subjectus, qui in oculis principis sui aliquid ausurus sit unquam eorum, quæ ipsi non placent » ? S. Basil., Reg. brev. Resp. 2, 29.

18. — *Cæli cælorum*. Deut., x, 44; III Reg. viii, 27. Cette locution désigne le ciel le plus élevé, celui où Dieu réside, par opposition au firmament, le ciel que nous voyons. Le grec ajoute *τοῦ Θεοῦ* : « le ciel et le ciel des cieux sont à Dieu ». Plusieurs manuscrits n'ont pas ces deux mots. — *Abyssus*, le *tehom*, l'abîme des eaux, la mer. — *Conspectu*, *ἐπισκοπή*, la

19. Montes simul, et colles, et fundamenta terræ; cum conspexerit illa Deus, tremore concutientur.

20. Et in omnibus his insensatum est cor; et omne cor intelligitur ab illo;

21. Et vias illius quis intelligit, et procellam, quam nec oculus videbit hominis?

22. Nam plurima illius opera sunt in absconsis; sed opera justitiæ ejus quis enuntiabit, aut quis sustinebit? Longe enim est testamentum a quibusdam, et interrogatio omnium in consummatione est.

23. Qui minoratur corde, cogitat inania; et vir imprudens et errans, cogitat stulta.

24. Audi me, fili, et disce disciplinam sensus, et in verbis meis attende in corde tuo;

25. Et dicam in æquitate disciplinam, et scrutabor enarrare sapien-

19. En même temps que les montagnes, *les collines* et les fondements de la terre; quand Dieu les regarde, ils sont frappés de terreur.

20. En face de toutes ces choses, le cœur de l'homme ne comprend pas, *mais tout cœur est connu de Dieu.*

21. Quel est celui qui comprend ses voies, et la tempête que l'œil de l'homme ne peut voir?

22. Car la plupart de ses œuvres sont cachées. Qui donc annoncera les actes de sa justice? qui les attendra? Car, *pour quelques-uns*, il est loin son jugement, *et l'examen de tous les hommes ne sera qu'à la fin.*

23. Celui qui manque d'intelligence ne pense qu'à *des futilités*, et l'insensé qui s'égare n'imagine que folies.

24. Ecoute-moi, mon fils, apprends la science *de la prudence*, et dans ton cœur fais attention à mes paroles.

25. Je te donnerai l'instruction en toute exactitude, *et je t'ensei-*

visite de Dieu. Plusieurs manuscrits ajoutent ici : « et tout le monde qui existe et qui se forme est dans sa volonté ». Ps. ciii, 32.

19. — *Cum conspexerit*. Un seul regard de Dieu, son approche, sa présence, font trembler des êtres immenses qui n'ont rien à craindre de la justice divine, puisqu'ils n'ont pas la raison. Que fera donc l'homme si petit et si coupable! Et si le Seigneur a l'œil sur tout cet univers, pourra-t-il oublier l'homme, la principale de ses créatures?

20. — Gr. : « Et le cœur ne réfléchit point à ces choses », c'est-à-dire à cette action de Dieu sur tous les êtres en particulier, et à la surveillance qu'il exerce sur chacun d'eux.

21. — *Procellam*. L'auteur sacré cite la tempête comme exemple des grandes œuvres de Dieu que l'homme ne peut comprendre. Joan., iii, 8; Job, xxxviii, 25. La science moderne est fière d'avoir recueilli quelques notions sur la marche des tempêtes; mais qui peut en prévoir et en expliquer la formation? qui peut rendre raison de tous les grands phénomènes de la nature? Si l'homme ne peut expliquer ce qui est purement matériel, que comprendra-t-il à l'action de Dieu?

22. — *Quis sustinebit*, ὑπομενεῖ, non pas seulement qui supportera, mais même qui osera attendre pour l'affronter. — *Testamentum*, le pacte de Dieu, la loi de justice dont il menace le coupable. Cette loi est loin de l'esprit des méchants, car ils n'y pensent pas. On peut aussi faire de cette phrase une réflexion sceptique des impies : le jugement est loin, et l'examen de tous ne se fera qu'à la fin. Cette dernière pensée ne se lit que dans quelques manuscrits.

23. — *Qui minoratur corde*, le chasar leb de l'hébreu. — *Inania*. Gr. : ces choses.

II. — Dieu Créateur et Providence. De la manière dont l'homme doit se conduire pour lui plaire dans les différentes circonstances de la vie. xvi, 24-xxiii, 38.

24. — Les vv. 24 et 25 vont servir d'introduction à ce qui suit. Cet appel à l'attention est imité de ceux qu'on trouve fréquemment dans les Proverbes.

25. — *In æquitate*, ἐν σταθμῷ, « tam recte quam recte libra indicat pondera ». Grot. La

gnerai la sagesse dans toute sa profondeur; dans ton cœur, fais attention à mes paroles, et je te dirai avec la droiture de mon esprit les merveilles que dès le principe Dieu a mises dans ses œuvres, et avec exactitude je t'apprendrai à (le) connaître.

26. Dans la pensée de Dieu ses œuvres existent dès le principe, et dès leur formation, il a divisé leurs parties, d'abord les principales parmi leur multitude.

27. Il a orné pour jamais ces ouvrages, ils ne souffrent ni faim, ni fatigue, et n'interrompent point leur tâche.

28. Aucun d'eux ne froissera jamais son voisin.

29. Ne vous défiez donc pas de sa parole.

30. Après cela, Dieu a regardé la terre et l'a remplie de ses biens.

tiam; et in verbis meis attende in corde tuo, et dico in æquitate spiritus virtutes, quas posuit Deus in opera sua ab initio, et in veritate enuntio scientiam ejus.

26. In judicio Dei opera ejus ab initio, et ab institutione ipsorum distinxit partes illorum, et initia eorum in gentibus suis.

27. Ornavit in æternum opera illorum, nec esurierunt, nec laboraverunt, et non destiterunt ab operibus suis.

28. Unusquisque proximum sibi non angustiat usque in æternum.

29. Non sis incredibilis verbo illius.

30. Post hæc Deus in terram respexit, et implevit illam bonis suis.

glose insérée dans la traduction latine indique le sujet général de l'instruction : les merveilles de la création, et les conséquences morales qu'il faut en tirer.

26. — *Ab initio*. Dès le principe, avant tous les temps, Dieu avait la connaissance éternelle de tous les êtres possibles, et la volonté déterminée d'appeler certains d'entre eux à l'existence. — *Distinxit partes*. C'est l'œuvre des trois premiers jours : Dieu sépare la lumière des ténèbres, les eaux supérieures des eaux inférieures, la terre de la mer. Gen., I, 4-10. — *Initia, ἀρχαί*. L'auteur vient de parler de la distinction des créatures, il ne peut revenir à présent à leurs premiers éléments, à la matière première. Il faut donc prendre le mot grec dans le sens de « puissances, princes ». On a alors : « Il a orné à jamais ses œuvres, ainsi que leurs princes pour toutes les générations, εἰς γενεάς αἰώνων. » Tel est l'ordre du texte grec. Ces ornements de l'œuvre divine, ce sont les plantes, créées le troisième jour. Le prince de la création, ce sont les astres; idée qui n'implique aucune croyance astrologique, mais qui se réfère simplement au texte de la Genèse, I, 16-18 : « ut lucerent super terram, et præssent diei ac nocti ». Ce qui prouve qu'ici il est bien question des astres, c'est que les deux versets suivants font allusion aux corps célestes. D'ailleurs l'auteur, comme on

le voit, suit très exactement l'ordre de la création, et au v. 30, il nous fait descendre sur la terre, preuve que nous n'y étions pas.

27. — *Opera illorum*, l'œuvre d'elles-mêmes : c'est-à-dire l'œuvre qui n'est autre qu'elles-mêmes, en grec : « son œuvre ». Cette phrase, comme on vient de le voir, a été transposée en latin. — *Nec esurierunt*. Cette expression métaphorique ne suppose point dans les astres le besoin de nourriture ou de repos; elle signifie seulement que les astres sont inflexiblement obéissants à la première impulsion du Créateur. Ps. cxviii, 94.

28. — *Angustiat*, ἐβλίψε, a heurté. « A qui attribuerons-nous l'assemblage de tant de ressorts si profonds et si bien concertés, et de tant de corps grands et petits, visibles et invisibles, qui conspirent également pour nous servir? Le moindre atôme de cette machine qui viendrait à se déranger démonterait toute la nature ». Fénelon, Exist. de Dieu, I^{re} P., II.

29. — *Non sis*. Gr. : « Ils n'ont point désobéi à sa parole. » Ce qui s'applique toujours aux astres. Bar., III, 35. Le latin a lu le verbe à l'impératif, ce qui donne un tout autre sens.

30. — *Post hæc*. Au cinquième jour, après la création des astres. — *Bonis suis*, toutes les choses utiles à l'homme, spécialement les animaux.

31. Anima omnis vitalis denuntiavit ante faciem ipsius, et in ipsam iterum reversio illorum.

31. L'âme de tout vivant s'est montrée à sa surface, et c'est en elle qu'ils doivent retourner.

CHAPITRE XVII

Création de l'homme; condition intellectuelle et morale dans laquelle Dieu l'a établi (vv. 4-9). — Alliance de Dieu avec les Hébreux en particulier, merveilles du Sinaï (vv. 10-12). — Soins que Dieu a pris de son peuple Israël, et attention qu'il apporte à tous les actes de l'homme (vv. 13-19). — Conséquence morale de ce qui précède : il faut se convertir à Dieu (vv. 20-24). — parce que dans l'autre vie on ne peut plus le louer dignement (vv. 25-27), — et parce que sa miséricorde est d'autant plus grande (v. 28), — qu'il connaît mieux la faiblesse de notre nature (vv. 29-31).

1. Deus creavit de terra hominem, et secundum imaginem suam fecit illum.

Gen. 1, 27 et 5, 1.

2. Et iterum convertit illum in ipsam, et secundum se vestivit illum virtute.

3. Numerum dierum et tempus dedit illi, et dedit illi potestatem eorum quæ sunt super terram.

4. Posuit timorem illius super omnem carnem, et dominatus est bestiarum et volatilium.

5. Creavit ex ipso adjutorium simile sibi; consilium, et linguam, et

1. Dieu a créé l'homme de terre, et il l'a formé à son image.

2. C'est dans la terre qu'il le fait retourner, et selon sa nature il l'a revêtu de force.

3. Il lui assigné un temps et des jours comptés, et lui a donné le pouvoir sur tout ce qui est sur la terre.

4. Il a inspiré sa crainte à tout être vivant, pour qu'il eût l'empire sur les bêtes et sur les oiseaux.

5. Il créa de sa substance une compagne semblable à lui; il leur

31. — Gr. : « Sa surface couvrait l'âme de tout être vivant, et c'est en elle qu'est leur retour ». Le grec actuel porte : ψυχὴν παντός ζώου ἐκάλυψε τὸ πρόσωπον αὐτῆς. Il semble bien que ψυχὴν est une faute, c'est le nominatif qu'il faudrait. On le trouve du reste dans quelques manuscrits, et la traduction latine l'a certainement lu. Il reste donc à traduire le grec : « l'âme de tout animal couvrait la surface de la terre ». Ce fut l'œuvre du cinquième jour.

CHAP. XVI. — 4. — *Hominem*. L'auteur aborde l'œuvre du sixième jour.

2. — *Convertit*. Gen., XIII, 49. — *Secundum se*, selon son espèce, selon sa nature d'homme, Gr. : « selon eux ». Dans le grec, les seconds hémistiches des vv. 1 et 2 sont réunis ensemble pour former le v. 3, ce qui donne une suite d'idées plus logique.

3. — *Numerum dierum*. Gr. : « des jours

de nombre », des jours comptés. Job, XIV, 5; Ps., LXXXIX, 40. — *Potestatem*. Gen., I, 28.

4. — *Dominatus est*, κατακυριεύειν, infinitif dépendant du verbe précédent : il mit sa crainte... pour qu'il dominât.

Bruta domet, legem cunctis ac nomina ponat...
Possideat quæcumque videt; cui bestia frendens
Serviat, et posito discant mansueta furorē
Imperium jumenta pati, jussique ligari
Festinent trepidi consueta in vincula ligari.
S. Avil., de Opif. mund.

5. — *Adjutorium*. Donc, « non es dominus, sed maritus, non ancillam sortitus es, sed uxorem... Redde studio vicem, reddo amoris gratiam ». S. Ambr., Hexam. v, 7, 19. Le texte de Complut et d'autres manuscrits grecs intercalent ici cette glose : « Ils reçurent l'usage des cinq opérations du Seigneur : en sixième lieu il leur donna la raison en partage, en septième lieu le langage, interprète

donna le discernement, une langue, des yeux, des oreilles, et un esprit pour penser, et il les remplit de science et d'intelligence.

6. *Il mit en eux la science et l'esprit, remplit leur cœur de sagesse, et leur fit connaître les biens et les maux.*

7. Il fit briller son œil dans leurs cœurs, pour leur montrer la grandeur de ses œuvres.

8. Afin qu'ils pussent célébrer son saint nom, *le louer de ses merveilles*, et publier la magnificence de ses ouvrages.

9. Il leur donna encore la science, et leur laissa en partage la loi de vie.

10. Il contracta avec eux une alliance éternelle, et leur apprit les prescriptions *de sa justice*.

11. Leurs yeux contemplèrent les merveilles de sa gloire, leurs oreilles

oculos, et aures, et cor dedit illis excogitandi; et disciplina intellectus replevit illos.

Gen. 2, 48.

6. Creavit illis scientiam spiritus, sensu implevit cor illorum, et mala et bona ostendit illis.

7. Posuit oculum suum super corda illorum, ostendere illis magnalia operum suorum.

8. Ut nomen sanctificationis colaudent; et gloriari in mirabilibus illius, ut magnalia enarrent operum ejus.

9. Addidit illis disciplinam, et legem vitæ hæreditavit illos.

10. Testamentum æternum constituit cum illis, et justitiam et judicia sua ostendit illis.

11. Et magnalia honoris ejus vidit oculus illorum, et honorem vocis

de ses opérations ». Grotius croit reconnaître dans cette addition une allusion aux doctrines des Stoïciens qui attribuaient huit sens à l'homme, les cinq ordinaires, la raison, la parole et τὸ σπερματικόν. — *Consilium*, διαβόλιον, le discernement qui règle la volonté. — *Cor*, au sens hébreu, l'intelligence. — *Disciplina intellectus*, la science de l'intelligence, de la sagesse. « Auctor ille nostri generis Adam non in tempore sicuti nos, sapientiam videtur esse consecutus, sed a primo statim ortus sui initio prædicta intelligentia præditus cernitur. » S. Cyril. Alex., 4 in Joan. 9, et S. Augustin dit, que comparés à Adam, les plus grands génies « plumbei judicantur ». Cfr. Horter, Theol. dogm. Tr. vi, th. 420.

6. — *Mala et bona*, surtout au point de vue moral. Adam avait la connaissance très nette de la distinction du bien et du mal, si bien que « rectitudo primi status non compatiebatur aliquam deceptionem circa intellectum », enseigne S. Thomas, 1, xciv, 4, et ajoutait-il, le premier homme ne put être trompé par Eve que quand une pensée intérieure d'orgueil eut entamé son intégrité.

7. — *Posuit oculum*, hébraïsme signifiant que Dieu prit un soin attentif de leur intelligence pour la diriger.

8. — Gr. : « Et ils loueront son nom de sanctification (son saint nom), afin qu'ils connaissent les merveilles de ses œuvres ».

9. — *Legem vitæ*. La plupart des commen-

tateurs pensent que l'auteur passe ici de l'homme en général au peuple hébreu en particulier; la loi de vie, c'est donc la loi donnée au Sinaï. Ce verset et ce qui suit pourraient à la rigueur s'entendre de la loi naturelle et des merveilles de la création; mais le v. 45 fait mention positive des Hébreux, et rien n'empêche d'admettre qu'il en soit question depuis le v. 9. On remarquera en tout cas, que le fils de Sirach arrive de l'état qui a précédé la chute à celui qui l'a suivie, sans faire mention de la faute originelle. Il y fera allusion sur la fin du chapitre, mais ici son silence ne doit pas nous étonner. Il veut, en effet, nous rappeler les liens de dépendance qui unissent l'homme à son Créateur: l'homme a reçu la science du bien et du mal, science plus parfaite avant la chute, il est vrai, mais science restée suffisante depuis lors, et d'ailleurs renouvelée au Sinaï; sous ce rapport le péché originel n'a donc rien changé, et comme d'autre part il a respecté dans ce qu'ils ont d'essentiel les dons naturels énumérés au v. 5, il était inutile d'introduire ici l'idée de la chute.

10. — *Testamentum æternum*. L'Ancien Testament, perpétuel dans ses données fondamentales, qui reproduisent la loi naturelle, et doivent régler éternellement les rapports de l'homme avec Dieu. Bar., 1, 4.

11. — Ce verset fait allusion aux phénomènes qui accompagnaient la promulgation

audierunt aures illorum, et dixit illis : Attendite ab omni iniquo.

12. Et mandavit illis unicuique de proximo suo.

13. Viæ illorum coram ipso sunt semper, non sunt absconsæ ab oculis ipsius.

14. In unamquamque gentem præposuit rectorem;

Rom. 13, 4.

15. Et pars Dei Israel facta est manifesta.

16. Et omnia opera illorum velut sol in conspectu Dei; et oculi ejus sine intermissione inspicientes in vîs eorum.

17. Non sunt absconsa testamenta

entendirent la majesté de sa voix, et il leur dit : Gardez-vous de toute iniquité.

12. Et il donna à chacun d'eux des prescriptions à l'égard du prochain.

13. Leurs voies sont sans cesse sous ses yeux, et ne peuvent se soustraire à son regard.

14. Il a établi un prince sur chaque nation.

15. Et Israël fut *évidemment* le lot du Seigneur.

16. Toutes leurs œuvres sont comme le soleil devant Dieu, et ses yeux sont sans cesse fixés sur leurs voies.

17. *Les lois* ne sont pas obscurcies

de la loi : les yeux et les oreilles des Hébreux en furent vivement frappés. — *Attendite*. La loi du Sinaï se divisait en deux tables; la première comprenait les devoirs envers Dieu, qui se résument négativement dans la fuite de toute iniquité.

12. — *Mandavit*. Gr. : « Et il enjoignit à eux à chacun au sujet du prochain », c'est-à-dire il fit pour chacun d'eux des prescriptions relatives au prochain. Ces prescriptions sont celles de la seconde table, comprenant tout l'ensemble de nos devoirs envers nos semblables. Le soin du prochain et la charité à son égard sont au nombre de ces devoirs; mais c'est trop restreindre le sens du texte, que de traduire, comme on le fait d'ordinaire : Dieu a commis à chacun le soin de son prochain, ce qui n'est exact, d'ailleurs, que dans certaines limites.

13. — *Coram ipso*. Pensée que le chapitre précédent a développée, xx. 46-22, et sur laquelle l'auteur va encore revenir. Dieu ne s'est pas contenté de donner des préceptes, il en examine l'exécution pour récompenser ou punir sa créature.

14. — La loi donnée à Israël oblige tous les hommes sans exception, quant à sa partie naturelle. Aussi Dieu ne se désintéresse-t-il pas des nations étrangères au peuple juif, et à chacune d'elles, il donne un chef, ἡγεμόνων. Ce chef, שר, *sar*, pourrait être un homme, ce qui ferait opposition entre les royautes des nations et le gouvernement théocratique des Hébreux. Mais au temps de l'auteur, les Juifs avaient eu déjà bien des princes à la manière des nations, et Dieu depuis le schisme

avait semblé s'effacer de plus en plus dans la direction des affaires juives. Aussi, bon nombre de commentateurs pensent-ils qu'il ne s'agit pas ici des princes terrestres, mais de ce gouvernement invisible de la Providence, qui par ses anges prend soin des nations. La pensée du fils de Sirach se rapporterait alors à Deut., xxxii, 8 que les LXX traduisent : ἔστησεν ὁρία ἐθνῶν κατὰ ἀριθμὸν ἀγγέλων Θεοῦ. Au livre de Daniel, x, 21, il est parlé encore plus formellement de ces anges qui ont la garde des nations.

15. — *Pars*, le lot, particulier du Seigneur, le peuple qu'il régit non par ses anges, mais par lui-même. Deut., vii, 6; xxxii, 9. Compl. et d'autres textes insèrent ici : « Tout homme dans sa jeunesse est enclin au mal, Gen., vi, 5; ils n'ont pas pu changer leurs cœurs de pierre en cœurs de chair, Ez., xi, 19, xxxvi, 26; car dans le partage de toute la terre, il a donné un prince à chacune, mais il a choisi pour sa part Israël, que, comme un premier-né, il allaite de sa doctrine, en lui donnant part à la lumière de l'amour, et il ne l'abandonne pas ». Cette glose introduit l'idée de la déchéance primitive, puisque l'homme y apparaît enclin au mal. La dureté de cœur des hommes fait que Dieu les gouverne par des anges et non par lui-même; ils n'y perdent rien comme action directe de la Providence, mais c'est une marque de tendresse qu'il ne leur accorde pas, et qu'il réserve pour Israël.

17. — *Testamenta*. Les lois de Dieu, qui ne sont ni abrogées ni obscurcies par les prévarications de l'homme. Le grec a seulement :

par leur iniquité, et toutes les offenses sont connues de Dieu.

18. La miséricorde de l'homme est pour lui comme un sceau, et il conserve la bonne action de l'homme comme la prune de l'œil.

19. Ensuite il se lèvera, il fera retomber sur la tête de chacun ce qu'il mérite, et les fera retourner dans les profondeurs de la terre.

20. A ceux qui se repentent il ouvre le chemin de la justice, il affermit ceux dont la constance défaille, et leur ménage la vérité pour partage.

21. Convertis-toi au Seigneur, et quitte tes péchés.

22. Prie devant la face du Seigneur, et diminue tes offenses.

23. Reviens au Seigneur, détournes-toi de l'iniquité, et déteste énergiquement ce qui est détestable.

24. Reconnaiss la justice des jugements de Dieu, demeure ferme dans la condition où il t'a placé, et dans l'invocation du Très-Haut.

per iniquitatem illorum, et omnes iniquitates eorum in conspectu Dei.

18. Eleemosyna viri quasi signaculum cum ipso, et gratiam hominis quasi pupillam conservabit.

Infr. 29, 16.

19. Et postea resurget, et retribuet illis retributionem, unicuique in caput ipsorum, et convertet in interiores partes terræ.

Matth. 25, 35.

20. Pœnitentibus autem dedit viam justitiæ, et confirmavit deficientes sustinere, et destinavit illis sortem veritatis.

21. Convertere ad Dominum, et relinque peccata tua;

22. Precare ante faciem Domini, et minue offendicula.

23. Revertere ad Dominum, et avertere ab injustitia tua; et nimis odito execrationem;

24. Et cognosce justitias et judicia Dei, et sta in sorte propositionis, et orationis altissimi Dei.

« leurs iniquités ne lui sont point cachées ». Compl. et d'autres ajoutent : « Le Seigneur est bon, et il connaît sa créature; il ne les abandonne pas, il ne les délaisse pas, mais en a pitié ». Emprunt fait à Ps., cii, 44; Deut. xxxi, 6, 8.

18. — *Quasi signaculum*, ὡς σφραγίς. Le cachet, le sceau. *חֹתָם*, *chotam*, qui se portait parfois au doigt, et s'appelait alors *הַחֹתָם*, *chotemet*, *δακτύλιος*, était un objet très important chez les anciens, l'impression du cachet étant la marque authentique de la possession ou de l'autorité. Gen., xli, 42; III Reg., xxi, 8; Esth., iii, 10, 42; Apoc., v, 4, etc. Aussi compare-t-on à un cachet une chose à laquelle on tient beaucoup. Inf., xlix, 13; Cant., viii, 6; Apoc., ix, 4. Dieu conserve précieusement l'œuvre de miséricorde accomplie par l'homme, afin de la récompenser un jour. — *Gratia*. Le sens de cet hémistiche est exactement parallèle à celui du premier; la grâce, *χάρις*, est la bienveillance pour le prochain; elle est pour Dieu semblable à une autre chose précieuse, la pupille de l'œil. Prov., vii, 2; Deut., xxxii, 40; Ps., xvi, 8.

Compl. ajoute : « accordant la pénitence à ses fils et à ses filles ».

19. — *Postea*, après la vie de l'homme, au jugement. — *In caput ipsorum*, expression employée par Joël, iii, 4, 7, à propos du châtimement des méchants. La seconde partie du verset s'applique donc aux impies, ce qui est encore plus saillant en grec : « après cela il se lèvera, et il rendra à ceux-ci, et il paiera sur leur tête ce qui leur est dû », aux méchants. — *Interiores partes*, le shéol des réprouvés.

20. — *Viam justitiæ*, ἐπίνοδον, la voie du retour, non de l'enfer dont les portes sont irrévocablement fermées, mais de l'impiété à la pénitence et à la grâce.

22. — *Offendicula*, πρόσκομμα, la pierre d'achoppement, ce qui fait pécher, l'occasion du mal, l'offense elle-même. Grot. : « fac Deum posthac minus offendas ».

23. — Compl. ajoute encore : « car c'est lui qui conduira des ténèbres à la lumière du salut ».

24. — *In sorte propositionis*, où Dieu a placé, I Cor., vii, 20.

25. In partes vade sæculi sancti, cum vivis et dantibus confessionem Deo.

Psal. 6, 6; *Isai.* 38, 49.

26. Non demoreris in errore impiorum, ante mortem confitere. A mortuo quasi nihil, perit confessio.

27. Confiteberis vivens, vivus et sanus confiteberis, et laudabis Deum, et gloriaberis in miserationibus illius.

28. Quam magna misericordia Domini, et propitiatio illius convertentibus ad se!

29. Nec enim omnia possunt esse in hominibus quoniam non est immortalis filius hominis, et in vanitate malitiæ placuerunt.

30. Quid lucidius sole? et hic deficiet. Aut quid nequius quam quod excogitavit caro et sanguis? et hoc arguetur.

25. *Marche en compagnie du peuple saint*, avec ceux qui vivent et qui rendent gloire à Dieu.

26. *Ne persévère pas dans l'erreur des impies, avant ta mort glorifie Dieu.* La louange du mort est perdue, comme s'il n'était plus rien.

27. *Loue Dieu pendant que tu vis*, loue-le pendant que tu as la vie et la santé; *célèbre-le et glorifie-toi dans ses miséricordes.*

28. Qu'elle est grande la miséricorde du Seigneur, et sa compassion envers ceux qui se convertissent à lui!

29. Car tout ne peut pas se trouver dans les hommes, les enfants des hommes ne sont pas immortels, et ils se plaisent dans la frivolité du vice.

30. Quoi de plus brillant que le soleil? Et pourtant il s'éclipse. Et quoi de pire que les pensées de la chair et du sang? *Or cela sera puni.*

25. — *Sæculi sancti*, expression biblique où siècle est synonyme de monde, de peuple, *Sap.*, xiii, 9; *Rom.*, xii, 2, etc. Dans le grec, le verset est conçu tout différemment : « qui donc louera le Très-Haut dans l'Adès, à la place des vivants et des vivants qui lui décernent leurs hommages? » Cfr. *Sup.*, xiv, 47; *Bar.*, ii, 47. Ces vivants et ces vivants, c'est-à-dire ces nombreux vivants, sont ceux qui sur la terre servent fidèlement le Seigneur.

26. — *Ante mortem*. « Cum nobis inopinatus sit exitus terminalis, et vitæ nostræ dubia sint ex mortis ignorantia curricula, quomodo sibi quisque superesse ad confitendum tempus existimat, qui temporis sui tempus ignorat? » *Vict.* cartenn. episc. de Pœnit. xxviii, ap. Corn. — *Perit confessio*, toujours parce que dans l'autre vie le mérite n'est plus possible.

27. — *Vivus et sanus*. « Quam serum est tunc vivere incipere, cum desinendum est mori! » *Senec.*, de Brevit. vit.

28. — *Magna misericordia*. Le fils de Dieu s'est fait homme « ut misericors fieret ». *Héb.*, ii, 47, et il nous raconta la miséricorde du Père éternel dans la touchante histoire du prodigue; sur quoi s'écrie Tertulien : « Quis ille nobis intelligendus pater? Deus scilicet; tam pater nemo, tam pius

nemo. Is ergo te filium suum, etsi acceptum ab eo proderis, etsi nudus redieris, recipiet quia redisti, magisque de regressu tuo, quam de alterius sobrietate lætabitur ». De Pœnit., viii. Dieu, en effet, a pour les pécheurs une sorte de prédilection, inspirée par une compassion d'autant plus grande qu'elle a l'idée plus complète du mal et du malheur qui la suit.

29. — *Non enim*. La misère de notre nature est une des causes de la bonté de Dieu. *Ps.*, cii, 43. — *Non est immortalis*. Par suite de son péché, l'homme a été condamné à la mort, et la mort est le signe le plus éclatant de sa faiblesse. — *Malitiæ placuerunt*. C'est là l'effet de la concupiscence. *Gen.*, viii, 24.

30. — *Deficiet*, ἐκλείπει. — *Quid nequius*. *Gr.* : « Et le méchant songe à la chair et au sang », c'est-à-dire à tout ce qui vient de la nature corrompue. Sur cette expression, Cfr. *xiv*, 49; *Héb.*, ii, 44. Le soleil si brillant s'obscurcit : à plus forte raison, le méchant qui ne pense qu'à la chair et au sang, s'ensevelira-t-il dans les ténèbres de la corruption, *Job.* xv, 45, xxv, 5. L'addition de la Vulgate, *hoc arguetur*, a pour but de rappeler que l'homme est responsable du mal qu'il commet, parce qu'il doit et peut, avec l'aide de Dieu, résister à ses instincts dépravés.

31. Le soleil contemple la grandeur des hauteurs des cieus, et les hommes ne sont tous que terre et poussière.

31. Virtutem altitudinis cœli ipse conspicit; et omnes homines terra et cinis.

CHAPITRE XVIII

Merveilles de la puissance de Dieu, incompréhensibles à l'homme (xx. 4-6). — Faiblesse de l'homme (xx. 7, 8) Miséricorde de Dieu à son égard (xx. 9-14). — Il faut accompagner les bonnes actions de bonnes paroles (xx. 15-18). — Ce qu'il faut faire avant de juger, de parler, d'être malade, d'être jugé, de prier (xx. 19-24). — Prévoyance (x. 25). — Instabilité des choses humaines (x. 26). — Vigilance du sage (x. 27). — L'homme sensé trouve la sagesse, en profite et en fait profiter les autres (xx. 28, 29). — Il faut résister à ses passions (xx. 33, 34). — Il faut éviter les assemblées de débauches (xx. 32, 33).

1. Celui qui vit éternellement a tout créé sans exception. Dieu seul est irréprochable et demeure le roi invincible pour l'éternité.

2. Qui est capable de raconter ses œuvres?

3. Et qui pourra sonder ses grandeurs?

1. Qui vivit in æternum creavit omnia simul. Deus solus justificatur, et manet invictus rex in æternum.

Gen. 1, 1.

2. Quis sufficit enarrare opera illius?

3. Quis enim investigabit magnalia ejus?

31. — *Virtutem*, la force, l'armée du ciel, les astres. — *Terra et cinis*. L'antithèse est bien frappante, entre le soleil si grand et l'homme si petit. Aussi Dieu ne s'étonne-t-il pas de trouver des défaillances dans un être si faible : c'est pour cela qu'il est miséricordieux pour le pécheur qui se convertit.

CHAP. XVIII. — 4. — *Simul*. S. Augustin, suivi par plusieurs autres, Cajétan, in Gen., 1, etc., appuyait sur ce texte son idée de la création instantanée. Il ne faisait que suivre en ce point la doctrine de tous les théologiens de l'école d'Alexandrie, qui admettaient avec Philon que Dieu *ἐκ αὐτῆς πρώτης*. Phil., de Mund. Opif. Cette opinion, combattue déjà même avant S. Augustin, Cfr. Pétau, de Mund. Opif. 1, v, 4, n'a plus depuis longtemps de partisans sérieux. En tous cas, elle ne peut revendiquer ce texte en sa faveur. Il y est dit que Dieu a tout créé *κοινῇ*, en commun, ce qui peut signifier l'identité de cause aussi bien que l'identité de temps. C'est le premier sens qu'adoptent tous les exégètes. Le mot hébreu correspondant est *יחדו*, *iacheddau*, en commun, pareillement, sans exception, et il est employé dans le même sens qu'ici, Ps., xiv, 43, xliv, 3, 41, etc.

Ce sens est du reste le seul que comporte le contexte; l'auteur veut donner l'idée de la grandeur de Dieu, et dans ce but, il rappelle que le Seigneur est le créateur de tout ce qui existe, sans exception, de telle sorte qu'il n'y a pas un seul être qui ne tienne tout de lui. Mais que Dieu ait créé le monde en un instant ou en de longues périodes, c'est là une question absolument étrangère à la thèse de notre auteur, et dont on serait même assez surpris qu'il s'occupât. — *Justificabitur*, car personne ne peut avoir le moindre tort à lui reprocher. Compl. et quelques manuscrits ajoutent : « Le Seigneur est seul juste, et il n'y en a point d'autre que lui; il gouverne le monde par sa main étendue, et tout obéit à sa volonté; car il est le roi de tous par sa puissance, et il sépare en eux ce qui est saint de ce qui est profane ». Sur quoi Grotius fait cette remarque : « hoc postumum, ut judaicum, videtur displicuisse christianis ». Le x. 15 du chapitre précédent aurait dû leur déplaire bien davantage. Cette addition n'est qu'une glose étrangère au texte sacré.

2. — *Quis sufficit*. Gr. : « Il n'a donné à personne de raconter ses œuvres ».

4. — *Misericordias*. Toujours la miséri-

4. Virtutem autem magnitudinis ejus quis enuntiabit? aut quis adjiciet enarrare misericordiam ejus?

5. Non est minuere, neque adjicere, nec est invenire magnalia Dei.

6. Cum consummaverit homo, tunc incipiet; et cum quieverit, aporiabitur.

7. Quid est homo, et quæ est gratia illius? et quid est bonum, aut quid nequam illius?

8. Numerus dierum hominum ut multum centum anni; quasi gutta aquæ maris deputati sunt et sicut calculus arenæ, sic exigui anni in die ævi.

Ps. 89, 40.

9. Propter hoc patiens est Deus in illis, et effundit super eos misericordiam suam.

10. Vidit præsumptionem cordis eorum, quoniam mala est, et cognovit subversionem illorum, quoniam nequam est.

11. Ideo adimplevit propitiationem suam in illis, et ostendit eis viam æquitatis.

4. Qui exprimera la majesté de sa grandeur? Et qui entreprendra d'expliquer sa miséricorde?

5. On ne peut rien diminuer, ni rien ajouter, ni rien concevoir aux grandeurs de Dieu.

6. Quand l'homme a fini ses recherches, il n'est qu'au commencement, et quand il s'arrête, il est frappé de stupeur.

7. Qu'est-ce donc que l'homme, et quel est son mérite? qu'y a-t-il de bon, qu'y a-t-il de mal en lui?

8. Le nombre des jours de l'homme est au plus de cent ans; une goutte d'eau dans la mer. un grain de sable, telles paraissent ses courtes années en face de l'éternité

9. C'est pourquoi Dieu est patient à leur égard, et il répand sur eux sa miséricorde.

10. Il a vu que la présomption de leur cœur est mauvaise, et il sait que leur déchéance est affreuse.

11. C'est pourquoi il surabonde de compassion envers eux, et leur indique le chemin de la justice.

corde mise au nombre des œuvres de puissance du Seigneur. Sap., xi, 24.

5. — *Nec est invenire.* « Hic nec videri potest, visu clarior est; nec comprehendi potest, tactu purior est; nec æstimari, sensibus major est. infinitus, immensus, et soli sibi, tantus quantus est, notus; nobis vero ad intellectum pectus angustum est, et ideo sic eum digne æstimamus, dum inæstimabilem dicimus. Eloquar quemadmodum sentio: magnitudinem Dei, qui se putat nosse, minuit; qui non vult minuere, non novit ». Min. Fel. Octav. 17. Sur la grandeur incompréhensible de Dieu, voir les belles homélies de S. Jean Chrysostôme contre les Anoméens.

7. — *Gratia, χάρις*, son utilité. A quoi est-il bon?

8. — *Centum anni.* Ps. LXXXIX, 40. C'est un maximum que beaucoup sont loin d'atteindre. « Qu'est-ce que cent ans, qu'est-ce que mille ans, puisqu'un seul moment les efface?... Ce dernier moment qui effacera d'un seul trait toute notre vie, s'ira perdre lui-même avec tout le reste dans ce grand

gouffre du néant ». Boss., sur la Mort. Compl. ajoute un second hémistiche : « la mort κοίτης de chacun est inconnue pour tous ». — *Exigui.* Quelques manuscrits grecs lisent *χίμα*. — *In die ævi*, au jour de l'éternité, c'est-à-dire au jour où s'ouvre l'éternité pour l'homme, qui de ce point de vue, le seul véritable, peut alors juger le temps. « Si je jette la vue devant moi, quel espace infini où je ne suis pas; si je la retourne en arrière, quelle suite effroyable où je ne suis plus, et que j'occupe peu de place dans cet abîme immense du temps! Je ne suis rien; un si petit intervalle n'est pas capable de me distinguer du néant ». Boss., loc. cit.

9. — *Propter hoc.* L'auteur revient sur l'idée du chapitre précédent, xv. 28, 29.

10. — Gr. : « Il a vu et il connaît leur renversement, καταστροφήν, qui est mauvais ». Allusion non plus seulement à l'imperfection des créatures, mais encore à la catastrophe originelle.

11. — *Adimplebit.* « Ubi abundavit delicta, superabundavit gratia ». Rom., v, 20.

12. L'homme exerce sa miséricorde envers son prochain, mais la miséricorde de Dieu s'étend sur toute chair.

13. Et lui, *plein de tendresse*, il instruit et corrige, comme un pasteur fait son troupeau.

14. Il a pitié de celui qui reçoit ses leçons *miséricordieuses*, et qui s'empresse d'accomplir ses préceptes.

15. Mon fils, à tes bonnes actions ne mêle pas de reproches, et n'accompagne pas tout ce que tu donnes de l'affliction d'une parole *méchante*.

16. La rosée ne rafraîchit-elle pas l'ardeur de l'air? De même, la parole vaut mieux que le don.

17. Est-ce que la parole ne vaut pas mieux que le *meilleur* don? L'homme juste unit les deux ensemble.

18. L'insensé fait d'aigres reproches, et le don de l'indiscret dessèche les yeux.

19. *Avant de juger travaille à être juste*, et avant de parler, instruis-toi.

12. Miseratio hominis circa proximum suum; misericordia autem Dei super omnem carnem.

13. Qui misericordiam habet, docet, et erudit quasi pastor gregem suum.

14. Miseretur excipientis doctrinam miserationis, et qui festinat in judiciis ejus.

15. Fili, in bonis non des querebam, et in omni dato non des tristitiam verbi mali.

16. Nonne ardorem refrigerabit ros? sic et verbum melius quam datum.

17. Nonne ecce verbum super datum bonum? sed utraque cum homine justificato.

18. Stultus acriter improperebit; et datus indiscipline tabescere facit oculos.

19. Ante iudicium para justitiam tibi, et antequam loquaris discis.

12. — La miséricorde de l'homme est déjà une touchante et noble chose; mais quelle idée ne devons-nous pas avoir de l'infinie miséricorde de Dieu! « Mon Dieu, que vous devez être bon, puisqu'il y a des âmes qui sont si bonnes »! disait S. Vincent de Paul en parlant du saint évêque de Genève.

13. — *Qui misericordiam habet*. Ce verset se rapporte à Dieu; le lien avec le précédent est plus visible en grec : « reprenant, corrigeant, enseignant, ramenant comme un berger son troupeau ». Expression de la bonté divine, Is., XL, 41, que le bien-aimé Sauveur Jésus s'appropriera avec une prédilection marquée. Joan., X, 41.

14. — Ce verset termine l'importante instruction commencée, XVI, 24, et finissant par l'affirmation réitérée de la miséricorde divine.

15. — « Oblata non pretio, sed affectu placet; nec enim animus dantis datis, sed animo commendantur data ». Salv., 4 ad Eccles. cath.

16. — *Ardorem*, *ἄρσυνον*, le vent brûlant.

17. — *Justificato*, *καταξιωμένον*, bienfaisant. « Donum ipsum donantis vultus gestusque conduplicat ». S. Chrys., de Sacerd., III, ant.

fin. « Dans l'aumône on croit ordinairement que c'est assez de donner. On apporte plus de soins dans le présent, et il y a un certain art innocent de relever le prix de ce que l'on donne, par la manière et les circonstances de l'offrir. C'est en cette dernière façon que S. Paul assiste les pauvres... Il les considère comme des personnes auxquelles il fait la cour, si je puis parler de la sorte. C'est pourquoi il n'estime pas que ce soit assez que son présent les soulage, mais il souhaite que son service leur agrée. Rom., XV, 34 ». Boss., sur l'ém. dign. des Pauv., I P.

18. — *Indisciplinati*. Gr. : de l'envieux. « Plerique sunt qui beneficia asperitate verborum et supercilio in odium adducunt, eo sermone usi, ea superbia, ut impetrasse preniteat ». Senec., de Benef., II, 4. De pareils bienfaiteurs sont redoutés, « et dona ferentes ».

19. — *Disce*. « Non conjusvis est, o viri, de Deo disserere, non, inquam, conjusvis... Quoniam hoc muneri his duntaxat incumbit qui exactissime explorati sunt, ac contemplando longe processerunt, priusque etiam et corpus et animam a vitiorum sordibus purgarunt ».

20. Ante languorem adhibe medicinam, et ante iudicium interroga teipsum, et in conspectu Dei invenies propitiationem.

I Cor. 11, 28.

21. Ante languorem humilia te, et in tempore infirmitatis ostende conversationem tuam.

22. Non impediarius orare semper, et ne verearis usque ad mortem justificari; quoniam merces Dei manet in æternum.

Luc. 18, 1; I Thes. 5, 17.

23. Ante orationem præpara animam tuam; et noli esse quasi homo qui tentat Deum.

24. Memento iræ in die consummationis. et tempus retributionis in conversatione faciei.

Supr. 7, 48.

25. Memento paupertatis in tem-

20. Avant la maladie prends les remèdes, avant le jugement examine-toi toi-même, et tu trouveras grâce devant Dieu.

21. Avant la défaillance humilie-toi, et au temps du mal montre quelle est ta conduite.

22. Ne manque pas de prier tous les jours, et ne te lasses pas de vivre dans la justice jusqu'à la mort, car Dieu te prépare une récompense éternelle.

23. Avant de prier prépare ton âme, et ne sois pas comme un homme qui tente Dieu.

24. Songe à la colère du dernier jour, et au temps où Dieu châtiara en détournant sa face.

25. Au temps de l'abondance pense

S. Greg. Naz., cont., Eunom. 1, 3. Plût à Dieu que cet avis fût entendu de tous ceux qui ont à traiter les grands intérêts spirituels et même temporels de leurs semblables!

20. — *Ante languorem.* Il faut évidemment mieux prévenir le mal que d'avoir à le guérir. « Principiis obsta », précepte important surtout au sujet des maladies de l'âme, « quia tunc facilius hostis vincitur, si ostium mentis nullatenus intrare sinitur, sed extra limen, statim ut pulsaverit, illi obviatur ». De Imit. Christ., 1. XIII, 5. — *Ante iudicium*, avant notre propre jugement, I Cor. xi, 31, comme l'indique la suite du verset.

21. — *Humilia te.* Ce verset doit être entendu des maladies de l'âme; du reste, la vie humble, calme et tranquille, est une condition de santé pour le corps aussi bien que pour l'âme. L'humilité est une excellente sauvegarde contre le mal. « Ut autem discas, quantum bonum sit non altum sapere, duos finge currus, junge iustitiam cum arrogantia et peccatum cum humilitate, videbisque peccati currum iustitiæ currum præcedere... Humilitas præcellentia sua peccatorum gravitatem vincit ». S. Chrys., Hom., v, de Incomprehens. cont. anom. 6. — *Et in tempore.* Pour traduire exactement le grec il faudrait : « in tempore peccatorum ostende conversionem tuam ». Le temps des péchés est celui où l'on est exposé à en commettre, et celui où l'on a succombé aux tentations.

22. — *Orare semper.* Luc, XVIII, 1. Gr. : « d'accomplir le vœu à temps ». Ecclé., v, 3.

— *Ne verearis.* Gr. : « n'attends pas jusqu'à la mort pour te justifier », l'acquitter. Dans la traduction latine, il faut entendre tout le verset de la prière et de la sanctification personnelle.

23. — La Vulgate poursuit le sens adopté par elle au verset précédent. La meilleure préparation à la prière, c'est d'abord l'esprit de prière, c'est-à-dire une vie de recueillement et de méditation des vérités surnaturelles. C'était la méthode que suivait S. Augustin : « Meditatio parit scientiam, scientia devotionem, devotio vero perficit orationem ». De Spir. et Anim. LXX. Pour bien prier, il faut ensuite en demander la grâce, de sorte que la préparation la plus prochaine à la prière est la prière elle-même. L'Eglise nous insinue constamment ce moyen :

Jesu, rex clementissime,
Tu nostra corda posside,
Ut tibi laudes debitas
Solvamus omni tempore.

Hymn. Apost. ad Laud. t. p. (anc. tex.)

Sur la préparation à la prière et sur la prière elle-même, voir ce qu'on peut lire de plus pieux et de plus substantiel dans l'excellent livre du S. Office, par un Directeur de Sémin., Tit. II et III, Dans le grec : « avant de faire des vœux, prépare-toi, et ne sois pas comme un homme qui tente le Seigneur ». Remarquons toutefois que εὐχῶσθε est susceptible des deux sens : prier et faire des vœux. Tenter Dieu, c'est supposer qu'il exaucera une prière mal faite ou un vœu inconsidéré.

à la pauvreté, et aux besoins de l'indigence au jour des richesses.

26. Du matin au soir le temps peut changer, et aux yeux du Seigneur tout passe vite.

27. L'homme sage est toujours sur ses gardes, et aux jours de péché il s'abstient de l'indolence.

28. Tout homme sensé reconnaît la sagesse, et rend hommage à celui qui l'a trouvée.

29. Ceux qui sont sages en paroles le sont aussi *en action*, ils comprennent la vérité et la justice et font pleuvoir les maximes et les sentences.

30. Ne te laisse pas aller à tes passions, et détourne-toi de ta propre volonté.

31. Si tu veux contenter les désirs de ton âme, elle fera de toi la risée de tes ennemis.

32. Ne mets pas ton plaisir dans

pore abundantiae, et necessitatum paupertatis in die divitiarum.

Supr. 11, 27.

26. A mane usque ad vesperam immutabitur tempus, et hæc omnia citata in oculis Dei.

27. Homo sapiens in omnibus metuet, et in diebus delictorum attendet ab inertia.

28. Omnis astutus agnoscit sapientiam, et inveniendi eam dabit confessionem.

29. Sensati in verbis et ipsi sapienter egerunt; et intellexerunt veritatem et justitiam, et impluerunt proverbialia et iudicia.

30. Post concupiscentias tuas non eas, et a voluntate tua avertere.

Rom. 6, 12, 13 et 13, 14.

31. Si præstes animæ tuæ concupiscentias ejus, faciet te in gaudium inimicis tuis.

32. Ne oblecteris in turbis nec in

26. — A mane.

Quem dies vidit veniens superbum,
Hunc dies vidit fugiens jacentem,
Nemo confidat nimium secundis,
Nemo desperet meliora lapsis.

Senec., Thyest 614.

« Quod si idcirco te fortunatum esse non existimas, quoniam quæ tunc læta videbantur abierunt, non est quod te miserum putes, quoniam quæ nunc creduntur mœsta, prætereunt.

Rara si constat sua forma mundo,
Si tantas variat vices,
Crede fortunæ hominum caducis,
Bonis crede fugacibus.

Boéc., Cons. phil. Pros. et Met. in.

28. — *Metuet*. Conséquence de l'instabilité des choses humaines. — *In diebus delictorum*. Même expression qu'au verset 24, devant s'entendre ici des temps mauvais où le mal se commet. — *Inertia*. Gr. : ἀνρημείας, l'incurie coupable, le péché commis par insouciance. L'apathie des gens de bien n'est-elle pas fréquemment la cause du triomphe des méchants, et le silence en face du mal ne devient-il pas souvent une vraie complicité ! Compl. ajoute : et l'insensé ne gardera pas le temps.

29. — *Et impluerunt*. Gr. : « Et ils font pleuvoir des sentences exactes ». Compl. ajoute encore : « Il vaut mieux avoir confiance dans le maître seul, plutôt qu'un cœur mort s'attache à un mort ». Addition peu claire, voulant dire probablement qu'il faut placer sa confiance en Dieu, et non dans les hommes destinés à mourir, et incapables de nous venir en aide. Ces deux versets 28 et 29 paraissent être l'annonce d'une série de proverbes que l'auteur appelle exacts, c'est-à-dire brefs et précis, παροιμίας ἀκριβεῖς. En grec, le verset suivant est précédé d'un titre qui commande toute une collection : ἐνχρηστία ψυχῆς, empire sur l'âme, ou gouvernement de soi-même.

30. — *A voluntate*. Gr. : « de tes convoitises ». C'est à l'âme de dominer et de diriger les passions. « Difiez-vous de vos désirs, ne les suivez pas, dit l'Écriture. C'est comme si elle vous disait : précédez-les, raisonnez-les, dirigez-les; qu'ils ne soient pas en vous comme un cheval emporté, qui entraîne à la fois et le char et le conducteur. En somme, que rien d'humain ne dégénère chez vous en passion ». Mgr Gay, Vie et Vert. chrét. V. 1, p. 445.

32. — Gr. : « Ne te plais pas dans l'abondance de la bonne chère, et ne t'engage pas dans ses festins ». Prov., xxiii, 20, 21.

modicis : assidua enim est commissio illorum.

33. Ne fueris mediocris in contentione ex fœnore, et est tibi nihil in sacco; eris enim invidus vitæ tuæ.

les assemblées même les plus modestes, car on y commet le mal constamment.

33. Ne t'appauvris pas en empruntant pour rivaliser, tandis que tu n'as rien dans la bourse, *ce serait* en vouloir à ta propre vie.

CHAPITRE XIX

IVrognerie et impureté (xx. 4-3). — Discretion qu'il faut apporter dans ses paroles (xx. 4-8). Indiscrétion de l'insensé (xx. 9-12). — Correction fraternelle réglée par la justice, la charité et le bon sens (xx. 13-17). — La vraie et la fausse sagesse : être sage, c'est avant tout craindre Dieu (xx. 18-22). — Hypocrisie du méchant : signes extérieurs servant à connaître le caractère d'un homme (xx. 23-28).

1. Operarius ebriosus, non locupletabitur; et qui spernit modica, paulatim decidet.

2. Vinum et mulieres apostatare faciunt sapientes, et arguent sensatos :

Gen. 49, 33; III Reg. 41, 4.

3. Et qui se jungit fornicariis, erit nequam; putredo et vermes hæreditabunt illum, et extolletur in

1. L'ouvrier sujet à l'ivrognerie ne s'enrichira pas, et celui qui néglige les petites choses finira par tomber.

2. Le vin et les femmes égarent les sages, *et rendent coupables les prudents.*

3. Celui qui s'attache aux courtisanes sera un pervers; la pourriture et les vers s'empareront de lui, *il*

33. — *In contentione, σύμβολοις πῶν*, en payant son écot au moyen d'emprunts. — *Invidus*. Il faudra, en effet, se priver aux dépens de sa santé pour payer ses dettes.

CHAP. XIX. — 1. — *Ebriosus*. Prov., xxi, 17, xxiii, 21, 29-35.

Qui de friand vin est amy
De soi-même est gref ennemy,

dit un vieux proverbe du xvi^e siècle. — *Qui spernit modica*. Les petites dépenses ruinent quand elles se multiplient, les petits excès deviennent mortels par leur fréquence, les petits obstacles font tomber quand ils s'accumulent. Au spirituel, les petites fautes, acceptées et répétées de propos délibéré; finissent par conduire à la chute définitive. « Qui enim peccata minima flere ac devitare negligit, a statu iustitiæ non quidem repente, sed partibus totus cadit... Minor (culpa) dum quasi nulla creditur, eo pejus, quo et securius in usu retinetur. Unde fit plerumque, ut mens assueta malis levibus, nec gravia per-

horrescat, atque ad quamdam auctoritatem nequitiae per culpas nutrita perveniat, et tanto in majoribus contemnat pertimescere, quanto in minimis didicit non timendo peccare ». S. Greg., Past., iii, 33. « Mépriser les petits devoirs, c'est-à-dire les violer de propos délibéré, en faire un plan et un état de conduite... dans ce sens qui convient à toutes les âmes tièdes et infidèles, c'est une voie qui aboutit toujours au crime ». Massillon, qui développe ce sujet dans toute sa seconde partie du sermon sur les Faut. lég., G. C.

2. — *Vinum et mulieres*. Sur ce double péril, voir l'exhortation de la mère de La-muel, Prov., xxxi, 1-9; Os., iv, 14, et III Esdras apocr., iii et iv. « Femme et vin ont leur venin », dit l'adage.

3. — *Nequam*. Gr. : « un audacieux », un effronté. — *Putredo, σήψις, ὀδ, sas*, les teignes. Le latin suit l'alexandrin : σήψις. Cette pourriture n'est pas seulement celle du tombeau à laquelle le juste lui-même est sujet : c'est la corruption de l'âme, et aussi le châtement

apparaîtra comme un exemple fameux, et son âme sera retranchée du monde.

4. Celui qui croit trop vite est un cœur léger *qui aura peu de valeur*, et celui qui pêche contre son âme deviendra à charge.

5. Celui qui se plaît dans l'injustice sera déshonoré; *celui qui hait la correction abrègera sa vie*, et celui qui n'aime point beaucoup parler détruit la malice.

6. *Celui qui pêche contre son âme aura à s'en repentir, et celui qui se complait dans le mal sera déshonoré.*

7. Ne répète pas une parole *méchante et dure*, et tu n'en souffriras point.

8. Ne dévoile pas *tes pensées* à l'ami et à l'ennemi, et si tu as une faute, ne la publie pas.

9. Car on t'écouterà, on t'observera, *et sous prétexte d'excuser la faute*, on sera haineux contre toi et on ne cessera d'être à tes côtés.

10. As-tu entendu une parole

exemplum majus, et tolletur de numero anima ejus.

4. Qui credit cito, levis corde est, et minorabitur; et qui delinquit in animam suam, insuper habebitur.

Jos. 9, 15 et 22, 11.

5. Qui gaudet iniquitate, denotabitur; et qui odit correptionem, minuetur vita; et qui odit loquacitatem, extinguit malitiam.

6. Qui peccat in animam suam, pœnitebit; et qui jucundatur in malitia, denotabitur.

7. Ne iteres verbum nequam et durum, et non minoraberis.

8. Amico et inimico noli narrare sensum tuum; et si est tibi delictum, noli denudare;

9. Audiet enim te, et custodiet te, et quasi defendens peccatum odiet te, et sic aderit tibi semper.

10. Audisti verbum adversus

prématuré qui frappe fréquemment l'impudique jusque dans son corps. C'est ce dernier sens que confirme la réflexion suivante empruntée à quelques manuscrits et reproduite par Clém. alex. — *Tolletur*. Gr. : et l'âme méchante sera enlevée.

4. — *Qui credit cito*, maxime très vraie, car « omnis homo mendax ». Même dans la vérité religieuse, la foi doit être fondée sur les motifs de crédibilité proposés à la raison, examinés et acceptés par elle. Cfr. Conc. Vatic. de Fid. iv. — *Insuper habebitur*, πλημμελῆσαι, sortira des bornes, commettra une faute.

5. — *Iniquitate*. Gr. : « dans son cœur ». Quelques manuscrits suivis par Clém. Alex., Pédag. II, 10, ajoutent : « et celui qui résiste (ἀντορθαλμῶν) aux plaisirs couronne sa vie ». — *Extinguit*, ἠαπτονοῦται κακία, « est diminué en malice », en montre ou en souffre peu. Beaucoup de variantes et de transpositions de mots dans ce verset, mais sans grande importance.

7. — Prov., XVII, 9. — *Non minoraberis*. Gr. : « et rien pour toi ne sera amoindri », tu n'auras à souffrir aucun dommage.

8. — *Amico et inimico* « indifferenter », Boss. : au premier venu; car souvent il y a profit à verser un secret dans le sein d'un

ami. — *Sensum tuum* n'est pas dans le grec; Compl. : la vie des autres. — *Et si*. Gr. : « et à moins que tu n'aies une faute, ne découvre pas », ce qui doit signifier : à moins qu'il y ait faute à te taire, ne découvre pas. Dans la Vulgate, cette seconde pensée est un *a fortiori* sur la première : ne dis pas tes pensées au premier venu, surtout si tu as quelque tort à te reprocher. Cette réserve est dictée par la prudence, comme le prouvera le verset suivant. Observons toutefois que le sage ne conseille pas de cacher ses fautes, mais seulement d'en réserver l'aveu pour qui de droit. Supr. iv, 31.

9. — *Custodiet*, pour surprendre, non pour protéger. — *Defendens*. Mot qui révèle et caractérise toute la tactique de l'hypocrite; sous prétexte d'excuser la faute, il la fait connaître.

10. — *Proximum tuum* n'est pas dans le grec, mais la parole qui tient tant à s'échapper du cœur est presque toujours une médisance ou une calomnie. — *Commoriatur*. C'est bien difficile, car

κατὶ τῷ ἀνθρώπῳ σιγᾶν χαλεπώτατον ἀχθός.
Teogn. 295.

— *Disrumpet*. Figure empruntée à Job,

proximum tuum? commoriatur in te, fidens quoniam non te disrumpet.

11. A facie verbi parturit fatuus, tanquam gemitus partus infantis.

12. Sagitta infixæ femori carnis, sic verbum in corde stulti.

13. Corripe amicum, ne forte non intellexerit, et dicat : Non feci ; aut si fecerit, ne iterum addat facere.

Levit. 19, 17; Matth. 18, 15; Luc. 17, 3.

14. Corripe proximum, ne forte non dixerit ; et si dixerit, ne forte iteret.

15. Corripe amicum ; sæpe enim fit commissio.

16. Et non omni verbo credas ; est qui labitur lingua, sed non ex animo ;

17. Quis est enim qui non deliquerit in lingua sua ? Corripe proximum antequam commineris.

Jac. 3, 8.

18. Et da locum timori Altissimi ; quia omnis sapientia timor Dei, et in illa timere Deum, et in omni sapientia dispositio legis.

contre ton prochain ? Qu'elle meure en toi, et crois bien que tu n'en romperas pas.

11. Pour une parole l'insensé est à la torture, comme celle qui gémit pour mettre au jour un enfant.

12. La parole est au cœur de l'insensé comme une flèche plantée dans la chair de la cuisse.

13. Reprends ton ami, de peur qu'il n'ait pas compris et dise : je n'ai rien fait ; ou s'il l'a fait, pour qu'il ne recommence pas.

14. Reprends ton prochain, qui peut-être n'a rien dit, mais pour que s'il a parlé, il ne recommence pas.

15. Avertis ton ami, car la calomnie est fréquente.

16. Ne crois pas tout ce qu'on dit. Tel pèche *par la langue*, qui n'y met point de mauvaise intention.

17. Quel est en effet celui qui ne pèche point par la langue ? Reprends ton prochain avant d'en venir aux menaces.

18. Et laisse agir la crainte du Très-Haut, car toute sagesse consiste dans la crainte de Dieu ; *en elle est la crainte du Seigneur*, et en toute sagesse est l'accomplissement de la loi.

xxxii, 48, 49, et faisant allusion au vin nouveau qui travaille et fait crever les outres. Matth., ix, 17.

44. — *Parturit*. Gr. : « il souffre comme celle qui est en travail d'enfant ». Le sot n'a de délivrance que quand il a mis au jour son secret.

42. — Autre figure des plus pittoresques, pour faire comprendre l'impatience de l'indiscret.

43. — Gr. : « reprends ton ami, peut-être il n'a point fait, μήποτε οὐκ ἐποίησεν, et s'il a fait quelque chose, de peur qu'il ne continue ».

44. — Dans le grec, même construction qu'au verset précédent, seulement *dire* est substitué à *faire*.

45. — *Commissio*, διαβολή, calomnie. L'ami averti pourra alors se tenir sur ses gardes, et ne fournira aucun prétexte à la malice de ses ennemis. Reprendre, en ce cas, est donc simplement avertir.

46. — *Non omni verbo*. Il faut apporter quelque discernement dans ses avertissements ; il est tel bruit sans fondement, sans consistance et sans danger, dont la connaissance ne pourrait qu'affliger inutilement l'ami. — *Non ex animo*, circonstance atténuante dont il faut tenir compte pour ne pas confondre le sot avec le méchant.

47. — *Antequam commineris*. C'est le précepte du Seigneur. Matth., xviii, 46. — *Timori, φόβῳ*. Lévit., xix, 47. Donner lieu à la crainte, à la loi, c'est les laisser produire leur effet sur soi-même et sur celui qu'on veut reprendre.

48. — *Dispositio*, ποίησις. La version de Complut lit avant ce verset : « la crainte du Seigneur est le commencement de sa faveur, et c'est la sagesse qui ménage son amour ; la connaissance des commandements du Seigneur est l'instruction de la vie, et ceux qui font ce qui lui plaît, cueillent les fruits de l'arbre de l'immortalité ». Elle ajoute en-

19. La sagesse n'est point l'habileté pour le mal, et la pensée des pécheurs n'est pas la prudence.

20. Il y a une malice qui n'a rien que d'exécration, et il y a une folie qui n'est qu'un manque de sagesse.

21. Mieux vaut celui qui est dépourvu de sagesse *et manque de sens* tout en craignant Dieu, que celui qui a grande intelligence et transgresse la loi (du Très-Haut).

22. Il y a une adresse sûre d'elle-même, mais inique.

23. Et il y a tel qui profère une parole non moins sûre en disant la vérité. Tel s'humilie malicieusement, tandis que son cœur est plein de fraude.

24. *Et tel s'abaisse à l'excès dans une profonde humiliation* : tel abaisse son visage et fait semblant de ne point voir ce qui est ignoré.

25. Et s'il est trop faible pour pouvoir pécher, quand il trouvera l'occasion *de mal faire*, il fera mal.

26. C'est au visage qu'on connaît l'homme, et aux traits de la figure qu'on discerne le sage.

19. Et non est sapientia nequitiae disciplina; et non est cogitatus peccatorum prudentia.

20. Est nequitia, et in ipsa ex-cratio; et est insipiens qui minuitur sapientia.

21. Melior est homo qui minuitur sapientia, et deficiens sensu in timore, quam qui abundat sensu, et transgreditur legem Altissimi.

22. Est solertia certa, et ipsa iniqua.

23. Et est qui emittit verbum certum enarrans veritatem. Est qui nequiter humiliat se, et interiora ejus plena sunt dolo;

24. Et est qui se nimium submittit a multa humilitate; et est qui inclinat faciem suam. et fingit se non videre quod ignoratum est;

25. Et si ab imbecillitate virium vetetur peccare, si invenerit tempus malefaciendi, malefaciet.

26. Ex visu cognoscitur vir, et ab occurso faciei cognoscitur sensatus.

suite: ... dans toute sagesse est l'accomplissement de la loi, « et la connaissance de sa toute-puissance; le serviteur qui dit à son maître : je ne ferai pas ce qui te plaît, si ensuite il agit ainsi, il irrite celui qui le nourrit ».

20. — *Nequitia*. Ce verset veut dire que quand on est méchant, on ne mérite que l'exécration, on n'a aucune valeur, tandis que quand on est sot, on manque de sagesse, il est vrai, mais on peut avoir de l'honnêteté et bien d'autres mérites. Par conséquent, un homme simple rend plus de gloire à Dieu en le servant fidèlement, et a une plus grande valeur morale, qu'un homme de génie qui méprise ou ignore son Créateur.

22. — *Certa*, ἀκριβής.

23. — *Et est*. Gr. mot à mot : « et est pervertens gratiam proferendi judicium », phrase assez peu claire, semblant signifier que plusieurs abusent de la faveur pour obtenir une sentence qui leur soit avantageuse, et par une influence et des démarches perverses, font incliner la justice dans le sens de leur mauvaise cause.

24. — *Qui inclinat*. Gr. : « il est tel méchant qui marche en se plongeant dans le noir », dans les ombres de la dissimulation, ou dans un sombre chagrin qui n'est qu'une feinte. Matth., vi, 16. — *Plena dolo*, comme les sépulcres blanchis dont parle Notre-Seigneur. « Viri callidi et dolosi proprium esse solet, tunc prætendere humilitatem, cum aliquid obtinere voluerit ». S. Bern. de Consid. iv, 4. — *Ignoratum*, ce qui est caché et doit rester caché, la faute du prochain. Gr. : « il baisse la tête, il est sourd d'un côté », ou selon une autre version, « il fait le sourd, et quand il ne sera pas reconnu, il te devancera », il te prévient par ses malices.

26. — *Ex visu*. Cette règle est juste dans la généralité des cas. « Vultus quidem cogitationis arbiter, et tacitus cordis interpres; facies index plerumque est conscientiae, et tacitus sermo mentis ». S. Ambr., de Elia, x. Sénèque avait déjà remarqué que « argumentum morum ex minimis quoque licet capere. Impudicum et incessus ostendit, improbum risus ». Ep. 1, 52.

27. Amictus corporis, et risus dentium, et ingressus hominis enuntiant de illo.

28. Est correptio mendax in ira contumeliosi; et est iudicium quod non probatur esse bonum; et est tacens, et ipse est prudens.

27. Le vêtement du corps, le sourire de la bouche et la démarche révèlent ce qu'est un homme.

28. *La réprimande que fait l'insolent dans sa colère est menteuse* : il y a un reproche dont on ne peut prouver la justesse, et tel se tait qui montre par là sa prudence.

CHAPITRE XX

Manière de faire et de recevoir des reproches (xx. 4, 4). — Violence dans les jugements (xx. 2, 3). — De l'usage de la parole et du silence (xx. 5-8, 13, 29, 30). — Apparences trompeuses (xx. 9-12). — Les présents de l'envieux (xx. 14-16). — Conduite de l'insensé et ses conséquences (xx. 17-22). — Différents péchés et leurs suites : mauvais désirs, respect humain, mensonge (xx. 23-28). — Présents corrompteurs (x. 31). — Sagesse cachée et inutile (xx. 32, 33).

1. Quam bonum est arguere, quam irasci, et confitentem in oratione non prohibere?

2. Concupiscentia spadonis devirginabit juvenculam;

Infr. 30, 21.

3. Sic qui facit per vim iudicium iniquum.

4. Facite bonum est correptum manifestare penitentiam! sic enim effugies voluntarium peccatum.

5. Est tacens qui invenitur sa-

1. Comme il vaut mieux reprendre que se fâcher, et ne pas empêcher de parler celui qui fait des aveux!

2. La passion de l'eunuque fait violence à la jeune fille;

3. Telle est celui qui juge *injustement* par emportement.

4. (Qu'il est bon quand on est repris de témoigner du repentir! c'est ainsi qu'on échappe au péché volontaire).

5. Tel en se taisant se montre

27. — *Ingressus*. « Habitus enim mentis in corporis statu cernitur... Itaque vox quædam est animi corporis motus... Est gressus probabilis, in quo sit species auctoritatis gravitatisque pondus, tranquillitatis vestigium; ita tamen si studium desit atque affectatio, sed motus sit purus ac simplex ». S. Ambr., de Offic., I, XVIII, 71, 75.

28. — *Est correptio*. Gr. : « il y a un reproche qui n'est point opportun ». — *Est tacens*. Prov., XVII, 28. « Silentium quoque ipsum, in quo est reliquarum virtutum otium, maximus actus verecundiæ est ». S. Ambr., loc. cit. 68.

CHAP. XX. — 4. — Gr. : « Comme il est plus beau de réprimander que de s'irriter, et

celui qui avoue sera délivré du dommage! »

2. — *Devirginabit*. L'eunuque est préposé à la garde des vierges; s'il leur fait violence, il manque au plus grave de ses devoirs. Or, faire intervenir la force et la colère dans le jugement est un abus criant : des deux côtés, la puissance se tourne brutalement contre ce qu'elle devrait défendre. « Qui impotenti ardore aggreditur virginem, quantum in ipso est, violat; ita qui per iniqua judicia legi vim infert, ejus castitatem, quantum in ipso est, commaculat ». Boss. Cette sentence, isolée dans le contexte, pourrait bien avoir été importée d'ailleurs.

4. — *Correptum*. Prov., XIX, 25.

5. — *Est tacens*. XIX, 28; Prov., XV, 23.

sage, et tel est odieux à cause de son intempérance de langage.

6. Tel se tait parce qu'il ne sait pas quoi dire, et tel se tait jusqu'au moment qu'il sait *propice*.

7. Le sage se tait jusqu'à un certain moment, mais l'homme léger et l'inconsidéré n'observent aucun temps.

8. Celui qui multiplie les paroles blessera son âme, et celui qui se donne une licence déréglée sera détesté.

9. Il y a pour le *libertin* un progrès dans le mal, et ce qu'il trouve tourne à sa ruine.

10. Il est tel don qui est sans utilité, et tel don qui est rendu au double.

11. Il est telle gloire qui amoindrit, et telle humiliation qui fait lever la tête.

12. Tel achète beaucoup de choses à vil prix, qui les paiera sept fois leur valeur.

13. Le sage se rend aimable par ses discours, mais les charmes des insensés seront en pure perte.

14. Le don de l'insensé ne vous

piens; et est odibilis qui procax est ad loquendum.

6. Est tacens non habens sensum loquelæ; et est tacens sciens tempus aptum.

7. Homo sapiens tacebit usque ad tempus; lascivus autem et imprudens non servabunt tempus.

8. Qui multis utitur verbis, lædet animam suam; et qui potestatem sibi sumit injuste odietur.

9. Est processio in malis viro indisciplinato, et est inventio in detrimentum.

10. Est datum quod non est utile; et est datum cujus retributio duplex.

11. Est propter gloriam minoratio; et est qui ab humilitate levabit caput.

12. Est qui multa redimat modico pretio, et restituens ea in septuplum.

13. Sapiens in verbis seipsum amabilem facit; gratiæ autem fatuorum effundentur.

14. Datus insipientis non erit uti-

« Quam plures vidi loquendo in peccatum incidisse, vix quemquam tacendo; ideoque tacere nosse quam loqui difficilior est... Sapiens est ergo qui novit tacere ». S. Ambr., de Offic., 1, 11, 5. Le silence pourtant n'est pas toujours un indice de sagesse, comme remarque le verset suivant, car il y a temps pour parler et temps pour se taire. Ecclé., 11, 7.

7. — *Usque ad tempus*. « Discrete quippe vicissitudinum pensanda sunt tempora, ne aut cum restringi lingua debet, per verba inutiliter defluat; aut cum loqui utiliter potest, semetipsam pigre restringat ». S. Greg. Past., III, 44.

8. — *Multis*. Prov., x, 49. — *Lædet*. Gr. : « sera détesté ». — *Potestatem* : celui qui se donne autorité pour parler inconsidérément.

9. — Gr. : « Il y a du succès dans les maux pour un homme, et il y a un gain pour la perte ». Autrement dit : il ne faut pas s'en tenir aux apparences; tel désastre a ses avantages, à quelque chose malheur est bon, tandis que tel gain peut devenir une cause de

ruine. L'addition de la Vulgate, *indisciplinato*, donne à la maxime un sens moral différent.

40. — *Datum*, reçu dans le premier membre du verset, donné dans le second. Prov., xxviii, 27. Selon d'autres, le don inutile est celui qu'on fait mal à propos. Cfr. xii, 4 et suiv.

44. — Math., xxiii, 42.

42. — *Redimat*, Gr. : « achète ». — *Restituens*. Gr. : « payant ». Très souvent, le bon marché est un mauvais calcul, les choses valent encore beaucoup moins qu'elles ne coûtent, et l'on est entraîné ensuite à des frais sept fois, c'est-à-dire beaucoup plus grands. Application morale très frappante au bonheur de ce monde qu'on croit acquérir à bon compte, et qui coûte le repos, la santé, trop souvent l'éternité.

43. — *Gratiæ*. Chez l'insensé, peuvent-elles être autre chose que de pures apparences? « C'est un homme qui est de mise un quart d'heure de suite, qui le moment d'après baisse, dégénère, perd le peu de lustre qu'un peu de mémoire lui donnait et montre la corde ». La Bruyère, du Mer. person.

lis tibi; oculi enim illius septempli-
ces sunt.

15. Exigua dabit, et multa impro-
perabit; et apertio oris illius inflam-
matio est.

16. Hodie fœneratur quis, et cras
expetit; odibilis est homo hujus-
modi.

17. Fatuo non erit amicus, et non
erit gratia bonis illius;

18. Qui enim edunt panem illius,
falsæ linguæ sunt. Quoties, et quanti
iridebunt eum?

19. Neque enim quod habendum
erat, directo sensu distribuit; simi-
liter et quod non erat habendum.

20. Lapsus falsæ linguæ, quasi
qui in pavimento cadens; sic casus
malorum festinanter veniet.

21. Homo acharis quasi fabula
vana, in ore indisciplinatorum as-
sidua erit.

22. Ex ore fatui reprobabitur pa-
rabola; non enim dicit illam in tem-
pore suo.

servira de rien, car ses yeux sont
au nombre de sept.

15. Il donnera peu et reprochera
beaucoup, et il ouvrira la bouche
pour répandre l'incendie.

16. Aujourd'hui on prête, et de-
main on redemande : c'est là se
rendre odieux.

17. Le sot n'aura point d'ami, et
on ne lui saura pas gré de ses bien-
faits.

18. Car ceux qui mangent son
pain ont des langues trompeuses.
Que d'hommes se riront de lui, et
que de fois!

19. (Car il ne sait distribuer avec
discernement ni ce qu'il doit garder,
ni même ce qu'il ne doit pas garder).

20. La faute d'une langue *trom-
peuse* est comme une chute sur le
pavé; c'est avec la même rapidité
que viendra la ruine des méchants.

21. Un homme désagréable et un
conte frivole, voilà qui est insépa-
rable dans les discours des gens
mal élevés.

22. On n'accepte pas la maxime
des lèvres du sot, car il ne la dit pas
au bon moment.

44. — *Oculi*. Gr. : « car ses yeux, au lieu
d'un seul, sont nombreux », indice de cupi-
dité.

45. — *Apertio*. Gr. : « il ouvrira la bouche
comme un crieur public »; on l'entendra
« tuba canere » comme plus tard les Phari-
siens. Matt., vi, 2.

46. — *Quis*, toujours le même que précédé-
ment; il ne donne que pour avoir :

Munera magna quidem mittit, sed mittit in hamo;
Et piscatorem piscis amare potest!

47. — Gr. : « Le sot dit : je n'ai point
d'ami... ceux qui mangent mon pain sont
trompeurs par la langue ». En effet, le mé-
chant abuse toujours du sot; quand à l'homme
de bien, quel commerce peut-il entretenir
avec lui?

49. — Gr. : « Car il n'a pas reçu εὐχρη-
σάμενος l'avoir dans une science juste, et ne pas avoir
lui est pareillement indifférent », c'est-à-dire
il ne sait pas apprécier ce qu'il a à sa juste
valeur, de sorte que pour lui autant vaudrait

ne rien avoir. Dans le latin, l'insensé non
content de mal apprécier, distribue à tort et
à travers ce qu'il faut garder et ce qu'il faut
donner : c'est un manque de discernement
complet.

20. — *Quasi*, μᾶλλον, « mieux vaut une
chute à terre qu'une chute de langue ». Fritzsche cite d'après Diog. Laert. ce mot de
Zénon : χρᾶϊστον τοῖς ποσὶν ὀλισθεῖν ἢ τῇ γλώττῃ.
— Sic, οὕτως, tellement, car le texte n'im-
plique pas de comparaison, au moins dans le
grec. — *Malorum*, méchants et bavards ne
font qu'un.

24. — *Quasi* n'est pas dans le grec qui
porte seulement : « un homme désagréable,
un conte importun est continuellement dans
la bouche du mal appris ». Quand l'insensé
parle, on est sur de trouver en lui ce double
ennui, le fâcheux, ἀχάρις et l'importun, ἀχάριον
¶ 7. Pour se rapprocher du grec, il faut
prendre *quasi* dans un sens purement con-
jonctif.

22. — Prov., xxvi, 7, 9.

23. Tel ne peut pécher à cause de son indigence, qui dans son repos est dévoré de désirs.

24. Tel perdra son âme par respect humain, trouvera sa ruine près d'une personne insensée, *et périra pour avoir tenu compte d'un autre.*

25. Tel par honte promet à son ami, et s'en fait gratuitement un ennemi.

26. Le mensonge est pour un homme un opprobre honteux, et il est habituel sur les lèvres des gens grossiers.

27. Mieux vaut le voleur que l'homme qui fait métier de mentir : tous deux du reste auront la ruine en partage.

28. Le caractère des menteurs est sans honneur, et la honte s'attache à eux pour toujours.

29. Le sage par ses paroles se fera estimer, et l'homme prudent plaira aux grands.

30. Celui qui cultive sa terre accroîtra ses monceaux de blé; *celui qui pratique la justice sera élevé, et celui qui plaît aux grands échappera à l'injustice.*

23. Est qui vetatur peccare præ inopia; et in requie sua stimulabitur.

24. Est qui perdet animam suam præ confusione, et ab imprudenti persona perdet eam; personæ autem acceptione perdet se.

25. Est qui præ confusione promittit amico, et lucratus est eum inimicum gratis.

26. Opprobrium nequam in homine mendacium, et in ore indisciplinatorum assidue erit.

27. Potior fur quam assiduitas viri mendacis; perditionem autem ambo hæreditabunt.

28. Mores hominum mendacium sine honore; et confusio illorum cum ipsis sine intermissione.

29. Sapiens in verbis producet seipsum, et homo prudens placebit magnatis.

30. Qui operatur terram suam, inaltabit acervum frugum; et qui operatur justitiam, ipse exaltabitur; qui vero placet magnatis, effugiet iniquitatem.

23. — *Vetatur.* Quelques-uns prennent le verset en bonne part : le pauvre trouve dans son indigence un préservatif contre le péché, et un stimulant au travail et à la vertu. Il est plus naturel de voir là, avec Bossuet, le désir coupable du pauvre, qui ne se livre pas à la débauche parce qu'il n'en a pas les moyens, mais qui au fond du cœur est aiguillonné par l'envie. — *Stimulabitur.* Le grec ajoute une négation, ce qui donne à la maxime un sens favorable.

24. — *Præ confusione.* Ce verset a trait à la fausse honte, iv, 24-28. — *Imprudenti.* Ce qui, en effet, rend le respect humain plus méprisable et plus lâche, c'est qu'il s'exerce ordinairement vis-à-vis d'hommes qu'on ne peut estimer à aucun titre. « Hoc maxime propositum est, pessimis displicere. Quorum quidem tametsi numerosus exercitus, sperendus tamen est, quoniam nullo duce regitur, sed errore tantum temere, ac passim lymphante raptatur ». Boèce, Cons. phil. I. Pros. 3.

25. — *Præ confusione,* par un orgueil mal

placé il promet monts et merveilles et n'a rien à donner.

27. — *Potior fur,* non pas d'une manière absolue, mais du moins assez habituellement. Le vol peut avoir des circonstances atténuantes. Prov., vi, 30, qui ne sont pas communes dans le mensonge grave, la médisance et la calomnie; de plus, l'un s'attaque à des biens purement matériels, tandis que l'autre ravit l'honneur, souvent plus précieux que la vie, Prov., xviii, 21; Ps., v, 7. D'ailleurs, le sage ne parle pas du mensonge isolé, mais de l'habitude.

29. — En tête de ce verset, le grec a ce titre : Paroles des Maximes, ce qui peut être l'annonce d'une nouvelle collection à laquelle ce verset sert d'introduction. — *Produet,* se mettra en avant, s'élèvera, se rendra à la fois utile et célèbre.

30. — *Qui operatur,* Prov., xii, 11. — *Effugiet.* Gr. : « se fera pardonner l'injustice », le délit qu'il aura commis. Celui-là n'est point le flatteur qui achète l'impunité par ses présents, mais le sage qui par sa pru-

31. Xenia et dona excæcant oculorum judicium, et quasi mutus in ore avertit correptiones eorum.

Exod. 23, 8; Deut. 16, 19.

32. Sapientia absconsa et thesaurus invisus; quæ utilitas in utrisque?

Infr. 41, 47.

33. Melior est qui celat insipientiam suam, quam homo qui abscondit sapientiam suam.

31. Les présents et les dons aveuglent les yeux des juges, et comme pour un muet, détournent de leurs lèvres les condamnations.

32. Sagesse cachée, trésor enfoui : à quoi servent-ils tous deux ?

33. Mieux vaut cacher sa sottise que cacher sa sagesse.

CHAPITRE XXI

Fuite du péché (xx. 4-4). — Le riche orgueilleux (xx. 5, 6). — L'indocile (x. 7). — La mauvaise langue (xx. 8, 34). — Conduite de l'insensé (xx. 9, 14, 17, 19, 21-23). — Châtiment du pécheur (xx. 10, 11). — Le sage (xx. 12, 13, 20, 24). — La vraie et la fausse sagesse (xx. 15, 16, 18, 28, 29). — L'indiscret et l'homme bien élevé (xx. 25-27). — Malédiction de l'impie (x. 30).

1. Fili, peccasti? non adjicias iterum; sed et de pristinis deprecare ut tibi dimittantur.

2. Quasi a facie colubri fuge pec-

1. Mon fils, as-tu péché? ne recommence pas, mais prie pour tes fautes passées afin qu'elles te soient remises.

2. Fuis le péché comme un ser-

dence se fait bien venir des grands, gagne l'estime et mérite l'indulgence.

31. — *Excæcant.* Deut., xvi, 19; Prov., xviii, 16. — *Quasi mutus*, ὡς φητός, comme une muselière, « quasi frenum », traduit S. Jérôme, in III Mich. Les juges deviennent alors « canes muti non valentes latrare ». Is., lvi, 10.

32. — *Que utilitas.* « Admonendi nainque sunt, qui cum prædicare utiliter possunt, immoderata tamen humilitate refugiant, ut ex minori consideratione colligant, quantum in majoribus rebus delinquant. Si enim indigentibus proximis ipsi, quas haberent, pecunias absconderent, adjutores procul dubio calamitatis extitissent. Quo ergo reatu constringantur aspiciant, qui dum peccantibus fratribus verbum prædicationis subtrahunt, morientibus mentibus vitæ remedia abscondunt ». S. Greg., Past., iii, 25; Matth., xxv, 25.

33. — *Abscondit sapientiam.* C'est une humilité mal placée. Quand les circonstances ménagées par la Providence y sollicitent, il faut faire usage en faveur du prochain, des

grâces qui sont « gratis datæ ». Compl. ajoute : « mieux vaut une attente inflexible dans la recherche, qu'un conducteur effréné de sa propre vie ». La précipitation irréfléchie n'est féconde qu'en mauvais résultats.

CHAP. XXI. — 1. — *Non adjicias.* « Errare humanum est, perseverare diabolicum », dit l'adage. Joan., v, 14. « Unde patet falsum esse illud apud hæreticos hodiernos pervigatum et decantatum : optima poenitentia, nova vita. Quod si verum esset, jam sufficeret vitam in melius commutare, neque oporteret sollicitum esse deprecari de pristinis, ut dimitterentur. Hinc August. lib. I de Nup. cap. xxvi : Si a peccando desistere, hoc esset peccatum non habere, sufficeret ut hoc moneretur Scriptura : Fili, peccasti? non adjicias iterum. Non autem sufficit, sed addidit : Et de pristinis deprecare, ut tibi remittantur. Manent ergo nisi remittantur. Sed quomodo manent si præterita sunt; nisi quia præterierunt acta, manent reatu ». Estius.

2. — *Colubri.* Cette comparaison ne rappelle pas seulement l'horreur instinctive qu'inspire le serpent, mais aussi la première

pent, car si tu en approches, il se saisira de toi.

3. Ses dents sont des dents de lion, elles tuent les âmes des hommes.

4. Tout péché est comme un glaive à deux tranchants, la plaie qu'il fait est incurable.

5. L'outrage et la violence dissipent la richesse; la maison *la plus opulente est ruinée par l'orgueil, et de même la richesse du superbe sera arrachée.*

6. La prière *des lèvres* du pauvre parviendra bien à ses oreilles, mais le jugement fondra sur lui soudainement.

7. Celui qui hait la réprimande est sur la trace du méchant, mais celui qui craint Dieu se tourne vers lui de tout son cœur.

8. On connaît de loin celui qui est puissant par sa langue *insolente*, mais l'homme bien avisé sait se dégager de lui.

9. Celui qui bâtit sa maison aux

cata; et si accesseris ad illa, suscipient te.

3. Dentes leonis, dentes ejus, interficientes animas hominum.

4. Quasi rhomphæa bis acuta omnis iniquitas, plagæ illius non est sanitas.

5. Objurgatio et injuriæ annullabunt substantiam; et domus quæ nimis locuples est, annullabitur superbia; sic substantia superbi eradicabitur.

6. Deprecatio pauperis ex ore usque ad aures ejus perveniet, et judicium festinato adveniet illi.

7. Qui odit correptionem, vestigium est peccatoris; et qui timet Deum, convertetur ad cor suum.

8. Notus a longe potens lingua audaci; et sensatus scit labi se ab ipso.

9. Qui ædificat domum suam im-

forme sous laquelle se présenta le tentateur. — *Suscipient.* Le traducteur a lu δέξεται au lieu de ὀφθαλμοί, il te mordra.

3. — *Leonis.* « Diabolus tanquam leo rugiens circuit quærens quem devoret ». I Pet., v, 8.

4. — *Rhomphæa.* Jud., III, 46; Ps., CXLIX, 6; Prov., v, 4. — *Non est sanitas.* En effet, il n'y a pas de remède naturel contre la blessure du péché : pour la guérir, il faut une intervention surnaturelle de la grâce.

5. — *Objurgatio*, καταπληγμός, ce qui frappe de stupeur et d'épouvante, la violente et injuste réprimande. — *Superbia*, Prov., XVI, 18. — *Substantia.* Gr. : « la maison ». Le sage indique trois vices auxquels le riche est plus exposé, et qui peuvent causer sa ruine, s'il n'y prend garde : l'orgueil, la violence, l'impertinence.

6. — *Aures ejus*, les oreilles du riche, et non de Dieu dont il n'a pas été parlé. La prière du pauvre frappe les oreilles du riche, mais elle n'atteint pas jusqu'à son cœur; c'est pourquoi le jugement et la condamnation ne tarderont pas à fondre sur lui. « La dureté de son cœur a endurci contre lui le cœur de Dieu; le pauvre l'a déferé à son tribunal, son procès lui est fait au ciel; et quoi qu'il ait fait largesse en mourant des biens qu'il ne pou-

vait plus retenir, le ciel est de fer à ses prières, et il n'y a plus pour lui de miséricorde ». Boss., S. sur l'Imp. fin. 3^e P.

7. — *Vestigium est.* Gr. : « est sur la trace ». « per vestigia incedit hominis peccare consueti ». Grot. — *Convertetur ad cor*, expression analogue à celle d'Isaïe, XLVI, 8 : « redite prævaricatores ad cor ». Gr. : « se convertira dans son cœur », suivra, par conséquent, un chemin opposé à la voie perverse de l'indocile.

9. — Le premier membre du verset se prend dans le grec en bonne part : « l'homme puissant par la langue est connu de loin ». La Vulgate, par l'addition du mot *audaci*, oblige à admettre un sens défavorable. — *Sensatus* : ὁ δὲ νοήμων οἶδεν ἐν τῷ διαβαίνειν αὐτόν, le prudent sait bien quand faillit l'homme éloquent; l'homme de parole séduit la foule par l'éclat de ses discours, et se fait une grande réputation au loin, mais le sage sait bien discerner le fort et le faible de son argumentation. Le verbe grec signifie à la fois « glisser » et « s'échapper »; c'est cette dernière acception qu'a choisie la Vulgate.

9. — *In hieme.* La construction préparée et élevée pendant la saison des pluies et du froid n'est pas solide, elle croulera bientôt. Gr. : « comme celui qui rassemble ses pierres

pendiis alienis, quasi qui colligit lapides suos in hieme.

10. Stuppa collecta synagoga peccantium et consummatio illorum flamma ignis.

Supr. 16, 7.

11. Via peccantium complanata lapidibus, et in fine illorum inferi, et tenebræ, et pœnæ.

12. Qui custodit justitiam, continebit sensum ejus.

13. Consummatio timoris Dei sapientia et sensus.

14. Non erudietur qui non est sapiens in bono.

15. Est autem sapientia quæ abundat in malo; et non est sensus ubi est amaritudo.

16. Scientia sapientis tanquam inundatio abundabit, et consilium illius sicut fons vitæ permanet.

17. Cor fatui quasi vas confractum, et omnem sapientiam non tenebit.

18. Verbum sapiens quodcumque audierit sciens, laudabit, et ad se adjiciet; audivit luxuriosus, et displicebit illi, et projiciet illud post dorsum suum.

19. Narratio fatui quasi sarcina

dépens d'autrui est comme celui qui amasse ses pierres pendant l'hiver.

10. La réunion des méchants est comme un amas d'étoupes, elle finira par la flamme et le feu.

11. La route des pécheurs est pavée de pierres bien unies, mais c'est pour aboutir à l'enfer, *aux ténèbres et aux supplices*.

12. Celui qui garde la justice maîtrise ses pensées.

13. Le fruit de la crainte de Dieu, c'est la sagesse *et l'intelligence*.

14. Celui qui n'a pas la sagesse *de bien faire* ne s'instruira pas.

15. Il y a telle sagesse qui est féconde pour le mal, *et point de bon sens là où est l'amertume*.

16. La science du sage est comme une eau qui déborde, et son conseil *subsiste* comme une source de vie.

17. Le cœur du sot est comme un vase fêlé, il ne garde rien de la sagesse.

18. Que l'homme instruit entende quelque sage parole, il la louera et se l'appliquera; que le voluptueux l'entende, elle lui déplaira, et il l'enverra par-dessus l'épaule.

19. L'entretien d'un sot pèse

pour l'hiver », afin de bâtir en ce temps. Au lieu de *χειμῶνα*, il y a deux variantes : *λειμῶνα*, qui n'aurait guère de sens ici : *εἰς χῶμα ταφῆς αὐτοῦ*, « pour le tombeau de sa sépulture », leçon qui donne un sens très juste, et qui est adoptée par Syr., Arab., Compl., etc.

40. — *Stuppa*. Pensée empruntée à Mal., iv, 4; Matth., xiii, 30.

41. — *Complanata lapidibus*, chemin dallé, comme on retrouve les rues de Pompéi. Ce chemin facile mène à la perdition. Matth., vii, 13; Prov., xiv, 12.

42. — *Sensum ejus*, *ἐννοήμα*, qui ne peut signifier le sens, l'esprit de la loi. Il faut donc traduire : « celui qui garde la loi, maîtrisera sa pensée », conformera ses pensées à la loi. C'est aussi le sens voulu par le parallélisme.

43. — *Consummatio*. Gr. : « la fin de la crainte du Seigneur », ce à quoi elle aboutit, « c'est la sagesse ».

44. — *In malo*, *πικρίαν*, amertume. Cette prudence est celle des mondains, xix, 24, 22,

et elle produit cette amertume coupable qui est opposée à la charité. Eph., iv, 34; Heb., xii, 15.

46. — *Fons vitæ*. Prov., x, 11, xiii, 14, xvi, 22, xviii, 4.

47. — *Cor*, *ἐγκρατα*, les entrailles. — *Vas*, Ps. xxx, 13.

48. — *Ad se adjiciet*. Gr. : « il ajoutera à elle, *ἐπ' αὐτόν* », il la fera fructifier par ses réflexions. Un simple changement d'esprit suffirait à donner au grec le sens du latin : il l'appliquera à lui-même. « Il ne se contente pas de louer cette parole; il ne va pas regarder autour de lui à qui elle est propre, il ne s'amuse pas à deviner la pensée de celui qui parle, ni à lui faire dire des choses qu'il ne songe pas : il croit que c'est à lui seul qu'on en veut ». Boss. S. sur la Préd. év. 2^e P. — *Post dorsum*, locution prise à Ezech., xxi, 35.

49. — *Sarcina*, un fardeau comme ceux dont parle l'Evangile : « onera gravia et im-

comme un fardeau sur la route, car la grâce n'est que sur les lèvres de l'homme sensé.

20. On recherche dans l'assemblée les discours de l'homme prudent, et on médite au fond du cœur ce qu'il a dit.

21. La sagesse est pour le sot comme un maison en ruines, et la science de l'insensé n'est que paroles incohérentes.

22. L'instruction est pour le sot des fers aux pieds et des menottes à la main droite.

23. Quand le sot rit, il élève la voix, mais le sage sourit à peine tout bas.

24. La science est pour l'homme sensé une parure d'or et un bracelet au bras droit.

25. L'insensé met aisément le pied dans la maison *du voisin*, mais l'homme avisé garde la réserve vis-à-vis d'une personne *puissante*.

26. L'insensé regarde dans une maison par la fenêtre, mais l'homme bien élevé se tient dehors.

in via; nam in labiis sensati inveniatur gratia.

20. Os prudentis quæritur in ecclesia, et verba illius cogitabunt in cordibus suis.

21. Tanquam domus exterminata, sic fatuo sapientia et scientia insensati ineuarrabilia verba.

22. Compedes in pedibus stulto doctrina, et quasi vincula manuum super manum dextram.

23. Fatuus in risu exultat vocem suam; vir autem sapiens vix tacite ridebit.

24. Ornamentum aureum prudenti doctrina, et quasi brachiale in brachio dextro.

25. Pes fatui facilis in domum proximi; et homo peritus confundetur a persona potentis.

26. Stultus a fenestra respiciet in domum; vir autem eruditus foris stabit.

portabilia ». Matth., xxiii, 4. Cette métaphore est devenue proverbiale; nous disons familièrement : avoir quelqu'un sur le dos, en parlant d'un importun. — *Gratia*, Prov., xvi, 24.

20. — *Quæritur*. Job, xxix, 7-23; Sap., viii, 12.

21. — *Domus exterminata*. Dans une maison ruinée, les pierres sont là gisantes, et incapables d'abriter qui que ce soit. Pour l'insensé, les mots et les idées sont comme des débris qui ne lui peuvent servir, et des matériaux dont il semble ignorer l'usage.

22. — La sagesse n'est pas seulement inutile à l'insensé, elle lui est gênante et odieuse, car par elle « vetatur suis malis moribus vivere ». Grot. Il dit d'elle, comme le jeune David de l'armure de Saül : « Non possum sic incedere, quia non usum habeo. » I Reg., xvii, 39.

23. — *Exultat vocem*, Ecclé., vii, 5. Platon disait des sages : οὐδὲ φιλογέλωτας γὰρ εἶναι. L'Évangile qui a recueilli les larmes du divin Maître ne nous dit jamais qu'il ait ri. « Quand on voit un homme qui s'abandonne à la joie sans se retenir, c'est une marque certaine

d'une âme qui n'a point de poids, et que sa légèreté rendra le jouet éternel de toutes les illusions du monde. Le sage au contraire, toujours attentif aux misères et aux vanités de la vie humaine, ne se persuade jamais qu'il puisse avoir trouvé sur la terre, en ce lieu de mort, aucun véritable sujet de se réjouir. C'est pourquoi il rit en tremblant ». Boss, Tousse. 1669, 2^e P.

24. — Ce verset est l'antithèse du v. 22. Prov., iv, 9.

25. — *A persona*. Gr. : « l'homme expérimenté αἰσχυρότης ἀπὸ προσώπου ». Le parallélisme induit à conclure que dans le second membre il est question de la maison, comme dans le premier; πρόσωπον désigne donc la façade, פָּנִים, *panim*, de la maison; l'homme bien élevé se tient devant la maison, attendant qu'on l'y introduise, tandis que l'indiscret n'hésite pas à y pénétrer. Le dernier mot du verset, ajouté par la Vulgate, paraît bien être étranger au texte primitif. II Tim., iii, 6.

26. — *A fenestra*. Gr. : « l'insensé se baisse pour voir par-dessous la porte de la maison ». Même expression que xiv, 24.

27. Stultitia hominis auscultare per ostium; et prudens gravabitur contumelia.

28. Labia imprudentium stulta narrabunt; verba autem prudentium statera ponderabuntur.

29. In ore fatuorum cor illorum; et in corde sapientium os illorum.

30. Dum maledicit impius diabolum, maledicit ipse animam suam.

31. Susurro coinquinabit animam suam, et in omnibus odietur; et qui cum eo manserit, odiosus erit; tacitus et sensatus honorabitur.

27. Il faut être fou pour écouter à la porte, l'homme sage ne s'imposerait pas une pareille honte.

28. Les lèvres des insensés ne profèrent que sottises, mais les paroles des hommes prudents sont pesées à la balance.

29. Les sots ont le cœur sur les lèvres, les sages ont la bouche dans le cœur.

30. Quand l'impie maudit le diable, c'est lui-même qu'il maudit.

31. Le rapporteur souille son âme et se fait haïr de tous; *celui qui demeure avec lui devient odieux, mais l'homme sensé qui se tait sera honoré.*

27. — *Gravabitur contumelia*, n'osera jamais se permettre une si honteuse action, « id facere grave et contumeliosum duceret ». Boss. Les observations sur la politesse et le savoir-vivre, renfermées dans ces trois derniers versets, ne sont pas ici hors de leur place : le Saint-Esprit donne la convenance et la discrétion comme des marques de la sagesse, et de la sagesse à la vertu, il n'y a guère loin. Si l'homme bien élevé n'est pas toujours vertueux, l'homme de bien trouve toujours dans la pratique des trois vertus de prudence, d'humilité et de charité, un guide sûr dans les relations sociales.

28. — Le premier hémistiche est ainsi conçu en grec : « les lèvres des étrangers auront à charge de pareilles choses ». On lit dans l'édition de Complut : « les lèvres des bavards raconteront ce qui ne les regarde pas », ce qui se rapproche fort du latin. C'est donc le grec actuel qui a souffert; pour le rendre intelligible et conforme aux autres

textes, il faudrait : « les lèvres (qui s'occupent) des choses étrangères... »

29. — Prov., xvi, 23. « In ore stultorum cor eorum esse dicitur, quia nihil ex rationis consilio tractantes et cordis meditatione pendentes, temerario tantum motu linguæ inconsultæ res fortuitas et inconditas eloquuntur. Atque ita in ore stultorum cor eorum est, quia non quod cogitaverunt loquuntur, sed quod locuti fuerint cogitabunt ». S. Hilar., in Ps., xxi.

30. — *Diabolum*, σατανᾶν, qu'il faut ici prendre comme nom commun avec son acception générale d'adversaire. L'impie en effet, ne maudit pas précisément le démon, il ne songe guère aux réalités invisibles; mais il maudit ceux qui lui sont opposés, ses complices parfois, plus souvent les gens de bien, et sa malédiction retombe sur lui. L'hébreu שָׂטָן, *satan*, est employé dans le simple sens d'adversaire I Reg., xxix, 4; II Reg., xix, 22; III Reg., v, 4, xi, 25; Matth., xvi, 23, etc.

CHAPITRE XXII

Honte de la paresse (vv. 4, 2). — Les enfants mal élevés, déshonneur de leur parents (vv. 3-5). — Nécessité continuelle de la correction (v. 6). — Inutilité de l'instruction donnée à l'insensé (vv. 7-13). — Fuir la compagnie insupportable des sots (vv. 14-18). — L'homme qui a des convictions, et l'insensé qui n'en a aucune (vv. 19-23). — De la fidélité à l'amitié : fautes qu'on pardonne à un ami, et fautes qu'on ne pardonne pas (vv. 24-32). — Vigilance sur ses paroles (v. 33).

1. Le paresseux a été lapidé avec une pierre souillée, et chacun parlera du mépris qu'il inspire.

2. Le paresseux a été lapidé avec de la fiente de bœufs, et quiconque le touche secoue la main.

3. Le fils mal élevé est la honte de son père, et une telle fille baisera dans l'estime.

4. Une fille prudente est une bonne acquisition pour son mari, mais celle dont on a honte fait le déshonneur de son père.

5. L'effrontée fait honte à son père et à son mari, et ne le cède en rien aux impies : elle sera méprisée de tous les deux.

6. L'intervention de la musique est importune dans le deuil, mais le fouet et l'instruction sont en tout temps conformes à la sagesse.

1. In lapide luteo lapidatus est piger, et omnes loquentur super aspernationem illius.

2. De stercore boum lapidatus est piger; et omnis qui tetigerit eum, excutiet manus;

3. Confusio patris est de filio in-disciplinato; filia autem in deminoratione fiet.

4. Filia prudens hæreditas viro suo; nam quæ confundit, in contumeliam fit genitoris.

5. Patrem et virum confundit audax, et ab impiis non minorabitur : ab utrisque autem inhonorabitur.

6. Musica in luctu importuna narratio; flagella et doctrina in omni tempore sapientia.

CHAP. XXII. — 1. — Dans le grec : « le paresseux est semblable à une pierre remplie d'ordure, et chacun siffle son infamie ». Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que siffler et huer quelqu'un est une manière de témoigner son mépris. Au lieu de συνεβλήθη, le traducteur latin a dû lire κατεβλήθη. La comparaison employée dans ce verset et le suivant, intraduisible en français, exprime tout le dégoût qu'inspirait la paresse aux populations actives de la Palestine.

2. — *Lapidatus est*. Même substitution de verbe qu'au verset précédent. Prov., x, 26.

3. — *Confusio*. Prov., xvii, 21. — *Filia*, une fille de même nature est un amoindrissement pour elle-même et pour ses parents.

4. — *Hæreditas*, ἀληθινότης, « héritera d'un mari », ou en supposant dans l'hébreu un verbe à l'hiphil, « fera hériter son mari », sera pour lui un héritage. Le verbe grec se prête bien à ce sens qu'adopte la Vulgate. La

femme juive n'apportait point de dot; c'était donc par ses qualités morales qu'elle était un un trésor pour son époux. Prov., xiv, 1, xviii, 22; xxxi, 10. — *Quæ confundit*, καταισχύνουσα, la femme digne de honte par sa conduite. Prov., xii, 4.

5. — *Audax*, θρασύεια. Prov., ix, 13.

6. — *Musica*. Prov., xxv, 20. Ce serait dénaturer tout à fait l'antithèse contenue dans ce verset, que de prendre comme attribut *musica in luctu*; ces mots sont en réalité le sujet de la phrase. — *Narratio*, διήγησις, un entretien, c'est-à-dire dans le sens large, une occupation, une manière de passer le temps. La musique, symbole de la joie, si agréable qu'elle soit, devient importune à certains moments de la vie. — *Sapientia*, « sont sagesse », Gr. : σοφία, sont de la sagesse », ce qui revient au même. La correction est donc bien nécessaire dans l'éducation de l'enfant; son assiduité n'admet pas de

7. Qui docet fatuum, quasi qui conglutinat testam.

8. Qui narrat verbum non audienti, quasi qui excitat dormientem de gravi somno.

9. Cum dormiente loquitur qui enarrat stulto sapientiam; et in fine narrationis dicit : Quis est hic?

10. Supra mortuum plora, defecit enim lux ejus; et supra fatuum plora, defecit enim sensus.

Infr. 38, 46.

11. Modicum plora supra mortuum, quoniam requievit.

12. Nequissimi enim nequissima vita super mortem fatui.

13. Luctus mortui septem dies; fatui autem et impii, omnes dies vitæ illorum.

Gen. 50, 40.

14. Cum stulto ne multum loquaris, et cum insensato ne abieris.

7. Instruire un sot, c'est recoller un pot cassé.

8. (Raconter quelque chose à qui n'écoute pas), c'est réveiller un dormeur d'un profond sommeil.

9. C'est parler à un homme qui dort, qu'entretenir un sot *de la sagesse*; quand tu auras fini *de parler*, il dira : Qui est celui-là?

10. Pleure sur le mort, car sa lumière est éteinte; pleure sur le sot, son bon sens s'est évanoui.

11. Pleure peu sur le mort, car il repose.

12. La vie criminelle du *criminel* insensé est pire que la mort.

13. Le deuil d'un mort dure sept jours, celui du sot et de l'impie dure autant que les jours de leur vie.

14. N'aie pas de longs entretiens avec le sot, et ne va pas avec l'insensé.

relâche, autrement on a des enfants comme ceux dont parlent les trois versets précédents. « A tout mal tire la jeunesse, si elle n'est soumise au frein », dit un proverbe. Le texte de Complot et quelques autres ajoutent ici : « les enfants qui par une bonne vie obtiennent leur nourriture, cachent la basse extraction de leurs parents; les enfants qui s'enorgueillissent dans la folie et l'indiscipline, déshonorent la noblesse de leur lignage ».

7 — *Conglutinat*, συγχολῶν. Quand le vase est brisé en un grand nombre d'éclats, impossible de recoller les fragments, ou si l'on y parvient, la réparation n'est pas durable. Le sot dont la tête est sans consistance (fêlée, dit une locution vulgaire qui emprunte la comparaison de ce proverbe), est rebelle à toute liaison dans les idées et à toute étude. *Prov.*, xxvii, 28.

8 — *Qui narrat*. Gr. : « celui qui excite à comprendre un homme désespéré », dont on n'a rien à attendre. — *Excitat*. Si on parvient à réveiller un pareil dormeur, dans son demi-sommeil il n'entend et ne comprend rien, et il est bientôt endormi de nouveau.

9. — *Quis est est hic*, τί ἐστιν;

10. — *Lux*, la lumière de la vie. — *Defecit sensus*. Il ne l'a même jamais possédée.

11. — *Modicum*, ἥδιον, plus doucement. — *Requievit*, ἀνεπαύσατο. *Apoc.*, xiv, 43.

12. — L'insensé dans les livres sapient-

tiaux, et ici en particulier, se confond avec le méchant; sa vie est ζωὴ πονηρά; sa condition est donc plus triste que celle du mort, puisque la vie qu'il a perdue est celle de l'âme. C'est le principe énoncé dans ce verset que Blanche de Castille s'appliquait à inculquer à son jeune enfant.

13. — *Septem dies*. Le deuil juif durait d'abord assez longtemps pour les grands personnages, quarante jours pour Jacob, *Gen.*, I, 3, trente pour Aaron, *Num.*, xx, 30, et Moïse, *Deut.*, xxxiv, 8; même en ce cas, il était plus profond pendant les sept premiers jours, *Gen.*, I, 40, et c'est à cette période septennaire qu'il finit par se réduire habituellement, I Reg., xxxi, 43; Josèphe, *Ant.*, xvii, 8, 4., *Bell. jud.* II, 4, 4. « Nescio utrum inveniatur alicui sanctorum in Scripturis celebratum esse luctum novem dies, quod apud Latinos novendialis appellatur. Unde mihi videntur ab hac consuetudine prohibendi, si qui christianorum istum in mortuis suis numerum servant, qui magis est in gentilium consuetudine. Septimus vero dies auctoritatem in Scripturis habet. (Ici est cité notre verset). Septenarius autem numerus propter sabbati sacramentum præcipue quietis indicium est, unde merito mortuis tanquam requiescentibus exhibetur ». S. Aug., in *Gen.*, Quæst., clxxii.

14. — *Prov.*, xiii, 20; xiv, 7, 8; xxiii, 9.

15. Garde-toi de lui, pour n'en être pas ennuyé, et ne pas contracter la souillure de son péché.

16. Détourne-toi de lui, et tu trouveras le repos, et tu ne seras pas agacé par sa sottise.

17. Quel est l'homme qui pèse plus que le plomb? et, quel autre nom lui donner que celui de sot?

18. Le sable, le sel, une masse de fer sont plus faciles à porter qu'un homme imprudent, sot et impie.

19. Un assemblage de bois solidement lié dans le fondement d'un édifice ne se disjoindra pas; ainsi en sera-t-il du cœur bien établi dans la conviction de son idée.

20. Le dessein de l'homme sensé ne sera jamais entamé par la crainte.

21. Une palissade sur la hauteur, et des pierres superposées sans autres matériaux, ne tiendront point contre la force du vent.

15. Serva te ab illo, ut non moles tiam habeas, et non coinquinaberis peccato illius.

16. Deflecte ab illo, et invenies requiem, et non acediaberis in stultitia illius.

17. Super plumbum quid gravabitur? et quod illi aliud nomen quam fatuus?

18. Arenam, et salem, et massam ferri facilius est ferre, quam hominem imprudentem, et fatuum, et impium.

Prov. 27, 3.

19. Loramentum ligneum colligatum in fundamento ædificii non dissolvitur; sic et cor confirmatum in cogitatione consilii.

20. Cogitatus sensati in omni tempore, metu non depravabitur.

21. Sicut pali in excelsis, et cæmenta sine impensa posita contra faciem venti non permanebunt;

Compl. ajoute : « car sans bon sens, il méprisera toutes tes paroles ».

15. — *Peccato*, ἐπιναγμῶ, le choc, le contact, vii, 2, xiii, 4.

17. — *Super plumbum*. Les Latins donnaient le nom de « plumbei » aux hommes ignorants et inintelligents.

18. — *Arenam*, Prov., xxvii, 3.

19. — *Loramentum*, ἱπίντωσις, que Suidas définit : un assemblage de charpentes intercalées dans la construction. Cfr. III Reg., vi, 36, vii, 42. — *Non dissolvetur*. Le grec ajoute : ἐν συσσεισμῶ, dans le tremblement de terre. Dans les pays sujets à ces phénomènes, on substitue même complètement le bois à la pierre dans les constructions. — *Sic et cor*. Gr. : « ainsi le cœur établi sur la décision du conseil n'aura pas peur dans l'occasion ». On aura alors le « fort et tenace » propositi virum, si communément réalisé par la foi chrétienne. « La plupart des hommes sont faibles et incertains, ils cèdent au flot qui emporte le monde dans un moment donné. Les certitudes inébranlables n'habitent que des intelligences profondes et des cœurs fortement trempés par la main de Dieu. En sommes-nous de ceux-là? Dieu seul le sait. Mais quelle que soit la modestie avec laquelle nous devons nous juger, il nous fait du moins

aspirer à ce but d'être des hommes de convictions fermes, pures, désintéressées ». Lacordaire, Lett. à des J. G. 47.

20. — Ce verset reproduit à peu près l'hémistiche précédent du grec. On lit ici dans ce dernier texte : « le cœur ferme sur une pensée d'intelligence est comme l'ornement mêlé de sable d'un mur poli ». L'auteur veut parler de l'enduit mêlé de sable, du crépi étendu sur un mur bien vertical et bien poli, et il fait allusion à quelque procédé du temps. Du reste, il faut observer avec Fritzsche que la comparaison ne porte pas sur la beauté de ce revêtement, malgré son nom de κόσμος ψαμωτός, mais sur sa solidité. « Sicut arenatum tectorium in pariete bene adæquato imbrem non metuit, ita nec ille adversa. Tectoria ex luto diffluunt et disjiciunt parietem ». Grot. Ainsi le vrai sage n'est pas seulement un beau parleur, un bel esprit; c'est en même temps un homme de cœur, de volonté, de caractère. Aux qualités de la forme il joint les qualités plus importantes d'un fond riche en vertus.

21. — *Pali*, χάρaxes, des pieux disposés de façon à former une palissade pour abriter les vignes. C'est par ce mot, que LXX rendent ordinairement l'hébreu סֹלֶלָה, *sollah*, qui sens. Un simple pieu donnerait peu de

22. Sic et cor timidum in cogitatione stulti contra impetum timoris non resistet.

23. Sicut cor trepidum in cogitatione fatui, omni tempore non metuet, sic et qui in præceptis Dei permanet semper.

24. Pungens oculum deducit lacrymas; et qui pungit cor, profert sensum.

25. Mittens lapidem in volatilia, dejiciet illa; sic et qui convitiatur amico, dissolvit amicitiam.

26. Ad amicum etsi produxeris gladium, non desperes; est enim regressus. Ad amicum

27. Si aperueris os triste, non timeas, est enim concordatio, excepto convitio, et improprio, et superbia, et mysterii revelatione, et plaga

22. De même le cœur insensé, timide dans ses pensées, ne tiendra pas contre la violence de la crainte.

23. *Le cœur du sot tremblant dans ses pensées n'aura jamais certaine crainte; il en est de même de celui qui reste toujours fidèle aux commandements de Dieu.*

24. Qui touche l'œil attire les larmes; qui touche le cœur excite le sentiment.

25. Celui qui jette une pierre sur les oiseaux les fait envoler; de même celui qui outrage son ami dissout l'amitié.

26. As-tu tiré l'épée contre ton ami? ne désespère pas: il y a moyen de revenir.

27. As-tu dit des paroles regrettables? ne crains pas: il y a moyen de se réconcilier; mais garde-toi de l'outrage, du reproche amer, de l'or-

vent; une palissade exposée sur une hauteur est bientôt ébranlée. Le texte alexandrin et plusieurs autres portent cette variante, *χάλικας*, des cailloux, « cœmenta », qui a donné lieu à l'addition de la Vulgate. Un mur fait de « pierres placées sans matériaux », sans ciment qui les unisse, comme nous en voyons encore fréquemment dans nos campagnes, ne tarde pas à être ébranlé lui aussi par les ouragans, et à tomber pierre à pierre. La précaution indiquée au *χ. 49* a été négligée dans une pareille construction.

22. — *Stulti*. Il faudrait « stulta » pour rendre plus exactement le grec. — *Impetum timoris*, la crainte du respect humain contre lequel le sage a déjà prémuni son disciple.

23. — Le commencement de ce verset n'est dans la Vulgate que la répétition du précédent. Plusieurs voudraient lire simplement : « omni tempore non metuet qui in præceptis, etc. », ce qui serait préférable. Le seul sens possible du texte actuel est celui que nous avons indiqué dans la traduction : l'insensé ne craint pas ce qui est vraiment à craindre, le jugement de Dieu; le sage ne craint pas ce que craint l'insensé, les jugements des hommes.

24. — *Pungens*, *νύσσω*, ici dans le sens de heurter, frapper. Prov. xxx. 33. — *Sensum*, *αἰσθησιν*, le sentiment douloureux, car l'œil est l'organe le plus sensible de l'homme. Le cœur est le siège de la sensibilité : plus

il est délicat, plus est vive la douleur que lui font ressentir les vulgarités et les misères de la vie. Quels froissements pénibles ne causeront pas au cœur de Jésus la haine de ses ennemis, l'indifférence de ses concitoyens, l'incrédulité de ses proches, et même la grossièreté de ses apôtres! Ce verset sert d'introduction à ce qui va suivre : quel cœur n'a pas eu à souffrir des défaillances, peut-être des trahisons de l'amitié!

25. — *Convitiatur*, qui fait des reproches déshonorants, qui montre dans ses paroles qu'il n'a pas de cœur.

26. — *Produxeris gladium*. L'amitié survit à cette épreuve; on a été emporté par la colère, par la violence de la passion, par l'indignation soulevée au moyen de honteuses calomnies, mais le cœur n'a point failli. Les Chinois disent dans un de leurs proverbes : « On peut guérir d'un coup d'épée, mais guère d'un coup de langue ».

27. — *Os triste*. Gr. : Si vous avez ouvert la bouche contre votre ami », toujours sous l'empire d'un emportement irréfléchi. — *Excepto convitio*. Les cinq manquements qui suivent tuent l'amitié, car ils accusent un manque de cœur. — *Superbia*. « Amicitia enim nescit superbiam ». S. Ambr., de Off. III, 22, 129. — *Plaga dolosa*, la plaie faite par ruse, avec la lâcheté de l'hypocrite sur les lèvres de qui ne se taisent point pourtant les paroles de l'affection. Quoi de

gueil, de la révélation du secret, et du coup sournois : tout cela fait fuir l'ami.

28. Reste fidèle à ton ami dans sa pauvreté, afin de prendre part à la joie de sa prospérité.

29. Ne l'abandonne pas au temps de son épreuve, afin d'avoir ta part dans l'héritage qu'il fera.

30. Avant le feu s'élève la vapeur du foyer et la fumée de la flamme, et de même avant l'effusion du sang, les injures, les outrages et les menaces.

31. Je ne rougirai pas de saluer mon ami et je ne me détournerai pas de sa présence, et si quelque mal m'arrive par sa faute, je le supporterai.

32. Mais quiconque l'apprendra se gardera de lui.

dolosa; in his omnibus effugiet amicus.

28. Fidem posside cum amico in paupertate illius, ut et in bonis illius læteris

29. In tempore tribulationis illius permane illi fidelis, ut et in hæreditate illius cohæres sis

30. Ante ignem camini vapor, et fumus ignis inaltatur; sic et ante sanguinem maledicta, et contumeliæ, et minæ.

31. Amicum salutare non confundar, a facie illius non me abscondam; et si mala mihi evenerint per illum, sustinebo.

32. Omnis qui audiet, cavebit se ab eo.

plus pénible que cette épreuve? « Molestum est pati. Si autem ab amicis, pejus est. Quod si etiam clandestinis morsibus, id intollerandum. Si et a fidelibus, sustine. Si denique ab iis, qui Deo astant, quo quis se vertat? Qui fugiat malorum impetum »? S. Greg. Naz., Carm. II, 22. Ces trois versets énumèrent différentes sortes de blessures faites à l'amitié; celles qui viennent de la tête sont guérissables, celles qui viennent du cœur sont mortelles. Il y a donc amis et amis, et comme on l'a dit avec raison, « dans le monde vous avez trois sortes d'amis : vos amis qui vous aiment, vos amis qui ne se soucient pas de vous et vos amis qui vous haïssent ».

28. — *Læteris*, car « amicorum omnia communia ». Cfr. Luc, XXII, 28. « Il ne faut regarder dans ses amis que la seule vertu qui nous attache à eux, sans aucun examen de leur bonne ou de leur mauvaise fortune; et quand on se sent capable de les suivre dans leur disgrâce, il faut les cultiver hardiment et avec confiance jusque dans leur plus grande prospérité ». La Bruyère, Du MÉR. personn.

29. — *In hæreditate*, non pas dans l'héritage que laissera l'ami après sa mort, car alors on ne serait pas *cohæres* avec lui, mais dans le bien qu'il peut acquérir et la prospérité qui lui surviendra. Le sage ne veut pas dire par là que l'intérêt doit être le mobile de l'amitié; il rappelle seulement les ressources morales et même matérielles que dans le besoin on peut trouver auprès de son ami. « Nec deseras amicum in necessitate,

nec derelinquas eum neque destituas, quoniam amicitia vitæ adjumentum est... Etenim si amici secundæ res amicos adjuvant, cur non et in adversis amici rebus amicorum adjumentum suppetat? Juvenus consilio, conferamus studia, compatiatur affectu ». S. Ambroise, de Off., III, 22, 130. Compl. ajoute : « il ne faut pas toujours mépriser la pauvreté, ni admirer le riche qui n'a point d'intelligence ».

30. — Pas de fumée sans feu : de même, pas d'injure qui ne puisse être le prélude de l'emportement et des coups. On se souvient du mot de Socrate à Xanthippe, sa femme, qui dans une discussion avait fait succéder les coups aux paroles : Après une si grande pluie, il fallait bien s'attendre à la foudre.

31. — *Salutare*. « C'est beaucoup tirer de notre ami, si ayant monté à une grande faveur, il est encore un homme de notre connaissance ». La Bruyère, de la Cour. Le moraliste parle là de l'ami selon le monde. Gr. : « Je n'aurai pas honte de soutenir, σκεπάζει, mon ami, et je ne me cacherai pas devant lui ».

32. — *Sustinebo*, addition qui dans la Vulgate change totalement la pensée. D'après le grec, il faut rester fidèle à l'amitié jusqu'au bout, l'ami qui la brise porte seul l'odieux de la rupture, et on sait alors à quoi s'en tenir sur son affection. S. Grégoire de Naziance, dans son mécontentement contre S. Basile qui voulait lui imposer l'évêché de Sasime terminait une de ses lettres par ces

33. Quis dabit ori meo custodiam, et super labia mea signaculum certum, ut non cadam ab ipsis, et lingua mea perdat me?

Ps. 140, 3.

33. Qui mettra une garde à ma bouche, et un sceau inviolable sur mes lèvres, afin que je ne tombe pas par leur faute, et que ma langue ne me fasse pas périr?

CHAPITRE XXIII

Prière pour obtenir d'être préservé des fautes de la langue (vv. 4-3) — et des fautes d'impureté (vv. 4-6). — Vigilance sur les paroles (vv. 7-8) — en particulier, danger des juréments fréquents (vv. 9-16) — et des discours déréglés (vv. 17-20). — Les fautes d'impureté, désirs, actions, adultère (vv. 21-24). — Faux raisonnements du coupable (vv. 25-26). — Dieu voit tout (vv. 27-29) — et le méchant n'échappera pas au châtement (vv. 30-31). — Crime de la femme adultère (vv. 32-33) — elle sera punie aussi (vv. 34-36). — Conclusion : rien de meilleur que le service de Dieu (vv. 37-38).

1. Domine pater, et dominator vitæ meæ, ne derelinquas me in consilio eorum; nec sinas me cadere in illis.

2. Quis superponet in cogitatu meo flagella, et in corde meo doctrinam sapientiæ, ut ignorantibus eorum non parcant mihi, et non appareant delicta eorum;

3. Et ne adincrescant ignorantia meæ, et multiplicentur delicta mea, et peccata mea abundant, et incidam in conspectu adversariorum meorum, et gaudeat super me inimicus meus?

4. Domine pater, et Deus vitæ meæ, ne derelinquas me in cogitatu illorum.

1. Seigneur père et maître de ma vie, ne m'abandonnez pas au caprice de mes lèvres, et ne permettez pas que j'y trouve ma ruine.

2. Qui fera dominer la verge sur mes pensées, et sur mon cœur l'enseignement de la sagesse, afin de ne pas m'épargner dans leurs erreurs, et de ne pas laisser se produire leurs manquements.

3. De peur que mes ignorances ne s'accroissent, que mes offenses ne se multiplient, *que mes péchés n'abondent*, que je ne tombe sous les yeux de mes adversaires, et que mon ennemi ne se réjouisse à mon sujet.

4. Seigneur père et Dieu de ma vie, *ne m'abandonnez pas à leur caprice*.

paroles : « Nos vero id dumtaxat lucri ex amicitia tua capiemus, ut amicis posthac minime fidamus, nec Deo quicquam præferamus ». Ep. 48.

33. — Ce verset est le commencement de la prière qui continue au chapitre suivant. — *Signaculum*, σφραγίς πανούργου, un sceau prudent. La bouche, en effet, ne doit pas être scellée irrévocablement; il faut savoir l'ouvrir à propos.

CHAP. XXIII. — 4. — *Eorum*, des lèvres dont parle le verset précédent.

2. — *Flagella*, le fouet, symbole de la discipline. — *Doctrinam, παιδείαν*, la correction. — *Eorum*, μου dans le premier cas et αὐτῶν dans le second.

3. — *Ignorantias*, fautes atténuées par l'ignorance, mais cependant coupables dans leur cause. — *Multiplicentur*, par suite de l'illusion. — *Gaudeat*. Ps., xxxvii, 47. —

5. Ne me donnez point l'insolence des yeux, et détournez de moi tout mauvais désir.

6. Otez de moi les passions de la chair, que les désirs de l'impureté ne s'emparent pas de moi, et ne me livrez pas à une âme sans pudeur *ni retenue*.

7. Mes enfants, écoutez la règle de la bouche; celui qui la gardera ne périra pas par ses lèvres, *et ne sera pas entraîné aux actions les plus coupables*.

8. Le pécheur y sera pris *par sa frivolité*, l'orgueilleux et le médisant y trouveront leur ruine.

9. N'accoutume pas ta bouche à jurer, *c'est la cause de beaucoup de chutes*.

5. Extollentiam oculorum meorum ne dederis mihi, et omne desiderium averte a me.

6. Aufer a me ventris concupiscentias, et concubitus concupiscentiæ ne apprehendant me, et animæ irreverenti et infrunitæ ne tradas me.

7. Doctrinam oris audite, filii; et qui custodierit illam, non periet labiis, nec scandalizabitur in operibus nequissimis.

8. In vanitate sua apprehenditur peccator, et superbus et maledicus scandalizabitur in illis.

9. Jurationi non assuescat os tuum, multi enim casus in illa.

Ezod. 20, 7; Matth. 5, 33.

Inimicus, l'impie jaloux du juste, et surtout le démon. Compl. ajoute : a quibus longe est spes misericordiæ tuæ.

5. — *Extollentiam*, comme Prov., xxi, 4. La licence des yeux est le prélude de l'impureté. — *Desiderium*, ἐπιθυμία. Ce n'est point Dieu qui donne la concupiscence à ceux qui en sont victimes, mais c'est lui qui permet la tentation et qui veut même positivement que nous soyons soumis à l'épreuve. Les paroles de ce verset doivent donc être prises dans le même sens que celles de l'oraison dominicale : « et ne nos inducas in tentationem ». Un manuscrit porte cette variante évidemment très étrangère au texte primitif : « Seigneur, tout-puissant maître de votre création éternelle, ζειγυνοῦς, ne laissez pas votre surveillance incessante à ceux qui trompent, et ne me donnez pas l'élévation des yeux ». D'autres textes, suivis par Clém. alex., Pædag. II, 40, ajoutent ici cet autre verset : « éloignez de vos serviteurs l'âme (prise dans le sens hébreu de convoitise) des géants; détournez de moi les espérances vaines et les désirs inconvenants, et vous posséderez celui qui veut vous servir toujours ».

6. — *Aufer*. Gr. : « que la convoitise du ventre et de l'impudicité ne s'emparent pas de moi et ne me livrent pas à une âme impudente ». Beaucoup de commentateurs entendent par les premiers mots, κοιλίας ὀρεῖς, les excès de l'intempérance. Il est bien vrai que ce vice mène à l'impudicité, et comme on ne peut faire aucune objection grammaticale contre cette interprétation, il est loisible d'entendre en ce sens le grec et le latin. Toutefois, dans cette prière et dans ce chapitre qui

forme un tout nettement tranché, il n'est pas question des excès de l'intempérance; le parallélisme appelle d'ailleurs, au commencement du verset l'idée de fautes d'impureté; aussi préférons-nous le sens de notre traduction : la prière nomme d'abord les désirs coupables, puis leur exécution criminelle, συνουσιασμός.

7. — *Doctrinam oris*. Avant ce verset, le grec a pour titre : παιδεία στόματος. Le fils de Sirach a demandé à Dieu d'être délivré des deux vices sur lesquels les livres sapientiaux reynient le plus fréquemment, et dans les termes les plus pressants. A la prière il va maintenant faire succéder l'instruction. Mais de sa manière de procéder, nous devons conclure que les plus forts contre la tentation en pareille matière ne sont pas les mieux instruits, mais ceux qui prient davantage. — *Periet* est une forme de futur en usage dans la latinité du III^e siècle.

8. — *In vanitate sua*. C'est la leçon de quelques manuscrits grecs. D'autres commencent ce verset par les mots qui terminent le précédent : « par ses lèvres sera pris le pécheur ». Dans le grec actuel : « le pécheur sera pris, le médisant et l'orgueilleux trouveront leur ruine en elles ».

9. — *Jurationi*. « Juravit ipse Apostolus in epistolis suis. Et sic ostendit quomodo accipiendum esset quod dictum est : Dico vobis non jurare omnino. (Matth., v, 34). Ne scilicet jurando, ad facilitatem jurandi veniatur, ex facilitate ad consuetudinem, atque ita ex consuetudine in perjurium decidatur. Et ideo non invenitur jurasse nisi scribens, ubi consideratio cautior non habet linguam

10. *Nominatio vero Dei non sit assidua in ore tuo, et nominibus Sanctorum non admiscearis; quoniam non eris immunis ab eis.*

11. *Sicut enim servus interrogatus assidue, a livore non minuitur; sic omnis jurans, et nominans, in toto a peccato non purgabitur.*

12. *Vir multum jurans implebitur iniquitate, et non discedet a domo illius plagæ.*

13. *Et si frustaverit, delictum illius super ipsum erit; et si dissimulaverit, delinquit dupliciter.*

14. *Et si in vacuum juraverit, non justificabitur; replebitur enim retributione domus illius.*

15. *Est et alia loquela contraria morti, non inveniatur in hæreditate Jacob.*

16. *Etenim a misericordiis omnia hæc auferentur, et in delictis non volutabuntur.*

10. *Que tes lèvres ne prononcent pas à tout instant le nom de Dieu, et ne fais pas sans cesse intervenir les noms des saints, autrement tu ne manqueras pas de t'attirer le châtimement.*

11. *Car lorsqu'on met continuellement l'esclave à la torture, ses meurtrissures ne diminuent pas; de même quiconque jure et prononce ces noms ne sera pas complètement pur de péché.*

12. *Celui qui jure beaucoup sera rempli d'iniquité, et le malheur ne s'éloignera pas de sa demeure.*

13. *S'il ne tient pas sa promesse, son péché pèsera sur lui, et s'il dissimule, il pêche doublement.*

14. *S'il jure en vain, il n'aura point d'excuse, et sa maison sera accablée par le châtimement.*

15. *Il est un autre langage qui appelle la mort; qu'il ne se trouve point dans l'héritage de Jacob.*

16. *Tout cela est écarté des hommes pieux, et ils ne se plongent pas dans ces excès.*

præcipitatum... Quantum in te est, non affectes, non ames, non quasi pro bono cum aliqua delectatione appetas iurandum ». S. Aug., de Mendac., xv, 28. S. Jean Chrysostôme, pour délivrer son peuple d'Antioche de cette dangereuse habitude, ne craignit pas de revenir sur ce sujet à la fin de toutes ses homélies sur les statues.

10. — *Nominatio Dei.* « Ne prononcez jamais légèrement, étourdimement, et même sans raison suffisante ce nom adorable de Dieu que l'Écriture ose appeler terrible (Ps., cx, 9)... Que ce nom trois fois sacré ne sorte jamais de votre bouche qu'entouré d'une splendeur de piété. Songez un peu à la splendeur de vie, de sainteté et de joie dans laquelle de toute éternité Dieu l'énonce en lui-même. Car, vous le savez, énoncer ce nom, pour Dieu, c'est engendrer son Fils. Ne parlez non plus jamais de Dieu simplement pour parler et surtout par manière de badinage ». Mgr Gay, Vie et Vert., I, p. 214. — *Sanctorum.* Ce nom dans l'Ancien Testament ne pourrait guère désigner que les Anges. Dans la pensée de celui qui a ajouté ces mots, qu'on ne trouve point dans les manuscrits grecs, il s'agit des saints. « Sicut Deus laudatur

in sanctis suis, in quantum laudantur opera quæ Deus in sanctis efficit, ita et blasphemia quæ fit in sanctos, ex consequenti in Deum redundat ». S. Thom., 2^a 2^æ, xiii, 4.

11. — *Interrogatus, châtié, mis à la question.* — *Non purgabitur,* car ainsi que le remarquait Philon : ἐκ πολλορρητίας ψευδορκία.

13. — *Si frustaverit.* Gr. : « s'il commet la faute ». Le Sage note trois manières de se rendre coupable par rapport au jurement : 1^o jurer sans nécessité, à la légère. 2^o si dissimulaverit, Gr. : « s'il méprise »; jurer de parti pris, en faire habitude, sans s'inquiéter si le jurement est inutile ou même faux. 3^o jurer en vain, commettre le parjure, en sachant très bien de quelle faute on se rend coupable. Lévit., v, 4; Sap., xiv, 29.

15. — *Alia n'est pas dans le grec.* Ce verset et les deux suivants ne traitent pas d'un abus nouveau, mais continuent le sujet commencé au v. 9. On lit en grec : « il y a un langage qui a la mort pour suite ». — *Contraria, ἀντιπρὶθεβλημένην,* correspondant à la mort, lui faisant face, la méritant. Chez les Juifs le blasphème était puni de mort. Lévit., xxiv, 14-16.

16. — *Auferentur.* Gr. : « seront éloignés ».

17. Que ta bouche ne s'accoutume pas à un langage dereglé, car il y a là une parole coupable.

18. Souviens-toi de ton père et de ta mère quand tu prends place au milieu des grands.

19. De peur que Dieu ne se souvienne plus de toi en leur présence, et qu'égaré par ta familiarité, tu n'aies à souffrir des reproches, et n'en viennes à souhaiter n'être point né, et à maudire le jour de ta naissance.

20. L'homme accoutumé aux paroles injurieuses ne parviendra jamais à se corriger.

21. Deux sortes d'hommes multiplient les péchés, et une troisième attire la colère et la perdition.

22. L'âme brûlante comme un feu ardent ne s'éteindra pas avant d'avoir dévoré quelque chose.

17. Indisciplinatæ loquelæ non assuescat os tuum; est enim in illa verbum peccati.

18. Memento patris et matris tuæ, in medio enim magnatorum consistis;

19. Ne forte obliviscatur te Deus in conspectu illorum et assiduitate tua infatuatus, impropriū patiaris, et maluisses non nasci, et diem nativitatis tuæ maledicas.

20. Homo assuetus in verbis improprii, in omnibus diebus suis non erudietur.

II Reg. 16, 7.

21. Duo genera abundant in peccatis, et tertium adducit iram, et perditionem.

22. Anima callida quasi ignis ardens, non extinguetur donec aliquid glutiat;

17. — *Indisciplinatæ loquelæ*. Gr. : « à cette ignorance impudente ».

18. — *Enum* représente le כִּי *ki* hébreu, et ne peut s'expliquer dans ce verset qu'avec le sens de « lorsque ». Ici l'auteur exhorte à l'humilité, et par conséquent à la vigilance sur ses paroles. Celui qui se rappelle la bassesse de son extraction ne se laisse pas éblouir par les honneurs, et n'est pas tenté de mépriser les autres; il y a là pour ses paroles une garantie de charité, de réserve et de justice.

19. — *Ne forte*. Dans le grec il n'est pas question de Dieu : « de peur que tu ne les oublies par-devant eux (les grands), et que tu ne fasses le fou par ton sans-gêne ». Ce verset est un avertissement à ceux qui veulent s'introduire dans un milieu où ne les appelle pas leur éducation; ils ne peuvent que se rendre ridicules et souverainement malheureux. D'après la Vulgate, Dieu oublie celui qui, se voyant élevé au milieu des grands, ne veut plus se souvenir de ses parents.

20. — *Non erudietur*. Il est moralement impossible, c'est-à-dire très difficile de se défaire de ces habitudes grossières et impies, pour peu qu'elles soient invétérées.

21. — *Duo genera*. L'auteur, à l'exemple de Salomon. Prov., vi, 16 et des prophètes, Amos, 1, 3, etc., fait précéder d'une annonce numérique la sentence qu'il veut graver plus

profondément dans l'esprit. La formule qu'il emploie, comme toutes celles qui sont analogues, ne signifie pas seulement que les deux premières fautes sont fréquentes, et la troisième pernicieuse; les qualificatifs mis en regard l'un de l'autre pour les besoins du parallélisme doivent s'appliquer indistinctement aux trois fautes qui vont être énumérées, ce qui n'empêche pas qu'il y ait une gradation dans les termes, et que le dernier soit ordinairement le principal.

22. — *Anima calida*. On peut supposer en hébreu *nefesh*, qui signifie à la fois « âme » et « convoitise, passion ». Par cette âme chaude, comme un feu ardent, plusieurs entendent l'âme dévorée par le feu de l'avarice ou de la colère; mais la plupart reconnaissent là les ardeurs de la concupiscence, dont ce verset signale le premier degré. La concupiscence est vraiment un feu dévorant; « libidinum incendia bulliebant », dit S. Jérôme en parlant de ses tentations au désert. Ep. xxii, ad Eustoch. 7. — *Donec aliquid glutiat*. Rien de plus tyrannique que cette passion, rien de plus rapide et de plus dangereux que la pente qui conduit aux abîmes. « Tous les plaisirs des sens s'excitent les uns les autres; l'âme qui en goûte un, remonte aisément à la source qui les produit tous. Ainsi les plus innocents, si l'on n'est toujours sur ses gardes, préparent aux plus coupables;

23. Et homo nequam in ore carnis suæ, non desinet donec incendat ignem.

24. Homini fornicario omnis panis dulcis, non fatigabitur transgrediens usque ad finem.

25. Omnis homo qui transgreditur lectum suum, contemnens in animam suam, et dicens : Quis me videt ?

Isai. 29, 15.

26. Tenebræ circumdant me, et parietes cooperiunt me ? et nemo circumspicit me ; quem vereor ? delictorum meorum non memorabitur Altissimus.

27. Et non intelligit quoniam omnia videt oculus illius, quoniam expellit a se timorem Dei hujusmodi hominis timor et oculi hominum timentes illum ;

28. Et non cognovit quoniam oculi Domini multo plus lucidiores sunt

23. L'homme corrompu jusqu'en son propre corps ne cessera pas qu'il n'ait enflammé le feu.

24. A l'homme voluptueux tout pain est doux, il ne se lassera point de pécher jusqu'à sa fin.

25. L'homme qui viole son lit conjugal, et méprise son âme en disant : Qui me voit ?

26. Les ténèbres m'environnent, les murailles me cachent, personne ne me regarde ; qui puis-je craindre ? Le Très-Haut ne se souviendra pas de mes péchés ?

27. Et il ne comprend pas que son œil voit tout ; car lorsqu'on n'a qu'une crainte humaine, on chasse loin de soi la crainte de ce Dieu que redoutent les yeux des hommes.

28. Et il ne sait pas que les yeux du Seigneur sont beaucoup plus

les plus petits font ressentir la joie qu'on ressentirait dans les plus grands, et réveillent la concupiscence ». Boss., de la Concup. v.

23. — *Nequam, πῑρρος*. Dans le grec actuel, ce verset est ainsi lié avec le précédent : « l'âme chaude comme un feu brûlant ne s'éteindra pas jusqu'à ce que soit dévoré l'homme impudique dans le corps de sa chair ; elle ne cessera pas jusqu'à ce qu'elle ait allumé le feu ». Même en divisant le texte comme a fait la Vulgate, il faut rapporter au même péché les xx. 22 et 23 ; là sont signalées les fautes que commet l'impudique dans l'ardeur de ses coupables désirs et sur son propre corps, « in ore carnis suæ ».

24. — *Fornicario, πῑρρῳ*, sans les qualificatifs du verset précédent, l'homme qui commet le péché avec une personne qui n'est pas engagée dans les liens du mariage. Cette faute suppose deux coupables, ce qui ajoute à sa gravité. « Quelque soit l'énergie de vos passions, ne vous laissez jamais persuader d'en répandre le déshonneur sur une autre âme, pour diminuer en apparence la honte de la vôtre. Heureux ceux qui ne font point de victimes... La jeunesse est sacrée à cause de ses périls ; respectez-la toujours. Le bien qu'on fait en la respectant est un de ceux qui touchent le plus le cœur de Dieu ; car Dieu est l'éternelle jeunesse, et il se plaît en ceux qui portent un instant, dans la caducité rapide de nos âges, cette ressemblance

avec sa propre figure ». Lacordaire, Lett. à des J. G. 97. — *Panis dulcis*. Prov., v, 45, ix, 47, xx, 47. Ce pain est l'aliment de la passion ; la passion est aveugle, et prend le premier objet qui la séduit.

25. — *Qui transgreditur lectum, παραβαίνων ἀπὸ τῆς κλίνης αὐτοῦ*, l'adultère.

26. — *Tenebræ*. « Non sit in nobis commensatio, ebrietas, cubile, impudicitia. Non dicemus : tenebræ et parietes operiunt nos, et quis scit, si videbit Altissimus ? Sed sit in nobis amor lucis et cura honestatis, ut tanquam in die ambulantes, opera nostra coram Deo lucere cupiamus ». S. Ambr., Hexam. i, 40. Prov., vii, 9, 46. — *Non memorabitur*. C'est le raisonnement des impies qui, croyant encore à l'existence de Dieu, sont fort incommodés par les dogmes de la Providence et de la justice divine. Ps., xciii, 7. « Nolunt supra se esse judicem, quem nihil fallat ; nolunt ei dare occultorum scientiam, qui metuunt occulta sua prodi... Omnis enim qui lucem fugit, diligit tenebras, studens latere, cum Deum latere non possit, qui intra profundum abyssi et intra hominum mentes non solum tractata, sed etiam volvenda cognoscit ». S. Ambr., de Offic., i, 44, 54.

27. — Au lieu de tout ce verset, il y a seulement en grec : « et les yeux des hommes sont sa crainte ».

28. — *Lucidiores super solem*. « Quid autem tam stolidum quam putare quod Deum

brillants que le soleil, qu'ils considèrent toutes les voies des hommes *et la profondeur de l'abîme*, et qu'ils pénètrent *les cœurs des hommes* jusque dans les replis les plus cachés.

29. Car toutes choses, avant d'être créées, sont connues du Seigneur Dieu, (et il les voit encore) depuis qu'elles sont faites.

30. Cet homme sera puni sur les places de la ville, *il fuira comme le poulain du cheval*, et quand il ne s'y attendra pas, il sera pris.

31. *Et il sera deshonoré aux yeux de tous pour n'avoir point su craindre le Seigneur.*

32. Il en sera de même de toute femme qui abandonne son mari, et lui donne un héritier venant d'une union étrangère.

33. Car d'abord elle a été infidèle à la loi du Très-Haut, ensuite elle s'est rendue coupable envers son mari, enfin elle a commis un adultère et s'est donné des enfants d'un étranger.

34. Elle sera amenée dans l'assemblée, et la peine frappera ses enfants.

quidquam prætereat, cum sol, qui minister luminis est, etiam abdita penetret et in fundamenta domus vel secreta conclavia vis caloribus ejus irrumpat ». S. Ambr., de Offic., I, 44, 55. — *Hominum corda*. Gr. : « pénétrant dans les lieux les plus cachés ». Le sage ne fait que rappeler en ce verset la doctrine de toute la Sainte Écriture sur la science de Dieu. Cfr. Pétavi, de Deo, IV, 3, 6, 7.

29. — Pour mieux établir encore la connaissance que Dieu a des choses cachées dans le présent, l'écrivain sacré rappelle que les choses futures lui sont tout aussi connues. « Nihil enim non semper cum Deo fuit, quidquid in rebus est... Quæ enim futura sunt, licet in eo quod creanda sunt, adhuc fient, Deo tamen, cui in creandis rebus nihil novum ac recens est, jam facta sunt; dum et temporum dispensatio est ut creentur, et jam in divina virtutis et præscientiæ efficientia sint creata ». S. Hilar., de Trinit. XII.

30. — *Hic*, l'adultère. — *In plateis*. Allusion au supplice de mort infligé au coupable

super solem, circumspicientes omnes vias hominum, et profundum abyssi, et hominum corda intuentes in absconditis partes.

29. Domino enim Deo antequam crearentur, omnia sunt agnita; sic et post perfectum respicit omnia.

30. Hic in plateis civitatis vindicabitur, et quasi pullus equinus fugabitur; et ubi non speravit, apprehendetur.

31. Et erit dedecus omnibus, eo quod non intellexerit timorem Domini.

32. Sic et mulier omnis relinquens virum suum, et statuens hæreditatem ex alieno matrimonio;

Levit. 20, 10; Deut. 22, 22.

33. Primo enim in lege Altissimi incredibilis fuit; secundo in virum suum deliquit; tertio in adulterio fornicata est, et ex alio viro filios statuit sibi.

34. Hæc in ecclesiam adducetur, et in filios ejus respicietur.

en public. Levit., xx, 10; Deut., xxii, 24. — *Quasi pullus*. Le jeune poulain n'est pris ici que comme symbole d'une fuite rapide. Le coupable, prévoyant la peine capitale qui le menace, fuira avec la vitesse du cheval, mais il sera pris à l'improviste et n'échappera pas à la punition. *Fugabitur* est mis ici pour *fugiet*. Le coupable en effet fuyait, mais il n'était pas chassé, à moins que cette addition du latin n'ait eu en vue ce qui se passait aux derniers temps de l'histoire juive. Les crimes de cette sorte devenaient si fréquents que la peine capitale ne pouvait plus être appliquée. En tout cas, le châtimement divin est inévitable.

32. — *Hæreditatem*. Gr. : « un héritier ».

33. — La femme adultère se rend coupable de trois crimes : envers Dieu, désobéissance à la loi; envers son mari, attentat à la justice; envers elle-même, manque au respect qu'elle doit à son propre corps.

34. — *In Ecclesia*. « Statuerunt eam in medio ». Joan., viii, 3. — *Respicietur*, ἐπισκοπή

35. Non tradent filii ejus radices, et rami ejus non dabunt fructum.

36. Derelinquet in maledictum memoriam ejus, et dedecus illius non delebitur.

37. Et agnoscent qui derelicti sunt, quoniam nihil melius est quam timor Dei; et nihil dulcius quam respicere in mandatis Domini.

38. Gloria magna est sequi Dominum; longitudo enim dierum assumetur ab eo.

35. Ses fils ne prendront point racine, et ses branches ne donneront pas de fruits.

36. Elle laissera une mémoire maudite, et son infamie sera ineffaçable.

37. Et ceux qui viendront après apprendront que rien n'est meilleur que la crainte de Dieu, et que rien n'est plus doux que de s'attacher aux commandements du Seigneur.

38. (C'est une grande gloire que de suivre le Seigneur, c'est de lui qu'on reçoit la longueur des jours).

CHAPITRE XXIV

La sagesse tire d'elle-même sa propre gloire (vv. 4-4). — Génération de la sagesse, et son rôle dans la Création du monde (vv. 5-40). — La sagesse se cherche une demeure : le Seigneur la lui assigne au sein du peuple d'Israël (vv. 44-46). — La sagesse comparée aux arbres les plus beaux (vv. 47-49). — aux parfums les plus doux (vv. 20, 24), — aux plantes les plus fertiles (vv. 22, 23). — Fruits spirituels de la sagesse (vv. 24-28). — Récompense de ceux qui cherchent la sagesse (vv. 29-34). — La possession de la sagesse est toute la loi de Moïse (vv. 32-34). — C'est le Seigneur qui répand la sagesse comme les eaux des grands fleuves (vv. 35-39). — La sagesse, se comparant elle-même aux eaux du fleuve, arrose le monde des âmes (vv. 40-43). — Elle promet de continuer ses enseignements jusqu'à la fin des temps (vv. 44-47).

1. Sapientia laudabit animam suam, et in Deo honorabitur, et in medio populi sui gloriabitur;

1. La sagesse se loue elle-même, elle trouve son honneur en Dieu, et se glorifie au milieu de son peuple.

Isai. Sap., iv, 3-6. Le mot grec peut désigner à la fois l'enquête et le châtement qui la suit. Ici, c'est le châtement divin, car la peine dont il est question au verset suivant ne peut être infligée que par Dieu.

35. — Voir le passage de la Sagesse cité au verset précédent.

36. — *Derelinquet*. Cette peine n'atteindra plus la femme adultère, puisqu'elle aura été mise à mort, mais elle servira d'exemple aux autres.

37. — *Dulcius*. « Quod, spreto mundo, dulce est servire Deo ». De Imit. Christ. III, 40.

38. — *Longitudo*. Gr. : « et la longueur des jours, c'est d'être pris par lui ». Ps. xx, 5; Prov., III, 2.

III. — Éloge de la Sagesse. Recommandations pour se bien conduire dans la société, et s'acquitter de ses devoirs envers Dieu. XXIV-XXXVI, 49.

CHAP. XXIV. — 4. — Le grec porte en titre : Éloge de la Sagesse. Dans ce chapitre, la beauté de la forme répond de tous points à la magnificence de la doctrine. Le parallélisme est soigneusement observé, comme le texte latin lui-même, dégagé des additions subséquentes, en donne une idée. — *Animam suam*, hébraïsme pour « soi-même ». Le futur du verbe traduit le temps indéterminé de l'hébreu qui correspond plus exactement à notre présent de l'indicatif. La sagesse se loue elle-même, c'est-à-dire qu'elle n'a pas be-

2. Elle ouvre la bouche dans les assemblées du Très-Haut, et se glorifie en face de sa puissance.

3. Elle est exaltée au milieu de son peuple, et admirée dans l'assemblée sainte.

4. Elle est l'objet des louanges dans la réunion des élus, et elle est bénie des bénis de Dieu. Elle dit :

5. Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, engendrée la première avant toute créature.

6. C'est moi qui ai fait lever dans

2. Et in ecclesiis Altissimi aperiet os suum, et in conspectu virtutis illius gloriabitur;

3. Et in medio populi sui exaltabitur, et in plenitudine sancta admirabitur;

4. Et in multitudine electorum habebit laudem et inter benedictos benedicetur, dicens :

5. Ego ex ore Altissimi prodivi primogenita ante omnem creaturam;

6. Ego feci in cœlis ut oriretur lu-

soin d'emprunter sa gloire au dehors, parce qu'elle a en elle tous les biens. Cet éloge de la Sagesse est manifestement inspiré par les descriptions de Salomon, aux neuf premiers chapitres des Proverbes. Comme son illustre devancier, le fils de Sirach introduit ici sous le nom de sagesse 1^{re} la sagesse impersonnelle de Dieu; 2^o la Sagesse personnelle ou Verbe de Dieu, devenue la Sagesse incarnée dans le sein de Marie; 3^o la Très Sainte Vierge, appelée par l'Eglise « sedes sapientiæ »; 4^o enfin la sagesse, don divin communiqué à l'homme. Ces sens ont très bien pu n'être pas tous présents à l'esprit de l'écrivain sacré, mais la tradition de l'Eglise nous avertit qu'ils ont été dans la pensée de Celui qui a dicté cet éloge, et sur les indications de ce guide, nous devons les reconnaître unis ou séparés dans les différents versets du chapitre. — *In medio populi*, le peuple de Dieu, les Juifs d'abord, puis les enfants de l'Eglise.

2. — *In ecclesiis Altissimi*, au singulier dans le grec. Cette expression a le même sens que la précédente. — *In conspectu virtutis*, *δυνάμεις*, la puissance au sens concret, l'armée du Seigneur, faisant écho à l'assemblée de la terre. Ce sens est exigé par le parallélisme.

3. — Addition de la Vulgate, répétant le verset précédent, et substituant les saints aux anges qui composent l'armée du Seigneur. Cfr. xxiii, 40.

4. — *Electorum, benedictorum*. Expressions étrangères à l'Ancien Testament pour désigner les habitants du ciel. Ce sont des locutions évangéliques dont la présence trahit la date de l'insertion du verset dans notre livre.

5. — *Ex ore Altissimi*, métaphore correspondant au nom de Verbe que doit prendre un jour la divine Sagesse. Le Verbe sort de la bouche du Père par la génération éternelle « Cum in usu nostro id sit exire quod jam sit, et ex interioribus secretis prodire videat-

tur, quod exire perhibetur; angustis licet sermonibus proprietatem divinæ generationis advertimus, ut non ex loco aliquo videatur exisse, sed ut Deus ex Deo, Filius ex Patre; nec videatur cœpi-se ex tempore, qui ex Patre nascendo prodit, ut dixit ipse, qui natus est : Ex ore Altissimi prodii ». S. Ambr., de Fid., i, 17, 110. Et ce n'est pas seulement l'éternité, c'est aussi la souveraine perfection que cette Parole partage avec celui qui la prononce : « Ex ore Altissimi prodivi, hoc est, non coacta, sed libera; non potestati obnoxia, sed nata generationis arcana, privilegio dominationis et jure potestatis. Denique de eadem Sapientia, hoc est, de Domino Jesu, alibi Pater dicit : Ex utero ante luciferum genui te ». Ibid., iv, 8, 88. La leçon « corde » au lieu de « ore » que suivent quelques auteurs est fautive, et n'est qu'une réminiscence de « eructavit cor meum verbum bonum ». Ps., xlii, 4. — *Primogenita*. Ce hémistiche et le premier du verset suivant manquent dans le grec actuel. Leur place est pourtant clairement marquée dans la suite logique des idées. S. Paul a dit aussi du Verbe incarné qu'il est « primogenitus omnis creaturæ ». Coloss., i, 15. Ce nom de premier engendré, quoi qu'en aient dit les Ariens, n'implique en aucune sorte l'idée que le Fils de Dieu soit une créature; car « quemadmodum existentia nomen Deo et creatis rebus *δυνάμεις* tribuitur, cum dicimus Deum existisse antequam existerent creaturæ, nec ideo consequens est eodem modo Deum et illas existere; ita generatio vel *τόκος* sic utriusque. Verbo et creaturis accommodatur, ut tamen in ambobus ejusdem vocabuli significatio diversa sit ». Pétau, de Trin., ii, 4. 4. Notre verset, du reste, prête encore moins que celui de S. Paul aux objections, car il y est dit que la Sagesse a été engendrée avant toutes les créatures, ce qui la distingue d'elles logiquement et chronologiquement.

6. — *Ego feci*. La Sagesse s'attribue la

men indeficiens, et sicut nebula texi omnem terram :

7. Ego in altissimis habitavi, et thronus meus in columna nubis.

8. Gyrum cœli circuivi sola, et profundum abyssi penetravi, in fluctibus maris ambulavi.

9. Et in omni terra steti; et in omni populo,

les cieux une lumière indéfectible, et comme une nuée j'ai couvert toute la terre.

7. J'ai habité sur les hauteurs les plus élevées, et mon trône était sur une colonne de nuée.

8. J'ai fait *seule* le tour de la voûte des cieux, *j'ai pénétré* la profondeur de l'abîme, et me suis promenée sur les flots de la mer.

9. J'ai été sur toute la terre; parmi tous les peuples,

création de la lumière. Gen., 1, 52. La lumière est dans l'ordre matériel ce qu'est le Verbe de Dieu dans l'ordre surnaturel.

Lucem, qua tribuis nil pretiosius,
Lucem, qua reliqua præmia cernuis.
Prudent., Hymn. ad Accens. lucern.

Cette lumière sensible est la vive image de celle qui rayonne dans le monde des âmes, et qui elle-même « speciosior sole... luci comparata invenitur prior ». Sap., vii, 29. C'est cette lumière que réclame l'enfant de Dieu, exilé sur la terre :

Tu, lux, refulge sensibilis.
Hymn. ad Laud. dominic.
Accende lumen sensibilis.
Hymn. ad Vesp. Pentec.

C'est elle encore qui du sein de Marie a jailli sur le monde à la nuit de Noël, de sorte que la Vierge-Mère appelée par l'Eglise « aula lucis fulgida », Hymne ad Laud. B. M., peut aussi s'appliquer les paroles de ce verset. — *Indeficiens*. « Ille, inquam, lucifer qui nescit occasum ». Præcon. pa-chal. — *Sicut nebula*, les ténèbres qui couvraient primitivement la terre. Gen., 1, 2. La lumière, il est vrai, vient d'être mentionnée avant cette nuée, et dans la Genèse, l'ordre inverse est observé. Mais notre texte et même l'expression de nuée deviennent d'une justesse frappante, si on explique les jours de la création, d'après la grande théorie de Laplace, qui est si en faveur aujourd'hui, et qui harmonise si heureusement ensemble les données du texte sacré et celles de la science. C'est, en effet, un nuage de vapeurs très denses qui enveloppait primitivement le globe, et qui à partir du « fiat lux » devint de plus en plus transparent, jusqu'à ce qu'au quatrième jour la lumière du soleil parvint à le percer. Job, xxxviii, 9. Albert le Grand rattache à ces deux versets son commentaire sur les IV livres des Sentences : 1^o *Ego ex ore Altissimi prodivi*, Dieu et la Trinité; 2^o *primogenita*

ante omnem creaturam, les créatures; 3^o *Ego feci in cœlis ut oriretur lumen indeficiens*, le Christ; 4^o *sicut nebula texi omnem carnem*, les Sacrements.

7. — *In altissimis*. Les cieux qui sont l'habitation de Dieu. Is., lxvi, 1. Cette expression donne l'idée de la grandeur et de la majesté de Dieu, mais il n'en faut conclure aucune localisation de l'être divin, qui remplit le ciel et la terre. — *In columna nubis*. Cette colonne de nuée ne peut pas être celle du désert, car dans ce passage il n'est question que de la création. Les nuées sont souvent représentées par la Sainte-Ecriture comme le soutien du trône de Dieu, Ps., xvii, 40, lxxvii, 35, lxxxviii, 7, etc.; or, ce qui soutient un trône peut très bien être appelée une colonne, στήλη, surtout quand il s'agit d'un trône aussi élevé que celui de Dieu.

8. — *Gyrum cœli*. Job, xxi, 14; Prov., viii, 27. — *Sola*, de la solitude qui convient à l'infini qui n'a point d'égal, et au tout-puissant, qui n'a besoin d'aucun secours. Job, ix, 8. Mais cette solitude n'exclut pas la pluralité des personnes divines, car dans cette œuvre *ad extra* de la création, l'auguste Trinité agit « per modum unius ». « Ut sciant autem, cum solum legunt, nequaquam esse a Patre Filium separandum, meminerint in Prophetis a Deo dictum : Ego extendi cœlum solus. Is. xliv, 24. Et utique non extendit sine Filio Pater. Ipse enim Filius, qui sapientia Dei est, dicit : Quando parabat cœlum, cum ipso aderam. Prov., viii, 27. » S. Ambr., de Fid. v, 2, 29. — *Et profundum*. Gr. : « et me promenant dans la profondeur des abîmes ». Ces abîmes sont les eaux qui couvraient la surface de la terre avant la séparation des eaux supérieures et des eaux inférieures.

9. — Gr. : « dans les flots de la mer », mots dont le latin a fait une périphrase qu'il relie au verset précédent. Après la condensation des vapeurs qui entouraient le globe, les continents se formèrent peu à peu et émergèrent des eaux. Aussi est-ce à juste titre

10. Et toutes les nations, j'ai eu la première place.

11. J'ai eu sous les pieds par ma puissance les cœurs des grands et ceux des petits; à travers tous ces peuples j'ai cherché un lieu de repos, pour demeurer dans l'héritage du Seigneur.

12. Alors le Créateur de l'univers me parla pour me donner ses ordres, et celui qui m'a faite reposa dans ma tente.

10. Et in omni gente primatum habui;

11. Et omnium excellentium et humilium corda virtute calcavi; et in his omnibus requiem quæsi, et in hæreditate Domini morabor.

12. Tunc præcepit, et dixit mihi Creator omnium: et qui creavit me, requievit in tabernaculo meo,

que le Sage fait ici mention de la mer et de la terre qui se montra en dernier lieu. — *Steti*. Dans le grec il n'y a qu'un seul verbe, celui du §. 40. — *In omni populo*. L'action de la Sagesse se manifeste aussi visiblement dans l'histoire des peuples que dans la création du monde. Prov., viii, 45, 46. Le livre de la Sagesse met en lumière les grands traits de cette influence à l'époque patriarcale. Sap., x, xi.

40. — *Primatum habui*, ἐκτισάμην, j'ai possédé. Fritzsche est persuadé qu'il y avait dans l'hébreu קָנִיתִי, *kaniti*, ce qui est très possible et même assez probable; mais quand il ajoute qu'on doit le traduire par ἐκτίσα, il n'a aucun droit de substituer cette traduction à celle du grec. Le verbe קָנָה, *kanah* signifie à la fois « posséder, acquérir » et « former, préparer », quelquefois « créer », mais dans le sens large et encore très rarement. Si on traduit par « creavit », comment expliquer cette tournure insolite du grec : ἐν κόρυθι... ἐν παντί λαφύ... ἐκτίσα? Le sens de ἐκτισάμην est évidemment incomplet, mais celui de ἐκτίσα, « j'ai créé dans tout peuple et dans toute nation », outre qu'il est fort peu grammatical, s'accorde médiocrement avec l'idée générale de tout ce passage, où comme dans celui des Proverbes, viii, la Sagesse, tout en faisant allusion à sa coopération dans l'œuvre créatrice, insiste surtout sur son antériorité à toute créature et son éternité. Le latin complète le grec en ajoutant « primatum », qui peut s'entendre de la priorité autant que de la primauté, et reproduit ainsi la pensée de Prov., viii, 22 : « Dominus possedit me... antequam quidquam faceret ». Que si l'addition de la Vulgate semble arbitraire, on peut supposer que le verbe était en hébreu à un temps passif, par exemple au *puhal*, קָנִיתִי, *kouneiti*, « j'ai été possédée » par Dieu dans tous ses ouvrages, dans la mer, dans tous les peuples, etc., ce qui a l'avantage de conserver la même orthographe dans l'hébreu, et de rappeler le

« possedit me » des Proverbes. Toutefois, ces suppositions sont moins simples que l'acceptation du mot grec tel qu'il est. « Dans tout peuple et dans toute nation j'ai possédé », j'ai eu droit de possession, j'ai eu domination, comme traduit le latin, par conséquent, je pouvais prendre mon séjour dans telle nation qu'il me plaisait de choisir; mais j'ai laissé au Créateur le soin de faire ce choix pour moi, et c'est lui qui m'a déterminé une demeure.

44. — *Corda calcavi*. Addition destinée à rappeler que l'empire de la Sagesse ne s'étend pas seulement sur les choses extérieures, mais aussi sur les cœurs. — *In his omnibus*, parmi tous ces peuples, car la création purement matérielle n'est point digne d'abriter la Sagesse. — *Requiem*, un lieu de repos, un séjour. — *Domini*. Gr. : τινός, qui convient bien mieux : j'ai cherché dans toutes les nations une demeure, « et dans le domaine de qui je devais séjourner ». La Sagesse se demande quel peuple en particulier elle honorerait de sa présence.

42. — *Præcepit*. Le Père éternel commande à son Fils, parce que la paternité lui donne droit de mission vis-à-vis de son Verbe. Le terme de cette mission sera l'incarnation. « Si sobrie de Dei Filio quæ digna sunt, opinemur, ideo missum intelligere debemus, quia ex illo incomprehensibili inenarrabilique secreto majestatis profundæ, dedit se comprehendendum pro captu nostro mentibus nostris Dei Verbum, non solum cum se exinaniret, sed etiam cum habitaret in nobis, sicut scriptum est : quoniam inhabitabo in illis. II Cor., vi, 46. ». S. Ambr., de Fid. v, 6, 98. — *Qui creavit*, ὁ κτίσας. Sur le sens qu'il faut donner à ce mot par rapport à la Sagesse, voir Prov., viii, 22. Du reste on n'est pas obligé, au moins en grec, de donner à ce verbe le sens strict de « créer ». Dans la Vulgate, il faut entendre *creavit* dans le sens large, puisque le Verbe est « genitum, non factum », ou l'appliquer à la Sagesse en

13. Et dixit mihi : In Jacob inhabitata, et in Israël hæreditare, et in electis meis mitte radices.

14. Ab initio, et ante sæcula creata sum, et usque ad futurum sæculum non desinam, et in habitatione sancta coram ipso ministravi.

Prov. 8, 22.

15. Et sic in Sion firmata sum, et in civitate sanctificata similiter requievi, et in Jerusalem potestas mea.

16. Et radicavi in populo honorificato, et in parte Dei mei hæreditas illius, et in plenitudine sanctorum detentio mea.

13. Et il me dit : Que Jacob soit ta demeure et Israël ton héritage ; étends tes racines parmi mes élus.

14. J'ai été faite dès le principe et avant tous les siècles ; je ne cesserai point d'être jusqu'au siècle futur, et j'exerce mon ministère devant lui dans sa sainte demeure.

15. Je me suis ainsi fixée dans Sion, j'ai établi ma résidence dans la cité sainte, et le siège de ma puissance dans Jérusalem.

16. J'ai pris racine au sein du peuple glorifié, dans le lot dont mon Dieu a fait son partage, et j'ai fixé mon séjour au milieu des saints.

tant qu'incarnée. — *Requievit* : κατέπαυσε τὴν σκηνὴν μου, à assis ma tente, à assigné ma demeure. Cette tente est l'humanité de Notre Seigneur. D'après le latin, le Père de la Sagesse y habite avec elle par la circuminsession. Colos., II, 9.

13. — *Hæreditare*. Gr. : « sois en héritage », ou encore « sois faite héritière », ce qui s'accorde mieux avec le latin et avec le premier hémistiche. — *Electis*, le peuple élu de Dieu. Deut., VII, 6. — *Radices*. La Sagesse ne sera donc pas un hôte d'un jour. Sap., V, 15 ; elle habitera dans Juda jusqu'au jour de l'incarnation. Gen., XLIX, 10 ; puis elle transportera sa demeure au milieu d'un peuple transformé et multiplié par la Rédemption. Matt., XXVIII, 20. Jusqu'à ce qu'une même tente de gloire abrite la Sagesse et ses enfants pour toute l'éternité. Apoc., XXI, 3.

14. — *Ab initio et ante sæcula*, πρὸ τοῦ αἰῶνος ἀπ' ἀρχῆς, *meholam meresh*, Prov., VIII, 23. Comme « il n'y a que l'éternité avant tous les temps », ἡ ἐκτισθέν με du grec et le *creata sum* du latin ne peuvent s'entendre d'une création proprement dite, quand il s'agit de la Sagesse. « Quæ hic dicuntur de Sapientia æterna, usu ecclesiastico decantantur in laudibus B. V. Deiparæ ; non quod proprie in eam competant hæc verba sed quia ad eam sensu non inepto accommodari possunt ; videlicet ut ipsa intelligatur singulari quodam et præ aliis hominibus excellentiori modo, ab æterno fuisse ordinata, id est prædestinata ad sublimiorem sanctitatis honorem, et eum gradum, ut mater præordinaretur æterni illius Patris Filii ». Estius. Aussi S. Bernard dit-il que la B. Marie a été « a sæculo electa, ab Altissimo præcognita et sibi preparata, ab angelis servata, a patribus præsignata, a pro-

phetis promissa ». Sup. Missus, II, 4 ; et ailleurs, il l'appelle « centrum et negotium sæculorum, in quam intenti sunt omnes ». de Pentec II. — *Usque ad futurum sæculum*, ἕως αἰῶνος, *ad holam*, pour toujours, éternellement. — *In habitatione sancta*. Gr. : « dans le saint tabernacle ». — *Ministravi*, ἐκτελέσσω. La Sagesse se donne comme le ministre du culte qui était rendu à Dieu dans le tabernacle. Sous l'Ancien Testament, en effet, aussi bien que dans le Nouveau, le Verbe incarné était le seul vrai adorateur de son Père, et la prière de l'homme n'eut jamais de valeur qu'en vertu des mérites du Messie. L'expression la plus authentique de cette prière, dans la liturgie antique, était le sacrifice ; or, le sacrifice mosaïque n'avait de raison d'être et d'efficacité que comme type du sacrifice de la Sagesse incarnée et immolée à la croix.

15. — *In Sion*, la montagne sainte où fut transféré le culte de l'ancien tabernacle. — *Sanctificata*, dans le grec actuel et la plupart des manuscrits : ἡγιασμένη. — *Requievi*. Gr. : « il m'a fait reposer ». Ps., CXXXI, 8.

16. — *Radicavi*. La sagesse a poussé de profondes racines dans l'humanité, en préparant depuis Adam le germe divin d'où la chair du Verbe devait sortir, et après l'incarnation en descendant corporellement par l'Eucharistie dans le cœur de chaque chrétien : racines de part et d'autre aussi profondément cachées que celles de l'arbre. — *Honorificato*, car « nec est alia natio tam grandis quæ habeat Deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest cunctis obsecrationibus nostris ». Deut., IV, 7. — *In parte*, « dans le lot du Seigneur, de son héritage », dans ce qui était son héritage, le peuple d'Israël. II

17. Je me suis élevée comme le cèdre dans le Liban, et comme le cyprès sur la montagne de Sion.

18. Je me suis élevée comme le palmier de Cadès, et comme les plants de roses à Jéricho.

19. Je me suis élevée comme un

17. Quasi cedrus exaltata sum in Libano, et quasi cypressus in monte Sion.

18. Quasi palma exaltata sum in Cades, et quasi plantatio rosæ in Jericho;

19. Quasi oliva speciosa in cam-

faudrait en latin : « in parte Dei mei, in hæreditate illius ». — *In plenitudine*, l'assemblée des saints, c'est-à-dire du peuple consacré à Dieu.

17. — *Quasi cedrus*. Splendide image des perfections de la Sagesse et de son rôle dans le monde. Le cèdre est remarquable par sa magnificence, par la hauteur qu'il peut atteindre, par le vaste ombrage qu'il répand autour de lui, par la durée de son existence, par l'odeur parfumée, l'incorruptibilité et la solidité de son bois. C'est même à cette dernière propriété qu'il doit son nom hébreu, ארז, *hèrez*, de *haraz*, être solide. — *Exaltata sum*. La Sagesse tient dans le monde une place élevée qui grandit d'âge en âge, à mesure que la foi se répand dans le monde, et elle couvre de son vaste ombrage les nations jadis assises à l'ombre de la mort. — *In Libano*. Le cèdre croissait sur les versants du Liban et sa verdure tranchait avec l'éclat de la neige qui couronnait ces « monts blancs ». « Libanum, dit Tacite, mirum dictu, tantos inter ardores opacum fidumque nivibus ». Hist., v. 6. — *Cypressus*, κυπάρισσος, que Van de Velde croit être probablement identique au תרזה, *tirzah*, l'arbre dur, le chêne mentionné dans Is., XLIV, 14, Dict. of the Bibl. Pour Fritzsche, c'est le ברוש, *berosh*, le sapin, que les LXX traduisent assez souvent par κυπάρισσος. En tous cas, le cyprès ordinaire serait bien petit à côté du cèdre. — *Sion*. dans le grec, Ἀερμών, l'Hermon, dont les sommets étaient appelés שִׁיאוֹן, *sion*, « élevés », Deut., iv, 48, tandis que la colline de Jérusalem se nommait צִיּוֹן *tsion*, « lieu élevé et aride ». Le Liban, qui s'étend du nord au sud parallèlement à la côte phénicienne, a en face de lui, de l'autre côté de la vallée du Léontès, l'Anti-Liban, dont l'Hermon forme la pointe méridionale. Dans ce verset, l'auteur emprunte ses images à deux produits des montagnes septentrionales de la Palestine; dans le suivant, il va mettre en parallèle les plantes de deux villes du sud.

18. — *Palma*, φοίνικ, תמר, *tamar*, l'arbre qui s'élève. — *In Cades*. Grec actuel : ἐν αἰγυλαίς, sur les rivages. Il y avait en effet beaucoup de palmiers sur les rivages du lac de Gènesareth et de la mer Morte. Complut et d'autres textes lisent ἐν Ἐγγάδαις, ce qui est

la leçon la plus probable, car le parallélisme réclame un nom de ville pour correspondre à Jéricho. Engaddi, ville de Juda, sur la côte occidentale de la mer Morte, était entourée de palmiers. Josephé dit de cette ville que γεννᾶται ἐν αὐτῇ φοίνικς ὁ κάλλιστος. Ant., ix, 4, 2, et Pline ajoute qu'elle est célèbre « fertilitate palmatorumque nemoribus ». Hist. nat. v, 17. Aussi s'appelait-elle primitivement *Hazezon-Tamar*, « étalage des palmiers ». On trouve dans d'autres manuscrits ἐν Γαδῇ, ἐν Γάδαις. *Cadès* de la Vulgate ne peut être que Cadès-Barné, dans le Pharan, au sud de la Palestine. Comme c'est le premier pays que rencontrèrent les Hébreux en revenant du désert, son nom servit très probablement à désigner toute la contrée d'alentour; c'est pourquoi Moïse, en nommant Cadès, le place tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Rich. Riess, dans son Atlas, note un autre Kadès tout à fait au sud de la mer Morte. — *Plantatio rosæ*. Il ne peut pas être question ici de l'anastatica, cette petite plante connue vulgairement sous le nom de rose de Jéricho, que le vent arrache et promène à travers le désert, et qui n'a de la rose absolument que le nom. Quant à la rose, on n'en rencontre jamais le nom dans le texte hébreu de l'Ancien Testament; le *chabatsset*, qu'on prend quelquefois pour elle, Cant., ii, 4; Is., xxxv, 1, est regardé comme n'étant qu'une sorte de lys ou de narcisse. On a cru en ces derniers temps avoir retrouvé la vraie rose de Jéricho dans une astéroïdée qui a les propriétés hygrométriques de l'anastatica, et qui est abondante au sud-ouest de la mer Morte et autour de Jéricho. Cette fleur qui est du même type que notre pâquerette, ressemble assez à une petite rose, et c'est elle qu'on retrouve sur les écussons des croisés, et non l'anastatica. On lui a donné le nom de *Saulcya*, en l'honneur du célèbre palestinologue. Impossible du reste de prouver que c'est bien là la fleur dont parle le livre sacré. Cfr. La Terre Sainte, 15 nov. 1879, p. 260. Quelle que soit la plante désignée ici, elle devait être abondante autour de Jéricho, « la ville des palmiers », et digne de figurer à côté du palmier. Les roses dont parle la Vulgate rappellent le titre de « rosa mystica » donné à Marie par l'Eglise.

19. — *Oliva*. Ps. LI, 40; Os., xiv, 7. — *In*

pis, et quasi platanus exaltata sum juxta aquam in plateis.

20. Sicut cinnamomum et balsamum aromatizans odorem dedi; quasi myrrha electa dedi suavitatem odoris;

21. Et quasi storax, et galbanus, et ungula, et gutta, et quasi libanus non incisus, vaporavi habitationem meam, et quasi balsamum non mis-tum odor meus.

22. Ego quasi terebinthus extendi ramos meos, et rami mei honoris et gratiæ.

23. Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris, et flores mei fructus honoris et honestatis.

bel olivier dans la plaine, et comme le platane *au bord de l'eau sur le chemin*.

20. J'ai répandu mon parfum comme la canelle et le baume odoriférant, et une délicieuse odeur comme la myrrhe exquise;

21. Comme *le styrax*, le galbanum, l'onyx, le stacte; j'ai parfumé ma demeure comme l'encens le plus pur, *et mon odeur est comme celle d'un baume sans mélange*.

22. J'ai étendu mes branches comme le térébinthe, et mes rameaux sont des rameaux d'honneur et de grâce.

23. Comme la vigne j'ai fait germer ce qui a la plus suave *odeur*, et mes fleurs devinrent des fruits de gloire et de richesse.

campis. L'olivier croit habituellement sur les coteaux, mais on le trouve aussi dans les plaines fertiles. — *Platanus*. Cet arbre vient de préférence au bord des ruisseaux.

20. — Ici commence une autre série d'images. Après les arbres, qui donnent l'idée de la grandeur et de la fécondité de la Sagesse, voici les parfums qui sont le symbole de sa douceur. — *Cinnamomum*. Prov., vii, 47. *Balsamum aromatizans*, ἀσπάλθος; ἀρωματίζων. Pline décrit ainsi cette plante. « Aspalathos, spina candida, magnitudine arboris modicæ, flore rosæ. Radix unguentis expetitur... Probatio ejus in colore rufo vel igneo tactuque spisso et odore castorei ». Hist. nat. xii, 24. Cet arbrisseau a quelque ressemblance avec l'aloès; son nom lui vient de ce qu'il est difficile à arracher. — *Myrrha electa*, מרדרור, *mar-deror*, Exod., xxx, 23, gomme aromatique exsudée par le Balsamodendron myrrha. Prov., vii, 47.

21. — *Storax*, suc balsamique d'une plante orientale appelée Styrax ou Alibouffer, portant des fleurs analogues à celles de l'oranger. Il n'est pas nommé dans le texte grec. — *Galbanum*, חלבנה, *chelbnah*, substance fortement aromatique tirée du Buben Galbanum, arbrisseau à fleurs jaunes. — *Ungula*, שנהל, *shechelet*. On appelait de ce nom l'opercule d'un mollusque gastéropode, le Strombus, dont on peut voir une figure dans le Dict. of the Bibl. Cet opercule en forme d'ongle, d'où le nom de griffe du diable que lui donnent les Arabes et les Allemands, recèle un parfum précieux. L'« unguis odoratus »

se trouvait surtout dans la mer Rouge. — *Gutta*, טאקת, *nataf*, que Rosenmüller identifie avec le styrax, d'autres avec la myrrhe. Cette substance ainsi que les deux précédentes étaient employées dans la confection de l'encens sacré. Exod., xxx, 34. — *Libanus non incisus*, λιβάνου ἀτρίς ἐν σκηνῇ, « comme la fumée de l'encens dans la tente », dans le tabernacle. La Vulgate a lu λιβανος; ἄτομος. — *Libanus* est un des noms hébreux de l'encens, *lebannah*, Is., xliv, 23; l'encens ou oliban, « oleum libani », était la gomme d'arbres résineux qui croissaient dans le Liban. Le *libanus non incisus* était l'encens d'un arbre non incisé, celui qui coulait naturellement. — *Balsamum*, nom générique qui peut convenir à chacun des parfums qui viennent d'être nommés.

22. — *Terebinthus*. Le térébinthe est un pistachier qui sécrète une résine odoriférante. Cet arbre, sans arriver aux dimensions du chêne, est pourtant remarquable par sa beauté. Il atteint ses plus beaux développements en Syrie. Plin., H. n. xiv, 20. — *Rami*. Les rameaux de la Sagesse sont glorieux, c'est-à-dire, les effets qu'elle produit dans l'homme sont glorieux, et c'est un honneur que de s'asseoir à son ombre et de suivre ses leçons.

23. — *Fructificavi*, βλαστήσασα χάριν, « ayant fait fleurir la grâce »; d'autres manuscrits : ἐύωδίζεν. La Sagesse a répandu son parfum comme la vigne en fleurs, et elle a fait des promesses qui ont été magnifiquement réalisées : aux fleurs ont succédé les fruits. —

24. (Je suis la mère du bel amour, de la crainte, de la science et de la sainte espérance).

25. *En moi toute la grâce de la voie et de la vérité, en moi toute l'espérance de la vie et de la vertu.*

26. Venez à moi, vous tous qui me désirez, et rassasiez-vous de de mes fruits.

27. Car mon esprit est plus doux que le miel, et mon héritage plus suave que le rayon de miel.

28. *Ma mémoire passera aux générations de tous les siècles.*

29. Ceux qui me prennent pour nourriture auront encore faim, ceux qui me prennent pour breuvage auront encore soif.

24. Ego mater pulchræ dilectionis, et timoris, et agnitionis, et sanctæ spei.

25. In me gratia omnis viæ et veritatis, in me omnis spes vitæ et virtutis.

26. Transite ad me omnes qui concupiscitis me, et a generationibus meis implemini;

27. Spiritus enim meus super mel dulcis, et hæreditas mea super mel et favum;

28. Memoria mea in generationes sæculorum.

29. Qui edunt me, adhuc esurient; et qui bibunt me, adhuc sitient.

Joan. 6, 35.

Honestatis, πλούτου. Prov., viii, 48, 49; Sap., vii, 41. S. Bernard dit de la Très Sainte Vierge, dans la troisième hymne qu'il composa à sa louange :

Cujus flore — vel odore — recreari cupimus;
Cujus fructu — nos a luctu — liberari credimus.

24. — *Pulchræ*, καλῆς, dans le sens d'ἀγαθῆς, qu'on lit dans un manuscrit. — *Agnitionis*, la connaissance, la science divine, la loi. La crainte est le service de Dieu en général. Nous avons donc dans ce verset les noms des quatre grandes vertus que commande le premier précepte du décalogue : foi, espérance, charité et service de Dieu. La Sagesse est la mère de ces vertus, Sap., vii, 12; viii, 7. Par le moyens des sacrements, la sagesse éternelle de Dieu les verse en notre âme, comme les éléments constitutifs de notre vie surnaturelle; la Sagesse incarnée nous les mérite par la vertu de son sacrifice; la sagesse, don de Dieu, sous le nom de grâce les entretient et les accroît en nous, et la Très Sainte Vierge, par la puissance de son intercession et le charme de ses exemples, nous aide à garder et à faire fructifier ce trésor, à le recouvrer quand nous l'avons perdu.

25. — Dans ce verset qu'on ne lit dans aucun manuscrit grec, il faut prendre le mot *gratia* dans le sens chrétien. Dans le sens hébreu, la pensée serait que la sagesse rend aimable et douce la pratique de la vertu. Sap., viii, 16. La voie et la vérité ont trait aux connaissances spéculatives, la vie et la vertu se rapportent à la pratique. Plusieurs textes grecs ont ici une phrase assez obscure, qui mot à mot donne en latin : do autem cum omnibus filiis meis æternos his qui dicuntur

ab eo. En sous-entendant « fructus » on a : « Je donne avec toutes ces choses les biens éternels à mes enfants, à ceux qui sont désignés par lui », par Dieu quiles a prédestinés.

26. — *Transite*. Prov., i, 23; ix, 4. — *Implemini*. « Non enim ad mensuram dat Deus spiritum ». Joan., iii, 24.

27. — *Spiritus*, πνεῦμα, garder mon souvenir, être animé de mon esprit est plus doux que le miel. Ps., xviii, 41; cxviii, 403. — *Hæreditas*, ma possession, le bonheur de me posséder. « Spiritus enim ejus super mel dulcis, ita ut ne ipsa quidem dulcedini ejus prævalere queat amarissima licet mortis amaritudo. Quid non temperabit illa dulcedo, quæ mortem quoque facit esse dulcissimam?... Quæramus hunc spiritum, fratres, tota sollicitudine operam demus ut mereamur habere hunc spiritum, imo ut quem jam habemus, abundantius habeamus », S. Bern., de S. Andr., S. ii.

28. — *In generationes sæculorum*. « Hoc dicit, quia quandiu stare præsens cernitur sæculum, in quo generatio advenit et generatio præterit, non derit electis consolatio de memoria, quibus nondum de præsentia plena refectio indulgetur ». S. Bern., De dilig. Deo.

29. — *Adhuc esurient*. « Nullum enim omnino præsentia ejus certius testimonium est, quam desiderium gratiæ amplioris ». S. Bern. de S. Andr. S. ii. Le même saint a rappelé la pensée de ce verset dans son hymne sur le Saint Nom de Jésus, ad Tert.

Tua, Jesu, dilectio
Grata mentis refectio,
Replet sine fastidio
Dans famem desiderio.

Qui te gustant, esuriunt,
Qui bibunt, adhuc sitiunt;
Desideraro nesciunt
Nisi Jesum quem cupiunt.

30. Qui audit me, non confundetur; et qui operantur in me, non peccabunt.

31. Qui elucidant me, vitam æternam habebunt.

32. Hæc omnia liber vitæ, et testamentum Altissimi, et agnitio veritatis.

33. Legem mandavit Moyses in præceptis justiliarum, et hæreditatem domui Jacob, et Israel promissiones.

34. Posuit David puero suo excitare Regem ex ipso fortissimum, et in throno honoris sedentem in sempiternum.

35. Qui implet quasi Phison sapientiam, et sicut Tigris in diebus novorum.

Gen. 2, 41.

36. Qui adimplet quasi Euphrates

30. Celui qui m'écoute ne sera point confondu, et ceux qui font de moi l'objet de leurs travaux ne pécheront pas.

31. Ceux qui me mettent en lumière auront la vie éternelle.

32. Tout cela, c'est le livre de vie, l'alliance du Très-Haut et la connaissance de la vérité.

33. C'est la loi dont Moïse nous a donné les préceptes de justice, c'est l'héritage de la maison de Jacob, ce sont les promesses faites à Israël.

34. Le Seigneur a promis à David son serviteur de faire sortir de lui le roi tout-puissant, qui doit être éternellement assis sur le trône de gloire.

35. C'est lui qui fait déborder la sagesse comme le Phison, et comme le Tigre au temps des fruits nouveaux.

36. C'est lui qui répand l'intelli-

Les paroles de Notre-Seigneur : « Qui autem biberit ex aqua, quam ego dabo ei, non sitiet in æternum », Joan., iv, 13, complètent l'idée de notre verset, sans le contredire en rien « Qui aquam sapientiæ bibit, sitit et non sitit. Sitit, id est, magis magisque appetit id quod bibit. Non sitit, quia ita expletur ut alium potum non desideret ». Drusius.

30. — *In me*. Ceux qui travaillent en moi, *ἐν μοί*, c'est-à-dire par mon inspiration, ou plutôt, ceux, qui concentrent sur moi tous leurs efforts pour me posséder de plus en plus abondamment. — *Non peccabunt*. Car la recherche et la possession de la sagesse est la meilleure sauvegarde contre le mal.

31. — *Elucidant*. Dan., xii, 3. Un triple récompense est promise, selon le degré de zèle qu'on montre pour la Sagesse : à l'écouter, on n'est point confondu, on n'est point déçu dans son espérance et même on est couvert de gloire, *ψ. 22*; à travailler avec effort pour la connaître, l'aimer et la posséder davantage, on trouve la délivrance du péché, *ψ. 25*; enfin à faire connaître la Sagesse aux autres on obtient la récompense suprême, la vie éternelle.

32. — *Hæc omnia*. Après avoir donné la parole à la Sagesse depuis le *ψ. 5*, le fils de Sirach la reprend. — *Testamentum*. Tout ce que la Sagesse vient de promettre n'est qu'une répétition de ce que le Seigneur a déjà pro-

mis aux observateurs de sa Loi par Moïse, par Salomon, par les Prophètes.

33. — *Legem*. Le grec continue la phrase précédente : « Tout cela c'est le livre de l'alliance du Dieu Très-Haut, la loi que prescrivit Moïse, l'héritage pour les synagogues de Jacob ». Le texte de Complut et quelques autres ajoutent ici ces considérations pratiques : « Ne vous fatiguez pas d'être forts dans le Seigneur, afin que lui-même vous fortifie; attachez-vous à lui, car le Seigneur est le seul Tout-Puissant, et il n'y a point de Sauveur en dehors de lui ».

34. — Ce verset n'est dans aucun manuscrit grec. Cette addition se rapporte au Messie.

35. — *Qui implet*, *πληρῶν*; c'est Dieu qui fait ainsi déborder la Sagesse. Pour développer cette nouvelle idée, l'auteur va emprunter ses comparaisons aux plus grands fleuves connus des Hébreux. — *Phison*, un des fleuves du paradis terrestre dont on n'a pas encore déterminé l'identité d'une manière certaine. — *In diebus novorum*, au mois des prémices ou de Nisan, l'époque de la Pâque et le commencement de l'année hébraïque, sur la fin de mars et la première moitié d'avril. Comme c'était le temps de la fonte des neiges sur les montagnes, le Tigre était alors au plus fort de sa crue.

36. — *In tempore messis*. Jos., iii, 45. Dans la vallée du Jourdain, la moisson se

gence comme l'Euphrate, et *la fait abonder* comme le Jourdain au temps de la moisson.

37. C'est lui qui fait jaillir la science comme la lumière, et *qui est là* comme le Géhon au temps de la vendange.

38. Celui qui le premier se met à étudier la sagesse ne la pénètre pas plus que le moins habile.

39. Car ses pensées sont plus vastes que la mer, et ses conseils plus profonds que le grand abîme.

40. *Je suis la sagesse qui fais couler des fleuves.*

41. *Je suis comme le chemin par où sort du fleuve l'eau abondante*, je suis comme le canal du fleuve, et comme un conduit d'eau qui s'échappe du paradis.

sensum; qui multiplicat quasi Jordanis in tempore messis.

Jos. 3, 15.

37. Qui mittit disciplinam sicut lucem, et assistens quasi Gehon in die vindemiæ.

38. Qui perficit primus scire ipsam, et infirmior non investigabit eam.

39. A mari enim abundavit cogitatio ejus, et consilium illius ab abyssio magna.

40. Ego Sapientia effudi flumina.

41. Ego quasi trames aquæ immensæ de fluvio, ego quasi fluvii dioryx, et sicut aquæductus exivi de paradiso.

faisait au mois de Nisan, et à ce moment les neiges du Liban venaient grossir le fleuve.

37. — *Sicut lucem.* On s'attendait à trouver ici le nom d'un fleuve; le parallélisme si parfait de ce chapitre ne permet pas de douter qu'il n'y eût dans l'hébreu יֵאוֹר, *ieor* au lieu de אֹר, *or*, lumière. Or, *ieor*, qui veut dire fleuve, désigne ordinairement le plus grand fleuve connu des Hébreux, le Nil. Is., xxiii, 3; Am., viii, 8. — *Gehon*, un autre des fleuves du paradis qu'on ne sait trop non plus où placer. Assez souvent on l'a pris pour le Nil, et le Phison pour le Gange. — *In die vendemiæ.* C'est au temps de la vendange, au mois de septembre, qu'arrive la grande inondation du Nil; la même condition, assez communément réalisée du reste, devra être remplie par le fleuve dans lequel on reconnaîtra le Gehon.

38. — Gr. : « Le premier n'a pas achevé de connaître la sagesse, et le dernier ne l'a point pénétrée ». Bar., iii, 15. Personne, qu'il s'y prenne tôt ou tard, qu'il soit intelligent ou inhabile, ne parviendra à comprendre la sagesse; la sagesse est donc quelque chose qui excède tout entendement humain, qui est infini, qui est Dieu lui-même. Bar., iii, 31.

39. — *A mari*, ἀπὸ θαλάσσης. Dans l'hébreu, il devait y avoir la préposition comparative *יְבַיִת*, *min*. Rom., xi, 33.

40. — *Ego sapientia.* Le grec a seulement *ἐγὼ*. La Vulgate fait parler la sagesse elle-même dans tout le reste de ce chapitre, et les paroles qu'elle ajoute aux vv. 45 et 46

ne peuvent se trouver que sur les lèvres de la sagesse en personne. Dans le grec, le fils de Sirach parle jusqu'à la fin; en terminant cet éloge de la sagesse, il se prend d'enthousiasme pour la sublime doctrine que Dieu vient de lui révéler, et il se félicite de pouvoir la transmettre aux générations futures. Gr. : « et moi, ὡς διώρυγὴ ἀπὸ ποταμοῦ, je suis comme un canal venant d'un fleuve », j'ai puisé à ce fleuve débordant de la sagesse. Ce verset va se trouver englobé dans le suivant de la Vulgate.

41. — *Exivi de paradiso.* Les fleuves du paradis terrestre étaient la figure de cette source de grâce et de vérité qui sort du Verbe divin, « de sub cujus pede fons vivus emanat, fluminis impetus lætificat civitatem Dei ». Offi. S. Clem. 4^{um} Resp. Le Verbe de Dieu lui-même sort du Père « lumen de lumine », comme le fleuve de sa source. C'est la comparaison qu'ont employée plusieurs écrivains des premiers siècles, Tert. ad Prax. 8 et 22; Victorin. afr. Hymn. 3 de Trinit.; S. J. Chrysost., S. Greg. de Naz., de Spir. s. 31. S. Ambr., etc. Voici comment s'exprime à ce sujet S. Athanase : « Ut enim fluvius ex fonte ortum habens ab eo non dividitur, nam una amborum est aqua, quamvis formæ duæ sint duoque nomina, sic neque Pater est Filius, neque Filius Pater... ut fons non est fluvius neque fluvius fons, sed ambo una eademque sunt aqua. quæ ex fonte manat in fluvium ». Expos. Fid. — *Aquæductus*, mot qui a servi de thème à l'un des plus beaux discours de Saint Bernard sur la Très Sainte Vierge.

42. Dixi : Rigabo hortum meum plantationum, et inebriabo prati mei fructum.

43. Et ecce factus est mihi trames abundans, et fluvius meus appropinquavit ad mare;

44. Quoniam doctrinam quasi antelucanum illumino omnibus, et enarrabo illam usque ad longinquum.

45. Penetrabo omnes inferiores partes terræ, et inspiciam omnes dormientes, et illuminabo omnes sperantes in Domino.

46. Adhuc doctrinam quasi prophetiam effundam, et relinquam illam quærentibus sapientiam et non desinam in progenies illorum usque in ævum sanctum.

47. Videte quoniam non soli mihi laboravi, sed omnibus exquirentibus veritatem.

Infr. 33, 48.

« Advertistis jam, ni fallor, quem velim dicere aquæductum, qui plenitudinem fontis ipsius de corde Patris excipiens, nobis edidit illum, si non prout est, saltem prout capere poteramus ». S. in Nativ. B. M. 4. Dans le grec ce verset est ainsi conçu : « et comme un canal je me suis écoulé dans le jardin, ἐξῆλθον εἰς παράδεισον. » Ce jardin, c'est le monde des âmes, le peuple juif et surtout l'Eglise, la « cité de Dieu », au milieu de laquelle le fils de Sirach va faire couler la sagesse, comme un canal dérivé du fleuve.

42. — *Hortum*, κήπον. — *Prati mei fructum*, τὴν πρασίαν, un carré ensemencé dans un jardin, par conséquent, ce qui a le plus besoin d'être arrosé. Le texte du Complut appelle le jardin ἄριστον, et la plantation δικάζαν. Dans les Ps., 1, 3, xci, 44, les justes sont aussi comparés à des plantes.

43. — *Appropinquavit*, ne doit pas s'entendre d'un rapprochement local, mais d'une similitude. Gr. : « et voici que mon canal est devenu un fleuve, et mon fleuve est devenu une mer ». La Sagesse, d'après la Vulgate, est devenue comme une vaste mer, parce que du coin de la Judée où elle était reléguée avant Jésus-Christ, elle s'est répandue

42. J'ai dit : je vais arroser les plantes de mon jardin, et inonder ce qui croît dans mon parterre.

43. Et voici que mon canal s'est tout rempli, et que mon fleuve est devenu comme une mer.

44. Aussi, je ferai luire à tous mon enseignement comme l'aurore, et je le ferai connaître au loin.

45. Je pénétrerai toutes les profondeurs de la terre, je visiterai tous ceux qui dorment, et j'éclairerai tous ceux qui espèrent dans le Seigneur.

46. Désormais je répandrai ma doctrine comme une prophétie, je la léguerais à ceux qui cherchent la Sagesse, et je ne me tairai point dans chaque génération jusqu'à la sainte éternité.

47. Vous voyez que je n'ai pas travaillé pour moi seul, mais pour tous ceux qui cherchent la vérité.

sur la terre entière par la prédication évangélique : « in omnem terram exivit sonus eorum ». Quant à l'auteur, d'après le grec, il veut dire que quand il eut étudié la sagesse, le petit ruisseau qu'il avait creusé pour son usage est devenu un grand fleuve et une vaste mer, c'est-à-dire que la sagesse est descendue dans son cœur si libéralement, qu'il a de quoi instruire les autres et leur faire partager sa science et son bonheur.

44. — *Illumino*, φωτίζω, je ferai luire. Ce même verbe grec, chez les premiers chrétiens, voulait aussi dire « catéchiser ». — *Narrabo*. « Narrabo nomen tuum fratribus meis », devait dire aussi le Messie triomphant de la mort. Ps., xxi, 23.

45. — Ce verset fait allusion à la descente aux enfers.

46. — *Quasi prophetiam*, dans le sens large, « comme une parole inspirée ». — *Et relinquam*. Gr. : « et je la laisserai pour les générations futures ».

47. — *Veritatem*. Gr. : « elle », la sagesse. Dans le latin, c'est la sagesse incarnée qui parle; Jésus n'a pas travaillé pour sa seule gloire, mais aussi « propter nos homines et propter nostram salutem. »

CHAPITRE XXV

Trois choses qu'on aime (xx. 1, 2). — Trois choses qu'on déteste (xx. 3, 4). — Travailler dès la jeunesse à acquérir la sagesse qui fait la gloire des vieillards (xx. 4-8). — Dix choses recommandables dont la principale est la crainte de Dieu (xx. 9-16). — Des maux que cause une méchante femme (xx. 17-33). — Précautions à prendre contre elle (xx. 34-36).

1. Trois choses plaisent à mon esprit et sont estimées de Dieu et des hommes :

2. Des frères qui sont unis, des proches qui s'aiment, un mari et une femme qui s'accordent bien.

3. Il y a trois sortes de gens que déteste mon âme, et dont la vie m'est fort à charge :

4. Le pauvre orgueilleux, le riche menteur et le vieillard sot et dénué de sens.

5. (Ce que) tu n'as pas amassé dans ta jeunesse, comment le trouveras-tu dans ta vieillesse?

6. Comme il est beau pour une tête blanche d'avoir du jugement, et pour les vieillards de savoir conseiller!

7. Comme aux vieillards sied bien

1. In tribus placitum est spiritui meo, quæ sunt probata coram Deo et hominibus.

2. Concordia fratrum, et amor proximorum, et vir et mulier bene sibi consentientes.

3. Tres species odivit anima mea, et aggravor valde animæ illorum.

4. Pauperem superbum; divitem mendacem; senem fatuum et insensatum.

5. Quæ in juventute tua non congregasti, quomodo in senectute tua invenies?

6. Quam speciosum canitiei iudicium, et presbyteris cognoscere consilium.

7. Quam speciosa veteranis sa-

CHAP. XXV. — 1. — *Placitum est*. La traduction grecque ὡραίστην, « je me pare de trois choses », est probablement fautive; le Syriac porte comme la Vulgate : « il y a trois choses que recherche mon âme ». — *Probata*, καὶ ἀνέστην ὥρατα, « et je me tiens belle »; même faute de traduction que dans le premier membre; ce n'est plus en effet, la sagesse qui parle dans ce chapitre.

2. — *Fratrum*, qu'il est préférable de prendre dans le sens large de l'hébreu אחים, *achim*, les frères, les compagnons, les compatriotes. Ps. cxxxii, 4. De la sorte, les trois idées du verset forment gradation. — *Vir et mulier*. Homère avait dit déjà, Od., vi, 483 :

Οὐ μὲν γὰρ τοῦτε χρεῖσσον καὶ ἀρειον
ἢ ὅθ' ὁμοφρονέοντε νοήμασιν οἶκον ἔχητον
ἀνὴρ ἤτε γυνή.

Cfr. Ps., lxxvii, 7.

3. — *Aggravor*, προσέχθισα, « je m'indigne grandement de leur vie ».

4. — *Pauperem superbum*. La pauvreté de-

vrait suggérer l'humilité; l'orgueil éloigne d'elle tout secours. Ceci est encore plus vrai de la pauvreté spirituelle. Apoc., iii, 17. — *Mendacem*. On trompe ordinairement par intérêt; quoi de plus odieux qu'un riche qui se sert de la fraude pour augmenter sa richesse! — *Fatuum*. Le latin et les versions syr. et arab. ont lu μῶρον, au lieu de μοιχόν que porte le grec actuel. Que penser du vieillard « voluptueux » qui couve encore au déclin de la vie une passion dégradante qu'on ne peut pas même excuser dans la jeunesse.

5. — *Non congregasti*. Prov., vi, 8. Tout en étant générale, la pensée doit s'appliquer à la recherche de la sagesse, le bien principal à l'acquisition duquel veut exhorter le fils de Sirach.

6. — Ce verset et les deux suivants expriment une idée qu'on retrouve dans la Sagesse, iv, 8. L'honneur de la vieillesse n'est pas dans les cheveux blancs, le vieillard du x. 4 les possède, mais uniquement dans la possession de la sagesse. Prov., xx, 29.

pientia, et gloriosis intellectus, et consilium!

8. Corona senum multa peritia, et gloria illorum timor Dei.

9. Novem insuspicabilia cordis magnificavi, et decimum dicam in lingua hominibus :

10. Homo qui jucundatur in filiis, vivens et videns subversionem inimicorum suorum.

11. Beatus qui habitat cum muliere sensata, et qui lingua sua non est lapsus, et qui non servivit indignis se.

Infr. 26, 1; *Supr.* 44, 1 et 49, 16; *Jac.* 3, 2.

12. Beatus qui invenit amicum verum et qui enarrat justitiam auri audienti.

13. Quam magnus qui invenit

la sagesse, et aux grands la science et la prudence!

8. La prudence consommée est la couronne des vieillards, et la crainte de Dieu fait leur gloire.

9. Il y a neuf choses dont mon cœur exalte le bonheur, et une dixième que ma langue proclamera aux hommes.

10. L'homme qui trouve sa joie dans ses enfants; celui qui vit et voit la ruine de ses ennemis.

11. Heureux celui qui habite avec une femme sensée, celui qui ne pêche point par la langue, et qui ne sert point des maîtres indignes de lui.

12. Heureux celui qui a trouvé un ami véritable, et qui parle de la justice à une oreille attentive.

13. Comme est grand celui qui

8. — *Timor Dei* : « hoc est enim omnis homo ». *Ecclé.* XII, 13.

9. — *Insuspicabilia*. Gr. : « J'ai déclaré neuzeuses dans mon cœur neuf choses, et je préférerai la dixième par ma langue ».

10. — 1^o *Qui jucundatur*. C'est aussi la grande joie de la paternité spirituelle : « Majorem horum non habeo gratiam, quam ut audiam filios meos in veritate ambulare ». *III Joan.*, 4. — 2^o *Vivens et videns*. Si le désir de voir l'humiliation d'un ennemi était inspiré par la vengeance, la sagesse le défendrait, *Prov.*, XXIV, 17. Ce qui est heureux dans la ruine des ennemis, ce n'est pas leur perte, mais c'est la cessation du mal et la manifestation de la justice divine.

11. — 3^o *Qui habitat*. *Prov.*, XIV, 4. — 4^o *Non est lapsus*. *Ps.* XIV, 3; *Jac.*, III, 2. — 5^o *Qui non servivit*. *Prov.*, XXX, 22.

12. — 6^o *Amicum verum*. *Prov.*, XVIII, 24. En grec : *φρόνισιν*. La leçon de la Vulgate est préférable, car la sagesse, qui se confond avec la prudence, va être nommée au verset suivant, tandis que l'amitié trouve bien sa place au milieu des choses heureuses dont parle l'auteur. Le syriaque traduit : « heureux celui qui a trouvé la miséricorde », ce qui donne une grande probabilité à la leçon du latin, car du même radical *רחם*, *racham*, viennent les deux dérivés *rechoun*, aimé, ami, et *rachoun*, miséricordieux, ou *racham*, miséricorde; le syriaque a choisi le second sens et le latin le premier. — 7^o *Qui enarrat*. Gr. : « celui qui parle dans l'oreille

de ceux qui écoutent », heureux le maître qui trouve une oreille attentive à ses leçons de sagesse ou de justice. Bossuet entend cette seconde partie du verset dans un autre sens dont le grec s'accommoderait plus facilement que le latin : « Heureux celui qui a trouvé un ami fidèle et qui raconte son droit à une oreille attentive. Ce grand homme a joint ensemble dans ce seul verset deux des plus sensibles consolations de la vie humaine, l'une de trouver dans ses embarras un ami fidèle, à qui l'on puisse demander un bon conseil, l'autre de trouver dans ses affaires une oreille patiente à qui on puisse déduire toutes ses raisons ». S. sur la justice, 2^e P.

13. — 8^o *Qui invenit sapientiam*. *Sap.*, VII, 40, 44. — *Et scientiam* n'est pas dans le grec, où du reste le parallélisme ne le réclame aucunement. Le terme qui suit dans cette énumération est évidemment le dixième et dernier, et jusqu'ici nous n'en avons trouvé que huit au lieu de neuf. Pour compléter le nombre, plusieurs subdivisent en deux le second hémistiche du v. 40 : 2^o *vivens*, 3^o et *videns*, ce qui est formellement contraire au parallélisme et au sens de la pensée. D'autres font de *et scientiam* le neuvième terme, ou conservent au v. 42 la leçon du grec à côté de celle du latin : 6^o heureux qui a trouvé un ami; 7^o heureux qui a trouvé la prudence. Ces suppositions sont assez peu plausibles. Par contre, les versions syriaque et arabe nous fournissent deux autres termes; le premier qu'elles insèrent après notre troi-

a trouvé la sagesse et la science! mais personne ne surpasse celui qui craint le Seigneur.

14. La crainte de Dieu s'élève au-dessus de tout.

15. *Heureux celui à qui il est donné d'avoir la crainte de Dieu; à qui comparer celui qui la possède?*

16. (Craindre Dieu, c'est commencer à l'aimer, et s'attacher à lui, c'est commencer à avoir foi en lui.)

17. *Le comble de la douleur est la tristesse du cœur, et le comble de la malice est la méchanceté de la femme.*

18. *On préfère voir toutes les douleurs, plutôt que la douleur du cœur;*

sapientiam et scientiam! sed non est super timentem Dominum;

14. Timor Dei super omnia se superposuit;

15. Beatus homo cui donatum est habere timorem Dei; qui tenet illum, cui assimilabitur?

16. Timor Dei initium dilectionis ejus; fidei autem initium agglutinandum est ei.

17. Omnis plaga, tristitia cordis est; et omnis malitia, nequitia mulieris.

18. Et omnem plagam, et non plagam videbit cordis;

sième : « qui non duxit aratrum in bove et asino simul », allusion à Deut., xxii, 40, qui paraît ici assez étrange; le second qu'elles lisent après le v. 40 : « beatus vir quem non fregit paupertas nec profligavit inopia ». Ces additions prouvent au moins qu'on s'est préoccupé de combler une lacune du texte hébreu. L'existence de cette lacune deviendra tout à fait probable si on observe que le v. 44 est composé de trois membres, tandis que les règles générales du parallélisme, soigneusement suivies par le fils de Sirach, n'en réclament que deux. Il y a donc un hémistiche qui est resté sans son parallèle. — 40° *Non est super timentem*. C'est le point culminant du bonheur.

44. — *Timor*. Dans quelques textes grecs : ἀγάπῃς. Les deux mots expriment à peu près la même idée.

45. — *Beatus*. « Quid enim tam beatificum, quam hic timor, qui genitor eruditorque sapientiæ est? In cujus utique devotione devota est et voluntas, quæ auctore gratia eodem proficit timore, quo cepit. Cum ergo hic timor etiam per quamdam vim magni terroris immititur, non ibi ratio extinguitur, nec intellectus aufertur; sed illa potius quæ mentem premebat caligo discutitur, ut voluntas depravata prius atque captiva, recta efficiatur et libera ». De Voc. Omn. Gent. 27.

46. — *Initium dilectionis*. La vingt-cinquième censure de la Bulle *Auctorem fidei* condamne ceux qui nient que « timor ipse gehennalis... non sit in se bonus et utilis, velut donum supernaturale ac motus a Deo inspiratus præparans ad amorem justitiæ », tandis que le Concile de Trente et les Pères enseignent « opus esse ut intret timor primo

per quem veniat charitas ». — *Agglutinandum*. Gr. : πίστις δὲ ἀρχὴ κολλήσεως αὐτοῦ. La foi est le commencement de l'attachement à Dieu, car il faut connaître Dieu avant de s'attacher à lui : « Fides est humanæ salutis initium, fundamentum et radix omnis justificationis ». Conc. Trid. vi, 8. Le sens de la Vulgate n'est pas moins vrai que celui du grec; le commencement de la foi, son premier effet, c'est l'attachement à Dieu; ou encore l'attachement à Dieu, comme le réclame le Concile de Trente, vi, 6 : « illumque tanquam omnis justitiæ fontem diligere incipiunt », est une des conditions premières non pas de la foi pure et simple dont le commencement est un don purement gratuit de Dieu, Conc. Arausic. ii, c. v, mais de la foi vivifiée par la charité, c'est-à-dire de la justification. Ce verset ne se trouve pas dans quelques textes grecs; néanmoins sa conformité avec la doctrine catholique n'est pas une raison pour y voir une insertion faite postérieurement par une main chrétienne, comme le prétendent certains protestants.

47. — Ce verset qui manque dans le grec, n'est qu'une double traduction du suivant. — *Nequitia mulieris*.

Cœur de femme trompe le monde,
Car en lui malice abonde,

dit un vieux proverbe.

48 et 49. — *Videbit* n'est pas dans le grec, où le verbe est sous-entendu à dessein : « toute plaie, mais non la plaie du cœur, toute méchanceté, mais non la méchanceté de la femme ». Ce proverbe, cité par le Talmud, ressemble à cette maxime des Grecs : θεσσαυρός ἐστὶ τῶν κακῶν κακῇ γυνή. Il n'est

19. Et omnem nequitiam, et non nequitiam mulieris;

20. Et omnem obductum, et non obductum odientium;

21. Et omnem vindictam, et non vindictam inimicorum.

22. Non est caput nequius super caput colubri;

23. Et non est ira super iram mulieris. Commorari leoni et draconi placebit, quam habitare cum muliere nequam.

Prov. 21, 19.

24. Nequitia mulieris immutat faciem ejus; et obcæcat vultum suum tanquam ursus; et quasi saccum ostendit. In medio proximorum ejus

25. Ingemuit vir ejus, et audiens suspiravit modicum.

19. Toutes les malices, plutôt que la malice de la femme;

20. Toutes les agressions, plutôt que les agressions de ceux qui nous haïssent;

21. Toutes les vengeances, plutôt que la vengeance des ennemis.

22. Il n'y a point de tête *plus méchante* que la tête du serpent,

23. Et point de colère qui surpasse la colère de la femme. Mieux vaudrait habiter avec un lion et un dragon que demeurer avec une méchante femme.

24. La malignité d'une femme change son visage; *elle rend farouche sa figure comme un ours*, et la fait paraître comme un sac. Au milieu de ses proches

25. Son mari se lamente, et en les entendant il soupire en secret.

question dans tout ce passage que d'une certaine classe de femmes. La femme est capable des plus héroïques vertus, et les livres saints ne craignent pas de faire fréquemment son éloge; nous allons en trouver un exemple au chapitre suivant; mais « corruptio optimi pessima », et, disaient nos pères,

Si la femme vaul, elle vaut un empire,
Si est autre, au monde n'y a beste pire.

20. — *Obductum*, ἐπαγωγή, l'invasion, tout malheur qui vient du dehors.

21. — *Vindictam inimicorum*. Allusion au choix que fit David : « melius est ut incidam in manus Domini quam in manus hominum ». II Reg., xxiv, 14.

22. — *Caput*, κεφαλή. La pensée est vraie, même avec ce mot. Toutefois l'hébreu ראש, *rosh*, signifiant à la fois *tête* et *venin*, on peut croire avec D. Calmet que ce second sens était celui de l'auteur; il s'accorde mieux aussi avec l'expression parallèle du verset suivant.

23. — *Mulieris*. Dans le grec : ἐχθροῦ. Les versions syr. et ar. suivent la leçon du latin, plus probable d'ailleurs, au point de vue du contexte et de l'énergie de la pensée; la fureur d'un ennemi est chose naturelle et ordinaire, celle de la femme peut bien être signalée comme une chose contre nature, et comparable au venin du serpent. Depuis le péché originel, les deux idées de serpent et

de femme méchante s'appellent l'une l'autre. Un vieux dicton s'en exprime en ces termes :

Femme est mère de tout dommage,
Tout mal en vient et toute rage,
Plus aigrement poingt que serpent,
Nul ne poingt qui ne s'en repent.

Leoni. Salomon se contentait de préférer la solitude à la société d'une méchante femme. Prov., xxi, 19, xxv, 24. Le fils de Sirach aime encore mieux la compagnie des plus dangereux animaux. — *Draconi*, le דרנין, *tannin* hébreu, monstre marin, probablement le crocodile. Ἰσὺν λεαίνης καὶ γυναικὸς ὀμότης, dit un proverbe grec.

24. — *Obcæcat*. Gr. : « et obscurcit son visage comme un sac ». L'hébreu פש, *sac*, est le nom d'une étoffe en poils de chèvres qui est grossière, sombre, et propre à faire des vêtements de deuil. Au lieu de σάκκον, un grand nombre de manuscrits ont ἀρκος, ours. Le latin a traduit les deux leçons qui l'une et l'autre dépeignent la physionomie de la femme méchante.

25. — *Ingemuit*, ἀναπνεύεται. Ce verbe veut dire « se renverser » et signifie au propre : se mettre à table en se couchant à la manière des anciens, et au figuré : tomber dans l'abattement. La Vulgate s'est arrêtée à cette dernière acception; les autres versions suivent l'autre sens. C'est en compagnie de ses amis qu'un homme sent mieux le malheur d'avoir une méchante femme. — *Modicum*.

26. Toute malice est légère comparée à la malice de la femme ; que le sort des pécheurs fonde sur elle.

27. Comme une montée sablonneuse aux pieds d'un vieillard, ainsi est une femme bavarde pour un homme paisible.

28. Ne considère pas la beauté d'une femme, et ne la convoite pas (pour ses charmes.)

29. De la femme vient la colère, l'insolence et la grande honte.

30. Si la femme a l'autorité, elle s'élève contre son mari.

31. L'abattement du cœur, la tristesse du visage, et la douleur de l'âme, voilà ce que cause une méchante femme.

32. Les mains sont débiles et les genoux fléchissent quand la femme ne fait pas le bonheur de son mari.

33. C'est par la femme que commença le péché, et c'est à cause d'elle que tous nous mourons.

26. Brevis omnis malitia super malitiam mulieris, sors peccatorum cadat super illam.

27. Sicut ascensus arenosus in pedibus veterani, sic mulier linguata homini quieto.

28. Ne respicias in mulieris speciem ; et non concupiscas mulierem in specie.

Infr. 42, 6.

29. Mulieris ira, et irreverentia, et confusio magna.

30. Mulier si primatum habeat, contraria est viro suo.

31. Cor humile, et facies tristis, et plaga cordis, mulier nequam.

32. Manus debiles, et genua dissoluta, mulier quæ non beatificat virum suum.

33. A muliere initium factum est peccati, et per illam omnes morimur.

Gen. 3, 6.

Le latin a lu $\mu\upsilon\chi\rho\acute{\alpha}$ au lieu de $\pi\epsilon\chi\rho\acute{\alpha}$ qui est dans le grec.

26. — *Sors peccatorum.* Le châtement temporel et éternel réservé aux pécheurs. Prov., II, 48.

27. — *Ascensus aronosus.* La marche ordinairement fatigante, surtout pour un oriental, a ici trois circonstances aggravantes : c'est une montée, cette montée est sablonneuse, et déjà une plaine sablonneuse est rude à traverser, enfin celui qui monte est un vieillard. — *Mulier linguata.* C'est une fatigante, un agacement insupportable. On disait il y a trois siècles :

Deux femmes font un plaid,
Trois un grand caquet,
Quatre un plein marché.

Du reste ici ce n'est pas seulement la langue légère qui est stigmatisée, c'est surtout la langue perfide.

28. — *Ne respicias, μή προσέσῃς,* ne tombe point au sujet de la beauté de la femme, c'est-à-dire ne te rends pas coupable à cette occasion, ou bien : ne te précipite pas attiré par cette beauté. Supr., IX, 2-5.

29 et 30. — En grec : « c'est indignation, opprobre et grande honte, si c'est la femme qui fournit à son mari », qui l'entretient, qui

l'enrichit. Dans la Vulgate, le v. 30 signale une des conséquences du fait indiqué dans le grec. Si la femme enrichit son mari, elle le domine et usurpe son rôle contrairement aux convenances sociales et à l'institution divine : « Sub viri potestate eris, ipse dominabitur tui ». Gen., III, 46.

31. — Ce verset et le suivant résument tous les maux que cause à son mari une femme méchante ; elle est pour lui une douleur intime et de tous les instants, étant « os de ossibus et caro de carne ».

33. — *A muliere.* « Memento semper quod paradisi colonum de possessione sua mulier eiecerit ». S. Hier., Ep. 52 ad Nepot. 5. Ce texte rappelle le fait de la chute originelle, mais n'implique nullement que si la femme eut seule péché, sa descendance en eut subi les conséquences. « Non ergo peccatum originale derivatur in filiis a matre, sed a patre », conclut S. Thomas, 1^a 2^e, LXXXI, 5, dont l'opinion est regardée comme très probable par les théologiens. Quelques commentateurs protestants trouvent une contradiction entre ce verset où Eve est signalée comme introductrice de la mort, et d'autres passages du livre, XIV, 42-49, XVII, 3, où la mort semble présentée comme une nécessité originelle de notre nature. Mais si dans ces derniers pas-

34. Non des aquæ tuæ exitum, nec modicum; nec mulieri nequam veniam prodeundi.

35. Si non ambulaverit ad manum tuam, confundet te in conspectu inimicorum.

36. A carnibus tuis abscinde illam, ne semper te abutatur.

34. Ne laisse pas à l'eau même la moindre issue, ni à la méchante femme le moyen de se produire.

35. Si elle n'est pas conduite par ta main, elle te fera honte à la face de tes ennemis.

36. Sépare-la de ton corps, de peur qu'elle n'abuse toujours de toi.

CHAPITRE XXVI

Portrait de la femme vertueuse (vv. 1-4, 16-24). — Trois choses à craindre, surtout la femme jalouse (vv. 5-9). — La femme méchante et impudique (vv. 10-15). — Trois choses déplorables, surtout le passage du bien au mal (vv. 25-27). — Péril de pécher auquel sont exposés les marchands (v. 28).

1. Mulieris bonæ beatus vir; numerus enim annorum illius duplex.

2. Mulier fortis oblectat virum suum, et annos vitæ illius in pace implebit.

3. Pars bona, mulier bona, in parte timentium Deum dabitur viro pro factis bonis;

4. Divitis autem et pauperis cor

1. Heureux le mari d'une femme qui est bonne, car le nombre de ses années sera doublé.

2. La femme forte est la joie de son mari, et elle lui fait passer dans la paix les années de sa vie.

3. Une femme vertueuse est un bon partage, parmi ceux qui craignent Dieu elle est donnée à un homme en récompense de ses bonnes actions.

4. Qu'il soit riche ou pauvre, son

sages il n'est point fait mention explicite de la faute d'Adam, il n'est point non plus contredit à ce dogme fondamental de la déchéance primitive, que notre auteur ne peut ni ignorer, ni méconnaître, et qu'il doit toujours supposer quand il parle de la nécessité de la mort. Cette nécessité est purement relative, car la mort n'entraîne pas dans le plan de Dieu, Sap., II, 23, et quand le fils de Sirach en parle sous quelque forme que ce soit, il n'en méconnaît pas plus l'origine accidentelle que S. Paul quand il dit : « Statutum est hominibus semel mori ». Heb., IX, 27.

34. — *Veniam prodeundi*, ἐξουσίαν (ἐξόδου.) Les anciens, surtout en Orient, tenaient la femme étroitement enfermée; depuis Notre-Seigneur, c'est la modestie chrétienne qui doit contenir la femme plus efficacement que toutes les clôtures, comme le recommandait

S. Vincent de Paul à ses Filles de la Charité. 35. — *Ad manum tuam*, selon la direction que lui imprime ta main.

36. — *Abscinde illam*, au moyen du divorce permis par la loi de Moïse. Deut., XXIV, 1.

CHAP. XXVI. — 1. — *Duplex*, car la paix du foyer domestique prolongera sa vie, et aussi ses jours vaudront deux fois mieux.

2. — *Mulier fortis*, conforme au portrait qu'en ont tracé les Proverbes, XXXI, 10.

3. — *Pars bona*, Prov., XVIII, 22. — *In parte*. Gr. : « elle sera donnée en partage à ceux qui craignent le Seigneur ». Prov., XIX, 14.

4. — *Divitis*. Gr. : « Du riche et du pauvre le cœur est bon, en tout temps le visage gai », sentence qui ne serait point exacte dans le sens absolu; ce riche et ce pauvre ont avec eux

bonum, in omni tempore vultus illorum hilaris.

5. A tribus timuit cor meum, et in quarto facies mea metuit;

6. Delaturam civitatis, et collectionem populi.

7. Calumniam mendacem, super mortem omnia gravia;

8. Dolor cordis et luctus, mulier zelotypa.

9. In muliere zelotypa flagellum linguæ, omnibus communicans.

10. Sicut boum jugum quod movetur, ita et mulier nequam; qui tenet illam, quasi qui apprehendit scorpionem.

11. Mulier ebriosa, ira magna; et contumelia, et turpitudine illius non tegetur.

cœur est heureux, et en tous temps leur visage est joyeux.

5. Il y a trois choses que redoute mon cœur, et une quatrième qui jette l'épouvante sur mon visage :

6. La haine de la cité, la sédition du peuple,

7. Et la calomnie mensongère, toutes choses plus insupportables que la mort.

8. Mais la douleur du cœur et l'affliction, c'est une femme jalouse.

9. Dans une femme jalouse la langue est un fléau qui atteint tout le monde.

10. Une paire de bœufs qui sont en désaccord, c'est une méchante femme, la tenir, c'est saisir un scorpion.

11. Le comble de l'indignation, c'est une femme adonnée au vin, sa honte et son infamie ne resteront pas cachées.

une femme vertueuse, et la pauvreté n'altère pas la joie de ce dernier, ni les soucis le bonheur du riche, car leur femme leur tient lieu de tous les trésors. Compl. : « du riche et du pauvre le cœur est bon aux yeux du Seigneur, en tout temps ils se glorifient en ayant un visage gai ».

5. — *Metuit*. Gr. : ἐδεήθην, j'ai conjuré, sentiment de répulsion plus vive encore que la simple crainte. Beaucoup de manuscrits ont pourtant ἐποδείχθην.

6. — *Delaturam*, διαβολήν, la trahison d'une ville, non pas au sens actif, car il est question de trois maux qu'on endure, mais au sens passif, la trahison dont on est la victime quand on est mis injustement au ban d'une cité, de sa patrie. — *Collectionem*, ἐκκλησίαν ἔχον, le rassemblement de la foule, la sédition, comme, par exemple, celle dont S. Paul fut l'objet à Ephèse. Act., xix, 23-40. Fritzsche pense que dans l'hébreu on devait lire קללה, *kelalah*, l'exécration, la malédiction, et non קהל, *kahal*, l'assemblée. Rien ne justifie cette supposition.

8. — *Zelotypa*. Gr. : « la femme jalouse vis-à-vis d'une femme ». Comme la polygamie n'existait pour ainsi dire plus au temps où fut écrit le livre, la femme qui est en butte à la jalousie n'est pas une seconde épouse; c'est une étrangère contre laquelle l'épouse actuelle nourrit d'autant plus d'antipathie,

que le mari pourrait répudier la première femme et prendre la seconde.

9. — *Flagella*. Le fléau de sa langue se communique à tous, parce qu'elle tient à tout venant des propos calomnieux contre son mari, et contre la femme dont elle est jalouse.

10. — *Boum jugum*. Gr. : « une paire de bœufs qui branlent, une femme mauvaise ». Le couple conjugal dont fait partie une méchante femme, est comme un couple de bœufs en désaccord pour tirer le même charriot. — *Scorpionem*, sorte d'arachnide portant à l'extrémité de la queue un dard recourbé qui inocule un venin assez inoffensif dans nos climats, mais mortel en Orient. Les scorpions ne manquaient pas autour du Sinaï, Deut., viii, 15, et en Palestine. On donnait aussi ce nom à la branche du Solanum melongena, dont les épines ressemblent au dard de l'animal, et qui à ce titre, remarque S. Isidore, Etym., v, 27, « scorpio rectissimo nomine vocatur, qui arcuato vulnere in corpus infligitur ». Dans ce verset, il est plus probablement question de l'animal, mais avec la branche épineuse la pensée ne serait pas changée.

11. — *Et contumelia*. Gr. : « et elle ne cachera pas sa honte », car « luxuriosa res, vinum », Prov., xx, 1, surtout pour une femme.

12. Fornicatio mulieris in extol-
lentia oculorum, et in palpebris il-
lius agnoscetur.

13. In filia non avertente se, firma
custodiam; ne inventa occasione
utatur se.

Infr. 42, 41.

14. Ab omni irreverentia oculo-
rum ejus cave, et ne mireris si te
neglexerit;

15. Sicut viator sitiens, ad fontem
os aperiet, et ab omni aqua proxima
bibet, et contra omnem palum se-
debit, et contra omnem sagittam
aperiet pharetram donec deficiat.

16. Gratia mulieris sedulæ delec-
tabit virum suum, et ossa illius im-
pinguabit.

17. Disciplina illius datum Dei
est.

18. Mulier sensata et tacita, non
est immutatio eruditæ animæ.

19. Gratia super gratiam, mulier
sancta et pudorata.

20. Omnis autem ponderatio non
est digna continentis animæ.

21. Sicut sol oriens mundo in al-
tissimis Dei, sic mulieris bonæ spe-
cies in ornamentum domus ejus;

22. Lucerna splendens super can-

12. L'impudicité de la femme se
reconnaît à l'effronterie des yeux
et au mouvement des paupières.

13. Fais bonne garde auprès d'une
fille qui ne se détourne point, de
peur que, l'occasion survenant, elle
n'abuse d'elle-même.

14. Défie-toi de toute impudence
de ses yeux, et ne t'étonne point si
elle t'outrage.

15. Comme un voyageur altéré
qui ouvre la bouche à une source et
boit la première eau venue, elle
s'assiéra près de chaque poteau, et
devant toute flèche elle ouvrira son
carquois jusqu'à ce qu'elle défaille.

16. Le charme d'une femme dili-
gente réjouit son mari et engraisse
ses os.

17. Sa bonne conduite est un don
de Dieu.

18. La femme sensée est silen-
cieuse, et rien n'est comparable à
l'âme bien élevée.

19. C'est grâce sur grâce qu'une
femme sainte et chaste.

20. Aucun prix n'équivaut à une
âme qui sait garder la continence.

21. Comme le soleil qui se lève
sur le monde au plus haut des cieus,
ainsi la beauté d'une femme ver-
tueuse fait l'ornement de sa maison.

22. Comme le flambeau qui brille

42. — *Agascitur*. Solomon a déjà tracé ce
portrait. Prov., vi, 25, vii, 10-12.

43. — *Non avertente se*. Gr. : ἀδιατρέπτω
opiniâtre, rebelle aux remontrances. — *Uta-
tur se*, ἐαυτῇ, d'elle-même, en se livrant à la
débauche. Il faut veiller sur elle pour la pré-
server, si on a droit de le faire, sinon, pour
se préserver soi-même de ses séductions.

44. — *Neglexerit*, πλημελήσῃ, si elle se
comporte mal à ton égard, si elle te pro-
voque.

45. — Le voyageur altéré n'est pas diffi-
cile, il boit la première eau qu'il trouve; l'im-
pudique n'est pas plus difficile pour satisfaire
sa passion, le premier complice venu lui suf-
fit. — *Palum*, le « signum prostitutionis...
ad omne caput viæ » dont parle Ezéchiel,
xvi, 25. Ce qui est ici n'est que l'abrégé de
ce chapitre où le prophète reproche à Jérusa-

salem de se conduire en prostituée. — *Con-
tra omnem sagittam*. Gr. : « et en face de la
flèche elle ouvrira son carquois », expres-
sion voilée pour indiquer l'abandon coupable
de l'impudique. Prov., xxx, 16.

46. — *Impinguabit*, à prendre au sens
figuré, comme Prov., xv, 30.

47. — La Vulgate a agencé en trois ver-
sets 46-48 ce qui est dans le grec : « le
charme de la femme réjouit son mari, et sa
science engraisse ses os; c'est un don du Sei-
gneur qu'une femme silencieuse, et il n'y a
point d'équivalent pour une âme bien élevée ».

48. — *Tacita*. La femme silencieuse et
discrète est un don de Dieu d'autant mieux
apprécié que la bavarde est plus détestable.
Supr., xxv, 27.

21. — *In altissimis Dei*, hébraïsme pour
signifier ce qu'il y a de plus élevé.

sur le chandelier sacré, telle est la beauté de son visage à l'âge mûr.

23. Comme des colonnes d'or sur des bases d'argent, ainsi sont solides sur leurs plantes les pieds de la femme inébranlable.

24. Comme des fondations éternelles sur une roche solide, ainsi sont les préceptes divins dans le cœur d'une sainte femme.

25. Deux choses attristent mon cœur, et la troisième y fait naître l'indignation.

26. L'homme de guerre qui périt de misère, l'homme de sens qui est méprisé,

27. Et celui qui passe de la justice au péché : celui-là, Dieu l'a préparé pour le glaive.

28. Deux choses m'ont paru difficiles et périlleuses : le marchand

delabrum sanctum, et species faciei super ætatem stabilem.

23. Columnæ aureæ super bases argenteas, et pedes firmi super plantas stabilis mulieris.

24. Fundamenta æterna supra petram solidam, et mandata Dei in corde mulieris sanctæ.

25. In duobus contristatum est cor meum, et in tertio iracundia mihi advenit;

26. Vir bellator deficiens per inopiam; et vir sensatus contemptus;

27. Et qui transgreditur a justitia ad peccatum, Deus paravit eum ad rhomphæam.

28. Duæ species difficiles et periculosæ mihi apparuerunt, difficile

22. — *Candelabrum*, le chandelier du temple, I Macc., i, 23, iv, 49, 50. — *Ætatem stabilem*, ἡλικία στασιμῇ. Le mot grec peut désigner l'âge ou la taille; avec le premier sens, l'image est inchoérente, avec le second, la comparaison est parfaite : un beau visage sur une noble stature est comme le flambeau sur le chandelier. Cfr. Matth., vi, 27.

23. — *Pedes firmi*. Gr. : « et des pieds élégants sur les poitrines de celle qui se tient bien ». Au lieu de ἐπὶ στήνοις qui n'a aucun sens, le latin a lu ἐπὶ πτέρυγαις, ce qui se comprend et répond parfaitement à l'image du premier hémistiche. Il est clair que dans ces deux versets, la beauté corporelle n'est célébrée que comme symbole de la beauté morale.

24. — *Super petram*. Matth., vii, 24-25. A cet endroit, plusieurs textes, Compl., entre autres, et les versions syr. et arab. ont une longue insertion que nous reproduisons en latin. Elle commence par une exhortation à la pureté du mariage :

Fili, florem ætatis tuæ conserva sanum,
et ne des alienis virtutem tuam.
Cum quaesieris totius campi fertilem partem,
sparge propria semina fretus nobilitate tua.
Ita gemina tua remanentia,
et fiduciam nobilitatis habentia magnificabuntur.

Vient ensuite le portrait de la femme débauchée comparée à la femme honnête :

Mulier mercenaria similis sputo (ou porco, σπῆλῳ)
[reputabitur].
maritata autem turris mortis utentibus reputabitur.

Cette tour de mort est celle où l'on enfermait les condamnés à mort.

Mulier impia iniquo pars dabitur,
pia autem datur timenti Dominum
Mulier inbonesta ignominiam proteret,
filia autem honesta etiam virum reverebitur.
Mulier impudens ut canis reputabitur.
et quæ habet pudorem Dominum timebit.
Mulier virum proprium honorans sapiens omnibus
[videbitur],
inhonorans vero impia in superbia cunctis cognoscetur.
Mulieris bonæ beatus vir,
nam numerus annorum ejus duplex erit.
Mulier clamosa et linguosa, ut tuba hostium
ad fugionem considerabitur.
Homini cujusque anima similis illis,
belli seditionibus animam exponet.

Avant ces deux derniers versets, Syr. et Ar. ajoutent encore ce distique :

Jurgium mulieris est cum lenitate,
et quasi tenuis febricula, sic esse videtur.

26. — *Vir bellator*. Il est lamentable, en effet, de voir dénué de tout celui qui a sacrifié ses intérêts personnels à ceux de sa patrie, surtout dans un temps où le service militaire était à peu près volontaire. — *Contemptus*. C'est ce qui arrive dans les temps de bouleversement; « mais les sages sont-ils crus en ces temps d'empportements, et ne se rit-on pas de leurs prophéties » ? Boss. Or. fun. de Henr. d'Angl. 4. P.

27. — *A justitia ad peccatum*, malheur plus grand que les deux autres. — *Paravit eum*, post prævisa demerita.

28. — *Caupo*, κάπηλος, le cabaretier. Le

exiit negotians a negligentia; et non justificabitur caupo a peccatis laborum.

évite difficilement le péché, et le vendeur de vin n'échappe pas aux fautes *de la langue*.

CHAPITRE XXVII

Dangers auxquels on est exposé dans le commerce (xx. 1-4). — De la conversation comme moyen de connaître un homme (xx. 5-8). — De l'attachement à la justice (xx. 9, 10). — Le péché poursuit le pécheur (xx. 11, 33). — Versatilité de l'insensé; du cas qu'on doit faire de ses paroles et de sa société (xx. 12-15). — Des querelles et des injures (x. 16). — De la blessure irrémédiable faite à l'amitié par la révélation des secrets (xx. 17-24). — Perfidie de l'hypocrite (xx. 25-27). — Le méchant est lui-même victime du mal qu'il veut faire (xx. 28-32).

1. Propter inopiam multi deliquerunt; et qui quærit locupletari, avertit oculum suum.

2. Sicut in medio compaginis lapidum palus figitur, sic et inter medium venditionis et emptionis angustiaabitur peccatum.

3. Conteretur cum delinquente delictum.

4. Si non in timore Domini teneris te instanter, cito subvertetur domus tua.

5. Sicut in percussura cribri remanebit pulvis, sic aporia hominis in cogitatu illius.

6. Vasa figuli probat fornax, et

1. Beaucoup ont péché par indigence, et celui qui cherche à s'enrichir détourne les yeux.

2. De même qu'une cheville est enfoncée au milieu d'un assemblage de pierres, ainsi le péché est resserré entre la vente et l'achat.

3. *Le péché sera broyé avec le pécheur.*

4. Si tu ne te maintiens pas fermement dans la crainte du Seigneur, ta maison sera bientôt détruite.

5. Quand on agite le crible il ne reste que le rebut, ainsi l'inquiétude de l'homme reste dans sa pensée.

6. La fournaise éprouve les vases

sage ne veut pas blâmer le commerce, mais il en signale le danger au point de vue moral. En exerçant la profession de cabaretier, S. Théodote trouva moyen de se sanctifier et d'exercer un véritable apostolat : « etenim cauponaria, præter morem, erat ei in vili habitu pro munere episcopali ». Bolland. 4 maii, Act. S. Theod., 3.

CHAP. XXVII. — 1. — *Inopiam*, ἀδυνατοῦς, une chose indifférente, un petit gain. Il s'agit toujours des marchands, comme au verset précédent, I Tim., vi, 9. — *Avertit oculum*, de celui dont on ne peut le détourner sans péché, de Dieu.

2. — *Palus*, le coin, la cheville qu'on enfoncé entre deux pierres du mur, pour y suspendre les objets; il est très difficile ensuite de retirer ce morceau de bois. Le péché

se glisse de même entre la vente et l'achat : c'est dire que l'occasion est très dangereuse.

4. — *In timore Domini*. C'est le moyen le plus sur et souvent le seul efficace de faire le commerce en toute probité.

5. — *In percussura*. S. Aug. in Spec. et d'autres lisent : in pertusura. Gr. : σείσματος, dans l'agitation, la secousse. — *Pulvis*, κομρία, le fumier, la balle qui enveloppe le grain. — *Aporia*, σκύβαλα, les rebuts. — *In cogitatu*, ἐν διαλογισμῷ, dans sa conversation. La conversation de l'homme est comme un crible dans lequel reste visible tout ce qu'il y a de mauvais en lui. Ce verset a ainsi le même sens que les trois suivants. Dans le latin, *cogitatus* ne peut s'entendre que de la réflexion sur soi-même, de l'examen de conscience.

6. — *Tentatio tribulationis*. Ps., xvi, 3;

du potier, et l'affliction éprouve les hommes *justes*.

7. C'est la culture de l'arbre qui paraît dans ses fruits, de même c'est la parole qui révèle la pensée du cœur humain.

8. Ne loue personne avant qu'il ne parle, car c'est là l'épreuve des hommes.

9. Si tu poursuis la justice, tu l'atteindras; tu t'en revêtiras comme d'une tunique d'honneur, *tu habiteras avec elle, elle te protégera pour toujours, et au jour du jugement tu y trouveras ton appui*.

10. Les oiseaux s'unissent à leurs semblables, et la vérité retourne à ceux qui la pratiquent.

11. Le lion est *toujours* à guetter sa proie, et les péchés ceux qui commettent l'iniquité.

12. L'homme saint est stable dans la sagesse *comme le soleil*, et l'insensé change comme la lune.

13. Au milieu des insensés garde

homines justos tentatio tribulationis.

7. Sicut rusticatio de ligno ostendit fructum illius, sic verbum ex cogitatu cordis hominis.

8. Ante sermonem non laudes virum; hæc enim tentatio est hominum.

9. Si sequaris justitiam, apprehendes illam; et indues quasi poderem honoris, et inhabitabis cum ea, et proteget te in sempiternum, et in die agnitionis invenies firmitamentum.

10. Volatilia ad sibi similia conveniunt; et veritas ad eos, qui operantur illam, revertetur.

11. Leo venationi insidiatur semper; sic peccata operantibus iniquitates.

12. Homo sanctus in sapientia manet sicut sol; nam stultus sicut luna mutatur.

13. In medio insensatorum serva

Prov., xvii, 3; Sap., iii, 6, etc. Dans le grec : « et l'épreuve de l'homme est dans sa conversation ». Prov., xxvii, 21.

7. — *Sicut rusticatio*. Gr. : « c'est le fruit qui révèle la culture de l'arbre ». — *Sic verbum*. La traduction latine ôte à la pensée la forme logique qu'elle devrait avoir. Il faudrait : « sicut rusticationem ostendit fructus, sic loquela cogitatum cordis ». La parole est comme le fruit de la pensée; c'est par elle qu'on peut juger quelle sorte de culture a reçue l'esprit. Matt., xii, 34. « Il faut laisser parler cet inconnu que le hasard a placé auprès de vous... et il ne vous en coûtera bientôt pour le connaître que de l'avoir écouté ». La Bruyère, de la Convers.

8. — *Hæc* pour *hic*. C'est la parole qui sert d'épreuve à l'homme; par conséquent on ne doit pas le juger avant de l'avoir entendu parler.

9. — *Poderem*, la robe qui descend jusqu'aux pieds. Sap., xviii, 24. — *Agnitionis*, le jugement, la reconnaissance que Dieu fera des siens au dernier jour. Sap., iii, 48.

10. — *Ad sibi similia*. Supr., xiii, 49. — *Veritas*. La vérité est personnifiée. Elle s'unira intimement à ceux qui font les œuvres de vérité, c'est-à-dire qui vivent de sa vie. Ceci n'est pas une pure abstraction; le divin

Sauveur Jésus, la Vérité incarnée en fait une magnifique réalité : « Si quis diligit me. sermonem meum servabit », en d'autres termes, pratiquera la vérité, « et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eos faciemus ». Joan., xiv, 23.

11. — *Venationi*, ὁρᾶν. Ce verset est la contre-partie du précédent. Si la vérité s'attache à ceux qui font le bien, le péché poursuit ceux qui font le mal, avec d'autant plus d'opiniâtreté qu'un péché appelle l'autre, et qu'une faute commise rend plus faible contre les tentations subséquentes.

12. — *Homo sanctus*. En grec, seulement : « la conversation de l'homme pieux est toujours sagesse ». — *Ut sol* a été ajouté dans la Vulgate pour rendre l'antithèse plus saillante. — *Ut luna*. « Si te lunæ contristat occasus, quæ se semper reparat ac reformat, multo magis contristare te debet, si anima profectu virtutis impleta cum fuerit, postea per inconstantiam mentis atque incuriam a suo deflexa proposito, studia sua sæpe commutet, quod est insipientiæ et inscientiæ. Unde et Scriptura ait : Stultus ut luna mutatur, sed permanebit cum sole ». S. Ambr., Hexam. iv, 8.

13. — *Serva*. Gr. : « garde le temps »,

verbum temporis; in medio autem cogitantium assiduus esto.

14. Narratio peccantium odiosa, et risus illorum in deliciis peccati.

15. Loquela multum jurans, horripilationem capiti statuet; et irreverentia ipsius obturatio aurium.

16. Effusio sanguinis in rixa superborum; et maledictio illorum auditus gravis.

17. Qui denudat arcana amici, fidem perdit; et non inveniet amicum ad animum suum.

18. Dilige proximum, et conjungere fide cum illo.

19. Quod si denudaveris absconsa illius, non persequeris post eum.

20. Sicut enim homo, qui perdit amicum suum, sic et qui perdit amicitiam proximi sui.

21. Et sicut qui dimittit avem de manu sua, sic dereliquisti proximum tuum, et non eum capies;

22. Non illum sequaris, quoniam longe abest; effugit enim quasi caprea de laqueo; quoniam vulnerata est anima ejus.

23. Ultra eum non poteris colligare. Et maledicti est concordatio;

24. Denudare autem amici mys-

tu parole pour son temps, mais au milieu de ceux qui réfléchissent demeure assiduellement.

14. L'entretien des pécheurs est odieux, et ils mettent leur gaité dans les délices du péché.

15. Celui qui mêle beaucoup de jurements à ses discours fait dresser les cheveux sur la tête, et son impertinence fait qu'on se bouche les oreilles.

16. L'effusion du sang suit la querelle des orgueilleux, et leurs mauvais propos sont insupportables à entendre.

17. Celui qui révèle les secrets de son ami perd la confiance, et ne trouvera plus d'ami qui aille à son cœur.

18. Aime ton prochain, et unis-toi à lui avec fidélité.

19. Si tu révèles ses secrets, inutile de le poursuivre.

20. Car c'est une même chose que de faire périr son ami, et de détruire l'amitié avec son prochain.

21. C'est laisser échapper un oiseau de sa main que d'abandonner son ami, on ne peut plus le rattraper.

22. En vain tu le poursuis, car il est bien loin; il s'est échappé comme la chèvre du filet, car son âme a été blessée.

23. Tu ne pourras plus le panser. Après l'injure on peut se réconcilier;

24. Mais quand on révèle les se-

rappelle-toi qu'il y a « tempus loquendi et tempus tacendi ». Ecclé., III, 7.

14. — *In deliciis*, ἐν σπατάλῃ, dans le luxe, l'ostentation du péché. Prov., II, 14.

15. — *Jurans*. Supr. XXIII, 9. — *Irreverentia*, μᾶζον, sa dispute.

17. — Prov., XI, 13.

18. — *Proximum*, φίλον.

19. — *Non persequeris*. Prov., XX, 49.

20. — *Amicum suum*. Leçon fautive qui substitue une tautologie à une antithèse. Gr. : « tel que l'homme qui fait périr son ennemi, ainsi tu as détruit l'amitié de ton

prochain ». Dans les deux cas, on a fait œuvre d'inimitié.

21. — *Qui dimittit avem*. Graciense image de l'amitié qui s'envole comme le corbeau de Noé, et qui ne revient plus.

22. — *Caprea*, δορκάς, Prov., VI, 5.

23. — *Colligare*, καταδῆσαι, bander la blessure faite à l'amitié. Impossible de rendre ce soin à l'ami qu'on a blessé, il s'est enfui comme la gazelle. Gr. : « on peut bander une plaie et il y a réconciliation pour l'outrage ».

24. — *Desperatio*. Gr. : « celui qui a révélé les secrets, ἀπηλπισεν, a fait perdre l'es-

crets de son ami, il ne reste plus d'espérance *pour une malheureuse âme*.

25. Celui qui cligne de l'œil trame l'iniquité, et personne ne peut l'éloigner.

26. Devant toi il n'aura que douceur à la bouche et il admirera toutes tes paroles; mais à la fin il changera de langage et trouvera à redire à tous tes discours.

27. Je hais bien des choses, mais rien tant que lui, le Seigneur aussi le détestera.

28. Si quelqu'un jette une pierre en l'air, elle retombe sur sa tête, et le coup perfide fait des blessures *au perfide*.

29. Qui creuse une fosse y tombera; *qui place une pierre devant son prochain s'y heurtera*; qui tend un filet à un autre s'y prendra.

30. Qui trame un mauvais *dessein* le verra rouler sur lui, sans savoir d'où il lui vient.

31. La tromperie et l'outrage viennent des orgueilleux, mais la vengeance les guette comme un lion.

32. Ceux que réjouit le malheur

teria, desperatio est animæ infelicis.

25. Annuens oculo fabricat iniqua, et nemo eum abjiciet.

26. In conspectu oculorum tuorum conculcabit os suum, et super sermones tuos admirabitur; novissime autem pervertet os suum, et in verbis tuis dabit scandalum.

27. Multa audiivi, et non cœquavi ei, et Dominus odiet illum.

28. Qui in altum mittit lapidem, super caput ejus cadet : et plaga dolosa, dolosi dividet vulnera.

29. Et qui foveam fodit, incidet in eam; et qui statuit lapidem proximo, offendet in eo; et qui laqueum alii ponit, peribit in illo.

30. Facienti nequissimum consilium, super ipsum devolvetur, et non agnoscet unde adveniat illi.

31. Illusio, et improprium superbiorum, et vindicta sicut leo insidiabitur illi.

32. Laqueo peribunt qui oblec-

pérance ». Dans tout ce passage, la révélation du secret confié nous apparaît comme un coup mortel donné à l'amitié; aussi rien de plus précaire, et souvent rien de plus préjudiciable que l'amitié de l'indiscret et du médisant.

25. — *Annuens oculo*. Prov., vi, 43; x, 40. — *Abjiciet*, on ne pourra s'en débarrasser. On lit dans plusieurs manuscrits : « celui qui le connaît se retirera ».

26. — *Conculcabit*. Gr. : « il adoucira ta bouche », il te fera goûter la douceur de ses paroles. — *Dabit scandalum*. Il tirera de tes paroles de quoi faire tomber et toi et bien d'autres. Prov., xxvi, 24-26.

28. — *In altum*, perpendiculairement. S. Jean Chrysostôme applique ce proverbe aux blasphémateurs contre Dieu : « Quemadmodum enim qui lapidem in altum jaculatur, cœleste quidem corpus scindere non poterit, neque ad tantam altitudinem pertingere, sed plagam suo capite accipiet, lapide in jacientem recidente; sic qui in beatam substan-

tiam blasphemat, illam quidem nunquam læserit, utpote quæ longe major excelsiorque sit, quam ut possit aliquod damnum excipere; sed contra animam suam gladium acuit, ingratus erga benefactorem effectus ». De Incomprehens. iii, 9. On peut étendre cette application à tous les autres péchés. — *Dividet*, διειλεῖ, divisera, ouvrira, produira des blessures.

29. — *Foveam*. Prov., xxvi, 27; Ecclé., x, 8; Ps., vii, 46.

Οἱ αὐτῷ κατὰ τεύχει ἀνὴρ ἄλλῳ κατὰ τεύχων,

Laqueum. Ps. ix, 46. dit aussi Hésiode. Oper. et Dies, 263. De là le proverbe : « alteri ne feceris quod tibi fieri non vis ».

30. — *Devolvetur*. Prov., xxvi, 27.

31. — *Illusio*, au sens actif; d'après le grec, la moquerie, le mauvais tour joué aux autres. — *Vindicta*. « Sequitur superbos ultor a tergo Deus », dit Sénèque.

32. — *Casu*, la chute physique, le mal-

tantur casu justorum; dolor autem consumet illos antequam moriantur.

33. Ira et furor, utraque execrabilia sunt, et vir peccator continens erit illorum.

des justes seront pris au piège, et la douleur les dévorera avant qu'ils ne meurent.

33. La colère et la fureur sont toutes deux exécrables, et c'est le pécheur qui les garde en lui.

CHAPITRE XXVIII

De la vengeance : son châtement (vv. 4, 2) — son inconséquence (vv. 3-5), — son antidote (vv. 6-9). — Du soin avec lequel il faut éviter les querelles, à cause de leurs funestes effets (vv. 10-14). — Du médissant et du calomniateur : conséquences terribles de leur perfidie (vv. 15-22). — Combien la calomnie est redoutable (vv. 23-25). — Elle est le partage des méchants (vv. 26, 27). — Circonspection avec laquelle il faut veiller sur ses oreilles et sur sa langue (vv. 28-30).

1. Qui vindicari vult, a Domino inveniet vindictam, et peccata illius servans servabit.

Deut. 32, 35; Matth. 6, 14; Marc. 11, 25; Rom. 12, 19.

2. Relinque proximo tuo nocentem; et tunc deprecanti tibi peccata solventur.

3. Homo homini reservat iram, et a Deo quærit medelam?

4. In hominem similem sibi non habet misericordiam, et de peccatis suis deprecatur?

5. Ipse cum caro sit, reservat iram, et propitiationem petit a Deo? quis exorabit pro delictis illius?

1. Celui qui veut se venger trouvera la vengeance du Seigneur qui retiendra sévèrement ses fautes.

2. Pardonne au prochain qui t'a nuï, et alors tes péchés te seront remis quand tu le demanderas.

3. On garde rancune à un autre, et on demande à Dieu son pardon?

4. On n'a pas pitié de son semblable, et on supplie pour ses propres fautes?

5. Un homme qui n'est que chair garde rancune et demande à Dieu miséricorde? qui donc intercédiera pour ses péchés?

heur. Il est déjà défendu de se réjouir de la chute de son ennemi, Prov., xxiv, 17; à plus forte raison cette joie perfide est-elle condamnable quand il s'agit du juste. — *Antequam moriantur*, sans préjudice du châtement qui suit la mort, s'ils ne se sont pas convertis.

33. — *Ira, μῆνις*, le ressentiment.

CHAP. XXVIII. — 1. — *Inveniet vindictam*. Car Dieu s'est formellement réservé l'exercice du droit de vengeance. Deut., xxxii, 35. — *Servabit*. Il ne les remettra pas, conformément à la malédiction que prononce contre lui-même le vindicatif en récitant l'oraison dominicale. Matth., vi, 12. « Si nullam Deo pœnam debes, nec ipse in debitores misericors sis; verum si debiti tibi conscius es,

prior ipse clementia utere; miserationi enim misratio etiam apud Deum rependitur ». S. Greg. Naz. II Carm. 33, Tetrast. Sent. 157.

2. — Matth., vi, 14; Luc, vi, 37; Rom., xii, 19.

3. — *Medelam*, la guérison du péché, le pardon. La forme interrogative indique la contradiction qui existe entre les deux idées.

4. — *Similem sibi*, le conservé de la parabole. Matth., xviii, 33.

5. — *Cum caro sit*. Un être si petit ne peut être l'objet que de petites injures; que sont les outrages qui atteignent l'homme, à côté de ceux qui s'adressent à Dieu? « Quelle indignité et quelle injustice? Nous voulons que Dieu souffre tout de nous, et nous ne pouvons

6. Songe à ta fin et cesse de haïr.

7. Car la pourriture et la mort te menacent derrière les commandements de Dieu.

8. Garde la crainte de Dieu, et n'entre pas en colère contre le prochain.

9. Souviens-toi de l'alliance du Très-Haut, et ne t'arrête pas à la faute *du prochain*.

10. Evite la dispute et tu pêcheras moins.

11. Car l'homme emporté allume une querelle, le pécheur met le trouble parmi les amis, et il jette l'inimitié au milieu de ceux qui sont en paix.

12. Plus il y a de bois *dans la forêt*, plus le feu est ardent, et plus l'homme est puissant, plus vive est sa colère, plus il est riche, plus s'exalte sa fureur.

13. La dispute précipitée allume le feu, la querelle impatiente répand le sang, *et la langue qui rend témoignage cause la mort*.

6. Memento novissimorum, et desine inimicari;

7. Tabitudo enim et mors imminet in mandatis ejus.

8. Memorare timorem Dei, et non irascaris proximo.

9. Memorare testamentum Altissimi, et despice ignorantiam proximi.

10. Abstine te a lite, et minues peccata.

11. Homo enim iracundus incendit litem, et vir peccator turbabit amicos, et in medio pacem habentium immittet inimicitiam.

12. Secundum enim ligna silvæ sic ignis exardescit; et secundum virtutem hominis, sic iracundia illius erit, et secundum substantiam suam exaltabit iram suam.

13. Certamen festinatum incendit ignem; et lis festinans effundit sanguinem; et lingua testificans adducit mortem.

rien souffrir de personne. Nous exagérons sans mesure les fautes qu'on fait contre nous, et l'homme, ver de terre, croit que le presser tant soit peu du pied, c'est un attentat énorme, pendant qu'il compte pour rien ce qu'il entreprend hautement contre la souveraine majesté de Dieu, et contre les droits de son empire ». Boss. Sermon sur la char. frat. 3^e P.

6. — *Memento novissimorum*. Application particulière de la pensée déjà exprimée, VII, 40. « N'attendons pas l'heure de la mort pour pardonner à nos ennemis... Ne différons pas davantage une œuvre si nécessaire. Hâtons-nous de donner à Dieu nos ressentiments. Le jour de la mort, sur lequel on rejette toutes les affaires du salut, n'en aura que trop de pressées ». Boss., Ibid. 2^e Conclus., — *Inimicari*. Compl. ajoute : « et n'aie pas de rancune contre le prochain ».

7. — *Tabitudo*. La corruption et la mort sont dans les commandements de Dieu, comme conséquence de leur transgression. La mort implique ici nécessairement l'idée du jugement qui la suit; car la mort pure et simple « même la corruption atteignent les justes aussi bien que les pécheurs : ce qui est spé-

cialement redoutable pour ces derniers, c'est ce qui vient après cette vie.

8. — *Timorem*. Gr. : les commandements.

9. — *Ignorantiam*. Le péché du prochain vis-à-vis de nous mérite bien ce nom. Il est heureux de penser que dans les torts du prochain envers nous, comme dans nos torts envers lui, il y a moins de malice que d'imprévoyance, de malentendus, d'ignorance, et il est toujours juste et charitable de répéter avec le miséricordieux Sauveur : « Non enim sciunt quid faciunt ». Luc, XXIII, 34.

10. — *Lite*, μάχη, la dispute, soit privée, soit publique.

12. — L'auteur sacré signale deux causes qui font prendre de plus amples proportions aux disputes : la puissance, qui ne veut rien céder même au droit, et la richesse qui prétend que l'or donne toujours raison. Le grec ajoute : « et suivant la violence de la dispute, elle s'enflammera », ce qui répond au premier hémistiche du verset. Prov., XXVI, 20, 21.

13. — *Festinatum*, la colère suscitée à la légère, sans réflexion. On ne veut plus se défaire de l'opinion qu'on a émise inconsidérément, et l'on se fait un point d'honneur de la maintenir malgré tout. — *Testificans* doit s'en-

14. Si sufflaveris in scintillam, quasi ignis exardebit; et si expueris super illam, extinguetur; utraque ex ore proficiscuntur.

15. Susurro et bilinguis maledictus; multos enim turbabit pacem habentes.

16. Lingua tertia multos commovit et disperdit illos de gente in gentem;

17. Civitates muratas divitum destruxit et domos magnatorum effodit.

18. Virtutes populorum concidit, et gentes fortes dissolvit.

19. Lingua tertia mulieres viratas ejecit, et privavit illas laboribus suis;

20. Qui respicit illam, non habebit requiem, nec habebit amicum, in quo requiescat.

21. Flagelli plaga livorem facit : plaga autem linguæ comminuet ossa.

22. Multi ceciderunt in ore gladii, sed non sic quasi qui interierunt per linguam suam.

23. Beatus qui tectus est a lingua nequam, qui in iracundiam illius non transivit, et qui non attraxit jugum illius, et in vinculis ejus non est ligatus;

24. Jugum enim illius, jugum

14. Si tu souffles sur l'étincelle, le feu s'allumera; si tu craches dessus, elle s'éteindra : l'un et l'autre vient de la bouche.

15. L'homme médissant et à double langue est maudit, car il en trouble beaucoup qui sont en paix.

16. La langue calomniatrice en a ébranlé beaucoup et les a dispersés de pays en pays.

17. Elle a détruit les villes fortes des riches, et a ruiné les maisons des grands.

18. Elle a brisé les armées des peuples et a dispersé de puissantes nations.

19. La langue calomniatrice a chassé des femmes fortes, et les a dépouillées du fruit de leurs travaux.

20. Celui qui l'écoute ne jouira pas de la paix, et n'aura point d'ami sur qui il puisse se reposer.

21. Le coup de verge fait une meurtrissure, mais le coup de langue brise les os.

22. Beaucoup ont péri par le tranchant du glaive, mais ils n'approchent pas en nombre de ceux qui ont péri par leur langue.

23. Heureux celui qui est à l'abri de la méchante langue, qui n'a point passé par sa fureur, qui n'a pas eu à traîner son joug et qui n'a pas été lié de ses chaînes.

24. Car son joug est un joug de

tendre du faux témoignage qui entraînait pour son auteur la peine du talion. Deut., xix, 21.

14. — *Utraque ex ore.* C'est la langue qui est responsable de la querelle qu'elle pouvait éteindre dès le principe. Prov., xv, 1, xxvi, 24.

16. — *Tertia*, τρίτη, quelque chose de pire encore que la langue médisante, διασφ. Cette expression est usitée dans quelques langues orientales pour désigner la calomnie qui s'interpose entre deux personnes. C'est en ce sens qu'il est écrit dans le Talmud : On dit en Occident : la troisième langue tue trois personnes : celle qui calomnie, celle qu'on calomnie, celle devant qui on calomnie.

17. — *Civitates muratas.* D'après Fritzsche, l'auteur aurait eu en vue ici les calomnies

dont les Samaritains poursuivirent les Juifs auprès du roi de Perse, pour les empêcher de rebâtir les murs de Jérusalem, I Esdr., iv, 12-24. La pensée peut aussi avoir une application tout à fait générale.

19. — *Viratas*, ἀνδρείας. — *Laboribus*, Sap., v, 1.

20. — *Qui respicit*, celui qui fait attention, qui écoute. — *Nec habebit.* Gr. : « et il n'habitera pas en paix ». Ecclé., vii, 22.

21. — *Comminuet.* Prov., xxvi, 22

22. — *Suam* n'est pas dans le grec, et dans le latin défigure l'antithèse. La blessure qu'on reçoit du glaive est comparée à celle qu'on reçoit de la langue du calomniateur.

23. — *Non transivit*, n'est pas tombé au pouvoir. — *Attraxit* pour *traxit*.

fer, et ses chaînes sont des chaînes d'airain.

25. La mort qu'elle donne est la mort la plus cruelle, et plutôt qu'elle, mieux vaut le tombeau.

26. *Sa durée ne sera pas longue, mais elle dominera dans les voies des injustes*, et sa flamme ne consumera pas les justes.

27. Ceux qui abandonnent Dieu tomberont en son pouvoir, elle brûlera en eux et ne s'éteindra pas; elle sera lancée contre eux comme un lion, et les déchirera comme un léopard.

28. *Entoure d'épines tes oreilles, n'écoute pas la méchante langue, et mets à ta bouche une porte et des verroux.*

29. Fais fondre ton or et ton argent, mets toutes tes paroles dans la balance, et aie à ta bouche un frein convenable.

30. Prends garde de faillir par la langue, de tomber sous les yeux des ennemis qui te guettent, et de faire une chute incurable et mortelle.

ferreum est; et vinculum illius, vinculum æreum est.

25. Mors illius, mors nequissima; et utilis potius infernus quam illa.

26. Perseverantia illius non permanebit, sed obtinebit vias injustorum; et in flamma sua non comburet justos.

27. Qui relinquunt Deum, incidunt in illam, et exardebit in illis, et non extinguetur, et immittetur in illos quasi leo, et quasi pardus lædet illos.

28. Sepi aures tuas spinis, linguam nequam noli audire, et ori tuo facito ostia et seras.

29. Aurum tuum et argentum tuum confla, et verbis tuis facito stateram, et frenos ori tuo rectos;

30. Et attende ne forte labaris in lingua, et cadas in conspectu inimicorum insidiantium tibi, et sit casus tuus insanabilis in mortem.

25. — *Mors illius*, au sens actif, la mort qu'elle donne. — *Infernus*, l'Adès, le tombeau. La mort est préférable à ce coup mortel que la calomnie porte à l'honneur de toute une vie.

26. — *Non permanebit*. La calomnie sera un jour démentie; dès ce monde, la vérité arrivera à se faire jour, et dans l'autre elle sera vengée d'une manière éclatante. — *Obtinebit*. On pourrait dire que la calomnie fera des méchants ses principales victimes, conformément à la loi providentielle : « per quæ peccat quis, per hæc et torquetur ». Sap., xi, 47. Mais tel n'est pas le sens principal du verset; il est dit que la calomnie ne brûlera pas les justes, et il est d'expérience que la calomnie tombe ordinairement sur les bons, et n'a que faire de s'attaquer aux méchants, qui font plus de mal souvent qu'on n'en peut dire d'eux. La calomnie occupe les voies des impies, c'est-à-dire leur conduite, elle fait partie de leur malice, et ils la commettent sans cesse; sa flamme ne brûle pas les justes, c'est-à-dire cette passion ne les dévore pas, ils ne calomnient pas, et par conséquent, ils échapperont un jour au châtimement des calomnieux. Au lieu de ce verset, il y a en grec :

« elle ne s'emparera pas des hommes pieux, et ils ne seront pas brûlés par sa flamme. »

27. — *Immittetur*. Gr. : « elle les déchirera comme une panthère », non point parce qu'ils seront calomniés, mais parce qu'ils auront à subir le châtimement dû à la calomnie.

28. — *Spinis*. Les épines ne sont pas destinées à boucher les oreilles, comme le supposent bon nombre de traducteurs, mais à les entourer comme d'une haie infranchissable aux mauvais propos. — *Ostia et seras*, pour empêcher la langue de sortir à contre-temps.

29. — *Confla, κατάρθων*, lie, serre ton or, pour ne pas le perdre; prends une précaution analogue pour tes paroles. — *Stateram*. Cette image est encore usuelle. Nous disons : peser ses paroles. Le grec ordonne ainsi ces deux versets : « 28, vois, entoure ta propriété d'épines, serre ton argent et ton or; 29, fais une balance et un poids pour tes paroles, et fais à ta bouche une porte et un verrou ». On lit dans les distiques de Caton, le moraliste si célèbre au moyen-âge, des préceptes qui sont comme le résumé de tout ce passage :

Virtutem primam esse puta compescere linguam;
Proximus ille Deo qui scit ratione tacere...
Nam nulli tacuisse nocet, nocet esse locutum.

CHAPITRE XXIX

Prêter au prochain est une œuvre de miséricorde (xx. 4-3). — Le débiteur n'est pas toujours loyal et honnête (xx. 4-9), — mais cette considération ne doit pas empêcher l'homme de bien d'avoir compassion du malheureux (xx. 10, 11) — conformément au commandement du Seigneur (xx. 12-18). — L'homme de bien doit se porter caution pour son prochain (x. 19) — quoique ceux pour qui on répond ne fassent pas toujours honneur à leurs obligations (xx. 20-27). — Comme il faut peu de choses pour vivre (x. 28), — mieux vaut rester pauvre chez soi (x. 29), — que de se faire héberger chez les autres (xx. 30, 31) — car malgré tout ce qu'on peut leur donner, on est toujours mal vu par eux (xx. 32-35).

1. Qui facit misericordiam, fœneratur proximo suo; et qui prœvalet manu, mandata servat.

2. Fœnerare proximo tuo in tempore necessitatis illius, et iterum redde proximo in tempore suo.

3. Confirma verbum : et fideliter age cum illo et in omni tempore invenies quod tibi necessarium est.

4. Multi quasi inventionem æstimaverunt fœnus, et præstiterunt molestiam his qui se adjuverunt;

5. Donec accipiant, osculantur manus dantis, et in promissionibus humiliant vocem suam,

6. Et in tempore redditionis postulabit tempus, et loquetur verba

1. Celui qui fait miséricorde prête à son prochain, et celui qui a la main généreuse garde les commandements.

2. Prête à ton prochain quand il est dans la nécessité, et à ton tour paie ta dette au prochain au temps voulu.

3. Tiens ta parole et agis loyalement à son égard, et en tous temps tu trouveras ce qui t'est nécessaire.

4. Beaucoup regardent comme une trouvaille ce qu'ils ont emprunté, et causent de l'ennui à ceux qui les ont secourus.

5. Jusqu'à ce qu'ils aient reçu, ils baisent la main du prêteur, et de la voix la plus humble ils font mille promesses.

6. Mais quand vient le moment de rendre, on demande un délai, on

CHAP. XXIX. — 1. — *Fœneratur proximo*. Le prêt est une œuvre de miséricorde, comme tout service rendu au prochain. Si celui-ci est pauvre et insolvable, Dieu se charge de la dette : « fœneratur Domino qui miseretur pauperis ». Prov., xix, 17. — *Qui prœvalet*. La Vulgate a pris le sens neutre de ἐπισχών, au lieu du sens actif qu'il faut ici : celui qui fortifie, qui soutient de la main. Prov., xxxi, 20. — *Mandata servat*. « Hæc est enim lex et prophetæ ». Matth., vii, 12.

2. — *Fœnerare*. Matth., v, 42; Deut., xv, 7-11. — *Redde in tempore*. C'est ce que demandent la justice et l'intérêt du débiteur lui-même.

3. — *Confirma*. Rends solide ta parole, tiens-la, fais qu'on puisse compter sur elle.

4. — *Inventionem*, une trouvaille, une

bonne aubaine qui arrive fortuitement, et qui ne crée aucune obligation. Ps., xxxvi, 21. C'est là une grave injustice. — *Molestiam*. L'inquiétude de ne plus pouvoir recouvrer ce qu'on a prêté, et la peine qu'il faut prendre pour se le faire rendre.

Ce qu'on donne aux méchants, toujours on le regrette;
Pour tuer d'eux ce qu'on leur prête,
Il faut que l'on en vienne aux coups.
La Font. II, 7.

5. — *Osculantur manus*. C'est un signe de soumission et de supplication. « Invenies dominum spe luci oscula alienorum servorum manibus infigentem ». Macrob., 4, Saturn. — *Et in promissionibus*. Gr. : « et à propos des richesses du prochain ils humilient leur voix ».

6. — *Tempus causabitur*. Il met son retard

n'a que des paroles de chagrin et de mécontentement, et on prétexte la dureté des temps.

7. Peut-on payer, *on s'en défend*, on rend à peine la moitié de la somme, et l'on estime avoir fait une bonne trouvaille.

8. Si l'on ne peut pas, on frustre le prêteur de son argent, et on s'en fait un ennemi sans raison.

9. On le paie en injures et en mauvaises paroles, et pour tout honneur *au lieu de son bienfait* on ne lui rend que l'outrage.

10. Beaucoup ne prêtent pas, non par méchanceté, mais par crainte d'être injustement dépouillés.

11. Pourtant sois magnanime à l'égard du malheureux, et ne lui fais pas attendre ton aumône.

12. Assiste le pauvre à cause du commandement, et à cause de sa détresse, ne le renvoie pas les mains vides.

13. Perds ton argent pour ton

tædii et murmurationum, et tempus causabitur ;

7. Si autem potuerit reddere, adversabitur, solidi vix reddet dimidium, et computabit illud quasi inventionem :

8. Sin autem, fraudabit illum pecunia sua, et possidebit illum inimicum gratis.

9. Et convicia et maledicta reddet illi, et pro honore et beneficio reddet illi contumeliam.

10. Multi non causa nequitiae non fœnerati sunt, sed fraudari gratis timerunt.

11. Verumtamen super humilem animo fortior esto, et pro eleemosyna non trahas illum.

12. Propter mandatum assume pauperem ; et propter inopiam ejus ne dimittas eum vacuum.

13. Perde pecuniam propter fra-

sur le compte des temps qui sont durs et difficiles.

7. — *Solidi* qui n'est pas dans le grec, ne peut être pris que dans le sens de totalité. — *Computabit*. Le mauvais payeur regardera comme une bonne aubaine de n'avoir payé que la moitié de sa dette. Gr. : « s'il (le débiteur) peut payer, il (le créancier) recevra à peine la moitié, et il regardera cela comme une trouvaille ». Le créancier s'estimera heureux d'obtenir même la simple moitié de ce qui lui est dû.

8. — *Possidebit*. Plusieurs donnent à ce verbe le créancier pour sujet. Il est bien vrai que le plus grand ennemi du créancier est le débiteur qui refuse de payer ; toutefois, la construction, tant en grec qu'en latin, demande que le débiteur soit sujet du second verbe comme du premier. Le débiteur avait pour ami celui qui lui a prêté ; il s'en fait un ennemi *gratis*, sans raison, sans faute de la part du créancier.

10. — Gr. : « beaucoup à cause de la méchanceté se sont détournés, craignant d'être frustrés sans raison ». C'est là un sentiment tout naturel qui ferme le cœur ; on est si souvent trompé, si souvent dupe de ceux qu'on croit obliger !

11. — *Animo fortior esto*. C'est le senti-

ment surnaturel par lequel il faut réagir contre l'inspiration de la nature, d'autant plus que, comme nous l'avons rappelé au §. 4, c'est Dieu lui-même qui devient le débiteur de l'âme charitable. Il ne faut donc pas faire de la charité un acte de faiblesse et de résignation sans mérite, mais un acte positif de vertu. « Donner, c'est agir ; ce n'est pas souffrir de ses bienfaits, ni céder à l'importunité ou à la nécessité de ceux qui nous demandent... Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux misérables ». La Bruyère, du Cœur. — *Non trahas*, ne le fais pas attendre.

12. — *Propter mandatum*. C'est le motif surnaturel de la charité, et ce motif reste impérieux, alors même que toutes les raisons humaines sont en opposition avec lui. « Dominus, inter sua mandata divina et præcepta cœlestia nihil crebrius mandat et præcipit, quam ut insistamus eleemosynis dandis ». S. Cyr., de Op. et Eleem. vii. Prêter au pauvre, qu'il puisse rendre ou non, c'est lui faire une réelle aumône.

13. — *In perditionem*, pour sa perte, pour qu'il ne serve à rien.

Puisque vous ne touchez jamais à cet argent.
Mettez une pierre à sa place,
Elle vous vaudra tout autant.

trem et amicū tuum, et non abscondas illam sub lapide in perditionem.

14. Pone thesaurum tuum in præceptis Altissimi, et proderit tibi magis quam aurum.

15. Conclude eleemosynam in corde pauperis, et hæc pro te exorabit ab omni malo

Tob. 4, 12; Supr. 17, 18.

16. 17. 18. Super scutum potentis, et super lanceam adversus inimicum tuum pugnabit.

19. Vir bonus fidem facit pro proximo suo; et qui perdiderit confusionem, derelinquet sibi.

frère et ton ami, et ne l'enfouis pas sans profit sous une pierre.

14. Place ton trésor selon les préceptes du Très-Haut, et il te profitera plus que l'or.

15. Cache ton aumône dans le cœur du pauvre, et elle priera pour te délivrer de tout mal.

16. 17. 18. Mieux que le bouclier et que la lance du puissant, elle combattra contre ton ennemi.

19. L'homme de bien se porte caution pour son prochain, et c'est avoir perdu toute honte que de l'abandonner.

peut-on dire à l'avare avec le fabuliste. La Font. iv, 20. Cfr. Matt. vi, 19; Jac. v, 2. « Incassum ergo se innocentes putant qui concessum Dei munus sibi privatum vindicant; qui cum accepta non tribuunt. in proximorum nece grassantur; quia tot pene quotidie perimunt, quot morientium pauperum apud se subsidia abscondunt ». S. Gr. g., Past. iii, 21.

14. — *In præceptis*. Gr. : « selon les préceptes du Très-Haut ». — *Proderit*. L'or ne nous suivra pas dans l'autre vie, mais le mérite de nos aumônes nous y procurera le bonheur. Matt. vi, 20.

15. — *In corde pauperis*. Gr. : « dans tes greniers, et elle te délivrera de tout malheur ». Le latin indique ce que sont ces greniers. Il ne faut pas négliger l'idée exprimée par le verbe *conclude*. « Cachez votre aumône à vos plus intimes amis; cachez-la dans le sein du pauvre, dit le Sage; que le pauvre même, s'il se peut, ne vous connaisse point. Il faudrait, s'il se pouvait, vous pouvoir cacher à vous-même le bien que vous faites. Cachez-en du moins le mérite à vos yeux; croyez toujours que vous faites peu, que vous ne faites rien, que vous êtes un serviteur inutile ». Boss. Médit. sur l'Évang. Sermon sur la Mont. 20^e jour. — *Exorabit*. « Orationes quippe adjuvant eleemosynæ... Propter hoc ergo eleemosynæ faciendæ sunt, ut, cum de præteritis peccatis deprecamur, exaudiamur; non ut in eis perseverantes licentiam malefaciendi nos per eleemosynas comparare credamus ». S. Aug. de Civ. Dei, xxi, 27. Ici suivent, dans quelques exemplaires, deux versets marqués des chiffres 46 et 47. Ils ne sont ni dans le grec, ni dans les éditions authentiques du latin, et ne

font du reste que répéter identiquement xvii, 48, 49.

18. — *Pugnabit*. L'aumône est une arme défensive, surtout au jugement de Dieu.

19. — *Fidem facit*. Salomon dans les Proverbes, xvii, 8, a appelé insensé celui qui se porte caution pour un autre; les Juifs alors jouissaient de la plus riche prospérité et d'une complète autonomie nationale; il importait donc de jeter une certaine défaveur sur les cautions, pour diminuer le nombre de ceux qui se mettaient trop facilement à la merci des autres, surtout des étrangers, au lieu de redoubler d'activité pour se suffire à eux-mêmes. Entre Salomon et le fils de Sirach, la situation nationale a été profondément modifiée; les guerres, la captivité, la multiplication des relations avec les Gentils ont créé une situation assez délicate à Israël, et souvent le Juif apauvri, exploité ou persécuté, est dans la nécessité de demander à un compatriote plus fortuné de répondre pour lui auprès de l'étranger. Le danger qu'on court à se porter caution n'est pas diminué, comme le fait assez sentir la suite du passage, et les conseils de prudence qu'a donnés Salomon, Prov., vi, 1, n'ont rien perdu de leur valeur. Cependant, en face de l'oppression étrangère, la charité prend le pas sur la prudence, l'intérêt personnel est relégué à l'arrière-plan, et peu importera la perte pécuniaire, pourvu que l'ami, le frère, soit sauvé. — *Sibi*, αὐτόν, le prochain malheureux. Il faut avoir perdu tout sentiment d'honneur pour délaisser son ami dans une situation compromise, et comme le dira S. Paul, celui qui n'a point souci des siens, et surtout de ceux de sa maison, « est infideli deterior ». I Tim., v, 8.

20. N'oublie pas le service de celui qui a répondu, car pour toi il a exposé sa vie.

21. *Le pécheur et l'impie fuit son répondant.*

22. Le pécheurs s'attribue les biens de son répondant, et celui qui a le cœur ingrat abandonne son sauveur.

23. *Quelqu'un répond pour son prochain, et celui-ci, s'il perd toute honte, en sera abandonné.*

24. Un engagement pour le méchant a perdu beaucoup d'hommes qui prospéraient, et les a ébranlés comme les flots de la mer.

25. *Par ses détours* il a banni des hommes puissants, et ils ont erré parmi les nations étrangères.

26. Le pécheur (qui transgresse les commandements du Seigneur) s'engagera dans de mauvaises cautions, et celui qui s'évertue à faire beaucoup de choses s'expose au jugement.

27. Assiste ton prochain selon ton pouvoir, et veille à ne pas faillir.

20. Gratiam fidejussoris ne obliviscaris; dedit enim pro te animam suam.

21. Repromissorem fugit peccator et immundus.

22. Bona repromissoris sibi ascribit peccator; et ingratus sensu derelinquet liberantem se.

23. Vir repromittit de proximo suo; et cum perdidit reverentiam, derelinquetur ab eo.

24. Repromissio nequissima multos perdidit dirigentes, et commovit illos quasi fluctus maris.

25. Viros potentes gyrans migrare fecit, et vagati sunt in gentibus alienis.

26. Peccator transgrediens mandatum Domini, incidet in promissionem nequam; et qui conatur multa agere, incidet in judicium.

27. Recupera proximum secundum virtutem tuam, et attende tibi ne incidas.

20. — Après la loi de charité qui s'impose au répondant, l'auteur appuie sur la loi de justice que ne doit pas oublier celui qui bénéficie de la caution. On a été bon pour lui, on s'est exposé en sa faveur, qu'il tienne donc ses engagements. — *Animam suam*, soi-même, sa vie, sa liberté, ses biens, suivant la rigueur des droits étrangers.

21. — *Fugit, ἀνατρέψει*, renversera, ruinera de fond en comble. La Vulgate a suivi la leçon *φεύεται* de Complut.

22. — *Adscribit*. Seconde traduction du verbe grec, dans le sens de faire tourner de son côté, s'attribuer.

23. — *Cum perdidit* a pour sujet celui pour qui on a répondu. — *Derelinquetur*, 1. 3. Ce verset est une variante du 1. 19.

24. — *Nequissima* qualifie la caution donnée pour un méchant. Ce mot n'est pas dans le grec, mais la pensée qu'il exprime doit y être sous-entendue. — *Dirigentes*, κατευθύνοντες. Le verbe grec est employé dans le sens de l'hébreu אָשָׁר, *ashar*, marcher droit, et prospérer, être riche. Par sa déloyauté, le mé-

chant compromet ainsi les fortunes les mieux assises.

25. — *Gyrans migrare fecit, ἀπώκισεν*, il les a bannis de leur maison, emmenés en esclavage par les étrangers ou chassés de leur patrie par la honte de leur humiliation imméritée.

26. — Gr. : « le pécheur, transgressant les commandements du Seigneur, s'engageant dans une caution et poursuivant des entreprises, διώκων ἐργολαβείας, tombera dans les procès ». Ce verset veut dire que l'impie, rebelle à la loi du Seigneur, ne peut réussir dans ses entreprises; s'il se porte caution et s'il cherche par là à gagner de l'argent, il ne s'attirera que des procès. Il faut avouer que le sens du verset n'est pas absolument clair. Le premier membre de phrase n'est pas dans tous les manuscrits, et les deux autres sont unis ensemble par quelques commentateurs : s'engageant dans une caution pour des entreprises d'argent.

27. — *Recupera, ἀντιλαβοῦ*, soutiens, assiste. — *Ne incidas, μὴ ἐμπεσῃς*, ne tombe pas dans les dangers inhérents aux cautions. Ce verset

28. Initium vitæ hominis, aqua et panis, et vestimentum, et domus protegens turpitudinem.

Infr. 39, 31.

29. Melior est victus pauperis sub tegmineasserum, quam epulæ splendide in peregre sine domicilio.

30. Minimum pro magno placeat tibi, et improprium peregrinationis non audies.

31. Vita nequam hospitandi de domo in domum; et ubi hospitabitur, non fiducialiter aget, nec aperiet os.

32. Hospitabitur, et pascet, et potabit ingratos, et ad hæc amara audiet.

33. Transi hospes, et orna mensam; et quæ in manu habes, ciba cæteros.

28. L'essentiel pour la vie de l'homme, c'est l'eau, le pain, le vêtement et une maison qui cache ce qu'il faut.

29. Mieux vaut la nourriture du pauvre sous un toit de planches qu'un festin magnifique chez un autre, *quand on est sans domicile*.

30. Contente-toi de peu au lieu de beaucoup (et tu ne t'entendras pas reprocher d'être un étranger).

31. C'est une triste vie que de se faire héberger de maison en maison, et là où l'on reçoit l'hospitalité, *on n'ose rien faire*, et l'on n'ouvre pas la bouche.

32. *On est reçu*, on fournit le manger et le boire à des ingrats, et en retour on entend des paroles d'amertume :

33. Arrive, étranger, prépare la table, et avec ce que tu as, donne à manger aux autres.

résume au mieux la doctrine de l'auteur sur la matière : il est dangereux de se porter caution, néanmoins, tout en prenant les précautions raisonnables, il ne faut pas hésiter à répondre pour son frère.

28. — *Initium*, ἀρχή, la première chose, la principale. — *Aqua*. En Occident, l'eau ne serait pas nommée ici, pas plus que l'air, par exemple, parce qu'on la trouve facilement et partout; en Orient, c'est un bien apprécié dans la mesure de sa rareté. — *Vestimentum*. S. Paul ne demande aussi que « alimenta et quibus tegamur ». I Tim., vi, 8. — *Protegens turpitudinem*. La maison, comme le vêtement, est une nécessité introduite par le péché originel; elle met l'homme à couvert des intempéries, et elle dérobe aux yeux ce que les convenances de notre nature déchue ordonnent de cacher. C'est cette origine de ses vêtements et de sa demeure que doit se rappeler le chrétien; « il se souvient de ces feuilles de figuier qui couvrirent dans le paradis la nudité de nos premiers parents, sitôt que leur désobéissance la leur eût fait connaître; il songe que l'homme a été nu tant qu'il a été innocent, et par conséquent, que ce n'est pas la nécessité, mais le péché et la honte qui ont fait les premiers habits; que si c'est le péché qui a habillé la nature corrompue, il juge qu'il sera bienséant que la pénitence l'habille après qu'elle a été réparée ». Boss., Panég. de S. Fr. d'Ass. 2^e P.

29. — *Sub tegmine asserum*, dans une simple cabane. Prov., xvi, 4. Marie de France, poète du XIII^e siècle, dit dans une de ses fables :

Chacun ayme mieix le sien petit
Que il ad en pais sanz dontance,
Qu'autrui richesce à mèseslance.

30. — *Improprium peregrinationis*, ἀνεπαρκὲς οἰκίας σου, le reproche de sa maison qu'on ne sait pas garder, comme si on n'y avait pas de quoi vivre; on est regardé comme un parasite qui court de table en table pour vivre aux dépens d'autrui. Qu'on se contente donc de son chez soi, si modeste qu'il soit.

Sic qui pauperiem veritus, potiore metallis
Libertate caret, dominum vehit improbus, atque
Serviet æternum, quia parvo nesciet uti.

Hor., I Ep. x, 39.

31. — *Vita nequam*, Prov., xxvii, 8; Luc, x, 7. — *Non aperiet os*. Il cherchera par son silence à dis-simuler sa présence.

32. — Gr. : « Tu hébergeras et tu donneras à boire εἰς ἀχάριστα », ad ingrata, pour la mauvaise grâce, sans qu'on t'en sache gré. L'étranger aura beau faire lui-même les frais de l'hospitalité qu'il reçoit, et donner à manger et à boire à son hôte, il n'en sera pas mieux vu.

33. — *Orna mensam*. C'est le langage qu'on tient à l'étranger : entre, mais subviens aux

34. Sors, à cause de l'honneur que je dois à *mes amis*; j'ai besoin de mon logis pour y recevoir mon frère.

35. Voilà qui est dur pour quelqu'un qui a du sens : s'entendre reprocher l'hospitalité, et être injurié par un créancier !

34. Exi a facie honoris amicorum meorum; necessitudine domus meae hospitio mihi factus est frater.

35. Gravia hæc homini habenti sensum : Correptio domus, et improprium fœneratoris.

CHAPITRE XXX

L'enfant bien élevé est la joie de son père (xx. 4-7). — Fermeté qu'il faut déployer dans l'éducation des enfants (xx. 8-13). — La santé vaut mieux que toutes les richesses (xx. 14-21). — De la tristesse et de ses pernicious effets (xx. 22-27).

1. Celui qui aime son fils le châtie assiduellement, afin de pouvoir s'en réjouir à la fin, *et de ne point frapper à la porte des voisins.*

2. Celui qui instruit son fils aura à se louer de lui, et s'en glorifiera au milieu des siens.

3. Celui qui instruit son fils rend son ennemi jaloux, et s'en réjouira au milieu de ses amis.

1. Qui diligit filium suum, assiduatur illi flagella, ut lætetur in novissimo suo, et non palpet proximorum ostia.

Prov. 13, 24 et 23, 13.

2. Qui docet filium suum, laudabitur in illo, et in medio domesticorum in illo gloriabitur.

3. Qui docet filium suum, in zelum mittit inimicum, et in medio amicorum gloriabitur in illo.

Deut. 6, 7.

frais du festin. — *Cæteros, μτ.* L'ancien adage n'est pas oublié : « Veniat qui proderit hospes ».

34. — *A facie honoris, ἀπὸ προσώπου δόξης.* Plusieurs traduisent : « a facie hominis gloriosi ». C'est le sens de la Vulgate. D'autres suivent le syriaque : sors de cette place d'honneur, de ce lieu qu'il faut donner à un plus digne. Bien entendu, le frère qui arrive n'est qu'un prétexte pour renvoyer l'étranger quand il n'a plus rien à donner. Quelques commentateurs veulent voir dans ces quatre derniers versets les différentes manières dont on reçoit l'étranger, ici avec défiance, là avec des reproches; ailleurs on l'accueille s'il a quelque chose à donner, et on l'éconduit quand il est à bout de ressources. Ce passage marque plutôt les traitements successifs qu'on inflige à l'hôte; il est toujours reçu avec défiance, et l'hospitalité qu'il reçoit n'est qu'une forme plus ou moins déguisée d'exploitation. Ce petit croquis de l'hospitalité telle qu'on

l'exerçait à cette époque montre que dès lors les vieilles mœurs patriarcales étaient singulièrement en décadence, et que la bienveillance pour l'étranger, inscrite dans la loi de Moïse, et dont l'exercice est une des gloires de l'Orient, était tombée quelque peu en désuétude chez les Juifs.

35. — *Correptio domus*, la réprimande à propos de la maison, x. 30.

CHAP. XXX. — 1. — Tout ce morceau (xx 4-13) a pour titre en grec : des enfants. Sur l'éducation des enfants, l'auteur reproduit les idées de Salomon dans les Proverbes. — *Et non palpet.* Addition de la Vulgate, se rapportant au père qui, délaissé par un fils mal élevé, est obligé d'aller frapper à la porte des voisins pour y chercher secours ou consolation.

2. — *Laudabitur, Gr.* : « aura du profit en lui ». Prov., xxix. 17.

3. — *In zelum mittit.* L'ennemi est jaloux du bonheur de celui qu'il déteste, et le plus

4. Mortuus est pater ejus, et quasi non est mortuus; similem enim reliquit sibi post se.

5. In vita sua vidit, et lætatus est in illo; in obitu suo non est contristatus, nec confusus est coram inimicis.

6. Reliquit enim defensorem domus contra inimicos, et amicis redentem gratiam.

7. Pro animabus filiorum colligabit vulnera sua, et super omnem vocem turbabuntur viscera ejus.

8. Equus indomitus evadit durus, et filius remissus evadet præceps.

9. Lacta filium, et paventem te faciet; lude cum eo, et contristabit te.

10. Non corrideas illi, ne doleas, et in novissimo obstupescent dentes tui.

11. Non des illi potestatem in juventute, et ne despicias cogitatus illius.

12. Curva cervicem ejus in juventute, et tunde latera ejus dum in-

4. Si son père meurt, c'est comme s'il n'était pas mort, car il laisse après lui quelqu'un qui lui ressemble.

5. De son vivant il l'a vu et s'en est réjoui; à sa mort il n'est point affligé, et n'a aucune honte en face de ses ennemis.

6. Il laisse quelqu'un pour défendre sa maison contre ses ennemis, et pour témoigner de la reconnaissance à ses amis.

7. C'est à cause de l'âme de ses enfants qu'il bandera ses plaies, et à chaque parole ses entrailles seront émues.

8. Le cheval indompté devient rétif, et le fils qu'on ne réfrène pas devient emporté.

9. Flatte ton fils et il te fera trembler, joue avec lui et il te contristera.

10. Ne plaisante pas avec lui, de peur que tu n'en souffres, et qu'à la fin tu ne grinces des dents.

11. Ne lui donne pas toute liberté pendant sa jeunesse, et ne ferme pas les yeux sur ses projets.

12. Fais plier sa tête pendant qu'il est jeune, et ne lui ménage pas

grand bonheur d'un père, c'est d'avoir un fils digne de lui.

4. — Prov., XIII, 4.

5. — Ps., CXXVI, 3-5.

7. — *Pro animabus*, περιψύχων, celui qui rafraîchit, qui traite mollement, qui gâte. C'est tout à fait à tort que la Vulgate a divisé le mot grec en deux. — *Colligabit*. Au lieu de châtier l'enfant, il fera tout le contraire, il pansera ses blessures, et sera aux petits soins pour lui. Gr. : « celui qui traite mollement son fils bandera ses blessures, et ses entrailles seront émues à chacun de ses cris. » Et l'enfant, s'apercevant de la faiblesse paternelle, ne sera pas avare de ces larmes, expression toujours écoutée de ses moindres caprices. Le latin ne peut guère s'expliquer que dans un sens favorable au dévouement paternel. Le syriaque est conforme au grec.

8. — *Remissus*, ἀνεπίμενος, Prov., XXIX, 45.

9. — *Lacta*, τεινέω, caresse comme une nourrice — *Lude*, en compromettant ta dignité et ton autorité de père.

10. — *Ne doleas*. Solon disait : « liberis ne arideas, ut in posterum non fleas ». — *Obstupescant*. Gr. : « que tu ne grinces des dents » de dépit et d'indignation à la vue d'un tel fils.

11. — *Potestatem*, ἐξουσίαν. — *Ne despicias*. Il faut, en effet, étudier les goûts et les idées de l'enfant pour le diriger à coup sûr. Dans le grec : « ne méprise pas ses erreurs, ἀγνοίᾳ », ses fautes, ses folies. C'est le moment de les corriger, ou jamais. « Major adhibenda tunc cura est, ut et teneriores annos ab injuria sanctitas docentis custodiat, et ferociore a licentia gravitas deterreat ». Quintil., Ins., II, 2.

12. — *Curva cervicem*, comme celle des bœufs qu'on prie sous le joug. — *Tunde latera*, frappe-lui les côtes, corrige-le sévèrement. « Quid pædagogus, quid magistri, quid ferulæ, quid lora, quid virgæ, quid disciplina illa, qua Scriptura sancta dicit dilecti filii latera esse tundenda, non crescat indomitus domique iam durus aut vix possit, aut for-

les coups pendant qu'il est enfant, de peur qu'il ne devienne opiniâtre, ne t'obéisse pas et *fasse la douleur de ton âme*.

13. Instruis ton fils, prends de la peine à son sujet, de peur que tu ne te trouves déshonoré par lui.

14. Le pauvre en santé et vigoureux vaut mieux que le riche faible et éprouvé par le mal.

15. *L'âme* qui vit dans la sainteté et la *justice* vaut mieux que tout l'or et que l'argent, et le corps bien portant vaut mieux qu'une immense fortune.

16. Nulle richesse ne dépasse la richesse d'un corps en bonne santé, et nulle joie ne vaut la joie du cœur.

17. Mieux vaut la mort qu'une vie d'amertume, et *le repos éternel* qu'une langueur continue.

18. Les biens qu'on cache dans

fans est, ne forte induret, et non credat tibi, et erit tibi dolor animæ.

Supr. 7, 25.

13. Doce filium tuum, et operare in illo, ne in turpitudinem illius offendas.

14. Melior est pauper sanus, et fortis viribus, quam dives imbecillis, et flagellatus malitia.

15. Salus animæ, in sanctitate justitiæ, melior est omni auro et argento; et corpus validum, quam census immensus.

16. Non est census super censum salutis corporis, et non est oblectamentum super cordis gaudium.

17. Melior est mors quam vita amara; et requies æterna quam languor perseverans.

18. Bona abscondita in ore clauso,

tasse non possit?... Nonne hinc apparet in quid velut pondere suo proclivis et prona sit vitiosa natura, et quanta ope, ut hinc liberetur, indigeat? S. Aug., de Civ. Dei, xxii, 22.

13. — *Operare*. L'éducation est une œuvre essentiellement laborieuse, et le résultat ne s'obtient qu'au prix d'un dévouement de tous les instants. « L'éducation est une œuvre de force... Je ne sais si parmi les œuvres humaines il en est une qui demande plus de force, plus de courage, plus de patience, plus d'énergie en celui qui se dévoue à l'accomplir ». Mgr Dupanloup, de l'Educ., 1, 4, 3.

14. — En grec, ce nouveau morceau est intitulé : de la santé. — *Flagellatus malitia*. Gr. : « flagellé dans son corps » par la maladie.

15. — La Vulgate a entendu le verset dans un sens plus relevé que celui du grec ainsi conçu : « la santé et le bien-être valent mieux que tout l'or ». Nos vieux proverbes disent de même : « qui n'a santé, il n'a rien; qui a santé, il a tout ». La santé n'est d'ailleurs, un si grand bien que quand on s'en sert comme il faut. Mais on peut abuser de ce bien comme de tous les autres, et souvent dans sa miséricorde Dieu nous l'enlève pour nous faire penser à lui, ou « afin que comme nous ne faisons pas beaucoup de pénitences volontaires pour nos péchés, nous en fassions un peu de nécessaires ». S. Fr. de Sales, Espr. x, 14.

16. — *Super cordis gaudium*. Ce second

hémistiche est apporté comme terme de comparaison : pas de joie qui surpasse celle du cœur, pas de trésor qui surpasse celui de la santé. Cette explication est plus naturelle et plus littérale que celle de quelques auteurs qui donnent pour cause à cette joie du cœur la possession de la santé. Le cœur a des joies autrement nobles que celle-là!

17. — *Mors*, dans le sens de tombeau et de repos dans les limbes; car la vie la plus amère, c'est-à-dire la plus éprouvée par la maladie, n'est pas à comparer à la mort que suit le châtement éternel.

θανών δ' ἂν εἴη μάλλον εὐτυχέστερος ἢ ζών, τό γάρ ζῆν μὴ καλῶς μέγας πόνος.
Eurip. Hécub. 377.

Requies æterna qui n'est pas dans le grec est impérieusement réclamé par le parallélisme. — *Languor perseverans*. S. François de Sales disait que les maladies longues sont de bonnes écoles de miséricorde pour ceux qui assistent les malades, et d'amoureuse patience pour ceux qui les souffrent. Espr. xviii, 19.

18. — *Abscondita*, ἐκκεχυμένα, versés, offerts à une bouche fermée par la maladie, et incapable de prendre aucun aliment. — *Appositiones epularum*. Allusion à l'usage des pains qui portaient des aliments sur les tombeaux pour la nourriture des morts. Les premiers chrétiens en portaient aussi sur la tombe des martyrs, mais c'était pour s'en nourrir après la célébration des mystères, ou pour les aban-

quasi appositiones epularum circumpositæ sepulchro.

19. Quid proderit libatio idolo? nec enim manducabit, nec odorabit;

Dan. 14, 6.

20. Sic qui effugatur a Domino, portans mercedes iniquitatis;

21. Videns oculis, et ingemiscens, sicut spado complectens virginem, et suspirans.

Supr. 20, 2.

22. Tristitiam non des animæ tuæ, et non affligas temetipsum in consilio tuo.

Prov. 12, 25; 15 13; 17, 22.

23. Jucunditas cordis hæc est vita hominis, et thesaurus sine de-

une bouche fermée sont comme les offrandes d'aliments qu'on met autour d'un sépulcre.

19. Que sert à l'idole la libation? elle ne mange ni ne sent.

20. Tel est celui qui est poursuivi par le Seigneur, *et qui porte la peine de son iniquité.*

21. Il voit de ses yeux et soupire, comme l'eunuque qui embrasse une vierge et soupire.

22. N'abandonne pas ton âme à la tristesse, et ne t'afflige pas ton esprit.

23. La joie du cœur est la vie de l'homme *et un trésor inépuisable de*

donner charitablement aux pauvres. S. Augustin fait mention de cet usage, de Civ. Dei, ix, ultim. cap., Conf. vi, 2, qui dégénéra en abus et fut ensuite abolie. Cfr. Tob., iv, 18.

19. — *Libatio, χάρπωσις*, l'offrande des fruits. Les païens prétendaient aussi que leurs idoles mangeaient ce qu'on leur offrait. Dan. xiv.

20. — *Qui effugatur, ἐκδιωκόμενος*, celui qui est poursuivi par le Seigneur au moyen de la maladie. La maladie est considérée ici comme un châtement de Dieu; parfois elle a le caractère d'épreuve, mais alors même qu'elle n'est pas la punition de péchés actuels, elle est toujours une conséquence de la faute originelle.

21. — *Videns et ingemiscens*. C'est toujours du malade qu'il est question; il est plus à plaindre en un sens que le mort et l'idole qui ne peuvent ni voir ni respirer. — *Sicut spado*. C'est la personification du désir impuissant. Dans tout ce morceau, l'auteur a envisagé la maladie comme un des plus rudes fléaux infligés à l'homme depuis sa chute; aussi est-il bien permis d'en gémir et de souhaiter l'exemption de ce mal. Toutefois, comme « diligenter Deum omnia cooperantur in bonum », Rom., viii, 28, le serviteur de Dieu, le chrétien, accepte ce mal avec résignation, parfois même avec joie, et il ne craint pas de dire au Seigneur : « Je confesse que j'ai estimé la santé un bien, non parce qu'elle est un moyen facile pour vous servir avec utilité... mais parce qu'à sa faveur je pouvais m'abandonner avec moins de retenue dans

l'abondance des délices de la vie, et mieux en goûter les funestes plaisirs. Faites-moi la grâce, Seigneur, de réformer ma raison corrompue, et de conformer mes sentiments aux vôtres. Que je m'estime heureux dans l'affliction... Mais je demande, Seigneur, de ressentir tout ensemble, et les douleurs de la nature pour mes péchés, et les consolations de votre esprit par votre grâce : car c'est le véritable état du christianisme ». Ainsi s'exprime Pascal, dans sa belle prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies, ix et xi.

22. — *Tristitia*. L'auteur veut parler de cette tristesse qui rend le caractère morose et mélancolique et paralyse l'âme dans la pratique du bien, tristesse qui parfois n'est qu'un retour d'amour-propre et une certaine manière de se rendre intéressant. — *Non affligas te*... Il n'y a qu'une seule cause absolue de chagrin, le péché; par conséquent, « vis nunquam esse tristis? Bene vive. Bona vita semper gaudium habet : conscientia rei semper in pœna est... Si vis cum lætitia animi vivere, noli multa habere. Istam quisque finiens vitam, nisi quod meruit in ipso, non potest habere post ipsam. Quanto namque inferius delectamur, tanto a superno amore disjungimur ». S. Bernard. de Inter. Dom. xlv. Le secret de la joie du cœur est donc dans la bonne conscience et dans le détachement des créatures qui peuvent nous éloigner du souverain bien. Ecclé., iii, 12.

23. — Prov., xviii, 22. — *Thesaurus sanctitatis*, car la joie du cœur donne de l'entrain pour le bien et aide puissamment à servir Dieu. « En quelque manière aussi, la joie

sainteté, et l'allégresse de l'homme prolonge sa vie.

24. Par pitié pour ton âme *sois agréable à Dieu et contiens-toi*; recueille ton cœur *dans sa sainteté* et chasse la tristesse loin de toi.

25. Car la tristesse en a fait périr beaucoup, et elle n'est bonne à rien.

26. L'envie et la colère abrègent les jours, et les soucis amènent la vieillesse avant le temps.

27. Le cœur pur et bon est dans les festins : sa nourriture lui est soigneusement préparée.

fectione sanctitatis; et *exultatio viri est longævitæ*.

24. *Miserere animæ tuæ placens Deo*, et contine; *congrega cor tuum in sanctitate ejus*, et *tristitiam longævitæ* repelle a te.

25. *Multos enim occidit tristitia*, et non est *utilitas in illa*.

II Cor. 7, 40.

26. *Zelus et iracundia minuunt dies*, et *ante tempus senectam adducet cogitatus*.

27. *Splendidum cor*, et *bonum in epulis est*; *epulæ enim illius diligenter fiunt*.

CHAPITRE XXXI

Effets de la cupidité (vv. 1, 2, 5-7). — Le riche et le pauvre (vv. 3, 4). — Le bon riche (vv. 8-14). — Règles pour bien se comporter dans les repas où l'on est invité : éviter la convoitise (vv. 12-18). — De la frugalité (vv. 19-22). — Pernicieux effets des excès (vv. 23-25). — Du soin de la santé (vv. 26, 27). — Libéralité et avarice (vv. 28, 29). — Du vin ; son usage et ses abus (vv. 30-42).

1. Veiller pour s'enrichir, c'est se consumer les chairs, et le souci qu'on y prend enlève le sommeil.

1. *Vigilia honestatis tabefaciet carnes*, et *cogitatus illius auferet somnum*.

conduit tout à Dieu, elle le proclame sans parler de lui, elle porte avec elle comme un parfum de sa présence... Sous son empire, tout devient chrétien sans bruit ; elle éclaire, mûrit, adoucit, comme le fait le soleil, les objets les plus rebelles qui entrent dans sa sphère ». Les âmes qui possèdent cette joie « ont leur part dans la tristesse, et elles savent la porter avec grâce ; mais elles communiquent toujours avec ce monde de la joie qui subsiste sous celui de la tristesse ». Faber, Bethl. viii.

24. — *Miserere*. Gr. : « aime ton âme, console ton cœur et éloigne de toi le chagrin ». — *Placens Deo*, moyen pratique d'avoir la joie du cœur. — *In sanctitate ejus*, de Dieu, dont le service rend l'âme sainte.

25. — *Multos occidit*. C'est vrai de la vie corporelle, Prov., xvii, 22, et surtout de la vie spirituelle. — *Non est utilitas*. « De tristesse et ennui nul fruit ».

26. — *Minuunt dies*. Effet commun aux mauvaises passions.

27. — *In epulis est*. Le latin doit être entendu en ce sens que le cœur pur et bon est comme un festin continu. Prov., xv, 15. Quant au grec, il donne mot à mot : « le cœur brillant et bon prend soin. ἐπιμελήσεται des mets de ses aliments », paroles qui sont comprises assez diversement. Les uns disent que pour le Sage, les préoccupations d'un cœur bon se bornent à sa nourriture, ce qui est totalement inacceptable. Pour d'autres, le cœur bon prend soin de sa nourriture, c'est-à-dire n'étend pas ses soins à ce qui est superflu pour la vie, ou encore, le sage se préoccupe des aliments pour traiter convenablement sa famille et ses amis. En tous cas, la pensée de l'auteur semble être que le cœur bon est dégagé de toute pensée d'avarice, dans la manière dont il traite et lui-même et les autres. Dans les manuscrits grecs, ce verset est à la fin du chapitre xxxiii.

CHAP. XXXI. — 1. — *Vigilia honestatis*, πλούτου, la veille pour devenir riche, le travail excessif auquel on se livre en vue d'amasser.

2. Cogitatus præscientiæ avertit sensum, et infirmitas gravis sobriam facit animam.

3. Laboravit dives in congregatione substantiæ, et in requie sua replebitur bonis suis.

4. Laboravit pauper in diminutione victus, et in fine inops fit.

5. Qui aurum diligit, non justificabitur; et qui insequitur consumptionem, replebitur ex ea.

6. Multi dati sunt in auri casus, et facta est in specie ipsius perditio illorum.

Supr. 8, 3.

7. Lignum offensionis est aurum sacrificantium, vœ illis qui sectantur illud, et omnis imprudens desperiet in illo.

8. Beatus dives qui inventus est

2. L'inquiétude de l'avenir bouleverse les idées, et la maladie grave apprend la sobriété.

3. Le riche travaille pour amasser ses richesses, et, quand il se repose, il a des biens en abondance.

4. Le pauvre travaille sans avoir ce qu'il faut pour vivre, et à la fin il est toujours indigent.

5. Celui qui aime l'or ne sera pas sans péché, et celui qui poursuit sa ruine en sera accablé.

6. Beaucoup ont donné dans les pièges de l'or, et c'est en lui qu'ils ont trouvé leur perte.

7. L'or est un bois de scandale pour ceux qui lui sacrifient : *malheur à ceux qui le recherchent*, tout insensé y trouvera sa ruine.

8. Heureux le riche qui s'est

2. — *Cogitatus præscientiæ*. Plusieurs traduisent le grec : « le souci de la veille réclamera le sommeil, et le sommeil guérit une maladie grave ». L'auteur comparerait ainsi les soucis de la cupidité à une maladie grave que le sommeil seul peut guérir. Mais la plupart des commentateurs ne prennent pas ici le verbe ἀπαρτῆσαι dans sa signification ordinaire d'exiger, et à la suite de la Vulgate, ils l'entendent dans le sens de « arcère, interpellare, improprier », ce qui donne une pensée analogue à celle du verset précédent. Le verbe du second hémistiche signifie intransitivement « se réveiller de l'ivresse, redevenir sobre, se repentir ». Il faut nécessairement prêter à ce verbe un sens actif : « le sommeil fait revenir d'une maladie grave », ou, comme Fritzsche, faire de « maladie grave » un nominatif absolu : « une maladie grave, le sommeil se repent », c'est-à-dire, s'en va, se retire. De cette sorte, le second membre du verset devient parallèle au premier. Quel que soit le sens donné aux verbes, le fond de la pensée est que les préoccupations de l'intérêt sont comme une maladie grave qui chasse le sommeil. C'est l'histoire du savetier de La Fontaine :

Son voisin, étant tout cossu d'or,
Chantait pen, dormait moins encor :
C'était un homme de finance...

Quant au savetier, autrefois si gai,

Du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines,
Le sommeil quitta son logis,
Il eut pour hôte les soucis. Fabl. VIII, 2.

3 et 4. — Ces deux versets exposent un fait dont le Sage ne donne pas la raison. Le riche travaille pour amasser, mais comme il possède déjà amplement le nécessaire et qu'il ne poursuit que le superflu, il peut cesser de travailler quand il lui plaît, il aura tout en abondance. Le pauvre travaille *in diminutione victus*, avec la privation même du nécessaire, et quand il veut se reposer comme le riche, ἐν τῇ ἀναπαύσει, comme il n'a point d'avances et qu'il vit au jour le jour, l'indigence fond sur lui. Pour les mêmes raisons, le pauvre ne peut jamais faire un travail très lucratif, et il est rare qu'il s'enrichisse; le riche au contraire, en faisant valoir les grands biens qu'il possède déjà, peut devenir très opulent. Houbigant apporte une autre interprétation moins littérale : « Hæc dicuntur ut intelligamus non ex solis hominum curis pendere hominum fortunas ». Cfr. Ps., cxxvi, 4; Prov., x, 22.

5. — *Qui aurum diligit*. Prov., xxviii, 20; I Tim., vi, 40. — *Consumptionem*, la ruine; c'est le nom que mérite la cupidité.

6. — Gr. : « Beaucoup ont été livrés à la ruine à cause de l'or, et leur perte était devant eux », elle était presque inévitable.

7. — *Lignum offensionis*. Gr. : « c'est un bois d'achoppement pour ceux qui lui sacrifient ». Il est difficile de ne voir dans ce bois qu'une pierre placée en travers du chemin pour faire tomber; le mot *sacrificantium* appelle naturellement l'idée d'idole. — *Desperiet*. Gr. : sera pris.

8. — *Beatus dives*. Ce n'est donc pas la

montré sans tache, qui n'a point couru après l'or, *et n'a point mis son espérance dans l'argent et les trésors.*

9. Qui est-il, pour que nous le félicitions? car il a fait merveille durant sa vie.

10. Il a été mis par ce moyen à l'épreuve, et s'est montré parfait; aussi aura-t-il une gloire éternelle; pouvant violer la loi, il ne l'a point violée; pouvant faire le mal, il ne l'a point fait.

11. C'est pourquoi ses biens sont assurés *dans le Seigneur*, et toute la société *des saints* publiera ses bienfaits.

sine macula; et qui post aurum non abiit nec speravit in pecunia et thesauris.

9. Quis est hic, et laudabimus eum? fecit enim mirabilia in vita sua.

10. Qui probatus est in illo, et perfectus est, erit illi gloria æterna; qui potuit transgredi, et non est transgressus; facere mala, et non fecit;

11. Ideo stabilita sunt bona illius in Domino, et eleemosynas illius enarrabit omnis Ecclesia sanctorum.

richesse elle-même qui est maudite, c'est le mauvais usage qu'on en fait. « Neque enim dives in Evangelio, qui induebatur purpura et bysso, qui epulabatur quotidie splendide, aliena rapuisse, sed infructuose propriis usus fuisse perhibetur, eumque post hanc vitam ultrix gehenna suscepit, non quia aliquid illicitum gessit, sed quia immoderato usu totum se licitis tradidit ». S. Greg., Past., III. 21.

9. — *Fecit mirabilia.* C'est merveille de trouver un riche qui fasse un bon emploi des biens de ce monde. « Quid in prosperis? Nil ille est, qui considerationem sollicitet? Est utique, si diligenter attendas quam rarus semper extiterit qui non vel modice in prosperitate animum non relaxaverit a sui custodia et disciplina... Facilius inveneris qui sapientiam retinuerunt, contraria sibi fortuna, quam qui propitia non perdiderunt. Præferendus ille et magnus est, cui inter prospera saltem risus indecentior, aut sermo insolentior, aut immoderatio cura vestis vel corporis non irrepsit ». S. Bernard. De Consid., II. 42 — *In vita*, Gr. : « parmi son peuple ». L'Eglise en appliquant ce verset à tous les Confesseurs, nous indique que le pauvre lui-même peut acquérir le mérite du plus parfait détachement, par le mépris qu'il fait des richesses. « In hac re, affectum debemus potius pensare quam censum. Multum reliquit qui sibi nihil retinuit : multum reliquit, qui quantum libet parum, totum deseruit... Multum ergo Petrus et Andreas dimisit, quando uterque etiam desideria habendi dereliquit ». S. Greg., Hom. V in Evang.

10. — *In illo*, par l'or, Dieu se servant pour éprouver les hommes de la prospérité aussi bien que de l'adversité. En grec, la phrase est interrogative, et exprime non pas

l'impossibilité, mais la difficulté de trouver un riche qui supporte heureusement l'épreuve de l'opulence. — *Gloria æterna.* Gr. : « sit illi in gloriationem ». — *Qui potuit transgredi.* Cette phrase est aussi interrogative dans le grec. Ce texte est important à raison de l'usage qu'on en fait en théologie pour prouver la liberté de l'homme; car ce n'est pas à cause de sa richesse que le riche a pu faillir et n'a pas failli, c'est à cause de sa qualité de créature libre et raisonnable. S. Irénée fait allusion manifeste à ces paroles : « Qui operantur quidem illud (bonum), gloriam et honorem percipient, quoniam operati sunt bonum, cum possent non operari illud ». Adv. Hæres., IV, 74. Sur quoi Pétau fait cette remarque : « Manifesta his in verbis est liberi arbitrii potestas ad utrumvis eligendum, ita ut, cum in unum sponte propenderet, posset, si vellet, eo repudiato, alterum capere ». De Opif. Mund. III, 8, 7. Cfr. Ibid. V, 4, 9. Notons de plus que dans ce passage « revera sermonem esse de eo, qui *sub gratia* est constitutus, patet fere ex singulis incisicis, cum homo gratia destitutus neque *beatus* prædicari, neque *sine macula* esse, neque eleemosynas *salutares* facere, neque legem *integram* servare possit ». Hurter, Theol. dogm. Tract. VIII. Th. 183. Ce texte prouve donc à la fois que l'homme est libre, et que le concours de la grâce divine ne porte pas atteinte à sa liberté.

11. — *Stabilita sunt.* Le riche trouve dans sa vertu le plus sûr affermissement de sa fortune, et d'après la Vulgate, la multiplication de ses mérites devant Dieu, car il a su placer ses trésors dans les préceptes du Très-Haut. Supr., XXIX, 44. — *Omnis ecclesia*, l'assemblée des saints, le peuple fidèle qui

12. *Supra mensam magnam sedisti? non aperias super illam faucem tuam prior.*

13. *Non dicas sic : Multa sunt quæ super illam sunt ;*

14. *Memento quoniam malus est oculus nequam.*

15. *Nequius oculo quid creatum est? Ideo ab omni facie sua lacrymabitur, cum viderit.*

16. *Ne extendas manum tuam prior, et invidia contaminatus erubescas.*

17. *Ne comprimaris in convivio.*

18. *Intellige quæ sunt proximi tui ex teipso.*

19. *Utere quasi homo frugi his quæ tibi apponuntur; ne, cum manducas multum, odio habearis.*

20. *Cessa prior causa disciplinæ; et noli nimius esse, ne forte offendas.*

21. *Et si in medio multorum sedisti, prior illis ne extendas manum tuam, nec prior poscas bibere.*

12. *As-tu pris place à une grande table? n'y ouvre pas la bouche le premier.*

13. *Ne dis pas : Voilà bien des choses qui sont servies.*

14. *Rappelle-toi que l'œil envieux est mauvais.*

15. *Qu'y a-t-il de créé qui soit pire que l'œil? Aussi pleure-t-il de toute sa surface, quand il regarde.*

16. *N'étends pas la main le premier, de peur que la souillure de l'envie ne te fasse rougir.*

17. *Ne t'empresse pas pendant le festin.*

18. *Juge d'après toi-même des intérêts du prochain.*

19. *Use en homme tempérant de ce qui t'est servi, de peur que, mangeant à l'excès, tu ne te rendes odieux.*

20. *Cesse le premier par bonne éducation, et ne fais pas d'excès de peur de choquer.*

21. *Si tu es assis en nombreuse compagnie, n'étends pas la main avant les autres, et ne sois pas le premier à demander à boire.*

louera Dieu de lui avoir mis sous les yeux de si beaux exemples.

12. — *Supra mensam.* Prov., xxiii, 4, 2. — *Prior* n'est pas dans le grec.

14. — *Oculus nequam*, hébraïsme pour désigner l'envie, la convoitise.

15. — *Nequius oculo*, c'est toujours de l'œil envieux qu'il est question. — *Ab omni facie sua*, ἅπὸ παντὸς προσώπου. Quelques-uns traduisent : « il pleure de tout visage », ce qui a l'inconvénient d'étendre à tous les hommes la qualité d'envieux. Mieux vaut traduire avec la Vulgate : « il pleure de toute sa surface », il pleure tant qu'il peut. Ces larmes sont le signe de la convoitise; on pourrait aussi, si l'on trouvait cette signification peu naturelle, y voir la marque du regret amer qui suit la passion, qu'elle ait été satisfaite ou non. — *Cum viderit*, d'après le grec et aussi d'après le sens, appartient au verset suivant.

16. — *Ne extendas.* Là où se fixe l'œil envieux, que ce soit le tien ou celui d'un autre, ne porte pas la main. — *Erubescas.* Ce serait un premier châtiment bien mérité.

17. — *Ne comprimaris* se rapporte à l'empressement exagéré que la convoitise fait déployer dans un festin. Gr. : « ne te heurte pas avec lui dans le plat », avec le mauvais œil, avec ton instinct déréglé. On ne peut mettre ici en antagonisme le convive et l'envieux, le verset suivant s'y oppose, car le prochain dont il parle est un prochain respectable, différent par conséquent de l'envieux. L'œil et la main appartiennent donc au même personnage.

18. — *Intellige quæ sunt proximi*, conseil important dans un temps où chacun prenait lui-même au plat ce qu'il désirait. Matth., xxvi, 23. Le souci du prochain, quand on est à table, est commandé par la charité et la convenance. Le grec ajoute en second hémistiche : « et pense à tout ce que tu fais ».

19. — *Quasi homo frugi.* En grec, seulement : « comme un homme », et non comme un être sans raison qui n'obéit qu'à ses appétits grossiers.

20. — *Causa disciplinæ*, par raison d'éducation, de convenance. — *Nimius.* Gr. : « ne sois pas insatiable de peur de scandaliser ».

22. Un peu *de vin* est bien suffisant pour un homme bien élevé; de la sorte on n'en est pas incommodé pendant le sommeil, *et on ne ressent aucune douleur.*

23. L'insomnie, le vomissement, la colique sont pour l'homme intempérant.

24. Le sommeil salulaire est pour l'homme sobre; il dort jusqu'au matin et il a l'esprit tout dispos.

25. Si tu es gêné pour avoir trop mangé, lève-toi et vomis; tu en seras soulagé, *et tu ne t'attireras pas de maladie.*

26. Ecoute-moi, mon fils, et ne me méprise pas, et à la fin tu trouveras la vérité de mes paroles.

27. Dans toutes tes actions sois prompt, et aucune infirmité ne t'attendra.

28. Des lèvres nombreuses béniront celui qui donne le pain largement, et le témoignage rendu à sa sincérité est vrai.

22. Quam sufficiens est homini erudito vinum exiguum, et in dormiendo non laborabis ab illo, et non senties dolorem.

23. Vigilia, cholera, et tortura viro infrunito;

24. Somnus sanitatis in homine parco; dormiet usque mane, et anima illius cum ipso delectabitur.

25. Et si coactus fueris in edendo multum, surge e medio, evome; et refrigerabit te, et non adduces corpori tuo infirmitatem.

26. Audi me, fili, et ne spernas me; et in novissimo invenies verba mea.

27. In omnibus operibus tuis esto velox, et omnis infirmitas non occurret tibi.

28. Splendidum in panibus benedicient labia multorum, et testimonium veritatis illius fidele.

22. — *Vinum* n'est pas dans le grec où le sujet précédent continue. Clément. Alex. suit pourtant la leçon de la Vulgate. Pædag. II, 2. — *Non laborabis.* Gr. : « et sur sa couche, il n'est point oppressé, οὐκ ἀσθμαίνει. »

23. — *Cholera*, une nausée violente, le vomissement. — *Tortura*, σπράξος, la colique.

24. — *In homine parco.* Gr. : « dans l'estomac modéré ». — *Dormiet.* Gr. : « il se lève matin et son âme est avec lui », c'est-à-dire, il n'a pas besoin de prolonger démeurement son sommeil, et à son réveil, il a l'esprit tout dispos.

Ex longa cœna stomacho fit maxima pena
Ut sis nocte levis, sit tibi cœna brevis,

dit un des préceptes de l'école de Salerne. Horace dit aussi, en mettant en parallèle le sobre et l'intempérant :

Corpus onustum
Hesternis vitii animom quoque prægravat una,
Atque affigit humo divinæ particulam aure.
Atter ubi dicto citius curata sopori
Membra dedit, vegetus præscripta ad munia surgit.
Sat. II, 2, 77.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que l'intempérance est une ennemie redoutable de l'âme aussi bien que du corps. « Quotidiano enim, dilectissimi, experimento probatur potus sa-

tietate aciem mentis obtundi, et ciborum nimietate vigorem cordis hebetari; ita ut delectatio edendi etiam corporum contraria sit saluti, nisi ratio temperantiæ obsistat illecebæ, et quod futurum est oneri, subtrahat voluptati ». S. Leo, S. 8 de Jejun. x mens. La vie spirituelle surtout trouve un obstacle terrible dans ce vice. « Nimirum plenitudo et abundantia temporalium, oblivionem et inopiam fecerat æternorum ». S. Bern. s. 1. de Advent. circ. fin. Ce verset et le précédent sont intervertis dans le grec.

25. — *Si coactus.* Gr. : « si tu es violenté par les mets », si tu as mangé à l'excès, et si les aliments l'incommodent. — *Evome.* C'était la pratique des Romains qui en cela obéissaient plus souvent à l'intempérance qu'à la nécessité. En grec, la précaution conseillée est plus simple et d'une exécution plus convenable : « lève-toi μεσοπορῶν en marchant par le milieu et tu reposeras », tu auras du soulagement.

27. — *Velox.* L'activité est une des conditions de la santé.

28. — *Splendidum in panibus,* celui qui exerce l'hospitalité avec munificence. Prov., XXII, 9. En hébreu, le pain désigne en général toute sorte de nourriture. — *Fidele.* Gr. : « le témoignage de sa beauté est vrai », l'é-

29. Nequissimo in pane murmurabit civitas, et testimonium nequitiæ illius verum est.

30. Diligentes in vino noli provocare; multos enim exterminavit vinum.

Judith. 13, 4.

31. Ignis probat ferrum durum; sic vinum corda superborum arguet in ebrietate potatum.

32. Æqua vita hominibus, vinum in sobrietate; si bibas illud moderate, eris sobrius.

33. Quæ vita est ei qui minuitur vino?

34. Quid defraudat vitam? Mors.

35. Vinum in jucunditatem creatum est, et non in ebrietatem, ab initio.

Ps. 103, 15; Prov. 31, 4.

36. Exultatio animæ et cordis, vinum moderate potatum.

37. Sanitas est animæ et corpori sobrius potus.

38. Vinum multum potatum, ir-

29. Toute la ville murmura contre celui qui est avare à donner le pain, et le témoignage rendu à sa méchanceté est vrai.

30. N'excite pas à boire ceux qui aiment le vin, car le vin en a fait périr beaucoup.

31. Le feu éprouve la dureté du fer; de même le vin bu jusqu'à l'ivresse révèle le cœur des orgueilleux.

32. Ce qu'il faut à la vie des hommes, c'est le vin bu avec mesure; si tu le bois modérément, tu seras sobre.

33. Qu'est la vie pour celui qui manque de vin?

34. Qui ôte la vie? La mort.

35. A l'origine, le vin a été créé pour réjouir et non pour enivrer.

36. Ce qui fait la joie de l'âme et du cœur, c'est le vin bu modérément.

37. Boire sobrement est la santé de l'âme et du corps.

38. Le vin bu avec excès produit

celui qu'on fait de sa libéralité, de sa sincérité, c'est-à-dire de sa générosité sans arrière-pensée, est tout à fait mérité. Le verset suivant est la contre-partie exacte de celui-ci.

30. — *Diligentes in vino*, ceux qui aiment à boire, et à qui il ne faut pas faciliter l'occasion de tomber dans leur vice accoutumé. Gr. : ἐν οἶνῳ μὴ ἀνδρίζου, ne fais pas le brave dans le vin, ne te pique pas de boire beaucoup. « Væ qui potentes estis ad bibendum vinum ». Is., v, 22.

31. — *Ignis probat*. Gr. : « la fournaise éprouve l'acier par la trempe, ainsi le vin éprouve les cœurs des orgueilleux dans la dispute. » Après avoir passé par le feu et la trempe, le fer est éprouvé, on sait ce qu'il vaut; de même c'est après le vin et la dispute qu'on connaît le cœur des orgueilleux. A la dispute, la Vulgate substitue l'ivresse.

32. — Gr. : « le vin est pour l'homme égal à la vie, si tu le bois avec mesure »; égal à la vie, autrement dit, le vin est la vie de l'homme.

33. — *Qui minuitur vino*, ελασσωμένῳ οἶνῳ,

celui qui manque de vin, Ps., ciii, 15; Prov., xxxi, 6, 7, et non celui qui est terrassé par le vin. Dans ce second sens, la pensée serait juste, mais en désaccord avec le contexte.

34. — Ce qui fait tort à la vie, c'est la mort, c'est aussi la privation du vin nécessaire. Le verset établit une sorte de ressemblance entre ces deux maux.

35. — *In jucunditatem*. La Sainte-Ecriture (loc. cit. v. 33) représente le vin comme un bienfait de Dieu destiné à réjouir le cœur de l'homme; voilà pourquoi on peut désirer la jouissance de ce bien. Toutefois, il en est du vin comme de tous les dons de Dieu : l'abus suit de près l'usage. « Vinum Dei, ebrietas autem diaboli est ». S. Chrys., Hom. 4 ad Pop. — *Et non in ebrietatem*, paroles ajoutées par la Vulgate pour compléter le sens du grec.

36 et 37. — Gr. : « C'est la joie du cœur et le contentement de l'esprit que le vin bu à temps et sans excès ». I Tim., v, 23.

38 et 39. — Gr. : « L'amertume de l'âme est le vin bu à l'excès, dans l'irritation et la

l'irritation, la colère *et beaucoup de ruines*.

39. *Le vin bu à l'excès est l'amertume de l'âme.*

40. L'ivresse engendre la fureur, fait commettre le mal à l'insensé, diminue la force et fait des blessures.

41. Dans un festin où l'on boit, ne fais pas de reproches au prochain, et ne le méprise pas pendant qu'il est joyeux.

42. Ne lui adresse aucune parole d'injure, et ne le presse pas par quelque réclamation.

ritationem, et iram, et ruinas multas facit.

39. Amaritudo animæ vinum multum potatum.

40. Ebrietatis animositas, imprudentis offensio, minorans virtutem, et faciens vulnera.

41. In convivio vini non arguas proximum; et non despicias eum in jucunditate illius;

42. Verba improprietatis non dicas illi : et non premas illum repetendo.

CHAPITRE XXXII

Devoir du président de la table (vv. 4-3). — Aux vieillards de parler les premiers, à condition qu'ils se taisent à temps et n'empêchent pas la musique, si agréable dans le festin (vv. 4-9). — Les jeunes gens doivent parler peu et se retirer chez eux après le festin (vv. 10-17). — De la crainte et du service de Dieu (vv. 18-20). — De la nécessité de prendre conseil; conduite du pécheur et du juste à cet égard (vv. 21-24). — Etre toujours et partout sur ses gardes (vv. 25, 26). — Confiance qu'il faut avoir en soi-même et en Dieu (vv. 27-28).

1. On t'a établi président? n'en tire point vanité, sois au milieu des autres comme l'un d'eux.

1. Rectorem te posuerunt? noli extolli; esto in illis quasi unus ex ipsis.

colère ». Le latin a presque traduit deux fois le texte grec.

40. — *Ebrietatis animositas*. Le latin doit être expliqué par le grec : « l'ivresse porte au comble la fureur de l'insensé, pour qu'il tombe dans le mal ». La Vulgate a laissé de côté le verbe grec *πληθύνει*.

41. — *Non arguas*, parce que, le vin aidant, la dispute peut s'échauffer vite.

42. — *In repetendo*, par la réclamation d'une dette. La table étant « entremetteuse d'amitié », on doit en bannir tout débat irritant, et n'y traiter que les questions qui divisent le moins; à plus forte raison faut-il éloigner toute cause de querelle quand le vin commence à échauffer les têtes.

CHAP. XXXII. — 1. — En grec ce verset est précédé d'un titre : Des Présidents. Ces présidents sont seulement ceux qu'on élisait au commencement des festins. les symposiarques, les « architriclini » de l'Evangile, Joan.,

ii, 8. C'était à eux qu'incombait le soin, non-seulement de présider le repas, mais aussi de veiller à ce que chaque convive fut honorablement traité. II Macc., ii, 28. L'observation que fait ici le Sage peut s'adresser à tous ceux qu'une autorité quelconque place au-dessus des autres. « Cuncti qui præsunt, non in se potestatem debent ordinis, sed æqualitatem pensare conditionis; nec præesse se hominibus gaudeant, sed prodesse ». Parfois, par un instinct trop naturel, celui qui est au-dessus des autres « cunctis se æstimat amplius sapere, quibus se vidit amplius posse ». Que ceux qui ont à commander et parfois à reprendre, « per humilitatis custodiam æquales se ipsis fratribus, qui corriguntur, agnoscant; quamvis plerumque etiam dignum est, ut eosdem, quos corrigimus, tacita nobis cogitatione præferamus ». C'est S. Grégoire qui donne ces sages conseils, Past. ii, 6.

2. Curam illorum habe, et sic conside, et omni cura tua explicita, recumbe :

3. Ut læteris propter illos, et ornamentum gratiæ accipias coronam, et dignationem consequaris corrogationis.

4. Loquere, major natu : decet enim te

5. Primum verbum diligenti scientia, et non impediās musicam.

6. Ubi auditus non est, non effundas sermonem, et importune noli extolli in sapientia tua.

7. Gemmula carbunculi in ornamento auri, et comparatio musicorum in convivio vini.

8. Sicut in fabricatione auri signum est smaragdi, sic numerus musicorum in jucundo et moderato vino.

2. Prends soin d'eux et ne t'assieds qu'ensuite; ne prends place qu'après t'être acquitté de tous tes devoirs,

3. Afin de te féliciter à leur sujet, de recevoir la couronne comme un gracieux ornement, et de montrer que tu méritais d'être élu.

4. Parle, vieillard, car c'est à toi qu'il appartient

5. De parler le premier, mais avec la compétence qui convient, et n'empêche pas la musique.

6. Si l'on n'écoute pas, ne prolonge pas ton discours, et ne fais pas à contre-temps parade de ta sagesse.

7. Comme un joyau d'escarboucle enchâssé dans l'or, tel est le concert des musiciens dans le festin où l'on boit le vin.

8. Comme un cachet d'émeraude monté sur or, tel est un ensemble de musiciens pendant qu'on boit agréablement le vin avec modération.

2. — *Curam habe*. Le président ne doit songer à lui-même que quand tous les convives sont servis; le *prodesse* doit passer avant le *præesse*. C'est la règle imposée à toute autorité.

3. — *Coronam*. Gr. : « que tu reçoives la couronne à cause de l'ordonnance » du festin. Le latin devrait avoir *ornamenti gratia*. Les Grecs et les Romains portaient des couronnes dans leurs festins, et cet usage paraît s'être introduit chez les Juifs aux derniers temps. Sap. II, 8. Ici la couronne n'est attribuée qu'au président, par honneur et par reconnaissance. — *Corrogationis*, de la prière que l'ont faite les convives de présider leur repas, du choix qu'ils ont fait de toi. L'important, en effet, n'est pas d'obtenir une charge, ni même d'y être appelé, mais de la remplir dignement.

5. — *Diligenti scientia*, première condition pour que le vieillard mérite d'être écouté. — *Non impediās musicam*, seconde condition exigée du vieillard pendant le repas. La musique était pour les anciens le complément obligé d'un festin. et le charme de toute réunion. Chez les Hébreux, le chant s'introduisit de bonne heure dans les festins les plus solennels, comme celui de la Pâque, par exemple, II Reg., XIX, 35; Is., V, 42; Sap., XVIII, 9. Le même usage était en honneur parmi les

premiers chrétiens, comme en fait foi Tertullien, qui nous décrit ainsi les agapes : « Non prius discumbitur, quam oratio ad Deum prægustetur; editur quantum esurientes capiunt; bibitur quantum pudicis utile est. Ita saturantur, ut qui meminerint etiam per noctem adorandum Deum sibi esse; ita fabulantur, ut qui sciunt Dominum audire. Post aquam manualet et lumina, ut quisque de Scripturis sanctis vel de proprio ingenio potest, provocatur in medium Deo canere; hinc probatur quomodo biberit. Aequè oratio convivium dirimit ». Apol., XXXIX, 434. Le vieillard doit donc « sapere ad sobrietatem » et ne pas oublier qu'il y a « tempus loquendi et tempus tacendi ».

6. — *Ubi auditus non est*. Science grande et rare que de savoir se taire avant de commencer à n'être plus écouté. En grec, sans négation : *ἔπου ἀρχόμα*, quand il y a audition, quand il s'agit d'écouter la musique. — *Importune*. « Ne fais pas le sage à contre-temps ».

7. — *Gemmula, σφραγίς*, un sceau, un cachet, comparaison très élégante qui fait comprendre tout le charme d'un intermède musical au milieu d'un festin. Le verset suivant répète la même idée en substituant l'émeraude à l'escarboucle, et le vin agréable au simple repas.

9. *Ecoute en silence, et ta retenue te conciliera la faveur.*

10. Jeune homme, ne parle qu'à peine, même quand tu es en cause.

11. Quand on t'aura interrogé deux fois, réponds raisonnablement.

12. En beaucoup de choses fais comme si tu ignorais, et écoute en te taisant tout en cherchant à apprendre.

13. Ne te donne point trop de liberté au milieu des grands, et quand il y a des vieillards, ne parle pas beaucoup.

14. Avant la grêle apparaît l'éclair; devant la modestie marche la faveur, et la bonne grâce se mérite par la réserve.

9. Audi tacens, et pro reverentia accedet tibi bona gratia.

10. Adolescens loquere in tua causa vix.

11. Si bis interrogatus fueris, habeat caput responsum tuum.

12. In multis esto quasi inscius, et audi tacens simul et quærens.

13. In medio magnatorum non præsumas; et ubi sunt senes, non multum loquaris.

14. Ante grandinem præbit coruscatio; et ante verecundiam præbit gratia, et pro reverentia accedet tibi bona gratia.

9. — *Audi tacens.* Addition de la Vulgate invitant le vieillard à écouter la musique en silence.

10. — *In causa tua, ei χρεία σου*, s'il y a utilité pour toi.

11. — *Si bis.* Laisse-toi interroger deux fois avant de répondre, ne te presse pas de prendre la parole. Quelques-uns rattachent δὲ, au verset précédent, d'autres au second verbe du présent verset, en faisant une incidente de *si interrogatus fueris*. Aucun de ces arrangements ne vaut celui du texte actuel, tel que nous l'avons dans le grec et dans la Vulgate. — *Habeat caput*, traduction par trop servile de κεφαλῶσόν, récapitule, abrège, que ton discours se rapproche le plus possible du silence qui convient à la jeunesse.

12. — *In multis.* Gr. : « in paucis multa. » C'est la phrase qui continue : « abrège ton discours, en peu de mots beaucoup de choses ». — *Esto.* Gr. : « sois comme connaissant et en même temps te taisant », sois comme un homme qui possède à la fois la science et le don de savoir se taire. La Vulgate donne au verset un sens qui n'est pas moins à remarquer; elle recommande au jeune homme de paraître ignorer ce qu'il sait, afin d'écouter, d'apprendre encore davantage, et de conserver ainsi le mérite du silence, en procurant celui de la parole à ceux qui sont dignes de la prendre. « L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres... Les hommes n'aiment point à vous admirer, ils veulent plaire; ils cherchent moins à être instruits et même réjouis, qu'à être goûtés et applaudis, et le plaisir le plus délicat est de faire celui

d'autrui. » La Bruyère, de la Convers. Ces dernières paroles ne marquent-elles pas bien le rôle du jeune homme au milieu d'une société honorable?

13. — *Non præsumas.* Gr. : « ne traite pas d'égal à égal ». — *Ubi sunt senes.* Gr. : « et quand un autre parle ». La leçon de la Vulgate, suivie par les autres versions, est ici bien meilleure, et bien plus en harmonie avec les exigences du parallélisme.

14. — *Grandinem.* En grec, le tonnerre. — *Ante verecundiam*, καὶ πρὸ αἰσχυντηρίου προελεύσεται χάρις, et devant l'homme modeste marche la grâce. « Sicut fulgur cernitur priusquam audiat tonitru, ita in juvene verecundo, priusquam loquatur, ipse eum in vultu pudor commendat ». Grotius. L'extérieur modeste d'un jeune homme prévient ainsi en sa faveur ceux qui le voient. Est-ce bien là ce qu'a voulu dire l'auteur? Le verset hébreu a certainement offert des difficultés aux traducteurs, car les versions Syr. et Ar. l'ont omis, et la Vulgate traduit deux fois le second hémistiche, disant d'une part que la faveur précède la modestie, et de l'autre que la modestie précède et ménage la faveur, deux pensées vraies, du reste. Bretschneider donne une autre explication, en reliant ce verset au précédent : « Solent comiter loqui cum aliis magnates, at eo consilio ut explorent et deinde explorato faciant mala. Fulgur præcedit, sed mox tonitru sequitur et ferit ». Par malheur, pour arriver à cette explication il faut prêter à αἰσχυντηρίον le sens défavorable de chose honteuse, d'ignominie infligée au prochain, sens que ce mot est loin d'avoir habituellement. Peut-être était-ce la pensée

15. Et hora surgendi, non te trices; præcurre autem prior in domum tuam, et illic avocare et illic lude.

16. Et age conceptiones tuas, et non in delictis et verbo superbo.

17. Et super his omnibus benedicito Dominum qui fecit te, et inebriantem te ab omnibus bonis suis.

18. Qui timet Dominum, excipiet doctrinam ejus; et qui vigilaverint ad illum, invenient benedictionem.

19. Qui quærit legem, replebitur ab ea, et qui insidiose agit, scandalizabitur in ea.

20. Qui timent Dominum, invenient judicium justum, et justitias quasi lumen accendent.

21. Peccator homo vitabit correptionem, et secundum voluntatem suam inveniet comparisonem.

22. Vir consilii non disperdet intelligentiam, alienus et superbus non pertimescet timorem;

23. Etiam postquam fecit cum eo sine consilio, et suis insectationibus arguetur.

15. Quand vient le moment de se lever, ne t'attarde pas; le premier cours à ta maison, et là retire-toi, diverte-toi,

16. Fais comme il te plaira, pourvu que tu évites le mal et les discours insolents.

17. Et de toutes ces choses bénis le Seigneur qui t'a créé, et qui te comble de tous ses biens.

18. Celui qui craint le Seigneur recevra sa doctrine, et ceux qui s'empressent auprès de lui obtiendront sa bénédiction.

19. Celui qui s'applique à la loi en sera rempli, et celui qui se conduit hypocritement y trouvera un sujet de chute.

20. Ceux qui craignent le Seigneur connaîtront ce qui est vraiment juste, et feront luire leur justice comme un flambeau.

21. Le pécheur fuit la correction et trouve une excuse à son gré.

22. L'homme de jugement ne néglige point de s'éclairer, l'homme égaré et orgueilleux n'est arrêté par aucune crainte.

23. Et quand il a agi par lui-même et sans conseil, il est condamné par ses propres entreprises.

de l'hébreu, mais impossible de le prouver.

15. — *Non te trices*. Gr. : « ne t'attarde pas ». — *Illic avocare*, μή ἔξέρῃαι, ne sois pas nonchalant, rentre chez toi promptement.

16. — *Conceptiones tuas*, tes fantaisies, tes volontés, mais encore avec la modération voulue. Gr. : « ne pêche pas en paroles superbes », ne tire pas une vaine gloire auprès de tiens d'avoir été en haute compagnie; un tel honneur suppose le mérite, mais ne le donne pas.

17. — *Benedicito Dominum*. Les règles de convenance qui précèdent ne doivent pas faire oublier le devoir principal de la reconnaissance envers Dieu; car si les hommes ont préparé les aliments, c'est Dieu qui les a donnés.

18. — *Qui vigilaverint*, ἐγρηγόρησαν, iv, 43.

19. — *Qui quærit*, non par l'étude, mais par la pratique. Ps., cxviii, 45. — *Replebi-*

tur, ii, 49. — *Qui insidiose agit*, ὁ υποκρινομενος, celui qui n'a que l'apparence de la fidélité.

20. — *Quasi lumen*. Ps. cxviii, 405; Prov., iv, 48.

21. — *Vitabit*, ἐκκλίψει, il évite, il décline. — *Comparisonem*, σύγκριμα, une interprétation de la loi en sa faveur, une excuse quelconque.

22. — *Intelligentiam*, Gr. : « la pensée », l'avis. — *Alienus* pourrait bien représenter un mot appartenant en hébreu au premier hémistiche, et que nous devrions avoir au génitif en grec et en latin : l'homme de conseil ne méprise pas l'avis d'un autre. *Alienus* dans nos textes actuels n'a pas grande raison d'être, et le verbe qui suit ne réclame qu'un seul sujet. — *Non pertimescet*. L'orgueilleux, convaincu de sa propre infailibilité, ne consulte personne, et ne craint jamais de se tromper.

23. — La seconde partie de ce verset a

24. *Mon fils*, ne fais rien sans conseil, et tu n'auras pas à te repentir de tes actions.

25. Ne va pas par le chemin de la ruine, et tu ne te heurteras pas aux pierres; ne t'engage pas dans la route difficile *et ne place pas des pièges devant ton âme*.

26. Sois sur tes gardes avec tes enfants, *et fais attention aux gens de ta maison*.

27. Dans toutes tes œuvres, aie confiance légitime en toi-même, car de la sorte on observe les commandements.

28. Celui qui a confiance en Dieu est attentif à ses préceptes, et celui qui se fie à lui n'y perdra rien.

24. Fili, sine consilio nihil facias, et post factum non pœnitebis.

25. In via ruinæ non eas, et non offendas in lapides; nec credas te viæ laboriosæ, ne ponas animæ tuæ scandalum :

26. Et a filiis tuis cave, et a domesticis tuis attende.

27. In omni opere tuo crede ex fide animæ tuæ; hoc est enim conservatio mandatorum.

28. Qui credit Deo, attendit mandatis; et qui confidit in illo, non minorabitur.

disparu en grec. — *Cum eo* traduit עִמִּי, *himmo* . et après le faire, avec lui point de conseil, c'est-à-dire après avoir agi sans conseil.

24. — *Sine consilio*, ἀνευ βουλῆς. Le mot grec, comme le mot latin correspondant, signifie à la fois délibération et consultation; c'est la seconde acception qui convient ici.

25. — *Laboriosæ*, ἀπροσκόπως, le chemin qui ne présente pas d'obstacle, qui paraît uni et facile, et auquel pourtant il ne faut pas se fier. Prov., xvi, 25. La Vulgate a pris le mot grec dans le sens radical mais inusité de chemin inexploré, difficile par conséquent.

26. — *A filiis tuis*. La maison du Sage semble exclure tout péril; il faut pourtant s'y tenir sur ses gardes. Mich., vii, 5, 6. Matth., x, 36.

27. — *Crede ex fide*. Gr. : « aie confiance en ton âme », possède cette assurance ordonnée par les commandements; connaissant ton devoir, pratique-le avec la conviction que tu fais bien, et apporte à la grâce cette coopération personnelle qu'elle exige.

28. — *Deo*, νόμῳ. Même sens au fond. — *Non minorabitur*. « Celui qui s'appuie sur Dieu et qui sait que Dieu le soutient, n'est point faible, quelques efforts que l'ennemi fasse pour lui faire perdre la grâce de la persévérance, ou pour l'arrêter dans le chemin de la perfection. Vous courez bien plus de périls en vous défiant tant soit peu de l'assistance divine dans les grands dangers, que si vous vous exposiez aux dangers mêmes où le démon prétend vous jeter ». S. Franc. Xav. Liv. III, Lett. 5.

CHAPITRE XXXIII

Effets de la crainte de Dieu et de la fidélité à sa loi (vv. 1-4). — Versatilité du méchant (v. 5). — L'ami moqueur (v. 6). — De l'inégalité des conditions. Tous les jours se ressemblent, mais par l'ordre de Dieu, quelques-uns sont solennels (vv. 7-10). — De même, il y a des hommes que Dieu a élevés, et d'autres qu'il a abaissés à son gré (vv. 11, 12). — Toutes les créatures sont en sa main, comme le vase du potier (vv. 13, 14); — et chaque être a en face de lui son contraire (v. 15). — L'auteur se félicite de son recueil de sentences, et il invite tous les hommes à l'écouter (vv. 16-19). — Il ne faut pas distribuer ses biens avant sa mort, et se mettre ainsi à la discrétion d'autrui (vv. 20-24). — De la manière de traiter les esclaves. Ils ont besoin d'être tenus sévèrement (vv. 25-29); — mais il faut traiter avec douceur ceux qui sont bons, et se garder avec les méchants d'une rigueur excessive ou injuste (vv. 30, 31); — autrement ils s'enfuieraient (vv. 32, 33).

1. Timenti Dominum non occurrerent mala, sed in tentatione Deus illum conservabit, et liberabit a malis.

2. Sapiens non odit mandata et justitias, et non illidetur quasi in procella navis.

3. Homo sensatus credit legi Dei, et lex illi fidelis.

4. Qui interrogationem manifestat, parabit verbum, et sic deprecatus exaudietur, et conservabit disciplinam, et tunc respondebit.

1. Il n'arrivera point de mal à qui craint le Seigneur, mais Dieu le gardera dans l'épreuve et le délivrera des maux.

2. Le sage ne hait point les préceptes et les lois, et il ne sera point brisé comme un vaisseau dans la tempête.

3. L'homme de bon sens croit à la loi de Dieu, et pour lui la loi est digne de foi.

4. Celui qui pose une question prépare ce qu'il a à dire, et ainsi sa demande est accueillie, il reste fidèle aux règles et il peut ensuite répliquer.

CHAP. XXXIII. — 1. — *Non occurrent.* Prov., XII. 21. — *In tentatione*, dans l'épreuve, la tribulation. — *Conservabit.* « Je ne crains rien que Dieu, disait encore S. François-Xavier, et la seule crainte de Dieu éteint en moi celle des créatures, car je suis persuadé qu'elles ne peuvent jamais nuire, qu'autant qu'il plaira au Créateur ». Liv. IV, lett. 7 nouv. « Ce que Dieu garde est bien gardé », dit aussi un proverbe bien connu.

2. — *Non odit*, tout au contraire : « Quomodo dilexi legem tuam, Domine ! » Ps., CXVIII, 97. — *Et non illidetur.* Gr. : « celui qui se conduit hypocritement vis-à-vis d'elle est comme un vaisseau dans la tempête ». Il ne peut dans le danger recevoir aucun secours de cette loi qu'il insulte.

3. — *Lex illi fidelis*, ὡς ἐρωτημαζ διχαίων, ajoute le grec, « comme une question de choses justes ». Presque tous les manuscrits portent ἐρωτων, mot par lequel les Septante

rendent ordinairement *Urim*, Num. XXVII, 21; I Reg., XXVIII, 6, et aussi *Thummim*, Deut. I XXXIII, 8; I Reg., XIV, 41. Le sens du verset est donc : pour le juste, la loi est digne de foi comme l'oracle obtenu par l'*Urim* et le *Thummim*, il ne la discute pas, c'est la parole de Dieu, il lui suffit.

4. — *Qui interrogationem manifestat*, traduction des mots grecs du verset précédent. On remarquera que *manifestat* confirme la leçon ἐρωτων. — *Parabit.* Le latin conserve l'idée des mots grecs correspondants, quant au sens, il est tout différent. La clarté du texte grec prouve que c'est le latin qui est défectueux. « Prépare ton discours, et ainsi tu seras écouté, combine ton savoir, et ensuite réponds ». Maxime très profitable à tous ceux qui ont à exercer le ministère de la parole. Le ministre du Seigneur ne peut s'acquitter dignement de cette fonction que « si supernæ formidinis et dilectionis spiritu afflatus stu-

5. Le cœur de l'insensé est comme une roue de chariot, et sa pensée est comme un essieu qui tourne.

6. L'ami moqueur est comme l'é-talon qui hennit quel que soit celui qui le monte.

7. Pourquoi un jour l'emporte-t-il sur un jour, et aussi une lumière sur une lumière et une année sur une année, puisqu'ils viennent du soleil?

8. La sagesse du Seigneur les a distingués quand il eut fait le soleil qui obéit à ses lois.

9. Il a varié les temps et leurs jours de fête, et dans ces temps on a célébré des jours de fête à époque fixe.

10. Parmi eux, il en est que Dieu a honorés et consacrés, et d'autres qu'il a mis au rang des jours ordinaires. De même tous les hommes viennent de la terre et de ce limon avec lequel Adam a été créé.

5. *Præcordia fatui quasi rota carri; et quasi axis versatilis cogitatus illius.*

Supr. 21, 17.

6. *Equus emissarius, sic et amicus subsannator, sub omni suprasedente hinnit.*

7. *Quare dies diem superat, et iterum lux lucem, et annus annum a sole?*

8. *A Domini scientia separati sunt, facto sole, et præceptum custodiente.*

9. *Et immutavit tempora, et dies festos ipsorum, et in illis dies festos celebraverunt ad horam.*

10. *Ex ipsis exaltavit et magnificavit Deus, et ex ipsis posuit in numerum dierum. Et omnes homines de solo, et ex terra, unde creatus est Adam.*

Gen. 2, 7.

diose quotidie sacri eloquii præcepta meditetur, ut in eo vim sollicitudinis, et erga cœlestem vitam providæ circumspectionis, quam humanæ conversationis usus indesinenter destruit, divinæ admonitionis verba restaurent ». S. Greg., *Past.* II, 44.

5. — *Præcordia*, ici le siège de la pensée. — *Axis versatilis*, l'essieu qui tourne. Cette image nous fait entendre que l'esprit de l'insensé est la mobilité même, et aussi, d'après Fritzsche, qu'il se meut toujours dans le même cercle étroit d'idées.

6. — *Emissarius*, ou selon une leçon préférable, *admissarius*, etc; *ἐξείων*, le cheval destiné à la reproduction, l'éta lon. — *Subsannator*, *μῶχος*, moqueur. — *Hinnit*, l'éta lon hennit, sans souci du cavalier qu'il porte, ni de l'endroit où il se trouve; le moqueur lance son mot, sans tenir compte de l'amitié.

Dummodo risum

Excusati sibi, non hic cuiquam parcat amico.

Hor., Sat. I, 4, 33.

Clém. Alex. a entendu *μῶχος* dans un sens plus en rapport avec la comparaison employée : « le cheval *ἐξείων* c'est le voluptueux et l'adultère assimilé à une bête sans raison, et encore il fait plus, il hennit, quel que soit celui qui est assis sur lui ». *Pædag.*, 13. S. Ambroise dit pareillement que ceux

qui cèdent aux passions perverses « fiunt ex hominibus equi adhinnientes ». de El. et Je-jun. 46.

7. — Abordant le grand problème de l'inégalité des conditions parmi les hommes, l'auteur prend d'abord un exemple dans les usages religieux des Juifs. — *Dies diem superat* par la solennité, et ainsi « les jours se suivent et ne se ressemblent pas ». — *Iterum lux*. Gr. : « et toute lumière du jour de l'année (vient) du soleil ». Au point de vue astronomique, tous les jours se valent, et les variations de longueur, de température, etc., ne font pas qu'un jour soit plus solennel qu'un autre.

8. — *A Domini scientia*. C'est une loi positive, émanée de la sagesse infinie de Dieu, qui a établi entre les jours des distinctions civiles et religieuses. — *Præceptum*, l'ordre qu'il a reçu de poursuivre invariablement sa course.

9. — *Immutavit*, il a rendu différents les temps de l'année, en assignant des époques diverses à la prière, à la joie, à la pénitence, etc. — *Ad horam*. Le cours invariable du soleil, combiné parfois, comme pour la Pâque, avec les phases régulières de la lune, sert ainsi à fixer les périodes successives du cycle liturgique.

10. — *Magnificavit*. Gr. : « il a sanctifié »,

11. In multitudine disciplinæ Dominus separavit eos, et immutavit vias eorum.

12. Ex ipsis benedixit, et exaltavit; et ex ipsis sanctificavit, et ad se applicavit; et ex ipsis maledixit, et humiliavit, et convertit illos a separatione ipsorum.

13. Quasi lutum figuli in manu ipsius, plasmare illud et disponere.

Rom. 9, 21.

14. Omnes viæ ejus secundum dispositionem ejus; sic homo in manu illius, qui se fecit, et reddet illi secundum judicium suum.

15. Contra malum bonum est, et contra mortem vita; sic et contra virum justum peccator. Et sic in tuere in omnia opera Altissimi. Duo et duo, et unum contra unum.

11. C'est par la grandeur de sa sagesse que le Seigneur les a distingués et a diversifié leurs voies.

12. Il a béni les uns et les a élevés, il a consacré les autres et se les est attachés; il en est aussi qu'il a maudits, humiliés et qu'il a renversés loin de lui.

13. L'argile est dans la main du potier qui en dispose pour le mouler comme il veut;

14. *Et de lui dépendent tous les usages qu'on en peut faire*; ainsi l'homme est dans la main de celui qui l'a fait, et qui lui donnera ce qu'il jugera à propos.

15. En face du mal est le bien, en face de la mort la vie, et de même en face du juste le pécheur. Considère de même toutes les œuvres du Très-Haut, elles sont deux à deux, l'une opposée à l'autre.

comme par exemple, le septième jour. Gen., II, 3. — *De solo*, ἀπὸ ἐδάφους, du sol où l'on marche, du limon. — *Unde* devrait être dans le grec où on lit seulement : « et de la terre Adam a été créé ».

14. — *In multitudine disciplinæ*. Le fils de Sirach donne ainsi pour raison dernière de l'inégalité des conditions humaines la sagesse de Dieu; la sagesse de l'homme serait donc bien mal venue à critiquer cet ordre providentiel. — *Immutavit*. C'est là un fait indiscutable, dans l'ordre surnaturel non moins que dans celui de la nature. « Latet discretionis istius ratio, sed non latet ipsa discretio. Non intelligimus judicantem, sed videmus operantem. Quid calumniamur justitiæ occultæ, qui gratias debemus misericordiæ manifestæ? Laudemus et veneremur quod agit, quia tutum est nescire quod tegitur ». De Voc. omn. Gent., I, 45.

12. — *Exaltavit*, en particulier les rois et les princes. — *Applicavit*, les ministres du sanctuaire. Num., VIII, 43-45. — *A separatione*, ἀπὸ στάσεως, « a statione », de leur place. Num., XVI, 5; Mal., I, 3; Is., XXII, 49; Luc., I, 52.

13. — *Lutum figuli*, C'est l'exemple que reproduit S. Paul, Rom., IX, 21. — *Plasmare illud*. La Vulgate traduit deux fois l'hémistiche grec, en lisant une fois πλάσαι αὐτό, et l'autre, πᾶσαι αἱ ὁδοὶ αὐτοῦ.

14. — *Sic homo*. La comparaison employée

indique assez la plénitude de cette dépendance de l'homme à l'égard de Dieu.

15. — *Contra malum bonum*. Ainsi se résume ce dualisme universel qui ne s'est pas imposé fatalement à la volonté divine, comme l'enseignaient les Manichéens, mais qui s'est partagé la création entière en vertu de l'ordre ou au moins de la permission de Dieu. S. Augustin qui, dans son livre de la cité de Dieu, a étudié magistralement la philosophie de cet antagonisme de toutes choses, trouve dans cette opposition des êtres un des éléments de la beauté de l'univers. « Sicut ergo ista contraria contrariis opposita sermonis pulchritudinem reddunt, ita quadam non verborum, sed rerum eloquentia contrariorum oppositione sæculi pulchritudo comparatur ». de Civ. Dei, XI, 48. Cette lutte des extrêmes est aussi une des conditions de l'épreuve à laquelle Dieu a voulu que l'homme fut soumis, et un moyen de sanctification pour les élus.

Namque eadem cunctos exercent tela fideles,
Sed duplici causa : dum quo torquentur iniqui
Hoc sancti crescent, et quod pœnam attulit illis
Pro culpa, hoc istis det pro virtute coronam.

Auon. de Provid. vº sæc.

Enfin il faut se rappeler que tout ce qui dépasse dans le sens du mal les limites naturelles de l'imperfection inhérente à toute créature, a sa cause accidentelle dans la chute originelle, dont les funestes effets ont atteint

16. Pour moi, j'ai veillé le dernier, et j'ai été comme celui qui grappille les grains après les vendangeurs.

17. Et moi aussi, j'ai mis ma confiance dans la bénédiction du Seigneur, et j'ai rempli mon pressoir tout autant que celui qui vendange.

18. Voyez que je n'ai pas travaillé pour moi seul, mais pour tous ceux qui recherchent la science.

19. Ecoutez-moi tous, grands et peuples, prêtez l'oreille, vous qui dirigez l'assemblée.

20. Ne donne pouvoir sur toi de ton vivant ni à ton fils, ni à ta femme, ni à ton frère, ni à ton ami; ne donne à personne ta fortune, de peur que tu n'aies à le regretter et à leur adresser des supplications.

21. Tant que tu vis et que tu respices, aucune créature ne doit t'être substituée.

22. Car mieux vaut que tes fils te demandent que d'avoir toi-même à regarder aux mains de tes enfants.

23. Dans toutes tes affaires sois le maître,

16. Et ego novissimus evigilavi, et quasi qui colligit acinos post vindemiatores.

17. In benedictione Dei et ipse speravi; et quasi qui vindemiat, replevi torcular.

18. Respicite quoniam non mihi soli laboravi, sed omnibus exquirentibus disciplinam.

Supr. 24, 47.

19. Audite me magnates, et omnes populi, et rectores Ecclesiæ, auribus percipite.

20. Filio et mulieri, fratri et amico, non des potestatem super te in vita tua; et non dederis alii possessionem tuam; ne forte pœniteat te, et deprecetur pro illis.

21. Dum adhuc superes et aspiras, non immutabit te omnis caro.

22. Melius est enim ut filii tui te rogent, quam te respicere in manus filiorum tuorum.

23. In omnibus operibus tuis præcellens esto.

toute la création. Quelques commentateurs veulent trouver dans ce verset la preuve que le fils de Sirach a connu les doctrines philosophiques d'Aristote (Grotius) ou de Zoroastre (Bretschneider), auxquels il aurait fait cet emprunt. Ce que l'auteur dira plus loin, xxxix, 39-40, prouve qu'il n'en est rien, et qu'il ne s'appuie ici que sur l'observation facile de ce qui se passe ordinairement dans le monde. Cfr. Van Gilse, p. 79.

16. — *Novissimus*, le dernier venu des écrivains sacrés, ce que, du reste, pouvait dire chaque auteur par rapport à ses devanciers. — *Evigilavi*, ἐγρύπνησα, j'ai veillé le matin auprès de la sagesse. Sap., vi. 15. Le grec ajoute : « et j'ai hérité d'eux καθὼς ἀπ' ἀρχῆς. » Le sens le plus naturel serait : « comme il a été dit au commencement », si la préface était du fils de Sirach. Ces mots peuvent être considérés comme une simple glose, car on ne les lit que dans le texte du Vatican.

17. — *Speravi*, ἐθόσα, « j'ai pris les devants », ou « je suis parvenu à mon but ». En adoptant la première signification, on ne peut faire dire à l'auteur qu'il a mieux fait que ses devanciers, mais seulement qu'il a

recueilli plus qu'il ne pensait, comme l'explique la fin du verset.

18. — *Respicite*. Répétition de xxiv, 47.

19. — Ces quatre derniers versets sont manifestement la conclusion d'une série de maximes, auxquelles d'autres séries ont été ajoutées subséquemment.

20. — *Non des potestatem*, non par une abdication de ta volonté, mais par une distribution prématurée de tes biens. On observera que les proches sont ici nommés dans l'ordre naturel de succession. — *Deprecetur*, δέη, tu n'implores comme un mendiant. Il y a là une règle de conduite des plus pratiques, et à laquelle le temps n'a rien fait perdre de sa valeur.

21. — *Non immutabit*, μὴ ἀλλάξῃ, « ne t'aliène pas toi-même à aucune chair », en faveur de qui que ce soit.

22. — *Respiceret in manus*, pour en attendre ce dont on a besoin. Ps., cxliv, 16. Cet acte était même regardé comme un signe de servitude : « sicut oculi ancillæ in manibus dominæ suæ ». Ps., cxxii, 2.

23. — *Præcellens*, ὑπεραγών, reste le maître, garde autorité sur tes biens.

24. Ne dederis maculam in gloria tua. In die consummationis dierum vitæ tuæ, et in tempore exitus tui distribue hæreditatem tuam.

25. Cibaria, et virga, et onus asino : panis, et disciplina, et opus servo.

26. Operatur in disciplina, et quærit requiescere; laxa manus illi, et quærit libertatem.

27. Jugum et lorum curvant colulum durum, et servum inclinant operationes assiduæ.

28. Servo malevolo tortura et compedes, mitte illum in operationem, ne vacet;

29. Multam enim malitiam docuit otiositas.

30. In opera constitue eum; sic enim condecet illum. Quod si non obaudierit, curva illum compedibus, et non amplifies super omnem carnem; verum sine judicio nihil facias grave.

31. Si est tibi servus fidelis, sit tibi quasi anima tua; quasi fratrem

24. Et ne porte pas atteinte à ta renommée. Quand viendra la fin des jours de ta vie et le moment de ta mort, distribue ton héritage.

25. A l'âne le fourrage, le bâton et la charge; à l'esclave le pain, la correction et le travail.

26. Il ne travaille que quand on le châtie, et il ne pense qu'à se reposer; lâche-lui les mains et il cherche à devenir libre.

27. Le joug et la courroie font plier le cou *intraitable, et le travail continu assouplit l'esclave.*

28. A l'esclave méchant la torture et les entraves, envoie-le au travail pour qu'il ne reste pas oisif.

29. Car l'oisiveté a appris bien du mal.

30. Mets-le au travail, car c'est ce qui lui convient. S'il n'obéit pas, *dompte-le* par les entraves, mais ne dépasse la mesure envers qui que ce soit, et ne prends aucune *grave* mesure sans y avoir réfléchi.

31. Si ton esclave est fidèle, traite-le comme toi-même, et regarde-le

24. — *Maculam.* Ce serait en effet mériter la réputation d'insensé que d'agir ainsi. — *Distribue hæreditatem,* seulement à la dernière extrémité, quand il est certain qu'on va quitter ses biens. Il y a là l'intérêt bien entendu du testateur, et aussi celui de l'héritier qui aura moins de tentations contre son devoir de fils tant qu'il n'aura l'héritage qu'en espérance.

25. — Ce verset est précédé d'un titre : des Esclaves. L'esclave, que la loi ordonnait de traiter humainement, est comparé à l'âne, mieux vu et mieux soigné chez les Hébreux que dans nos pays. Le fourrage et le pain passent en avant et précèdent le travail, comme Prov., xxxi, 45 (héb.), parce qu'il est plus raisonnable et plus humain de donner la nourriture pour obtenir le travail, que d'imposer d'abord le travail pour faire gagner la nourriture. Toutefois, le bâton et la correction sont parfois nécessaires pour ménager et faciliter la transition de la jouissance à la peine. Prov., xxix, 49.

26. — En grec : ἐργασαι ἐν παιδί, Cfr. Supr. xxx, 43, καὶ εὐρύσεις ἀνάπαυσιν. Comme il n'est question que des esclaves dans ce pas-

sage, il faut prendre παῖς dans le sens qu'il a quelquefois de jeune esclave. La Vulgate a lu : ἐργάζεται ἐν παιδείᾳ καὶ ἡγησεί ἀνάπαυσιν. Cette leçon pourrait bien être la meilleure.

27. — *Collum durum,* le cou du bœuf récalcitrant.

28. — *Tortura et compedes.* Gr. : « les fouets et les tourments. »

29. — *Multam malitiam.* « Cavendum et in otio otium est. Fugienda proinde otiositas, mater nugarum, noverca virtutum. » S. Bern., de Consid. II, 43. « Fille oisive est mal pensive », dit un vieux proverbe; cela se conçoit, une âme oisive est une ville ouverte à tous les ennemis possibles. Aussi Cassien donnait-il ce très salutaire conseil : « Semper te diabolus occupatum inveniat. » Inst. xx, 24.

30. — *Non amplifies,* n'excède envers personne. — *Nihil,* rien de sévère envers l'esclave avant d'y avoir réfléchi. Le châtiement infligé *ab irato* reste rarement dans les limites de la justice.

31. — *Quasi anima.* C'est là l'esprit de la législation mosaïque envers les esclaves. — *In sanguine animæ,* parce que les esclaves s'acquerraient surtout à la guerre, et plus

comme un frère, car tu l'as acheté avec le sang de ton âme.

32. Si tu le maltraites *injustement*, il prendra la fuite.

33. *Et s'il s'emporte et s'éloigne, où le chercher, dans quel chemin le trouver, tu n'en sais rien.*

sic eum tracta; quoniam in sanguine animæ comparasti illum.

Supr. 7, 23.

32. Si læseris eum injuste, in fugam convertetur.

33. Et si extollens discesserit, quem quæras, et in qua via quæras illum, nescis.

CHAPITRE XXXIV

De la vanité des songes; ne faire attention qu'à ce qui vient de Dieu (xx. 4-8). — De l'expérience acquise en particulier par les voyages, et du profit qu'on en peut tirer (xx. 9-13). — De la crainte de Dieu, et de la protection divine qu'elle assure (xx. 14-20). — De ceux qui offrent à Dieu des biens injustement acquis (xx. 24-24). — Respect des droits du pauvre et du mercenaire (xx. 25-29). — Du péché de rechute (xx. 30, 31).

1. La vaine espérance et le mensonge plaisent à l'insensé, et les songes transportent les imprudents.

2. C'est vouloir saisir une ombre et poursuivre le vent que de s'arrêter à des visions *mensongères*.

3. Une chose d'après une autre, voilà ce qu'on voit dans les songes, c'est comme l'image de l'homme en face de son propre visage.

4. Que peut purifier ce qui est

1. Vana spes et mendacium viro insensato; et somnia extollunt imprudentes.

2. Quasi qui apprehendit umbram, et persequitur ventum; sic et qui attendit ad visa mendacia;

3. Hoc secundum hoc visio somniorum; ante faciem hominis similitudo hominis.

4. Ab immundo quid mundabi-

probablement parce qu'il fallait s'imposer de la peine, verser le sang de l'âme, pour amasser de quoi acheter des esclaves. Gr. : « si tu as un esclave, qu'il soit comme toi, car tu l'as acheté dans le sang; si tu as un esclave, traite-le comme toi-même, tu as besoin de lui comme ta vie. » Ce dernier membre de phrase est assez obscur, il faudrait pour plus de régularité : « comme de ta vie. »

33. — *In qua via*. La loi défendait de rendre à son maître l'esclave fugitif, Deut., xxiii, 15, 16, estimant que la douceur des procédés devait être préférée à la contrainte pour le retenir.

CHAP. XXXIV. — 4. — *Extollunt*, ἀναπτέρουσιν, font envoler, les transportent dans des régions purement imaginaires. Les anciens attachaient une grande importance aux songes, καὶ γὰρ ὄναρ ἐκ Διὸς ἐστὶ, disait Homère. Mais le plus souvent, ils ne sont que

des phénomènes psychologiques sans aucune conséquence, comme le Sage va le rappeler.

2. — *Ad visa mendacia*. Gr. : à des songes. Jer., xxix, 8.

3. — *Hoc secundum hoc*, τοῦτο κατὰ τοῦτον, ceci selon cela, ceci reproduisant cela, expression expliquée par ce qui suit. Le songe est comme la reproduction d'un objet par un miroir, ceci est selon cela, l'image est selon l'objet, le songe est une reproduction des pensées et des préoccupations de la veille. C'est ce qu'exprime très bien Claudien :

Omnia quæ sensu voluntur vota diurno,
Tempore nocturno reddit amica quies.

Hominis Gr. : « en face du visage la ressemblance du visage. »

4. — Les deux mots *immundo* et *mendace* se doivent prendre au neutre. Gr. : « et de se qui est mensonger τί ἀληθεύσει, qui sera

tur? et a mendace quid verum dicetur?

5. Divinatio erroris, et auguria mendacia, et somnia malefacientium, vanitas est.

6. Et sicut parturientis, cor tuum phantasias patitur; nisi ab Altissimo fuerit emissa visitatio, ne deris in illis cor tuum;

7. Multos enim errare fecerunt somnia, et exciderunt sperantes in illis.

8. Sine mendacio consummabitur verbum legis, et sapientia in ore fidelis complanabitur.

9. Qui non est tentatus, quid

impur? que peut exprimer de vrai ce qui est mensonger?

5. La divination *trompeuse*, les augures *mensongers* et les songes *malfaisants* ne sont que vanité.

6. Ton cœur est le jouet de fantaisies pareilles à celles d'une femme enceinte; à moins qu'elles ne soient une manifestation produite par le Très-Haut, ne fais pas attention à ces choses.

7. Il en est beaucoup que les songes ont égarés, et qui sont tombés pour y avoir mis leur confiance.

8. La parole de la loi s'accomplira sans tromperie, et la sagesse sera clairement exprimée sur les lèvres du fidèle.

9. *Quand on n'a pas été éprouvé,*

vrai? » La réponse sera conforme à l'axiome « nemo dat quod non habet. »

5. — La Vulgate a ajouté un qualificatif à chacun des termes de ce verset. La divination est l'art de découvrir les choses cachées soit à l'aide de pratiques diaboliques, par exemple, par la nécromancie, soit par des moyens ridicules et inefficaces de leur nature, comme la chiromancie. — *Auguria*, *ὀνεισματῶν*, les prédictions de l'avenir, les *nechashim* de Moïse, Num., xxiv, 1. — *Vanitas est*. L'auteur sacré enveloppe dans une commune proscription la divination, les augures et les songes, et déclare qu'il n'y a là rien qui mérite de fixer l'attention d'un homme sensé.

6. — *Sicut parturientis*, Gr. : « et le cœur, comme celui d'une femme enceinte, se repait de chimères, *φαντάζεται* » forme de vains désirs, et s'arrête à des fantaisies oubliées le moment d'après. — *Nisi ab Altissimo*. Réserve nécessaire, car la Sainte Ecriture rapporte un grand nombre de songes qui venaient de Dieu, comme ceux de Jacob, Gen., xxviii, 12, de Joseph, Ibid. xxxvii, 6, de Pharaon, Ibid. xli, 17, de Salomon, III Reg., iii, 5, de S. Joseph, Matt. i, 20, ii, 12, etc. La vie des Saints nous en offre aussi beaucoup d'exemples. Cfr. Lect. II Noct. B. Mariæ ad Nives, V Aug. Dieu affecte même de choisir le temps du sommeil pour faire assez souvent ses communications. « Deus autem altissime dormientem et somno indulgentem, et sui ac omnium oblitum docet, et suum imperium in facultates nostras, quomodo-cumque impediuntur, ostendit. » Alvar. Paz. de Grad. Contempl. iii, 14. Voir sur ce sujet Kibet, Mystiq. div. II^e P. iii, 3.

7. — *Errare fecerunt*. Il y a des règles pour discerner la valeur des songes. Dieu n'envoie pas de songes sans y ajouter des marques capables de procurer la certitude de leur origine divine; ces songes mettent le calme et la lumière dans l'esprit, et sont de puissants secours pour accomplir généreusement la volonté de Dieu; les suggestions diaboliques produisent des effets tout contraires; mais le plus souvent, ces phénomènes sont dus à des causes purement physiologiques. Pratiquement, la règle principale formulée par les théologiens est fort simple. « Si non constet certo, vel probabiliter somnia esse a Deo, non licet eis credere. » S. Lig., Theol. mor. L. III, Tract. i, 9.

8. — *Verba legis*. C'est là l'expression ordinaire et infaillible de la volonté de Dieu. « Quasi diceret : Recurre potius ad legem verbumque divinum, ubi incorrupta veritas, ubi per certa promissa, vera et utilis cognitio futurorum. » Boss. — *Sapientia* : καὶ σοφία στόματι πιστῶν τελείωσις, probablement d'après le parallélisme : « la sagesse qui vient d'une bouche fidèle s'accomplit », la parole sage qui sort d'une bouche digne de foi se réalise, tandis que les songes ne sont que de vaines futilités; ou encore, en donnant au dernier mot grec un autre sens dont il est susceptible : « Sapientia in ore fidelis perfectio est, ad perfectum deducitur. Sensus est : si futura investiganda sunt, præter legem divinam, observari posse virorum sapientium provida consilia et præcias conjecturas. » Boss. Au lieu de *complanabitur*, quelques textes latins lisent *complantabitur*, d'autres *contemplabitur*.

9. — *Quid scit*. L'épreuve est en effet une

que sait-on? L'homme de grande expérience pense à beaucoup de choses, et celui qui a beaucoup appris parle avec sagesse.

10. Celui qui n'a pas été éprouvé sait peu de chose, mais celui qui s'est mêlé à beaucoup d'affaires a fait croître sa malice.

11. *Quand on n'a pas été éprouvé, que sait-on? Quand on a été trompé, on ne manque pas de méchanceté.*

12. En voyageant j'ai vu bien des choses et bien des manières d'agir.

13. Pour cette raison j'ai été parfois en péril de mort, et j'ai été sauvé *par la grâce de Dieu.*

14. L'âme de ceux qui craignent Dieu est recherchée, *et il les bénit par son regard.*

15. Ils mettent leur espérance dans celui qui les sauve, *et les yeux de Dieu sont sur ceux qu'il aime.*

16. Celui qui craint le Seigneur n'aura peur de rien et ne tremblera pas, car Dieu est son espérance.

17. Heureuse l'âme de celui qui craint le Seigneur!

18. Vers qui regarde-t-elle, et quel est son soutien?

scit? Vir in multis expertus, cogitabit multa; et qui multa didicit enarrabit intellectum.

10. Qui non est expertus, pauca recognoscit; qui autem in multis factus est, multiplicat malitiam.

11. Qui tentatus non est, qualia scit? qui implanatus est, abundabit nequitia.

12. Multa vidi errando, et plurimas verborum consuetudines.

13. Aliquoties usque ad mortem periclitatus sum horum causa, et liberatus sum gratia Dei.

14. Spiritus timentium Deum quæritur, et in respectu illius benedicitur.

15. Spes enim illorum in salvantem illos, et oculi Dei in diligentes se.

16. Qui timet Dominum, nihil trepidabit, et non pavebit; quoniam ipse est spes ejus.

17. Timentis Dominum beata est anima ejus.

18. Ad quem respicit, et quis est fortitudo ejus?

des grandes maîtresses de la vie; celui qui ne connaît que la paix et la prospérité n'a vu la vie que par son horizon le plus restreint. — *In multis expertus*, πεπαιδευμένος. Compl. πεπλανημένος, qui appartient au verset suivant. — *Enarrabit intellectum*, hébraïsme pour : parlera sagement.

10. — *Qui non est expertus*, à prendre au sens passif, d'après le grec : « celui qui n'a pas été éprouvé sait peu de choses. » — *Qui in multis factus est*, πεπλανημένος, celui qui a voyagé. — *Malitiam*, πανουργίαν, habileté, sagacité, mais sans l'idée défavorable qu'implique le mot latin.

Quiconque a beaucoup vu
Peut avoir beaucoup retenu. La Font. I, 8.

12. — *Consuetudines*. Le grec du second hémistiche est traduit de deux manières un peu différentes : « ma science est plus grande que mes paroles », j'en ai vu plus que je ne dis, et : « la plupart de mes paroles, c'est ma science », mon expérience, j'ai expérimenté moi-même tout ce que je vous enseigne. Il

faut avouer que πλείονα τῶν λόγων μου n'est pas très clair. — *Verborum* du latin est à entendre dans le sens hébreu de choses.

13. — *Horum causa*. Ces mots dans le grec appartiennent à la seconde partie du verset, où même ils sont rejetés à la fin, ce qui donne un sens plus naturel que celui du latin : « souvent j'ai été en danger de mort, et j'ai été sauvé grâce à ces choses », à ces expériences.

14. — *Quæritur*. Le traducteur latin a lu ζητήσεται pour ζητείται : « l'âme de ceux qui cherchent le Seigneur vivra » de la vie de la grâce, car il n'y a pas d'autre vie à promettre à l'âme immortelle de sa nature. — *In respectu*, dans le regard de Dieu, comme au verset qui suit.

15. — *In salvantem illos*, le Messie futur, le Rédempteur vivant en qui Job avait foi, et par qui seul les Israélites fidèles pouvaient obtenir le salut.

16. — *Nihil trepidabit*. Ps. xxii, 4, cxi, 7, 8; Prov., xxviii, 4.

18. — Ce verset a pour sujet l'âme de

19. Oculi Domini super timentes eum, protector potentiae, firmamentum virtutis, tegimen ardoris, et umbraculum meridiani;

Ps. 33, 16.

20. Deprecatio offensionis, et adiutorium casus, exaltans animam, et illuminans oculos, dans sanitatem, et vitam, et benedictionem.

21. Immolantis ex iniquo oblatio est maculata, et non sunt beneplacitæ subsannationes injustorum.

Prov. 21, 27.

22. Dominus solus sustinentibus se in via veritatis et justitiæ.

23. Dona iniquorum non probat Altissimus, nec respicit in oblationes iniquorum nec in multitudinem sacrificiorum eorum propitiabitur peccatis.

Prov. 15, 8.

24. Qui offert sacrificium ex subs-

19. Les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent; il est un puissant protecteur, un appui inébranlable, un abri contre la chaleur, un ombrage contre les feux du midi,

20. Une sauvegarde contre la chute, un soutien quand on tombe, il élève l'âme, illumine les yeux, donne la santé, la vie et la bénédiction.

21. L'offrande faite par celui qui l'a acquise par injustice est souillée, et les dérisions des impies ne peuvent être bien accueillies.

22. *Le Seigneur n'est que pour ceux qui l'attendent dans la voie de la vérité et de la justice.*

23. Le Très-Haut n'approuve pas les dons des impies, et il ne regarde point les offrandes des méchants, et ce n'est pas la multitude de leurs sacrifices qui le porte à pardonner leurs péchés.

24. Celui qui offre un sacrifice

celui qui craint Dieu, et l'interrogation a pour but d'attirer l'attention sur ce qui va suivre. Gr. : « sur qui s'appuie-t-elle, et quel est son soutien? »

19. — *Super timentes*. Gr. : « sur ceux qui l'aiment ». Dans tout ce passage, la crainte de Dieu s'identifie avec l'amour. — *Protector potentiae*. Hébraïsme, comme à l'expression suivante pour « protecteur puissant, appui fort ». Ps. xvii, 36. xxxii, 18-20. — *Tegimen ardoris*, ἀπό καύσωνος, contre l'ardeur brûlante, peut-être, contre le vent de la tempête, le simoun, car l'idée de simple chaleur vient immédiatement après. — *Meridiani*, le moment du jour où le soleil est le plus chaud. Ces comparaisons sont empruntées à Isaïe, iv, 6.

20. — *Deprecatio*. Gr. : « une garde contre l'achoppement et un secours contre la chute. » Ces deux versets sont composés de traits qui se retrouvent dans les prophètes; on y voit une gradation marquée dans les bienfaits du Seigneur vis-à-vis de l'âme. Il a d'abord sur elle les yeux de sa Providence, prêt à la défendre contre le mal symbolisé par les ardeurs du soleil, puis à la relever de ses chutes et à l'empêcher de retomber. Vient ensuite le don de cette grâce appelée par les théologiens à la fois *sanans* et *elevans*, grâce

de justification, qui élève l'âme à l'état surnaturel, grâce d'illumination par la foi, grâce de vie, c'est-à-dire de progrès et de développement spirituel, et enfin effusion de toutes les bénédictions et de tous les dons de Dieu, pour ceux qui ont répondu aux premières avances de la bonté divine. On peut comparer en particulier avec ce beau passage le Ps. xlii, « Dominus regit me », où les mêmes pensées sont exprimées par le saint roi.

21. — *Maculata*, μωμωμένη, une offrande qui se moque, qui insulte Dieu. — *Subsannationes*. Au lieu de μωμήματα du grec actuel que traduit la Vulgate, on lit dans d'autres textes μωμήματα, des souillures, ou encore δωρήματα, des offrandes. L'auteur revient ici sur un sujet important souvent traité par les écrivains sacrés. Prov., xv, 8, xxi, 3, 17.

22. — Dans ce verset, qui n'est que dans le latin, il faut suppléer après *solus* un mot sous-entendu, comme « sufficit », ou préférentiellement « favet », et rapporter au verbe l'idée exprimée par *solus*. C'est ce que demande impérieusement le contexte.

23. — Is., i, 11-15.

24. — *Ex substantia pauperum*. La substance du pauvre est ce qu'on doit au pauvre en justice ou même en charité. S. Grégoire dit de ces impies hypocrites qui pressurent

pris sur le nécessaire des pauvres, est comme celui qui immole un fils sous les yeux de son père.

25. Le pain des malheureux est la vie des pauvres, celui qui le ravit est un meurtrier.

26. Celui qui enlève le pain *gagné à la sueur du front*, est comme celui qui tue son prochain.

27. Celui qui répand le sang et celui qui fait tort au mercenaire *sont frères*.

28. Si l'un bâtit et que l'autre détruise, qu'en retirent-ils sinon la peine?

29. Si l'un prie et que l'autre maudisse, de qui Dieu écouterait-il la voix?

30. Celui qui se lave après le

tantia pauperum, quasi qui victimat filium in conspectu patris sui.

25. Panis egentium vita pauperum est; qui defraudat illum, homo sanguinis est.

26. Qui aufert in sudore panem, quasi qui occidit proximum suum.

27. Qui effundit sanguinem, et qui fraudem facit mercenario, fratres sunt.

Deut. 24, 14; Supr. 7, 22.

28. Unus ædificans, et unus destruens; quid prodest illis nisi labor?

29. Unus orans, et unus maledicens; cujus vocem exaudiet Deus?

30. Qui baptizatur a mortuo et

les malheureux et feignent ensuite d'être généreux envers Dieu : « Violenter exquirunt, quæ misericorditer largiuntur. Sed aliud est pro peccatis misericordiam facere, aliud pro misericordia facienda peccare... Qui sæpe quoque et indigentibus subtrahunt quæ Deo largiuntur... Hoc itaque sacrificium quanta ira aspicitur, ostenditur, quod orbatî patris dolori comparatur... Qui ergo quanta largiuntur, aspiunt, sed quantum sapiunt, non perpendunt, in pertuso sacculo mercedes mittunt, quia profecto has in spem suæ fiduciæ intuentes congerunt, sed non intuentes perdunt. » Past. III, 21. — *Filium*. Ce fils tué devant son père, c'est le pauvre opprimé sous le regard de Dieu. Cette expression donne à entendre toute l'affection du Seigneur envers le malheureux.

25. — *Vita*. Le pain est la vie du pauvre, c'est l'aliment sans lequel il mourrait. Lui ôter le pain ou le lui refuser, c'est donc vraiment causer sa mort; d'où le mot de S. Ambroise : « si non pavistis, occidistis. »

26. — *In sudore panem*, le pain trempé de sueur, le pain acquis péniblement. Gr. : « celui-là tue son prochain qui lui enlève sa subsistance. » Ne pas donner, c'est manquer à la charité, mais enlever, c'est de plus blesser la justice.

27. — Gr. : « il verse le sang celui qui ravit le salaire au mercenaire. » La Sainte Ecriture est pleine de sollicitude à l'endroit de l'ouvrier qui n'a pour vivre que son salaire. Levit., xix, 13; Deut., xxiv, 14, 15; Tob., iv, 15; Jer. xxiii, 13; Mal., iii, 5; Jac., v, 4.

28-29. — Ces versets mettent en opposition deux hommes faisant des actions contradictoires, construire et détruire, prier et maudire. La lettre du texte, supposant deux personnages distincts, ne permet guère d'attribuer les deux actions au riche impie, qui détruit par sa cruauté ce qu'il élève par son sacrifice, et annule par son manque de charité l'effet de sa prière. Quelques commentateurs disent que le pauvre construit par son travail, et que le riche détruit par ses rapines l'œuvre du pauvre; il faudrait alors ajouter que c'est le pauvre qui prie et le riche qui maudit, ce qui n'aurait pas grand sens. Il est plus logique d'attribuer au riche le premier terme de chaque comparaison : par son sacrifice, le riche construit, il élève une bonne œuvre, mais le pauvre détruit le mérite de l'offrande, car elle est faite à ses frais, et non à ceux de son oppresseur; le riche perd sa peine vis-à-vis de Dieu, le pauvre perd la sienne en ce monde, car il reste dépouillé malgré son travail. De même, le riche prie, mais le pauvre maudit, il fait entendre ses plaintes, « et clamor eorum iras Domini sabaoth introivit ». Jac., v, 4. On pourrait encore entendre ces deux versets dans un sens purement général : deux actions contradictoires se détruisent mutuellement, principio qui trouverait son application dans ce qui précède, et dans ce qui suit.

30. — *Qui baptizatur a mortuo*. D'après la loi, celui qui touchait un cadavre était impur, et avait l'obligation de se purifier. Num., xix, 11-16. Toucher le cadavre une seconde fois, c'était rendre la purification inutile. De

iterum tangit eum, quid proficit lavatio illius?

31. Sic homo qui jejumat in peccatis suis, et iterum eadem faciens, quid proficit humiliando se? orationem illius quis exaudiet?

II Petr. 2, 21.

même, retomber dans le péché après avoir fait pénitence, c'est annuler tout l'effet de son premier repentir. « Baptizatur quippe a mortuo qui mundatur fletibus a peccato; sed post baptismum mortuum tangit, qui culpam post lacrymas repetit. » S. Greg., Past., III. 30. S. Pacien lit ce texte sans les mots *et iterum tangit eum* : « Qui baptizatur a mortuo nihil proficit, utique qui hæretico fonte dilutus, sic et qui peccatoris oleo ungitur, id est, qui spiritu satiatur immundo. » Ep. III ad Semp. 22. Ce verset, si on en retranche la phrase incidente, est en effet susceptible, tant en grec qu'en latin, d'une interprétation que le contexte et plusieurs autres raisons rendent inacceptable, mais dont l'histoire est assez curieuse. S. Pacien entend par *baptizatur* la collation même du baptême, et par *mortuus*, l'hérétique, mort à la foi et à la grâce. Dans sa pensée, le sacrement reçu d'un hérétique n'est pas précisément *invalide*, mais il est sans fruit, à raison de la mauvaise disposition du sujet qui communique sciemment avec ceux qui sont séparés de la communion de l'Eglise. S. Cyprien alla plus loin : il emprunta ce texte pour appuyer son erreur sur l'*invalidité* du sacrement conféré par un hérétique, Ep. 7 ad Quint., et il le mit formellement en avant au Concile de Carthage qu'il présida. Les Donatistes s'en servirent à leur tour, et S. Augustin attribuant à Donat la suppression des mots *et iterum tangit eum*, « reprit vertement « *tantum furem divini eloquii.* » Mais s'apercevant plus tard que ces mots manquaient aussi dans plusieurs manuscrits antérieurs aux Donatistes, il revint dans ses Rétractations, I, 21, sur les reproches qu'il avait adressés de ce chef à l'hérésiarque. Ce verset, même tronqué, ne s'applique point au baptême auquel ne pouvait songer le fils de Sirach, et l'application qui suit ne permet aucun doute sur son vrai sens. On ne peut donc qu'être surpris de l'usage qu'en a fait S. Cyprien, dont l'exemple montre que même les hommes de la plus

contact d'un mort et le touche de nouveau, est-il bien avancé pour s'être lavé?

31. Tel est l'homme qui jeûne pour ses péchés et qui les commet de nouveau; à quoi sert son humiliation? Et qui exaucera sa prière?

parfaite bonne foi et de la plus grande sainteté cessent de raisonner logiquement, quand ils raisonnent contre l'enseignement de l'Eglise.

31. — Ce verset applique à la rechute dans le péché l'exemple qui vient d'être cité. On ne peut l'entendre dans le sens des Novatiens qui prétendaient que la pénitence doit être unique comme le baptême. La pénitence est toujours possible et toujours prescrite après quelque faute que ce soit, Ezech., XXXIII, 45, et les Pères qui ont parlé de l'unité de la pénitence n'ont voulu entendre par là que la pénitence publique. S'il en était autrement, il faudrait réserver pour le dernier moment de sa vie l'unique absolution possible, et rester de la sorte dans le péché, tout en courant le péril de ne même pas pouvoir obtenir ce pardon tardif. Quand notre auteur dit : « que lui sert son humiliation? qui écouterait sa prière? » il ne peut donc insinuer que le repentir et la prière sont inutiles quand on a péché une seconde fois. En se référant à l'exemple qu'il a donné, on voit que sa pensée porte sur la pénitence suivie du péché, et non sur celle qui suit la faute. D'ailleurs, même en cette dernière hypothèse, on peut très sagement avancer que quand le péché grave, surtout commis en certaines conditions qui excluent l'habitude ou la faiblesse, a été pardonné une première fois, on n'y peut retomber sans faire planer des doutes sur la sincérité de sa contrition passée et future, et aux yeux de Dieu, qui connaît les dispositions du cœur, le second repentir peut parfaitement être stérile. C'est l'idée que développe Bourdaloue dans son sermon sur la Rechute dans le péché, XVIII^e Dim. ap. Pent., où il démontre que le pécheur de rechute « donne lieu de douter si sa pénitence passée été sincère et véritable... et se jette dans une extrême difficulté, pour ne pas dire dans une espèce d'impossibilité, de retourner jamais à Dieu par une nouvelle et solide pénitence ».

CHAPITRE XXXV

Des sacrifices. Le premier de tous les sacrifices, c'est la pratique de la vertu (xx. 1-5). — Il ne faut pourtant point négliger les sacrifices prescrits par la loi (xx. 6, 7). — Mais il faut les offrir avec un cœur juste (xx. 7, 9) — et joyeux (xx. 40, 41), — selon ses moyens (xx. 12, 13), — et sans mauvaise intention (xx. 14, 15). — Dieu n'exauce personne au détriment des faibles qu'il protège (xx. 16-19). — Mais celui qui prie avec les sentiments requis est toujours exaucé (xx. 20-22). — Dieu frappe les oppresseurs (xx. 23, 24), — et exerce sa miséricorde envers les justes (xx. 25, 26).

1. Observer la loi, c'est faire de nombreux sacrifices.

2. C'est un sacrifice salutaire que de faire attention aux commandements et s'éloigner de toute iniquité.

3. Offrir un sacrifice de propitiation pour ses manquements et prier pour ses péchés, c'est s'éloigner de l'injustice.

4. Rendre grâces, c'est faire l'offrande de la farine, et faire miséricorde, c'est offrir un sacrifice.

5. Ce qui plaît au Seigneur, c'est qu'on s'éloigne de l'iniquité, et prier pour ses péchés, c'est fuir l'injustice.

1. Qui conservat legem, multiplicat oblationem.

I Reg. 15, 22.

2. Sacrificium salutare est attendere mandatis, et discedere ab omni iniquitate.

3. Et propitiationem litare sacrificii super injustitias, et deprecatio pro peccatis, recedere ab injustitia.

4. Retribuet gratiam, qui offert similaginem : et qui facit misericordiam, offert sacrificium.

5. Beneplacitum est Domino recedere ab iniquitate : et deprecatio pro peccatis recedere ab injustitia.

Jerem. 7, 3 et 26, 13.

CHAP. XXXV. — 1. — Ce verset ne signifie pas que pour observer la loi il faut faire de riches offrandes, mais que l'observance de la loi est elle-même l'oblation la plus agréable qu'on puisse faire au Seigneur. Ps., L, 48, 49. Autrement, il serait impossible au pauvre d'obéir à la loi. Le sacrifice est « omne opus quo agitur ut sancta societate inhæreamus Deo », S. Aug. de Civ. Dei, x, 6. La pratique des vertus, étant un moyen encore plus efficace que les sacrifices pour réaliser cette union, doit donc passer en première ligne. Aussi, Dieu préfère-t-il l'obéissance à toutes les offrandes, comme il le rappela à Saül, I Reg., xv, 22.

2. — *Salutare*, θυσίαζων σωτηρίου. Les LXX appellent θυσίαν σωτηρίου les *shelamim*, sacrifices pacifiques ou d'actions de grâces. Lev., ix, 4, 18. — *Discedere*. Condition pour que le sacrifice vaille quelque chose, quand il n'a pas de valeur *ex opere operato*.

3. — Glose qui reproduit les idées suivantes.

4. — *Retribuet gratiam*. Le relatif devrait être mis devant le premier membre de phrase.

Gr. : « celui qui rend grâces », qui se montre reconnaissant, « offre la fleur de farine ». Lev., II, 4. La pensée de l'auteur étant dans ce passage de mettre la pratique des vertus au-dessus des sacrifices, il faut préférer la leçon du grec à celle du latin. — *Sacrificium*. Gr. : « le sacrifice de louanges », le *todah*. Le fils de Sirach met en parallèle quatre sortes de sacrifices, la simple offrande, l'hostie pacifique, l'oblation de farine et le sacrifice de louanges, avec différentes vertus, l'obéissance à la loi, la reconnaissance et la miséricorde, et il rappelle que si la loi prescrit les sacrifices, l'esprit de loi commande encore plus impérieusement la pratique des vertus. Contrairement aux traditions pharisaïques, qui commençaient très probablement à prendre corps à cette époque, il met sans hésiter la loi morale au-dessus de la loi cérémonielle, et il veut que le culte intérieur soit l'âme du culte extérieur. Hébr., XIII, 46.

5. — A la pratique des vertus il faut joindre la fuite du mal ; ces deux idées sont connexes. Prov., III, 7.

6. — Dieu met l'obéissance au-dessus du

6. Non apparebis ante conspectum Domini vacuus.

Exod. 23, 15 et 34, 20; Deut. 16, 16.

7. Hæc enim omnia propter mandatum Dei fiunt.

8. Oblatio justi impinguat altare, et odor suavitatis est in conspectu Altissimi.

9. Sacrificium justi acceptum est, et memoriam ejus non obliviscetur Dominus.

10. Bono animo gloriam redde Deo : et non minuas primitias manuum tuarum.

11. In omni dato hilarem fac vul-tum tuum, et in exultatione sanctifica decimas tuas.

II Cor. 9, 7; Tob. 4, 9.

12. Da Altissimo secundum datum ejus, et in bono oculo adinventionem facito manuum tuarum :

13. Quoniam Dominus retribuens est, et septies tantum reddet tibi.

14. Noli offerre munera prava; non enim suscipiet illa.

Levit. 22, 21; Deut. 15, 21.

6. Ne parais point les mains vides en présence du Seigneur.

7. Car toutes ces choses se font par l'ordre de Dieu.

8. L'offrande du juste engraisse l'autel, elle est un suave parfum en présence du Très-Haut.

9. Le sacrifice du juste est agréé, et le Seigneur n'en perd point le souvenir.

10. Rends gloire à Dieu de bon cœur, et ne retranche rien aux prémices de tes mains.

11. Quoi que tu donnes, aie la joie au visage, et consacre tes dimes avec allégresse.

12. Donne au Très-Haut selon ce qu'il t'a donné, et offre-lui de bon cœur ce que tes mains ont gagné.

13. Car le Seigneur paie de retour, et il te rendra sept fois autant.

14. N'offre point de présents impies, car il ne les recevrait pas.

sacrifice, mais ce serait manquer à l'obéissance que de négliger l'offrande prescrite, et paraître dans le temple les mains vides. *Ezech., xxiii, 15, xxxiv, 20.*

— 7. *Propter mandatum.* Le sacrifice légal plait à Dieu, non par lui-même, mais grâce à l'obéissance et aux dispositions du cœur. Les chrétiens ne doivent pas non plus s'approcher du Seigneur les mains vides, c'est-à-dire sans ces offrandes spirituelles et ces efforts de vertu qui représentent notre part de coopération dans l'œuvre de la grâce, et quand des actes matériels leur sont prescrits, comme l'abstinence, la présence dans le temple du Seigneur, etc., ils ont à se souvenir que ce qui honore Dieu, ce n'est ni la privation corporelle, ni l'action extérieure, quelle qu'elle soit, mais la pratique de l'obéissance et de toutes les vertus qui en sont la conséquence.

8. — *Oblatio justi.* Dieu répudie toutes les autres offrandes. *Mal., i, 7-14.* — *Impinguat.* *Ps., xix, 4.* Cette offrande est grasse, c'est-à-dire riche en mérites et digne d'abondantes bénédictions. — *Odor suavitatis.* Allusion à l'odeur des victimes brûlées sur l'autel, et symbole du plaisir que Dieu prend au sacrifice du juste. C'est ainsi qu'après le sacrifice de Noé, « odoratus est Dominus odorem suavitatis ». *Gen., viii, 21.*

9. — *Ejus, αὐτῆς, i. e. θυσιῶν.*

10. — *Bono animo.* Gr. : « avec un bon œil », non avec le mauvais œil de l'avarice.

11. — *Hilarem.* *Prov., xxii, 8; II Cor., ix, 7.* La joie qu'on manifeste à faire son offrande est la meilleure preuve du détachement avec lequel on sacrifie une partie de ses biens.

12. — *Secundum datum ejus.* Littéralement, selon les moyens que Dieu a donnés. *Tob., iv, 8, 9.* Ne faut-il pas aussi donner avec une générosité semblable à celle de ce Dieu qui « totus in nostros usus expensus » se donne tout entier à sa créature ? « Totum namque exigis, qui totum hominem fecisti. » *Contempl. Idiot. xii.* Aussi « nihil gratius ei possumus offerre, quam ut dicamus ei quod dicitur in Isaia : posside nos. » *S. Aug., in Ps. cxxxi.* — *Adinventionem facito.* Gr. : « et d'un bon œil, suivant la trouvaille de tes mains », suivant ce que tes mains auront acquis.

13. — *Septies* nombre mystique désignant la grandeur de la récompense promise. Dans le Nouveau Testament le nombre symbolique employé dans le même sens est beaucoup plus grand : « centuplum accipiet. » *Matt., xix, 29.*

14. — *Noli offerre, μὴ δωροδόποι, ne tente*

15. N'attends rien d'une offrande injuste, car le Seigneur est un juge qui n'a point égard à la grandeur des personnes.

16. Le Seigneur ne fait acception de personne contre le pauvre, mais il exauce la supplication de l'opprimé.

17. Il ne méprise point les prières de l'orphelin, ni les plaintes que la veuve fait entendre devant lui.

18. Les larmes de la veuve ne coulent-elles pas sur ses joues, et ses cris n'accusent-ils pas celui qui les fait verser?

19. *De ses joues elles montent jusqu'au ciel, et le Seigneur qui l'exauce ne les voit pas avec plaisir.*

20. Celui qui adore Dieu et qui y met son bonheur, en sera bien accueilli, et sa prière arrivera jusqu'aux nues.

21. La prière de celui qui s'humilie pénétrera les nues; il ne sera

15. Et noli inspicere sacrificium injustum, quoniam Dominus iudex est, et non est apud illum gloria personæ.

Deut. 10, 17; II Par. 19, 7; Job. 34, 19; Sap. 6, 8; Act. 10, 34; Rom. 2, 11; Gal. 2, 6; Col. 3, 25; I Petr. 1, 17.

16. Non accipiet Dominus personam in pauperem, et deprecationem laesi exaudiet.

17. Non despiciet preces pupilli: nec viduam, si effundat loquelam gemitus.

18. Nonne lacrymæ viduæ ad maxillam descendunt, et exclamatio ejus super deducentem eas?

19. A maxilla enim ascendunt usque ad cælum, et Dominus exauditor non delectabitur in illis.

20. Qui adorat Deum in oblectatione, suscipietur, et deprecatio illius usque ad nubes propinquabit.

21. Oratio humiliantis se, nubes penetrabit: et donec propinquet non

pas par des présents. n'essaie pas d'obtenir du Seigneur au moyen de présents la liberté de mal faire ou l'exemption du châtement. Ces présents sont appelés *prava* par la Vulgate, non pour des défauts matériels, mais à cause de l'intention perverse du donateur.

15. — *Noli inspicere, μή ἐπὶ σκεπῇ*, ne fais pas attention à de telles offrandes, n'en attends rien. — *Dominus iudex*. Alors quelle audace d'offrir à son juge le fruit des rapines pour lesquelles on est accusé!

16. — *Non accipiet personam*. C'est une des vérités que la Sainte Ecriture répète le plus souvent, tant Dieu juge l'homme porté à se figurer que sa puissance et sa richesse lui donneront crédit auprès du Juge suprême.

17. — *Exod., xxii, 23; Deut., xxiv, 17; Ps. lxxvii, 6; Prov., xxiii, 10*. S. Elisabeth de Hongrie est un mémorable exemple de la manière dont Dieu accomplit cette promesse. Veuve et persécutée, elle eut le divin Maître pour consolateur et pour appui. « Vidi cælum apertum », disait-elle à la suite d'une de ses extases, « et Dominum meum Jesum dulcissimum inclinantem se ad me, et consolantem me de variis angustiis meis et tribulationibus ». Ap. Montalemb., Vie de la Sainte, xix.

18. — *Exclamatio ejus*. La veuve persécutée crie vers Dieu pour obtenir miséricorde, mais ce sont ses larmes, si patientes et si résignées qu'elles soient, qui d'elles-mêmes crient vengeance contre le persécuteur.

19. — *Non delectabitur*. Ces larmes déplaisent à Dieu à cause de la méchanceté de celui qui les fait couler, mais elles lui plaisent à cause du profit qu'en tire celle qui les verse.

20. — *In oblectatione, ἐν εὐδοκίᾳ*, dans la bonne volonté, expression analogue à celle de Luc, ii, 14, et pouvant s'entendre soit de Dieu, soit de l'homme.

21. — *Humiliantis se, ταπεινοῦ*, du petit, soit par nécessité, soit par vertu. « Orationis vehiculum est humilitas », disait S. Jean Chrys., in Ps. ix, 13. « Soyez humbles dans la prière, humiliez-vous toujours en la commençant, et en la continuant restez humbles... Que d'insuccès dans l'oraison viennent de ce l'on ne prend pas le temps ou la peine de s'humilier quand on s'y livre! » Mgr Gay. Vie et Vert. chrét. V, 1, p. 356. Cette condition remplie, la prière arrive jusqu'aux cieux. « Quodque non divitiæ potuerunt, non ministrorum frequentia, non medicinalis experientia, non regius fastus, hoc sæpe potuit

consolabitur : et non discedet donec Altissimus aspiat.

22. Et Dominus non elongabit, sed judicabit justos, et faciet judicium : et Fortissimus non habebit in illis patientiam, ut contribulet dorsum ipsorum :

23. Et gentibus reddet vindictam, donec tollat plenitudinem superborum : et sceptrum iniquorum contribulet :

24. Donec reddat hominibus secundum actus suos, et secundum opera Adæ, et secundum præsumptionem illius.

25. Donec judicet judicium plebis suæ, et oblectabit justos misericordia sua.

26. Speciosa misericordia Dei, in tempore tribulationis, quasi nubes pluvie in tempore siccitatis.

consolé que quand elle aura atteint son but, et il ne s'en ira que quand le Très-Haut l'aura vu.

22. Le Seigneur ne fera pas attendre, mais il donnera raison aux justes et leur rendra justice ; (le Tout-Puissant) n'aura plus de patience envers les autres, et il leur rompra les reins.

23. Il tirera vengeance des nations, jusqu'à ce qu'il ait anéanti la foule des superbes et brisé les sceptrs des impies.

24. Jusqu'à ce qu'il ait rendu aux hommes selon leurs œuvres, selon leur conduite *de fils d'Adam* et selon leurs pensées présomptueuses.

25. Jusqu'à ce qu'il ait rendu justice à son peuple, et réjouisse les justes par sa miséricorde.

26. Car la miséricorde de Dieu au temps de l'affliction est la bienvenue comme la nuée pluvieuse au temps de la sécheresse.

unius pauperis et inopis oratio... Hæc quippe in cælum ascendit... Quemadmodum enim arbores illæ, quæ radicem altius miserint, etsi innumeros ventorum impulsus excipiant, non franguntur, nec evelluntur, radicibus in imo terræ firmiter hærentibus ; sic orationes ex intimo mentis emissæ, hac innixæ radice, secure in sublime tolluntur, nulloque cogitationum impetu subvertuntur. » S. Chrys., de Incompr. Hom., v, 6, 7. — *Donec propinquet.* Le pauvre attendra jusqu'à ce que sa prière arrive à Dieu ; à l'humilité, il joindra donc la persévérance, autre qualité nécessaire à la prière. Du reste, la persévérance est une garantie d'humilité, car l'âme humble ne s'imaginer pas n'avoir qu'à parler pour être écoutée. — *Non consolabitur,* « non revocabitur, μή παρακληθή, non desistet a cursu (oratio) donec coram Deo steterit. » Boss.

22. — *Non elongabit.* Dans le grec, ce membre de phrase est placé seulement après *faciet judicium*. Le Seigneur ne mettra pas à une trop longue épreuve la persévérance de l'humble qui prie, Il l'exaucera promptement. — *Justos, δικαίους.* Quelques manuscrits ont pourtant *δικαίους*. — *In illis,* envers les oppresseurs des justes. — *Ipsorum, ἀνελεμένων,* des gens sans pitié.

23. — *Et gentibus.* Ce mot nous indique que l'auteur a ici en vue les nations idolâ-

tres qui opprimaient en ce moment la Palestine. — *Donec tollat.* Les Juifs, jusqu'à la ruine de leur capitale, ne cessèrent plus d'être en butte à la haine et à la persécution des Gentils. La délivrance promise ici a donc une portée plus élevée ; ce sera la Rédemption messianique, par laquelle l'Israélite fidèle sera affranchi de la plus dure captivité, et de la plus redoutable oppression, celle du démon.

24. — *Donec reddat.* Les hommes suscités de Dieu pour châtier Israël devaient à leur tour subir la punition de leur crime. Dieu se servait de leur malice pour l'accomplissement de ses desseins, mais cette coopération involontaire à l'œuvre de Dieu ne pouvait soustraire les coupables à la vengeance. — *Et secundum opera.* Gr. : « et les œuvres des hommes selon leurs pensées », ἐνθυμήματα, *secundum præsumptionem.* Le mot *adamen* hébreu ne désignait ici que l'homme en général.

25. — *Donec judicet.* C'est le complément du jugement de Dieu, le jugement en faveur des justes.

26. — *Speciosa, ὡραίων,* qui vient à propos. — *Nubes pluvie.* C'est avec cette même image de la pluie et de la rosée rafraîchissante que le prophète appelle la grande effusion de la miséricorde, l'incarnation du Verbe : « Rorate, cæli, desuper, et nubes pluant justum. » Is., XLV, 8.

CHAPITRE XXXVI

Prière pour obtenir qu'Israël soit délivré de ses ennemis (xx. 4-12), — et réuni dans le pays de ses pères (xx. 43-46), — selon les promesses des anciens prophètes (xx. 17-19). — Du discernement, en particulier dans la fuite des méchants (xx. 20-22), — et dans le choix d'une épouse (xx. 23-28).

1. Ayez pitié de nous, Dieu de l'univers, jetez les yeux sur nous et montrez-nous la lumière de vos miséricordes.

2. Répandez votre terreur sur les nations (qui ne vous ont point cherché), afin qu'elles sachent qu'il n'y a point d'autre Dieu que vous, et qu'elles célèbrent vos grandeurs.

3. Levez votre main contre les peuples étrangers afin qu'ils sentent votre puissance.

4. De même qu'à leurs yeux vous avez montré votre sainteté au milieu de nous, ainsi à nos yeux montrez votre grandeur au milieu d'eux.

5. Afin qu'ils vous connaissent, comme nous connaissons nous-mêmes qu'il n'y a pas d'autre Dieu que vous, Seigneur.

6. Renouvelez les prodiges, reproduisez les merveilles.

1. Miserere nostri, Deus omnium, et respice nos, et ostende nobis lucem miserationum tuarum :

2. Et immitte timorem tuum super gentes, quæ non exquisierunt te, ut cognoscant quia non est Deus nisi tu, et enarrent magnalia tua.

3. Alleva manum tuam super gentes alienas, ut videant potentiam tuam.

4. Sicut enim in conspectu eorum sanctificatus es in nobis, sic in conspectu nostro magnificaberis in eis,

5. Ut cognoscant te, sicut et nos cognovimus, quoniam non est Deus præter te, Domine.

6. Innova signa, et immuta mirabilia.

CHAP. XXXVI. — 1. — *Deus omnium*. S. Aug. lit conformément au grec : « dominator Deus omnium ». Dans cette prière, le Sage demande à Dieu qu'Israël soit délivré de ses ennemis ; S. Augustin déclare formellement que ces vœux n'ont été réalisés que par le Messie : « Hanc optandi et precandi specie prophetiam per Jesum Christum videmus impletam. » De Civ. Dei, xvii, 20.

2. — *Timorem tuum*, comme Dieu fit autrefois à l'entrée de la Terre promise, Exod., xxiii, 27. Mais ici la terreur aura surtout pour but de préparer les Gentils à se convertir au Messie à venir. — *Enarrent*. Il Mach., iii, 34.

3. — *Alleva*, ἐκπαρον, étends pour frapper.

4. — *Sanctificatus es*. Dieu a montré sa sainteté par les châtiments dont il a frappé les Juifs en punition de leurs désordres et de leur idolâtrie, par la captivité, puis par la persécution. — *Magnificaberis*. Dieu mon-

trera sa grandeur par quelque œuvre éclatante comme celles de la sortie d'Égypte. Il pourrait arracher Israël aux mains de ses persécuteurs ; il fera une œuvre plus merveilleuse encore en arrachant l'humanité aux mains du démon par la rédemption.

5. — *Ut cognoscant te*. Ce sera le principe de leur salut. « Timuerunt valde, dicentes : Vere Filius Dei erat iste. » Matt., xxvii, 54. Ce serait la cause de leur ruine éternelle s'ils fermaient volontairement les yeux à l'enseignement de ces prodiges.

6. — *Immuta*, ἀλλοίωσον, dans le sens du verbe hébreu *shanah*, qui signifie « changer » au *piel*, mais « répéter, renouveler » au *kaf*. C'était encore le Messie qui devait renouveler, en leur donnant un caractère plus marqué de bonté et de miséricorde, les merveilles des premiers âges. C'est ce qu'enseigne S. Bernard : « Adde adhuc, Domine Jesu, innova signa, immuta mirabilia, nam priora quidem

7. Glorifica manum, et brachium dextrum.

8. Excita furorem, et effunde iram.

9. Tolle adversarium, et afflige inimicum.

10. Festina tempus, et memento finis, ut enarrent mirabilia tua.

11. In ira flammæ devoretur qui salvatur; et qui pessimant plebem tuam, inveniant perditionem.

12. Contere caput principum inimicorum dicentium : Non est alius præter nos.

13. Congrega omnes tribus Jacob; ut cognoscant quia non est

7. Glorifiez votre main et votre bras droit.

8. Excitez votre courroux et répandez votre colère.

9. Enlevez l'adversaire, châtiez l'ennemi.

10. Hâtez le temps, et songez à en finir, afin qu'ils célèbrent vos merveilles.

11. Que la colère enflammée devore celui qui échappe, et que ceux qui maltraitent votre peuple trouvent leur ruine.

12. Brisez la tête des chefs ennemis qui disent : Il n'y a que nous!

13. Rassemblez toutes les tribus de Jacob, afin qu'on connaisse qu'il

ipsa consuetudine viluerunt. Plane enim solis ortus et occasus, terræ fecunditas, temporum vicissitudo, miracula sunt et magna miracula, sed totiens hæc vidimus, ut jam non sit qui attendat... O nova vere miracula!... Mutata est in Virgine nostra maledictio Evæ. Peperit enim Filium sine dolore. » Serm. iv in Vig. Nat. Dom.

7. — *Manum*, Deut., v, 15.

8. — *Excita furorem*. Expression anthropomorphe qui suppose en Dieu les effets de la colère mais sans la surexcitation de la passion.

10. — *Festina tempus*, le moment de la vengeance et de notre délivrance. — *Finis*, ὁρισμός, le serment fait à nos pères au sujet de la rédemption d'Israël. — *Ut enarrent* a pour sujet les Juifs et leurs ennemis, tous les hommes en général.

11. — *Ira flammæ*, la colère qui lance la foudre; qu'elle tombe sur ceux qui auraient échappé aux fléaux précédents. Is., xxiv. 18. — *Pessimant*, qui maltraitent et persécutent. Il ne faut pas oublier que ces imprécations, comme en général celles de l'Ancien Testament, sont moins des désirs que des menaces et des prédictions de ce qui doit arriver contre les ennemis de Dieu. Ce sont par là même, malgré la rigueur de leur forme, des avertissements miséricordieux dont peuvent ordinairement profiter les coupables, et la réalité ne suit qu'autant que le repentir n'y a point mis d'obstacle. Ces imprécations ne sont prises dans leur sens absolu que contre ceux qui persévèrent dans leur malice, et ici en particulier, comme en beaucoup d'autres cas, contre l'ennemi irréconciliable du genre humain, le démon.

12. — *Caput principum*. Menace qui vise les Ptolémées et tous les princes persécuteurs. Par la Rédemption, le Messie accomplira ce vœu contre Satan, suivant l'antique prophétie : « ipsa conteret caput tuum », Gen., iii, 15, et contre les puissances rebelles à sa loi : « et tanquam vas figuli confringes eos ». Ps., ii, 9. Remarquons bien ici que le Sage demande à Dieu de briser la tête des princes ennemis, mais il n'insinue en aucune sorte que les peuples puissent ôter la vie aux princes qui ont cessé de leur plaire. « Ce n'est pas qu'il soit permis d'attenter sur eux, mais le Saint-Esprit nous apprend qu'ils ne méritent pas de vivre, et qu'ils ont tout à craindre tant des peuples poussés à bout par leurs violences, que de Dieu qui a prononcé que les hommes sanguinaires et trompeurs ne verront pas la moitié de leurs jours. Ps., liv, 24 ». Boss., Polit. iii, 2, 44. — *Non est alius præter nos*, parole d'orgueil et de folie qui n'a pas cessé de retentir par le monde. Mais « Celui qui règne dans les cieux... à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance... le seul qui se glorifie de faire la leçon aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons », leur fait voir parfois avec une soudaineté effroyable « que toute leur majesté est empruntée, et que pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême ». Id., Or. fun. de Henr. de Fr.

13. — *Congrega*. A la suite de la captivité, beaucoup de Juifs étaient restés à Babylone; d'autres habitaient en Perse, depuis les jours de Xercès et de la faveur d'Esther; depuis l'avènement des Ptolémées, un grand nombre

n'y a point d'autre Dieu que vous, et qu'on célèbre vos grandeurs, et faites d'elles votre héritage comme à l'origine.

14. Ayez pitié de votre peuple qu'on appelle de votre nom, et d'Israël que vous avez traité comme votre fils aîné.

15. Ayez pitié de la ville où est votre sanctuaire, de Jérusalem, la cité où vous habitez.

16. Remplissez Sion de vos oracles ineffables, et votre peuple de votre gloire.

17. Rendez témoignage à ceux qui sont vos créatures depuis le commencement, et accomplissez les prédictions que les anciens prophètes ont publiées en votre nom.

18. Récompensez ceux qui vous attendent, afin que vos prophètes soient trouvés véridiques; et exaucez les prières de vos serviteurs,

Deus nisi tu, et enarrent magnalia tua; et hæreditabis eos, sicut ab initio.

14. Miserere plebi tuæ super quam invocatum est nomen tuum; et Israel, quem coæquasti primogenito tuo.

Exod. 4. 22.

15. Miserere civitati sanctificationis tuæ Jerusalem, civitati requiei tuæ.

16. Reple Sion inenarrabilibus verbis tuis, et gloria tua populum tuum.

17. Da testimonium his, qui ab initio creaturæ tuæ sunt, et suscita prædicationes, quas locuti sunt in nomine tuo prophetæ priores.

18. Da mercedem sustinentibus te, ut prophetæ tui fideles inveniantur; et exaudi orationes servorum tuorum,

avaient quitté la Palestine, et étaient allés redemander à l'Égypte la vieille hospitalité qu'y avaient reçue leurs ancêtres. Le Sage demande donc à Dieu que la grande famille israélite soit réunie toute entière dans le sein de la mère-patrie. Par le Messie, cette prière sera exaucée au-delà des espérances du fils de Sirach : « Jesus moriturus erat pro gente, et non tantum pro gente, sed ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum ». Joan., xi, 51, 52. — *Hæreditabis*. On peut supposer le verbe hébreu au *kal* : tu feras d'eux ton héritage, Zach., ii, 12, ou à l'*hiphil* : fais-les hériter de la terre qu'ils avaient au commencement. Act., xiii, 49. Ce dernier hémistiche a disparu dans quelques textes, et le grec actuel ne le porte pas, ailleurs, il est défiguré. Ceci s'explique par l'intervention en grec des deux morceaux, xxxiii, 46-xxxvi, 19 et xxx, 27-xxxiii, 16. Ici le grec revient à l'ordre naturel gardé par le latin, mais la fin de notre verset n'ayant pas pu se souder facilement à xxxiii, 16, a été négligée.

14. — *Super quem*. En hébreu : le peuple sur lequel est appelé ton nom, c'est-à-dire le peuple appelé de ton nom, le peuple de Jéhova. — *Primogenitus*. Gr. : « et Israël que vous avez assimilé à un premier-né », à qui vous avez accordé le privilège du droit d'aînesse parmi tous les peuples de la terre. Exod., iv, 22.

15. — *Sanctificationis*. La ville où repose votre sainteté, autrefois, l'arche et le temple de Salomon, aujourd'hui le nouveau temple destiné à voir le Messie. Judith, v, 23; Ps., cxxxi, 8, 44; Is., lxxvi, 1.

16. — *Inenarrabilibus verbis*, ἀνεκλόγητος, mot qu'on ne retrouve pas ailleurs, et que les interprètes entendent dans le sens d'oracles. « Remplissez Sion de vos oracles », faites-y retentir comme auparavant la parole des prophètes, ou du moins accomplissez les promesses contenues dans les oracles d'autrefois. Ps., ii, 6, cix, 2.

17. — *Creaturæ tuæ*. « Ego Dominus... creans Israel ». Is., xliiii, 15. Témoignez par la puissance que vous déploierez en leur faveur, que les Juifs d'aujourd'hui sont bien le même peuple que ces Israélites constitués par vous autrefois à l'état de nation; faites voir par votre intervention que la captivité n'a pas rompu cette longue chaîne de bienfaits dont nos pères ont joui les premiers. — *Prædicationes*. Les prophètes se taisaient depuis Malachie, mais le Sage demande au Seigneur de réveiller leurs prophéties, de ne pas les laisser dormir, par conséquent, de les accomplir. Ces prophéties regardaient surtout les temps messianiques. Jér., xxiii, 5.

18. — *Sustinentibus te*. Ps., xxxix, 2. — *Fideles*. Les Prophètes avaient parlé au nom du Seigneur, l'auteur vient de le rappeler;

19. Secundum benedictionem Aaron de populo tuo, et dirige nos in viam justitiæ, et sciant omnes qui habitant terram, quia tu es Deus conspensor sæculorum.

Num. 6, 24.

20. Omnem escam manducabit venter et est cibus cibo melior.

21. Fauces contingunt cibum feræ, et cor sensatum verba mendacia.

22. Cor pravum dabit tristitiam, et homo peritus resistet illi.

23. Omnem masculum excipiet mulier; et est filia melior filia.

24. Species mulieris exhilarat faciem viri sui, et super omnem concupiscentiam hominis superducit desiderium.

25. Si est lingua curationis, est et mitigationis et misericordiæ; non est vir illius secundum filios hominum.

19. Conformément à la bénédiction d'Aaron sur votre peuple : *et conduisez-nous dans la voie de la justice*, afin que tous ceux qui habitent la terre sachent que vous êtes le Dieu qui contemplez les siècles.

20. L'estomac mange toutes sortes de nourritures, mais telle nourriture est meilleure qu'une autre.

21. Le palais discerne au goût la viande sauvage, et le cœur sensé les paroles mensongères.

22. Le cœur corrompu cause de la tristesse, mais l'homme bien avisé sait lui résister.

23. La femme acceptera toute espèce d'homme, mais telle fille vaut mieux qu'une autre.

24. La beauté de la femme réjouit le visage de son mari, et surpasse tout ce que l'homme peut envier.

25. Si elle a sur la langue (ce qui guérit), la douceur et la bonté, son mari sort de la condition ordinaire des hommes.

c'était donc la fidélité de Dieu même qui était en cause. — *Servorum*, dans le grec actuel : *ἱκετῶν*, des suppliants. La Vulgate et plusieurs autres versions ont lu : *οἰκετῶν*.

19. — *De populo*. Gr. : « selon la bénédiction d'Aaron sur votre peuple ». Nous trouvons la formule de cette bénédiction, Num., vi, 24-26. — *Conspensor*. Le grec a seulement : « que vous êtes le Seigneur Dieu des siècles ». Le Dieu qui est éternel est nécessairement tout-puissant et infiniment miséricordieux, capable dès lors de tirer Israël de l'oppression.

IV. — Différentes règles à suivre dans les relations sociales. Portrait du vrai sage. xxxvi, 20-xxxix, 45.

21. — *Cibus feræ*, « la viande sauvage » prise comme terme de comparaison. Nous discernons la qualité des viandes au moyen du goût; l'âme a aussi la faculté de discerner, et ce qu'il y a de plus délicat dans le discernement intellectuel s'appelle métaphoriquement le goût.

22. — *Pravum*, *σπερδή*, le cœur de travers, le cœur pervers. L'homme « de grande expérience » saura combattre, *ἀνταποδῶσει*, et

empêcher le chagrin que peut causer le méchant, et au besoin en préserver les autres.

23. — *Excipiet mulier*. Ce n'était pas à la femme à choisir son mari, elle acceptait celui qui se présentait, et qu'avaient agréé ses parents; il n'y avait donc pas lieu pour elle d'exercer son discernement. Il en était tout autrement de l'époux; ayant à choisir, il devait se rappeler que toutes les jeunes filles ne se valent pas. Ce verset est presque calqué sur *ŷ. 20*.

24. — *Speciem mulieris*. Cette sentence peut être entendue de deux façons : 1^o la beauté de la femme est l'unique souci de l'homme qui veut se marier; c'est là un abus auquel le discernement doit porter remède. 2^o la beauté de la femme est recherchée par le mari, mais on la suppose accompagnée des des qualités morales indispensables. Supr., xxv, 23, xxvi, 9, 46. Quand, à l'aide du discernement, l'homme a trouvé cet ensemble de qualités extérieures et de vertus qui rendent une épouse aimable, il est au comble de ses désirs. Ce second sens est le plus probable.

25. — *Curationis*, Prov., xv, 4. Cette langue est celle qui sait guérir les blessures faites au cœur de l'homme par les épreuves

26. Celui qui possède une femme vertueuse à le principe de sa fortune : une aide semblable à lui et une colonne pour se reposer.

27. Là où il n'y a point de haie, la propriété est au pillage; là où il n'y a point de femme, on gémit dans l'indigence.

28. Qui se fie à celui qui n'a point de demeure, et qui prend son gîte où la nuit le trouve, comme un brigand prêt à tout qui erre de cité en cité?

26. Qui possidet mulierem bonam, inchoat possessionem; adiutorium secundum illum est, et columna ut requies.

27. Ubi non est sepes, diripietur possessio, et ubi non est mulier, ingemiscit egens.

28. Quis credit ei, qui non habet nidum, et deflectens ubicumque obscuraverit, quasi succinctus latro exiliens de civitate in civitatem!

CHAPITRE XXXVII

Le vrai et le faux ami (vv. 1-6). — Des conseillers : ceux qu'il faut éviter (vv. 7-14), — ceux qu'il faut choisir (vv. 15, 16). — Réflexion personnelle (vv. 17, 18). — Prière (v. 19). — Des moyens de se bien conduire (vv. 20, 21). — Des savants : ceux qui sont inutiles à eux-mêmes (vv. 21, 22); — ceux qui sont inutiles aux autres (vv. 23, 24); — ceux qui sont utiles à eux-mêmes et aux autres (vv. 25-29). — Excès de l'intempérance à éviter (vv. 30-34).

1. Tout ami dira : Moi aussi, j'ai contracté amitié; mais tel ami n'est ami que de nom. N'est-ce pas un chagrin qui dure jusqu'à la mort,

1. Omnis amicus dicet : Et ego amicitiam copulavi; sed est amicus solo nomine amicus. Nonne tristitia inest usque ad mortem?

de la vie. Ce verset enchérit sur le précédent. Outre les dons ordinaires, la femme possède sur la langue, et par conséquent dans le cœur, la douceur, la bonté et tout ce qui fait le charme de la vie conjugale : l'époux ne peut trop se féliciter, sa condition est exceptionnelle parmi les hommes.

26. — *Mulierem bonam*. En grec, sans qualificatif : « une femme » vraiment digne de ce nom. C'est pour l'homme le commencement de l'acquisition, c'est-à-dire la première acquisition qu'il doit faire, ou mieux, la cause des nombreux biens qui vont lui échoir. Prov., xxxi, 16. — *Adiutorium*. Gen., ii, 18. La similitude ne consiste pas alors seulement dans l'identité de nature, elle s'étend au caractère, aux pensées de l'esprit et aux sentiments du cœur. Par conséquent, il ne faut pas à l'homme de moindres qualités ni de moindres vertus. — *Ut requies*. Gr. : « une colonne de repos », un soutien.

27. — *Diripietur* par les voleurs et par les bêtes fauves. — *Egens*, πλανώμενος, errant,

vagabond, comme quelqu'un qui n'a ni feu, ni lieu, qui est à la merci du premier-venu, et dont toutes les affaires sont à l'abandon.

28. — Gr. : « quis enim credet succincto prædoni vaganti (σπῆλλονες) ex urbe in urbem; item homini non habenti nidum, et hospitanti ubicumque advesperascit? » Prov., xxvii, 8. Le célibataire était fort suspect chez les Juifs qui tenaient le mariage en si grand honneur. Ceux qui demeurent dans cet état sans en avoir ni la vocation ni la grâce sont un perpétuel danger pour eux-mêmes et pour les autres. « Admonendi itaque sunt, ut si tentationum procillas cum difficultate salutis tolerant, conjugii portum petant... si tamen necdum meliora voverunt. » S. Greg., Past. iii, 27. Cfr. I Cor., vii, 9.

CHAP. XXXVII. — 1. — *Copulavi*. Le grec ajoute ἀπὸ mais à tort, car les autres textes ne l'ont pas, et la pensée est ici tout à fait générale. — *Solo nomine*. Frequens nomen, rara res.

2. — *Sodalis*. La pensée est coupée et dé-

2. Sodalis autem et amicus ad inimicitiam convertentur.

3. O præsumptio nequissima, unde creata es cooperire aridam malitia, et dolositate illius?

4. Sodalis amico conjucundatur in oblectationibus, et in tempore tribulationis adversarius erit.

5. Sodalis amico condolet causa ventris, et contra hostem accipiet scutum.

6. Non obliviscaris amici tui in animo tuo, et non immemor sis illius in opibus tuis.

7. Noli consiliari cum eo qui tibi insidiatur, et a zelantibus te absconde consilium.

8. Omnis consiliarius prodit consilium, sed est consiliarius in semetipso.

9. A consiliario serva animam tuam; prius scito quæ sit illius necessitas; et ipse enim animo suo cogitabit;

10. Ne forte mittat sudem in terram, et dicat tibi :

2. Quand le compagnon et l'ami se changent en ennemis?

3. O pensée perverse! d'où est-elle donc sortie pour couvrir toute la terre de sa malice et de sa perfidie?

4. Le compagnon partageait les joies de son ami pendant la prospérité, et au temps de l'affliction il se tourne contre lui.

5. Le compagnon compâtit à son ami dans l'intérêt de son ventre, mais en face de l'ennemi il prend son bouclier.

6. N'oublie pas ton ami dans ton cœur, et ne perds pas son souvenir quand tu es devenu opulent.

7. Ne prends pas conseil de celui qui te tend des pièges, et cache tes projets à ceux qui sont jaloux de toi.

8. Chaque conseiller donne son avis, mais il en est qui conseillent dans leur intérêt.

9. Vis-à-vis d'un conseiller veille sur toi-même, et apprends d'abord de quel côté est son intérêt, car il y songe en lui-même.

10. Prends garde qu'il ne plante un pieu dans le sol, et ne te dise :

figurée dans le latin. Gr. : « n'est-ce pas un chagrin jusqu'à la mort, que le compagnon et l'ami tournant à l'inimitié? » — *Usque ad mortem*, dans le sens chronologique.

3. — *Præsumptio nequissima*. Gr. : « o méchante pensée, d'où as-tu roulé, ἐνενχλίσθης pour couvrir la terre de tromperie? » L'inclination perverse à trahir l'amitié est comparée à une inondation qui couvre la terre et la ravage.

4. — *Sodalis*. Dans ce verset et le suivant, l'ami trompeur et l'ami sincère sont distingués par le nom. — *In oblectationibus*, au temps des joies, des prospérités.

5. — *Causa ventris*. C'est l'ami de table qui reste ami tant qu'on le traite bien. — *Contra hostem*. Le grec actuel a πολέμου, la Vulgate a le πολέμου. — *Accipiet scutum*, non pour défendre son ami, en pareil cas il prendrait l'épée, mais pour se mettre lui-même à couvert.

6. — *In opibus*. Après l'ami de la prospérité, et l'ami de table, voici l'ami devenu riche et méprisant alors ceux qu'il aimait jadis, mais qui sont restés au-dessous de lui.

7. — *Cum eo*. Gr. : « avec celui qui te regarde avec envie. » D'anciens textes latins portent la curieuse leçon : « cum socero tuo. » Ce verset est dans le grec après x. 44.

8. — *Prodit, ἐκκρίπτει*, exalte, fait valoir le conseil qu'il donne. — *In semetipso, εἰς ἑαυτόν*, pour lui-même, à son profit. « On ne donne rien si libéralement que ses conseils... et celui qui conseille paye la confiance qu'on lui témoigne d'un zèle ardent et désintéressé, quoiqu'il ne cherche le plus souvent, dans les conseils qu'il donne, que son propre intérêt ou sa gloire. » La Rochefaucauld, Maxim. Cette remarque s'applique à certains conseillers qui mettent plus d'égoïsme que de désintéressement au service du prochain.

9. — *Serva animam tuam*. Il faut se tenir en garde, surtout si le conseiller nous offre de lui-même ses bons avis, et s'appliquer à discerner dans ses paroles ce qui regarde son intérêt et ce qui regarde le nôtre. — *Necessitas, χρεία*, son besoin, son intérêt. Le conseil a une toute autre valeur s'il est conforme ou s'il est contraire à l'intérêt du conseiller.

10. — *Ne mittat sudem, μήποτε λάβῃ ἐπὶ σοὶ*

11. Ton chemin est bon, et qu'il ne se tienne de l'autre côté pour voir ce qui t'arrivera.

12. Consulte donc *un homme irréligieux sur les choses saintes, un injuste sur la justice*, une femme sur sa rivale, un lâche sur la guerre, un marchand sur un échange, un acheteur sur une vente, un envieux sur la reconnaissance,

13. Un impie sur la piété, *un mal-honnête sur l'honnêteté*, un laboureur sur un travail quelconque,

14. Un ouvrier à l'année sur la fin de son temps, un serviteur paresseux sur un grand travail. Ne tiens aucun compte de tous ceux-là dans leurs conseils.

15. Mais sois assidu auprès d'un homme saint que tu auras reconnu fidèle à la crainte de Dieu,

11. Bona est via tua : et stet e contrario videre quid tibi eveniat.

12. Cum viro irreligioso tracta de sanctitate, et cum injusto de justitia, et cum muliere de ea quæ æmulatur : cum timido de bello, cum negotiatore de trajectione, cum emptore de venditione, cum viro livido de gratiis agendis,

13. Cum impio de pietate, cum inhonesto de honestate, cum operario agrario de omni opere.

14. Cum operario annuali de consummatione anni, cum servo pigro de multa operatione : non attendas his in omni consilio.

15. Sed cum viro sancto assiduus esto, quemcumque cognoveris ob servantem timorem Dei;

αγγρον. En hébreu, il y avait probablement le mot גורל, *goral*, « petite pierre » et « sort ». Le latin a traduit le mot dans le sens propre, petite pierre, objet qui fait tomber, ou a lu dans le grec, selon Grotius, σκληρόν, chose dure. Le grec a préféré la signification dérivée de sort : jeter le sort sur quelqu'un, jeter sur quelqu'un son dévolu, faire de lui son partage, sa proie, l'exploiter, en un mot.

14. — Le conseiller trompeur est mis en action. « Le faux ami laisse tomber dans le piège, faute d'avertir. On souffre tout, on reprend avec envie, on s'en vante après comme pour se disculper; on affecte un certain extérieur dans la mauvaise fortune pour soutenir le simulacre d'amitié et quelque dignité d'un nom si saint. » Boss. Pens. chrét. 26.

12. — *Tracta*, impératif ironique, le grec ajoute une négation. — *Irreligioso*. Même en dehors de ce qui concerne les choses saintes, le conseil de l'impie doit être suspect. « Prudentissimo cuique causam nostram committimus et ab eo consilium promptius quam a cæteris poscimus. Præstat tamen fidele justis consilium viri, et sapientissimi ingenio frequenter præponderat... Quia justis iudicium est, sapientis autem argumentum; in illo censura disceptationis, in hoc calliditas inventionis. » S. Ambr., de Offic. II, 40, 50. Il est d'expérience que dans les affaires du salut, et souvent même pour la conduite de la vie, les saints ont plus de lumières que les sages et les savants. — *Cum injusto*. « Ubi luxuria

est, ubi intemperantia, ubi vitiorum confusio, quis inde sibi aliquid hauriendum existimet? » Ibid. 42, 60. — *De ea quæ æmulatur*, περί τῆς ἀντιζήλου αὐτῆς. Supr. XXVI, 8, 9. — *De trajectione*, περί μεταβολῆς, sur un échange. Le marchand s'y connaît très bien, mais il est trop intéressé dans la question pour juger avec impartialité, surtout si l'échange doit se faire avec lui, comme il est naturel de le supposer. Même observation touchant l'exemple suivant. — *De gratiis agendis*. L'envieux, l'avare n'entend rien à la reconnaissance, surtout s'il doit lui en coûter quelque chose.

13. — *Cum impio*. Gr. : « un homme sans compassion sur la bienfaisance », περί χρηστοῦ θείας. — *Cum operario*, exemple analogue à celui du commerçant et du vendeur; l'ouvrier sera toujours porté à surfaire la difficulté et le prix de son travail. Gr. : « le paresseux sur un ouvrage quelconque. » Il le trouvera toujours impossible.

14. — *De consummatione anni*. L'ouvrier pris à l'année n'est pas bon juge pour indiquer la fin de son année; il cherchera toujours à avancer le terme où il doit être payé. Dans le grec on lit seulement : « l'ouvrier à l'année sur l'achèvement », ce qui peut s'appliquer au travail, comme dans l'exemple précédent. Cet ouvrier a intérêt à achever son travail le plus tard possible. — *Non attendas*. Ici le latin reprend la négation, pour résumer en un mot la pensée de ces trois versets.

15. — *Assiduus esto*, afin d'en recevoir à la fois le conseil, l'exemple et le secours.

16. Cujus anima est secundum animam tuam; et qui, cum titubaveris in tenebris, condelebit tibi.

17. Corboni consilii statue tecum: non est enim tibi aliud pluris illo.

18. Anima viri sancti enuntiat aliquando vera, quam septem circumspectores sedentes in excelso ad speculandum.

19. Et in his omnibus deprecare Altissimum, ut dirigat in veritate viam tuam.

20. Ante omnia opera verbum verax præcedat te, et ante omnem actum consilium stabile.

21. Verbum nequam immutabit cor: ex quo partes quatuor oriuntur, bonum et malum, vita et mors: et dominatrix illorum est assidua lingua. Est vir astutus multorum eruditor, et animæ suæ inutilis est.

16. Dont l'âme est sympathique à la tienne, et qui, quand tu feras un faux pas *dans les ténèbres*, compa-tira à ton mal.

17. Forme toi un cœur de bon conseil, car il n'y a rien qui pour toi vaille mieux que lui.

18. Parfois l'âme d'un homme *saint* révèle plus de vérités que sept vieillards assis sur un lieu élevé pour inspecter.

19. En tout ceci prie le Très-Haut afin qu'il te dirige dans le chemin de la vérité.

20. Avant toutes tes actions que la parole *de vérité* te précède, et réfléchis sérieusement avant de faire quoi que ce soit.

21. La parole *méchante* pervertit le cœur; de lui viennent ces quatre choses, le bien et le mal, la vie et la mort, dont la langue ne cesse pas d'être maîtresse. Il y a tel homme habile qui en instruit beaucoup d'autres, mais qui est inutile à lui-même.

46. — *Cor boni consilii*. Gr. : « accomplis le conseil de ton cœur, car il n'y en a point qui te soit plus fidèle que lui », c'est-à-dire une fois un bon conseiller entendu, prends ton parti, et suis ce que t'inspire ta conscience ainsi éclairée, car elle est plus intéressée que personne à ne pas te tromper. L'auteur ne veut donc pas que l'on abdique absolument le gouvernement de soi-même, fut-ce aux mains des plus sages et des plus saints; les conseillers sont faits pour diriger notre liberté, non pour nous l'ôter.

48. — *Sancti* n'est pas dans le grec. Dieu éclaire la conscience et l'illumine parfois de clartés telles que tout conseil de la sagesse humaine devient superflu. On n'est pourtant point dispensé par là de prendre avis, car cette illumination intérieure n'arrive que rarement, *éventuellement*. L'homme saint, dont parle la Vulgate, jouit plus communément de ce privilège. Notre-Seigneur communique à ceux qu'il aime les secrets divins. Joan., xv, 45.

49. — *Deprecare*. Dieu est le conseiller par excellence. « Qui didicerint a Domino Jesu Christo mites esse et humiles corde, plus cogitando et orando proficiunt, quam legendo et audiendo. » S. Aug., Ep. 147, 4. Tob., iv, 20.

20. — *Verbum verax*, λόγος, ici la raison, la réflexion.

21. — Ce verset est peu clair en latin, mais il l'est beaucoup moins encore en grec ou nous lisons à peu près : « la trace du changement du cœur (d'autres : de la joie du visage) fait apparaître quatre parties (espèces de choses) : le bien et le mal, la vie et la mort, et c'est continuellement la langue qui domine ces choses. » Prov., xviii, 21. Au lieu de *ἔγχο*, la trace, peut-être faudrait-il *λόγος*, conformément à la Vulgate : la parole, ou la réflexion change le cœur, et lui fait prendre un des quatre partis indiqués. Le latin ajoute *nequam*, ce qui oblige à rattacher *ex quo partes à cor*, car le bien et la vie ne procèdent pas de la parole mauvaise. Le sens serait donc : la raison influence le cœur (ou la volonté) d'où procèdent pour l'homme la vie ou la mort, le bien ou le mal, et la langue domine ces quatre choses, elle est pour celui qui parle et pour celui qui écoute, principe de vie ou de mort, de bien ou de mal. Les explications très diverses que les auteurs donnent sur ce verset démontrent évidemment deux choses, que nos textes actuels rendent imparfaitement l'hébreu, et qu'il n'est guère possible de lever la difficulté. — *Animæ suæ inutilis*. De tels hommes, suivant des comparaisons célèbres, sont comme des poteaux indicateurs qui montrent le chemin

22. *Il y a tel homme habile qui en instruit beaucoup d'autres, et qui est agréable à lui-même.*

23. Celui qui parle en sophiste est odieux; il sera absolument privé de tout;

24. Le Seigneur ne lui a point donné sa faveur, aussi est-il dépourvu de toute sagesse.

25. Tel sage est sage pour lui-même, et le fruit de son savoir est digne de louanges.

26. L'homme sage instruit son peuple, et les fruits de son savoir sont assurés.

27. Le sage sera comblé de bénédictions, et ceux qui le verront le loueront.

28. La vie d'un homme a ses jours comptés, mais les jours d'Israël sont sans nombre.

29. Le sage acquerra l'honneur au

22. Vir peritus multos erudit, et animæ suæ suavis est.

23. Qui sophisticè loquitur, odibilis est : in omni re defraudabitur;

24. Non est illi data a Domino gratia; omni enim sapientia defraudatus est.

25. Est sapiens, animæ suæ sapiens : et fructus sensus illius laudabilis.

26. Vir sapiens plebem suam erudit, et fructus sensus illius fideles sunt.

27. Vir sapiens implebitur benedictionibus, et videntes illum laudabunt.

28. Vita viri in numero dierum : dies autem Israel innumerabiles sunt.

29. Sapiens in populo hæreditabit

sans y marcher eux-mêmes, comme des ponts qui font traverser le fleuve sans passer eux-mêmes, comme des cloches qui convoquent à l'assemblée sans s'y rendre. *Μισῶ σοφιστὴν ὅστις οὐκ αὐτῷ σοφός*, disait Ménandre. Tels étaient les Pharisiens, dont Notre-Seigneur disait : faites ce qu'ils disent, non ce qu'ils font. Matt., xxiii, 3. « Qui enim loci sui necessitate exigitur summa dicere, hac eadem necessitate compellitur summa monstrare. » S. Greg., Past., II, 3.

22. — Répétition de la phrase précédente dans laquelle on a fait tomber la première voyelle du mot *ἄχρηστος*.

23. — *Sophisticè*, pris ici dans un sens tout à fait défavorable qui peut convenir aussi à *σοφιστεύμενος*, celui qui tient des discours de sophiste, qui cherche à tromper par ses paroles. Autrement, il faudrait entendre par ce sophiste un sage qui n'a que la sagesse humaine, ce qui reviendrait à peu près au même. — *In omni re*. Gr. : « il sera privé de tout aliment », sa prétendue sagesse, loin de lui procurer aucun profit, le plongera dans la misère la plus profonde.

24. — *Gratia*, la faveur divine qui accorde le don de la sagesse et de la parole.

25. — *Et fructus*. Gr. : « et les fruits de sa science sont ἐνὶ στόματός πιστοί. » Fritzsche oppose ces mots à *πιστοί sine addito* qui termine le verset suivant, et il dit que le sage, qui n'est sage que pour son compte, porte des fruits à ce qu'il prétend, d'après ses pa-

roles, sans qu'on soit obligé de l'en croire, tandis que celui qui communique sa sagesse au peuple porte des fruits véritables sans restriction aucune. Il faut bien avouer que cette explication n'est pas celle qui saute aux yeux à la lecture du texte. Pourquoi voir dans ce verset un blâme plutôt qu'un éloge? Pourquoi ne pas dire simplement que celui qui profite de la sagesse pour lui-même, portera des fruits sur ses lèvres, c'est-à-dire sera capable d'instruire les autres et les instruira en effet, comme il va être dit? La sagesse, en effet, participe à la nature du bien qui est « diffusivum sui », et si on la possède vraiment, on n'hésitera pas à la communiquer aux autres, quand l'occasion y prêterait. Supr., xx, 32, 33; Prov., ix, 12, xv, 7.

28. — *Dies Israel*. Ce verset ne doit pas être détaché du contexte. Le sage a ses jours comptés, mais il enseigne un peuple dont la durée n'est point limitée, et au sein duquel resteront ses enseignements et fleurira éternellement sa gloire. C'est ainsi que les grands hommes des temps passés vont être célébrés à la fin du livre. ch. XLIV. — *Innumerabiles* doit s'entendre d'une durée indéterminée qui, du reste, sera reculée jusqu'à la fin des siècles, si à la vie d'Israël on ajoute celle du peuple chrétien, qui doit jusqu'à la fin du monde célébrer la gloire des sages inspirés de Dieu.

29. — *Honorem, πίστιν*. Ce verset est l'application du précédent.

honorem, et nomen illius erit vivens in æternum.

30. Fili, in vita tua tenta animam tuam : et si fuerit nequam, non des illi potestatem ;

31. Non enim omnia omnibus expediunt, et non omni animæ omne genus placet.

32. Noli avidus esse in omni epulatione, et non te effundas super omnem escam :

33. In multis enim escis erit infirmitas, et aviditas appropinquabit usque ad choleram.

34. Propter crapulam multi obierunt : qui autem abstinens est, adjiciet vitam.

milieu du peuple, et son nom vivra éternellement.

30. Mon fils, pour ta manière de vivre consulte toi toi-même, et si quelque chose est nuisible, ne le laisse pas s'emparer de toi.

31. Car tout n'est pas avantageux à tout le monde, et chaque sorte de chose ne plaît pas à chacun.

32. Ne montre aucune avidité au milieu des festins, et ne te précipite pas sur toute nourriture.

33. Car l'excès des aliments cause la maladie, et l'intempérance peut conduire à la colique.

34. Beaucoup ont péri par gloutonnerie, mais celui qui sait s'abstenir prolonge sa vie.

CHAPITRE XXXVIII

Le médecin : il faut s'en servir dans le besoin, car c'est Dieu qui l'a établi, et qui donne leur vertu aux remèdes (vv. 1-8). — Mais quand on veut guérir, il faut d'abord penser à prier Dieu et à purifier son cœur du péché, cause de tous les maux (vv. 9-15). — Du deuil : il faut manifester son chagrin avec modération (vv. 16-18), -- et ne pas s'abandonner à une tristesse nuisible à l'âme (vv. 19-21), -- et de nul secours au défunt (vv. 22-24). — De la science : il faut du loisir pour l'acquérir (v. 25) ; — par conséquent, elle est inaccessible aux artisans, laboureurs (vv. 26, 27), — charpentiers, constructeurs, graveurs (v. 28). — forgerons (vv. 29-31), — potiers (vv. 32-34), — tous ouvriers nécessaires à la marche du monde matériel (vv. 35-37), — mais incapables de toute fonction qui suppose des études (vv. 38, 39).

1. Honora medicum propter necessitatem : etenim illum creavit Altissimus.

1. Honore le médecin parce qu'il t'est nécessaire ; car c'est le Très-Haut qui l'a créé.

30. — *In vita tua*, ici, dans ta manière de vivre, dans ton régime. — *Animam tuam*, au sens hébreu, ton goût, ton désir. — *Si fuerit nequam*. Gr. : « vois ce qui lui est mauvais, et ne le lui donne pas ». Ce verset et le suivant, bien que susceptibles d'un sens tout à fait général et indépendant, se rattachent très naturellement aux avis qui terminent le chapitre.

31. — *Placet*, εὐδοκᾷ, satisfait, convient. Le plaisir ne doit pas se séparer ici de l'utilité, car le premier plaisir qu'il faut se mé-

nager en pareil cas, c'est bien celui de la santé.

32. — *Epulatione*, τροφή, jouissance, Jud., 42. L'auteur revient sur le sujet déjà traité, xxxi, 42-25.

CHAP. XXXVIII. — 1. — *Honora*. Gr. : « honore le médecin πρὸς τὰς χρῆτας des honneurs qui lui sont dus », honore-le dans tes besoins, quand ses soins te sont nécessaires. L'auteur n'a pas la pensée de rappeler les égards dus au médecin dans les rapports ordinaires de la vie civile, mais seulement le cas qu'on doit

2. C'est de Dieu que vient toute guérison, et il reçoit des présents du roi lui-même.

3. La science du médecin lui fera lever la tête, et il sera loué en présence des grands.

4. Le Très-Haut a fait produire à la terre les médicaments, et l'homme sensé ne les rejettera pas.

5. L'eau amère n'a-t-elle pas été adoucie par le bois ?

6. Leur vertu doit être connue des hommes, et le Très-Haut leur en donne la science pour qu'ils soient honorés par ses merveilles.

7. Par elles on guérit et on apaise la douleur, le pharmacien fait des mélanges *parfumés*, il compose des *onguents qui rendent la santé*, et il n'a pas à pousser bien loin son travail.

2. A Deo est enim omnis medela, et a rege accipiet donationem.

3. Disciplina medici exaltabit caput illius, et in conspectu magnatorum collaudabitur.

4. Altissimus creavit de terra medicamenta, et vir prudens non abhorrebit illa.

5. Nonne a ligno indulcata est aqua amara ?

Exod. 15, 25.

6. Ad agnitionem hominum virtus illorum, et dedit hominibus scientiam Altissimus, honorari in mirabilibus suis.

7. In his curans mitigabit dolorem, et unguentarius faciet pigmenta suavitatis, et unctiones conficiet sanitatis, et non consummabuntur opera ejus.

faire de lui dans la maladie, parce que plusieurs, soit négligence, soit préjugés, sont portés à mépriser son ministère. Chez les anciens, la profession de médecin était entourée d'estime et de respect. Homère disait :

Ἱατροὺς γὰρ ἄνθρωποι πολλῶν ἀντάξιός ἐσσι των.
Il. xi, 514.

Les Juifs avaient d'autant plus d'égards pour leurs médecins, que cette fonction était exercée chez eux par les prêtres et les lévites. La raison fondamentale du respect que prescrit le Sage, c'est que Dieu même a créé le médecin, et qu'il se plaît à rendre son intervention nécessaire, sa science possible et ses soins efficaces.

2. — Ce verset sert de preuve au précédent. Toute guérison vient de Dieu, mais il ne l'accorde d'ordinaire que par l'intermédiaire du médecin. Aussi rien de plus vrai et de plus scientifique que la belle parole d'Ambroise Paré : « Je le pansay, Dieu le guarit ». De plus, le roi fait des présents au médecin, il reconnaît donc son utilité ; pourquoi le simple particulier dédaignerait-il celui que son prince estime ?

3. — *Disciplina*. Celui qui prend sa profession de médecin au sérieux a une science qui lui permet de lever la tête.

4. — *Non abhorrebit* comme inutiles, ou comme désagréables : ils viennent du Très-

Haut qui en a fait la condition de la santé.

5. — *A ligno*. C'est un exemple à l'appui de ce qui vient d'être dit. La seconde partie du verset, rattachée par la Vulgate au suivant, est en grec : « pour que sa vertu fut connue », la vertu du bois capable d'adoucir l'eau. Ceci suppose que le bois en question avait naturellement cette propriété ; mais alors même que l'effet aurait été miraculeux, le fond de l'exemple demeure : Dieu se sert des agents naturels pour guérir les maladies.

6. — *Honorari*, pour être honorés au moyen de ces merveilles, ce qui s'applique à ceux qui ont acquis la science des remèdes naturels.

7. — Gr. : « c'est avec celles-ci (ces merveilles) qu'il guérit et qu'il enlève le mal. » — *Unguentarius*, l'apothicaire, le pharmacien, à l'aide de ces produits naturels, fera des mélanges, *μίγματα*. — *Non consummabuntur*. Gr. : « et leur œuvre n'est point terminée, et la paix par elle est sur la face de la terre » *שלום*, *shalom* signifie d'abord « intégrité, santé », et seulement ensuite « paix, concordie ». Il est hors de doute que le premier sens devait être rendu ici par les traducteurs. Ce verset indique l'efficacité des remèdes préparés par les hommes compétents ; à peine la médication est-elle appliquée que déjà la santé renaît. L'éloge remonte à Dieu, l'unique auteur des remèdes que les médecins se contentent de connaître et de prescrire

8. Pax enim Dei super faciem terræ.

9. Fili, in tua infirmitate ne despicias te ipsum, sed ora Dominum, et ipse curabit te.

Isa. 38, 3.

10. Averte a delicto, et dirige manus, et ab omni delicto munda cor tuum.

11. Da suavitatem et memoriam similitudinis, et impingua oblationem, et da locum medico :

12. Etenim illum Dominus creavit : et non discedat a te, quia opera ejus sunt necessaria.

13. Est enim tempus quando in manus illorum incurras :

14. Ipsi vero Dominum deprecantur.

8. Car voici la paix de Dieu sur la surface de la terre.

9. Mon fils, si tu es malade, ne te néglige pas, mais prie le Seigneur et il te guérira.

10. Détourne-toi du péché, redresse tes mains et purifie ton cœur de toute faute.

11. Offre l'encens, l'oblation de farine et de généreux sacrifices, puis donne accès au médecin ;

12. Car c'est le Seigneur qui l'a créé ; et qu'il ne te quitte pas, parce que ses soins te sont nécessaires.

13. Un temps viendra ou tu tomberas entre leurs mains.

14. Et eux prieront le Seigneur

9. — *Ne despicias te ipsum.* Gr. seulement : μή παράβλεπε, « ne néglige pas » de faire ce qui va être dit. — *Ora*, excellente précaution dans la maladie, pour toutes les raisons que nous venons de voir.

10. — *Averte a delicto.* La maladie de l'âme, le péché, ne laisse pas que d'être souvent pour beaucoup dans l'infirmité du corps. C'est ce que Notre-Seigneur donne à entendre quand il remet les péchés aux malades avant de les guérir, Matth., ix, 2, et quand il leur fait des recommandations comme celle-ci : « jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat ». Joan., v, 14. Cette idée de la relation qui existe entre le péché et la maladie était familière aux Juifs. Joan., ix, 2. — *Dirige manus*, fais-les agir avec droiture, rétablis la rectitude de tes actions. — *Munda cor.* Si le péché est une cause de maladie, la purification du cœur sera une cause de guérison ou au moins d'amélioration. C'est ce fait d'expérience quotidienne qui a porté de saints et savants papes, Innocent III, S. Pie V, Benoît XIV, à prescrire aux médecins qu'ils eussent à faire confesser leurs malades ou à cesser dans les trois jours leurs soins au chrétien indocile, prescription toute naturelle qui, dans des temps de foi plus grande, a contribué au soulagement de bien des souffrances et au salut de bien des âmes. Cfr. S. Lig., Theol. mor vi. Tract., iv, 664.

11. — *Suavitatem, εὐωδίαν*, « la bonne odeur de l'encens. — *Memoriam.* Levit., ii, 2. Le grec ajoute à ce verset : ὡς μηδ' ἄρχων, comme n'étant rien, comme étant perdu.

12. — *Quia.* Gr. : « car il y a besoin de lui ». La Sainte Ecriture veut donc que le malade

ait un double sentiment de confiance, confiance absolue en Dieu, confiance raisonnable dans le médecin. « Lisez le texte sacré ; vous y trouverez à l'égard du médecin le conseil d'une confiance tempérée, la seule qu'il soit sage d'accorder à un homme. Vous y apprendrez que mépriser le médecin, et ne pas respecter en lui ce que Dieu a fait pour le soulagement des hommes, c'est faire preuve de légèreté d'esprit et d'une vulgaire ingratitude. Mais vous connaîtrez en même temps que Dieu seul est l'infailible médecin, et qu'il n'appartient pas à l'habileté des hommes d'égaliser les œuvres divines. Par là, vous serez conduit à attendre quelque chose du médecin et tout de Dieu ». H. Perreyve, Journ. des malades ii, c. 5.

13. — *Est enim tempus.* On méprise le médecin quand on se porte bien, mais un jour il faut avoir recours à lui. « Tant que les hommes pourront mourir et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé et bien payé. » La Bruyère. De quelques usages. Gr. : « il y a un temps où il y aura dans leurs mains εὐωδία », la bonne odeur de l'encens, car eux aussi prieront le Seigneur dont ils ne sont que les instruments. L'Alexandrin lit εὐωδία, ce que plusieurs préfèrent : « il y a un temps où entre leurs mains il y aura bon succès. » Cette seconde leçon, quoique s'accommodant moins bien que la première au parallélisme, semble appelée par le verbe εὐδωσάω du verset suivant.

14. — Gr. : « car eux aussi prieront le Seigneur, afin qu'il leur procure le repos et la guérison, χάριν ἐμβιωσέως, en vue de la vie » du malade. Le médecin, aux mains duquel

afin qu'il envoie par eux le soulagement et la santé, à cause de ce qu'ils font.

15. Celui qui pêche sous les yeux de son Créateur tombera aux mains du médecin.

16. Mon fils, verse des larmes sur le mort, mets-toi à pleurer comme quelqu'un qui a cruellement souffert, puis, selon qu'il convient, ensevelis son corps, et ne néglige point ses funérailles.

17. *Pour éviter les mauvais propos*, fais sur lui d'amères lamentations pendant un jour, mais console-toi dans ta tristesse.

18. Porte le deuil sur lui, selon qu'il en est digne, un jour ou deux, pour éviter la calomnie.

buntur, ut dirigat requiem eorum, et sanitatem, propter conversationem illorum.

15. Qui delinquit in conspectu ejus qui fecit eum, incidet in manus medici.

16. Fili in mortuum produc lacrymas, et quasi dira passus incipe plorare, et secundum judicium contege corpus illius, et non despicias sepulturam illius.

17. Propter delaturam autem amare fer luctum illius uno die, et consolare propter tristitiam :

18. Et fac luctum secundum meritum ejus uno die, vel duobus propter detractionem.

est confiée la conservation d'une vie d'homme, doit prier. Plusieurs dont la science n'a su atteindre ni Dieu, ni l'âme humaine, souriraient à cette proposition ; aussi est-ce au malade de voir s'il veut se faire traiter en animal sans âme, ou en homme que la maladie peut conduire à l'éternité. La profession de médecin a été honorée souvent par des croyants qui ont su prier, et elle a eu ses saints, S. Côme et S. Damien, « qui non magis medicinæ scientia, quam Christi virtute, morbis etiam insanabilibus medebantur. » I Lect. II Noct. xxvii Sept. « Quand je trouve la médecine impuissante, je m'adresse à Celui qui peut tout guérir », disait le célèbre D. Récamier.

15. — *Incidet*. Car le péché attire le châtement, et la maladie, qui a souvent le caractère de punition divine, nécessite le secours du médecin.

16. — *Incipe plorare*. Gr. : « commence la lamentation comme un homme qui endure des choses terribles. » Les Juifs avaient jusqu'à onze termes pour désigner cette lamentation, Dict. of the Bibl. Mourning, c. qui témoigne de l'importance qu'avait chez eux le culte des morts. — *Secundum judicium*. Gr. : « selon son jugement », selon son droit. — *Contege*, *νεφότερον*, ensevelis. — *Sepulturam*, le soin de sa sépulture.

17. — *Propter delaturam*. Idée qui n'est exprimée en grec qu'au verset suivant. — *Amare fer*, *πικρανον*, amarum fac. Le grec présente pour ces deux versets un ordre plus logique que le latin : « rends amer ton deuil et chauffe ta lamentation, et fais ta douleur

selon sa dignité, un jour ou deux, à cause de la calomnie, et console-toi dans ton chagrin. »

18. — *Secundum meritum*, selon ce que le défunt est en droit d'attendre de nous, ce qui dépend de la parenté, de la dignité, des services rendus, etc. — *Uno die*. Le fils de Sirach a dit précédemment, xxii, 43, que le deuil durait sept jours pour un mort ; il s'agissait là du deuil officiel et de ses marques extérieures et violentes. Cette durée était un maximum qu'on pouvait notablement abréger et réduire à un jour ou deux, qu'on aurait même pu supprimer si l'on n'avait eu à craindre de faire mal parler de soi. Le chagrin violent et toutes les marques extérieures qu'on en donne n'ont pas grande utilité pour le mort. « *Ista omnia, id est, curatio funeris, conditio sepulturæ, pompa exequiarum, magis sunt vivorum solatia quam subsidia mortuorum.* » S. Aug., de Civ. Dei, I, 42. Cette expression sensible du culte des morts a sans doute sa légitime raison d'être, et ces soins multipliés « ad Dei providentiam, cui placent etiam talia pietatis officia, corpora quoque mortuorum pertinere significant propter fidem resurrectionis astruendam. » Ibid. 43. Mais le Sage veut que tout soit contenu dans de justes limites, et sans réprouver le moins du monde la douleur si naturelle qui reste au fond du cœur, il demande qu'elle soit tempérée par l'espérance et la consolation des pensées éternelles. S. Paul recommandait expressément aux chrétiens « ut non contristemini sicut ceteri qui spem non habent. » I Thess., iv, 42. Parfois « nous nous reprochons de n'être pas tristes assez longtemps quand nous

19. *A tristitia enim festinat mors, et cooperit virtutem, et tristitia cordis flectit cervicem.*

Prov. 15, 13 et 17, 22.

20. *In abductione permanet tristitia : et substantia inopis secundum cor ejus.*

21. *Ne dederis in tristitia cor tuum, sed repelle eam a te : et memento novissimorum.*

22. *Noli oblivisci ; neque enim est conversio, et huic, nihil proderis et te ipsum pessimabis.*

23. *Memor esto judicii mei : sic enim erit et tuum : mihi heri, et tibi hodie.*

19. Car la tristesse fait accourir la mort, elle enchaîne l'énergie, et l'abattement du cœur fait courber la tête.

20. Quand on emmène le mort, la tristesse demeure, et tout pour le malheureux est à l'image de son cœur.

21. N'abandonne pas ton cœur à la tristesse, mais chasse-la de toi, et souviens-toi de ta fin.

22. Ne l'oublie pas, il n'y a point de retour, et sans lui être utile tu te fais tort à toi-même.

23. Rappelle-toi mon sort ; le tien sera pareil : hier à moi, à toi aujourd'hui.

perdons nos amis, comme si c'était une injure à leur mémoire. Mais c'est là un effet du ressort de la vie... Il y a une inévitable tendance à la joie dans tout ce qui appartient à Dieu. » Faber, Bethl. VIII.

19. — *Cooperit.* Gr. : « et le chagrin du cœur brise la force » quand il est poussé à l'excès. C'est un abus de la sensibilité ébranlant toutes les autres facultés de l'âme.

20. — Ce verset offre une certaine difficulté, à raison de l'impossibilité où l'on est de fixer le vrai texte. Il y a en grec au premier hémistiche : « quand on emmène (le mort) ἐν ἀπαγωγῇ, le chagrin aussi passe παραδίειν. » Au lieu de ce verbe, la Vulgate a το παραμένει que conservent beaucoup de manuscrits, ce qui donne : « quand on emmène le mort, le chagrin reste. » Ce sens serait moins facile que le premier à rattacher au contexte. Une autre variante assez commune commence le verset par les mots : ἐν ἀπαγωγῇ, dans l'invasion du mal, dans l'épreuve. Mais cette leçon est beaucoup moins probable. Le second hémistiche est plus embarrassant : καὶ βίος πτωχοῦ κατὰ καρδίαν, « et la vie du pauvre est contre son cœur. » Voici comment nous expliquerions le verset entier : le mort emmené, le chagrin passe (doit passer), il faut reprendre comme auparavant l'accomplissement de ses devoirs journaliers ; la vie du pauvre est bien contre son cœur, sa situation est pour lui une cause perpétuelle de chagrin, et pourtant il ne se laisse pas abattre par la peine ; à plus forte raison, celui qui a un deuil d'un jour doit-il surmonter sa douleur, en pensant qu'il en est de plus malheureux que lui qui se plaignent moins. La Vulgate substitue la substance à la vie, et

à cette première cause d'obscurité, elle en ajoute une autre en traduisant κατὰ par secundum, ce qui suppose καρδία ; à l'accusatif pluriel, tandis qu'il est bien plus naturel de traduire par adversus et de prendre le substantif au génitif singulier. Au lieu de κατὰ, Compl. et d'autres lisent κατὰρα, ce qui se rapproche du sens que nous défendons : la vie du pauvre est la malédiction du cœur.

21. — *Memento novissimorum.* Le sens de cet avertissement est déterminé par la suite du texte : souviens-toi que tu mourras, que la mort n'est pas un accident qu'on puisse éviter, et sur lequel on doit gémir comme si on avait pu y faire échapper ceux qu'on a perdus.

22. — *Conversio, ἐπιστροφή.* Job, VII, 9 ; Sap. II, 4. Seconde raison qui rend inutile l'affliction démesurée : toutes les larmes du monde ne feront pas revenir celui qui n'est plus. Il faut donc que dans le deuil la raison prenne le dessus sur le sentiment ; sans doute, le cœur ne doit pas être condamné à oublier, mais il faut qu'on prescrive de justes bornes à l'expression et à l'intensité de son chagrin.

23. — *Memor esto.* Gr. : « souviens-toi de son jugement, parce qu'il est tel que le tien : à moi hier et à toi demain. » Cette dernière sentence pouvait être proverbiale ; mais comme elle est à la première personne, l'latin et plusieurs manuscrits ont donné même forme à tout le verset. Le jugement, κρίμα désigne ici le sort de chacun. — *Tibi hodie.* Le mort a disparu hier, le vivant doit disparaître, non pas demain, mais aujourd'hui, tant est court le temps de sa vie et irrévocable son arrêt de mort. Cette pensée, qui a servi de thème à beaucoup d'épitaphes,

24. Quand le mort repose, laisse reposer son souvenir, et console-le au départ de son âme.

25. La sagesse du scribe s'acquiert au temps du loisir, et celui qui a moins à agir recueillera la sagesse. De quelle sagesse pourra se remplir

26. Celui qui tient la charrue, qui est fier d'agiter l'aiguillon, qui mène les bœufs au bâton, s'occupe de leurs travaux et ne parle que des petits des taureaux?

24. In requie mortui requiescere fac memoriam ejus, et consolare illum in exitu spiritus sui.

II Reg. 12, 21.

25. Sapientia scribæ in tempore vacuitatis : et qui minoratur actu, sapientiam percipiet : qua sapientia replebitur

26. Qui tenet aratrum, et qui gloriatur in jaculo, stimulo boves agit, et conversatur in operibus eorum, et enarratio ejus in filiis taurorum?

se retrouve dans celle qu'Alcuin composa pour lui-même, et y est suivie d'une conclusion importante :

Quod nunc es, fueram famosus in orbe viator,
Et quod nunc ego sum, tuque futurus eris...
Quapropter potius animam curare memento.
Quam carnem, quoniam hæc manet, illa perit,

24. — *Memoriam*. « Memoriam hic intellege cum molesto desiderio conjunctam, non eam quam cum pia et moderata benevolentia et caritate usurpare possumus. » Baduell. — *Illum*, ἐν αὐτῷ, console-toi à son sujet. Cornélius applique cette seconde partie du verset aux consolations qu'il faut donner aux mourants. Cette interprétation, qui n'est point conforme au texte grec, interrompt l'ordre logique des idées de l'auteur : il n'est question dans tout ce morceau que de la manière de porter le deuil des morts, et non de ce qu'il faut faire pour ceux qui vont mourir. Aussi la leçon du grec doit-elle être préférée à celle du latin. La consolation qu'il faut donner au mort, d'après la Vulgate, est celle des prières et des sacrifices qu'on doit offrir pour la rémission de ses péchés.

25. — *Scribæ*, le *sopher*, le lettré juif. — *In tempore*, ἐν εὐκαιρίᾳ σχολῆς, dans l'heureux temps du repos, du loisir. — *Qui minoratur*, celui qui est moindre par l'action, c'est-à-dire qui a moins d'affaires qui le sollicitent et lui prennent son temps. Pour acquérir la science il faut en avoir le temps, et ce temps, on est obligé de se le ménager quand il s'agit d'apprendre la science qui seule est absolument obligatoire, celle du salut. « Nunc autem, quoniam dies mali sunt, sufficit interim admonitum esse non totum te nec semper dare actioni, sed considerationi aliquid tui et cordis et temporis sequestrare. Hoc autem dico necessitatem intuens... Nam si liceret quod deeret, absolute per omnia et in omnibus præferendam et vel solam vel maxime

colendam eam quæ ad omnia valet, id est, pietatem, prorsus irrefragabilis ratio monstrat. » S. Bern., de Consid. 1, 7. Pratiquement, la vocation commune est de vivifier l'action qui remplit la vie presque entière par la méditation qui en est l'âme. « Nec sic esse quisque debet otiosus, ut in eodem otio utilitatem non cogitet proximi, nec sic actuosus, ut contemplationem non requirat Dei. In otio non iners vacatio delectare debet, sed aut inquisitio aut inventio veritatis, ut in ea quisque proficiat et quod invenerit non alteri invideat... Quam ob rem otium sanctum querit caritas veritatis, negotium justum suscipit necessitas caritatis... nec in omni modo veritatis delectatio deserenda est. » S. Aug., de Civ. Dei, xix, 49. — *Qua sapientia*. La sagesse dont sont dépourvus les hommes de métier est celle de la spéculation ; la sagesse qui consiste à connaître les vérités essentielles au salut est à la portée de tous sans exception, et le « pauperes evangelizantur » tombé des lèvres divines donne assez à entendre que les sublimes vérités de la foi ne sont inaccessibles à aucune intelligence, et qu'aucune occupation matérielle ne peut excuser leur ignorance.

26. — *Qui gloriatur* ἐν δόρατι κέντρον, qui met sa gloire dans la lance de l'aiguillon, qui met toute son ambition à manier habilement cet instrument. Il faudrait en latin : in jaculo stimuli. — *Enarratio*.

Navita de ventis, de tauris narrat arator,
Enumerat miles vulnere, pastor oves.

Proper. II, 4, 43.

Le Sage ne songe pas à reprocher au laboureur de parler de ce qui fait l'objet de ses préoccupations habituelles, il constate seulement que ses travaux ne lui laissent pas le loisir d'acquérir une science qui rendrait ses conversations plus relevées.

27. Cor suum dabit ad versandos sulcos, et vigilia ejus in sagina vaccarum.

28. Sic omnis faber et architectus, qui noctem tanquam diem transigit, qui sculpsit signacula sculptilia, et assiduitas ejus variat picturam : cor suum dabit in similitudinem picturæ, et vigilia sua perficiet opus.

29. Sic faber ferrarius sedens juxta incudem, et considerans opus ferri : Vapor ignis uret carnes ejus, et in calore fornacis concertatur :

30. Vox mallei innovat aurem ejus, et contra similitudinem vasis oculus ejus :

31. Cor suum dabit in consumptionem operum, et vigilia sua ornabit in perfectionem.

27. Il mettra tout son cœur à retourner les sillons, et il ne songera qu'à engraisser ses vaches.

28. Il en est de même du charpentier et du constructeur, qui est absorbé la nuit et le jour ; de celui qui grave les cachets ciselés, et qui s'applique à varier son dessin ; il mettra tout son cœur à reproduire la peinture, et il ne songera qu'à parfaire son ouvrage.

29. Tel est le forgeron assis près de son enclume et considérant le fer qu'il travaille ; la vapeur du feu lui brûle la chair, et il tient bon contre la chaleur de son fourneau.

30. La voix du marteau frappe sans cesse son oreille, et son œil est fixé sur le modèle de son ustensile.

31. Il mettra tout son cœur à achever son ouvrage, et il ne songera qu'à l'orner pour le rendre parfait.

27. — *In sagina, χορτάσματα*, la nourriture, ce qui est destiné à engraisser les bœufs.

28. — *Architectus*, le constructeur de maisons ; nuit et jour διὰ νύκτος, il passe le temps, non à travailler, mais à se préoccuper de son travail, et en tous cas, sans nul souci de devenir savant. — *Qui sculpsit*. Gr. : « ceux qui gravent les gravures des cachets », art important chez les anciens. — *Variat*. Gr. : « son occupation est de varier ses figures » ; car chacun devait avoir son cachet spécial lui servant de marque personnelle et authentique. — *In similitudinem picturæ*, la ressemblance de la peinture, ζωγραφίαν, le dessin fait au pinceau, comme tous ceux de l'antiquité.

29. — *Sedens*. Les forgerons d'autrefois, observe D. Calmet, avaient leur foyer placé à terre et étaient assis pour souffler leur feu et travailler leur fer quand il était rouge. Homère, racontant la visite de Thétis à Vulcain occupé à forger, dit qu'à l'arrivée de la déesse

ἀπ' ἀκροθέτοιο πέλωρ αἴτητον ἀνέστη. Il. xviii, 410.

Vilkinson a recueilli un croquis égyptien qui représente un ouvrier en métaux assis et soufflant le feu de sa forge au chalumeau. Dict. of the Bibl. Handicraft. Or, c'était en Egypte que les Hébreux avaient fait leur apprentissage des métiers. En Occident, on trouvait

plus commode de forger debout ; un dessin trouvé sur une pierre sépulcrale des premiers chrétiens nous montre une forge installée à la manière moderne. Martigny. Antiq. chrét. Instruments. — *Considerans*. Fritzsche croit que l'hébreu avait יגַח, *iogah*, « et il travaille avec grande fatigue », au lieu de ידַח, *iadah* qu'ont dû lire les traducteurs. C'est possible, mais nous pouvons parfaitement nous contenter du texte actuel : le forgeron contemple son fer pendant qu'il chauffe, et c'est surtout pendant qu'il a ainsi le visage tourné du côté du feu que la chaleur le brûle. — *Opus ferri*, ἔργον σιδήρου, leçon suivie par la Vulgate et plusieurs manuscrits. Il y a dans le grec actuel : ἄργῳ σιδήρῳ, le fer brut, non travaillé. — *Uret*, πῆζει, gèlera, durcira. Presque tous les textes grecs ont τήξει, que traduit la Vulgate, et qui est bien préférable. — *Concertatur*. Il entre en lutte avec la chaleur et il tient bon contre elle.

30. — *Innovat*, καινίζει, renouvelle son oreille, c'est-à-dire lui fait entendre le même bruit souvent renouvelé. Ici on peut supposer avec raison dans l'hébreu חָרַשׁ, *charash*, à l'hiphil : être sourd et rendre sourd, assourdir, plutôt que חָדַשׁ, *chadash*, renouveler — *Vasis*, σκεῦος, l'ustensile qui lui sert de modèle.

31. — *In perfectionem*. Il a souci de polir son travail, mais non son intelligence.

32. Sic figulus sedens ad opus suum, convertens pedibus suis rotam, qui in sollicitudine positus est semper propter opus suum, et in numero est omnis operatio ejus.

33. In brachio suo formabit lutum, et ante pedes suos curvabit virtutem suam.

34. Cor suum dabit ut consummet linitionem, et vigilia sua mundabit fornacem.

35. Omnes hi in manibus suis speraverunt : et unusquisque in arte sua sapiens est :

36. Sine his omnibus non ædificatur civitas.

37. Et non inhabitabunt, nec inambulabunt, et in ecclesiam non transilient.

32. Tel encore le potier assis à son ouvrage; il tourne sa roue avec les pieds, et il est sans cesse préoccupé de son travail, car toute sa besogne est comptée.

33. Avec son bras il façonne l'argile, et à ses pieds il en contourne la masse.

34. Il mettra tout son cœur à en achever le vernis, et il ne songera qu'à nettoyer son four.

35. Tous ceux-là comptent sur leurs mains, et chacun est sage dans son métier.

36. Sans eux tous on ne bâtirait aucune ville,

37. On n'y habiterait pas, on n'y voyagerait pas; mais ils ne se feront pas remarquer dans l'assemblée,

32. — *Convertens pedibus*. Les potiers hébreux tournaient leur roue avec le pied; les Egyptiens la faisaient tourner à la main par un servent, ce qui procurait un mouvement plus continu. Les potiers d'aujourd'hui ont des systèmes plus perfectionnés: on en voit encore cependant qui mettent leur roue en mouvement à l'aide d'un bâton, et, pendant qu'elle conserve sa vitesse de rotation, ils façonnent leur ouvrage. — *In numero*. Gr. : « toute sa besogne est ἐναριθμῶς », sujette au nombre : le potier ne songe qu'à confectionner le nombre de vases prescrit pour sa tâche.

33. — *In brachio*. C'est en effet, avec la main et avec l'avant-bras, quand la pièce à mouler est profonde, que le potier travaille l'argile. La matière plastique, entraînée dans le mouvement gyroïde de la roue horizontale, rencontre la main de l'ouvrier qui lui fait obstacle, et prend les différentes formes circulaires que la main lui a imprimées à chaque tour de roue. Parfois, pour donner plus de perfection à son ouvrage et obtenir certains creux ou certains reliefs que la main ne peut produire, le potier se sert de morceaux de bois diversement échancrés. — *Et ante pedes*. Gr. : « et devant ses pieds καὶ ἔμπροσθεν αὐτοῦ, il fait tourner sa masse », la masse de l'argile que le potier laisse tourner devant ses pieds, quand ceux-ci ont imprimé à la roue un mouvement suffisant. Quelques-uns traduisent : avec ses pieds il foule la masse, ce qui ne saurait être exact, car le verbe grec signifie seulement « plier, courber, faire tour-

ner », et si les pieds sont parfois employés à pétrir l'argile, ce ne peut être quand les mains en ont déjà commencé la façon. Le latin a traduit ἔχον avec son acception ordinaire, très peu claire ici.

34. — *Linitionem, χρῆμα*, l'enduit, le vernis. — *Mundabit*, afin que les débris inutiles ne déforment pas ses vases et n'en détériorent pas le vernis.

35. — *Speraverunt*. Ils attendent leur vie du travail de leurs mains, et en cela, ils ne sont ni blâmés ni blâmables, puisque tel est l'ordre de la divine Providence.

36. — *Non ædificatur*. En effet, les hommes d'étude seraient souvent bien empêchés de se procurer tout ce qui est nécessaire à la vie, si les artisans n'étaient pas là.

37. — *Non inhabitabunt*. On joint généralement les deux premiers verbes de ce verset à ce qui précède : sans eux, on ne pourrait ni se loger, ni voyager, car ils construisent les maisons et les routes. — *In ecclesiam*. Gr. : « ils ne franchiront point dans l'assemblée ». Ici, le sujet change, ce sont les artisans qui ne se distingueront pas, qui ne perceront pas ἐν ἐκκλησίᾳ. La transition d'un sujet à l'autre n'est indiquée que par le sens au milieu de ce verset; il est probable que les deux premiers verbes formaient à l'origine le second hémistiche du v. 36, et que le v. 37 commençait par ces mots disparus du grec actuel et du latin, mais conservés par plusieurs textes, Compl. entre autres, et les version: Syr. et Ar. : « ils ne seront point recherchés dans l'assemblée du peuple ».

38. Super sellam iudicis non se-
debunt, et testamentum iudicii non
intelligent, neque palam facient
disciplinam et iudicium, et in pa-
rabolis non invenientur :

39. Sed creaturam ævi confirma-
bunt, et deprecatio illorum in ope-
ratione artis, accommodantes ani-
mam suam, et conquirentes in lege
Altissimi.

38. Ils ne prendront point place
sur le siège du juge, ils ne com-
prendront point la loi du jugement,
ils n'enseigneront ni la doctrine ni
la justice, et on ne les trouvera pas
là où il est question de paraboles.

39. Mais ils maintiennent les cho-
ses du temps, et leur prière se rap-
porte aux travaux de leur métier;
ils y appliquent leur âme et s'effor-
cent de vivre selon la loi du Très-
Haut.

38. — *Testamentum iudicii*, l'alliance de
justice, la loi de Dieu qu'ils ne seront pas
capables d'interpréter. — *Neque palam*. Gr. :
Gr. : « ils ne manifesteront pas la justice et
le jugement », ils ne pourront pas l'enseigner,
comme les docteurs de la loi, et quand il s'a-
gira de proverbes et d'énigmes à composer
ou à saisir, on ne les trouvera pas.

39. — *Creaturam ævi*. Ils soutiennent la
créature du siècle, c'est-à-dire la création
matérielle sujette aux vicissitudes du temps,
et qui réclame le concours des ouvriers pour
pouvoir faire face aux besoins variés de l'exis-
tence humaine. — *Deprecatio*. Ils demandent
à Dieu ce qui leur est nécessaire pour exer-
cer leur métier, non ce qu'il leur faudrait
pour s'élever à une sphère supérieure. — *Ac-
commodantes*. Dans le grec, cette seconde par-
tie du verset se relie à ce qui suit : « à la
différence, πλὴν de celui qui applique son
âme et qui réfléchit sur la loi du Très-Haut ».
Ce passage nous révèle la théorie sociale non-
seulement du fils de Sirach, mais du Saint-
Esprit qui l'inspire. Il faut dans la société,
des hommes qui aient le loisir de s'occuper
des choses de l'esprit et de la direction des
affaires publiques, et d'autres qui se consac-
rent à l'exercice de métiers manuels. Ces
derniers doivent avoir : les connaissances es-

sentielles qui sont la base du service de Dieu,
et même, il ne leur est point interdit de passer,
comme David, de l'occupation purement ma-
térielle au gouvernement des affaires et aux
sublimités de la contemplation, si tel est leur
vocation. Mais la destinée commune des arti-
sans est de concentrer les forces de leur intel-
ligence et de leur corps autour de leur travail,
vv. 27, 31, 34, et de laisser à ceux qui sont
en position de le faire, le soin de poursuivre
des études plus approfondies et de veiller aux
intérêts généraux de la société. Cette affir-
mation, il faut l'avouer, jette un singulier
discredit sur la manière de voir de nos uto-
pistes modernes, impatientes de toute inéga-
lité sociale, et jaloux de revendiquer en faveur
de l'ouvrier des prérogatives incompatibles
sinon avec son intelligence, du moins avec ses
connaissances acquises et ses aptitudes ordi-
naires. Il faut convenir aussi que, jusqu'à ce
jour, l'expérience n'a donné raison qu'aux
idées formulées par le sage inspiré. Notons
cependant que l'Eglise n'a point et ne peut
pas avoir de prescription sur cette matière,
et que les paroles de l'Esprit-Saint sont ici
moins une direction obligatoire qu'une indi-
cation de bon sens, et la constatation d'un
fait qu'on rencontre invariablement dans
toute société bien réglée.

CHAPITRE XXXIX

Du sage qui possède la science : ses études (xx. 4-5), — fécondées par la prière (xx. 6-8), — et utiles aux autres hommes (xx. 9-11), — qui le loueront d'âge en âge (xx. 12-15). — De la gloire qu'il faut rendre au Seigneur au sujet de ses œuvres (xx. 16-21). — Toute la création obéit à ses ordres pour le bien des bons (xx. 22-27), — et la punition des méchants (xx. 28-37). — Il n'y a, par conséquent, qu'à louer Dieu de tout ce qu'il fait (xx. 38-41).

1. *Le sage* recherchera la sagesse de tous les anciens, et il consacrera ses loisirs aux prophètes.

2. Il retiendra le récit des hommes célèbres, et pénétrera aussi dans les subtilités des paraboles.

3. Il sondera le secret des proverbes, et ils s'entretiendra des énigmes des sentences.

4. Il servira au milieu des grands, et se tiendra en présence du prince.

5. Il passera dans le pays des nations étrangères, et il éprouvera ce qui est bien et ce qui est mal parmi les hommes.

6. Il mettra tout son cœur à veiller dès le matin près du Seigneur qui

1. Sapiientiam omnium antiquorum exquiret sapiens, et in prophetis vacabit.

2. Narrationem virorum nominatorum conservabit, et in versutias parabolarum simul introibit.

3. Occulta proverbiorum exquiret, et in absconditis parabolarum conversabitur.

4. In medio magnatorum ministrabit, et in conspectu præsidis apparebit.

5. In terram alienigenarum gentium pertransiet; bona enim et mala in hominibus tentabit.

6. Cor suum tradet ad vigilandum diluculo ad Dominum, qui fecit il-

CHAP. XXXIX. — 1. — Le fils de Sirach a deux choses à mettre en sallie dans le portrait du sage : les études auxquelles il doit se livrer, et les grâces d'illumination qu'il doit demander à Dieu. L'Eglise a emprunté cet éloge pour l'appliquer à ses docteurs.

2. — Voilà les sources auxquelles le sage puisera la science : les prophéties des *nebiim*, les récits, *δυναμεις*; et les écrits didactiques des *ketoubim*. Il n'est point fait mention de la troisième partie des Ecritures sacrées, la *torah*, parce que la connaissance de la loi n'était pas l'apanage exclusif du savant, et que les ignorants et les artisans étaient tenus de la posséder. On voit que l'encyclopédie juive se bornait à la science *σαφεια*. Cfr. Sap., Préf. p. 14, et qu'elle ne comportait pas pour le fils de Sirach cette variété d'objets sur lesquels Salomon avait exercé sa brillante intelligence, III Reg., iv, 33, et auxquels s'appliquaient les Juifs hellénistes d'Alexandrie. Sap., vii, 17-21.

3. — *In absconditis*. Gr. : dans les énigmes. Prov., i, 6.

4. — *Præsidis*. Quelques manuscrits ont le pluriel. C'est par sa sagesse que Joseph devint si grand en Egypte.

5. — *Tentabit*, *ἐπιπράσσει*, il a éprouvé, expérimenté ce qui est bien ou mal, bon ou mauvais parmi les hommes : il est donc capable de voyager. Le futur de la Vulgate est ici préférable, car s'il est vrai que l'expérience aide le sage à voyager, il est plus naturel et plus conforme aux mœurs de l'antiquité de dire qu'il voyage pour acquérir de l'expérience. Les voyages, en effet, étaient regardés comme le complément indispensable de toute éducation supérieure. S. Jérôme remarque que les sages des anciens temps *παρανομιαν* tout profit à aller au loin consulter ceux qui passaient pour savants : « Habet enim nescio quid latentis *ἐμπειρίας*; viva vox, et in aures discipuli de auctoris ore transfusa, fortius sonat ». Prol. galeat. Init.

6. — *Cor suum tradet*. Expression employée au chapitre précédent, x. 27, à propos des artisans. — *Deprecabitur*. Car la prière, utile dans toute étude, est indispensable

lum, et in conspectu Altissimi deprecabitur.

7. Aperiet os suum in oratione, et pro delictis suis deprecabitur.

8. Si enim Dominus magnus voluerit, spiritu intelligentiæ replebit illum :

9. Et ipse tanquam imbres mittet eloquia sapientiæ suæ, et in oratione confitebitur Domino ;

10. Et ipse diriget consilium ejus, et disciplinam, et in absconditis suis consiliabitur.

11. Ipse palam faciet disciplinam doctrinæ suæ, et in lege testamenti Domini gloriabitur.

12. Collaudabunt multi sapientiam ejus, et usque in sæculum non delebitur.

13. Non recedet memoria ejus, et nomen ejus requiratur a generatione in generationem.

14. Sapientiam ejus enarrabunt gentes, et laudem ejus enuntiabit ecclesia.

15. Si permanserit, nomen derelinquet plus quam mille ; et si requieverit, proderit illi.

16. Adhuc consiliabor, ut enar-

l'a fait, et il priera devant le Très-Haut.

7. L'ouvra sa bouche pour la prière, et il demandera pardon pour ses péchés.

8. S'il plaît au souverain Seigneur, il le remplira de l'esprit d'intelligence.

9. Alors il répandra comme la pluie les paroles de sa sagesse, et par sa prière il rendra gloire au Seigneur.

10. Il saura régler sa conduite et son savoir, et il méditera les mystères divins.

11. Il publiera les enseignements de sa sagesse, et il mettra sa gloire dans la loi de l'alliance du Seigneur.

12. Beaucoup rendront hommage à sa sagesse, et jamais il ne sera oublié.

13. Son souvenir ne s'effacera pas, et son nom sera recherché d'âge en âge.

14. Les peuples publieront sa sagesse, et l'assemblée célébrera ses louanges.

15. Tant qu'il vivra, il restera plus renommé que mille autres, et quand il se reposera, il aura le même avantage.

16. Je veux encore méditer pour

quand il s'agit d'acquérir la sagesse divine. Sap., viii, 21.

7. — *Pro delictis*. La pureté du cœur est encore une condition essentielle pour acquérir la science de Dieu, car même dès cette vie ce sont les « mundi corde » qui « ipsi Deum videbunt ». Matth., v, 8.

8. — *Replebit illum*. Gr. : « il sera rempli de l'esprit de science ». Dans cette étude, en effet, l'effort personnel ne suffit pas ; c'est Dieu seul qui peut donner l'intelligence des choses surnaturelles.

9. — *Tanquam imbres mittet*, ἀνομβρήσει. Le sage répandra abondamment la science qu'il aura reçue, et cette diffusion tournera à la gloire de Dieu et à l'utilité du prochain. — *Confitebitur*, en rapportant à Dieu ce qu'il a reçu de lui.

10. — *Et ipse*, le sage. — *Ejus, suis*, αὐτοῦ, désignant le sage dans le premier cas et Dieu dans le second.

11. — *Ipse palam*. C'est ce que n'a pu faire l'artisan, xxxviii, 38.

12. — *Non delebitur*. Gr. : « il ne sera pas enlevé », mis de côté, oublié.

13. — *Requiratur*. La Vulgate a traduit ζητήσεται au lieu de ζήσεται qui est dans le grec.

14. — *Gentes*. Ceci s'accomplira plus parfaitement pour les sages du Nouveau-Testament. — *Ecclesia*, la communauté juive.

15. — *Permanserit, requieverit*, expressions qui désignent la vie et la mort. — *Proderit illi*, ἐπιταῖ αὐτῷ, ce qui suppose très probablement l'hébreu ינאס, il augmente, il ajoute, au sens impersonnel, comme nous dirions en français : c'est encore mieux.

V. — De la création, et du rôle particulier assigné à l'homme, xxxix, 20-xlii, 44.

16. — On lit en grec : « pensant encore..

parler, car je suis comme rempli d'enthousiasme.

17. *La voix me dit* : écoutez-moi, rejetez divins, et croissez comme la rose plantée près d'un cours d'eau.

18. Répandez une suave odeur comme le Liban.

19. Faites éclore des fleurs, comme le lis, répandez votre parfum, *portez une agréable verdure*, chantez un cantique de louange, et bénissez le Seigneur au sujet de ses œuvres.

20. Rendez hommage à son nom, glorifiez-le par les paroles de vos lèvres, *et dans les chants de votre bouche*, au son des harpes, célébrez-le en ces termes :

21. Les œuvres du Seigneur sont toutes excellentes.

22. A sa parole l'eau s'est tenue en monceau, et sur un mot de ses lèvres il y a eu des réservoirs pour les eaux.

rem, ut furore enim repletus sum.

17. In voce dicit : Obaudite me, divini fructus, et quasi rosa plantata super rivos aquarum fructificate.

18. Quasi Libanus odorem suavitatis habete.

19. Florete flores, quasi lilium, et date odorem, et frondete in gratiam, et collaudate canticum, et benedicite Dominum in operibus suis.

20. Date nomini ejus magnificentiam, et confitemini illi in voce labiorum vestrorum, et in canticis labiorum, et citharis, et sic dicetis in confessione :

21. Opera Domini universa bonavalde.

Gen. 1, 31; Marc. 7, 37.

22. In verbo ejus stetit aqua sicut congeries; et in sermone oris illius sicut exceptoria aquarum;

Gen. 8, 3.

je publierai, car je suis plein *ὡς διχομηνία*, comme le milieu du mois », comme la lune au milieu du mois, comme la pleine lune, puisque les mois hébreux étaient lunaires. Il pouvait y avoir en hébreu *כֶּסֶה*, *keseh*, Prov., vii, 20, et le traducteur latin aura lu *כַּחַס*, *kahas*, colère, fureur. La fureur du fils de Sirach ne peut être que celle de l'inspiration.

17. — Le grec a seulement : « écoutez-moi, fils pieux ». — *Fructificate*, *βλαστήσατε*, germez, croissez. Sur la rose, Cfr. xxiv, 48. Au lieu de *ἐρύματος ὑγροῦ*, le courant d'eau, quelques textes lisent *ἀγροῦ*, le courant du champ. Ps., 1, 3.

18. — *Libanus*, comme xxiv, 21, est mis pour le nom commun qui désigne l'encens. Toutefois la pensée ne change pas si on veut voir ici le Liban lui-même avec ses arbres odoriférants.

19. — *Quasi lilium*. Os., xiv, 6, 7. — *Collaudate canticum*. Le Sage fait lui-même l'application des expressions allégoriques qu'il vient d'employer. L'Eglise se sert des mêmes images pour célébrer les martyrs qui ont glorifié le Seigneur par la voix du sang : « Florebunt sicut lilium in civitate Domini ». III Antiph. u Vesp. plur. Mart. « Florebunt

sicut lilium et sicut odor balsami erunt ante te ». I Ant. ad Laud. Mart. t. p.

20. — *Citharis*, *κινύραϊς*, les *kinorim*, qui servaient si souvent à accompagner les psaumes.

21. — Nous n'avons là qu'un hémistiché; le grec a conservé le second : « et toute son ordonnance sera en son temps », tout ce que le Seigneur a prescrit arrivera à son heure. Suit un autre verset qui n'est pas dans le latin, et dont la première partie ne se lit que dans le texte alexandrin. Mais il est identique au v. 26.

22. — *Sicut congeries*. Ce verset peut faire allusion à trois grands faits historiques. D'abord, à la séparation des eaux qui fut faite au second et au troisième jour de la création, œuvre de grande puissance à laquelle Dieu rendit le témoignage rappelé au verset précédent. Gen., i, 6-10. Ensuite, au passage de la mer Rouge, Exod., xiv, 22, et à celui du Jourdain, Jos., iii, 13, 16, pendant lesquels les eaux furent ainsi amoncelées. — *Et in sermone*. Gr. : « et à la parole de sa bouche (il y eut) *ἀποδοχεῖς*, des réservoirs » pour l'eau. Cette expression semble mieux s'appliquer au premier exemple, mais elle peut aussi avoir

23. Quoniam in precepto ipsius, placor fit, et non est minoratio in salute ipsius.

24. Opera omnis carnis coram illo, et non est quidquam absconditum ab oculis ejus.

25. A sæculo usque in sæculum respicit, et nihil est mirabile in conspectu ejus.

26. Non est dicere : Quid est hoc, aut quid est istud : omnia enim in tempore suo quærentur.

27. Benedictio illius quasi fluvius inundavit;

28. Quomodo cataclysmus aridam inebriavit, sic ira ipsius gentes, quæ non exquisierunt eum, hæreditabit.

Gen. 7, 21.

29. Quomodo convertit aquas in siccitatem, et siccata est terra; et viæ illius viis illorum directæ sunt;

23. Car à son commandement tout plie, et rien ne peut amoindrir le salut qu'il accorde.

24. Les œuvres de tout homme sont devant lui, et rien n'est caché à ses yeux.

25. Son regard s'étend aux extrémités des siècles, et rien n'est étonnant à ses yeux.

26. On ne peut pas dire : Qu'est ceci? qu'est cela? car chaque chose sera appelée en son temps.

27. Sa bénédiction débordera comme un fleuve.

28. Elle inonde la terre comme un déluge; de même sa colère saisit les peuples *qui ne l'ont point recherché*.

29. Comme quand il a changé les eaux en sécheresse, *et que la terre a été desséchée*; ses voies ont suivi

sa raison d'être dans les deux autres cas; car il fallait bien que les eaux apportées par le flux de la mer et par le cours du fleuve fussent reçues quelque part. Au **¶** 29 nous trouverons un autre exemple historique analogue, ce qui ne nous permet pas de nous étonner de l'allusion faite ici à deux prodiges particuliers.

23. — *Placor*, εὐδοκία, son bon plaisir, tout ce qui lui plaît. — *Non est minoratio* Gr. : « il n'en est point qui amoindrisse son salut », le salut qui vient de lui. C'est par la miséricorde que Dieu montre surtout sa puissance. Sap., xi, 24.

24. — *Absconditum*. Sap., i, 8.

25. — *Mirabile*. Car c'est l'ignorance des causes qui produit l'étonnement. Or, Dieu connaît toutes les causes et tous les effets possibles.

26. — C'est ce verset que nous avons trouvé en grec après **¶** 21. — *Omnia enim*. Gr. : « car toutes choses ont été faites pour leur usage », leur utilité. La question qui précède suppose donc une intention de reproche.

27. — *Quasi fluvius*. Image familière à l'auteur xxiv, 35-37. Rien n'oblige à particulariser sa pensée, mais rien n'empêche de croire que l'idée du fleuve appelé dans son esprit celle du Jourdain ou du Nil.

28. — *Quomodo cataclysmus*. Cette phrase est le second hémistiche du verset précédent; elle doit par conséquent se prendre dans un

sens favorable : la bénédiction de Dieu est comme un fleuve qui arrose et une inondation qui inonde le sol aride. Si dans le latin on voulait rattacher cette comparaison à ce qui suit, il faudrait voir dans cette inondation le déluge qui fut à la fois le symbole et l'effet de la colère divine. Mais cette application trouverait dans le contexte beaucoup moins d'appui que la précédente. — *Sic ira*. Gr. : « ainsi il fera hériter sa colère aux nations », ou « les nations hériteront de sa colère », suivant le sens facitif ou actif prêté à κληρονομῶσι.

29. — *In siccitatem*. Gr. : « comme il a changé les eaux εις ἄλμην », en בִּלְהָה, *melechah*, Job, xxxix, 6, Ps., cvi, 34; Jér., xvii, 6. Plusieurs commentateurs, Cornélius entre autres, entendent par là le lit desséché de la mer Rouge pendant le passage des Hébreux. Cette interprétation a contre elle, qu'ici le dessèchement a le caractère de malédiction, ce qui ne saurait convenir au cas mentionné. Le terme hébreu désigne à la fois l'eau salée et la contrée salée ou stérile; cette ἄλμη est la mer Morte et le pays environnant. La vallée de *Siddim* ou « vallée des Bois » devait être autrefois sillonnée par de nombreux cours d'eau qui y entretenaient la fraîcheur et la fertilité; on sait à quel état le châtimement divin réduisit cette contrée que S. Jérôme appelle « vallis salinarum ». Quæst. in Gen. Cfr Sap., x, 7. Dans la Vulgate tout s'applique aux environs de la mer Morte. — *Via*

leurs voies, et ainsi pour les pécheurs les offenses ont abouti à sa colère.

30. Dès le principe, les biens ont été créés pour les bons, et de même pour les méchants *les biens* et les maux.

31. Ce qui est de première nécessité pour la vie des hommes, c'est l'eau, le feu, le fer, le sel, le lait, le pain de froment, le miel, la grappe de raisin, l'huile et le vêtement.

32. Toutes ces choses deviennent des biens pour les saints, et des maux pour *les impies* et les pécheurs.

33. Il y a des esprits qui ont été

sic peccatoribus offensiones in iraejus.

Exod. 14, 21.

30. Bona bonis creata sunt ab initio, sic nequissimis bona et mala.

31. Initium necessariae rei vitae hominum, aqua, ignis, et ferrum, sal, lac, et panis similagineus, et mel, et botrus uvæ, et oleum, et vestimentum.

Supr. 29, 28.

32. Hæc omnia sanctis in bona, sic et impiis et peccatoribus in mala convertentur.

33. Sunt spiritus, qui ad vindic-

illius. Gr. : « ses voies sont droites pour les hommes pieux; ainsi pour les impies ce sont des occasions de chute ». Os., xiv, 40. Le latin qui a modifié la division des hémistiches dans ces trois versets a ici un sens assez éloigné du grec : les voies de Dieu sont dirigées d'après les voies des pécheurs, c'est-à-dire que le Seigneur se conduit à l'égard des méchants comme ils se conduisent envers lui. Ps., xvii, 26.

30. — *Bona et mala*. L'addition *bona* est inutile et nuisible à la clarté de la pensée. En disant que Dieu a fait les biens pour les bons et les maux pour les méchants, le fils de Sirach ne prétend point que les uns et les autres trouvent leur voie fatalement et invinciblement tracée, ce qui porterait atteinte à la liberté; mais sa pensée doit s'expliquer par le verset précédent (grec) et par ce qu'on va lire, §. 32. Les créatures de Dieu, les choses ordinaires de la vie servent aux bons à pratiquer le bien, par l'usage légitime et parfaitement libre qu'ils en font; au contraire, elles deviennent des occasions de péché et ensuite des instruments de vengeance, à cause des excès des méchants qui abusent de tout.

31. — *Initium*, xxix, 28. — *Panis*, σπυρίδαλις πυρός, la farine de froment. — *Botrus uvæ*. Gr. : « le sang de la grappe ». Gen., xlix, 41; Deut., xxxii, 44. Dans cette énumération sont indiqués au nombre de dix les choses nécessaires à la vie; d'abord, les deux éléments sans lesquels la nourriture serait presque impossible, l'eau et le feu, tous deux employés aussi dans les grandes vengeances de Dieu, comme au déluge et à Sodome; puis le fer, base de tous les ustensiles; ensuite les aliments, à commencer par le sel, si nécessaire en Orient pour éveiller l'appétit; la

boisson, le vin; l'huile aux multiples usages; enfin, le vêtement. On peut attribuer à chacun de ces termes une signification symbolique; voici celle d'un auteur mystique : « Ad vitam spiritaliæ necessaria est aqua compunctionis, qua lavemur; ignis Spiritus sancti, quo accendamus; ferrum tribulationis, quo domemur; sal mortificationis, quo a putredine servemur; lac puritatis, quo exornemur; panis virtutum, quo sustentemur; mel consolationis, quo roboremur; botrus zeli, quo bona adepta custodiamus; oleum caritatis, quo emolliamur, et vestimentum gratiæ, quo operiamur. » Alvarez de Paz, II, de Mortif. 4.

32. — *In mala*. Sap., xiv, 41; Rom., viii, 28.

33. — *Spiritus*, πνεύματα, *rouchot*, mot qui dans les trois langues peut s'entendre des esprits et des vents. Ce dernier sens paraît plus probable, car dans ce passage l'auteur parle des forces de la nature, et au §. 35, il dira de plusieurs d'entre elles ce qu'il dit ici des vents : elles sont faites pour exercer la vengeance divine. Néanmoins, comme Dieu se sert des anges dans l'exécution de la plupart de ses œuvres *ad extra*, il ne serait pas étonnant que le fils de Sirach eût eu en vue soit les esprits célestes, ministres de la colère divine, tels que les anges de Sodome, l'ange exterminateur de la sortie d'Egypte et celui qui anéantit l'armée de Sennachérib, soit les esprits infernaux, que Dieu déchaîne parfois contre les méchants : « Misit in eos... immissiones per angelos malos. » Ps. lxxvii, 49. Si on écarte cette seconde interprétation, ce ne peut pas être en alléguant, comme quelques protestants, que la doctrine sur les Anges était étrangère au fils de Sirach. Il est question d'un ange xlviii, 24; mais, ne

tam creati sunt, et in furore suo confirmaverunt tormenta sua;

34. In tempore consummationis effundent virtutem, et furorem ejus, qui fecit illos, placabunt.

35. Ignis, grando, fames, et mors, omnia hæc ad vindictam creata sunt;

36. Bestiarum dentes, et scorpîi, et serpentes, et rhomphæa vindicans in exterminium impios.

37. In mandatis ejus epulabuntur, et super terram in necessitatem præparabuntur, et in temporibus suis non præterient verbum.

38. Propterea ab initio confirmatus sum, et consiliatus sum, et cogitavi, et scripta dimisi.

39. Omnia opera Domini bona, et omne opus hora sua subministrabit.

Gen. 1, 31; Marc. 7, 37.

40. Non est dicere : Hoc illo ne-

crés pour la vengeance et qui dans leur fureur rendent le châtimement implacable.

34. Au jour de la destruction ils déploieront leur force, et apaiseront le courroux de celui qui les a faits.

35. Le feu, la grêle, la faim, la mort, toutes ces choses ont été créées pour la vengeance,

36. Aussi bien que les dents des bêtes, les scorpions, les serpents et le glaive qui châtie les impies jusqu'à l'extermination.

37. Toutes ces choses exécutent avec joie ses ordres, elles sont toutes prêtes sur la terre pour le moment nécessaire et au temps marqué elles sont obéissantes à sa parole.

38. Voilà pourquoi dès le commencement je me suis résolu à méditer, à penser et à mettre par écrit.

39. Toutes les œuvres du Seigneur sont bonnes, et à l'instant voulu il produira chacun de ses ouvrages.

40. Il n'y a pas lieu de dire : ceci

nommât-il dans son livre ni anges ni démons, qu'en pourrait-on conclure touchant sa croyance? Depuis quand un écrivain est-il censé nier tout ce dont il ne parle pas? Et les règles de la critique n'obligent-elles pas à prêter à l'écrivain sacré toutes les doctrines de devanciers qu'il regarde comme inspirés de Dieu, et dans les écrits de qui il se vante de puiser ses inspirations? — *Et in furore.* Gr. : « et dans leur colère, ils ont affermi leur châtimement », le châtimement dont ils sont les exécuteurs. Sap., v, 21-24. Dire que les vents sont animés de fureur est une figure très usitée. Il faut remarquer que ce ne sont pas tous les vents ni tous les esprits, mais seulement quelques-uns qui sont appelés à exercer la vengeance. Plusieurs expliquent que par leur fureur les démons affermissent leur propre supplice; la pensée est juste, mais certainement étrangère au vrai sens du passage.

34. — *Placabunt.* « Cave intelligas immun-dos spiritus, ac sempiterno supplicio destinatos, tandem placaturos Deum; quod sensit Origenes, sed ferme unus, et ab universa Ecclesia reprobatus. » Boss.

35. — *Omnia hæc.* Ces agents naturels ont déjà servi contre les impies, Gen., xix; Exod., ix; II Reg., xxi, et ils seront de nou-

veau employés au jugement dernier. Apoc., vi, 8.

36. — *Dentes.* Deut., xxxii, 24; Sap., xxi, 49. — *Scorpîi.* Supr. xxvi, 40. — *Romphæa.* Sap., xviii, 46.

37. — *In mandatis, ἐντολῇ.* Compl. : ἀνατολῇ, au lever du Seigneur. — *Epulabuntur.* Gr. : « ils se réjouiront. » L'écrivain sacré prête aux créatures inanimées des sentiments de joie au jour du châtimement des impies, comme S. Paul des sentiments de tristesse pendant qu'on les fait servir au mal. Rom., viii, 22. — *In necessitatem, εἰς χρείας.* Compl. : εἰς χρείας.

38. — *Confirmatus sum.* J'ai été affermi dans mes pensées dès le commencement, dans mes pensées exprimées au début, au §. 21.

39. — *Subministrabit.* En grec, le verbe peut avoir pour sujet soit le Seigneur : il procurera tout ce qui est nécessaire à son heure; soit les œuvres elles-mêmes : elles procureront ce qui est nécessaire à leur heure.

40. — *Nequius.* « Non significat sapiens nullos esse gradus bonitatis aut præstantiæ inter creaturas... sed nihil esse in rerum natura quod non bonum sit ». Estius. — *Comprobabuntur.* Gr. : « seront reconnues ».

Toutes les créatures serviront ainsi à manifester les différents attributs de Dieu, sa puissance, sa miséricorde, sa justice. « Sola est

vaut moins que cela; car on verra à son temps ce que vaut chaque chose,

41. Et maintenant de tout cœur et de bouche louez et bénissez le nom du Seigneur.

quius est; omnia enim in tempore suo comprobabuntur.

41. Et nunc in omni corde et ore collaudate, et benedicite nomen Domini.

CHAPITRE XL

Des misères qui accablent toute vie humaine (xx. 4-4). — Troubles pendant le repos des nuits (xx. 5-7). — Fléaux déchainés à cause des impies (xx. 8-14). — Éloge de différentes vertus : bonne foi (x. 12), — libéralité (x. 14), — miséricorde (xx. 17, 24), — travail (x. 18), — amour de la sagesse (xx. 20, 23), — crainte de Dieu (xx. 26-28). — Châtiments des impies (xx. 13-16). — Beauté de la nature (x. 22). — Union conjugale (xx. 19, 23). — Contre la mendicité (xx. 29-32).

1. Un grand souci a été imposé à tous les hommes, et un joug pesant est sur les enfants d'Adam, du jour où ils sortent du sein de leur mère, jusqu'au jour de leur sépulture dans la mère commune.

1. Occupatio magna creata est omnibus hominibus, et jugum grave super filios Adam, a die exitus de ventre matris eorum usque in diem sepulturæ, in matrem omnium.

enim divina vis, cui mala quoque bona sunt, cum eis competenter utendo, alicujus boni elicit effectum. Ordo enim quidam cuncta complectitur, ut quod ab assignata ordinis ratione discesserit, hoc licet in alium, tamen in ordinem relabatur, ne quid in regno providentiæ liceat temeritati.

Ἀργαλέον δέ με ταῦτα, θεὸν ὧς, πάντ' ἀγορεύσαι.
Hom. II. XII, 176.

Neque enim fas est homini cunctas divini operis machinas vel ingenio comprehendere, vel explicare sermone ». Boèce, Cons. phil. IV, Pros. 6.

CHAP. XL. — 1. — L'auteur vient de dire que toutes les œuvres de Dieu sont bonnes : mais on ne peut s'empêcher de remarquer que la vie de l'homme est remplie de misères, et quoiqu'elle ait ses biens et ses consolations, on ne peut disconvenir que les peines en sont grandes et nombreuses. En parlant des diverses misères de l'homme, le fils de Sirach ne les attribue pas à Dieu, mais à la malice positive des méchants, de sorte que la raison du phénomène doit être cherchée dans l'infirmité et les passions de l'homme, et dans l'impénétrabilité des pécheurs. Fritzsche. — *Occupatio*, ἀσχολία, une peine, une inquiétude. Ecclé., I, 13, II, 23; Job, VII, 4, XIV, 4; Ps.,

LXXXIX, 9. — *Jugum*. « prorsus quod scriptum est : Grave jugum, etc., usque adeo impleri necesse est, ut ipsi parvuli per lavacrum regenerationis ab originalis peccati, quo solo tenebantur, vinculo jam soluti, mala multa patientes nonnulli et incursum spirituum malignorum aliquando patiantur ». S. Aug., Civ. Dei, XXI, 44. Cfr. De Imit. Christ. I, 22. D'après l'interprétation des Pères, ce joug n'est que la conséquence du péché originel. « Parvulos intueri quot et quanta mala patiantur. Deinde jam grandes etiam Deo servientes tentat error, ut decipiat; tentat dolor aut labor, ut frangat; tentat mœror, ut sternat; tentat typhus, ut extollat; et quis explicet omnia festinanter, quibus gravatur jugum super filios Adam? quod jugum non luisset, nisi delicti originalis meritum præcessisset? » S. Aug., contr. Jul., VI, 10, 31. — *A die exitus*. C'est du jour de la naissance que commencent à se faire sentir à l'homme les effets du péché contracté dès le premier instant de l'existence. — *Sepultura*, ἐπὶ ταφῇ. D'autres manuscrits portent ἐπιταφῆς ou ἐπιστροφῆς. — *Matrem*. La terre est appelée mère de tous les hommes, parce que d'elle a été tiré Adam, et que tous après leur mort doivent retourner dans son sein. Job, I, 21; Ecclé., V, 14.

2. Cogitationes eorum, et timores cordis, adinventio expectationis, et dies finitionis;

3. A residente super sedem gloriosam, usque ad humiliatum in terra et cinere;

4. Ab eo qui utitur hyacintho, et portat coronam, usque ad eum qui operitur lino crudo; furor, zelus, tumultus, fluctuatio, et timor mortis, iracundia perseverans, et contentio,

5. Et in tempore refectionis in cubili somnus noctis immutat scientiam ejus.

6. Medicum tanquam nihil in requie, et ab eo in somnis, quasi in die respectus.

7. Conturbatus est in visu cordis sui, tanquam qui evaserit in die belli. In tempore salutis suæ exsur-

2. Leurs pensées sont l'épouvante de leur cœur, et la préoccupation, qui les tient en suspens, c'est celle du jour de leur mort.

3. Depuis celui qui est assis sur un trône de gloire, jusqu'à celui qui est abaissé jusqu'à terre dans la cendre;

4. Depuis celui qui est vêtu de pourpre et porte la couronne, jusqu'à celui qui est couvert de toile grossière, ce n'est que fureur, envie, trouble, agitation, crainte de la mort, colère incessante et querelles.

5. Au temps où l'on repose sur sa couche, le sommeil nocturne bouleverse les idées.

6. On goûte si peu de repos que ce n'est rien, et aussitôt dans ses songes, on se croit au jour où il faut faire le guet;

7. Troublé par cette vision de l'esprit, on est comme un homme qui fuit au jour du combat, et au mo-

2. — *Cogitationes, timores.* Ces deux mots sont en grec à l'accusatif, ce qui ne donne aucun sens. Fritzsche restitue l'hébreu d'une manière qui rend très bien compte de cette traduction fautive : *et-machsheboteihem padad leb*. La particule מִן est à la fois le signe de l'accusatif et une préposition qui veut dire avec. Le traducteur grec, imité par le latin, s'est arrêté à la première acception, tandis qu'il eut fallu prendre la seconde : « avec ses pensées la crainte du cœur », c'est-à-dire la crainte se mêle à toutes ses pensées. — *Adinventio.* Gr. : « la pensée de sa crainte, c'est le jour de sa mort. » Et c'est cette pensée d'épouvante que les hommes cherchent si soigneusement à écarter de leur esprit. « Les hommes n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, se sont avisés, pour se rendre heureux, de ne point y penser ; c'est tout ce qu'ils ont pu inventer pour se consoler de tant de maux ». Pascal, Pens., I, VII, 4. Quel plus fatal oubli que celui-là ?

3. — *A residente.* Il suffit d'être homme pour être sujet à ces maux ; aucune qualité n'est un titre d'exemption. Sap. VII, 6.

4. — *Lino crudo, ὀπίθωνον*, le fil écreu, la simple toile. Suit l'énumération des maux qui désolent la vie humaine. — *Iracundia perseverans, ἀνίαυα*, l'état habituel d'irrita-

tion. On voit que ces maux, sauf la crainte de la mort, ont leur source en nous-mêmes, et que ceux où le prochain paraît être pour quelque chose, comme les querelles, n'existeraient pas sans notre concours. Il y a là, du reste, des passions vis-à-vis desquelles le devoir de l'âme est nettement tracé : « Ipsa dominatur, eisque non consentiendo et potius resistendo regnum virtutis exercet ». S. Aug., Civ. Dei, IX, 4.

5. — *Immutat.* Le sommeil change la connaissance des choses, parce que le rêve nous fait prendre pour des réalités les visions les plus fantastiques.

6. — *Quasi in die respectus*, ἐν ἡμέρᾳ τροπῆς, comme en un jour de garde, où l'on est posté en sentinelle. Job. VII, 14.

7. — *Qui evaserit.* Gr. : « comme celui qui s'enfuit de devant le combat ». « Si nous rêvions toutes les nuits que nous sommes poursuivis par des ennemis ou agités par des fantômes pénibles... on souffrirait presque autant que si cela était véritable, et on appréhenderait de dormir, comme on appréhende le réveil quand on craint d'entrer réellement dans de tels malheurs ». Pascal, Pens. I, 6, 20. On remarquera combien la description de l'auteur est parfaitement suivie. Dans le rêve, on s'imagine qu'on est placé en

ment de la délivrance, on se réveille, et l'on s'étonne de sa frayeur sans fondement.

8. Ainsi en est-il de toute chair, de l'homme à la bête, et c'est sept fois pire pour les pécheurs.

9. De plus, la mort, le sang, les querelles, le glaive, les oppressions, la faim, la ruine et les fléaux,

10. Tout cela a été fait contre les pécheurs, et c'est à cause d'eux que le déluge est arrivé.

11. Tout ce qui vient de la terre retournera à la terre, comme toutes les eaux retournent à la mer.

12. Tout présent et toute iniquité passeront, mais la bonne foi subsistera à jamais.

13. Les richesses des injustes tariront comme un torrent, et leur bruit sera comme celui d'un grand tonnerre durant la pluie.

rexit, et admirans ad nullum timorem;

8. Cum omni carne, ab homine usque ad pecus, et super peccatores septuplum.

9. Ad hæc mors, sanguis, contentio, et rhomphæa, oppressiones, fames, et contritio, et flagella;

Supr. 39, 35, 36.

10. Super iniquos creata sunt hæc omnia, et propter illos factus est cataclysmus.

11. Omnia, quæ de terra sunt, in terram convertentur, et omnes aquæ in mare revertentur.

Gen. 7, 10; *Infr.* 44, 43; *Eccles.* 4, 7.

10. Omne munus, et iniquitas delebitur, et fides in sæculum stabit.

13. Substantiæ injustorum sicut fluvius siccabuntur, et sicut tonitruum magnum in pluvia personabunt.

sentinelle, on voit le danger, on veut fuir le combat, on se sauve, on va échapper, et soudain, l'intensité du dernier effort de l'imagination amène le réveil.

8. — *Cum omni carne*. Les maux qui sont la conséquence du péché originel frappent tout être vivant, homme ou bête, expression empruntée à Moïse, *Gen.*, vii, 23; *Exod.*, ix, 25, pour écarter toute idée d'exception, et rappeler que la création matérielle subit le contre-coup de la déchéance de l'humanité. — *Septuplum*. *Gen.*, iv, 45; *Lévit.*, xxvi, 28. Le péché est donc la grande cause du mal physique, puisque le pécheur doit avoir la plus grande part dans la souffrance commune.

9. — *Ad hoc* appartient dans le grec au verset précédent. — *Mors*. Énumération analogue à celle du chapitre précédent, *xx*, 35, 36.

10. — *Super iniquos*. Si ces maux ont été créés contre les impies, pourquoi donc les bons ont-ils tant à en souffrir? C'est l'objection que s'applique à résoudre S. Augustin dès le début de son livre de la cité de Dieu. « Placuit quippe divinæ providentiæ præparare in posterum bona justis, quibus non fruentur injusti, et mala impiis, quibus non excreciabuntur boni. Ista vero temporalia bona et mala utrisque voluit esse communia, ut nec bona cupidius adpetantur, quæ mali

quoque habere cernuntur; nec mala turpiter evitentur. quibus et boni plerumque adficiuntur ». Si d'ailleurs les bons étaient exemptés de toute épreuve et comblés de tous les biens, « non nisi propter talia præmia serviendum illi esse arbitraremur, nec pios nos faceret talis servitus, sed potius cupidos et avaros ». 1, 8. — *Cataclysmus*. Le déluge duquel a été sauvé le juste, mais non sans s'être donné beaucoup de peine pour construire l'arche et exécuter toutes les volontés du Seigneur; image de la vie présente qui est pleine d'épreuve pour les bons, et qui se terminera par une catastrophe finale dans laquelle périront les méchants.

11. — L'homme retourne à la terre par la mort, *Gen.*, iii, 49, comme l'eau à la mer par une pente invincible. Mais l'homme ne rend à la terre que ce qu'il en a reçu, son corps.

12. — L'homme est entouré de misères; le seul vrai bien qu'il puisse posséder ici-bas, c'est la vertu. Voilà ce dont va maintenant nous parler le Sage. — *Munus* d'après le contexte. c'est le présent corrompé. — *Fides*, la bonne foi, l'intégrité, la conduite de celui qui ne procède ni par présents captieux, ni par injustice.

13. — *Sicut fluvius*. Comme un de ces torrents de Palestine, effrayants pendant l'orage

14. In aperiendo manus suas lætabitur; sic prævaricatores in consummatione tabescent.

15. Nepotes impiorum non multiplicabunt ramos, et radices immundæ super cacumen petræ sonant.

16. Super omnem aquam viriditas, et ad oram fluminis ante omne fœnum evelletur.

17. Gratia sicut paradisus in benedictionibus, et misericordia in sæculum permanet.

18. Vita sibi sufficientis operarii condulcabitur, et in ea invenies thesaurum.

19. Filii et ædificatio civitatis confirmabit nomen, et super hæc mulier immaculata computabitur.

20. Vinum et musica lætificant cor; et super utraque dilectio sapientiæ.

21. Tibiæ et psalterium suavem

14. Celui qui sait ouvrir la main sera dans la joie, mais les prévaricateurs périront à la fin.

15. Les petits enfants des impies ne pousseront pas de nombreux rameaux, et ils feront l'effet de racines pourries sur le haut d'un rocher.

16. La verdure qui croît près des eaux sur le bord du fleuve sera arrachée avant toute autre herbe.

17. La bienveillance est comme un jardin de bénédictions, et la miséricorde demeure à jamais.

18. La vie de l'ouvrier qui se suffit à lui-même est pleine de douceur, et en elle on trouve un trésor.

19. Des enfants et la fondation d'une ville perpétuent le nom; ce qui l'emporte dans l'estime, c'est une femme sans tache.

20. Ce qui réjouit le cœur, c'est le vin et la musique, et plus que l'un et l'autre, l'amour de la sagesse.

21. Ce qui fait entendre de doux

et à sec l'instant d'après. — *Personabunt.* Le tonnerre fait un grand fracas, mais de peu de durée; ainsi en est-il de l'impie. Prov., x, 25.

14. — *Non aperiendo.* Tenir la main ouverte est le symbole de la bienfaisance. Deut., xv, 7, 8, 11. — *In consummatione.* Gr. : « jusqu'à l'achèvement », complètement.

15. — *Non multiplicabunt.* Sap., iv, 3. — *Immundæ*, pourries, stériles. — *Sonant.* Avec ce verbe, la métaphore est assez incohérente. Tout porte à croire que ce mot ne doit pas appartenir à ce verset. Dans la phrase suivante, le premier mot est ῥῆμα, roseau, en hébreu אָחוּ, *achou*, terme auquel on assigne une origine égyptienne. Le traducteur latin a pu le faire venir de la racine נָחַ, *oach*, clameur, employée au pluriel *ochim* par Is., xiii, 24, et confirmer son interprétation en lisant dans le grec ῥῆμα. Si l'on tient à garder *sonant*, on peut, pour ne point s'écarter du grec, l'entendre dans le sens de signifier, être.

16. — « Le roseau auprès de toute eau et du rivage du fleuve est arraché avant toute herbe ». Les roseaux qui croissent au bord des cours d'eau sont l'image des impies : ils poussent plus vite et plus haut, et par conséquent ils sont bons à être arrachés avant les autres herbes.

17. — *Gratia*, dans un sens parallèle à ce-

lui de *misericordia*. — *Paradisus in benedictionibus*, un jardin de bénédictions, c'est-à-dire très fertile. — *Permanet*, tandis que les impies sont enlevés rapidement.

18. — *Condulcatur*, parce qu'il n'a rien à attendre de personne. — *Et in ea.* Gr. : « et par-dessus les deux celui qui trouve un trésor ». Ce dernier n'a plus besoin de travailler pour se suffire à lui-même, il a obtenu la fin sans avoir à en passer par les moyens pénibles du travail. Au lieu de traduire la particule כִּן, *min* dans le sens comparatif, ὅτι, le latin l'a prise dans le sens de *ex* qu'elle a aussi. Avec cette traduction, la sentence a une plus haute moralité; dans le grec, le verset paraît plutôt exprimer une comparaison qui va être appliquée dans les versets suivants. Ici commencent une série de sentences de forme identique qui va se continuer jusqu'à v. 26.

19. — *Nomen.* « Nam et posteritas de progenitoris nomine dicitur et urbes de conditorum nominibus ». Grot. — *Super hæc.* Car avoir des fils honorables et bâtir une ville assure la réputation après la mort; mais une femme vertueuse embellit la vie et fait l'honneur d'un homme dans le présent. Loch.

20. — *Vinum et musica.* Supr. xxxi, 35, xxxii, 5-7. — *Dilectio*, Sap., vii, 10.

21. — *Lingua suavis.* La langue agréable

accents, c'est la flûte et la harpe, et plus que l'un et l'autre la langue bienveillante.

22. Ce qui plaît à ton œil, c'est la grâce et la beauté, et plus que l'un et l'autre la verdure des champs.

23. Ceux qui se rencontrent dans l'occasion, ce sont l'ami et le compagnon, et plus que l'un et l'autre le mari et la femme.

24. Ce qui est secourable au moment de la détresse, ce sont des frères, et plus qu'eux la miséricorde.

25. Ce qui met sur un bon pied, c'est l'or et l'argent, et plus que l'un et l'autre plaît la prudence.

26. Ce qui élève le cœur, c'est la richesse et la force, et plus qu'elles la crainte du Seigneur.

27. Quand on craint le Seigneur on ne manque de rien, et on n'a pas besoin de réclamer du secours.

28. La crainte du Seigneur est comme un jardin de bénédiction, et on la couvre d'une gloire sans égale.

faciunt melodiam, et super utraque lingua suavis.

22. Gratiam, et speciem desiderabit oculus tuus, et super hæc viridescationes.

23. Amicus et sodalis in tempore convenientes, et super utrosque mulier cum viro.

24. Fratres in adiutorium in tempore tribulationis, et super eos misericordia liberabit.

25. Aurum et argentum est constitutio pedum; et super utrumque consilium beneplacitum.

26. Facultates et virtutes exaltant cor, et super hæc timor Domini.

27. Non est in timore Domini minoratio, et non est in eo inquirere adiutorium.

28. Timor Domini sicut paradisi benedictionis, et super omnem gloriam operuerunt illum.

n'est pas celle qui rend de plus beaux sons que les instruments, mais celle qui parle avec douceur, avec bonté et avec sagesse.

22. — *Gratiam et speciem*. Ces termes pourraient désigner en général toute espèce de beauté; le sens serait alors tout simplement : en fait de beauté, rien ne vaut une belle prairie. Mais les commentateurs croient tous avec raison qu'il s'agit ici de la beauté humaine mise en parallèle avec la beauté de la nature, représentée par la verdure des champs. Sans doute, le visage humain a une noblesse et une expression dont ne peuvent approcher les choses inanimées; mais cette beauté est souvent dangereuse, et les charmes artificiels dont parfois on cherche à la relever ne sont pas faits pour diminuer ses périls. Les belles choses de la nature, la verdure et les fleurs en particulier, ont des attraits plus innocents et plus capables d'élever l'âme à Dieu. Matth., vi, 28, 29. « Parturiens terra... induit se amictum viriditatis, gratiam fecunditatis assumpsit, diversisque comta germinibus, proprios suscepit ornatu... Herbam germinat grata ipsa jam species herbescentis viriditatis... Pascuntur oculi grato spectaculo, longe lateque odor spargitur, cujus suavitate complemur ». S. Ambr.

Hexam. III, 8, 34, 36. Cette sentence cache ainsi une leçon morale importante. Ajoutons que la verdure est prise comme exemple de beauté naturelle, et non à raison de la couleur verte, particulièrement sympathique aux anciens. « Nullus coloris aspectus jucundior est. Nam herbas quoque virentes frondesque avidè spectamus, smaragdus vero tanto libentius, quoniam nihil omnino viridius comparatum illis viret ». Plin., Hist. Nat., xxxvii, 5.

23. — L'ami et le compagnon ont des relations plus ou moins fréquentes; mais entre époux, la vie est absolument commune : de là de grands avantages et de grands devoirs réciproques.

24. — *In adiutorium*. Gr. : et adiutorium. — *Misericordia*. II, 34.

25. — *Constitutio pedum*. Gr. : « affermisent les pieds ». Prov., xi, 44. Les parents peuvent aider en fournissant des ressources : la prudence serait d'un meilleur secours.

26. — *Virtutes*, *ἰσχύς*, au sens physique.

27. — *Minoratio*. Ps. xxxiii, 41.

28. — *Operuerunt*. On couvre la crainte de Dieu au-dessus de toute gloire, c'est-à-dire on l'estime au plus haut prix. L'Alexandrin met le verbe au singulier, ce qui permet de

29. Fili, in tempore vitæ tuæ, ne indigeas; melius est enim mori, quam indigere.

30. Vir respiciens in mensam alienam, non est vita ejus in cogitatione victus; alit enim animam suam cibus alienis.

31. Vir autem disciplinatus, et eruditus custodiet se.

32. In ore imprudentis condulcabitur inopia, et in ventre ejus ignis ardebit.

29. Mon fils, tant que tu vis, ne te fais pas mendiant, car il vaut mieux mourir que mendier.

30. Quand il faut regarder à la table d'autrui, ce n'est pas une vie; car on se nourrit de mets étrangers.

31. C'est ce dont se gardera tout homme instruit et bien élevé.

32. La mendicité peut avoir ses charmes dans la bouche de l'insensé, mais un feu brûle dans ses entrailles.

CHAPITRE XLI

Pensée de la mort pour l'homme heureux (xx. 4, 2), — pour l'homme malheureux (xx. 3, 4). — Ne point craindre la mort (xx. 5-7). — De la malédiction qui pèse sur les pécheurs et sur leur postérité (xx. 8-14). — De la bonne réputation (xx. 15, 16). — Exhortation à retenir les enseignements de la sagesse (xx. 17, 18). — Des vices qu'il faut avoir honte de commettre, surtout devant certaines personnes (xx. 19, 20) : — impureté (xx. 21, 23, 27), — mensonge (x. 21), — violation de la loi (xx. 22, 23), — larcin (xx. 23, 26), — mépris des autres (xx. 24, 25, 26, 28).

1. O mors! quam amara est memoria tua, homini pacem habenti in substantiis suis;

2. Viro quieto, et cujus viæ di-

1. O mort, que ton souvenir est amer à l'homme qui jouit en paix de ses richesses,

2. A l'homme qui n'a nul souci,

lui donner Dieu pour sujet. Nous avons déjà trouvé une série de sentences qui aboutissait comme celle-ci à la glorification de la crainte de Dieu. xxv, 9-15.

29. — *Fili*. Gr. : « mon fils, ne vis pas une vie de mendicité » qui te mette à la merci de tout le monde, et l'expose à toutes sortes de dangers, tant pour l'âme que pour le corps, xxix, 34-35.

30. — *Respiciens in mensam*, pour y chercher sa nourriture. — *In cogitatione*, ἐν λογισμῷ, in computatione. — *Alit*, ἀλισγῃσαι, il souille son âme de mets étrangers. il est exposé à transgresser la loi en prenant des viandes impures. Deut., xv, 4.

31. — *Custodiet se*, se gardera de mener une pareille vie.

32. — *Imprudentis*, ἀναδιδούς, impudentis. L'homme sans cœur trouve que la mendicité est agréable, parce qu'elle le dispense de travailler. — *Ignis*, le tourment de la faim,

de l'envie, de la honte. Fritzsche propose une autre traduction moins naturelle : la mendicité se fait douce, s'exprime en paroles doucereuses sur la bouche de l'impudent, mais au-dedans il est dévoré par la faim.

CHAP. XLI. — 1. *Homini pacem habenti*. « In hac vita homines magnis laboribus requiem quærunt et securitatem. sed pravis cupiditatibus non inveniunt. Volunt enim requiescere in rebus inquietis et non permanentibus; et quia illa tempore subtrahuntur et transeunt, timoribus et doloribus eos agitant, nec quietos esse permittunt... Quæ si etiam per totam vitam cum homine permanent, et non desererent dilectorem suum, ipsa illas sua morte desererent... Ideo qui veram requiem et veram felicitatem desiderat debet tollere spem suam de rebus mortalibus ». S. Aug., de cath. Rud., xvi.

2. — *Quiet*. Paix qui produit la plus funeste illusion, si cet heureux est impie. Luc,

dont les affaires prospèrent en tout, et qui peut très bien encore prendre sa nourriture!

3. O mort, ton arrêt est un bien pour l'homme indigent dont les forces s'en vont,

4. Qui au déclin de l'âge a toutes sortes de soucis, se désespère et perd patience!

5. Ne redoute point l'arrêt de la mort. Songe à ce qui t'a précédé et à ce qui doit venir après toi : c'est l'arrêt du Seigneur à l'égard de toute chair.

6. Et que peut-il t'arriver conformément au bon plaisir du Très-Haut? Dix ans, cent ans, mille ans,

7. Dans les enfers on ne mesure point la vie.

8. Les fils des pécheurs deviennent des fils d'abomination, comme ceux qui fréquentent les maisons des impies.

9. L'héritage des enfants des pécheurs périra, et l'opprobre restera attaché à leur postérité.

rectæ sunt in omnibus, et adhuc valenti accipere cibum!

3. O mors, bonum est iudicium tuum homini indigenti, et qui minoratur viribus,

4. Defecto ætate, et cui de omnibus cura est, et incredibili, qui perdidit patientiam!

5. Noli metuere iudicium mortis. Memento quæ ante te fuerunt, et quæ superventura sunt tibi; hoc iudicium a Domino omni carni;

6. Et quid superveniet tibi in beneplacito Altissimi? sive decem, sive centum, sive mille anni.

7. Non est enim in inferno accusatio vitæ.

8. Filii abominationum fiunt filii peccatorum, et qui conversantur secus domos impiorum.

9. Filiorum peccatorum periet hæreditas, et cum semine illorum assiduitas opprobrii.

xii, 49. — *Cujus viæ*. Gr. : « qui prospère en toutes choses ». On comprend qu'un tel homme soit rattaché à la vie par mille liens divers.

3. — *Judicium*, κρίμα, l'arrêt. De même * 5.

4. — *Incredibili*, ἀπεθούνη, désobéissant, refusant de supporter davantage son état, par conséquent, se désespérant. Celui-là préfère la mort à une vie malheureuse; toutefois, il se contente de la désirer, il ne se la donne pas à lui-même.

5. — *Noli metuere*. Le conseil s'adresse à tous sans distinction, heureux ou malheureux. « Si formidolosum est mori, forsitan periculosius erit diutius vivere. Beatus qui horam mortis suæ semper ante oculos habet, et ad moriendum quotidie se disponit ». De Imit. Christ. I, 23, 2. — *Quæ ante te*. La fin du verset rendrait ici le masculin préférable au neutre. Le grec s'y prête très bien : « μνησθῆναι προτέρων σου καὶ ἑσχάτων, souviens-toi de ceux qui t'ont précédé et des derniers » qui te suivront. Il devait en être nécessairement de même en hébreu. La pensée est la même que xxxviii, 23.

6. — *Quid superveniet*. Gr. : « et que refuses-tu dans la volonté du Très-Haut! » Y a-

t-il pour toi un moyen d'empêcher l'exécution de l'arrêt porté? — *Sive mille*. Pourquoi désirer tant d'années? « Longa vita... sæpe culpam magis auget ». Im. Christ. loc. cit. Et d'ailleurs, « tout l'être qui se mesure n'est rien, parce que ce qui se mesure a son terme, et lorsqu'on est venu à ce terme, un dernier point détruit tout comme si jamais il n'avait été! Qu'est-ce que cent ans? qu'est-ce que mille ans, puisqu'un seul moment les efface?... Durez autant que ces grands chênes sous lesquels nos ancêtres se sont reposés, et qui donneront encore de l'ombre à notre postérité : entassez dans cet espace qui vous paraît immense, honneurs, richesses, plaisirs; que vous profitera cet amas, puisque le dernier souffle de la mort, tout faible, tout languissant, abattra tout à coup cette vaine pompe »? Boss., Serm. sur la Mort, 4 P.

7. — *Accusatio*, ἐλεγμός. Dans l'Adès, on ne mesure point la vie pour faire de sa durée un motif d'éloge ou de blâme.

8. — *Filii abominationum*. Gr. : « des fils détestés ». — *Qui conversantur*. C'est la raison pour laquelle les fils des impies sont détestés comme leurs pères. Sap., iii, 46. S'ils étaient meilleurs, ils ne partageraient pas la réprobation paternelle.

10. De patre impio queruntur filii, quoniam propter illum sunt in opprobrio.

11. Væ vobis, viri impii, qui dereliquistis legem Domini Altissimi.

12. Et si nati fueritis, in maledictione nascemini; et si mortui fueritis, in maledictione erit pars vestra.

13. Omnia, quæ de terra sunt, in terram convertentur; sic impii a maledicto in perditionem.

Supr. 40, 41.

14. Luctus hominum in corpore ipsorum, nomen autem impiorum delebitur.

15. Curam habe de bono nomine; hoc enim magis permanebit tibi, quam mille thesauri pretiosi et magni.

16. Bonæ vitæ numerus dierum; bonum autem nomen permanebit in ævum.

Supr. 20, 32.

17. Disciplinam in pace conserve, filii; sapientia enim abscondita, et thesaurus invisus, quæ utilitas in utrisque?

18. Melior est homo qui abscondit stultitiam suam, quam homo qui abscondit sapientiam suam.

10. Les fils d'un père impie se plaignent de lui, car c'est à cause de lui qu'ils subissent le déshonneur.

11. Malheur à vous, hommes impies, qui avez abandonné la loi du Seigneur tout-puissant.

12. A votre naissance, vous êtes nés sous le coup de la malédiction, et à votre mort, la malédiction sera votre partage.

13. Tout ce qui vient de la terre retourne à la terre, ainsi les impies vont de la malédiction à la ruine.

14. Les hommes prennent le deuil pour leurs corps, mais le nom des impies sera anéanti.

15. Prends soin de ta réputation, car ce bien sera plus durable pour toi que mille précieux et grands trésors.

16. La bonne vie n'a qu'un certain nombre de jours, mais la bonne réputation demeure à jamais.

17. Mes enfants, gardez en paix mes instructions; car si la sagesse est cachée et le trésor invisible, à quoi servent-ils l'un et l'autre?

18. Mieux vaut cacher sa sottise que cacher sa sagesse.

41. — *Qui dereliquistis.* Apostrophe aux Israélites qui avaient embrassé la croyance et la manière de vivre des Gentils.

42. — *In maledictione.* Le fils de l'apostat apporte en naissant quelque chose de la malédiction paternelle, malédiction qui lui devient personnelle à raison des crimes futurs que Dieu prévoit dans sa conduite, mais qui en aucun cas ne détermine fatalement la route que suivra l'enfant. Sap., xii, 40.

43. — *A maledicto in perditionem.* Conséquence inévitable, puisque l'impie n'est maudit qu'en prévision, et damné qu'en punition de ses crimes.

44. — *Nomen.* Le grec ajoute : *ὄν ἀγαθόν*. « Lugetur in impio non tantum perditum corpus, sed etiam nomen extinctum ». Boss. Prov., x, 7.

45. — Ecclé., vii, 2; Prov., xxii, 4. « Sane interest tuæ perfectionis, et malas res, et malas pariter species divitare. In al-

tero conscientiæ, in altero famæ consulis ». S. Bern., de Consid. iii, 4. « Cette maxime, telle que nous devons l'entendre, est fondée sur de très solides raisons. Car, suivant le sens de l'Ecriture, qu'est-ce qu'une bonne réputation et en quoi consiste-t-elle ? A être... en deux mots, honnête homme selon le monde et homme chrétien selon Dieu... Il y va de la gloire de Dieu et de l'honneur de la religion que nous professons; il y va de notre propre intérêt et de l'avantage personnel que nous y trouvons; il n'y va pas moins de l'utilité du prochain dont nous sommes chargés et auprès de qui nous nous employons ». Bourdal. Pens. de l'Humil. v.

46. — *Bonæ*, soit la vie heureuse, soit la vie vertueuse. La bonne réputation l'emporte en valeur sur la première, en durée sur l'une et l'autre.

47. — *Disciplinam.* Hémistiche isolé, dans lequel le maître invite son disciple à la

19. Donc, ayez honte des choses que je vais vous dire.

20. Car toute honte n'est pas bonne à garder, et tout ne plaît pas à tout le monde selon la vérité.

21. Ayez honte de la fornication devant votre père et votre mère, et du mensonge devant le prince et le puissant;

22. Du délit devant le chef et le juge, de l'iniquité devant l'assemblée et le peuple;

23. De l'injustice devant le compagnon et l'ami, du larcin dans le lieu où vous habitez,

24. A cause de la vérité de Dieu et de son alliance; de vous accouder sur les pains, de mépriser ce que vous donnez ou ce que vous recevez;

25. De garder le silence quand on

19. Verumtamen reveremini in his quæ procedunt de ore meo.

20. Non est enim bonum omnem reverentiam observare; et non omnia omnibus bene placent in fide.

21. Erubescite a patre et matre de fornicatione; et a præsidente et a potente de mendacio;

22. A principe et a iudice de delicto; a synagoga et plebe de iniquitate;

23. A socio et amico de injustitia, et de loco in quo habitas;

24. De furto, de veritate Dei, et testamento; de discubitu in panibus, et ab obfuscatione dati et accepti :

25. A salutantibus de silentio; a

persévérance. — *Sapientia*. Répétition de xx. 32. 33. « Si cum hac exceptione detur sapientia, ut illam inclusam teneam, nec unumquemque, rejiciam. Nullius boni, sine socio, jucunda possessio est. » Senec. Ep. vi.

19. — Gr. : « or donc, aie honte de ma parole », de ce que je vais te dire. Peut-être cette sentence était-elle primitivement le second hémistiche du distique commencé au x. 17, et coupé en deux par l'intercalation d'une pensée empruntée d'ailleurs.

20. — *Omnem reverentiam*. iv. 25. — *Et non omnia*. Gr. : « et toutes choses ne sont pas estimées par tous en bonne foi »; en vérité, selon leur valeur véritable. Il en est qui rougissent de choses honorables, par respect humain, et d'autres qui, par impudence, ne rougissent pas de choses honteuses.

21. — *A patre*. Ce crime honteux fait le deshonneur des parents, et donne à supposer qu'ils en ont fourni à leur fils l'exemple ou la leçon. — *De mendacio*, parce que le prince a plus de moyens pour découvrir la vérité et punir le mensonge. Par cette formule et celles qui suivent, le Sage n'entend pas dire que les fautes qu'il énonce sont permises en l'absence des témoins qu'il nomme, il veut au contraire faire comprendre que le mal, pour honteux qu'il soit, l'est encore davantage quand on le commet sous le regard de certaines personnes.

22. — *De iniquitate*, ἀνομία, la transgression de la loi devenant comme un crime de lèse-nation, à cause de toutes les calamités qu'elle attire sur le peuple. Jos., vii, 5-11.

23. — *De injustitia*, parce que l'ami et le compagnon passeront pour avoir été complices. — *Et de loco*. Le lieu est marqué ici pour les personnes : aie honte de commettre le larcin devant les gens du voisinage; ce serait déshonorer ton pays, et l'exposer à être dénoncé de suite.

24. — *De veritate*. Il est assez évident que cet hémistiche a souffert, et le vice remonte à l'hébreu, puisque le grec et le latin sont identiques. Les sentences qui composent ce morceau ont une forme analogue; elles indiquent d'abord le témoin de qui (ἀπὸ, a) il faut éviter les regards, et ensuite le crime dont (πρὸς, de) il faut avoir honte. L'analogie demanderait donc qu'on lût ici : a veritate Dei et testamento de... Le nom de la faute a disparu. On pourrait y suppléer en supposant : πρὸς ἀνομίαν, ou quelque terme semblable. Le grec a conservé ἀπὸ devant les substantifs, mais le latin a mis de au lieu de a. Les sentences qui suivent n'affectent pas tout à fait la même forme que les précédentes, il est vrai; toujours est-il qu'il est difficile de croire à l'intégrité de notre verset. — *De discubitu*. Gr. : « de la pose du coude sur le pain », expression proverbiale qui visait probablement l'avarice ou la glotonnerie. — *Ab obfuscatione*, σκοπασιζαὸς, le mépris, soit celui qu'on témoigne, en donnant avec hauteur et en recevant avec ingratitude, soit celui dont on se rend digne pour les mêmes raisons.

25. — *De silentio*. La charité et la conve-

respectu mulieris fornicariæ; et ab aversione vultus cognati.

26. Ne avertas faciem a proximo tuo et ab auferendo partem et non restituendo.

27. Ne respicias mulierem alieni viri, et ne scruteris ancillam ejus, neque steteris ad lectum ejus.

Math. 5, 28.

28. Ab amicis de sermonibus improprie; et cum dederis, ne impropere.

vous salue, de jeter les yeux sur la femme débauchée, de vous détourner à la vue d'un parent,

26. *De détourner le visage devant votre prochain*, de ravir la part des autres sans la restituer,

27. D'arrêter les yeux sur une femme mariée, d'être familier avec sa servante, et de vous tenir près de son lit;

28. De dire à vos amis des paroles outrageantes, et de reprocher ce que vous aurez donné.

CHAPITRE XLII

Vice dont il faut avoir honte : indiscretion (v. 4). — Des choses dont il ne faut pas se laisser détourner par le respect humain : la loi de Dieu (v. 2). — la justice (vv. 2-5). — la correction (vv. 5, 8). — la prudence (vv. 6, 7). — Des soucis du père de famille à l'égard de sa fille (vv. 9-11). — Influence funeste d'une méchante femme (vv. 12-14). — Louange de Dieu par les merveilles de la création (vv. 15-17). — Science de Dieu (vv. 18-22). — Perfection de ses ouvrages (vv. 22-26).

1. Non duplices sermonem auditus de revelatione sermonis absconditi, et eris vere sine confusione, et invenies gratiam in conspectu omnium hominum; ne pro his omnibus confundaris, et ne accipias personam ut delinquas.

Levit. 19, 15; *Deut.* 1, 17 et 16, 19; *Prov.* 24, 23; *Jac.* 2, 1.

2. De lege Altissimi, et testa-

1. Ne répète pas ce que tu as entendu de la révélation d'un secret, et tu seras vraiment exempt de confusion et tu trouveras grâce devant tous les hommes. Voici toutes les choses dont tu ne dois pas rougir, et au sujet desquelles tu ne dois pas pécher par respect humain :

2. La loi du Très-Haut et son al-

nance font une loi qu'on réponde. — *Fornicariæ*, ἑταίρα. *Prov.*, II, 16; *Matt.*, v, 28. — *Cognati*, en refusant de le reconnaître pour son parent, quand il est dans le besoin ou dans une condition inférieure.

26. — *Ab auferendo*, ce qui s'applique encore au parent avec qui on a un héritage à partager.

28. — *Ne impropere*. XVIII, 18; XX, 15; XXII, 25-27.

CHAP. XLII. — 1. — *Non duplices*. C'est le même sujet qui continue. En grec, la forme précédente est conservée : aie honte « de la répétition du discours entendu, et des révé-

lations des discours secrets ». — *Sine confusione*. En grec au contraire : « tu seras vraiment ἀλογυνητός », tu auras la vraie honte, et tu n'auras pas la honte qui déshonore, comme marque la Vulgate. — *Ne pro his*. Voici une autre série de recommandations analogues quant à la forme. — *Personam*, ne tiens compte de personne quand il s'agit de bien faire et d'éviter le mal, par conséquent, point de respect humain.

2. — *De lege*. Prescription bonne à rappeler en un temps où un si grand nombre se laisseraient entraîner à partager les erreurs et les mœurs des Gentils. — *Justificare*, δικαιώσαι,

liance, la sentence qui absout un impie,

3. Les propos des compagnons et des passants, le don d'un héritage à tes amis,

4. La justesse de la balance et des poids, l'acquisition de peu ou de beaucoup,

5. La corruption de l'aCHAT et des marchands, la correction fréquente des enfants, les coups jusqu'au sang au méchant esclave.

6. Avec une méchante femme, il est bon de tout sceller.

7. Là où il y a beaucoup de mains, tiens tout fermé; ne livre rien sans le compter et le peser, et mets par écrit tout ce que tu donnes et tout ce que tu reçois.

8. Ne rougis pas de corriger l'insensé et le sot, ni *de soutenir* les vieillards jugés par des jeunes gens; alors tu seras instruit en toutes choses et approuvé de tout le monde.

qui a la double signification de « justifier » et de « condamner ». Dans le premier cas, il est prescrit de rendre justice à l'impie, au païen, quand il est dans son droit, et d'éviter cette intolérance qui *a priori* refuserait de voir autre chose que du mal dans la conduite du méchant; dans l'autre acception, la sentence signifierait qu'il ne faut pas craindre de condamner l'impie, si puissant qu'il soit.

3. — *De verbo*. Il ne faut pas rougir de ce que peuvent dire de nous les compagnons ou les étrangers quand nous faisons notre devoir. « Bien faire et laisser dire », dit un très sage proverbe. — *De datione*. Ne pas craindre de laisser son héritage à ses amis, et ne pas s'inquiéter des réclamations des envieux.

4. — *Statera*, Prov., xi, 1. — *De acquisitione*, *περί κτήσεως*, sur la possession ou l'acquisition de peu ou de beaucoup; pauvreté n'est pas vice, et l'honnêteté vaut mieux que la richesse.

5. — *De corruptione*, *περί ἀδιαφόρου*, l'indifférence, l'absence de différence de la vente et des marchands. Ceci regarde le vendeur; le Sage vient de lui rappeler qu'il doit être loyal, et qu'il doit se préoccuper plutôt d'être équitable que de devenir riche; qu'il n'imité pas les marchands qui mettent des différences dans la vente, suivant les acheteurs, et qu'il ne s'autorise pas des exemples des autres

mento, et de judicio justificare impium,

3. De verbo sociorum et viatorum, et de datione hæreditatis amicorum.

4. De æqualitate stateræ et ponderum, de acquisitione multorum et paucorum.

5. De corruptione emptionis et negotiatorum, et de multa disciplina filiorum, et servo pessimo latus sanguinare.

6. Super mulierem nequam bonum est signum.

7. Ubi manus multæ sunt, claudere; et quodcumque trades, numera, et appende; datum vero et acceptum omne describe.

8. De disciplina insensati et fatui, et de senioribus, qui judicantur ab adolescentibus; et eris eruditus in omnibus, et probabilis in conspectu omnium virorum.

pour vendre au-dessus du prix convenable. Le traducteur latin a lu *περί διαφοράς*, ce qui oblige à traduire : n'aie pas de honte, c'est-à-dire, ne te déshonore pas par la corruption, la déloyauté de la vente, et l'imitation des marchands de mauvaise foi. — *Disciplina*, xxx, 1-13. — *Servo*, xxxiii, 25-33.

6. — *Signum*, le sceau. Il est bon, dirions-nous, de tout mettre sous clef quand on a une méchante femme, car son indiscretion est au service de sa malice.

7. — *Claude*. Mesure de précaution qui met les méchants hors d'état de nuire, et les bons à l'abri de tout soupçon désagréable. — *Describe*. L'usage du livre et des tablettes de comptes ne date donc pas d'hier.

8. — Gr. : Ne rougis pas « de la réprimande du sot et de l'insensé, et du vieillard *χρηνόμενου πρὸς νέους* ». Comme *περί* n'est pas répété devant le vieillard, ce dernier terme doit être gouverné par la locution qui commence le verset : ne rougis pas de la réprimande... du vieillard, c'est-à-dire, de réprimander le vieillard « qui se dispute avec des jeunes gens »; tel est en effet le sens habituel de *χρηνόμενου πρὸς*. Jud., xxi, 22; Jer., ii, 9; Mich., vi, 1. Le vieillard qui s'abaisse à discuter avec des jeunes gens sans expérience ne fait pas preuve de sagesse. Le latin suppose un sens différent : n'aie pas honte, que

9. Filia patris abscondita est vigilia, et sollicitudo ejus aufert somnum, ne forte in adolescentia sua adulta efficiatur, et cum viro commorata odibilis fiat;

10. Nequando polluat in virginitate sua, et in paternis suis gravida inveniatur; ne forte cum viro commorata transgrediatur, aut certe sterilis efficiatur.

11. Super filiam luxuriosam confirma custodiam; nequando faciat te in opprobrium venire inimicis, a detractone in civitate, et objectione plebis, et confundat te in multitudine populi.

12. Omni homini noli intendere in specie : et in medio mulierum noli commorari;

13. De vestimentis enim procedit tinea, et a muliere iniquitas viri.

14. Melior est enim iniquitas viri, quam mulier benefaciens, et mulier confundens in opprobrium.

9. Une fille est pour son père un sujet de soucis secrets, l'inquiétude qu'il en a lui ôte le sommeil : jeune fille, peut-être passera-t-elle la fleur de l'âge; habitant avec son mari, elle cessera d'en être aimée;

10. Vierge, peut-être qu'elle se corrompra et deviendra mère dans la maison paternelle; habitant avec son mari, peut-être se rendra-t-elle coupable, ou surtout restera-t-elle stérile.

11. Redouble de vigilance à l'égard de la fille libertine, de peur qu'elle ne fasse de toi la risée de tes ennemis, la fable de la ville, l'objet des propos publics, et qu'elle ne te déshonore au milieu de tout le peuple.

12. Ne fais attention à l'élégance de personne, et ne séjourne pas au milieu des femmes.

13. Du vêtement sort la teigne, et de la femme la malice de l'homme.

14. La malice de l'homme vaut mieux que les caresses de la femme, quand la femme couvre d'opprobre et de honte.

le respect humain ne l'empêche pas de secourir le vieillard jugé et condamné par des jeunes gens. -- *Eruditus*. Conclusion semblable à celle du §. 1.

9. -- *Abscondita*. Quelques auteurs rapportent ce qualificatif à *filia*, et reconnaissent dans cette jeune fille l'*olmah*, ou vierge tenue au secret jusqu'à son mariage. La place du mot père dans le latin et dans le grec ne permet pas cette interprétation. L'avenir de sa fille est pour le père l'objet de secrètes inquiétudes, car, comme dit un proverbe, « qui a des filles à marier est toujours berger ». -- *Adulta efficiatur*, παραμάσση, elle ne laisse passer la fleur de l'âge, I Cor., vii, 36, sans qu'aucun parti se présente. -- *Odibilis fiat*. Ainsi pour le père, le souci précède et suit le mariage; sa fille peut n'être pas demandée, elle peut ensuite lui être rendue par le divorce.

10. -- *In paternis*, dans le domaine paternel. -- *Transgrediatur*, en particulier, en manquant de fidélité à son époux. -- *Sterilis*, supprime deshonneur pour une femme juive.

44. -- *Luxuriosam*, même mot grec que xxvi, 13. -- *A detractone*, λαλίσαν. -- *Objectione*, ἐκκλητον, le jugement dont on appelle, ce qui occupe toutes les conversations.

12. -- *Specie*, la beauté qui vient de la parure, comme l'indique le parallélisme de ce verset avec le suivant.

13. -- *Iniquitas viri*. C'est vrai historiquement, et pratiquement cette cause est très fréquente. En grec : « et de la femme la malice de la femme », la malice particulière à la femme, celle qui fait appel aux charmes extérieurs pour séduire et causer la chute de l'homme.

14. -- Le seul sens possible du latin est que l'homme ennemi vaut mieux que la femme trop complaisante dont les perfides caresses font tant de victimes. Ce sens se rapproche assez de celui qu'on obtient en remontant aux mots hébreux qu'ont dû lire les traducteurs : רע, *roah*, la malice, mais aussi la difformité, et בוטחה, *metibah* de *tob*, αγαθοποιός comme traduit le grec, et aussi ornée, se rendant belle, d'où le sens : mieux

15. Je vais donc rappeler les œuvres du Seigneur, et je publierai ce que j'ai vu. Des paroles du Seigneur sont sorties ses œuvres.

16. Le soleil les illumine et les contemple toutes, et cet ouvrage est plein de la gloire du Seigneur.

17. Le Seigneur n'a-t-il pas fait raconter par ses saints toutes ses merveilles, que le Seigneur tout-puissant a établies pour qu'elles se perpétuent à sa gloire?

18. Il sonde l'océan et le cœur de l'homme, et il connaît ce qu'ils ont de plus subtil.

19. Car le Seigneur possède toute science, il voit le signe des temps, révèle ce qui est passé et ce qui doit arriver, et il découvre les traces des choses cachées.

20. Aucune pensée ne lui échappe, aucune parole ne se dérobe à lui.

21. Il a embelli les magnificences

15. Memor ero igitur operum Domini, et quæ vidi annuntiabo. In sermonibus Domini opera ejus.

16. Sol illuminans per omnia respexit, et gloria Domini plenum est opus ejus.

17. Nonne Dominus fecit sanctos enarrare omnia mirabilia sua, quæ confirmavit Dominus omnipotens stabiliri in gloria sua?

18. Abyssum, et cor hominum investigavit; et in astutia eorum excogitavit.

19. Cognovit enim Dominus omnem scientiam, et inspexit in signum ævi, annuntians quæ præterierunt, et quæ superventura sunt, revelans vestigia occultorum.

20. Non præterit illum omnis cogitatus, et non abscondit se ab eo ullus sermo.

21. Magnalia sapientiæ suæ deco-

vant l'homme au visage repoussant que la femme qui fait valoir ses charmes pour tendre des pièges.

VI. Louange du Seigneur par les merveilles de la nature et les hauts faits des grands hommes, XLII, 45-1, 23.

45. — Ce verset est le début d'un long morceau sur les louanges de Dieu tirées des œuvres de la création. — *Memor ero*, *μνησθήσομαι*, je rappellerai, je raconterai. Ps., LXXXVI, 42. — *Quæ vidi*. Voir doit être ici synonyme de connaître. — *In sermonibus*. C'est par sa parole que Dieu a tout fait. Ps., XXXII, 6, 9. Ce dernier hémistichie appelle un parallèle; nous ne le trouvons ni dans le grec ni dans le latin, mais les versions Syr. et Arab. l'ont conservé : « et omnes creaturæ ejus perficiunt voluntates ejus ».

46. — *Respexit*. Le soleil plane au-dessus de la création, il l'éclaire et la voit tout entière. Par *omnia* on ne peut comprendre dans la pensée de l'auteur sacré que ce que nous appelons le système solaire; il est clair que l'expression métaphorique *respexit per omnia* ne peut attribuer au soleil un rôle vis-à-vis des étoiles que sur les simples apparences du firmament, apparences dont s'inspire le langage ordinaire aussi bien aujourd'hui qu'an-

trefois. — *Opus ejus*, l'œuvre du Seigneur par excellence parmi les choses visibles, le soleil, reflet de la gloire de Dieu dont il est l'image. Sap., VII, 29.

47. — *Sanctos*, les écrivains sacrés qui depuis Moïse ont raconté les merveilles du Seigneur. Au lieu de *nonne* le grec a la négation : « le Seigneur n'a point fait raconter par ses saints toutes ses merveilles », les écrivains inspirés n'ont pu suffire à décrire les magnificences de la création; et, en effet, que de splendeurs inconnues aux anciens, découvertes chaque jour dans l'œuvre de Dieu ! — *Stabiliri*. Pour traduire le grec, il faudrait : ut stabiliretur in gloria ejus universum. Tout l'univers repose sur la gloire, c'est-à-dire sur l'opération glorieuse de Dieu.

48. — *Investigavit*. Prov., XV, 41. — *In astutia*. Gr. : « dans tous leurs desseins ».

49. — *Signum ævi*, en particulier le cours de tous les astres que Dieu a créés « in signa et tempora ». Gen., I, 14. — *Annuntians*. La connaissance du passé, de l'avenir et de tout ce qui est caché est un des attributs de la divinité; aussi Isaïe met-il les idoles au défi d'avoir une pareille science. Is. XLI, 22.

20. — *Omnis cogitatus*, Ps., CXXXVIII, 4-5; Sap., I, 6-10.

21. — *Sapientiæ suæ*. Prov., III, 49, VIII, 22.

ravit; qui est ante sæculum et usque in sæculum; neque adjectum est,

22. Neque minuitur, et non eget alicujus consilio.

23. Quam desiderabilia omnia opera ejus, et tanquam scintilla, quæ est considerare!

24. Omnia hæc vivunt, et manent in sæculum, et in omni necessitate omnia obaudiunt ei.

25. Omnia duplicia, unum contra unum, et non fecit quidquam deesse.

26. Uniuscujusque confirmavit

de sa sagesse, il est avant tout les siècles et jusqu'à jamais; il n'y a rien à ajouter,

22. Rien à retrancher, et il n'a besoin du conseil de personne.

23. Comme toutes ses œuvres sont admirables! et ce n'est pourtant qu'une étincelle qu'on peut contempler!

24. Tout cela vit, demeure à jamais, et tout lui obéit sitôt qu'il le faut.

25. Tout est par couples, l'un opposé à l'autre, et il n'a rien fait qui soit incomplet.

26. Il a assuré ce qu'il faut de

-- *Decoravit, ἐξέσκησεν*, il a créé toutes choses dans un parfait état de beauté. — *Qui est*. La Vulgate et plusieurs textes suivent la leçon ἐστίν, ce qui rapporte la pensée à l'éternité de Dieu. Mais la plupart des manuscrits grecs lisent ἔως ἐστίν, à quoi on donne pour sujet μεγάλεια: il a embelli les merveilles de sa sagesse, et elles subsistent avant et pour tous les siècles. Cette interprétation, bien qu'embranchée par un certain nombre de commentateurs, ne saurait être maintenue. D'abord, sans rien changer au texte grec, il est plus naturel et plus logique de donner le même sujet à *decoravit* et à *est*, comme le fait le latin. Ensuite, il est assez difficile d'appliquer aux créatures l'expression hébraïque consacrée pour désigner l'éternité, *meholam vead holam*, que traduit visiblement le grec. Et philosophiquement parlant, que serait une créature subsistante avant les siècles, si le temps n'est autre chose que la mesure des modifications des êtres finis? — *Neque adjectum est*. Ces paroles sont vraies de Dieu à qui la création n'ajoute point d'être, à qui le néant n'ôte rien, ou mieux encore de son éternité qu'on ne peut ni abréger ni prolonger. On peut les appliquer aussi à l'œuvre de Dieu, à laquelle l'homme ne peut ni ajouter ni retrancher, suivant l'axiôme qui affirme que dans la nature « rien ne se crée, rien ne se perd ». Toutefois ce dernier sens est moins grammatical, parce qu'il nécessite un changement de sujet.

22. — *Consilio*. Dans la création, Dieu n'avait à ses côtés que sa divine et éternelle Sagesse. Prov., VIII, 30.

23. — *Tanquam scintilla*, ὡς σπινθήρ (probablement pour σπινθήρ) ἐστὶ θεωρησάτω, « toutes choses sont à regarder comme une étincelle », c'est-à-dire, nous n'avons dans toutes ces merveilles connues de nous qu'une faible

étincelle de la magnificence dont Dieu a rempli son œuvre. Cette pensée est empruntée à Job, XXVI, 14 : « Ecce hæc ex parte dicta sunt viarum ejus; et cum vix parvam stillam sermonis ejus audierimus, quis poterit tonitruum magnitudinis illius intueri »? Quelques manuscrits portent ἔως σπινθήρος, ce qui donne le sens : toutes ces merveilles sont à regarder jusqu'à une étincelle, jusqu'à la moindre partie. Fritzsche traduit : ces choses sont à voir, sont dignes d'être vues comme une étincelle. et comme l'étincelle n'est point prise généralement comme le type de la beauté, il suppose qu'au lieu de σπινθήρ, *nitsots*, étincelle, Is., I, 31, l'hébreu avait נִצֹּת, *nitsot*, des fleurs; du reste les deux mots viennent du même verbe *natsats*, qui signifie « micuit » et « floruit ». Mais il faut avouer que les fleurs sont loin d'être un terme de comparaison à la hauteur du sujet. Il vaut donc mieux se contenter du texte tel que nous le donnent les versions autorisées, et prendre le mot étincelle dans son sens très naturel de petite chose.

24. — *Manent*. Gr. : « et demeurent à jamais pour tous leurs usages et tout obéit ». Ps., CXLVIII, 6.

25. — *Unum contra unum*. L'auteur a déjà employé plus haut, XXXIII, 45, la même formule pour caractériser l'antagonisme universel des contraires. Ici, il vient de rappeler que tous les êtres ont la vie et se perpétuent; il a donc en vue dans ce verset l'accouplement des sexes, au moyen duquel la vie se propage dans le règne végétal aussi bien que dans le règne animal. — *Deesse*, ἐλείπον, « défectueux, quelque être manquant de ce qu'il lui faut pour vivre et se propager, quelque être unique et n'ayant aucun « adjutorium simile sibi ». Gen., II, 18.

26. — *Uniuscujusque*. Gr. : « l'un assure

bien à chaque être. Qui pourra se rassasier de voir sa gloire?

bona. Et quis satiabitur videns gloriam ejus?

CHAPITRE XLIII

Louange de Dieu par la nature : beauté du firmament (vv. 1). — Le soleil et sa chaleur (vv. 2-5). — La lune et ses phases (vv. 6-9). — Les étoiles (vv. 10, 11). — L'arc-en-ciel (vv. 12, 13). — La neige, les éclairs, la grêle, le tonnerre (vv. 14-20). — La glace produite par le vent du nord (vv. 21, 22). — Le vent brûlant du midi et la rosée (vv. 23, 24). — La mer, les îles, et les merveilles qu'on y rencontre (vv. 25-26). — Tous ces êtres maintenus par la parole de Dieu (v. 28). — Impuissance de l'homme à louer Dieu comme il le mérite et à connaître les œuvres de sa puissance (vv. 29-37).

1. Le firmament est magnifique par son élévation, et l'aspect du ciel est une vision de gloire.

2. Le soleil glorifie Dieu quand il apparaît à son lever comme un instrument admirable sorti des mains du Très-Haut.

3. A son midi il brûle la terre, et qui peut tenir devant son ardeur? On se sert d'une fournaise quand on veut travailler au feu;

4. Le soleil chauffe les montagnes

1. Altitudinis firmamentum pulchritudo ejus est, species cœli in visione gloriæ.

2. Sol in aspectu annuntians in exitu, vas admirabile opus Excelsi.

3. In meridiano exurit terram, et in conspectu ardoris ejus quis poterit sustinere? Fornacem custodiens in operibus ardoris;

4. Tripliciter sol exurens montes,

les biens de l'autre ». — *Gloriam*, la gloire de Dieu manifestée par les merveilles de la nature; l'homme ne peut la comprendre, et la comprit-il, il ne peut être rassasié que par la possession de la gloire surnaturelle qui l'era l'objet de la vision béatifique : « Satiabor cum apparuerit gloria tua ». Ps., xvi, 15.

CHAP. XLIII. — 1. — *Altitudinis*. Gr. : « la gloire des hauteurs c'est le firmament de pureté », le firmament très pur, très limpide et très brillant. Exod., xxiv, 10. — *Visione gloriæ*. Nul spectacle plus grandiose que celui du ciel semé d'étoiles.

Un monde est assoupi sous la voûte des cieux;
Mais dans la voûte même où s'élèvent mes yeux,
Que de mondes nouveaux, que de soleils sans nombre,
Trahis par leur splendeur étincellent dans l'ombre!
Lamart.

2. — *In aspectu*. Gr. : « le soleil à son apparition publiant (la gloire de Dieu) à son lever ». Ps., xviii, 2. — *Vas, σκευος*, le *keli* hébreu, l'instrument qui est dans la main de l'ouvrier. Le soleil, malgré sa magnificence et sa grandeur, est dans la main de Dieu

comme le moindre atôme. Aussi « quando hunc vides, auctorem ejus considera; quando hunc miraris, lauda prius ipsius creatorem. Si tam gratus est sol consors et particeps creaturæ, quam bonus est sol ille justitiæ! » S. Ambr., Hexam. iv, 1, 2. « Sensible image de la bonté divine, le soleil avec son vaste volume, sa beauté parfaite et son perpétuel éclat, pâle reflet de Celui qui est bon, envoie ses rayons à tout ce qui peut les recevoir, et déploie au loin ses splendeurs, déversant sur le monde visible tout entier, tant supérieur qu'inférieur, ses limpides clartés ». S. Denis, Noms div. iv, 4.

3. — *Custodiens*, φυλάσσων, soufflant le fourneau pour les ouvrages de chaleur. La Vulgate a lu φυλάσσων. Cet hémistiche est au nominatif absolu, et il renferme une comparaison dont l'auteur va se servir pour donner l'idée de la chaleur solaire.

4. — *Tripliciter*. Le forgeron qui veut battre le fer, le potier qui veut cuire l'argile allument un grand feu; mais l'ardeur du soleil dans les montagnes, dans les vallons en-

radios igneos exsufflans, et refulgens radiis suis obcæcat oculos.

5. Magnus Dominus qui fecit illum, et in sermonibus ejus festinavit iter.

6. Et luna in omnibus in tempore suo, ostensio temporis, et signum ævi.

7. A luna signum diei festi, luminare quod minuitur in consummatione.

8. Mensis secundum nomen ejus est, crescens mirabiliter in consummatione.

9. Vas castrorum in excelsis, in firmamento cœli resplendens glorie.

10. Species cœli gloria stellarum,

trois fois plus fort, il lance des rayons de feu, et par la vivacité de sa lumière il éblouit les yeux.

5. Grand est le Seigneur qui l'a fait, et sur les ordres de qui il précipite sa course.

6. Et la lune, par la régularité de ses phases, détermine le temps et marque les époques.

7. Le jour de fête est indiqué par la lune, ce flambeau qui diminue jusqu'à sa disparition.

8. C'est d'elle que le mois tire son nom, et elle croît merveilleusement jusqu'à ce qu'elle soit pleine.

9. C'est comme le fanal d'un camp au haut des cieux, et elle resplendit magnifiquement dans le firmament.

10. La beauté du ciel, c'est l'éclat

cadres de montagnes est trois fois, c'est-à-dire beaucoup plus grande. Cette expression, hyperbolique si on l'entend de la température d'un lieu donné, quand il est échauffé par le soleil, reste énormément au-dessous de la vérité, si on considère la quantité de chaleur versée par le soleil même dans une contrée restreinte, une simple vallée, et à plus forte raison la température de l'astre lui-même où tous les corps sont dissociés et réduits à l'état gazeux. — *Radios*. Gr. : des vapeurs.

5. — *Festinavit*. Ps., XVIII, 6. « Loué soit mon Seigneur, à cause de toutes les créatures, et singulièrement pour notre frère, messire le Soleil, qui nous donne le jour et la lumière. Il est beau et rayonnant d'une grande splendeur, et il rend témoignage de vous, ô mon Dieu ». S. Fr. D'Ass., Cant. du Soleil.

6. — *Signum ævi*. Gen. I, 44. Le Sage signale deux choses dans la lune, la régularité de sa course et la variété de ses phases. C'est par là qu'elle peut servir de base au calendrier, et déterminer l'époque des fêtes.

7. — *In consummatione*, ἐπὶ συντελείᾳ. La lune diminue jusqu'à l'achèvement, jusqu'à sa disparition totale à la nouvelle lune. On pourrait aussi traduire le grec : elle diminue dans sa plénitude, à partir de son plein. Le substantif employé se prête aux deux traductions, avec lesquelles d'ailleurs le sens reste identique.

8. *Secundum nomen*. Cette étymologie se vérifie en hébreu : יָרֵחַ, *iareach*, lune et *iérach*, mois ; en grec : « nam et a luna mensis dicitur, quia græco nomine luna mene vocatur ». Macrob., in Somn. Scip. II, 44 ;

aussi au lieu de σελήνη, le traducteur grec aurait-il dû mettre ici μῆνη d'où vient μῆν : en allemand : *mond* et *monat* ; en anglais : *moon* et *month*, etc., tous mots dérivant de la racine sanscrite *ma*, d'où *māsa* qui en cette langue signifie à la fois lune et mois. L'auteur veut établir entre les deux idées de lune et de mois non-seulement une similitude nominale, mais aussi une relation de causalité, parce que les mois étaient lunaires. Chez les modernes, qui mesurent le temps sur le soleil, il n'y a plus de relation chronologique entre le calendrier et la marche de la lune, sauf pour la fixation de la fête de Pâques, et mois et lunaison sont des périodes fort différentes. — *In consummatione*. Gr. : dans son changement, dans ses phases.

9. — *Vas castrorum*, σκεῦος, comme Ψ. 42. Seulement ici ce mot emprunte à celui qui le suit un sens plus déterminé. Les étoiles souvent appelées l'armée du ciel, II Esdr., IX, 6, sont comparées à un camp au milieu duquel la lune brille comme un fanal militaire, comme la torche allumée dans un vase pour éclairer tout le camp. Cfr. Judic., VII, 46. « Loué soyez-vous, mon Seigneur, pour notre sœur la Lune et pour les étoiles. Vous les avez formées dans les cieux, claires et belles ». S. Fr. d'Ass., Cant. du Soleil.

10. — La traduction latine se comprend très bien : toutes les étoiles du firmament, c'est le Seigneur qui illumine le monde, c'est à-dire, c'est l'œuvre du Seigneur. Le grec est ainsi conçu : κόσμος φωτίζων ἐν ὑψίστοις κύριος : « c'est un monde brillant », ou : « c'est un ornement brillant, c'est le Seigneur dans les

des étoiles, par lesquelles le Seigneur illumine le monde dans les hauteurs.

11. Au commandement du Saint, elles se mettent à ses ordres, et sont infatigables dans leurs veilles.

12. Vois l'arc-en-ciel et bénis celui qui l'a fait; il est très beau dans sa splendeur.

13. Il entoure le ciel de son cercle éclatant; ce sont les mains du Très-Haut qui l'ont étendu.

14. Par son ordre il précipite la neige et fait briller soudain les éclairs de sa vengeance.

15. Pour la même raison ses trésors s'ouvrent, et les nuées s'envolent comme des oiseaux.

16. Par sa puissance il établit les nuées, et la grêle tombe comme des éclats de pierre.

17. A sa vue les montagnes s'ébranlent, et sur son ordre le vent du midi se met à souffler.

18. La voix de son tonnerre frappe la terre, l'aquilon se déchaîne et les vents se rassemblent.

mundum illuminans in excelsis Dominus.

11. In verbis sancti stabunt ad iudicium, et non deficient in vigiliis suis.

12. Vide arcum et benedic eum qui fecit illum; valde speciosus est in splendore suo.

Gen. 9, 13 et 14.

13. Gyravit cælum in circuitu gloriæ suæ, manus Excelsi aperuerunt illum.

14. Imperio suo acceleravi nivem, et accelerat coruscationes emittere iudicii sui,

15. Propterea aperti sunt thesauri, et evolaverunt nebulae sicut aves.

16. In magnitudine sua posuit nubes, et confracti sunt lapides grandinis.

17. In conspectu ejus commovebuntur montes, et in voluntate ejus aspirabit notus.

18. Vox tonitruï ejus verberabit terram, tempestas aquilonis, et congregatio spiritus.

hauteurs »; mais comme beaucoup lisent *υψίον*, on arrive à cet autre sens : c'est un ornement brillant dans les hauteurs du Seigneur, c'est-à-dire, dans les hauteurs les plus élevées.

11. — *Ad iudicium*, κατὰ κρίμα, selon le jugement, l'ordre du Seigneur. Bar., III, 34, 35. — *Deficient*. Gr. : « elles ne se relâchent pas », elles ne se fatiguent pas. L'auteur suit sa comparaison : les étoiles sont comme dans un camp ou chacun veille et reste à son poste.

12. — *Speciosus*, indépendamment de la signification que le Seigneur y a plus tard attachée. Gen., IX, 14.

13. — *Aperuerunt*. Gr. : « l'ont étendu ».

14. — Ce verset associe la neige et les éclairs, non comme phénomènes se produisant simultanément, mais comme manifestations également frappantes de la puissance divine.

15. — *Thesauri*, les réservoirs où la pluie et la neige sont censées enfermées. Job. XXXVIII, 22; Deut., XXVIII, 12; Jer., X, 13; LI, 46.

16. — *Posuit*, ἰσχυσε, il a fortifié les nuées, il leur a donné la force de porter la grêle. Le verbe grec, ordinairement neutre, est pris ici

dans un sens actif. L'auteur parle toujours suivant les apparences et suppose la grêle déjà toute formée dans les nuages. On sait d'ailleurs que jusqu'aujourd'hui la formation de la grêle est un des phénomènes les moins expliqués de la météorologie. — *Lapides*. Comparaison empruntée à Jos., X, 14; Ezech., XXXVIII, 22.

17. — Ce verset et le suivant sont ainsi disposés en grec : « *¶* 17, la voix de son tonnerre fait trembler la terre, et à sa vue, les montagnes sont ébranlées; *¶* 18, sur son ordre, le Notus souffle avec la tempête de l'Aquilon et l'ensemble des vents ». Cet ordre, suivi par la plupart des manuscrits grecs, accouple mieux ensemble les membres parallèles que le texte actuel où, de plus, le *¶* 17 est obligé de commencer par un καὶ inexplicable. — *Notus*, le vent du midi.

18. — *Verberabit*, ὠδύνησε, a donné les douleurs de l'enfantement, a rempli de crainte et de douleur. On lit dans plusieurs manuscrits ὠνείδισεν, increpavit, et συνέσεισε, que traduit la Vulgate. Le premier de ces trois verbes traduit l'hébreu *iachal*, employé exac-

19. Et sicut avis deponens ad sedendum, aspergit nivem, et sicut locusta demergens descensus ejus.

20. Pulchritudinem candoris ejus admirabitur oculus; et super imbrem ejus expavesceat cor.

21. Gelu sicut salem effundet super terram; et dum gelaverit, fiet tanquam cacumina tribuli.

22. Frigidus ventus aquilo flavit, et gelavit cristallus ab aqua, super omnem congregationem aquarum requiescet, et sicut lorica induet se aquis.

23. Et devorabit montes, et exuret desertum, et extinguet viride, sicut igne.

24. Medicina omnium in festinatione nebulæ; et ros obvians ab ardore venienti humilem efficiet eum.

25. In sermone ejus siluit ventus,

19. Il répand la neige comme des oiseaux qui descendent à terre, et elle tombe comme une bande de sauterelles.

20. L'œil admire l'éclat de sa blancheur, et l'esprit s'étonne de sa chute.

21. Il répand sur la terre le givre comme du sel, et quand il gèle, il y a comme des pointes de chardons.

22. Le vent froid du nord se met à souffler, l'eau se congèle comme du cristal, qui s'étend sur tous les amas liquides, et revêt les eaux comme d'une cuirasse.

23. Il dévore les montagnes, brûle le désert et dessèche la verdure, comme le feu.

24. Pour remédier à ces maux, une nuée se hâte, et la rosée qui survient après le vent brûlant l'abat aussitôt.

25. *Quand il parle, le vent se tait;*

tement dans le même sens Ps. xxviii, 8 : « Vox Domini præparantis cervos », où « præparans » serait mieux traduit par « obstétricans », S. Hier., « parturire faciens ». — *Congregatio*, συναγωγή, l'attroupement, le tourbillon des vents.

19. — Gr. : « Il (Dieu) répand la neige comme des oiseaux qui s'abattent, et sa descende est comme la sauterelle qui se laisse tomber ». L'objet le plus commun sert de comparaison pour faire connaître l'objet le plus rare; dans nos contrées, on dirait que les oiseaux voltigent et que les sauterelles s'abattent dru comme neige; en Palestine, il faut renverser les termes de la comparaison.

20. — *Super imbrem*, sur sa pluie, ὑπὲρ τοῦ νεφελῆ, ne désignant ni l'inondation que produit la fonte de la neige, ni l'humidité qu'elle laisse sur la terre, mais la chute même de la neige. Voir tomber la neige est en effet un spectacle des plus extraordinaires aux yeux de ceux qui en sont témoins pour la première fois, ou qui ne peuvent que très rarement contempler ce phénomène.

21. — *Gelu*. Gr. : « le givre » en effet semblable au sel. Pour la même raison qu'au v. 19, c'est le sel qui est ici le terme de comparaison. — *Cacumen tribuli*, σχολόπων, de choses pointues.

22. — *Crystallus ab aqua*. Ce qui était de l'eau devient comme du cristal. — *Requiescet* pour sujet le cristal, la glace, dont l'immo-

bilité succède à l'agitation de l'eau courante. — *Aquis*. Gr. : « et l'eau se revêt comme d'une cuirasse »; ou, en prêtant à ἐνδύσεται un sens actif pour conserver le même sujet : « elle (la glace) revêt l'eau comme d'une cuirasse ».

23. — Plusieurs commentateurs entendent encore ce verset du froid qui brûle et détruit tout comme le feu. L'expression ne pourrait être juste qu'en parlant d'un froid intense, tel que la Palestine n'en connaît guère. Mais le verset suivant ne permet aucunement d'adopter ce sens. Aussi faut-il voir ici le vent brûlant, le καύσων, qui est opposé au vent glacial du nord. Le sujet des verbes, comme dans la plupart des versets précédents, est Dieu lui-même.

24. — Gr. : « le remède (le rafraîchissement, ἰατρικὴ, *marphe*) de tout promptement est un nuage; la rosée survenant θαλάσσι, réjouit après le vent brûlant ». On pourrait à la rigueur entendre le premier membre du froid que diminue l'arrivée d'un nuage, en empêchant le rayonnement; mais comment faire plier le second hémistiche au même sens?

25. — *Siluit ventus*, le vent du nord qui gelait tout et le vent du midi qui consumait tout. — *Placavit*, ἐκόπασεν, il fit cesser, il apaisa; par sa seule pensée, il contient l'océan, il calme ses fureurs et l'empêche d'envahir les continents. — *Et plantavit*. Voici ce qu'on lit dans le grec actuel : καὶ ἐφύτευεν

par sa pensée il a apaisé l'océan, et le *Seigneur* y a planté des îles.

26. Ceux qui naviguent sur mer peuvent en raconter les périls, et à leurs récits nous sommes saisis d'étonnement.

27. Là sont des œuvres magnifiques et merveilleuses, différentes espèces d'animaux, *toutes sortes de bêtes* et des êtres monstrueux.

28. Par lui, tout marche avec assurance à sa fin, et sa parole met partout l'harmonie.

29. Nous dirions beaucoup et nous manquerions de paroles; le résumé de ces discours, c'est qu'il est en tout.

30. Si nous le glorifions que pourrions-nous? car le Tout-Puissant est supérieur à toutes ses œuvres.

31. Le Seigneur est terrible et souverainement grand, et sa puissance est merveilleuse.

et cogitatione sua placavit abyssum, et plantavit in illa Dominus insulas.

26. Qui navigant mare, erarrent pericula ejus; et audientes auribus nostris admirabimur.

27. Illic præclara opera, et mirabilia; varia bestiarum genera, et omnium pecorum, et creatura bel-luarum.

28. Propter ipsum confirmatus est itineris finis, et in sermone ejus composita sunt omnia.

29. Multa dicemus, et deficiemus in verbis; consummatio autem sermonum, ipse est in omnibus.

30. Gloriantes ad quid valebimus? ipse enim Omnipotens super omnia opera sua.

31. Terribilis Dominus, et magnus vehementer, et mirabilis potentia ipsius.

αὐτῇ Ἰησοῦς, leçon reproduite par quelques manuscrits latins, mais reconnue fautive par tout le monde. Le texte suivi par la Vulgate, et conservé dans Compl. et la plupart des manuscrits est celui-ci : καὶ ἐφύτευσεν ἐν αὐτῇ νῆσους.

26. — *Qui navigant mare.* Les récits qui venaient des hardis navigateurs phéniciens devaient surtout émerveiller ceux qui les entendaient.

27. — *Illic, dans ces îles.* Les Hébreux appelaient îles toutes les contrées dont ils étaient séparés par la mer. — *Belluarum, κητῶν*, de monstres marins.

28. — Gr. : δι' αὐτὸν εὐδοκία τέλος αὐτοῦ, par lui sa fin (le but qu'il s'est proposé) est bonne voie (elle réussit, elle est obtenue). Compl. : par lui prospère son ange. Avec l'addition *itineris* de la Vulgate, ce verset doit se rattacher à ce qui précède. — *Composita sunt, σύγχεται*, tout est établi, tout repose sur sa parole. Le premier hémistiche, parallèle à celui-ci, doit se prendre dans un sens analogue.

29. — *Deficiemus.* Car « il n'y a moyen ni d'exprimer, ni de connaître, ni d'imaginer sa puissance, supérieure à tout, qui dans l'étendue de son pouvoir rend puissante même la faiblesse, et embrasse et conserve les derniers de ses échos ». S. Denis, Noms div. VIII, 2. — *Ipse est in omnibus.* « Ipse manet intra omnia, ipse extra omnia, ipse supra

omnia, ipse infra omnia; et superior est per potentiam, et inferior per sustentationem, exterior per magnitudinem, interior per subtilitatem; sursum regens, deorsum continens, extra circumdans, interius penetrans... Unus idemque totus ubique præsidens sustinens, sustinendo præsidens, circumdando penetrans, penetrando circumdans ». S. Greg., Mor. I, 42. Le grec est encore plus énergique : τὸ πᾶν ἐστὶν αὐτός. C'est là le résumé de tout ce qu'on peut dire; Dieu possède tout l'être, non pas numériquement, puisqu'il a créé des êtres distincts de lui-même, mais éminemment et virtuellement. « Dieu n'est pas ceci plutôt que cela, il n'est pas d'une façon plutôt que d'une autre, mais il est tout, comme auteur de tout, possédant en lui-même dans leur ensemble et par avance les principes divers et les termes de tout ». S. Denis, Op. cit. V, 8. Il n'y a donc point lieu de soupçonner dans le fils de Sirach la moindre idée de panthéisme. « A veteribus philosophis vocatus est Deus τὸ πᾶν, id est, universum... quia universæ quæ aliquo modo esse participant, complectitur... ita ut sit omnia formaliter et eminenter ». Lessius, Perf. div. I, 4, 5.

30. — *Gloriantes, δοξάζοντες*, en voulant rendre gloire à Dieu, où pourrions-nous quelque chose. où trouverons-nous de quoi dire quelque chose de Celui qui est ineffable? — *Omnipotens, μέγας*.

31. — *Mirabilis.* Ps., cxliv, 3.

32. Glorificantes Dominum quantumcumque potueritis, supervalebit enim adhuc, et admirabilis magnificentia ejus.

33. Benedicentes Dominum, exaltate illum quantum potestis, major enim est omni laude.

34. Exaltantes eum replemini virtute; ne laboretis; non enim comprehendetis.

35. Quis videbit eum, et enarrabit? et quis magnificabit eum sicut est ab initio?

Ps. 105, 2.

36. Multa abscondita sunt majora his; pauca enim vidimus operum ejus.

37. Omnia autem Dominus fecit, et pie agentibus dedit sapientiam.

32. Glorifiez le Seigneur tant que vous le pourrez, sa puissance restera toujours plus grande encore, *car sa majesté est admirable.*

33. *Bénissez le Seigneur, et exaltez-le tant que vous pourrez; il est au-dessus de toute louange.*

34. Pour l'exalter rassemblez toutes vos forces; pourquoi tant de peine? vous ne pourrez réussir.

35. Qui pourra le voir et en parler? Qui dira sa grandeur telle qu'elle est dès l'origine?

36. Beaucoup de merveilles encore plus grandes nous sont cachées, car nous ne voyons qu'un petit nombre de ses œuvres.

37. C'est le Seigneur qui a tout fait, et qui a donné la sagesse à ceux qui vivent dans la piété.

32. — Les théologiens distinguent à la suite de S. Thomas, in Rom., 1, 49, lect. 6, trois moyens d'arriver à la connaissance de Dieu, viam causalitatis, viam negationis, viam excellentiæ. Or, c'est le triple procédé dont se sert le fils de Sirach, 32-37, pour nous parler de Dieu. « Est autem Deus τὸ πᾶν ut causa exemplaris eminens, completens eminenter et virtualiter omnium perfectiones. Hoc autem cognoscimus via causalitatis... Ipse enim omnipotens super (παρα, præter, extra) omnia opera sua, consequenter nihil eorum quæ illa sunt; hoc assequimur per negationem... Supervalebit enim adhuc... *En via excellentiæ* ». Hurter, Theol. dogm. Tract. v, Th. 80.

33. — *Major omni laude.* C'est la pensée dont S. Thomas s'est inspiré pour célébrer la merveille de la puissance et de l'amour :

Quantum potes, tantum aude,
Quia major omni laude,
Nec laudare sufficit.

34. — *Replemini, πληθύνετε*, multipliez, accroissez vos éloges avec force. — *Ne laboretis, μὴ κοπιᾶτε*, ne vous lassez pas, ou : ne travaillez pas, le verbe a les deux sens. Les deux significations pourraient être prises indifféremment si l'hémistiche était détaché; mais l'auteur après avoir dit qu'il faut déployer toutes ses forces, ne peut pas ajouter incontinent après qu'il ne faut pas se donner de peine. Le sens général est celui-ci : faites tout ce que vous pourrez, ne vous lassez pas,

mais malgré tant d'efforts, vous ne pourrez réussir à louer Dieu comme il le mérite.

35. — *Et enarrabit.* Dieu est inexplicable aussi bien dans son être que dans ses divines perfections; aussi les Pères l'appellent-ils ἀνόητον. — *Sicut est.* « Sentire Deum taciti aliquatenus possumus, ut autem ipse est, sermone explicare non possumus... Quid enim de eo condigne dicas, qui est sublimitate omni sublimior, et altitudine omni altior, et omni luce lucidior... et omni potentia potentior... » Novatian., de Trin. 2. — *Ab initio*, qui n'est pas dans le grec, n'ajoute aucune idée quand il s'agit de Dieu éternel et immuable.

36. — *Multa abscondita*, dans les œuvres *ad extra*, et infiniment plus encore dans les œuvres *ad intra*. L'auteur ne parle ici que des premières. Que de choses que nous ignorons, que de merveilles qui nous échappent dans ces millions de mondes dont nous soupçonnons à peine l'existence, et même dans ce grain de poussière que nous habitons, et dont l'homme, après des siècles d'efforts, ne connaît pas encore bien la simple enveloppe! En vérité! « pauca vidimus », et il reste encore « multa abscondita ».

37. — *Sapientiam.* C'est par la sagesse reçue de Dieu qu'on peut connaître quelque chose aux splendeurs de l'œuvre divine, et se servir ensuite de cette connaissance pour atteindre sa propre fin. C'est à quoi ont réussi les saints personnages dont l'auteur sacré va maintenant entreprendre l'éloge.

CHAPITRE XLIV

Eloge des personnages illustres des anciens temps, rois, prophètes, docteurs, hommes qui se sont fait un nom par leurs vertus (xx. 4-9). — Gloire qu'ils ont acquise pour eux et pour leur postérité (xx. 10-15). — Enoch (x. 16). — Noé (xx. 17-19). — Abraham (xx. 20-23). — Isaac (x. 24). — Jacob et ses enfants, chefs des tribus (xx. 25-27).

1. Faisons l'éloge des hommes illustres, de nos pères dont nous sommes issus.

2. Le Seigneur par sa puissance a opéré de glorieuses merveilles dès l'origine.

3. Des princes au sein de leurs royaumes, des hommes grands par la puissance et doués de prudence, ceux qui ont exercé *parmi les prophètes* la dignité de prophètes,

4. Ceux qui ont commandé au peuple de leur temps, ceux qui à l'aide de leur sagesse ont parlé saintement aux nations,

5. Ceux qui par leur habileté ont

1. Laudemus viros gloriosos, et parentes nostros in generatione sua.

2. Multam gloriam fecit Dominus magnificentia sua a sæculo.

3. Dominantes in potestatibus suis, homines magni virtute, et prudentia sua præditi, nuntiantes in prophetis dignitatem prophetarum.

4. Et imperantes in præsentì populo, et virtute prudentiæ populis sanctissima verba.

5. In peritia sua requirentes mo-

CHAP. XLIV. — 1. — Le grec porte en titre : Eloge des Pères. Après avoir essayé de chanter les louanges du Seigneur en décrivant les principales merveilles de la création, le fils de Sirach va célébrer la gloire des hommes qui se sont illustrés dans le passé. Il ne cessera donc pas de chanter les louanges du Seigneur, car si la puissance divine éclate à travers les splendeurs du monde matériel, elle est plus admirable encore dans les saints qui sont les chefs-d'œuvre de la magnificence, de la sagesse et de la bonté de Dieu. — *In generatione sua*. Gr. : « de nos pères par la génération », des pères de notre race. Depuis Abraham, en effet, les saints personnages dont le portrait va être tracé sont tous Hébreux. Et où chercher ailleurs des modèles de vertu ?

2. — *Fecit*. Quelques textes grecs ajoutent *ἐν αὐτοῖς* ce qui complète bien la pensée.

3. — Ici commence l'énumération générale des différents états dans lesquels les justes se sont illustrés. — *Dominantes*. Gr. : « ceux qui ont régné dans leurs royaumes ». — *Magni*. Gr. : « et les hommes renommés par leur puissance ». — *Præditi*. Gr. : « conseillant dans leur prudence et annonçant par des prophéties ». La première partie du verset s'ap-

plique aux rois et aux princes, la seconde aux prophètes qui étaient auprès des rois comme les représentants de Jéhova, et servaient de contrepoids à la puissance royale ; ils remplissaient auprès des souverains le rôle de conseillers, et quand il en était besoin, ils prophétisaient, c'est-à-dire révélaient les desseins et les volontés de Dieu.

4. — *Imperantes*. Voici ce que donne mot à mot le texte grec de ce verset : « duces populi in consiliis, et scientia litteraturæ (γραμματείας) populi, sapientes sermones in disciplina eorum ». On ne peut guère avoir de sens acceptable et retrouver le second hémistiche qu'en lisant γραμματεῖς : « les chefs du peuple par les conseils, et par la science les docteurs du peuple ayant des paroles sages pour l'instruire ». De même, σοφοὶ λόγοι est mis pour σοφοὶ λόγοις, ou σοφός λόγος.

5. — *In peritia sua*, traduction des derniers mots grecs du verset précédent : ἐν παιδείᾳ αὐτῶν. — *Modos musicos*, les mélodies adaptées aux hymnes sacrés. La musique, quand elle s'applique à élever les âmes à Dieu, mérite d'illustrer ceux qui la cultivent, et qui travaillent ainsi du même coup à l'utilité de l'homme et à la gloire du Seigneur.

dos musicos, et narrantes carmina scripturarum.

6. Homines divites in virtute, pulchritudinis studium habentes; pacificantes in domibus suis.

7. Omnes isti in generationibus gentis suæ gloriam adepti sunt, et in diebus suis habentur in laudibus.

8. Qui de illis nati sunt, reliquerunt nomen narrandi laudes eorum;

9. Et sunt quorum non est memoria; perierunt quasi qui non fuerint; et nati sunt, quasi non nati, et filii ipsorum cum ipsis.

10. Sed illi viri misericordiæ sunt, quorum pietates non defuerunt;

11. Cum semine eorum permanent bona.

inventé des mélodies musicales, et ont publié les cantiques de l'Écriture.

6. Les hommes riches et vertueux qui ont eu le goût de ce qui est beau, et ont fait régner la paix dans leurs demeures.

7. Ils ont tous acquis la gloire parmi les générations de leur nation, et en leur temps ils ont été l'objet des louanges.

8. Ceux qui sont nés d'eux ont laissé un nom qui fait célébrer leur gloire.

9. Mais il en est dont on a perdu le souvenir; ils ont péri comme s'ils n'avaient jamais été; ils sont nés, mais c'est comme s'ils n'étaient pas venus au monde, eux et leurs enfants.

10. Quant à eux, ce sont des hommes de miséricorde dont les vertus ne sont pas oubliées.

11. Les biens restent attachés à leur postérité.

Eph., v, 49. — *Narrantes*, διηγούμενοι ἔπη ἐν γραφῇ, « racontant des poèmes dans l'écriture ». Le mot ἔπος ne se lit qu'ici dans la Bible grecque. Ces poèmes ne sont ni les prophéties, ni les instructions des sages, mentionnées plus haut, mais les écrits comme le livre de Job, le Cantique des Cantiques, et surtout les Psaumes, composés pour être chantés.

6. — *In virtute*. Gr. : « des hommes riches, excellent en puissance », ou plus probablement « en vertu », τοῦτι, Prov., xxxi, 40. — *Pulchritudinis*, la beauté, splendeur du bien, et identique avec lui. « Le beau est identique au bon; tout aspire au beau et au bon d'une façon quelconque, et il n'y a rien en réalité qui ne participe au bon et au beau ». S. Denis, Noms div. iv, 7. Ps., xlv, 4. — *Pacificantes*, vivant en paix dans leurs demeures, et ne s'occupant pas des affaires publiques.

7. — *Omnes isti*, les rois, les princes, les prophètes, les docteurs, les musiciens, les poètes et les simples particuliers qui, chacun selon leur condition, ont mené une vie vertueuse.

8. — *Qui de illis*. Le grec a seulement : ἐξ αὐτῶν, « il y en a parmi eux qui ont laissé un nom pour qu'on raconte leurs

louanges », de manière à ce qu'on puisse faire leur éloge.

9. — *Non est memoria*. On pourrait entendre ceci de ceux qui ont mené une vie sainte, mais inconnue du monde; et ils sont nombreux à toutes les époques, ces hommes pieux et modestes

Quorum solus habet comperta vocabula Christus,

comme Prudence le dit des martyrs. De Beat. Hippolyt. Mais la suite du verset ne peut s'appliquer qu'aux impies, et ce sont eux que reconnaissent ici tous les commentateurs. En effet, le terme *perierunt*, ἀπόλοντο, est consacré dans l'Écriture pour marquer la damnation des méchants, et non l'oubli qui entoure la mémoire de certains justes. — *Cum ipsis*. Gr. : après eux.

10. — *Viri misericordiæ*, ἀνσῆι-chesed, les justes, Is., lvii, 4, qui ont été l'objet de la bonté de Dieu, et ont exercé la bonté à leur tour. Cfr. S. Bern., S. 3 de SS. Apost. Pet. et Paul. — *Defuerunt*. Gr. : n'ont pas été oubliés.

11. — Ce verset et le suivant sont différemment coupés dans le grec : « cum semine eorum permanet bona hæreditas, nepotes eorum in testamentis; stat semen eorum et

12. Leurs enfants sont un saint héritage, et leur race est restée fidèle à l'alliance du Seigneur.

13. A cause d'eux, leurs fils subsistent à jamais, et il n'y aura de terme *ni pour leur race ni pour leur gloire*.

14. Leurs corps sont ensevelis en paix, et leur nom vit de génération en génération.

15. Les peuples célèbreront leur sagesse, et l'assemblée publiera leurs louanges.

16. Enoch a plu à Dieu, et il a été

12. *Hæreditas sancta nepotes eorum, et in testamentis stetit semen eorum.*

13. *Et filii eorum propter illos usque in æternum manent; semen eorum et gloria eorum non derelinquetur.*

14. *Corpora ipsorum in pace sepulta sunt, et nomen eorum vivit in generationem et generationem.*

15. *Sapientiam ipsorum narrent populi, et laudem eorum nuntiet ecclesia.*

16. *Henoch placuit Deo, et trans-*

filii eorum propter illos ». La division du latin est préférable; nous y trouvons plus distinctement les éléments de quatre hémistiches.

12. — *Hæreditas*, l'abstrait pour le concret : « leurs petits enfants sont des héritiers saints », ou en supposant *nepotes* à un autre cas dans l'original : « un héritage saint est pour leurs petits enfants ». — *Stetit*. La bénédiction paternelle n'est profitable aux enfants qu'autant qu'ils continuent à marcher fidèlement dans la voie du bien; or, le premier effet de cette bénédiction est précisément de les maintenir dans le chemin du devoir. Les testaments dont il est ici question sont les alliances renouvelées à plusieurs reprises entre le Seigneur et les patriarches, IV Reg., xxiii, 3.

13. — Gr. : « et leurs enfants à cause d'eux »; ils subsistent et sont bénis en considération de leur père. Supr. xxxvi, 14-18; « leur race demeure éternellement, et leur gloire ne sera pas élevée ».

14. — *In pace*. Gen., xv, 15; Sap., iii, 3. L'Eglise applique ce verset à ses martyrs dont les corps reposent dans une paix glorieuse en attendant la bienheureuse résurrection. Ad Laud. plur. Mart.

15. — L'Eglise a encore pris ce verset et d'autres passage épars dans ce chapitre et dans la fin du livre, pour composer une partie de son office des Pontifes, notamment les les Antiennes des Heures et l'Épître de la messe.

16. — *Translatus est*. Gen., v, 22; Sap., iv, 10. — *In paradisum*. Ces mots ne sont que dans la Vulgate. Qu'entendre ici par le paradis? Ce ne peut être le ciel, que Jésus-Christ seul devait ouvrir le premier à son Ascension. et, quoique Josèphe dise qu'Enoch ἀνεχώρησε πρὸς τὸ θεῖον, Ant., i, 3, 4, il est impossible d'admettre que le saint patriarche ait joui de la vision de Dieu avant la rédemp-

tion. Plusieurs Pères font vivre Enoch dans le paradis terrestre : « raptus est ad paradisum terrestrem, ubi cum Elia simul creditur vivere usque ad adventum Antichristi ». S. Thom., 3, xlix, 5. Mais qu'est-ce que le paradis terrestre, surtout depuis le déluge? Peut-être Enoch a-t-il été transporté tout vivant dans les limbes. La plus certaine opinion sur la question est celle de S. Jean Chrysostôme, de S. Augustin, de S. Grégoire, qui avouent simplement qu'on ne sait pas où sont Enoch et Elie, « quos tamen », ajoute le saint Evêque d'Hippone, « non dubitamus in quibus nati sunt corporibus vivere ». De Pecc. origin., ii, 23. — *Ut dei gentibus*. Gr. : « il fut transporté ὑποδείγμα μετανοίας ταῖς γενεαῖς, exemple de pénitence pour les générations ». Nous avons sur ce texte deux sortes d'explications assez opposées. Philon, de Abraham, fidèle à son système d'interprétation allégorique (Cfr. Sagesse, Préf. p. 14) suppose tout simplement qu'Enoch, après avoir mené une vie coupable, se convertit : « la translation, dit-il, signifie la conversion et la pénitence, et il est dit avec raison qu'on ne le trouva plus après sa translation, soit parce qu'il quitta et déroba aux regards son ancienne vie coupable et ne fut plus retrouvé, comme s'il n'avait jamais existé auparavant, soit parce qu'il n'est pas facile de retrouver avec sa nature celui qui s'est converti et rangé à une meilleure conduite ». Les commentateurs protestants s'en tiennent à cette explication : par la pénitence qui suivit ses fautes, Enoch put servir d'exemple à ses contemporains. Ce qui contrarie singulièrement cette interprétation, c'est que loin de faire la moindre mention des crimes d'Enoch, l'Écriture nous dit toujours au contraire qu'il a plu à Dieu. Il est clair, d'autre part, qu'on peut donner l'exemple de la pénitence sans avoir donné antérieurement celui du péché : telle a été la pénitence de S. Jean-Baptiste et

latus est in paradisum, ut det gentibus pœnitentiam.

Gen. 5, 24; Hebr. 11, 5.

17. Noe inventus est perfectus, justus, et in tempore iracundiæ factus est reconciliatio.

Gen. 9, 9.

18. Ideo dimissum est reliquum terræ, cum factum est diluvium.

19. Testamenta sæculi posita sunt apud illum, ne deleri possit diluvio omnis caro.

Gen. 6, 14 et 7, 1; Hebr. 11, 7.

20. Abraham magnus pater multitudinis gentium, et non est inventus similis illi in gloria; qui conservavit legem Excelsi, et fuit in testamento cum illo.

Gen. 12, 2, 45, 5 et 17, 4.

21. In carne ejus stare fecit testamentum, et in tentatione inventus est fidelis.

Gen. 17, 10; Gal. 3, 6; Gen. 22, 1.

transporté dans le paradis, pour apporter la pénitence aux nations.

17. Noé a été trouvé parfait et juste, et au temps de la colère il a servi de réconciliateur.

18. Aussi un reste fut-il laissé à la terre quand survint le déluge.

19. Une alliance éternelle fut faite avec lui, pour que le genre humain ne put être exterminé par un déluge.

20. Abraham est l'illustre père d'une multitude de nations, et il ne s'est trouvé personne qui l'égalât en gloire; il a gardé la loi du Très-Haut et est entré en alliance avec lui.

21. Il a marqué l'alliance sur sa propre chair, et dans l'épreuve, il s'est montré fidèle.

celle de bien des saints que l'Eglise loue d'avoir associé « miram vitæ innocentiam pari cum pœnitentia ». Collect. S. Aloys. Mais la tradition signale ici avec persistance un autre sens merveilleux qui, à ce titre même, échappe à l'exégèse rationaliste : Enoch et Elie doivent donner l'exemple de la pénitence et prêcher le repentir à la fin des temps; c'était la croyance des Juifs, confirmée formellement par Notre-Seigneur en particulier pour Elie, Matth., xvii. 10, 11; et la tradition catholique reconnaît dans ces deux personnages les deux témoins de l'Apocalypse. (Cfr. Apoc., xi, 3, et le commentaire, où sont indiqués les Pères qui ont embrassé ce sentiment). C'est ce qu'Estius résume en ces paroles : « Enoch et Eliam adhuc vivere, et ut de Enoch hic dicitur, ut det gentibus pœnitentiam, eos ante judicium contra Antichristum prædicaturos, vetus est Ecclesiæ traditio, cujus plerique Patres etiam meminere ». Ce verset est un des principaux passages sur lesquels ils s'appuient. Concluons avec Bosquet : « La venue d'Enoch et d'Elie n'est guère moins célèbre parmi les Pères. Ces deux saints n'ont pas été transportés pour rien du milieu des hommes si extraordinairement en corps et en âme; leur course ne paraît pas achevée, et on doit croire que Dieu les réserve pour quelque grand ouvrage. La tradition des Juifs aussi bien que celle des chrétiens les fait revenir à la fin des

siècles; cette tradition, à l'égard d'Enoch, s'est conservée dans l'Ecclesiastique. Que si la leçon du grec n'est pas si claire, elle est suppléée en cet endroit, comme en beaucoup d'autres, par celle de la Vulgate, dont nul homme de bon sens, fut-il protestant, ne méprisera jamais l'autorité; d'autant plus que ce ne sont pas seulement les Pères latins qui établissent le retour d'Enoch, les Pères grecs y sont aussi exprès... Il faut être plus que téméraire pour imputer la tradition de la venue d'Enoch et Elie à la fin des siècles ». Préf. à l'Explic. de l'Apoc. xv.

17. — *Perfectus*. Gen., vi, 8, 9. — *Reconciliatio*, ἀντάλλαγμα, la rançon, ce qui a servi à racheter, à sauver le genre humain, « quando ipse ad totius generis reservatur seminarium ». S. Ambr., de Noé, iv. Noé était la figure du Messie, venu non-seulement pour nous racheter, mais aussi pour être lui-même le prix de notre rançon.

18. — *Cum*. Le grec porte à tort διὰ τοῦτο, comme au commencement du verset.

19. — *Testamentum sæculi*, l'alliance que la Genèse appelle aussi éternelle, ix. 16.

20. — *Pater multitudinis*. C'est la signification même du nom d'Abraham. Gen., xvii, 5. — *Similis*. Les autres ont illustré leur peuple, Abraham l'a fondé par sa fidélité à Dieu. — *In testamento*. Gen., xv, 18.

21. — *In carne*, par la circoncision. Gen., xvii, 10. — *In tentatione*, le sacrifice d'Isaac.

22. Aussi par serment Dieu a promis de le glorifier dans sa postérité, de le multiplier comme la poussière de la terre,

23. D'élever sa race comme les astres, et d'étendre son héritage d'une mer à l'autre, et du fleuve aux extrémités de la terre.

24. *Il a traité de même* Isaac, à cause de son père Abraham.

25. Le Seigneur a promis de bénir en lui tous les peuples, et il a confirmé l'alliance sur la tête de Jacob.

26. Il a eu égard à lui dans ses bénédictions, lui a donné un héritage et en a fait le partage entre douze tribus.

27. Et il a conservé après lui des hommes de miséricorde, qui ont trouvé grâce aux yeux de tous les mortels.

22. Ideo jurejurando dedit illi gloriam in gente sua, crescere illum quasi terræ cumulum.

23. Et ut stellas exaltare semen ejus, et hæreditare illos a mari usque ad mare, et a flumine usque ad terminos terræ.

24. Et in Isaac eodem modo fecit propter Abraham patrem ejus.

25. Benedictionem omnium gentium dedit illi Dominus, et testamentum confirmavit super caput Jacob.

26. Agnovit eum in benedictionibus suis, et dedit illi hæreditatem, et divisit illi partem in tribubus duodecim.

27. Et conservavit illi homines misericordiæ, invenientes gratiam in oculis omnis carnis.

22. — Gr. : « c'est pourquoi, par serment il lui assura que les nations seraient bénies dans sa race ». C'est la promesse que Dieu fit à Abraham après le sacrifice du mont Moria. Gen., xii, 17. — *Cumulum*, γῶν, la poussière, image d'une postérité sans nombre. Num., xxiii, 40.

23. — *Ut stellas*. Les étoiles sont prises ici comme symbole de l'élévation, sans exclure pourtant celui du nombre, comme Gen., xv, 5. — *Hæreditare*, κατακληρονομήσαι, avec le sens de l'hiphil : les faire hériter, les rendre possesseurs. — *A mari* : de la mer Rouge à la Méditerranée. Le fleuve est l'Euphrate, et l'extrémité de la terre est la frontière de l'Égypte, le désert de Pharan. Exod., xxiii, 31 ; Deut., xi, 24 ; Jos., i, 4. Ces limites ne furent atteintes qu'à l'époque la plus florissante de la monarchie, sous David et Salomon, II Reg., viii, 4-6 ; III Reg., iv, 7-25. Cfr. Atlas Riess, Pl. II. Mais la promesse visait surtout le royaume messianique, destiné à s'étendre littéralement jusqu'aux extrémités de la terre.

24. — *In Isaac*, Gen., xxvi, 4, 5.

23. — Le grec de ces deux versets est autrement divisé : « et en Isaac il confirma pareillement, à cause d'Abraham son père, la bénédiction de tous les hommes et l'alliance, et κατέπαυσεν, il fit reposer sur la tête de Jacob » la promesse faite antérieurement à Isaac et à Abraham.

26. — *Agnovit*, il le connut, il eut égard à lui. Cet hémistiche est le complément du distique commencé au verset précédent. — *Et dedit*. Gr. : « et il lui donna en héritage, et il divisa ses parts et les partagea entre les douze tribus ». Le partage effectif ne fut fait que sous Josué ; mais le Seigneur établit la base de cette division en donnant douze fils à Jacob.

27. — *Homines misericordiæ*, τ. 40. Gr. : « il a fait sortir de lui un homme de miséricorde qui a trouvé grâce aux yeux de toute chair ». On a appliqué ceci à Joseph, mais à tort, car si Joseph a été un homme de miséricorde, il n'a trouvé grâce ni devant ses frères, ni devant Putiphar. Ce verset est en grec le commencement de l'éloge de Moïse.

CHAPITRE XLV

Eloge de Moïse (vv. 1-6). — Eloge d'Aaron : magnificence des ornements que Dieu lui a assignés (vv. 7-17). — Sa consécration et ses fonctions (vv. 18-21). — Soin que Dieu a pris de le défendre contre la jalousie et la fureur des révoltés (vv. 22-24). — L'héritage d'Aaron et de ses fils (vv. 25-27). — Eloge de Phinéas (vv. 28-31).

1. Dilectus Deo et hominibus Moyses; cujus memoria in benedictione est.

Exod. 11, 3.

2. Similem illum fecit in gloriam sanctorum, et magnificavit eum in timore inimicorum, et in verbis suis monstra placavit.

3. Glorificavit illum in conspectu regum, et jussit illi coram populo suo, et ostendit illi gloriam suam.

Exod. 6, 7, 3.

4. In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum, et elegit eum ex omni carne.

Num. 12, 3, 7; Hebr. 3, 2, 8.

5. Audivit enim eum, et vocem ipsius, et induxit illum in nubem.

1. Moïse fut aimé de Dieu et des hommes, et sa mémoire est en bénédiction.

2. Il lui a donné une gloire semblable à celle des saints, il l'a rendu grand par la terreur qu'il inspira aux ennemis, et à sa parole, il fit cesser les prodiges.

3. Il l'a glorifié en présence des rois, il lui a donné ses préceptes en face de son peuple, et lui a montré sa gloire.

4. Il l'a consacré à cause de sa foi et de sa mansuétude, et il l'a choisi entre tous les hommes.

5. Il l'a exaucé, il a entendu sa voix, et l'a introduit dans la nuée.

CHAP. XLV. — 1. — *Dilectus*. C'est bien la perfection de la sainteté que de mériter à la fois l'amour de Dieu et celui des hommes. Moïse a été sous ce rapport une des plus belles figures du bien-aimé Sauveur Jésus. — *Cujus memoria*. Sans verbe en grec, de sorte qu'on peut sous-entendre l'optatif. Les Juifs ne citaient pas le nom d'un personnage illustre ou bien méritant, sans le faire suivre de la formule : que sa mémoire soit en bénédiction !

2. — *Sanctorum*, non pas les prêtres, bien que ce nom doive leur être attribué plus bas, v. 30, mais les patriarches qui ont déjà été nommés. — *Monstra placavit*, σημεῖα κατέπαυσεν. A la parole de Moïse, Dieu fit cesser les prodiges qui désolaient l'Egypte. Exod., viii, 31 ; ix, 33 ; x, 49. Plusieurs entendent par ces prodiges ceux des magiciens ; mais Moïse eut moins à les faire cesser, qu'à les lui passer.

3. — *Regum*, au pluriel, comme Sap., x, 46, pour désigner le Pharaon d'Egypte et ses officiers. Moïse eut plus tard d'autres rois à combattre, Num., xxxii, 33, mais bien pos-

térieurement aux circonstances dont l'auteur fait mention dans cet éloge. — *Coram populo*, πρὸς λαὸν αὐτοῦ, pour son peuple. Exod., vi, 43. — *Gloriam suam*, au génitif en grec : « il lui montra (quelque chose) de sa gloire », au buisson ardent, Exod., iii, et surtout au Sinaï, xxxiii, 41-23.

4. — *In fide*. « In domo mea fidelissimus est ». C'est le témoignage que le Seigneur rend à son serviteur. Num., xii, 7. — *Lenitate*. « Erat enim Moyses vir mitissimus super omnes homines ». Ibid. 3. « Sic sibi totius plebis mentes devinxerat, ut plus eum pro mansuetudine diligerent, quam pro factis admirarentur ». S. Ambr., de Offic. ii, 7, 31. La fidélité présidait aux rapports de Moïse avec le Seigneur, la douceur à ses rapports avec le peuple ; aussi était-il « dilectus Deo et hominibus ». — *Elegit*, comme promulgateur de la loi, et comme médiateur également agréable aux deux partis.

5. — *Audivit*. Gr. : « il lui fit entendre sa voix ». Le grec ἀκούειν traduit l'hiphil de *de shamah*. — *In nubem*. Exod., xx, 21.

6. Et il lui a donné face à face ses préceptes et la loi de la vie et de la science, pour qu'il enseignât son alliance à Jacob et ses décrets à Israël.

7. Il éleva Aaron, son frère, semblable à lui, de la tribu de Lévi.

8. Il fit avec lui une alliance éternelle, lui donna le sacerdoce de son peuple et le combla de bonheur et de gloire.

9. Il le ceignit d'une ceinture d'honneur, le revêtit d'une tunique de gloire et le couronna des insignes de la puissance.

10. Il lui mit la longue robe, les caleçons et l'éphod, et l'entoura de nombreuses clochettes d'or,

11. Qui devaient retentir quand il marchait, et faire entendre leur son dans le temple pour avertir les fils de son peuple.

12. Il lui donna un vêtement sacré, tissu d'or, d'hyacinthe et de pourpre par un homme habile, doué de jugement et de fidélité.

6. Et dedit illi coram præcepta, et legem vitæ et disciplinæ, docere Jacob testamentum suum, et iudicia sua Israel.

7. Excelsum fecit Aaron fratrem ejus, et similem sibi de tribu Levi.

8. Statuit ei testamentum æternum; et dedit illi sacerdotium gentis; et beatificavit illum in gloria.

9. Et circumcinxit eum zona gloriæ, et induit eum stolam gloriæ, et coronavit eum in vasis virtutis.

10. Circumpedes, et femoralia, et humerale posuit ei, et cinxit illum tintinnabulis aureis plurimis in gyro,

11. Dare sonitum in incessu suo, auditum facere sonitum in templo, in memoriam filiis gentis suæ.

Exod. 28, 35.

12. Stolum sanctam, auro, et hyacintho, et purpura, opus textile, viri sapientis, iudicio et veritate præditi;

6. — *Coram*, κατὰ πρόσωπον. Exod., xxxiii, 44; Deut., xxxiv, 40. — *Legem vitæ*. Levit., xviii, 5.

7. — *Excelsum*. Gr. : « il éleva Aaron, saint semblable à lui et son frère, de la tribu de Lévi ». Le sacerdoce lévitique va être décrit dans toutes ses magnificences avec une prédilection marquée par le fils de Sirach.

8. — *Testamentum æternum*. Num., xxv, 13; Exod., xxix, 9. — *In gloria*, ἐν εὐδομίᾳ, par un beau vêtement. Fritzsche fait ici une remarque très juste; pour la perfection du parallélisme entre cet hémistiche et le suivant, il faut supposer en hébreu non pas יאשר, *ieasher*, beatificavit, mais יאצק, *ieazzek*, vestivit.

9. — *Zona*, στολήν, une tunique. — *Induit*. Gr. : « il le revêtit συντέλειαν καυχήματος, de la perfection de la gloire », de ce qu'il y a de plus beau et de plus glorieux. — *Coronavit*. Gr. : « et l'établit par les insignes de puissance ».

10. — *Circumpedes*, la tunique appelée ποδήρης, Sap. xviii, 24. Sur tous ces vêtements, voir Exod., xxviii. — *Humerali*. l'éphod. — *Tintinnabulis*, les clochettes au

nombre de 72 qui pendaient à la robe d'Aaron. Exod., xxviii, 33-35.

11. — *In templo*, par anticipation. — *In memoriam*, non-seulement, « ut illo sono adveniantem sacerdotem reverenter exciperent », Grot., mais surtout, d'après l'Exode, pour que le peuple sût le moment où le grand-prêtre entrait dans le sanctuaire et en sortait, et pût s'unir à ses prières. Ces clochettes avaient ainsi une signification analogue à celles de nos églises.

12. — *Hyacintho et purpura*, la pourpre rouge et la pourpre violette. Cfr. Prov. xxxi, 22. — *Opus textile*, ἔργον ποικιλτοῦ, opere textorii. — *Sapientis*. La Vulgate rapporte le reste du verset à l'artiste qui a brodé la tunique, mais à tort, car dans sa description, il ne se trouve alors aucune mention du rational, partie essentielle du vêtement d'Aaron. Gr. : λογίῳ κρίσεως, ὁήλοις ἀληθείας, « avec le rational du jugement et les signes de la vérité ». Ces deux derniers mots sont ceux par lesquels les Septante rendent l'hébreu *Urim et Thummim* : καὶ ἐπιθήσεις ἐπὶ τὸ λογίον τῆς κρίσεως τὴν ὁήλωσιν καὶ τὴν ἀληθειαν. Exod., xxviii, 30.

13. Torto cocco opus artificis, gemmis pretiosis figuratis in ligatura auri, et opere lapidarii sculptis, in memoriam secundum numerum trium Israel.

14. Corona aurea super mitram ejus expressa signo sanctitatis, et gloria honoris; opus virtutis, et desideria oculorum ornata.

15. Sic pulchra ante ipsum non fuerunt talia usque ad originem.

16. Non est indutus illa alienigena aliquis, sed tantum filii ipsius soli, et nepotes ejus per omne tempus.

17. Sacrificia ipsius consumpta sunt igne quotidie.

18. Complevit Moyses manus ejus, et unxit oleo sancto.

Levit. 8, 12.

19. Factum est illi in testamentum æternum, et semini ejus sicut dies cœli, fungi sacerdotio, et habere laudem, et glorificare populum suum in nomine ejus.

20. Ipsum elegit ab omni vivente,

13. L'ouvrage était artistement entrelacé d'écarlate, avec des pierres précieuses, ciselées, enchassées dans l'or, et gravées par les soins du lapidaire, pour rappeler la mémoire des douze tribus d'Israël.

14. La couronne d'or qui était sur sa mitre portait gravé le signe de la sainteté; c'était un ornement magnifique, un ouvrage parfait, une parure admirable à voir.

15. C'était si beau qu'il n'y eut jamais rien de tel depuis l'origine.

16. Aucun étranger ne porta ces vêtements, mais ses fils seuls, et ses petits-fils dans la suite des temps.

17. Chaque jour le feu consumait ses sacrifices.

18. Moïse consacra ses mains et l'oignit de l'huile sainte.

19. Il fut fait avec lui une alliance éternelle qui devait durer pour sa race autant que les jours du ciel, afin qu'il remplit les fonctions du sacerdoce, célébraît les louanges du Seigneur et glorifiât son peuple en son nom.

20. Il le choisit entre tous les

43. — *Torto*. Gr. : « tissée de fils d'écarlate, œuvre de l'artiste, avec des pierres précieuses de gravure de cachet, dans un assemblage d'or, œuvre du lapidaire, taillées en écriture pour mémorial, selon le nombre des tribus d'Israël ». Tout ceci est la description du rational.

44. — *Corona*. En grec, à l'accusatif, gouverné par le verbe du v. 9. Cette couronne est la lame d'or que le grand-prêtre attachait à son front par-dessus sa mitre, et sur laquelle étaient gravés les mots *kodesh tejejehova*. Exod., xxviii, 36. — *Expressa*, ἐκτύπωμα, empreinte, mot emprunté au passage cité de l'Exode : « empreinte du cachet de la sainteté, ornement d'honneur, ouvrage de puissance, délices des yeux, parure magnifique ». Sap., xviii, 24.

45. — *Sic pulchra*. Ces deux mots appartiennent en grec au verset précédent : « ornamenta pulchra ». — *Usque ad originem*, ἕως αἰῶνος, à jamais; il n'y en a pas eu de semblable et il n'y en aura pas. La Vulgate a lu : ἀπ' αἰῶνος.

47. — *Consumpta sunt*, δλοκαρπωθήσονται, « ses sacrifices seront entièrement consumés chaque jour assiduellement deux fois ». Chaque jour, matin et soir, un agneau était immolé au Seigneur. Exod., xxix, 38, 39.

48. — *Complevit*. Traduction de l'expression hébraïque *mille et-ad*. Remplir la main, c'est conférer le sacerdoce. Num., iii, 3; Judic., xvii, 5, 12; III Reg., xiii, 33, etc.

49. — *Sicut dies cœli*. Locution qu'on ne peut pas prendre dans son sens absolu, pour ce qui regarde le sacerdoce d'Aaron, mais qui devient tout à fait juste si on considère ce sacerdoce comme la figure de celui de Jésus-Christ. Du reste, l'Eglise se sert des dernières paroles du verset pour célébrer ses pontifes. Ad Non. Comm. Conf. Pont. — *Fungi* : « λειτουργεῖν αὐτῷ ἅμα καὶ λειτουργεῖν, et bénir son peuple en son nom ». « Hoc verum fuit in Christo, vero sacerdote ac rege, cujus figura fuit in sacerdotio Aaronis ac regno Davidis. » Baduell.

20. — *Elegit a Dieu pour sujet*. « Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a

hommes pour offrir à Dieu le sacrifice, l'encens et les parfums, dans les oblations destinées à intercéder pour son peuple.

21. Il lui conféra le pouvoir à l'égard de ses préceptes, et du testament de ses lois, afin d'apprendre ses ordonnances à Jacob, et de donner à Israël la lumière de la loi.

22. Des étrangers s'élevèrent contre lui, et par envie se soulevèrent autour de lui ceux qui étaient du parti de Dathan et d'Abiron, et la faction furieuse de Coré.

23. Le Seigneur Dieu le vit, il en fut mécontent, et ils furent anéantis par la violence de sa colère.

24. Il fit contre eux des prodiges, et il les consuma par l'ardeur du feu.

25. Ensuite il augmenta la gloire d'Aaron, lui assigna un héritage, et lui donna en partage les prémices des fruits de la terre.

26. Il leur ménagea au moyen des prémices une nourriture abondante; car ils peuvent manger les sacrifices du Seigneur, qu'il laissa à Aaron et à ses descendants.

27. Seulement il n'a point d'héritage dans la terre des nations, ni de part au milieu du peuple : car sa part et son héritage, c'est le Seigneur.

offerre sacrificium Deo incensum, et bonum odorem, in memoriam placare pro populo suo;

21. Et dedit illi in præceptis suis potestatem, in testamentis judiciorum, docere Jacob testimonia, et in lege sua lucem dare Israel.

22. Quia contra illum steterunt alieni, et propter invidiam circumdederunt illum homines in deserto, qui erant cum Dathan et Abiron, et congregatio Core, in iracundiâ.

Num. 16, 1, 3.

23. Vidit Dominus Deus, et non placuit illi, et consumpti sunt in impetu iracundiæ.

24. Fecit illis monstra, et consumpsit illos in flamma ignis.

25. Et addidit Aaron gloriam, et dedit illi hæreditatem, et primitias frugum terræ divisit illi.

26. Panem ipsis in primis paravit in satietatem; nam et sacrificia Domini edent, quæ dedit illi et semini ejus.

27. Cæterum in terra gentes non hæreditabit, et pars non est illi in gente; ipse est enim pars ejus, et hæreditas.

Deo tanquam Aaron ». Heb., v, 4. — *Offerre sacrificium*. Gr. : « pour présenter l'offrande au Seigneur le parfum et l'encens en oblation (אֲזָכָרָה, *azcarah*, sacrificium in memoriam et laudem Jehovah), et intercéder pour le peuple.

21. — Aaron et ses fils reçurent le pouvoir d'interpréter officiellement la loi. Deut., xvii, 8-11.

22. — *Aieni*, qui n'étaient pas de la famille élue.

23. — *Non placuit*, litote tenant lieu d'une expression bien plus énergique du mécontentement divin.

24. — *Monstra*. La punition des coupables a été due en effet à l'intervention directe de la puissance divine, et non à une cause pure-

ment naturelle, comme le prétendent les rationalistes.

25. — *Hæreditatem*, héritage comprenant les villes lévites, les prémices et les redevances sacerdotales.

26. — *In primis*, au moyen des prémices.

27. — *Gentes* pour *gentis*, λαοί. Num., xviii, 20; Deut., x, 9. — *Ipsè*. Dans le grec, la citation est textuelle : « car moi-même, je suis ta part et ton héritage ». Les prérogatives du sacerdoce lévitique sont parfaitement résumées dans ce passage. Remarquons toutefois que l'auteur se borne à peu près exclusivement à énumérer ce qu'on peut appeler les grâces *gratis datas*, et qu'il nous laisse le soin de supposer les grâces *gratum facientes*, et le bon usage qu'en fit Aaron.

28. Phinees filius Eleazari tertius in gloria est, imitando eum in timore Domini;

Num. 25, 7; I Mach. 2, 26, 54.

29. Et stare in reverentia gentis; in bonitate et alacritate animæ suæ placuit Deo pro Israël.

30. Ideo statuit illi testamentum pacis, principem sanctorum et gentis suæ, ut sit illi et semini ejus sacerdotii dignitas in æternum.

31. Et testamentum David regi filio Jessæ de tribu Juda, hæreditas ipsi et semini ejus, ut daret sapien-

28. Phinéas, fils d'Eléazar, est le troisième en gloire, car il suivit les pas de son aïeul dans la crainte du Seigneur.

29. Il demeura ferme au milieu de la honte de sa nation, et par la vertu et le zèle de son âme, il apaisa Dieu en faveur d'Israël.

30. Aussi, il fit avec lui une alliance de paix, et le fit chef des saints et de son peuple, afin que la dignité sacerdotale appartint à jamais à lui et à sa race.

31. Telle était l'alliance faite avec le roi David, fils de Jessé, de la tribu de Juda, concernant son héri-

28. — *Eleazari*. Eléazar, fils d'Aaron, avait été, du vivant de son père, chef des Léuites et préposé à la garde du sanctuaire. Num., III, 32. Il devint ensuite grand-prêtre, Ibid., XX, 28, concourut avec Moïse au dénombrement du peuple, XXVI, 3, assista à la consécration de Josué, XXVII, 22, et à la victoire contre les Madianites, XXXI, 24; plus tard, de concert avec Josué, il fit le partage de la terre promise entre les tribus, Jos., XIV, 4. Sa mort, dont la date n'est pas indiquée par l'Ecriture, Jos., XXIV, 33, est placée par Josèphe vingt-cinq ans après celle de Moïse. Comme Eléazar n'a pas joué de rôle prépondérant dans l'histoire du peuple de Dieu, le fils de Sirach ne s'arrête pas à faire son éloge. — *Tertius*. Evidemment, Phinéas fut le troisième dans le pontificat; mais ici l'auteur l'envisage comme le troisième en gloire, c'est-à-dire comme le troisième lévite digne des louanges de la postérité, après Moïse et Aaron. — *Imitando*, ἐκμιμῶν, en montrant du zèle contre les Israélites qui avaient pris part aux sacrifices idolâtriques des Madianites à Béliphégor. Num., XXV.

29. — *Et stare*, Gr.: « en se tenant, dans la défection du peuple, dans la bonté du courage de son âme, et il apaisa Dieu au sujet d'Israël ». Le Seigneur, en effet, dit de lui: « avertit iram meam a filiis Israël; quia zelo meo commotus est contra eos ». Num., XXV, 14. — *In reverentia*. Le latin a lu εὐτροπή pour ἐν τροπῇ.

30. — *Testamentum pacis*: « ecce do ei pacem fœderis mei ». Ibid. 42. — *Sanctorum*, ceux qui sont consacrés à Dieu, les prêtres. — *Gentis suæ*. Le grand-prêtre était à la tête de la nation pour les affaires religieuses, et parfois pour les affaires politiques, comme il arriva sous les Machabées. — *In æternum*.

Phinéas ne fut investi du souverain pontificat qu'après la mort d'Eléazar. L'épisode de Béliphégor avait mis en lumière le trait saillant de son caractère, le zèle pour le culte de Jéhova: aussi fut-il plus tard envoyé aux tribus trans-jordaniques, soupçonnées de vouloir renouveler l'idolâtrie de leurs pères, Jos., XXII, 43; et quand dans la suite on voudra louer le zèle de Matathias, on le comparera à Phinéas. I Mach., II, 26. La dignité de grand-prêtre resta à la famille de Phinéas jusqu'à Héli, descendant du quatrième fils d'Aaron, Ithamar; mais bientôt après, elle fut ôtée à Abiathar, descendant d'Héli, et restituée par Salomon à la famille d'Eléazar, dans la personne de Sadoc. III Reg., II, 26, 35. Au second siècle avant Jésus-Christ, nous trouvons le souverain pontificat aux mains des Asmonéens, depuis Jonathan, 443 avant Jésus-Christ, jusqu'à Aristobule, 35 avant Jésus-Christ. Or, cette famille, qui se vantait d'avoir Phinéas pour père, I Mach. II, 54, remontait jusqu'à Joarib, dont le nom est cité, I Par., XXIV, 7; II Esdr., XI, 40, et qui selon toutes les apparences (Cfr. loc. Paralip.) était de la descendance d'Eléazar. Le sacerdoce fut donc enlevé à la famille de Phinéas à peu près à l'époque où le sceptre était ôté à celle de Juda. Dans l'intervalle, il put se produire quelques lacunes dans la succession sacerdotale, comme il y en eut dans la succession royale; mais la promesse faite par le Seigneur à Phinéas, Num., XXV, 43, et rappelée ici, fut exécutée d'une manière générale. D'ailleurs, les mots *in æternum*, dont la portée est déjà restreinte par la succession nécessaire du sacerdoce messianique au sacerdoce lévitique, ne sauraient être pris dans leur sens absolu.

31. — L'auteur établit ici une comparaison

tage et celui de sa race, pour mettre la sagesse dans notre cœur, juger son peuple avec justice, ne point laisser périr ses biens, et rendre sa gloire à jamais durable au sein de son peuple.

tiam in cor nostrum judicare gentem suam in justitia, ne abolerentur bona ipsorum, et gloriam ipsorum in gentem eorum æternam fecit.

CHAPITRE XLVI

Eloges de Josué (xx. 4-10), — de Caleb (xx. 9-12), — des Juges (xx. 13-15), — de Samuel (xx. 16-23).

1. Josué, fils de Nun, fut vaillant à la guerre; il succéda à Moïse dans la dignité de prophète, et fut *grand* comme l'indique son nom.

2. Il fut puissant pour sauver les élus de Dieu, combattre les ennemis élevés contre lui, et conquérir l'héritage d'Israël.

3. Quelle gloire n'acquît-il pas en levant son bras, et en brandissant son glaive contre les cités?

4. Qui avant lui combattit autant? Car le Seigneur lui-même lui amena des ennemis.

1. Fortis in bello Jesus Nave, successor Moysi in prophetis, qui fuit magnus secundum nomen suum.

2. Maximus in salutem electorum Dei, expugnare insurgentes hostes, ut consequeretur hæreditatem Israel.

3. Quam gloriam adeptus est in tollendo manus suas, et jactando contra civitates romphæas?

4. Quis ante illum sic restitit? Nam hostes ipse Dominus perduxit.

entre l'hérédité royale et l'hérédité sacerdotale; de part et d'autre, même promesse et même exécution. Remarquons bien que si la parole du Seigneur ne s'était pas vérifiée, le fils de Sirach se garderait bien d'en faire mention. Ce verset a souffert dans tous les textes, et particulièrement dans le latin. Voici ce qu'on lit en grec : « un pacte avec David, fils de Jessé, de la tribu de Juda, l'héritage du roi seulement de fils en fils, l'héritage d'Aaron aussi à sa race ». Ce dernier hémistiche est seul, son parallèle a disparu en grec, et le distique entier manque dans le latin. Le premier membre peut être facilement rétabli : de même un pacte avec Phinéès, fils d'Eléazar, de la tribu de Lévi, l'héritage d'Aaron à sa race. — *Ut det.* C'est l'énumération des biens que la nation devait attendre de ses grands-prêtres : enseignement de la sagesse, jugements selon la justice, maintien de la prospérité spirituelle et de la gloire de la nation. Dans le grec la formule est optative; elle s'explique par l'état du

sacerdoce à l'époque de l'auteur. II Mach., iv, 44.

CHAP. XLVI. — 1. — *Jesus Nave*, Ἰησοῦς Ναβὴ, forme assez irrégulière donnée par les Septante au nom de Josué. *Jehoushouah ben-Noun*. — *In prophetis*. Moïse a pris lui-même le nom de prophète, Deut., xviii, 45, c'est-à-dire, au sens large, d'interprète et d'exécuteur de la volonté divine. — *Secundum nomen*. Le nom de Josué signifie : Jéhova sauveur. Aussi Josué est-il « *typus Domini*, non solum gestis, sed etiam nomine ». S. Hier, Ep. LIII, ad Paulin. 8.

2. — *Maximus in salutem*. C'est en cela que se vérifie son nom; il a défendu et sauvé de ses ennemis le peuple élu de Dieu. — *Ut consequeretur*. Gr. : « afin de faire hériter Israël ».

3. — *In tollendo manus*, pour le combat. Allusion à ce qui est raconté de la prise de Haï. Jos., viii, 48, 49, 26.

4. — *Perduxit*. Le sens n'est pas que le Seigneur livrait les ennemis, car alors il n'y

5. Annon in iracundia ejus impeditus est sol, et una dies facta est quasi duo?

Jos. 10, 14.

6. Invocavit Altissimum potentem in oppugnando inimicos undique, et audivit illum magnus et sanctus Deus in saxis grandinis virtutis valde fortis.

7. Impetum fecit contra gentem hostilem, et in descensu perdidit contrarios,

8. Ut cognoscant gentes potentiam ejus, quia contra Deum pugnare non est facile. Et secutus est a tergo potentis;

9. Et in diebus Moysi misericordiam fecit ipse, et Caleb filius Jephone, stare contra hostem, et prohibere gentem a peccatis, et perfringere murmur malitiæ.

Num. 14, 6.

10. Et ipsi duo constituti, a periculo liberati sunt a numero sexcentorum millium peditum, inducere illos in hæreditatem, in terram quæ manat lac et mel.

5. N'est-ce pas à son ordre impétueux que le soleil fut arrêté, et qu'un seul jour devint pareil à deux?

6. Il invoqua le Seigneur tout-puissant pour combattre les ennemis qui l'entouraient de toutes parts, et le Dieu grand et saint l'exauça, en lançant comme des pierres une grêle des plus violentes.

7. Il fondit contre la nation ennemie, et il extermina ses adversaires dans le défilé,

8. Afin que les nations apprissent comme il était puissant, et combien il est difficile de combattre contre Dieu. Il fut fidèle à suivre le Tout-Puissant.

9. Déjà aux jours de Moïse il avait montré sa piété, ainsi que Caleb, fils de Jéphoné, en tenant ferme contre l'ennemi, en empêchant le peuple de pécher, et en faisant taire les murmures des méchants.

10. Aussi, eux deux furent seuls délivrés du péril, sur six cent mille hommes de pied, pour être introduits dans l'héritage, dans la terre où coulent le lait et le miel.

aurait pas lieu d'admirer la résistance de Josué. L'auteur veut dire que Dieu amenait, faisait surgir des ennemis devant Josué, de sorte que personne n'eut à livrer plus de guerres que lui.

5. — *In iracundia*, ἐν χερσί. — *Impeditus est*, ἀνεπτόσεν, retrograda. Le livre de Josué dit seulement : *vaiihammod*, stetit. Il se pourrait que le traducteur eut pris ici le sens le moins heureux d'un verbe susceptible d'un autre sens plus exact, comme, par exemple, אחר, *achar*, à l'*hophal* : « tardatus fuit » et « retro positus fuit ». Pratiquement, le phénomène est le même quant au caractère miraculeux et quant au résultat, que la marche apparente du soleil ait subi une rétrogradation ou un simple arrêt. Toutefois, cette dernière hypothèse, la seule qu'indiquent les textes originaux, est bien plus facile à expliquer. — *Quasi duo*, πρὸς δύο, suivant qu'on a en préfixe 2 ou 2. Ce jour en valut deux autres, ou à peu près, seulement quant à la durée diurne. Jos., x, 14.

6. — *In oppugnando*, θάψαι αὐτὸν ἐχθρούς.

Dans le grec, on peut prendre pour sujet soit le nom, soit le pronom, suivant qu'on considère Josué avant ou après la bataille. Jos., x, 8, 14. Le sens qu'adopte la Vulgate est préférable.

7. — Le sujet du verbe est Dieu lui-même qui intervint miraculeusement. — *In descensu*, le défilé de Bethoron.

8. — *Potentiam*, παντοκρίαν αὐτοῦ, les moyens d'attaque et de défense du Seigneur, mis à la disposition de Josué. Le texte du Vatican porte αὐτῶν, qui alors se rapporte aux Israélites. — *Quia*. Gr. : « parce que devant le Seigneur était sa guerre », parce qu'il combattait sous les yeux du Seigneur.

9. — *Misericordiam*, « hoc est, opus pietatis ». Corn. — *Hostem*, le Chananéen. Num. xiv, 9. Dans quelques manuscrits : « contre l'assemblée » des révoltés. — *Perfringere*, κατασαι, apaiser.

10. — *Et ipsi duo*. Gr. : « et eux étant deux furent sauvés des 600,000 hommes ». — *Lac et mel*. Bar., i, 20.

11. — *Usque in senectutem*. Jos., xiv, 10, 11.

11. Et le Seigneur donna la force à ce même Caleb, et *la vigueur* lui resta jusqu'en sa vieillesse, pour qu'il pût monter jusqu'au pays élevé; et sa postérité conserva l'héritage.

12. Afin que tous les enfants d'Israël vissent qu'il est bon d'obéir au Dieu *saint*.

13. Ainsi en fut-il des Juges, chacun en particulier, dont le cœur ne fut point perverti, et qui ne s'éloignèrent pas du Seigneur,

14. Pour que leur mémoire soit en bénédiction, que leurs os reflourissent du sein de leurs tombeaux,

15. Et que leur nom *demeure éternellement* en se perpétuant dans des fils qui seront la gloire de ces hommes *saints*.

16. Samuel, prophète du Seigneur, aimé du Seigneur son Dieu, a institué la royauté et sacré les princes de son peuple.

17. Il a jugé la nation selon la loi du Seigneur, et Dieu regarda favorablement Jacob; à sa fidélité il fut reconnu prophète.

11. Et dedit Dominus ipsi Caleb fortitudinem, et usque in senectutem permansit illi virtus, ut ascenderet in excelsum terræ locum, et semen ipsius obtinuit hæreditatem;

12. Ut viderent omnes filii Israel, quia bonum est obsequi sancto Deo.

13. Et judices singuli suo nomine, quorum non est corruptum cor; qui non aversi sunt a Domino.

14. Ut sit memoria illorum in benedictione, et ossa eorum pullulent de loco suo;

15. Et nomen eorum permaneat in æternum permanens ad filios illorum, sanctorum virorum gloria.

16. Dilectus a Domino Deo suo. Samuel propheta Domini, renovavit imperium, et unxit principes in gente sua.

17. In lege Domini congregacionem judicavit, et vidit Deus Jacob, et in fide sua probatus est propheta.

— *Excelsum locum*, Hébron, dans la montagne de Juda, et tout le plateau. — *Obtinuit*. Gr. : « garda ».

12. — *Bonum est*, à cause de la récompense temporelle promise dans l'Ancien Testament, et à plus forte raison, à cause des biens éternels, seuls promis par le Nouveau.

13. — *Singuli suo nomine*. L'auteur ne veut pas s'arrêter à faire leur éloge, mais chacun d'eux en particulier est digne de louanges, non pour tous les actes de sa vie, mais pour sa fidélité à Dieu. — *Corruptum*. Gr. : « dont le cœur ne s'est pas adonné à la fornication », à l'idolâtrie. Sap., xiv, 12.

14. — *Ut* n'est pas dans le grec, où la forme est optative. — *Pullulent*, ἀναβλάσκει, fleurissent. Is., lxxvi, 14. Le parallélisme et le sens habituel de cette locution dans l'Écriture obligent à entendre par cette floraison une sorte de survivance des hommes de bien dans leur postérité et dans le souvenir des peuples. Les fleurs des jardins, au milieu desquelles les anciens aimaient à faire reposer leurs morts, sont le gracieux symbole de cette vie posthume que le Sage souhaite pour les héros de sa nation, et que Dieu doit couronner un jour par la résurrection corporelle et

l'immortalité. Mais ces deux dernières idées ne ressortent pas nécessairement du sens littéral de notre texte; et du reste, la résurrection n'est pas une récompense particulière aux grands hommes, tandis que la survivance glorieuse que désire pour eux le fils de Sirach est vraiment leur apanage.

15. — *Et nomen*. Gr. : « et nomen ipsorum renovetur in filiis glorificatorum ipsorum ». — *Permanens*. Gr. : « changé », sens à l'*hiphil* du verbe *chalaf* qui signifie aussi « revirescere, succrescere ».

16. — *Propheta*. Samuel fut prophète comme Moïse l'avait été, et son rôle fut considérable dans l'histoire du peuple de Dieu : il eut à faire reflourir le culte du Seigneur, et à présider à la naissance de la royauté. — *Renovavit*, I Reg., xi, 14, *nechaddesh*, « innovemus regnum ». Gr. : « il a établi ». — *Principes*, Saül, I Reg., x, 1, et David, Ibid., xvi, 13.

17. — *Vidit*, ἐπισκέψατο, Dieu regarda Jacob, eut pitié de lui, et le délivra de ses ennemis pendant la judicature de Samuel. I Reg., vii, 13-17. — *In fide sua*, par sa fidélité, sa véracité, la manière dont ses paroles s'accomplissaient. Cet hémistiche, et son pa-

18. Et cognitus est in verbis suis fidelis, quia vidit Deum lucis :

19. Et invocavit Dominum omnipotentem, in oppugnando hostes circumstantes undique, in oblatione agni inviolati.

I Reg. 7, 9.

20. Et intonuit de cœlo Dominus, et in sonitu magno auditam fecit vocem suam ;

21. Et contrivit principes Tyriorum, et omnes duces Philistiim :

22. Et ante tempus finis vitæ suæ et sæculi, testimonium præbuit in conspectu Domini, et Christi; pecunias et usque ad calceamenta ab omni carne non accepit, et non accusavit illum homo.

I Reg. 42, 3.

23. Et post hoc dormivit, et notum fecit regi, et ostendit illi finem vitæ suæ, et exaltavit vocem suam de terra in prophetia delere impietatem gentis.

18. Et dans ses paroles il fut trouvé fidèle, car il vit le Dieu de lumière.

19. Et il invoqua le Seigneur tout-puissant, pour combattre les ennemis qui l'entouraient de toutes parts, et il offrit un agneau sans tache.

20. Et le Seigneur tonna du haut du ciel, et fit entendre le bruit terrible de sa voix.

21. Et il écrasa les princes des Tyriens et tous les chefs des Philistins.

22. Avant de terminer pour toujours le temps de sa vie, il protesta, en présence du Seigneur et de son Christ, qu'il n'avait reçu ni argent, ni même de chaussures de qui que ce fût. et personne ne porta d'accusation contre lui.

23. Ensuite il s'endormit, et il fit une révélation au roi pour lui prédire la fin de sa vie ; il fit sortir de terre sa voix prophétique pour effacer l'iniquité du peuple.

rallèle qui suit, ont trait à ce qui est dit de Samuel, I Reg., III, 49, 20 : « Non cecidit ex omnibus verbis ejus in terram, et cognovit universus Israel... quod fidelis Samuel propheta esset Domini ».

48. — *Fidelis quia vidit.* En grec, simplement : πιστός ὁρασέως, pour ἐν ὁράσει que donnent plusieurs manuscrits : fidèle, véridique dans sa vision ; ce qu'il prétendait connaître surnaturellement s'accomplissait avec exactitude.

49. — *Invocavit*, comme Josué et dans des circonstances analogues, x. 6. — *Inviolati.* Gr. : « qui tette encore ». Ceci se passa à Masphat, en face des Philistins. I Reg., VII, 9.

21. — *Tyriorum.* La présence fort inattendue des Tyriens dans une guerre où le livre de Josué ne fait aucune mention de leur intervention, s'explique tout simplement par une faute de lecture des traducteurs. צריים, peut se lire *tsorim*, Tyriens, de *tsor*, Tyr. et *tsarim*, ennemis, de *tsarar*, attaquer.

22. — *Finis.* Gr. : « de son sommeil éternel », de sa mort. — *Testimonium*, I Reg.,

XII, 3. — *Christi*, l'oint du Seigneur, Saül. — *Calceamenta.* L'auteur suit ici la leçon des Septante qui, au passage cité, au lieu de *veahelim henaï bo*, je cacherai mes yeux devant lui, ont lu : *venahalaïm hanou bi*, et des chaussures, répondez-moi. Les chaussures sont prises ici pour une chose de rien.

23. — *Et post hoc.* Gr. : « et après qu'il se fût endormi (du sommeil de la mort), il prophétisa ». Le fils de Sirach ne doute donc aucunement de l'apparition personnelle de Samuel à Endor. I Reg. XXVIII. Voir la Préface du Livre des Rois, p. 75. — *In prophetia* « Samuel nondum pervenerat ad statum beatitudinis. Unde etsi voluntate Dei ipsa anima Samuelis Sauli eventum belli prænuntiavit, Deo sibi hoc revelante, pertinet ad rationem prophetiæ ». S. Thom., 2^a 2^æ, CLXXIV, 5 ad 4. — *Iniquitatem gentis.* Gr. : « pour faire cesser la rébellion du peuple » qui restait encore attaché à Saül, et qui, averti par la parole du prophète évoqué, verrait la main de Dieu dans la défaite et la mort du roi coupable. I Reg., XXVIII, 48, 49.

CHAPITRE XLVII

Nathan (x. 4). — Eloge de David : ses victoires (xx. 2-8) ; — sa religion (xx. 9-12) ; — sa récompense (x. 13). — Salomon : sa sagesse (xx. 14-19) ; — sa magnificence (x. 20) ; — ses crimes (x. 21) ; — son châtiment (xx. 22, 23) ; — miséricorde de Dieu en faveur de sa race (xx. 24-26). — Roboam et Jéroboam, causes des péchés du peuple (xx. 27-29) ; — et de son châtiment (xx. 30, 31).

1. Après lui s'éleva Nathan qui fut prophète au temps de David.

2. Comme la graisse est séparée de la chair, ainsi David le fut des enfants d'Israël.

3. Il joua avec les lions comme avec des agneaux, et il traita les ours comme les petits des brebis dans sa jeunesse.

4. N'a-t-il pas tué le géant et enlevé l'opprobre de la nation ?

5. Il leva la main, et avec la pierre de sa fronde, il terrassa l'insolence de Goliath.

6. Car il avait invoqué le Seigneur tout-puissant, qui donna à sa main d'abattre cet homme redoutable au combat, et de relever la puissance de sa nation.

7. Aussi on le félicita d'en avoir tué dix mille, on le loua pour les

1. Post hæc surrexit Nathan propheta in diebus David.

II Reg. 42, 1.

2. Et quasi adeps separatus a carne, sic David a filiis Israel.

3. Cum leonibus lusit quasi cum agnis; et in ursis similiter fecit sicut in agnis ovium, in juventute sua.

I Reg. 17, 34.

4. Numquid non occidit gigantem, et abstulit opprobrium de gente?

I Reg. 17, 49.

5. In tollendo manum, saxo fundæ dejecit exultationem Goliæ;

6. Nam invocavit Dominum omnipotentem, et dedit in dextera ejus tollere hominem fortem in bello, et exaltare cornu gentis suæ.

7. Sic in decem millibus glorificavit eum et laudavit eum in bene-

CHAP. XLVII. — 4. — *Nathan*. Il fut le principal des prophètes que Dieu suscita pour succéder à Samuel, sous le règne de David. Il concourut avec le grand-prêtre Sadoc au sacre de Salomon. III, Reg., 1, 34.

2. — *Quasi adeps*. La graisse était regardée dans la victime comme la portion la plus précieuse, et on la consumait entièrement sur l'autel. — *A carne*, ἀπὸ σαρκὸς, de la victime pacifique, xxxv, 2.

3. — *Cum leonibus*. Ce pluriel est emphatique. Toutefois le texte I Reg., xvii, 34, peut s'entendre d'un seul ou de plusieurs animaux féroces : David les tuait quand il en avait l'occasion. Le jeu est mis poétiquement pour le combat. — *In juventute* appartient dans le grec au verset suivant.

5. — *Exultationem*. La pierre de la fronde abaissa la jactance de Goliath, en le renversant lui-même à terre, et ensuite le glaivôta la vie au géant.

6. — *Invocavit Dominum*. C'est à cette condition que Dieu avait prêté son secours à Josué et à Samuel, xlvii, 6, 19. — *Dedit*. Gr. : « il donna la force à sa droite. »

7. — *Glorificavit* a le peuple pour sujet. — *In benedictionibus*. Non pas : on chanta ses louanges au milieu des actions de grâces rendues au Seigneur, ni : on le loua avec des félicitations de Dieu, c'est-à-dire des félicitations extraordinaires ; mais : « on le loua à cause (2) des bénédictions qu'il avait reçues du Seigneur ». On a de la sorte deux membres bien parallèles : on le célébra à cause

dictionibus Domini in offerendo illi coronam gloriæ;

I Reg. 18, 7.

8. Contrivit enim inimicos undique, et extirpavit Philisthiim contrarios usque in hodiernum diem; contrivit cornu ipsorum usque in æternum.

9. In omni opere dedit Sancto et Excelso in verbo gloriæ.

10. De omni corde suo laudavit Dominum, et dilexit Deum, qui fecit illum; et dedit illi contra inimicos potentiam;

11. Et stare fecit cantores contra altare, et in sono eorum dulces fecit modos.

12. Et dedit in celebrationibus decus et ornavit tempora usque ad consummationem vitæ, ut laudarent nomen sanctum Domini et amplificarent mane Dei sanctitatem.

13. Dominus purgavit peccata ipsius, et exaltavit in æternum cornu ejus; et dedit illi testamentum regni, et sedem gloriæ in Israel.

II Reg. 12, 13.

14. Post ipsum surrexit filius sen-

faveurs que lui avait faites le Seigneur, et on lui offrit une couronne de gloire.

8. Car il avait écrasé les ennemis de tous côtés, et anéanti ses adversaires, les Philistins, jusqu'à ce jour; il brisa leur puissance à jamais.

9. En tout ce qu'il fit, il rendit hommage au Saint, au Très-Haut, par ses paroles de louanges.

10. Il loua le Seigneur de tout son cœur, et aima le Dieu qui l'avait fait, et lui avait donné la puissance contre ses ennemis.

11. Il établit des chantres en face de l'autel, et il fit retentir les doux sons de leurs voix.

12. Il donna de l'éclat aux fêtes et de la splendeur aux solennités jusqu'à la fin de sa vie, pour qu'on louât le nom sacré du Seigneur, et qu'on célébrât dès le matin la sainteté de Dieu.

13. Le Seigneur lui pardonna ses péchés, et éleva à jamais sa puissance; il lui donna l'assurance de la royauté et un trône de gloire en Israël.

14. Après lui s'éleva un fils très

des dix mille qu'il était censé avoir tués, on le lona à cause de la faveur que Jéhova lui avait accordée en lui prêtant son secours. — *Coronam gloriæ*. Cette locution ne désigne pas métaphoriquement la royauté en hébreu, mais seulement la gloire et l'honneur accordés à quelqu'un. Cet honneur fut au comble pour David, quand après la mort de Saül les tribus le mirent à leur tête. II Reg., v, 4-3.

8. — *Extirpavit*. ἐξουδένωσε, il les anéantit. II Reg., viii, 4; xxi, 45-22, de telle sorte que Salomon les compta parmi ses tributaires et ses serviteurs, III Reg., iv, 21, et que depuis lors la soumission forcée prit la place de leur antique hostilité.

9. — *Dedit confessionem*. C'est ce qu'il fit en particulier après ses dernières victoires sur les Philistins. II Reg., xxii.

10. — *Laudavit*, ὑμνεῖ, par les psaumes qu'il composa tout exprès. — *Dilexit*, Ps., xvii, 4.

11. — *Cantores*. I Par., xvi, 4-36. — *Dulces fecit*. David composa ses psaumes et prit

soin de les faire chanter mélodieusement. « David, Simonides noster, Pindarus et Alcæus, Flaccus quoque, Catullus et Serenus, Christum lyra personat ». S. Hier., Ep., lxxx ad Paulin. 8. Compl. ajoute : et chaque jour ils loueront dans leurs chants.

12. — *Ornavit* Gr. : « il orna les temps jusqu'à la perfection ». Ces temps sont les *mohadim*, les différentes périodes destinées à la célébration des fêtes. — *Amplificavit*. Gr. : « et dès le matin pour faire résonner le sanctuaire », ἁγίασμα, comme x. 15. I Par. xxi, 30-32.

13. — *Testamentum regni*, l'alliance par laquelle Dieu lui promettait la royauté pour lui et sa race. Ps. cxxxi, 44.

14. — *Sensatus*. La Sagesse fut en effet la grâce spéciale de Salomon. III Reg., iv, 29.

— *Propter illum*, à cause de David, à cause de sa piété qui attirera sur sa postérité entière la faveur divine. III Reg., xi, 12, 13; IV Reg., xix, 34. — *Dejecit*, κατεσθεν ἐν πλατυσμῷ, il logea en latitude, hébraïsme qui exprime

sage qui, à cause de son père, abaissa toute la puissance de ses ennemis.

15. Salomon règna durant des jours de paix, et le Seigneur lui soumit tous ses ennemis, pour qu'il bâtit une demeure à son nom, et préparât un sanctuaire éternel. Comme tu étais instruit dans ta jeunesse,

16. Et débordant de sagesse, comme un fleuve ! Ton âme inonda la terre,

17. Et la remplit de paraboles et d'énigmes ; ton nom fut porté jusqu'aux îles lointaines, et tu fus aimé au sein de ta paix.

18. Tes cantiques, tes proverbes, tes paraboles, tes explications firent l'admiration du monde,

19. A cause du Seigneur Dieu, qui est appelé Dieu d'Israël.

20. Tu as amassé l'or comme le le cuivre, et accumulé l'argent comme le plomb.

satus, et propter illum dejecit omnem potentiam inimicorum.

15. Salomon imperavit in diebus pacis, cui subjecit Deus omnes hostes, ut conderet domum in nomine suo, et pararet sanctitatem in sempiternum ; quemadmodum eruditus es in juventute tua ?

III Reg. 3, 4.

16. Et impletus es, quasi flumen, sapientia, et terram rexit anima tua.

III Reg. 4, 31.

17. Et replesti in comparationibus ænigmata ; ad insulas longe divulgatum est nomen tuum, et dilectus es in pace tua.

18. In cantilenis, et proverbiiis, et comparationibus, et interpretationibus, miratæ sunt terræ.

19. Et in nomine Domini Dei, cui est cognomen, Deus Israel.

20. Collegisti quasi aurichalcum anrum, et ut plumbum complesti argentum,

III Reg. 10, 27.

l'absence de tout danger, de toute gêne. Ps., xvii, 2 ; xxx, 9 ; cxvii, 5. Le règne de Salomon fut en effet pacifique et glorieux.

45. — *In diebus pacis*. C'est ce que devait exprimer le nom même de Salomon, *shelomoh*, le pacifique. — *Cui subjecit*. Gr. : « à qui Dieu fit le repos tout autour. » I Par., xii, 9. — *In nomine suo*, ἐν ὀνόματι, pour son nom, en son honneur. — *Sanctitatem*, le sanctuaire. — *Eruditus es*. Gr. : « comme tu étais sage dans ta jeunesse ».

46. — *Quasi flumen*. Supr., xxiv, 35, 36. — *Rexit*, couvrit comme un fleuve par ses inondations.

47. — Gr. : « tu as rempli par les paraboles des énigmes », par les paroles de sagesse, la terre entière. — *Ad insulas longe*, les pays au-delà des mers. Is., xlvii, 29. — *Dilectus in pace tua*. C'est la signification des deux noms de Salomon, *iedidiah*, l'aimé de Dieu, et le pacifique. Salomon fut aussi aimé des hommes, de ses sujets qui étaient fiers de l'avoir pour roi, des étrangers qui accouraient pour le voir, et qui, comme la reine de Saba, proclamaient bienheureux les officiers et les serviteurs qui vivaient à ses côtés. III Reg., x, 8. Salomon était par là

une figure du Messie, le vrai « princeps pacis ». Is., ix, 6.

48. — *In cantilenis*, comme le Cantique des Cantiques. Les proverbes et les paraboles nous ont été conservés en partie dans le livre des Proverbes. L'interprétation est l'explication des énigmes et aussi des phénomènes naturels à l'étude desquels s'était appliqué Salomon.

49. — *Et in nomine*. L'honneur que les nations décernaient au roi remontait jusqu'à Jéhova, le Dieu d'Israël, qui avait donné tant de sagesse à son serviteur. En grec, quoique la conjonction du commencement soit absente, il faut rapporter également à ce qui précède ce verset que le texte du Vatican rattache à ce qui suit. Et en effet, c'est bien plutôt la sagesse que la richesse dont Dieu a voulu faire don à Salomon.

20. — *Aurichalcum*, Gr. : l'étain. Du temps de Salomon, l'or était aussi commun que les pierres, et son abondance même semblait lui faire perdre sa valeur. III Reg., x, 21, 27, II Par., i, 45. Ce verset, par la place qu'il occupe, fait assez entendre que si Salomon riche à l'excès n'était pas encore coupable, il n'était plus cependant le sage

21. Et inclinasti femora tua mulieribus; potestatem habuisti in corpore tuo.

22. Dedisti maculam in gloria tua, et profanasti semen tuum inducere iracundiam ad liberos tuos, et incitari stultitiam tuam,

23. Ut faceres imperium bipartitum, et ex Ephraim imperare imperium durum.

III Reg. 12, 16.

24. Deus autem non derelinquet misericordiam suam, et non corrumpet nec delebit opera sua, neque perdet a stirpe nepotes electi sui; et semen ejus, qui diligit Dominum, non corrumpet.

25. Dedit autem reliquum Jacob et David de ipsa stirpe.

21. Tu t'es livré aux femmes, et tu as asservi ton corps.

22. Tu as imprimé une tache à ta gloire et tu as souillé ta race, au point de provoquer la colère contre tes enfants et le châtement contre ta folie.

23. Ce qui fut cause que le royaume fut partagé, et qu'un pouvoir impitoyable s'éleva d'Ephraïm pour commander.

24. Mais Dieu ne renoncera pas à sa miséricorde, il *ne changera ni* ne détruira ses œuvres; il n'exterminera point *dans leur race* les enfants de son élu, et il ne fera pas disparaître la postérité de celui qui aime le Seigneur.

25. Il a laissé un reste à Jacob, et à David un rejeton de sa race.

des premiers jours : ses richesses furent l'occasion de sa chute. « Hic bonis initiis malos exitus habuit. Quippe secundæ res, quæ sapientium animos fatigant, magis huic obfuerunt, quam profuit ipsa sapientia, etiam nunc et deinceps memorabilis, et tunc longe lateque laudata ». S. Aug., De Civ., Dei, xvii, 20.

21. — *Inclinasti*, « Ilis itaque copulatus est Salomon ardentissimo amore ». III Reg., xi, 2. L'excès des jouissances sensuelles le conduisit à la recherche effrénée des plaisirs charnels, et pour plaire aux objets de sa passion, il en vint, sinon à pratiquer, du moins à tolérer et à favoriser l'idolâtrie. — *Potestatem habuisti*, Gr. : « tu as été asservi dans ton corps ». Il faudrait en latin : « potestatem dedisti ».

22. — *Profanasti*, en donnant à ta postérité des mères idolâtres. — *Iracundiam*. Les enfants de l'impiété ne sont point bénis de Dieu. Sap., iii, 16-19. L'écriture ne parle que de trois enfants de Salomon, Roboam et deux filles, III Reg., iv, 11, 15; peut-être tous les autres ont-ils été frappés par la justice divine. — *Incitari*. Gr. : « je suis blessé vivement de ta folie ». Au lieu de *κατενύγων*, Compl. et d'autres manuscrits, suivis par la Vulgate, ont l'infinitif *κατανύγων*, qui donne un sens bien plus régulier : « tu as profané ta race de manière à provoquer la colère sur tes enfants et à être blessé par ta folie ». Ces derniers mots, rapportés par plusieurs aux enfants eux-mêmes, frappés et déshonorés par la folie de leur père, s'appliquent

plus naturellement à Salomon, qui a dû tant souffrir à la suite de ses égarements, comme le donne si clairement à penser l'Ecclésiaste. Le fils de Sirach, après avoir dit que Dieu pardonna les fautes de David, n'ajoute rien de semblable pour Salomon; et sous ce rapport, les livres historiques ne sont pas plus explicites. De là trois opinions parmi les Pères et les écrivains ecclésiastiques : les uns, comme S. Cyprien, S. Grégoire, Bellarmin, arguent au plus mal du salut de Salomon; d'autres, S. Jérôme, S. Ambroise, etc., pensent qu'il a fait pénitence; la plupart laissent cette question dans le doute dont il a plu à Dieu de l'entourer. Quel que soit donc le sort de ce sage, ses égarements doivent inspirer une crainte salutaire à ceux mêmes qui se croient le mieux affermis dans le bien.

23. — *Bipartitum*, III Reg., xi, 31. Ce fut le châtement social infligé à l'infidélité de Salomon. — *Durum*. Gr. : « rebelle », à raison du culte idolâtrique établi par Jéroboam. III Reg., xii, 25-33.

24. — *Non corrumpet*, Gr. : « il ne fera pas périr (quoi que ce soit) de ses œuvres ». Et plus loin : « il n'arrachera pas ». Le bien-aimé de Dieu, c'est David, à qui fut promise une descendance royale qui devait aboutir au Messie. Ainsi la monarchie des Hébreux fut redevable à David de sa durée et à Salomon de sa division.

25. — *Et David*, καὶ τῷ Δαβὶδ ἐξ αὐτοῦ ῥίζαν, « et à David un rejeton de lui », de lui David, alors ce rejeton désigne collectivement

26. Et Salomon mourut et rejoignit ses pères.

27. Il laissa après lui quelqu'un de sa race, cause de la folie du peuple,

28. Homme dépourvu de prudence, Roboam, qui par ses caprices pervertit la nation;

29. Et Jéroboam, fils de Nabat, qui fit pécher Israël, et traça la route du mal pour Ephraïm; et leurs péchés se multiplièrent à l'excès.

30. Et on les chassa loin de leur pays.

31. Ils cherchèrent tous les moyens de mal faire, jusqu'à ce que la vengeance vint fondre sur eux et les délivrer de tous leurs péchés.

26. Et finem habuit Salomon cum patribus suis.

27. Et dereliquit post se de semine suo, gentis stultitiam,

28. Et immunitum a prudentia, Roboam, qui avertit gentem consilio suo :

29. Et Jeroboam filium Nabat, qui peccare fecit Israel, et dedit viam peccandi Ephraim, et plurima redundaverunt peccata ipsorum.

III Reg. 12, 28.

30. Valde averterunt illos a terra sua.

31. Et quæsit omnes nequitias, usque dum perveniret ad illos defensio, et ab omnibus peccatis liberavit eos.

CHAPITRE XLVIII

Eloge d'Elie : merveilles de sa vie (xx. 4-8); — son enlèvement et sa destinée future (xx. 9-12). — Eloge d'Elisée (xx. 43-45). — Impénitence du peuple, captivité (xx. 16-18). — Eloge d'Ezéchias (xx. 49-25). — Eloge d'Isaïe (xx. 26-28).

1. Ensuite s'éleva Elie le prophète, semblable au feu, et dont la parole était enflammée comme une torche.

1. Et surrexit Elias propheta, quasi ignis, et verbum ipsius quasi facula ardebat.

III Reg. 17, 1.

toute sa postérité, et préférablement : à David un rejeton de Salomon, qui malgré ses crimes, eut un fils, et garda l'honneur d'être compté au nombre des ancêtres du Messie.

26. — *Finem habuit*. Gr. : « se reposa ». C'est aussi de cette manière que le livre des Rois termine l'histoire de Salomon, III Reg., xi, 43, sans indiquer s'il se convertit sur la fin de sa vie.

27. — *Gentis stultitiam* : la cause de la folie de son peuple, ou encore : le plus sot de son peuple, qualificatif assez justifié par la conduite du jeune roi au début de son règne. Il nous semble bien probable qu'en hébreu, au lieu de : stupidité de la race, il y avait : race de stupidité, *zerah késilot*.

29. — *Et Jeroboam*. Salomon le laissa après lui, car ses fautes furent l'origine de cette royauté schismatique. — *Dedit viam*, il

traça lui-même la route qui menait au mal, en établissant par politique le culte idolâtrique en Israël.

30. — *Valde averterunt*. Gr. : « ejicere eos de terra eorum ». IV Reg., xvii, 6-8, 48. Ainsi les causes de la captivité doivent être recherchées jusqu'aux jours de Salomon et de ses successeurs immédiats.

31. — *Quæsit*. Le verbe devrait être au pluriel, comme en grec; ici, il a pour sujet Israël. — *Defensio*, ἐκδίκησις, la vengeance. — *Liberavit*. Le châtimement les arracha à l'occasion ordinaire de leurs péchés, et à leurs péchés eux-mêmes en les portant au repentir.

CHAP. XLVIII. — 1. — *Quasi ignis*, à cause de l'ardeur de son zèle. — *Quasi facula*. Il était ce que fut plus tard, d'une manière plus parfaite encore, S. Jean Baptiste, « lucerna ardens et lucens », Joan., v, 35. Toutefois,

2. Qui induxit in illos famem, et irritantes illum invidia sua pauci facti sunt; non enim poterant sustinere præcepta Domini.

3. Verbo Domini continuit cœlum, et dejecit de cœlo ignem ter;

III Reg. 17, 1; IV Reg. 1, 40, 42.

4. Sic amplificatus est Elias in mirabilibus suis. Et quis potest similiter sic gloriari tibi?

5. Qui sustulisti mortuum ab inferis de sorte mortis in verbo Domini Dei.

III Reg. 17, 22.

6. Qui dejecisti reges ad perniciem, et confregisti facile potentiam ipsorum, et gloriosos de lecto suo.

7. Qui audis in Sina iudicium, et in Horeb iudicia defensionis.

8. Qui ungis reges ad poenitentiam, et prophetas facis successores post te.

9. Qui receptus es in turbine ignis, in curru equorum igneorum.

IV Reg. 2, 41.

2. Il amena contre eux la famine, et par son zèle il réduisit à un petit nombre ceux *qui excitaient sa colère, car ils étaient incapables de supporter les préceptes du Seigneur.*

3. Il ferma le ciel par la parole du Seigneur, et fit trois fois tomber le feu du ciel.

4. C'est ainsi qu'Elie s'illustra par ses merveilles. Et qui peut *se vanter* d'avoir une gloire pareille à la tienne?

5. C'est toi qui as résuscité un mort des enfers et du tombeau par la parole du Seigneur Dieu.

6. C'est toi qui as précipité les rois dans la ruine, *en brisant sans peine leur puissance*, et fait tomber les puissants de leur lit.

7. C'est toi qui as entendu la sentence sur le Sinaï, et les arrêts de la vengeance sur l'Horeb.

8. C'est toi qui as sacré des rois pour le châtiment, et des prophètes pour le succéder.

9. C'est toi qui as été enlevé dans un tourbillon de flamme, et dans un char à chevaux de feu.

« fuit in Elia magis zelus justitiæ et vindictæ ad perdendos impios, quam clementiæ et charitatis ad eos convertendos; hic enim servabatur Christo et Apostolis in lege gratiæ ». Corn., Luc. ix, 54.

2. — *Et irritantes.* Gr. : « et dans son zèle, il les diminue », ὀλιγοποίησεν (ἐπ. λεγ.), il réduisit leur nombre au moyen de la famine et des châtiments qui suivirent. III Reg., xviii, 40.

3. — *Continuit.* Jac., v, 47. — *Ter.* Une première fois sur le Carmel, en face des prêtres de Baal, III Reg., xviii, 38, la seconde et la troisième fois, contre les envoyés d'Ochosis. IV Reg., i, 40, 42.

4. — L'auteur sacré admire la gloire d'Elie, comme la sagesse de Salomon, au chapitre précédent, §§. 15, 16. — *Amplificatus es.* Gr. : « tu as été glorifié ». — *Gloriari*, avec ce sentiment qui rapporte tout à Dieu, et sans lequel Elie n'aurait pu continuer à recevoir les faveurs du Seigneur.

5. — *Ab inferis.* Gr. : « de la mort et de l'Adès, par la parole du Très-Haut ». C'est

seulement après avoir imploré le Seigneur qu'Elie accomplit ce miracle. III Reg., xvii, 20, 21.

6. — *Ad perniciem*, ce qui s'applique surtout à Achab. III Reg., xxi, 21. — *De lecto*, au moyen de la mort, IV Reg., i, 4, 46, 47; II Par., xxi, 15, 49.

7. — *Defensionis*, « de la vengeance », comme précédemment, §. 31. C'est sur la chaîne de l'Horeb, dont le Sinaï faisait partie, que le prophète apprit du Seigneur le châtiment qui allait fondre sur Achab, Jézabel, et toute la nation d'Israël.

8. — *Ad poenitentiam*, εἰς ἀνταπόδομα, pour le châtiment. C'est pour punir Achab et ses sujets qu'ordre fut donné à Elie de conférer la royauté à Hazaël sur la Syrie, et à Jéhu sur Israël. — *Et prophetas*, pluriel emphatique, appelé par le parallélisme; il ne s'agit que d'Elisée. III Reg., xix, 45, 46. Dans ce verset, *ungis* doit se prendre au sens le plus large, comme au passage correspondant du livre des Rois.

9. — *Receptus est.* Gr. : « fut enlevé ».

10. C'est de toi qu'il est écrit qu'au temps des jugements tu seras là pour apaiser la colère du Seigneur, réconcilier le cœur du père avec le fils, et reconstituer les tribus de Jacob.

11. Heureux ceux qui t'ont vu, et ont été honorés de ton amitié.

12. Car nous, nous *ne* vivons *que*

10. Qui scriptus es in iudiciis temporum lenire iracundiam Domini; conciliare cor patris ad filium, et restituere tribus Jacob.

Malach. 4, 6.

11. Beati sunt, qui te viderunt, et in amicitia tua decorati sunt :

12. Nam nos vita vivimus tantum,

S. Jean Chrysostôme dit qu'Elie fut enlevé, parce que l'excès de son zèle l'empêchait de supporter les pécheurs; mais qu'un jour devait venir habiter au milieu d'eux un Dieu qui saurait porter sur ses épaules la brebis égarée. S. de Elia, 1.

40. — Gr. : « descriptus in correptionibus ad tempora, lenire iram (Domini) ante furorem ». Il est en effet écrit d'Elie qu'il reviendra un jour : « Ecce ergo mittam vobis Eliam prophetam, antequam veniat dies Domini magnus et horribilis; et convertet cor patrum ad filios et cor filiorum ad patres eorum ». Mal., iv, 5, 6. Le fils de Sirach ne pouvait manquer de faire allusion à cette destinée si extraordinaire du prophète Elie. Il reviendra donc un jour ἐν ἐλεγκσίν, pour des avertissements, pour prêcher la pénitence; il viendra εἰς χαίρους. Ce temps n'est pas celui du Messie; sans doute, à cette époque, il y aura un homme qui « præcedet ante illum in spiritu et virtute Elie, ut convertat corda patrum in filios ». Luc, i, 17; mais ce ne sera pas là le jour « magnus et horribilis » dont parle Malachie, et S. Jean Baptiste sera comparé à Elie seulement parce qu'il remplira avant l'apparition du Messie le rôle du prophète avant la venue du Souverain Juge. « Sicut Elias secundum Domini adventum præveniet; ita Joannes prævenit primum. Sicut ille præcursor venturus est iudicis, ita iste præcursor est factus Redemptoris. Joannes igitur in spiritu Elias erat, in persona Elias non erat ». S. Greg., Hom., 7 in Evang. Nous avons vu plus haut, XLIV, 46, qu'un courant irrésistible de tradition entraîne à admettre l'idée d'un retour d'Enoch et d'Elie à la fin du monde; c'est cette tradition, déjà formée de son temps, que le fils de Sirach rappelle ici, et qu'il appuie de l'autorité des écrivains antérieurs. Elie viendra apaiser la colère de Dieu avant la fureur, c'est-à-dire, il viendra convertir les pécheurs, et empêcher que la colère que Dieu a contre eux dans le temps ne se change en fureur irrémédiable dans l'éternité. En tout ceci, évidemment, il ne saurait être question des temps messianiques, et le P. Houbigant a pleinement raison de dire : « Qui hæc in

Joanne Baptista impleta fuisse volunt, illi et ludunt suos lectores, et auctori sacro contradicunt. » — *Cor patris ad filium*. Le père, ou les pères, comme porte Malachie, ce sont les patriarches et les saints de l'Ancien Testament, dont Abraham est le père commun; l'enfant, c'est Israël des derniers temps. En ce temps-là, il s'agira de convertir les Juifs et de faire briller à leurs yeux la lumière de la vraie foi, en les convainquant qu'ils n'ont pas à attendre le Messie, comme leurs pères, mais à reconnaître et à saluer sa venue depuis longtemps accomplie. Or Elie, qui a vécu au temps de la promesse et qui apparaîtra après son accomplissement, sera éminemment propre à réconcilier les cœurs des enfants et des pères, en montrant aux premiers qu'ils auraient dû depuis de longs siècles servir dans la foi et dans l'amour Celui que les patriarches et les prophètes ont servi dans l'espérance et dans le désir. La pensée du Messie est donc ici implicite, et les quelques auteurs hétérodoxes qui ont affirmé que cette idée est étrangère au fils de Sirach n'ont point pris garde que son livre suppose tout le reste de la Bible et toutes les croyances antérieures. — *Restituere*. Elie reconstituera les tribus transformées par la rédemption, et passées sous la juridiction des douze patriarches de la loi nouvelle. Matt., xix, 28.

41 — *Beati*. Verset entendu dans trois sens divers : 1^o au passé, c'est le sens de la Vulgate et du grec; 2^o au présent : ceux qui te voient, dans les limbes où tu vis au milieu des saints; 3^o au futur : heureux ceux qui te verront quand tu reviendras, car tu seras pour eux une cause de salut. Ce dernier sens était probablement celui de l'hébreu. — *Decorati*. Au lieu de *ἡχοσημένους*, Compl. et plusieurs autres textes lisent *ἡχοσημένους*, « ceux qui sont morts dans l'amour », dans la charité. Le pronom possessif n'est pas dans le grec.

42. — Le grec a seulement : « car nous, nous vivrons de vie », ce qui signifie, d'après Fritzsche, que les Juifs contemporains auront part au bonheur des derniers venus, à la fin des temps, soit que l'avènement d'Elie soit proche, soit que dans l'Adès on espère le voir après la mort, soit qu'à la résurrection

post mortem autem non erit tale nomen nostrum.

13. Elias quidem in turbine tectus est, et in Eliseo completus est spiritus ejus; in diebus suis non pertimuit principem, et potentia nemo vicit illum;

IV Reg. 2, 41.

14. Nec superavit illum verbum aliquod, et mortuum prophetavit corpus ejus.

IV Reg. 13, 21.

15. In vita sua fecit monstra, et in morte mirabilia operatus est.

16. In omnibus istis non pœnituit populus, et non recesserunt a peccatis suis, usque dum ejecti sunt de terra sua, et dispersi sunt in omnem terram.

17. Et relictæ est gens perpauca, et princeps in domo David.

18. Quidam ipsorum fecerunt quod placeret Deo; alii autem multa commiserunt peccata.

19. Ezechias munivit civitatem

le temps de notre vie, *et après la mort, nous n'aurons point un pareil nom.*

11. Quand Elie fut dérobé par le tourbillon, son esprit remplit Elisée, qui, durant sa vie, ne craignit aucun prince, et qu'aucune puissance ne put faire plier.

14. Rien ne fut au-dessus de lui, et après sa mort, son corps prophétisa.

15. Pendant sa vie, il fit des prodiges, et après sa mort, il opéra des merveilles.

16. Malgré tout cela, le peuple ne fit pas pénitence, et ne se retira pas de ses péchés, jusqu'à ce que, chassé de sa patrie, il fut dispersé par toute la terre.

17. Il ne resta qu'un petit nombre, avec un prince de la maison de David.

18. Parmi ceux-ci, plusieurs firent ce qui plaisait à Dieu, mais d'autres commirent un grand nombre de péchés.

19. Ezéchias fortifia sa ville, et fit

générale on doit jouir de sa vue et de sa société. Mais le texte grec est tronqué; nous en trouvons le complément dans la traduction latine. Toutefois, là encore la pensée paraît avoir été incomplètement rendue, car c'est conclure l'éloge d'Elie d'une façon assez inattendue, que de remarquer que tous n'ont pas la même renommée que lui. Syr. et Arab : beatus qui te viso mortuus est, verum non moritur, imo vita vivit.

43. — *In Eliseo.* Gr. : « et Elisée fut rempli de son esprit. » — *Non pertimuit.* Gr. : « il ne fut pas ébranlé par un prince. » IV Reg., III, 44; VI, 16, 32; VIII, 40, etc.

44. — *Verbum.* Si on traduit par parole, on répète à peu près la pensée du verset précédent; en traduisant par chose, selon l'hébreu, on a un sens plus expressif et plus en harmonie avec l'hémistiche suivant : aucune chose ne le dépassa, rien ne lui fut impossible. — *Mortuum,* ἐν τομῇ, au tombeau. —

Prophetavit, i. e. fecit opus prophetæ, miraculum, quand le cadavre jeté sur les ossements d'Elisée résuscita à leur contact. IV Reg., XIII, 21. Par ce miracle, Dieu confirma la prophétie que venait de faire Elisée contre la Syrie, immédiatement avant sa

mort. Quelques-uns ont prétendu que notre auteur s'est trompé en attribuant à Elisée un fait qui appartient à l'histoire d'Elie, II Par., XXI, 12. Inutile d'insister pour établir qu'une pareille méprise n'est pas possible, et qu'indépendamment même de l'inspiration, le fils de Sirach devait connaître l'histoire juive au moins aussi bien que ses modernes correcteurs.

45. — Elisée montra ainsi qu'il avait reçu l'esprit d'Elie; comme son maître, il fit des miracles durant sa vie, et s'il ne fut pas enlevé au ciel, du moins son tombeau fut illustré par une éclatante merveille.

46. — *Dispersi sunt.* La captivité d'Israël suivit en effet de très près. IV Reg., XV, 29.

47. — *Gens perpauca,* les deux tribus qui formaient le royaume de Juda.

48. — *Quidam ipsorum,* des princes de la maison de David, postérieurs à la captivité d'Israël.

49. — *Munivit.* II Par., XXXII, 5; Is., XXII, 40. — *Induxit aquam.* IV Reg., XX, 20; II Par., XXXII, 30. Il y a à l'ouest de Jérusalem un bassin alimenté par les sources de la vallée de Ben-Hennon; il est situé près de la route de Jaffa, non loin du Champ du

arriver l'eau dans ses murs; il creusa le rocher avec le fer, et bâtit un réservoir pour l'eau.

20. De son temps Sennachérib monta et envoya Rabsacès, qui éleva le *bras contre eux*, leva la main contre Sion, et se montra orgueilleux de sa puissance.

suam, et induxit in medium ipsius aquam, et fodit ferro rupem, et ædificavit ad aquam puteum.

20. In diebus ipsius ascendit Sennacherib, et misit Rabsacen, et sustulit manum suam in Sion, et superbus factus est potentia sua.

IV Reg. 18, 13.

Foulon à 782 mètres d'altitude, et s'appelle aujourd'hui *Birket Mamillah*, ou Piscine des Serpents. (Voir les cartes hypsométriques de M. de Saulcy, dans *Les derniers jours de Jérusalem*). C'est ce bassin qu'Isaïe, vii, 3, et le IV^e Livre des Rois, xviii, 47, nomment Piscine supérieure. En suivant le thalweg de la vallée, l'eau se déversait ensuite dans une Piscine inférieure, aujourd'hui *Birket es Sultan*, à 760 mètres d'altitude, puis se perdait dans le Cédron. Comme la Piscine supérieure, qui était la source la plus abondante de Jérusalem, était hors de la ville, en temps de siège, les ennemis pouvaient s'en emparer, et faire souffrir les habitants de la soif. Achaz pensait vraisemblablement à conjurer ce péril, quand Isaïe vint le trouver près du champ du Foulon, et lui faire la célèbre prophétie de la Vierge-Mère. Ezéchias exécuta l'œuvre à laquelle ses prédécesseurs n'avaient pu que songer. De la Piscine supérieure, il fit partir un aqueduc souterrain, probablement amorcé aux sources mêmes, et pénétrant dans la ville par la porte de Jaffa, appelée aussi porte du Coin, à cause de la conformation de l'enceinte en cet endroit, ou encore porte des Poissons, parce qu'on entraînait par là les poissons apportés de la mer par Jaffa. II Par., xxxiii, 14. L'aqueduc arrivait ensuite à un bassin creusé en dehors de l'enceinte de Sion, entre la tour de David et la colline du Golgotha. « Des considérations historiques et militaires tout à la fois démontrent que lorsque le roi Ezéchias fit creuser la grande piscine intérieure qui se nomme aujourd'hui *Birket-hammam-el-Batrak* (Piscine des bains du Patriarche), il fallut de toute nécessité, pour mettre cette piscine à l'abri des insultes d'une armée assiégeante, la couvrir d'une muraille se détachant très probablement de la première enceinte vers le point où est située la tour Phasaël (tour de David), et contournant la piscine, pour venir se réunir à la seconde enceinte (d'Acra), à peu près vers le milieu de sa branche occidentale. » de Saulcy, Op. cit. p. 224. De là le nom de Piscine entre deux murs, Is., xii, 14. Le bassin d'Ezéchias, appelé aussi Amygdalon, était à 774 mètres d'altitude. De la sorte, l'eau pouvait facilement être amenée

sous terre et échapper aux regards de l'ennemi. C'est la Piscine supérieure qui doit vraisemblablement être identifiée avec le Gihon, II Par., xii, 30; xxxiii, 14; (Cfr. Atlas Riess, vi), près duquel Salomon fut sacré, III Reg., i, 33-45. Le nom de Gihon, qui signifie *erumpens*, convient tout à fait à une source. La tradition juive a longtemps depuis confondu Gihon avec Siloé, et cette confusion s'est perpétuée dans beaucoup de commentateurs. Pour éviter toute erreur, il suffit d'observer que la source de Siloé est assez indiquée par la position actuelle du village de Siloé, au sud de la ville; elle émerge dans la vallée du Cédron, et alimente une piscine située un peu plus bas. Comme elle n'est qu'à 736 mètres d'altitude, il est clair qu'elle n'a pu servir pour remplir le bassin d'Ezéchias; le temple lui-même, situé une quinzaine de mètres plus haut, était alimenté par des sources que Salomon était allé chercher au-delà de Bethléem, et dont les canaux, pour garder plus facilement leur niveau, remontaient dans la vallée de Ben-Hinnon et contournaient la Piscine inférieure avant d'entrer dans la ville. D'autres placent le Gihon au nord de Jérusalem, dans le haut de la vallée du Tyropæon, ou des Fromagers. Dict. of the Bibl. Jerus. Plat. II. Au bas de la vallée, la source du Gihon pourrait alors se déverser dans la piscine de Siloé. Cette opinion paraît beaucoup moins conforme que la première aux textes bibliques, qui mettent le Gihon à l'ouest de la ville. En tous cas, ce n'est point de cette source placée au nord qu'Ezéchias fit partir son aqueduc. — *Aquam*. Gr. : τὸν ῥῶγ. Évidemment l'hébreu pouvait avoir גִּיחֹן, *gichon*, mais non גִּיג, *gog*, qui n'aurait aucun sens ici. D'autres textes grecs ont ῥῶγ.

20. — *Et sustulit* : καὶ ἀνῆρεν, καὶ ἐνῆρεν ἡ χεὶρ, ou selon une leçon préférable, ἐνῆρεν χεῖρα, « et il partit et il éleva sa main sur Sion » en signe de menace. La Vulgate répète le même verbe; en grec les deux verbes n'ont qu'une lettre de différence, et la confection a dû être très facile. — *Superbus factus est*. Gr. : « il dit des paroles de forfanterie dans son orgueil. »

21. — *Mota sunt*. IV Reg., xix, 4. — *Quasi*

21. Tunc mota sunt corda, et maras ipsorum; et doluerunt quasi parturientes mulieres.

22. Et invocaverunt Dominum misericordem, et expandentes manus suas, extulerunt ad cœlum; et sanctus Dominus Deus audivit cito vocem ipsorum.

23. Non est commemoratus peccatorum illorum, neque dedit illos inimicis suis, sed purgavit eos, in manu Isaïæ sancti prophetæ.

24. Dejecit castra Assyriorum, et contrivit illos angelus Domini;

IV Reg. 19, 35; Tob. 1, 21; Isa. 37, 36; I Mach. 7, 41; II Mach. 8, 19.

25. Nam fecit Ezechias quod placuit Deo, et fortiter ivit in via David patris sui, quam mandavit illi Isaïas propheta magnus, et fidelis in conspectu Dei.

26. In diebus ipsius retro rediit sol, et addidit regi vitam.

IV Reg. 20, 11; Isaï. 38, 8.

27. Spiritu magno vidit ultima, et consolatus est lugentes in Sion. Usque in sempiternum

28. Ostendit futura, et abscondita antequam evenirent.

21. Alors l'effroi saisit leurs cœurs et leurs mains, et ils furent dans la douleur comme des femmes qui enfantent.

22. Ils invoquèrent le Seigneur miséricordieux, et étendant leurs mains, ils les élevèrent jusqu'au ciel, et le Seigneur, le Dieu saint exauça leur prière.

23. Il ne se souvint plus de leurs péchés, et ne les livra pas à leurs ennemis, mais il les délivra par la main d'Isaïe, le saint Prophète.

24. Il dissipa le camp des Assyriens, et l'Ange du Seigneur les extermina.

25. Car Ezéchias fit ce qui plut au Seigneur, il marcha fermement dans la voie de David, son père, que lui indiqua Isaïe, le grand prophète, fidèle aux yeux du Seigneur.

26. De son temps le soleil recula, et il prolongea la vie du roi.

27. Dans la grandeur de son esprit, il vit la fin des temps, et consola les affligés dans Sion.

28. Il annonça ce qui devait arriver dans toute la suite des temps, et les choses cachées, avant leur accomplissement.

parturientes. C'est la comparaison employée par l'historien des Rois, v. 3.

22. — *Et sanctus*. Gr. : « et le Saint du haut du ciel les écouta promptement. »

23. — *Peccatorum*. C'était la cause de tous leurs maux. — *Purgavit*. Gr. : « il les délivra ». — *In manu*, d'après l'hébreu : par le ministère d'Isaïe. C'est à lui en effet qu'Ezéchias eut recours, et c'est lui qui annonça au roi la prochaine délivrance. *IV Reg.*, xix, 2-7; *Is.*, xxxvii, 2-6.

24. — *Dejecit*. Gr. : il frappa.

25. — *Quod placuit Deo*. Ezéchias fut un roi de grande piété qui marcha fidèlement sur les traces de David. — *In conspectu Dei*, ἐν ὁράσει αὐτοῦ, « dans sa vision », véridique dans ce qu'il voyait et ce qu'il annonçait.

26. — *Ipsius*, d'Isaïe. — *Retro rediit*, même mot que *xlvi*, 5, mais à prendre ici littéralement, du moins en ce sens que l'on

constata sur le gnomon du cadran solaire un effet identique à celui qu'aurait produit une rétrogradation du soleil. — *Addidit*. Isaïe, comme interprète de la volonté du Seigneur, ajouta à la vie du roi, ut causa enuntiativa, non ut causa efficiens.

27. — *Spiritu magno*, avec un grand esprit, don de cet Esprit « qui locutus est per prophetas ». — *Ultima*, acharit, le temps futur, et en général, dans les prophètes, les temps messianiques. *Is.*, ii, 2. — *Consolatus est*, παρηγάλασε, toujours par l'inspiration du même Esprit Paraclet. *Is.*, xli; *Lxi*, i.

28. — *Usque in sempiternum*. Ceci se rapporte aux temps postérieurs au Messie, aux destinées de l'Eglise et à la vie éternelle. *Is.*, xxxiv, 4-15; *lv*; *lvi*, 4-7; *lxvi*, etc. « Quæ etsi aliis prophetis convenient, Isaïæ tamen speciatim tribuuntur, quo nemo plura, remotiora, clariora, ac luculentiora vidit. » Boss.

CHAPITRE XLIX

Eloge de Josias (xx. 4-5). — Prévarication des rois de Juda (xx. 6-8). — Jérémie (x. 9). — Ezéchiel (xx. 40, 41). — Les douze petits Prophètes (x. 42). — Zorobabel (x. 43). — Jésus, fils de Josédec (x. 44). — Néhémie (x. 45). — Enoch (x. 46). — Joseph (xx. 47, 48). — Seth, Sem, Adam (x. 49).

1. La mémoire de Josias est comme un mélange odorant composé par le parfumeur.

2. Son souvenir est pour tous doux comme le miel à la bouche, et comme la musique durant un festin.

3. Il fut destiné de Dieu à porter la nation à la pénitence, et il fit disparaître les abominations de l'impété.

4. Il dirigea son cœur vers le Seigneur, et dans un temps de pécheurs il affermit sa piété.

5. A l'exception de David, d'Ezéchiass et de Josias, tous ont commis le péché.

6. En effet, les rois de Juda abandonnèrent la loi du Très-Haut, et méprisèrent la crainte de Dieu.

7. Ils cédèrent leur royaume à d'autres, et leur gloire à une nation étrangère.

1. Memoria Josiæ in compositionem odoris facta opus pigmentarii.

IV Reg. 22, 1.

2. In omni ore quasi mel indulcabitur ejus memoria, et ut musica in convivio vini.

3. Ipse est directus divinitus in pœnitentiam gentis, et tulit abominations impietatis.

4. Et gubernavit ad Dominum cor ipsius, et in diebus peccatorum corroboravit pietatem.

5. Præter David, et Ezechiam, et Josiam, omnes peccatum commiserunt,

6. Nam reliquerunt legem Altissimi reges Juda, et contempserunt timorem Dei.

7. Dederunt enim regnum suum aliis, et gloriam suam alienigenæ genti.

CHAP. XLIX. — 4. — *Odoris*, θυμάματος, les parfums dont on se servait dans le temple. Exod., xxv, 6; xxx, 34; xxxi, 11. Josias, dont le règne avait été prédit trois cents ans avant sa naissance, III Reg., xiii, 2, monta sur le trône à l'âge de huit ans, et fut parfaitement fidèle au Seigneur, « non declinavit ad dexteram sive ad sinistram », IV Reg., xxii, 2, de sorte que l'Écriture peut faire de lui ce bel éloge qu'aucun roi ne lui ressembla, ni avant, ni après. Ibid., xxiii, 25. Nul ne fut plus regretté après sa mort. II Par., xxxv, 24, 25.

2. — *Ut musica*. Supr. xxxii, 7. Ces images, empruntées à l'odeur des parfums, à la douceur du miel, aux charmes de la musique, sont réunies ici pour donner une idée plus complète des mérites du jeune roi.

3. — *Directus divinitus*. Gr. seulement : κατευθύθη, « il fut dirigé », ou « il réussit ». C'est lui qui fit la lecture de la loi au peuple, pour l'engager à s'y conformer. — *Abomina-*

tiones, les idoles. IV Reg., xxiii, 4-25. Voir aussi III Esdr., 1.

4. — *Cor ipsius*, « in omni corde suo, et in tota anima sua, et in universa virtute sua, juxta omnem legem Moysi. » IV Reg., xxiii, 25. — *Pietatem*, la piété de Josias, non celle du peuple, qu'il ne réussit pas à ramener complètement au Seigneur.

5. — *Peccatum*, le péché d'idolâtrie, autrement David serait exclu du nombre. L'histoire nous avec éloge trois autres rois, Asa, Josaphat, Joas, mais avec cette restriction qu'ils n'ont pas détruit les *bamot* schismatiques, les hauts lieux dont l'existence était contraire à la volonté formelle de Jéhova. III Reg., xv, 41, 44; xxii, 43, 44; IV Reg., xii, 2, 3.

6. — *Et contempserunt*. Le grec a seulement ἐξέλιπον, « ils disparurent », leçon confirmée par le γάρ du verset suivant.

7. — *Regnum*. Gr. : leur puissance. — *Alienigenæ genti*, aux Chaldéens.

8. Incenderunt electam sanctitatis civitatem, et desertas fecerunt vias ipsius in manu Jeremiæ.

IV Reg. 25, 9.

9. Nam male tractaverunt illum, qui a ventre matris consecratus est propheta, evertere, et eruere, et perdere, et iterum ædificare, et renovare.

10. Ezechiel qui vidit conspectum gloriæ, quam ostendit illi in curru cherubim.

Ezech. 1, 4.

11. Nam commemoratus est inimicorum in imbre benefacere illis qui ostenderunt rectas vias.

12. Et duodecim prophetarum ossa pullulent de loco suo; nam corroboraverunt Jacob, et redemerunt se in fide virtutis.

8. Ils firent brûler la ville sainte élue de Dieu, et rendirent ses rues désertes, selon la parole de Jérémie.

9. Car ils maltraitèrent celui qui dès le sein de sa mère avait été consacré Prophète pour renverser, détruire, ruiner et ensuite édifier et renouveler.

10. Ezéchiel eut la vision de gloire que Dieu lui montra dans le char des Chérubins.

11. Il songea à ses ennemis en annonçant la pluie, et des bienfaits pour ceux qui suivaient la voie droite.

12. Quant aux douze Prophètes, que leurs ossements refleurissent dans leurs tombeaux; car ils ont encouragé Jacob, et l'ont sauvé avec une foi sans défaillance.

8. — *Sanctitatis civitatem*, xxxvi, 15, la ville du sanctuaire, la ville où le Dieu saint habitait. — *In manu Jeremiæ*, comme au chapitre précédent, 23, au moyen de Jérémie, conformément à ses prophéties. Jer., xxv, 9-11; Thren., i, 4.

9. — *Male tractaverunt*. Jer., xxxvii, 14-20; xxxviii, 4. Finalement, on le lapida, comme le croit la tradition. Heb., xi, 37. — *A ventre matris*. Jer., i, 5, 10. — *Evertere*. L'écriture attribue à l'action du prophète l'effet qu'il est seulement chargé de prédire. Le fils de Sirach suit ici la leçon des LXX au passage correspondant de Jérémie, tandis que l'hébreu et la Vulgate ont six verbes. Il se contente seulement de substituer *κακοῦν*, *eruere*, à *κατασκάπτειν*.

10. — *Conspectum gloriæ*. Ez., i. C'est ce qu'Ezéchiel appelle lui-même : « visio similitudinis gloriæ Domini. » ii, 1.

11. — *In imbre*. Ezéchiel compare à une pluie d'orage la colère divine qui devait fondre sur les prévaricateurs. xii, 13; xxxviii, 22. Quelques-uns croient pourtant qu'au lieu de *בזרם*, *bezerem*, in imbre, il y avait en hébreu *בזחם*, *bezaham*, in indignatione : changement qui importe peu, puisqu'ici la pluie n'est pas autre chose que le symbole de la colère. — *Benefacere*. Ez., xxxiv, 12; xxxvi, 8-12. Au lieu de l'infinitif *ἀγαθῶσαι*, *ἀγαθῶσε* serait plus régulier. Plusieurs textes ont d'ailleurs : *κατῳρώσσε*. La version syriaque traduit : « et il se souvint

de Job, parce que toutes ses voies furent justes. » Ezéchiel fait en effet mention de Job, xiv, 14, 20. Mais le traducteur syrien a lu ici *אויב*, *job*, au lieu de *אויב*, *oieb*, ennemi. Gr. : « pour faire du bien à ceux qui avaient leurs voies droites », c'est-à-dire pour leur en annoncer.

12. — *Ossa pullulent*. Supr. xlvi, 14. — *Corroboraverunt*. Gr. : « il consola Jacob et les délivra dans la foi de l'espérance. » Pour rendre compte de ce singulier, les uns lui donnent pour sujet τὰ ὄσα, ce qui est peu naturel; d'autres : le Seigneur, ou : chacun des prophètes. Fritzsche suppose une interversion, et rapporte encore à Ezéchiel cette seconde partie du verset. Le texte alexandrin et la Vulgate mettent les verbes au pluriel; c'est la leçon la plus probable; en retranchant cette phrase à l'éloge des petits Prophètes, on le réduirait à une formule par trop simple. « De Daniele autem hic tacitum; quod Hebræi non solerent recensere eum inter prophetas, quippe qui non propheticam, sed satrapicam, ut aiunt, vitam egerit, sed inter hagiographos. » Boss. Ezéchiel fait mention de Daniel, xiv, 14. xxviii, 3, et le fils de Sirach se contente de ce souvenir; du reste, il n'a aucunement l'intention de faire une nomenclature complète, et il passe sous silence des hommes célèbres dont les noms, l'histoire, ou les œuvres tiennent une assez grande place dans les Saints Livres, comme Job, Esdras, etc. En tous cas, on ne peut lo-

13. Comment célébrer Zorobabel? Car il a été comme un cachet dans la main droite.

14. Et Jésus, fils de Josédéc? De leur temps, ils ont rebâti la maison et élevé au Seigneur un temple saint, destiné à une gloire éternelle.

15. Néhémie a laissé un souvenir qui durera longtemps; c'est lui qui a relevé nos murs en ruines, qui a rétabli nos portes et nos barres, et a rebâti nos maisons.

16. Nul vivant ne fut ici-bas comme Enoch, car il fut enlevé de la terre.

17. Aucun homme ne fut non plus comme Joseph, le chef de ses frères, l'appui de sa race, le guide de ses frères, le soutien de sa famille.

18. Ses ossements ont été conservés, et ont prophétisé après sa mort.

19. Seth et Sem ont été glorifiés

13. Quomodo amplificemus Zorobabel? nam et ipse quasi signum in dextera manu;

1 Esd. 3, 2; Agg. 1, 1, 14 et 2, 3, 5, 22, 24.

14. Sic et Jesum filium Josedec? qui in diebus suis ædificaverunt domum, et exaltaverunt templum sanctum Domino, paratum in gloriam sempiternam.

Zach. 3, 1.

15. Et Nehemias in memoriam multi temporis, qui erexit nobis muros eversos, et stare fecit portas et seras, qui erexit domos nostras.

16. Nemo natus est in terra qualis Henoch; nam et ipse receptus est a terra.

17. Neque ut Joseph, qui natus est homo, princeps fratrum, firmamentum gentis, rector fratrum, stabilimentum populi;

Gen. 41, 40; 42, 3; 45, 5; 50, 20.

18. Et ossa ipsius visitata sunt, et post mortem prophetaverunt.

19. Seth et Sem apud homines

giquement tirer de ce silence aucune conclusion contre le livre de Daniel, pas plus que contre celui d'Esdras.

13. — *Zorobabel*. Ce fut lui qui, de concert avec le grand-prêtre Jésus, fils de Josédéc, ramena les tribus captives, et présida à la restauration du temple et de la ville sainte. Le cachet est le symbole d'une chose précieuse et chère. Agg., II, 24.

14. — *Templum*. En grec λαόν, leçon fautive pour ναόν. — *In gloriam sempiternam*, parce que le Messie devait y faire son apparition. Agg., II, 8.

15. — *Multi temporis*. Gr. : « et de Néhémie pour beaucoup est le souvenir », pour beaucoup de temps, ou pour beaucoup de gloire. — *Muros*, II Esdr., II-VI. — *Seras*, πορτοὶ, les barres ou traverses qui servaient à fermer les portes.

16. — En terminant la série chronologique des grands hommes dont il a entrepris l'éloge, l'auteur revient en arrière pour rappeler quatre noms dont il n'a pas encore fait mention, et faire de nouveau mémoire d'Enoch. — *Qualis Enoch*, l'homme qui avant le déluge eut la vie la plus agréable à Dieu et la fin la plus merveilleuse.

17. — *Neque ut Joseph*, Gr. : « ni comme

Joseph ne fut aucun homme »; aucun en effet, n'eut une vie plus mouvementée, et ne toucha de plus près toutes les extrémités des choses humaines. — *Princeps*. Le latin répète deux fois sous forme presque identique la seconde partie du verset. Joseph fut l'appui de sa race en la sauvant de la famine, et en l'établissant dans le pays où elle devait devenir une nation.

18. — *Visitata sunt*, ἐπισκέψαν, ont été surveillés, gardés avec soin, comme Joseph l'avait recommandé, Gen., I, 24. Le traducteur latin s'est contenté du sens le plus ordinaire du verbe grec. — *Prophetaverunt*. Addition de la Vulgate, empruntée à XLVIII, 14. Les ossements de Joseph furent emportés en Palestine par les Hébreux, Exod., XIII, 19; Jos., XXIV, 32. Ils prophétisèrent en ce sens que leur translation réalisa la prophétie de Joseph.

19. — *Seth*, le troisième fils d'Adam, et le père de la race fidèle à Dieu avant le déluge. Gen., IV, 26. — *Sem*, le fils aîné de Noé, l'ancêtre des Hébreux, et par conséquent du Messie. — *In origine*. Gr. : « et au-dessus de tout être dans la création, Adam », sorti immédiatement des mains de Dieu, père de tout le genre humain, et digne par sa péni-

gloriam adepti sunt; et super omnem animam in origine Adam.

Gen. 4, 23 et 5, 31.

parmi les hommes, mais au-dessus de toute créature à l'origine fut Adam.

CHAPITRE L

Eloge du grand-prêtre Simon, fils d'Onias : travaux qu'il fit exécuter au temple (vv. 4-3); — sa sollicitude pour le peuple (vv. 4, 5); — sa magnificence dans les fonctions saintes (vv. 6-14); — sa majesté au milieu des prêtres et des lévites (vv. 12-18); — en présence de tout le peuple (vv. 19-23). — Vœux de l'auteur du livre en faveur d'Israël (vv. 24-26). — Les trois races détestables : Iduméens, Philistins, Samaritains (vv. 27, 28). — Suscription de Jésus, fils de Sirach, et ses derniers souhaits à ses lecteurs (vv. 29-31).

1. Simon Oniæ filius, sacerdos magnus, qui in vita sua suffulsi domum, et in diebus suis corroboravit templum.

2. Templi etiam altitudo ab ipso fundata est, duplex ædificatio et excelsi parietes templi.

3. In diebus ipsius emanaverunt putei aquarum, et quasi mare adimpleti sunt supra modum.

1. Simon, fils d'Onias, grand-prêtre, consolida pendant sa vie la maison du Seigneur. et durant ses jours fortifia le temple.

2. C'est lui qui éleva les fondations de l'enceinte sacrée, le double bâtiment et les hautes murailles du temple.

3. C'est de son temps que l'eau coula dans les réservoirs, abondamment remplis comme la mer d'airain.

tence de prendre rang parmi les hommes illustres.

CHAP. L. — 4. — *Simon*. Simon le Juste, fils d'Onias I; voir l'Introduction, p. 3 et 4. — *In vita sua*. Il était donc mort à l'époque où l'auteur écrivait. — *Suffulsi*, ἐπέβησεν, qui signifie « couvrir par dessus », indique très probablement un travail de réparation dans les substructions du temple, soit du côté de la vallée du Cédron, soit plutôt du côté de Sion, comme on peut l'inférer du verset suivant.

2. — Gr. : « ab ipso fundata est altitudo duplicis, elevatio excelsa circuitus templi ». Ce texte n'est guère plus clair que le latin, et comme il n'est fait mention des travaux exécutés par le grand-prêtre Simon ni dans les Livres saints, ni dans les documents contemporains, on en est réduit aux conjectures pour l'intelligence de ce passage. Le commencement du verset semble parler d'un mur élevé au double de sa hauteur ou renforcé du double du haut en bas. Le mot qui commence le second hémistiche, ἀνάθημα, sert aux LXX pour désigner le mot hébreu בִּלְוָה, *millo*, II Par., xxxii, 5. Mello, qui n'est probable-

ment qu'un ancien nom jébuséen conservé par les Juifs, (Cfr. G. Grove, Dict. of the Bibl.) désignait un certain endroit de Jérusalem dont on ne peut plus rigoureusement déterminer l'emplacement; tout porte à croire cependant qu'on appelait de ce nom la vallée qui sépare Sion du mont Moria, et par extension, divers ouvrages élevés sur les rampes de l'un et de l'autre côté. Salomon avait fait combler cette vallée pour y élever des constructions, III Reg., xi, 27. Parfois on identifie aussi Mello avec Acra, ce qui prouve du moins que Mello n'était guère autre chose que la vallée de Tyrophæon qui aboutit à Acra. Ce que répara Simon, ce dut donc être quelque une des constructions de Salomon servant à soutenir les remblais ou à consolider l'enceinte du temple bâtie au-dessus. Cfr. II Reg., v, 9.

3. — *Emanaverunt*, ἐλαττώθη, du verbe ἐλάττω, que la Vulgate a traduit dans son acception d'« avancer », mais qui veut dire aussi « laminer, travailler au marteau ». On a donc en grec : « dans ses jours fut fabriqué le réservoir des eaux, et son périmètre comme l'airain de la mer », c'est-à-dire,

4. Il prit soin de sa nation, et la préserva de la ruine.

5. Il fut assez puissant pour agrandir la ville; il se couvrit de gloire dans ses rapports avec le peuple, et il élargit l'entrée du temple et du parvis.

6. *Il brillait* comme l'étoile du matin au milieu des nuages, et comme la lune aux jours de son plein.

7. Pareil au soleil éclatant, *il était resplendissant* dans le temple de Dieu.

4. Qui curavit gentem suam, et liberavit eam a perditione.

5. Qui prævaluit amplificare civitatem, qui adeptus est gloriam in conversatione gentis; et ingressum domus et atrii amplificavit.

6. Quasi stella matutina in medio nebulae, et quasi luna plena in diebus suis lucet.

7. Et quasi sol refulgens, sic ille effulsit in templo Dei.

comme la mer d'airain. Le bassin appelé mer d'airain, que Salomon avait fait fondre pour l'usage du temple, III Reg., vii, 23, avait été brisé et emporté à Babylone par les Chaldéens. C'est ce réservoir que Simon remplaça avec ses dimensions primitives. Au lieu de περίμετρον, Compl. lit τρίμετρον.

4. — *A perditione*. Ceux qui dans le grand-prêtre dont le fils de Sirach fait ici l'éloge reconnaissent Simon II, fils d'Onias II, voient dans ce chapitre une allusion aux faits racontés dans le troisième livre apocryphe des Machabées. Ptolémée IV Philopator venait de vaincre dans les plaines de Raphia (an. 217) Antiochus-le-Grand, roi de Syrie, qui avait envahi la Palestine, soumise alors au roi d'Égypte. Celui-ci, à son retour, passa par Jérusalem, fit offrir un sacrifice d'actions de grâces, et se mit en tête d'entrer dans le Saint des Saints. A cette nouvelle, une vive émotion s'empara de la ville, et le grand-prêtre Simon fit à Dieu une prière solennelle pour que le sanctuaire fut préservé d'un tel attentat. III Mach., ii, 2-20. Le roi réalisa son projet, mais à peine entré dans l'enceinte sacrée, il fut frappé d'une terreur subite, et dut être emporté à demi-mort. Il voulut se venger de sa honte contre les Juifs d'Alexandrie, en les faisant périr dans l'amphithéâtre, foulés aux pieds d'éléphants enivrés de vin; mais l'intervention de deux anges empêcha cette barbarie, Ibid. vi, 48, et Ptolémée rendit aux Juifs ses bonnes grâces et leurs privilèges. Le livre qui raconte ces faits, et qui n'est pas de beaucoup postérieur au premier siècle ap. Jésus-Christ, mérite confiance pour le fond du récit, dont Josèphe fait aussi mention, cont. Apion., ii, 45, mais en le plaçant sous le règne de Ptolémée VII Physcon. Quand un peu plus tard, durant la minorité de Ptolémée VI Epiphanes, ce même Antiochus réussit à s'emparer de Jérusalem, il s'empressa d'accorder des immunités aux pré-

tres, et d'interdire à tout étranger l'accès de l'enceinte du temple (an. 195), ce qui porte à croire que le souvenir de l'accident arrivé à Philopator était encore très vivant. C'est dans ces circonstances que Simon aurait veillé sur son peuple, et qu'il l'aurait préservé de la ruine, en contribuant par sa fermeté et surtout par l'efficacité de sa prière, à faire respecter les prérogatives religieuses, et par là même, la nationalité d'Israël. Quant à la description qui suit, elle serait, d'après Bossuet, celle d'un sacrifice d'actions de grâces, tel qu'en fit célébrer le roi victorieux; ou plutôt, peut-être, celle du sacrifice que dut offrir Simon après le départ du monarque sacrilège. C'est ainsi qu'on s'expliquerait comment l'éloge de Simon consiste en grande partie dans le tableau d'un sacrifice tel que chaque grand-prêtre en offrait, mais que le fils d'Onias avait une fois célébré, sous les yeux mêmes de l'auteur de ce livre, en des circonstances si mémorables pour la nation. Mais, nous l'avons vu, il s'agit ici de Simon I, le Juste, qui en effet fut le libérateur du peuple. Cfr. Josèphe Ant. xii, 4, 4, et ainsi travailla par son influence et sa parole à l'éloigner de l'apostasie, et de la corruption.

5. — *Amplificare*, ἐκπολιτοῦναι, « ayant fortifié la ville d'être assiégée », contre un siège. La Vulgate semble avoir rattaché le verbe grec au mot πόλις. — *Qui adeptus est*. Gr. : « comme il était glorifié dans l'entourage du peuple, à la sortie de la maison du voile! » Wantant décrire la majesté du grand-prêtre dans ses fonctions sacerdotales, l'auteur commence par nous le montrer tel qu'il apparaît au peuple quand il sort du Saint des Saints, dérobé aux regards par un voile.

6. — *Quasi stella*. L'étoile du matin brilla d'un vif éclat à travers les ombres qui précèdent l'aurore : tel est le grand-prêtre à sa sortie du sanctuaire.

7. — *Quasi sol*. Gr. : « comme le soleil

8. Quasi arcus refulgens inter nebulas gloriæ, et quasi flos rosarum in diebus vernis, et quasi lilia quæ sunt in transitu aquæ, et quasi thus redolens in diebus æstatis;

9. Quasi ignis effulgens, et thus ardens in igne;

10. Quasi vas auri solidum, ornatum omni lapide pretioso.

11. Quasi oliva pullulans, et cypressus in altitudinem se extollens, in accipiendo ipsum stolam gloriæ, et vestiri cum in consummationem virtutis.

12. In ascensu altaris sancti, gloriam dedit sanctitatis amictum.

13. In accipiendo autem partes de manu sacerdotum, et ipse stans juxta aram. Et circa illum corona fratrum; quasi plantatio cedri in monte Libano.

14. Sic circa illum steterunt quasi rami palmæ, et omnes filii Aaron in gloria sua.

15. Oblatio autem Domini in manibus ipsorum, coram omni syna-

8. Il était comme l'arc-en-ciel qui brille sur les nuées lumineuses, comme la fleur des rosiers aux jours du printemps, comme les lis sur le bord des eaux, et comme l'encens odoriférant aux jours de l'été.

9. Comme la flamme qui étincelle, et l'encens qui brûle dans le feu,

10. Comme le vase d'or massif, orné de toutes sortes de pierres précieuses.

11. Comme l'olivier qui pousse ses rameaux, et le cyprès qui s'élève vers le ciel, quand il prenait sa tunique d'honneur, et se revêtait avec une incomparable splendeur;

12. Quand il montait au saint autel, et resplendissait avec ses vêtements sacrés;

13. Quand il recevait les parties des victimes de la main des prêtres, et se tenait debout près de l'autel. Autour de lui, ses frères lui faisaient une couronne, comme les cèdres plantés sur le mont Liban.

14. Ils l'environnaient comme des branches de palmier, et tous les fils d'Aaron avaient leur parure.

15. Ils avaient dans leurs mains l'offrande pour le Seigneur, en pré-

brillant sur le temple du Très-Haut ». Le soleil ne peut être regardé directement, comme les étoiles ou la lune; on admire sa splendeur quand ses rayons frappent quelque bel édifice, comme le temple.

8. — *Rosarum*, xxiv, 48. — *Thus redolens*, *Θαστὴς, λεβάνον*, le rameau d'un arbre odoriférant, dont on tire une gomme aromatique servant à composer l'encens. Il ne s'agit ici que d'une des plantes du Liban; l'encens lui-même est nommé au verset suivant.

9 — Gr. : « comme le feu et l'encens dans l'encensoir », c'est-à-dire comme l'encens sur le feu de l'encensoir.

11. — *Oliva*, Jer., xi, 46. — *Pullulans*. Gr. : « faisant pousser des fruits. » — *Cypressus*, xxiv, 47. — *In altitudinem*. Gr. : « dans les nuées ». — *Stola gloriæ*, la tunique dont il a été parlé dans l'éloge d'Aaron, xlv, 9. — *Consummatione virtutis*, la perfection de la splendeur.

12. — *Gloriam dedit*. Gr. : « en montant au saint autel, il illustra, ἐδόξαζε l'enceinte

du sanctuaire », il en fit l'ornement par ses vêtements magnifiques et sa majestueuse tenue.

13. — *Partes*. Le grec a μέρη, « les membres », au lieu de μέρη; les deux mots reviennent au même sens. — *Juxta aram*. Gr. : « près du foyer de l'autel » pour y déposer les parties des victimes que les lévites lui tendaient et que le feu devait consumer. — *Corona*, terme qui, remarque Bretschneider, « duo involvit, sc. et κόρυμβον et ornatus notionem ». — *Cedri*. La plupart des manuscrits grecs ont le pluriel. En grec, le mot βλάστημα étant du neutre, pourrait aussi s'appliquer au grand-prêtre : ses frères sont autour d'un rejeton de cèdre. Mais la traduction de la Vulgate est bien plus naturelle.

14. — *Rami palmæ*, les branches disposées en couronne élégante autour du tronc du palmier. — *In gloria sua*, avec leurs vêtements magnifiques.

15. — *Et consummatione*, Gr. : καὶ συντέλειαν λειτουργῶν, « célébrant l'achèvement sur les

sence de toute l'assemblée d'Israël; et lui, accomplissant son ministère à l'autel, achevait l'oblation en l'honneur du Roi très-haut.

16. Puis il mettait la main à la libation, répandait le sang de la vigne,

17. Et le versait sur les pieds de l'autel, comme un parfum divin pour le très-haut Seigneur.

18. Alors les fils d'Aaron jetaient des cris, sonnaient de leurs trompettes d'airain, et faisaient entendre d'éclatantes clameurs pour rappeler qu'on était en présence du Très-Haut.

19. En même temps, tout le peuple se hâtait de se prosterner la face contre terre, pour adorer le Seigneur *et adresser ses prières au Dieu* suprême et tout-puissant.

20. Et les chantes le célébraient de leurs voix, et dans la vaste enceinte *éclatait* une mélodie pleine de suavité.

21. Et le peuple adressait sa prière au Seigneur très-haut, jusqu'à ce que les rites en l'honneur de Dieu fussent terminés et toutes les fonctions remplies.

22. Le grand-prêtre descendant alors élevait ses mains sur toute

goga Israel; et consummatione fungens in ara, amplificare oblationem excelsi Regis.

16. Porrexit manum suam in libatione, et libavit de sanguine uvæ.

17. Effudit in fundamento altaris odorem divinum excelso Principi.

18. Tunc exclamaverunt filii Aaron, in tubis productilibus sonuerunt, et auditam fecerunt vocem magnam coram Deo.

19. Tunc omnis populus simul properaverunt, et ceciderunt in faciem super terram, adorare Dominum Deum suum, et dare preces omnipotenti Deo excelso.

20. Et amplificaverunt psallentes in vocibus suis, et in magna domo auctus est sonus suavitatis plenus.

21. Et rogavit populus Dominum excelsum in prece, usquedum perfectus est honor Domini, et munus suum perfecerunt.

22. Tunc descendens, manus suas extulit in omnem congregationem

autels pour orner », *κοσμήσαι*, pour embellir et rendre parfaite « l'offrande du Très-Haut tout-puissant ». Cette phrase prépare la suivante, parce que d'après la loi, Num., xxviii, 7, 14, la libation devait accompagner l'holocauste.

16. — *In libatione*, ἐπὶ σπονδῆλον, la coupe, le vase employé pour faire les libations. Cfr. III Esdr., II, 43.

17. — *In fundamento*. Le sang de la victime était versé sur la base de l'autel, Exod., xxix, 42; Levit., viii, 45. Quant au vin, il était répandu sur la victime elle-même, Exod., xxix, 40; Num., xv, 45; xxviii, 7, 14. L'auteur parle donc ici de la libation en général. Toutefois, Josèphe dit qu'on versait aussi περὶ τὸν βωμὸν τὸν οἶνον. Ant., III, 9, 4. — *Odorem*, Num., xv, 7. — *Principi*, παμβασιλεῖ. (ἀπ. λεγ.)

18. — *Productilibus*, de métal travaillé,

d'airain, Num., x, 2. — *In memoriam*, Num., x, 9, 40, non pour attirer l'attention de Jéhova, mais pour rappeler au peuple que Dieu l'entendait.

19. — *Properaverunt*, verbe qui détermine le sens du suivant.

20. — *Amplificaverunt*. Gr. : « et les chantes le louèrent avec leurs voix. » — *In magna domo*, ἐν πλείστον οἴκῳ. Compl., ἐν πλείστον ἤχῳ.

21. — *In prece*. Le grec ajoute : « devant le miséricordieux. » — *Honor*, κόσμος, x, 45, la magnificence du culte rendu à Dieu. — *Munus suum*, τὴν λειτουργίαν, les fonctions sacrées. Pendant que les lévites exerçaient leur ministère dans le sacrifice solennel, le peuple était prosterné.

22. — *Descendens* de l'autel. L'autel des holocaustes avait une dizaine de coudées de hauteur; on y accédait par une pente large

filiorum Israel dare gloriam Deo a labiis suis, et in nomine ipsius gloriari.

23. Et iteravit orationem suam, volens ostendere virtutem Dei.

24. Et nunc orate Deum omnium, qui magna fecit in omni terra, qui auxit dies nostros a ventre matris nostræ, qui fecit nobiscum secundum suam misericordiam.

25. Det nobis jucunditatem cordis, et fieri pacem in diebus nostris in Israel per dies sempiternos;

26. Credere Israel nobiscum esse Dei misericordiam, ut liberet nos in diebus suis.

27. Duas gentes odit anima mea;

l'assemblée des enfants d'Israël, pour rendre gloire à Dieu par sa bouche, et se glorifier en son nom,

23. Et il renouvelait sa prière pour faire éclater la puissance de Dieu.

24. Et maintenant priez le Dieu souverain, qui a fait de grandes choses sur toute la terre, qui a multiplié nos jours depuis notre origine, et nous a traités selon sa miséricorde.

25. Qu'il nous donne la joie du cœur, et qu'en nos jours il fasse fleurir à jamais la paix en Israel,

26. Afin qu'Israël croie que la miséricorde de Dieu est avec nous, et qu'il nous délivre en son jour.

27. Il y a deux races que déteste

de 46 coudées et longue de 32, la coudée valant à peu près 0^m 50. Cfr. Annessi, Atl. Pl. V. — *Dare gloriam Deo*, δοῦναι εὐλογίαν κυρίῳ. Le grec εὐλογία signifie à la fois « louange » et « bénédiction »; c'est ce dernier sens que réclame le contexte. Cette bénédiction est celle que le grand-prêtre donnait aux Israélites de la part du Seigneur. Num., vi, 22-27. *Deo* est pour *Jejehova*, avec le *tamed* d'origine. — *Gloriari*. Se glorifier au nom du Seigneur, c'est reconnaître que tout ce qu'on a reçu vient de lui.

23. — Gr. : « et il renouvela dans son adoration », dans sa prostration. Le sujet du verbe est le peuple, qui s'est prosterné une première fois pour prier le Seigneur, v. 19, et qui le fait de nouveau pour recevoir la bénédiction du grand-prêtre. — *Volens ostendere* : ἐπιδείξασθαι τὴν εὐλογίαν παρὰ ὑψίστου, « pour montrer la bénédiction reçue du Très-Haut », pour témoigner par son attitude que c'était bien la bénédiction de Dieu qu'il recevait par l'entremise du pontife. Le sens est beaucoup plus net si on lit avec Compl. et plusieurs manuscrits ἐπιδέξασθαι : « et il recommença (plusieurs textes : ils recommencèrent) à se prosterner pour recevoir la bénédiction du Très-Haut. »

CONCLUSION DU LIVRE

PRIÈRE ET DERNIÈRE INSTRUCTION DU FILS DE SIRACH.

24. — Avec ce verset commence la conclusion du livre, et spécialement des deux derniers morceaux. Gr. : « et maintenant,

bénissez tous Dieu qui fait de grandes choses partout », dans la création toute entière dont l'auteur a célébré les merveilles, xlii, 45-xliii. — *Qui auxit*, ὑψόωσα, qui a exalté nos jours, qui les a rendus glorieux et heureux en donnant à notre nation tant de saints personnages.

25. — *Per dies sempiternos*. L'expression grecque « selon les jours du siècle » vise plutôt le passé : donnez la paix à Israël comme aux jours du passé.

26. — *Credere*, ἐμπιστεύσαι, pour l'hébreu יָצַח, *ieamen*, qui veut dire à la fois « stabilier » et « fidelis erit. » Ici, il faut traduire le grec : « que sa miséricorde soit stable avec nous, et qu'il nous délivre en ses jours », au temps qu'il a marqué pour notre délivrance, délivrance temporelle des oppresseurs de notre nation, et surtout délivrance messianique de l'ennemi du genre humain. Cette seconde espérance était d'autant plus certainement dans le cœur de l'auteur, que pour les Juifs, la délivrance spirituelle se confondait absolument avec la délivrance temporelle.

27. — Le fils de Sirach termine ses vœux en désignant trois peuples ennemis à la réprobation des Israélites fidèles. On a voulu voir dans ces deux versets une interpolation, parfois même un appel à la haine peu en harmonie avec les sentiments de piété que professe notre auteur. Cette courte sentence n'est pourtant qu'un écho des malédictions divines qu'on lit dans les prophètes, et certes, les Juifs du temps n'auraient pu être à la fois des serviteurs de Dieu et des amis des na-

mon âme, et la troisième que je hais n'est même pas un peuple.

28. Ceux qui demeurent sur les montagnes de Scîr, les Philistins et la gent insensée qui habite le pays de Sichem.

29. Cette doctrine de la science a été écrite dans ce volume par Jésus, fils de Sirach, de Jérusalem, qui a répandu la sagesse puisée dans son cœur.

30. Heureux qui s'applique à ces biens; celui qui les recueille dans son cœur sera toujours sage.

31. Car s'il les pratique, il sera

tertius autem non est gens, quam oderim :

28. Qui sedent in monte Scir, et Philisthim, et stultus populus qui habitat in Sichimis.

29. Doctrinam sapientiæ et disciplinæ scripsit in codice isto Jesus filius Sirach Jerosolymita, qui renovavit sapientiam de corde suo.

30. Beatus, qui in istis versatur bonis, qui ponit illa in corde suo, sapiens erit semper.

31. Si enim hæc fecerit, ad omnia

tions idolâtres et corrompues qui sont signalées ici. La pensée de l'écrivain sacré se résume donc à ceci : Seigneur, bénissez-nous et traitez-nous avec miséricorde, et nous, nous détesterons ceux qui vous méprisent et vous blasphèment. Quoi de plus naturel, d'autant que dans l'intention divine, ce qu'il faut détester c'est la nation, non l'individu, le mal, non le pécheur. Luc, x, 33. La montagne de Scîr, et non de Samarie, comme porte à tort le texte grec, est une chaîne qui s'étend de la mer Morte au golfe Elanitique, et sur les flancs de laquelle s'était établie la postérité d'Esau. Deut., ii, 12. Les Iduméens étaient restés les ennemis héréditaires du peuple juif, et ils exerçaient leur cruauté contre lui toutes les fois qu'ils en trouvaient l'occasion. Aussi, sont-ils maudits souvent par les prophètes, surtout par Ezéchiel, xxxv. En l'an 460, Judas Machabée leur infligeait une sanglante défaite, I Mach., v, 63, ce qui nous indique qu'au temps de l'auteur, leur haine était aussi vivace que jamais. — *Philistim*. Ils avaient été soumis par David et Salomon, xlvii, 8, mais une sourde inimitié couvait toujours dans leurs cœurs, et surtout, leurs pratiques idolâtriques étaient pour Israël un danger continu de perversion. Trop faibles pour s'attaquer seuls aux Juifs, ils se joignaient à leurs ennemis et les favorisaient de tout leur pouvoir. Ezech., xxv, 45-47. Aussi au retour de la captivité, avait-on vu avec grand scandale l'union de quelques Juifs avec des filles de Philistins, II Esdr., xiii, 23-25. En 448, Jonathas avait à batailler dans le pays philistin; il incendiait la ville d'Azot et recevait Ascalon à composition, I Mach., x, 84-86. Les habitants de Samarie ne sont même pas une nation, car ils sont composés de peuples divers envoyés d'Assyrie pour repeupler le pays. IV Reg., xvii, 24. Aussi

Notre-Seigneur dans sa parabole, Luc, xvii, 48, appelle-t-il le Samaritain un étranger. Aux Samaritains schismatiques avaient donc succédé des idolâtres, auprès desquels eut fort peu de succès le ministère du prêtre envoyé pour les instruire. IV Reg., xvii, 25-34. Les deux livres d'Esdras racontent l'opposition violente qu'ils mirent à la reconstruction de Jérusalem et du temple, et Josèphe témoigne que depuis lors, surtout sous le grand-prêtre Onias I, Συμαρείς ἐπ' ἐπάσσοντες πολλὰ τοῦ Ἰουδαίου ἐξέκωσαν, ravageant leur territoire et les mettant eux-mêmes en pièces. Ant., xii, 4, 4. Ils habitaient in *Sichimis*, dans les montagnes d'Ephraïm où était bâtie Sichem ou Sichar, leur capitale, et, non loin de là, Samarie. — *Stultus*, dans le sens de l'hébreu *nabal* qui implique la double idée d'impiété et de sottise. Au temps de Notre-Seigneur, le nom de Samaritain était considéré comme une injure, Joan., viii, 48; on n'avait aucun commerce avec ce peuple, auquel le divin Maître reproche d'adorer ce qu'il ignore. Joan., iv, 20, 22. Le livre apocryphe du Testament des douze Patriarches, écrit au commencement du second siècle de notre ère, montre qu'alors la réputation des Samaritains n'avait pas changé : Σιχημ, dit-il, λεγομένη πόλις ἀσυνέτων.

29. — *Scripsit, ἐκγράψα*, j'ai gravé, j'ai écrit avec soin et avec peine. Quelques manuscrits, suivis par la Vulgate, ont la troisième personne. — *Filius Sirach*. Plusieurs textes ajoutent Ἐλεάζαρος, qui serait le nom du père de Sirach. Mais cette addition est généralement rejetée. — *Renovavit*. Gr. : « qui a fait pleuvoir la sagesse de son cœur », qui l'a répandue avec abondance.

31. — *Valebit*, il sera fort sur toutes choses, il sera capable de surmonter toutes les difficultés de la vie. — *Vestigium*. Si la

valebit; quia lux Dei, vestigium ejus est.

capable de tout, parce que c'est la lumière de Dieu qui tracera son sentier.

CHAPITRE LI

Prière de Jésus, fils de Sirach : il remercie Dieu de l'avoir délivré des calomniateurs qui en voulaient à sa vie (vv. 4-9); — abandonné des hommes, il s'est tourné vers le Seigneur (vv. 9-11), — qui l'a protégé, et à qui il doit une éternelle reconnaissance (vv. 12-17). — Moyens que l'auteur a employés pour acquérir la sagesse : la prière (vv. 18-19), — l'application personnelle (vv. 20-25), — la pureté du cœur (vv. 26-27), — les saints désirs (vv. 28, 29). — Dieu la lui a donnée (v. 30); — il veut donc en faire profiter les autres (vv. 31-34), — que son exemple doit porter à acquérir un pareil trésor (vv. 35, 36). — Reconnaissance envers Dieu, fidélité à son service et espérance de la récompense (vv. 37, 38).

1. Oratio Jesu filii Sirach : Confitebor tibi Domine rex, et collaudabo te Deum Salvatorem meum.

2. Confitebor nomini tuo; quoniam adjutor et protector factus es mihi.

3. Et liberasti corpus meum a perditione, a laqueo linguae iniquae, et a labiis operantium mendacium, et in conspectu astantium factus es mihi adjutor.

4. Et liberasti me secundum multitudinem misericordiae nominis tui a rugientibus, prae paratis ad escam;

1. Prière de Jésus, fils de Sirach. Je vous rendrai grâces, o Seigneur Roi, et je vous célébrerai, o Dieu mon Sauveur.

2. Je glorifierai votre nom, parce que vous avez été mon aide et mon protecteur.

3. Vous m'avez sauvé de la ruine, des pièges de la langue impie, des lèvres de ceux qui trament le mensonge, et en face de mes adversaires vous vous êtes fait mon défenseur.

4. Vous m'avez délivré, selon la grandeur de votre miséricorde, de ceux qui rugissaient, prêts à me dévorer,

lumière du Seigneur éclaire les pas de celui qui suit les conseils de ce livre, le fils de Sirach a donc parlé au nom de Dieu lui-même. Compl. et d'autres manuscrits ajoutent : « et il a donné la sagesse à ceux qui sont pieux; béni soit le Seigneur à jamais, ainsi soit-il, ainsi soit-il. » La première phrase est empruntée à XLIII, 37, et la doxologie au Ps. LXXXVIII, 53.

CHAP. LI. -- 1. -- Oratio. L'Eglise se sert de cette prière d'actions de grâces, composée en partie de réminiscences des psaumes, aux jours de fête de ses vierges martyres. — Salvatorem, le Dieu qui, par ces délivrances

temporelles, a préludé à la rédemption de tout le genre humain.

2. -- Adjutor et protector. Ps. xxvii, 7; xxxix, 48.

3. — A perditione. Le fils de Sirach faillit donc être mis à mort sur une dénonciation mensongère portée au roi auquel la Palestine était alors soumise. Sur les circonstances probables où se produisit cet événement, voir l'Introduction, p. 3. — Astantium, ceux qui se tenaient auprès du roi pour l'accuser.

4. — Nominis tui, hébraïsme fréquent dans lequel le nom est mis pour la personne. — A rugientibus, les calomniateurs, Ps., xxi. 44.

3. Des mains de ceux qui en voulaient à ma vie, et de toutes les tribulations qui m'environnaient;

6. De la flamme qui me pressait et m'entourait, de sorte qu'au milieu du feu je n'ai pas été brûlé;

7. Du fond du gouffre de l'abîme, de la langue souillée, de la parole mensongère, du roi *inique* et des lèvres injustes.

8. Jusqu'à la mort, mon âme *louera le Seigneur*,

9. Car ma vie était voisine du gouffre de l'enfer.

10. Ils m'ont entouré de toutes parts, et personne n'était là pour me secourir. Je regardais si les hommes viendraient à mon aide, et personne ne venait.

11. C'est alors, Seigneur, que je me souvins de votre miséricorde, et de tout ce que vous avez fait depuis le commencement,

12. Tirant du péril ceux qui espèrent en vous, *Seigneur*, et les arrachant aux mains des nations.

13. Vous avez exalté ma maison sur la terre, et j'ai prié pour être délivré de la mort *qui me menaçait*.

14. J'ai invoqué le Seigneur, père

5. De manibus quærentium animam meam, et de portis tribulationum quæ circumdederunt me;

6. A pressura flammæ quæ circumdedit me, et in medio ignis non sum æstuatus;

7. De altitudine ventris inferi, et a lingua coinquinata, et a verbo mendacii, a rege iniquo, et a lingua injusta.

8. Laudabit usque ad mortem anima mea Dominum.

9. Et vita mea appropinquans erat in inferno deorsum.

10. Circumdederunt me undique, et non erat qui adjuvaret. Respiciens eram ad adiutorium hominum, et non erat.

11. Memoratus sum misericordiæ tuæ, Domine, et operationis tuæ, quæ a sæculo sunt.

12. Quoniam eruis sustinentes te Domine, et liberas eos de manibus gentium.

13. Exaltasti super terram habitationem meam, et pro morte defluente deprecatus sum.

14. Invocavi Dominum patrem

5. — *De portis*, à entendre dans le sens oriental : de la puissance des tribulations, si cette leçon n'était fautive; car le grec n'a pas ἐκ πυλῶν, mais ἐκ πλεόνων, « des nombreuses tribulations dont j'étais possédé », auxquelles j'étais en butte.

6. — *A pressura*. Gr. : « de la suffocation du feu tout autour. » — *Non sum æstuatus*, οὐ οὐκ ἐξέκαύσα, ubi non accendi, le feu que je n'ai pas allumé, mais auquel mes calomnieux seuls ont fourni un aliment. Ce sens est exigé par la lettre du texte, et confirmé par le parallélisme. Le feu désigne ici métaphoriquement l'épreuve, comme Ps., xvi, 3; Lxv, 40-42. Au sens propre, et en conservant le passif de la Vulgate, l'Eglise applique ce verset aux martyrs qui, comme S. Laurent et sainte Agnès, ont passé par l'épreuve matérielle du feu.

7. — *De altitudine*, des profondeurs du tombeau où m'eût précipité la vengeance du roi, si elle avait pu s'exercer. — *A rege iniquo*. Gr. : « de la langue mensongère, au roi

de la calomnie de la langue injuste », c'est-à-dire de la calomnie adressée au roi par une langue injuste.

8. — *Laudabit*. Le grec lit ἤγγισεν, qui n'interrompt point comme le verbe latin la pensée que poursuit l'auteur : « mon âme s'est approchée jusqu'àuprès de la mort. » Ps., xvii, 5, 6; xcii, 47.

10. — Ps., vii, 3; cvi, 12.

14. — Ps., xvii, 7. Très souvent, Dieu nous prive ainsi de tout secours humain afin de nous ramener à lui.

13. — *Habitationem*. La Vulgate traduit οἰκετέων, ma maison, ma famille, tandis qu'en grec on lit bien plus heureusement ἱκετέων, avec le verbe à la première personne : « j'ai fait monter de la terre ma prière, et j'ai prié touchant la délivrance de la mort, ὑπὲρ θανάτου ῥύσεως », pour être délivré de la mort.

14. — *Patrem Domini mei*. Les auteurs protestants ne veulent en aucune sorte que le fils de Sirach ait pu songer au Messie. Grotius « prononce souverainement que ce Père

Domini mei, ut non derelinquat me in die tribulationis meæ, et in tempore superbiorum sine adiutorio.

15. Laudabo nomen tuum assidue, et collaudabo illud in confessione, et exaudita est oratio mea.

16. Et liberasti me de perditione, et eripuisti me de tempore iniquo.

17. Propterea confitebor, et laudem dicam tibi, et benedicam nomini Domini.

18. Cum adhuc junior essem, priusquam oberrarem, quæsi sapientiam palam in oratione mea.

19. Ante templum postulabam pro illa et usque in novissimis inquiram eam. Et effloruit tanquam præcox uva.

20. Lætatum est cor meum in ea. Ambulavit pes meus inter rectum, a juventute mea investigabam eam.

de mon Seigneur, pour qu'il ne m'abandonnât point au jour de ma détresse, sans secours au jour des superbes.

15. Je louerai sans cesse votre nom, je le célébrerai dans mes actions de grâces, parce que ma prière a été exaucée.

16. Vous m'avez délivré de la ruine, et vous m'avez sauvé au temps du danger.

17. Aussi je vous rendrai grâces, je chanterai vos louanges et je bénirai le nom du Seigneur.

18. Quand j'étais encore jeune, avant de m'égarer, dans mes prières j'ai cherché ouvertement la sagesse.

19. Je l'ai demandée en face du temple, et je la rechercherai jusqu'à la fin. Elle a fleuri comme un raisin précoce,

20. Et mon cœur a mis sa joie en elle. Mes pas ont suivi le droit chemin, et dès ma jeunesse j'ai marché à sa suite.

de son Seigneur est une addition des chrétiens : ce qu'il décide sans texte, sans autorité, sans témoignage et contre tout témoignage des modernes et des anciens. » Boss., Nouveau Testament de R. Simon, sur Grotius. Les protestants d'aujourd'hui s'en tiennent encore à cette décision, et il leur faut absolument corriger le grec et le latin pour supposer en hébreu : j'ai invoqué le Seigneur, le Seigneur mon père. Le texte est pourtant formel : κύριον πατέρα κυρίου μου, et le nom du Seigneur répété deux fois est bien plus favorable à la leçon traditionnelle des catholiques qu'à celle de leurs contradicteurs. Du reste, bien avant l'Ecclesiastique, la Sainte Ecriture parle du Seigneur Père et du Seigneur son Fils, Ps., II, 7 ; CIX, 4, et comme la foi de notre auteur au Messie futur n'en reste pas moins constante et inattaquable, qu'on maintienne ou qu'on supprime cette expression, nous ne voyons pas trop ce qui aurait pu porter les chrétiens à faire incliner ce texte dans le sens de leurs dogmes. La contradiction des protestants se borne à une affirmation qui aujourd'hui n'a pas plus de textes, d'autorités, et de témoignages que du temps de Grotius. — *In tempore*. Gr. : « dans le temps des superbes, du manque de secours », c'est-à-dire, explique Wahl, « tem-

pore hominibus superbis opportuno propter auxilii defectum. » C'était en effet la faiblesse du persécuté et l'abandon où on le laissait qui donnait de l'audace à ses lâches ennemis.

18. — *Priusquam oberrarem*. Le verbe grec πλανήσας pourrait s'entendre dans le sens de voyager, ce qui nous donnerait une allusion aux voyages entrepris par l'auteur pour son instruction, xxxiv, 42. Mais il est plus conforme à ce qui suit de s'arrêter ici au sens figuré : « étant encore jeune, avant de m'égarer » dans les voies de l'erreur et de la corruption, « j'ai prié ouvertement pour obtenir la sagesse », à l'exemple de Salomon, III Reg., III, 6-9. Cfr. Supr., IX, 4.

19. — *Ante templum*, dans le parvis du temple où l'on se tenait pour prier. Ps., V, 8. — *Inquiram*, parce qu'à la prière il faut joindre des efforts personnels et persévérants pour obtenir et conserver le don de Dieu. — *Effloruit*. Gr. : « ex flore velut nigrescentis uvæ lætatum est cor meum in ea. » Fritzsche entend par cette fleur celle même de la Sagesse, et c'est vers ce sens que penche la Vulgate. D'autres traduisent : comme la fleur de la grappe qui se colore, comme la belle apparence du raisin qui mûrit, traduction qu'on peut présumer plus conforme à l'hébreu que la première.

21. J'ai doucement prêté l'oreille, et je l'ai recueillie.

22. Je me suis trouvé possesseur d'une grande sagesse, et par elle j'ai fait beaucoup de progrès.

23. Je glorifierai celui qui me donne la sagesse.

24. Car je me suis résolu à la mettre en pratique; je me suis appliqué à faire le bien et je ne serai pas confondu.

25. Mon âme a fait d'elle l'objet de tous ses efforts et j'ai persévéré à la pratiquer.

26. J'ai élevé mes mains vers le ciel, et j'ai déploré mes torts vis-à-vis d'elle.

27. J'ai dirigé mon âme vers elle, et j'ai su la reconnaître et la trouver.

28. Par elle, dès le principe, j'ai été maître de mon cœur : aussi ne serai-je pas abandonné.

29. Mes entrailles ont tressailli en la cherchant, aussi posséderai-je cet excellent héritage.

30. En récompense, le Seigneur m'a donné le don de la parole, au moyen duquel je le louerai.

21. Inclinavi modice aurem meam, et excepi illam.

22. Multam inveni in meipso sapientiam et multum profeci in ea.

23. Danti mihi sapientiam, dabo gloriam.

24. Consiliatus sum enim ut facerem illam; zelatus sum bonum, et non confundar.

25. Colluctata est anima mea in illa, in faciendo eam confirmatus sum.

26. Manus meas extendi in altum, et insipientiam ejus luxi.

27. Animam meam direxi ad illam, et in agnitione inveni eam.

28. Possedi cum ipsa cor ab initio; propter hoc non derelinquar.

29. Venter meus conturbatus est quærendo illam, propterea bonam possidebo possessionem.

30. Dedit mihi Dominus linguam mercedem meam; et in ipsa laudabo eum.

20. — *Investigabam eam*, dans le droit chemin où me guidait la lumière divine. Supr., 8. 31.

21. — *Modice, ὀλίγον*, un peu de temps. Le temps que je lui ai consacré était bien peu de chose, comparé à l'importance du résultat obtenu.

22. — *Sapientiam, παιδείαν* : « j'ai trouvé pour moi beaucoup d'instruction. »

23. — *Dabo gloriam*. C'est de toute justice, puisque la sagesse est avant tout un don gratuit. Ce don, comme tous ceux de Dieu, est sans repentance quand on en profite, et il ne se lasse pas de le communiquer. διδόντι.

24. — *Ut facerem illam*, car la sagesse purement théorique n'est pas de grande utilité : « omnino sapientia vita est, non oratio, res, non verba. » Drusius.

25. — *Colluctata est*, pour acquérir, conserver, accroître la sagesse. — *In faciendo eam*, ἐν ποιήσει μου, dans mon action, dans ma manière d'agir. Le grec actuel porte λαοῦ au lieu de μου, ce qui est une faute manifeste.

26. — *Insipientiam ejus, τὰ ἀγνοήματα αὐτῆς*,

ignorantias ejus, c'est-à-dire mes ignorances, mes fautes contre elle. L'expression est analogue à celle que nous avons déjà trouvée dans la Sagesse, II, 12 : ἀμαρτήματα νόμου, les péchés contre la loi. On ne peut guère rapporter le pronom à l'âme dont le nom est beaucoup trop éloigné.

27. — *In agnitione, ἐκ καθαρίσμου*, par la purification, la pureté du cœur. Sap., I, 4. C'est la condition rigoureusement exigée pour devenir apte à recevoir les dons illuminateurs de la sagesse.

28. — *Cor*, dans le sens hébreu, l'intelligence pratique.

29. — *Venter meus*, mes entrailles, le plus intime de mon âme s'est ému à sa recherche. L'auteur a donc bien compris, comme autrefois Salomon, Prov., II, 4-6, qu'il fallait correspondre à la grâce par les désirs de son cœur et les efforts généreux de sa volonté.

30. — *Linguam*, cette langue, ce don de la parole dont l'écrivain sacré s'est servi dans tout son livre pour la gloire de Dieu et l'utilité de ses frères. Sap., VII, 45.

TABLE DE L'ECCLÉSIASTIQUE

PREFACE

	Pages.		Pages.
I. — Titre du livre.	4	IV. — La forme et les divisions du livre.	43
II. — L'auteur du livre. — Le traducteur. — Epoque où ils ont vécu.	2	V. — Canonicité et inspiration du livre.	17
III. — Le texte original. — Les traductions.	40	VI. — Doctrine du livre.	20
		VII. — Commentateurs.	30

TEXTE, TRADUCTION, COMMENTAIRES.

(Pour les sous-divisions de détail, voir le tableau synoptique page 16.)

PROLOGUE	31	CHAPITRE XXVI	453
CHAPITRE I.	33	CHAPITRE XXVII.	457
CHAPITRE II.	37	CHAPITRE XXVIII.	461
CHAPITRE III.	41	CHAPITRE XXIX.	465
CHAPITRE IV.	45	CHAPITRE XXX.	470
CHAPITRE V.	50	CHAPITRE XXXI.	474
CHAPITRE VI.	53	CHAPITRE XXXII.	480
CHAPITRE VII.	58	CHAPITRE XXXIII.	485
CHAPITRE VIII.	64	CHAPITRE XXXIV.	490
CHAPITRE IX.	67	CHAPITRE XXXV.	495
CHAPITRE X.	71	CHAPITRE XXXVI.	200
CHAPITRE XI.	77	CHAPITRE XXXVII.	204
CHAPITRE XII.	82	CHAPITRE XXXVIII.	209
CHAPITRE XIII.	85	CHAPITRE XXXIX.	218
CHAPITRE XIV.	89	CHAPITRE XL.	224
CHAPITRE XV.	94	CHAPITRE XLI.	229
CHAPITRE XVI.	98	CHAPITRE XLII.	233
CHAPITRE XVII.	403	CHAPITRE XLIII.	238
CHAPITRE XVIII.	408	CHAPITRE XLIV.	244
CHAPITRE XIX.	413	CHAPITRE XLV.	249
CHAPITRE XX.	417	CHAPITRE XLVI.	254
CHAPITRE XXI.	421	CHAPITRE XLVII.	258
CHAPITRE XXII.	426	CHAPITRE XLVIII.	262
CHAPITRE XXIII.	431	CHAPITRE XLIX.	268
CHAPITRE XXIV.	437	CHAPITRE L.	271
CHAPITRE XXV.	448	CHAPITRE LI.	277



31. *Appropriate ad me, indocti, et congregate vos in domum disciplinæ.*

32. *Quid adhuc retardatis? et quid dicitis in his? animæ vestræ sitiunt vehementer.*

33. *Aperui os meum, et locutus sum : Comparete vobis sine argento.*

34. *Et collum vestrum subjicite jugo, et suscipiat anima vestra disciplinam; in proximo est enim invenire eam.*

35. *Videte oculis vestris, quia modicum laboravi, et inveni mihi multam requiem.*

36. *Assumite disciplinam in multo numero argenti, et copiosum aurum possidete in ea.*

37. *Lætetur anima vestra in misericordia ejus, et non confundemini in laude ipsius.*

38. *Operamini opus vestrum ante tempus, et dabit vobis mercedem vestram in tempore suo.*

31. *Approchez-vous de moi, ignorants, et rassemblez-vous dans la maison de l'instruction.*

32. *Pourquoi tardez-vous encore? (et qu'avez-vous à alléguer)? vos âmes ont une soif violente.*

33. *J'ai ouvert ma bouche et j'ai parlé : Procurez-vous en sans argent,*

34. *Pliez votre cou sous le joug, et que votre âme reçoive l'instruction, car il vous est facile de l'acquérir.*

35. *Voyez vous-mêmes qu'avec peu de travail je me suis procuré un grand repos.*

36. *Acquérez l'instruction à grand prix d'argent, et avec elle vous posséderez l'or en abondance.*

37. *Que votre âme se réjouisse dans sa miséricorde, et vous n'aurez point honte de chanter ses louanges.*

38. *Accomplissez votre œuvre avant le temps, et il vous donnera la récompense au jour qu'il a marqué.*

31. — *Appropriate.* Prov., viii, 45; ix, 4.

32. — Gr. : « puisque vous manquez de ces choses. (dites), et vos âmes ont grandement soif », soif de cette vérité que le Sauveur comparera bientôt à l'eau vive. Joan., iv, 43.

33. — *Sine argento.* Is., lv, 4.

34. — *Jugo*, vi, 25-31. — *In proximo.* Sap., vi, 43.

35. — *Modicum*, x, 21.

36. — Gr. : « ayez part à l'instruction à grand prix d'argent », dépensez tous vos trésors pour l'obtenir; après cette acquisition, vous serez encore plus riches qu'auparavant, car « par elle vous posséderez beaucoup d'or », elle vous sera plus précieuse que toutes les richesses. Prov., viii, 41; Sap., vii, 8, 9.

37. — *Ejus*, αὐτοῦ, de Dieu.

38. — *Ante tempus*, avant le temps où l'on ne peut plus bien faire ni mériter, « dum tempus habemus ». Gal., vi, 40. — *In tempore suo*, au temps marqué de Dieu pour la récompense. Cette conclusion de l'Ecclésiaste

est inspirée par celle de l'Ecclésiaste qui finit aussi en exhortant à la fidélité à Dieu. Tout pour le chrétien se résume à faire le bien sur la terre, et à tenir les yeux élevés vers ce ciel d'où lui viendra la récompense. « Exultemus itaque gaudio spiritali, et digna apud Deum gratiarum actione lætantes, liberos cordis oculos ad illam altitudinem, in qua Christus est, erigamus. Sursum vocatos animos desideria terrena non deprimant, ad æterna prælectos peritura non occupent, viam veritatis ingressos fallaces illecebræ non retardent; et ita a fidelibus hæc temporalia decurrantur, ut peregrinari se in hac mundi valle cognoscant, in qua etiamsi quædam commoda blandiantur, non amplectanda nequiter, sed transeunda sunt fortiter. » S. Leo, Serm., lxxiv. de Ascens. V. La version syriaque termine ainsi le livre : « Benedictus Deus in sæculum et laudabile nomen ejus in generationem generationum. Finis Sapientiæ filii Asiro, xx capita continentis. Deo vero gloria in sæcula. »